



HAL
open science

Rendre les Alpes intelligibles : Figurations cartographiques et paysagères des territoires de montagne au temps de Jean de Beins (v. 1580 - v. 1630)

Perrine Joyet

► To cite this version:

Perrine Joyet. Rendre les Alpes intelligibles : Figurations cartographiques et paysagères des territoires de montagne au temps de Jean de Beins (v. 1580 - v. 1630). Histoire. Université Grenoble Alpes [2020-..], 2024. Français. NNT : 2024GRALH007 . tel-04687136

HAL Id: tel-04687136

<https://theses.hal.science/tel-04687136>

Submitted on 4 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

École doctorale : SHPT - Sciences de l'homme, du Politique et du Territoire

Spécialité : Histoire

Unité de recherche : LARHRA - Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes

Rendre les Alpes intelligibles. Figurations cartographiques et paysagères des territoires de montagne au temps de Jean de Beins (v. 1580 - v. 1630)

Volume 1 – Texte

Présentée par :

Perrine CAMUS-JOYET

Direction de thèse :

Stéphane GAL
MAITRE DE CONFÉRENCES HDR
Université Grenoble Alpes

Rapporteurs :

Anne MONTENACH
PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, Aix-Marseille Université
Raphaël MORERA
CHARGÉ DE RECHERCHE HDR, EHESS

Thèse soutenue publiquement le **19 avril 2024**, devant le jury composé de :

Axelle CHASSAGNETTE MAITRESSE DE CONFÉRENCES, Université Lumière Lyon 2	Examinatrice
Bernard DEBARBIEUX PROFESSEUR, Université de Genève	Examinateur
Stéphane GAL MAITRE DE CONFÉRENCES HDR, Université Grenoble Alpes	Directeur de thèse
Naïma GHERMANI PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, Université Grenoble Alpes	Examinatrice
Luigi LORENZETTI PROFESSEUR, Università della Svizzera italiana	Président du jury
Anne MONTENACH PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, Aix-Marseille Université	Rapporteure
Raphaël MORERA CHARGÉ DE RECHERCHE HDR, EHESS	Rapporteur

RENDRE LES ALPES INTELLIGIBLES

Figurations cartographiques et paysagères
des territoires de montagne au temps de Jean de Beins
(v. 1580 – v. 1630)

« Par la majesté de leur forme et la hardiesse de leur profil dessiné en plein ciel, par la ceinture de nuées qui s'enroule à leurs flancs, par les variations incessantes de l'ombre et de la lumière qui se produisent dans les ravins et sur les contreforts, les montagnes deviennent pour ainsi dire des êtres doués de vie, et c'est afin de surprendre le secret de leur existence qu'on cherche à les conquérir ».

Élisée Reclus, « Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes », *Revue des Deux Mondes*, mai 1866.

Il existe quelque part, très loin, sur les immenses montagnes des Alpes, un glacier inconnu. Jamais homme au monde n'y a posé le pied. [...] Ne cherchez donc pas à lui donner un nom, ou une place sur la carte : ce serait peine inutile. Contentez-vous de savoir qu'il existe.

Jean-Claude Bal, « La fée Myrtille », *Les légendes de ma montagne I*, 1949.

REMERCIEMENTS

L'histoire est une science qualifiée d'*humaine* et de *sociale*. C'est ce qu'ont été mes années de doctorat : un parcours ponctué de nombreuses rencontres humaines, une longue et complexe expérience sociale. Ces remerciements ne seront pas brefs. Car l'économie d'une page ou deux me paraît être un faible argument pour rogner la gratitude que je dois à celles et ceux qui ont favorisé, de près ou de loin, l'aboutissement de cette thèse.

Comme il se doit, mais surtout pour l'importance qu'il a eue, j'adresse mes premiers remerciements à Stéphane Gal. Depuis le Master, sa considération généreuse, sa disponibilité et sa capacité à avoir parfois laissé de côté le rapport tutélaire au profit du compagnonnage, ont été mes premiers et plus solides soutiens. Merci de m'avoir guidée et fait confiance sur ce sentier escarpé, et de votre enthousiasme toujours intact pour en emprunter de nouveaux.

La conception de cette thèse est étroitement liée à l'exposition qui a été construite au musée de l'Ancien Evêché il y a quelques années. Je remercie Isabelle Lazier, alors conservatrice en chef, pour sa confiance et les responsabilités qu'elle m'a confiées tandis que je débutais en tant que chercheuse. J'ai ensuite eu la chance de travailler avec plusieurs spécialistes. Aux Archives départementales de l'Isère, Éric Syssau n'a pas été avare en temps accordé : merci pour cette générosité avant, pendant (et parfois après) les prospections. Je remercie aussi Laurent Perrillat, Luisa Gentile et Tom Harper pour le guidage dans les labyrinthes des fonds d'archives des deux Savoie, de Turin et de Londres. Ma moisson a aussi été faite hors des institutions publiques. Je pense alors à Jacques Mille et à André Chatelon (qui n'aura malheureusement pas pu voir l'achèvement de cette thèse), pour m'avoir fait bénéficier de leur riche érudition, de leurs réseaux et de leurs collections de cartes foisonnantes. Plus tard, Maxime Georges Métraux m'a partagé la découverte inespérée d'un recueil de cartes manuscrites et Olivier Pingel m'a permis de le consulter et d'en discuter tous les trois. Marie Zecchi et Valérie Lee, conservatrices-restauratrices d'arts graphiques ont bénévolement mis à ma disposition, comme elles le pouvaient, leur expertise sur la matérialité de quelques figurations que je leur ai soumises.

L'équipe grenobloise d'abord, et l'ensemble du LARHRA ensuite, ont joué un rôle important pour installer les bonnes conditions matérielles de ces premières années de doctorat. Je remercie Anne Dalmasso et Anne-Marie Granet, enseignantes et soutiens des premières heures, pour m'avoir accompagnée dans l'obtention d'un contrat doctoral

universitaire ; puis le laboratoire, pour son soutien financier indispensable afin de mener à bien mes explorations en France et à l'étranger. L'axe Savoirs ensuite, a été un espace de stimulantes rencontres. Je remercie Anne Béroujon, Étienne Bourdon, Pascal Brioist, Clarisse Coulomb, et Émilie-Anne Pépy, pour les apports scientifiques lors des séminaires et les éclairages sur des aspects précis. Merci à Axelle Chassagnette particulièrement, pour les discussions à deux. Le laboratoire et l'École doctorale sont de grosses machines administratives qui tournent en bonne partie grâce à celles qui œuvrent dans les coulisses. Merci à Lourdemarie Luete, pour son attention à faire en sorte que le chemin dans les procédures répétitives de l'ED SHPT soit un peu moins pénible ; ainsi qu'à Viviana Giordano, puis Mathilde Girard, pour avoir toujours fait au mieux et facilité toutes les démarches concernant le laboratoire.

D'autres rencontres ont été importantes et ont parfois abouti à de belles collaborations. Je pense à Johanna Daniel et à nos partages autour des images. Hors de Grenoble et du LARHRA je pense aussi à Damien Petermann et à nos discussions autour des vues urbaines et de la cartographie ; à Tassanee Alleau et Jan Synowiecki qui m'ont permis d'approfondir mes réflexions autour de la « nature » ; à Jean-Baptiste Ortlieb, avec qui les échanges sur les Vosges et les Alpes ne se tarissent pas. Hors de France, j'ai bénéficié des conseils de chercheurs spécialistes des montagnes alpines. Je remercie François Walter, Claude Reichler et Jon Mathieu pour leur aiguillage quand j'hésitais à naviguer dans les institutions archivistiques suisses.

En tentant d'apporter des réponses à ce sujet par le terrain, j'ai embarqué Cyrille, Emma, Louise, Lucie, Marjolaine, Mathieu, Mehdi, Raphaël et Yannick : merci de m'avoir fait confiance dans mon projet *a priori* loufoque, en acceptant d'expérimenter ce que marcher et dessiner en montagne pouvait bien vouloir dire au XVII^e siècle.

Ces années de recherche ont aussi été marquées par l'enseignement. Je remercie les étudiants et étudiantes de Licence et de Master rencontrées pendant quatre années. J'ai adoré l'exercice de transmission mené auprès de vous, que j'archive comme des heures d'apprentissage mutuel à de nombreux niveaux.

À l'heure des relectures, j'ai été entourée par une équipe riche et réactive : merci à Axelle, Camille, Irène, Valentine, Jérôme, Annika, Elsa, Nicolas, Jean-Baptiste, Théo et César, pour vos regards de spécialistes, puis à Cyprien, Carine, Emmanuelle, Emma et Mathieu pour m'avoir aidée à polir le tout. Merci enfin à Jean-Paul et Marie-Claire d'avoir lu de bout en bout !

Le développement de cette thèse a aussi été favorisé par un environnement de travail dynamique et stimulant. Avant les premiers jours officiels du doctorat, j'ai été accueillie par Andreas, Benjamin, Chloé, Grégoire, Guillaume, Ismaël, Julien, et Nicolas dans l'espace doctorant de l'ARSH. Ce temple des jeunes chercheur·es est devenu le lieu

d'innombrables échanges aux pauses déjeuners entre histoire, philosophie et histoire de l'art. Le quotidien a aussi été façonné par la présence de Raphaël, Marta et Chloé – partenaires de la « promo 2017 » – et un peu plus tard d'Hugues, Renaud, Golnar, Jérôme, David et Amalia. Grâce à vous, il a été possible de travailler dans une convivialité se reconfigurant chaque année. Dans les murs de l'ARSH, je pense aussi à Fanny, Irène, Naïma et Romain pour les discussions chaleureuses au hasard du couloir. D'autres collègues ont été présent·es pendant quelques mois : Alex, Alison, Francine, Mélanie, vous avez été de joyeuses rencontres au sein des « Natu », pleines de curiosité pour l'écriture dans laquelle je m'engageais après nos journées à instruire des dossiers. Merci à Laurent d'avoir facilité comme il le pouvait cette période de double activité.

Le LARHRA a été un espace de riches rencontres avec d'autres jeunes chercheur·ses. Je pense d'abord à Nicolas, déjà là avant le doctorat. Merci d'avoir été un binôme de réflexion sur le politique et sur le territoire alpin. Le podcast enfin, a été une belle réalisation dans un élan de créativité et de désir de rencontres qui nous a permis de riposter aux restrictions de l'année 2020. Emma, merci pour les explorations partagées sur tes terrains ou sur les miens, en montagne ou sur des ruines, et pour les années passées à réfléchir côte à côte. Plusieurs doctorant·es rencontré·es ensuite sur le site lyonnais et au fil de la vie doctorante, sont devenu·es de vrai·es compagnes et compagnons de route. Elsa, depuis notre mandat partagé de représentantes, tu m'as montré que les luttes permettent de tisser des liens solides et qu'elles portent en elles de grandes joies. Merci aussi pour les parenthèses ardéchoises qui ont, à chaque fois, été très fertiles. Irène, merci pour ton regard toujours si pertinent, scientifiquement et humainement, et pour la force inspirante de ta détermination. César, la profondeur et la finesse de nos discussions sur le territoire, sur l'environnement, et surtout sur la vie, entrecoupées de théâtre et de sorties au grand air, sont de précieuses pépites. Camille, merci pour ta gaieté en toutes circonstances, tes relectures incisives et les césures estivales à la campagne. Valentine, merci d'avoir toujours été un soutien, même à distance. Marie, merci pour nos discussions du dimanche soir et pour ton imperturbable bonne humeur. Juliette, Zoé, vous voir enrichir ce qui a été lentement installé ces dernières années me donne de l'espoir. Merci à toutes et tous de rendre réel ce *collectif* auquel on tient tant.

La thèse s'est infiltrée dans beaucoup d'espaces de ma vie, qui à leur tour peuvent bien s'infiltrer un peu dans cette thèse. Je remercie Thibaud, pour nos séances de discussions régulières et Yves, pour la sérénité que tu m'as partagée quand les remises en question étaient profondes. Carine, une des premières guides à avoir aiguisé mon regard critique sur le monde, a accordé du temps pour la correction de cet ultime devoir maison. Merci de ton amitié : en partie grâce à toi, l'élève a aujourd'hui dépassé la maîtresse ! Mathieu, merci pour tes attentions régulières pendant les dernières et intenses semaines de rédaction. Je pense aussi à ma Zoé, et à la légèreté que m'a apportée notre coloc' intergénérationnelle

REMERCIEMENTS

avec mamie dans les derniers (et les plus difficiles) jours. Parmi les partenaires du quotidien, je dois aussi citer la non-humaine du lot, mon indocile et si douce Brume, qui a parfaitement assuré les rôles de bouillotte et de déstressant.

Merci à Sophie et aux partenaires de plateau du jeudi soir. Jouer *avec* et *face* à vous est un parfait rappel que l'on comprend parfois mieux en ressentant qu'en réfléchissant. Cyprien, Alice, Marianne, Thibaut, Roseline, Mazdak, Benoît, Valentin... merci pour les dizaines d'heures passées à débattre de la situation du monde et à tenter de concrétiser nos rêves pour une société plus juste et désirable. Je pense encore à Nicolas, Loïs, Olivier, Gwenaël et Emmanuelle ainsi qu'à Max, Félix, Léo, Nada, Mathilde, Lucie et Étienne : j'ai saisi le sens du mot « camarades » avec vous et compris qu'après cette thèse, mon énergie trouverait d'autres projets dans lesquels s'engager.

Les ami·es d'ici et d'ailleurs ont été de vraies lumières. Marlène, Matthias, Émile et Marine, Zoé, vous avez suivi cette aventure d'un peu loin, mais vous m'avez permis de prendre de la hauteur et du recul par rapport à ce travail. Annika, ton accueil parisien et nos escapades un peu partout ont été de précieux moments de régénération. Paul, Lucie, partenaires de confinement, merci d'avoir mis de la joie et de la créativité dans ce huis clos qui s'annonçait angoissant. Alizée, merci pour les prêts estivaux de la maison. Cyp' encore, Livia, Hippolyte, Wanda, Anne, merci d'avoir incarné cette bulle d'énergie et de douceur ces derniers mois, depuis les cafés (très) tôt jusqu'aux apéros parfois tard.

Marie-Claire enfin, maman, merci pour ta foi en moi inaltérable, ta disponibilité et ta capacité à prendre soin, sans conditions. Surtout, merci pour toutes les intelligences que tu m'as partagées.

ABREVIATIONS ET CHOIX D'ECRITURE

Abréviations

ACL : *Actes et Correspondance de Lesdiguières*

AD38 : Archives départementales de l'Isère

AN : Archives Nationales

ASTO : Archivio di Stato di Torino

BGE : Bibliothèque de Genève

BMG : Bibliothèque municipale de Grenoble

BnF : Bibliothèque nationale de France

BL : British Library

BRT : Biblioteca reale di Torino

CH AEV : Archives d'État du Valais

Coll. Pingel : collection de la librairie Pingel (Paris)

MRF : Musée de la Révolution Française

Recueil Tassin : [Christophe Tassin], *Cartes particulières par gouvernemens de la Province de dauphiné ensemble les Plans des Villes & Places Fortes de laditte Province & lieux adjacentz*, v. 1630.

SATVR : Société des Amis du Vieux Toulon et de sa Région

SHD : Service Historique de la Défense

StaZH : Staatsarchiv Zürich

s.d. : sans date

Choix d'écriture

Compte tenu des répétitions des liens internet donnant accès des visionneuses d'archives, leurs dates de consultation ne sont pas précisées.

Indication des attributions, estimations et suppositions

Conformément à des pratiques existantes, les informations entre crochets [] concernant une source traduisent une supposition, une attribution ou une estimation d'un titre, d'une identité, ou d'une année. Par exemple :

- [Carte du Léman] est un titre attribué
- [Christophe Tassin] est un auteur supposé
- [1592] est une date estimée

Ces suppositions proviennent soit de l'institution qui détient le document, soit de mes propres recherches et hypothèses. Dans tous les cas, il ne s'agit d'une information qui n'est pas contenue dans la figuration elle-même.

Écriture inclusive

J'ai choisi d'utiliser un ensemble de pratiques de rédaction conformes à ce qui est aujourd'hui proposé par certaines revues en SHS pour assurer une égalité des représentations entre les hommes et les femmes¹. Même si ce n'est pas la forme que je privilégierai, j'emploierai parfois le point médian « · » quand les doublets alourdissent la phrase (ex : « chercheur·ses » pour désigner les chercheurs et les chercheuses).

J'adopterai aussi la règle de l'accord de proximité qui consiste à accorder en genre et en nombre un adjectif avec le plus proche des noms qu'il qualifie (ex : des dessins et peintures colorées).

¹ Je me suis notamment appuyée sur les pratiques recommandées par la *Revue de géographie alpine* dans les « consignes aux auteur·es » : <https://journals.openedition.org/rga/10501>, (dernière consultation : 28 janvier 2024).

INTRODUCTION GENERALE.....	13
<i>PREMIERE PARTIE</i>.....	43
ENTRER DANS LES ALPES PAR LES IMAGES AU TOURNANT DES XVI^E ET XVII^E SIECLES	43
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.....	45
CHAPITRE 1 – VOIR LES ALPES A LA RENAISSANCE.....	47
I – L’imaginaire avant les images ?.....	48
II – Un espace sans forme spécifique.....	62
III – Esquisser une entité : figurations schématiques <i>versus</i> images techniques.....	75
CHAPITRE 2 – L’ŒIL DE JEAN DE BEINS : UNE ENTREE VERS LES FIGURATIONS DES ALPES AU DEBUT DU XVII^E SIECLE.....	81
I – Quand le paysage des Alpes apparaît.....	82
II – Un ingénieur singulier ?.....	98
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	117
 <i>DEUXIEME PARTIE</i>.....	 119
FABRIQUER DES IMAGES DU TERRITOIRE : LE TERRAIN SUR LA TOILE ET LE PAPIER	119
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	121
CHAPITRE 3 – L’ŒIL ET LE TERRAIN.....	123
I – Voir : autopsie d’un sens entre XVI ^e et XVII ^e siècles.....	124
II – Légitimer l’image par la pratique du terrain.....	140
CHAPITRE 4 – CARTES, DESSINS, PEINTURES : FORMES ET MATERIALITES DES FIGURATIONS DES ALPES.....	161
I – Les manuscrits, des produits uniques aux factures diverses : entre brouillons et objets de prestige.....	162
II – L’hybridité comme standard.....	180

CHAPITRE 5 – DES HOMMES SANS VISAGE DERRIÈRE LE MASQUE DU POUVOIR : AUTEURS ET FAISEURS D’IMAGES	197
I – Le poids de l’anonymat	198
II – Figurer : une opération collective ?	209
III – Des regards, une vision : la prégnance de cercles de pouvoirs masculins.....	224
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	235
TROISIÈME PARTIE	237
LES ALPES EN VOLUMES : HORIZONTALITES POLITIQUES, VERTICALITES TOPOGRAPHIQUES ET TRANSVERSALITES ENVIRONNEMENTALES	237
INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE.....	239
CHAPITRE 6 – LES ALPES DES ÉTATS : DES TERRITORIALITES DIVERSES DANS UN ESPACE TRIPARTITE	241
I – Les Alpes comme centralité : le cas du duché de Savoie.....	243
II – Les Alpes comme périphérie ? Le cas du royaume de France.....	257
III – Les Alpes comme réseau : le cas des cantons suisses	268
CHAPITRE 7 – LES PLEINS ET LES DELIES DES ALPES	277
I – Quelles montagnes pour dire les Alpes ?	278
II – Des vallées accentuées.....	291
III – Des hauts en creux.....	303
CHAPITRE 8 – HABITER LES MONTAGNES : ENTRE AMENAGEMENTS, RESSOURCES ET TEMPORALITES	315
I – Chemins et forteresses : aménager les forces et les faiblesses de territoires de mobilités.....	316
II – Cultiver et exploiter des richesses en puissance	331
III – Inscrire ou effacer des temporalités.....	343
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE.....	353
CONCLUSION GENERALE	355
SOURCES	363
BIBLIOGRAPHIE	373

SOMMAIRE

INDEX DES PERSONNES	399
INDEX GEOGRAPHIQUE	403
TABLE DES FIGURES.....	411
TABLE DES MATIERES	415

INTRODUCTION GENERALE

Quand Jean-Marie, du quartier Beziou, nomme le paysage en face de chez lui, il cite une liste de noms qui correspondent à autant de parcelles, où paissaient les troupeaux de ses parents. Ils les voient [*sic*] ces parcelles, ça se voit. Moi je vois une surface uniformément tapissée d'arbres, sans nom. Nous ne voyons pas le même paysage. Nous ne voyons jamais le même paysage².

Dans un article publié en 2018 dans la revue *Nunatak*, une habitante d'Arbéost, un village pyrénéen, questionne les subjectivités à l'environnement dans lequel elle évolue au quotidien. Elle constate que pour beaucoup de gens qui y vivent ou y passent, son village est un « village paumé ». Elle remet en cause ce terme qui, à son sens, est plus révélateur du référent à l'origine de cette perception. Elle énonce ainsi qu' « aux yeux du monde, Arbéost existe moins par ce dont il dispose que ce par ce qu'il n'a pas »³. Dans le cas de ce village, sa définition tient notamment à sa double caractéristique territoriale : rurale et montagnarde.

« Nous ne voyons jamais le même paysage ». La formule peut paraître naïve et simpliste. Elle camoufle pourtant de multiples questions. Elle invite à interroger le « nous » : qui voit ? tout autant que le verbe : qu'est-ce que voir ? La formule rompt aussi avec l'idée d'une constance, qui installerait les manières de percevoir et de se représenter un lieu, un espace ou un territoire de façon immuable. Cette négation renvoie à l'idée que les diversités d'appréhension sont valables dans le temps, tout comme elles peuvent exister entre contemporains. Le paysage enfin, quel est-il ? Quelle forme prend-il et quel sens a-t-il ?

Le propos de cette habitante dans une revue qui se définit comme celle « d'histoires, cultures et luttes des montagnes » révèle des rapports (à la fois représentations et pratiques) différents voire antagonistes à la montagne. Il questionne des perceptions hégémoniques des territoires de montagne devenues des évidences. « Or, rendre la chose évidente, dire

² Manoell Bouillet, « Arbéost, un village paumé ? », *Nunatak. Revue d'histoires, cultures et luttes des montagnes*, automne 2018, n° 3, p. 26.

³ *Ibid.*, p. 25.

que ça va de soi, c'est aussi une arme de domination » selon la formule du philosophe et dessinateur Alessandro Pignocchi⁴. Dans ce cas et comme souvent, les mécanismes de sur-visibilisation de certains points de vue et d'invisibilisation des territorialités subversives – autrement dit, des manières d'habiter le territoire qui défient un ordre établi – ont conduit à la construction illusoire d'un rapport univoque à la montagne. Les images, d'autant plus quand elles sont visuelles, performant et ont une « performance sociale »⁵. Elles sont des discours que l'on peut croire et qui ont un effet instituant particulièrement puissant. Cette thèse, en portant sur les figurations des territoires de montagne au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, se propose d'historiciser cette « invention de l'évidence »⁶, autrement dit d'étudier la construction et la généalogie de représentations des territoires de montagne minoritaires, mais dominantes.

⁴ Entretien mené par Paloma Moritz avec Philippe Descola et Alessandro Pignocchi, « La nature n'existe pas ». *Blast*, 11 octobre 2022, 10'55'', <https://www.blast-info.fr/emissions/2022/la-nature-nexiste-pas-avec-alessandro-pignocchi-et-philippe-descola-BrBTCTrDRki1mkYFEii79Q> (dernière consultation : 29 décembre 2023).

⁵ Thomas Golsenne, « Chapitre 11. Les images qui marchent : performance et anthropologie des objets figuratifs » dans *Les images dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015, p. 178.

⁶ Léonard Dauphant, *Le royaume des quatre rivières. L'espace politique français (1380 - 1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2012, p. 117.

Aux origines d'une enquête

Au premier plan, quelques maisons proches de l'Isère qui serpente au milieu des parcelles cultivées. Derrière, constituant le centre de l'image, une enceinte fortifiée qui protège la ville de Grenoble, identifiable par plusieurs de ses édifices caractéristiques. Tout au fond, le Drac, au pied du Vercors, lui aussi reconnaissable par la figuration du Moucherotte, et de ses falaises singulières qui bornent la ville dauphinoise à l'ouest. Il s'agit du *Paysage de Grenoble*⁷ (**fig. 1**). Nous ne sommes pas au temps de l'intensification des paysages – quand peintres, écrivains et naturalistes, entre XVIII^e et XIX^e siècle, ont produit des images des Alpes en abondance – mais dans les premières années du XVII^e siècle. Ordinairement perçu comme un siècle du vide en la matière, ou au mieux celui des balbutiements du paysage, verrait-il pourtant l'existence d'un rapport aux territoires de montagnes plus complexe qu'il n'y paraît ? Cette vue de ville manuscrite, réalisée à l'encre et à l'aquarelle vers 1604-1609, fait partie des documents qui sont à l'origine de mon enquête.



Figure 1 – *Le Paysage de Grenoble* (v.1604-1609)

Celle-ci trouve son fondement dans des recherches débutées en Master à propos d'une œuvre et son auteur. L'œuvre en question, le recueil de cartes manuscrites conservé à la

⁷ Jean de Beins, v.1604-1609, British Library (désormais BL), Add MS 21117, f°49v-50r, 61 x 36 cm.

British Library sous la cote Add MS 21117, contient quarante-huit figurations cartographiques qui prennent la forme de plans, de cartes et de vues de villes, dues à Jean de Beins (1577-1651), ingénieur géographe du roi de France à partir de 1607. D'un mémoire de Master 1 sur les paysages du Dauphiné au temps de Lesdiguières, acteur politique majeur de cette province au début du XVII^e siècle, cette recherche a ensuite porté sur les représentations visuelles du territoire en étudiant spécifiquement les figurations de Jean de Beins⁸. Découvert par David Buisseret puis étudié par François de Dainville à la fin des années 1960, c'est à la faveur d'un projet d'exposition dans un musée d'histoire et des sociétés⁹ que cet ensemble cartographique a été exhumé une seconde fois. Ce cas présentait toutefois trop peu d'éléments nouveaux, notamment d'un point de vue archivistique, pour justifier une thèse circonscrite à lui seul¹⁰. Il a ainsi ouvert la voie à un ensemble de questionnements pour une période généralement considérée comme une phase de désintérêt pour les Alpes.

À la croisée du territoire et des représentations, des savoirs et de l'environnement

À partir des Alpes, l'histoire des territoires de montagne

L'histoire des territoires de montagne, et notamment celle des Alpes, est aujourd'hui un champ dynamique au sein duquel cette thèse s'inscrit. En 1933, Jules Blache publiait *L'homme et la montagne*¹¹ instaurant la montagne comme objet d'étude du point de vue des sciences sociales. Quelques années plus tard pourtant, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la thèse de Fernand Braudel instituait en creux – car elle portait sur la

⁸ Perrine Camus, *Lesdiguières et le paysage. Perceptions et représentations du territoire en Dauphiné (vers 1580 - vers 1620)*, Mémoire de Master 1 sous la direction de Stéphane Gal, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2016, 160 p ; Perrine Camus, *Territoires, savoirs et paysages dans les Alpes. L'œuvre de Jean de Beins (1577-1651)*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Stéphane Gal, Vol. I, Université Grenoble-Alpes, Grenoble, 2017, 156 p.

⁹ Le musée de l'Ancien Évêché à Grenoble.

¹⁰ L'œuvre a fait l'objet d'une première étude monographique à la fin des années 1960, voir François De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins vus par l'ingénieur d'Henri IV Jean de Beins*, Droz., Genève, 1968, 94 p. Jean de Beins et ses productions ont ensuite été intégrés à des questionnements plus larges, voir notamment David Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban. L'organisation d'un service royal aux XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2002, 141 p ; et Étienne Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes. Histoire de la construction d'un savoir (1492 - 1713)*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2011, 639 p.

¹¹ Jules Blache, *L'homme et la montagne*, Paris, Gallimard, 1933, 192 p.

Méditerranée – les montagnes comme un « territoire du vide »¹². Cette appréciation de l'historien, qui voyait les montagnes comme un territoire dépourvu d'histoire, a nourri en réaction tout un ensemble de recherches qui, en portant sur les sociétés montagnardes, ont réfuté cette thèse¹³. Les années 1980-90 ont ainsi été une première phase d'émulation pour l'histoire des Alpes¹⁴. Paul Guichonnet a mené des recherches qui ont abouti en 1980 à une *Histoire et civilisations des Alpes*¹⁵. Le 77^{ème} volume de la *Revue de géographie alpine*, en prenant pour titre « Quelle spécificité montagnarde ? »¹⁶, posait frontalement la question. On doit à Jean-François Bergier un article important qui appelait à « un projet de coopération internationale et interdisciplinaire en histoire des Alpes »¹⁷. L'apport de Jean-Pierre Bozonnet, avec l'ouvrage qu'il publie en 1992, est une autre étape importante de l'étude de l'imaginaire social de la montagne. Son objectif était alors

d'explorer les différentes représentations de la montagne, d'en dresser l'inventaire en dégagant les concepts clés, et notamment les constantes interculturelles, d'expliquer enfin leur incarnation historique en fonction des rapports que les hommes entretiennent avec cet espace¹⁸.

L'historien choisissait de passer rapidement sur le « système de représentation » qui « varie selon les individus, les groupes sociaux, les cultures et les époques, en fonction de l'expérience et de l'histoire de chacun ; en fonction de sa position sociale et de ses intérêts » et de se concentrer davantage sur une « structure imaginaire de base suffisamment permanente et générale pour être comprise de tous »¹⁹. Les années 1990 voient aussi la création de l'Association Internationale pour l'Histoire des Alpes (AIHA) en 1995 à

¹² Fernand Braudel, *La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II. 1: La part du milieu*, Paris, Colin, 2010 (1^{ère} éd. 1949), 533 p.

¹³ Voir notamment la synthèse faite par Anne Marie Granet-Abisset, « L'autre « territoire du vide ». Des espaces répulsifs aux territoires préservés. L'exemple de la montagne alpine » dans Nathalie Richard et al. (eds.), *Mer et montagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 57-72.

¹⁴ On peut notamment citer le travail fondamental de Philippe Joutard, *L'Invention du Mont Blanc*, Paris, Gallimard, 1986, 224 p ; ceux réunis autour de Jean-François Bergier (dir.), *La découverte des Alpes: actes du Colloque Latsis 1990, Zurich, 1er - 2 novembre 1990*, Basel, Schwabe, 1992, 302 p ; ou encore les réflexions menées par Walter S. Gibson, « La glorification de la montagne : le paysage alpestre dans l'art de Pieter Bruegel l'Ancien » dans Congrès National des Sociétés Savantes (dir.), *La montagne et ses images du peintre d'Akrésilas à Thomas Cole: actes du 116e Congrès National des Sociétés Savantes, Chambéry, 1991*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, p. 177-200.

¹⁵ Paul Guichonnet (dir.), *Histoire et civilisations des Alpes. Destin historique (Vol.1)*, Toulouse, Privat, 1980, 420 p.

¹⁶ *Quelle spécificité montagnarde ? Revue de géographie alpine*, vol. 77, n°1-3, 1989, 349 p.

¹⁷ Thomas Busset et Jon Mathieu (dir.), *Des Alpes traversées aux Alpes vécues*, Zürich, Chronos, 1996, p. 17.

¹⁸ Jean-Paul Bozonnet, *Des monts et des mythes. L'imaginaire social de la montagne*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1992, p. 6.

¹⁹ *Ibid.*

Lucerne, autour d'historiens et historiennes venant de tout l'arc alpin²⁰. L'association impulse quelques années plus tard, avec l'Università della Svizzera italiana, la fondation de l'Istituto di Storia delle Alpi (ISAlp) en 2000, devenu depuis le Laboratorio di Storia delle Alpi (LabiSAIp). L'activité de l'association et du laboratoire se mesure avec la parution régulière de numéros de la revue trilingue *Histoire des Alpes*²¹. En France, le laboratoire d'excellence (Labex) ITTEM (Innovations et Transitions Territoriales en Montagne)²² permet depuis 2011 d'animer la recherche sur ces thématiques dans un cadre interdisciplinaire. Les institutions culturelles ont aussi participé au soutien de cette recherche. La revue trimestrielle *L'Alpe* est lancée à la fin de l'année 1998 par les éditions Glénat en collaboration avec le Musée dauphinois. Les géographes se sont intéressés tôt à cette question, tels Raoul Blanchard qui, dans *Les Alpes et leur destin* paru en 1958, proposait d'examiner « ces civilisations de montagne, celles des Alpes françaises »²³. Et plus généralement, il faut souligner le rôle de la *Revue de géographie alpine* depuis 1913 dans l'entretien d'un dynamisme de recherche constant, sur l'arc alpin d'abord, puis sur d'autres montagnes du monde.

Cette émulation s'est poursuivie dans les années 2000. Les travaux de médiévistes ont significativement participé à l'écriture d'une histoire des territoires de montagnes en faisant dialoguer les études à partir de différents massifs européens²⁴. L'ouvrage collectif et plurilingue *Les Alpes ! Pour une histoire de la perception européenne depuis la Renaissance*²⁵ ou encore celui de Jon Mathieu, *Storia delle Alpi*²⁶ ont aussi constitué des jalons importants. Les approches consistant à envisager la montagne comme le produit d'une histoire politique et culturelle, voire idéologique, se sont renforcées²⁷. Quelques

²⁰ Voir le site en ligne : <https://www.labisalp.arc.usi.ch/it/aisa>.

²¹ Le premier numéro de la revue est paru en 1996. Voir son site et tous les numéros parus depuis : <https://www.labisalp.arc.usi.ch/it/pubblicazioni/storia-delle-alpi-geschichte-der-alpen>.

²² Initialement Innovation et Territoires de Montagnes (ITEM) en 2011, la structure a changé de nom en 2020 lors de la reconduction du contrat dans le cadre du programme « Investissements d'avenir ».

²³ Raoul Blanchard, *Les Alpes et leur destin*, Paris, Fayard, 1958, p. 17.

²⁴ Voir notamment Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (dir.), *Montagnes médiévales. XXXIVe Congrès de la SHMES, Chambéry, 23-25 mai 2003*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, 450 p.

²⁵ Jon Mathieu et Simona Boscani Leoni (dir.), *Les Alpes! Pour une histoire de la perception européenne depuis la Renaissance*, Bern ; New York, P. Lang, 2005, 455 p.

²⁶ Jon Mathieu, *Storia delle Alpi (1500-1900) : ambiente, sviluppo e società*, Bellinzona, Casagrande, 2004, 310 p.

²⁷ François Walter, « La montagne alpine : un dispositif esthétique et idéologique à l'échelle de l'Europe », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 2005, n° 52-2, p. 64-87 ; Odile Kammerer, « Les Vosges sont-elles une montagne au Moyen Âge ? » dans *Montagnes médiévales. XXXIVe Congrès de la SHMES, Chambéry*,

ouvrages en particulier constituent des références majeures. Le livre de Bernard Debarbieux et Gilles Rudaz sur la construction des imaginaires politiques et les territorialités, a consolidé l'idée d'une construction culturelle et politique de la montagne²⁸. L'archéologie de cette construction s'arrête toutefois au XVIII^e siècle, sans remonter plus en amont : elle a donc contribué à alimenter la curiosité qui a donné lieu à la présente thèse. Dans une démarche d'histoire des savoirs, la thèse d'Étienne Bourdon publiée en 2011 a démontré le rôle du voyage et des savoirs dans la découverte et la construction culturelle des Alpes²⁹. L'ouvrage de Stéphane Gal enfin, *Histoires verticales*, paru en 2017, présente le fruit de plusieurs années de recherches sur les usages politiques et culturels de la montagne entre les XIV^e et XVIII^e siècles³⁰. Forts de tous ces travaux et de ceux menés sur d'autres massifs, des essais d'histoire comparée ont aussi été réalisés, tels que celui de Fabrice Mouthon sur les anciennes populations de montagne³¹. Et tout récemment Jon Mathieu a proposé trois ouvrages : un premier par le prisme d'une histoire environnementale des Alpes, un second sur les montagnes sacrées et un dernier, avec Nelly Valsangiacomo, sur les paysages sensibles des Alpes³². La dernière décennie a par ailleurs vu la publication de plusieurs ouvrages collectifs, mettant l'accent sur le nécessaire croisement des disciplines pour aborder l'objet « montagne » dans toute sa complexité³³. Cette thèse s'en nourrit, et se situe en ce sens à la confluence de l'histoire sociale, culturelle et environnementale des savoirs et des territoires de montagne.

23-25 mai 2003, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 23-39 ; André Siganos et Simone Vierne (dir.), *Montagnes imaginées, montagnes représentées. Nouveaux discours sur la montagne de l'Europe au Japon*, Grenoble, ELLUG, 2000 ; Marina Frolova, « La représentation et la connaissance des montagnes du monde : Pyrénées et Caucase au filtre du modèle alpin », *Revue de Géographie Alpine*, 2001, vol. 89, n° 4, p. 159-172.

²⁸ Bernard Debarbieux et Gilles Rudaz, *Les faiseurs de montagne. Imaginaires politiques et territorialités (XVIIIe-XXIe siècle)*, Paris, CNRS Editions, 2010, 373 p.

²⁹ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ..., op. cit.*

³⁰ Stéphane Gal, *Histoires verticales. Les usages politiques et culturels de la montagne (XIVe-XVIIIe siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018, 446 p.

³¹ Fabrice Mouthon, *Histoire des anciennes populations de montagne. Des origines à la modernité. Essai d'histoire comparée*, Paris, L'Harmattan, 2011, 373 p.

³² Jon Mathieu, *The Alps: An Environmental History*, traduit par Rose Hadshar, Cambridge, Polity Press, 2019, 216 p ; Jon Mathieu, *Mount sacred: A Brief Global History of Holy Mountains Since 1500*, Winwick, The White Horse Press, 2023, 170 p ; Nelly Valsangiacomo et Jon Mathieu, *Paysages sensibles des Alpes. Toucher, goûter, sentir, entendre, voir*, Lausanne, Antipodes, 2024, 128 p.

³³ Michaël Attali, Anne Dalmasso et Anne-Marie Granet-Abisset (dir.), *Innovation en territoire de montagne. Le défi de l'approche interdisciplinaire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2014, 226 p ; Stéphane Gal et Marie-Christine Fourny (dir.), *Montagne et liminalité. Les manifestations alpines de l'entre-deux (XVIe-XXIe siècle)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2018, 248 p ; Malek Bouhaouala, Marie-Christine Fourny et Stéphane Gal (dir.), *La montagne en question(s). Enjeux et controverses à partir des Alpes*, Grenoble, UGA éditions, 2023, 224 p.

Les Alpes ont globalement d'abord attiré l'attention des géographes puis celle des historiens. Mais plusieurs études sur d'autres territoires de montagnes européennes ont également nourri cette réflexion. Sur les Pyrénées, il existe la thèse de Serge Briffaud publiée en 1994, ouvrage majeur qui a ouvert la voie à une réflexion selon une approche culturelle dans l'étude des territoires de montagne³⁴. En portant sur un massif montagneux qui comporte des caractéristiques similaires aux Alpes – haute montagne, administration politique partagée – cette étude menée sur les perceptions des Pyrénées a comblé des carences et posé des bases, tant dans le rapport à l'objet « montagne », que dans les méthodes et les questionnements posés. Les massifs de moyenne montagne constituent aussi une matière riche d'étude et source de croisement des réflexions³⁵. Actuellement, une thèse est menée par Jean-Baptiste Ortlieb pour réaliser une histoire environnementale des sommets des Vosges méridionales entre le XIII^e et le XVIII^e siècle³⁶.

Ces travaux, s'ils utilisent à des degrés variables les images comme source d'étude, le font de façon secondaire. L'approche que j'adopte consiste à inverser ce rapport méthodologique entre sources textuelles et sources figurées. Elle doit donc aussi puiser dans les travaux menés en histoire des représentations et notamment des images visuelles.

Des représentations au paysage : l'importance de la visualité

L'article de Roger Chartier, « Le monde comme représentation »³⁷ paru à la fin des années 1980 dans la revue des *Annales* est sans doute l'une des réflexions qui a participé à amorcer un tournant majeur dans le courant de l'histoire culturelle³⁸, devenant un marqueur pour tout un courant d'historiens et d'historiennes venues de l'histoire des mentalités. L'historien y appelait notamment à « tenir, corollairement, ces représentations collectives comme les matrices de pratiques constructrices du monde social lui-même »³⁹. Les travaux

³⁴ Serge Briffaud, *Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne à la croisée des regards (XVI^e-XIX^e siècle)*, Toulouse, Archives Départementales des Hautes-Pyrénées, 1994, 622 p.

³⁵ Olivier Poujol, « L'invention du Massif Central », *Revue de géographie alpine*, 1994, vol. 82, n° 3, p. 49-62.

³⁶ Jean-Baptiste Ortlieb, « Histoire environnementale des sommets des Vosges méridionales (XIII^e-XVIII^e siècle) », thèse en préparation depuis le 12 octobre 2018 à l'Université de Strasbourg et d'Antwerpen, sous la direction d'Isabelle Laboulais et de Tim Soens, au sein de l'UMR 7363 SAGE.

³⁷ Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1989, vol. 44, n° 6, p. 1505-1520.

³⁸ Voir notamment l'ouvrage codirigé par Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, 455 p. La question a ensuite été posée frontalement par Peter Burke, *What is Cultural History?*, Cambridge, Polity, 2005, 152 p.

³⁹ R. Chartier, « Le monde comme représentation », art cit, p. 1513.

en histoire visuelle, développés plus récemment, ont permis d'affermir le parti pris de prendre les images visuelles comme base d'étude⁴⁰. L'abondance des travaux sur ce sujet ne permettant pas d'en faire une synthèse exhaustive, je me concentrerai sur les travaux qui ont porté sur les liens entre représentations et territoires. Le territoire est entendu ici, et pour le dire de façon ramassée, comme un espace délimité, structuré et représenté, selon la définition qu'en a proposé François Walter dans la lignée de Jean-Luc Piveteau⁴¹.

L'association de ces deux concepts en mobilise nécessairement un troisième : le paysage. Il est un objet dont de multiples disciplines, de la géographie à l'architecture, en passant par l'histoire de l'art et la littérature, se sont saisies, avec des acceptions parfois très variées. La trajectoire dans laquelle mes travaux s'inscrivent est celle impulsée par Augustin Berque. Celui-ci a défini le paysage comme une « médiance »⁴², tandis qu'Alain Corbin a appelé à son impérative historicisation⁴³. Les travaux de François Walter, ensuite, ont permis de faire la démonstration de l'usage du territoire de montagne, *via* le paysage, comme outil identitaire⁴⁴. Le paysage est donc moins une représentation du territoire que de la territorialité. On doit à Claude Raffestin une complexe définition de ce terme appliqué aux sociétés humaines⁴⁵. Ma réflexion s'ancre dans celle-ci, en appréhendant la territorialité comme un ensemble de relations entre un groupe humain et le territoire. Pour le dire autrement, le paysage est une expression des façons d'être en lien avec le territoire. La conjugaison de la notion de « médiance » avec celle plus large de représentation implique aussi de réfléchir en prenant en compte la notion de lisibilité. En adoptant une tout autre méthode, James C. Scott a aussi souligné le rôle de la lisibilité comme « enjeu crucial de

⁴⁰ Avant le déploiement des *visual studies*, on peut penser à l'ouvrage du philosophe Régis Debray, *Vie et mort de l'image. Une histoire du regard en Occident*, Paris, Gallimard, 1992. Outre-Atlantique, on peut notamment citer les travaux de Daniela Bleichmar qui a proposé des études relevant de la *visual history*. Voir Daniela Bleichmar, *Visual voyages. Images of Latin American nature from Columbus to Darwin*, New Haven, Yale University Press, 2017, 226 p ; Daniela Bleichmar et Vanessa R. Schwartz, « Visual History: The Past in Pictures », *Representations*, 1 février 2019, vol. 145, n° 1, p. 1-31.

⁴¹ François Walter, « Comment construire le récit d'un territoire national », *La costruzione del paesaggio agrario nell'Età moderna*, 2012, p. 89-96 ; Jean-Luc Piveteau, « Le territoire est-il un lieu de mémoire ? », *Espace géographique*, 1995, vol. 24, n° 2, p. 113-123.

⁴² Augustin Berque, *Écoumène: introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000, p. 128.

⁴³ Alain Corbin, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 2001, 190 p.

⁴⁴ François Walter, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16e-20e siècle)*, Paris, EHESS, 2004, p. 8.

⁴⁵ Claude Raffestin, « Paysage et territorialité », *Cahiers de géographie du Québec*, 1977, vol. 21, n° 53-54, p. 123 ; C. Raffestin, « Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale ? », *Geographica Helvetica*, 1986, n° 2, p. 91-96.

gouvernement »⁴⁶. Or, la visibilité et la lisibilité – deux métaphores qui se retrouvent dans les possibles façons d’appréhender le paysage⁴⁷ – peuvent se rejoindre dans la visualité. Des travaux en histoire des sciences et des savoirs ont permis de relier la visualité et la pensée, tels que ceux de Jean-Marc Besse qui propose de réfléchir en termes de « pensées visuelles », et ceux de Rafael Mandressi sur les cultures visuelles des sciences⁴⁸. Leur réflexion résonne avec la notion de « pensée figurative » forgée par Pierre Francastel dans le milieu des années 1960⁴⁹. C’est ce type de paysages, ceux dont l’expression est visuelle, qui font l’objet de cette thèse.

Les années 2010 ont permis de revisiter les images et de souligner la fécondité de leur étude. On peut ici aussi remarquer l’apport de différentes disciplines en la matière : histoire de l’art, mais aussi anthropologie et philosophie⁵⁰.

La traduction graphique de la territorialité sous forme de paysage nécessite le concours de plusieurs savoirs liés au territoire et à la figuration, et donc la mobilisation des travaux menés en histoire des sciences, des techniques et surtout des savoirs géographiques au sens large.

Au-delà des sciences et des techniques : les savoirs (géographiques)

Les figurations sont des objets qui résultent de la mise en forme de savoirs. Les travaux menés en histoire des savoirs et notamment des savoirs géographiques sont donc des outils

⁴⁶ James C. Scott, *L’œil de l’État. Moderniser, uniformiser, détruire*, traduit par Olivier Ruchet, Paris, La Découverte, 2021, p. 16.

⁴⁷ François Walter, « Le paysage incertain. Réflexions sur les temporalités paysagères dans le contexte helvétique », *Revue de géographie alpine*, 2006, vol. 94, n° 3, p. 5.

⁴⁸ Jean-Marc Besse, « Cartographie et pensée visuelle. Réflexions sur la schématisation graphique » dans *Les usages des cartes (XVIIe - XIXe siècle). Pour une approche pragmatique des productions cartographiques*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2008, p. 19-32 ; Rafael Mandressi, « Le regard scientifique : cultures visuelles des sciences » dans *Histoire des sciences et des savoirs. 1. De la Renaissance aux Lumières*, Seuil., Paris, 2015, p. 231-253.

⁴⁹ Pierre Francastel, *La Figure et le Lieu. L’ordre visuel du Quattrocento*, Paris, Gallimard, 1967, 368 p ; voir aussi Jérôme Baschet et Pierre-Olivier Dittmar, « Introduction. Partie II - Pensée figurative et analyse des images » dans *Les images dans l’Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015, p. 195-197.

⁵⁰ En anthropologie, on peut notamment retenir les travaux de Philippe Descola, *La fabrique des images. Visions du monde et formes de la représentation [exposition, Paris, Musée du quai Branly, 16 février 2010-11 juillet 2011]*, Paris, Somogy éd. d’art Musée du quai Branly, 2010, 224 p ; Philippe Descola, *Les formes du visible. Une anthropologie de la figuration*, Paris, Éditions du Seuil, 2021, 758 p ; et ceux de Bruno Latour, « Les “vues” de l’esprit. Une introduction à l’anthropologie des sciences et des techniques » dans Emmanuel Alloa (dir.), *Penser l’image II. Anthropologie du visuel*, Dijon, Les presses du réel, 2015, p. 207-256. En histoire de l’art, ceux de Keith P. F. Moxey, *Le temps visuel. L’image dans l’histoire*, traduit par Françoise Jaouën, Dijon, les Presses du réel, 2016, 240 p ; et des études menées à partir de la peinture comme celle de Svetlana Alpers, *L’art de dépeindre. La peinture hollandaise au XVIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1990, 401 p.

de réflexion privilégiés de cette enquête. Les savoirs géographiques peuvent prendre la forme de cartes, sans que cela soit systématique compte tenu des formes plurielles que peut prendre leur visualisation de ces savoirs aux XVI^e et XVII^e siècles. Autre champ très investi par les chercheurs et chercheuses, il a aussi connu des évolutions majeures au cours des cinq dernières décennies. Numa Broc l'évoque dans ce passage :

Là est évidemment l'essentiel pour le géographe, et nous jugeons aujourd'hui une carte ancienne en fonction de l'exactitude du dessin des côtes, des cours d'eau, des lacs, en fonction aussi de la précision dans la localisation des lieux habités, principaux points de repères du cartographe⁵¹.

Pendant toute une période, l'étude des cartes anciennes se situait dans une perspective d'histoire des savoirs positiviste, consistant à évaluer les « progrès » de différentes matières, y compris en géographie. Depuis, de nombreux travaux ont montré la nécessité de dépasser cette lecture, mais l'emprise de cette façon de penser reste suffisamment forte pour qu'il soit nécessaire de réaffirmer qu'emprunter à la démarche de l'histoire des savoirs ne signifie pas juger ceux-ci en termes de « défauts » ou de « progrès ». On doit toutefois à François de Dainville, des travaux en histoire des savoirs géographiques qui ont durablement marqué le champ, dès les années 1940 mais surtout dans les années 1960, dont la première monographie sur Jean de Beins, parue en 1968⁵².

Le *spatial turn* des années 1980 et 1990 a conduit à reconsidérer les cartes comme objets d'histoire, avec la parution d'ouvrages et de collections qui demeurent, quarante ans après, des références⁵³. Au début des années 2000, les travaux de Jean-Marc Besse ont considérablement enrichi ces questions en s'attachant à étudier la formation du savoir géographique, et donc le rapport à l'espace et au territoire⁵⁴. Dans cette veine, les études dirigées par Isabelle Laboulais ont permis d'éclairer les opérations techniques de

⁵¹ Numa Broc, *La géographie de la renaissance (1420-1620)*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1980, p. 77.

⁵² François de Dainville, *Cartes anciennes du Languedoc (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Montpellier, Société Languedocienne de Géographie, 1961, 228 p ; François de Dainville, *Le langage des géographes. Termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Réimpression photographique de l'édition de 1964., Paris, Picard, 2002, 384 p. F. De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins...*, *op. cit.*

⁵³ John Brian Harley, David Alfred Woodward et Matthew H. Edney (eds.), *The history of cartography*, Chicago, Univ. of Chicago Press, 1987 ; Christian Jacob, *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Michel, 1992, 537 p.

⁵⁴ Jean-Marc Besse, *Les grandeurs de la Terre. Aspects du savoir géographique à la Renaissance*, Lyon, ENS Éditions, 2003, 420 p ; Jean-Marc Besse, Hélène Blais et Isabelle Surun (dir.), *Naissances de la géographie moderne (1760 - 1860) : lieux, pratiques et formation des savoirs de l'espace*, Lyon, ENS, 2010, 286 p.

production et les pratiques de consultation, particulièrement aux XVIII^e et XIX^e siècles⁵⁵. La réception des figurations que j’analyse, notamment cartographiques, ne sera pas étudiée, mais je m’appuie sur l’idée que « la carte est une institution sociale orientant le comportement des acteurs sociaux »⁵⁶ et que c’est en partie ce qui justifie d’analyser leur élaboration. Le champ des savoirs géographiques a bénéficié d’une mise à jour de l’état de la recherche à la faveur de la question d’histoire moderne du programme d’agrégation en 2017 et 2018. Cette question a motivé la parution de plusieurs ouvrages collectifs portant sur les interactions entre les sciences, les techniques, les pouvoirs et les sociétés en Europe⁵⁷.

Des études menées récemment ont permis d’enrichir la connaissance de ce sujet sur des périodes antérieures telle que celle d’Axelle Chassagnette sur les savoirs dans le Saint-Empire⁵⁸. Les médiévistes ont pour leur part favorisé la reconsidération de certaines cartes, telles que les cartes locales⁵⁹. Dans la dernière décennie, des travaux de géographes ont aussi permis de repenser et de redéfinir la cartographie : on peut notamment souligner les travaux d’Élise Olmedo en géographie et le concept de « cartographie sensible »⁶⁰ qu’elle a proposé. Celui-ci offre des clés d’analyse pour partie pertinentes pour la cartographie pré-institutionnelle et l’étude de la matérialité des cartes, qui fait partie intégrante des ambitions de ce travail. Tous ces travaux ont permis de repenser les notions de sciences, en posant plutôt les questions en termes de savoirs. Cette approche est plus souple en même temps qu’elle élargit les questions liées aux connaissances et à leurs usages. Parallèlement, il faut souligner le rôle joué par les collectionneurs et les érudits qui

⁵⁵ Voir notamment Isabelle Laboulais-Lesage (dir.), *Comblent les blancs de la carte. Modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques (XVI^e-XX^e siècle)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2004, 314 p ; Isabelle Laboulais (dir.), *Les usages des cartes (XVII^e - XIX^e siècle). Pour une approche pragmatique des productions cartographiques*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008, 285 p.

⁵⁶ Pierre Lascoumes, « Gouverner par les cartes », *Genèses*, 19 octobre 2007, n° 68, n° 3, p. 3.

⁵⁷ Voir par exemple Benjamin Deruelle, Aurélien Ruellet et Camille Blachère (dir.), *Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés: 1500-1789*, Paris, Armand Colin, 2016 ; Chantal Grell et Robert Halleux, *Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés en Europe (France, Angleterre, Italie, Pays-Bas). De la fin du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle*, Malakoff, Armand Colin, 2016 ; Jérôme Lamy, « Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés à l’époque moderne: Essai bibliographique », *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, 1 novembre 2017, n° 136, p. 11-32.

⁵⁸ Voir notamment l’ouvrage issu de sa thèse de doctorat : Axelle Chassagnette, *Savoir géographique et cartographie dans l’espace germanique protestant (1520-1620)*, Geneve, Droz, 2018, 620 p.

⁵⁹ Juliette Dumasy-Rabineau, Camille Serchuk et Emmanuelle Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales en Europe au Moyen âge et à la Renaissance*, Paris, le Passage, 2022, 320 p.

⁶⁰ Élise Olmedo, *Cartographie sensible. Tracer une géographie du vécu par la recherche-crédation*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2015, 505 p.

dénichent et mettent au jour des documents anciens, qu'en tant que chercheurs et chercheuses l'on peinerait parfois à trouver, surtout dans le champ des collections privées. Les ouvrages de Giorgio et Laura Aliprandi, et ceux de Jacques Mille sont ainsi de commodes outils de travail qui offrent un premier état des lieux sur la matière disponible tout en suggérant des pistes de prospection⁶¹.

Bien que je m'appuie sur ces travaux, cette étude n'a pas pour ambition de s'inscrire dans une stricte réflexion d'histoire des sciences et des savoirs. L'objet de ce travail relève davantage de l'histoire des territorialités dans les Alpes, c'est-à-dire des manières d'habiter⁶² – *a minima* d'être en relation avec – les espaces de montagne.

Entre construction du territoire et construction de la « nature » : l'environnement

Dans un article paru en 2000, Geneviève Massard-Guilbaud énonçait que l'histoire de l'environnement « n'est donc pas une spécialité nouvelle, encore moins une nouvelle mode, mais une dimension que chaque historien devrait intégrer comme il le fait ou devrait le faire pour le genre »⁶³. Les bases n'étaient pourtant pas nulles à cette date⁶⁴, mais ce champ d'histoire était relativement peu investi en France et en Europe. Ce souhait a semble-t-il été entendu. Alors que ce domaine était déjà bien investi aux États-Unis depuis les années 1970, en France les deux dernières décennies ont vu une explosion de sujets adoptant cette dimension. Preuve en est avec la création en 2008-2009 du Réseau Universitaire de

⁶¹ Laura Aliprandi et Giorgio Aliprandi, *Les grandes Alpes dans la cartographie 1482 - 1885. Volume 1*, Grenoble, Libris, 2005 ; Giorgio Aliprandi et Laura Aliprandi, *Les grandes Alpes dans la cartographie, 1482-1885. Volume 2*, Grenoble, Libris, 2007, 383 p ; Jacques Mille, *Les Hautes-Alpes. Cartes géographiques anciennes (XVe siècle - mi XIXe siècle)*, Marseille, J. Mille, 2011, 330 p ; Jacques Mille, *Le Dauphiné. Une représentation des territoires à partir des cartes géographiques anciennes.*, Turriers, Naturalia publications, 2013, 366 p. Et tout récemment Jacques Mille et Philippe Rigaud, *Plans et cartes de Provence et du Languedoc. Étude du Recueil de la Société des Amis du Vieux Toulon et sa Région*, Le Rove, Centre Littéraire d'Impression Provençal, 2023, 240 p.

⁶² Sur le concept d'habiter, voir notamment l'épilogue « Habiter l'espace terrestre, du lieu au Monde » dans Michel Lussault, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil, 2007, p. 347-351. Voir aussi Jean-Marc Besse, *Habiter. Un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 2013, 250 p.

⁶³ Geneviève Massard-Guilbaud, « De la « part du milieu » à l'histoire de l'environnement », *Le Mouvement Social*, 2002, no 200, n° 3, p. 71. L'année précédente voyait la création de l'European Society for Environmental History (ESEH).

⁶⁴ Voir par exemple François Walter, *Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du XVIIIe siècle à nos jours*, Carouge-Genève, Editions Zoé, 1990, 295 p ; Marie-Claire Robic (dir.), *Du milieu à l'environnement : pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, 1992, 343 p ; Robert Delort et François Walter, *Histoire de l'environnement européen*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, 352 p.

Chercheurs et Chercheuses en Histoire Environnementale (RUCHE)⁶⁵. Si les contemporanéistes s'en sont bien saisi, les modernistes demeurent moins nombreux à se revendiquer de cette approche⁶⁶. *L'environnement à l'époque moderne*⁶⁷ a ainsi permis de rassembler certains et certaines modernistes ayant investi cette approche. Dans un autre ouvrage collectif paru la même année, les directeurs de publication exposaient en introduction que « l'interaction entre les différentes formes de pouvoirs et l'environnement [...] a cependant plus été abordée par la bande que frontalement »⁶⁸ pour les périodes médiévales et modernes, tout en rappelant une précoce et intense politisation de l'environnement⁶⁹. Sur la même chronologie que cette étude et sur une aire spatiale proche, on peut se référer aux travaux d'Annie Antoine⁷⁰ et aux recherches de Raphaël Morera à propos de l'administration et la maîtrise d'autres territoires particuliers : les marais⁷¹.

Les recherches sur les rapports des sociétés à l'environnement ont été enrichies, là aussi, par les travaux d'autres disciplines de sciences humaines et sociales. Philippe Descola a ainsi démontré, en s'appuyant sur un ensemble de travaux de diverses disciplines, la construction européenne et occidentale de la distinction entre nature et culture, autrement dit la séparation entre un milieu humain et des écosystèmes non humains⁷². Il a notamment participé à questionner l'ontologie naturaliste dans laquelle baigne l'Europe. Ses travaux résonnent avec ceux de la philosophe et historienne états-unienne Carolyn Merchant et son

⁶⁵ Le réseau administre un site sur la plateforme hypothèses.org : <https://leruche.hypotheses.org/>.

⁶⁶ Raphaël Morera indiquait, comme exemples de sujets intéressants encore peu étudiés pour le parcours Études environnementales du Master « Savoirs en Sociétés » de l'EHESS, les « sujets d'histoire moderne 16e-18e ».
https://www.ehess.fr/sites/default/files/structure/fichiers/exemples_de_sujets_interessants_encore_peu_etudies.pdf, (dernière consultation 29 janvier 2024). On peut toutefois renvoyer à ses travaux ainsi qu'à ceux, pour n'en retenir que quelques-uns, de Patrick Fournier, Grégory Quenet et plus récemment d'Émilie-Anne Pépy et Benjamin Furst.

⁶⁷ Collectif, *L'environnement à l'époque moderne*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2018, 183 p.

⁶⁸ Laurent Coumel, Raphaël Morera et Alexis Vrignon, « Introduction générale. Pouvoir·s et environnement : une relation étroite et paradoxale » dans *Pouvoirs et environnement. Entre confiance et défiance, XVIe-XXIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 8-9.

⁶⁹ Raphaël Morera, Laurent Coumel et Alexis Vrignon, « Conclusion. Pouvoir·s et environnement » dans *Ibid.*, p. 239.

⁷⁰ Annie Antoine, *Le paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 340 p.

⁷¹ Raphaël Morera, *L'assèchement des marais : en France au XVIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, 266 p.

⁷² Philippe Descola, *Les natures en question*, Paris, Odile Jacob, 2018 ; Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, s.l., 2018.

ouvrage *The Death of Nature*⁷³, qui a participé à impulser des réflexions conjuguant histoire des sciences et histoire de l’environnement dès les années 1980. Ces travaux ont contribué à nourrir certains des questionnements de cette thèse, en particulier concernant la façon dont les figurations expriment et concourent à l’instauration de ce rapport à l’environnement. Entre les savoirs géographiques – notamment la cartographie – et l’environnement, des passerelles ont déjà été construites. À partir de la question des cours d’eau en Alsace et au Canada, Benjamin Furst a par exemple émis des propositions sur l’intérêt de l’usage de la cartographie en histoire environnementale⁷⁴. Cette recherche s’en inspire et entend contribuer à nourrir des interrogations sur la fertilité de l’usage des figurations dans les études environnementales.

C’est à la lumière de tous ces travaux et champs historiographiques qu’il m’est possible d’entreprendre une étude nouvelle : celle d’une histoire de la mise en intelligibilité des territoires de montagne, à partir de figurations manuscrites des Alpes, dans la perspective d’éclairer une histoire des territorialités, en prenant pour terrain des espaces qui ne sont pas pensés comme des normes, ou qui, *a minima*, constituent des spécificités pour les puissances qui y exercent leur autorité.

Enquêter sur une « période “grise” » des représentations des Alpes

Une période grise : nuances des regards et délaissé historiographique

Le *Paysage de Grenoble* est produit dans « une période “grise” »⁷⁵ de l’histoire des représentations des Alpes, pour reprendre une formule d’Émilie-Anne Pépy. L’historienne désigne ainsi le XVII^e siècle, en rappelant qu’il est enchâssé entre un XVI^e siècle tantôt analysé comme la fin d’une période d’effroi vis-à-vis de la montagne, tantôt comme l’époque de la première découverte de cette dernière ; et un XVIII^e siècle qui parerait plus ou moins brusquement les montagnes d’intérêt et de lumières quand naturalistes et peintres

⁷³ Carolyn Merchant, *The death of nature : women, ecology, and the scientific revolution*, New York, Harper & Row, 1989, 348 p ; récemment traduit en français Carolyn Merchant, *La mort de la nature : les femmes, l’écologie et la révolution scientifique*, traduit par Margot Lauwers, Marseille, Wildproject, 2021, 454 p.

⁷⁴ Benjamin Furst, « La cartographie au service de l’histoire environnementale des cours d’eau (Alsace-Canada, XVII^e-XVIII^e siècles) » dans *Écrire l’histoire environnementale au XXI^e siècle. Sources, méthodes, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 155-176.

⁷⁵ Emilie-Anne Pépy, « “Désert terrible” ou reflet de l’Eden : représentations des montagnes, l’exemple de la Grande Chartreuse », *Histoire des Alpes - Storia delle Alpi - Geschichte der Alpen. Traditions et modernités*, 2007, n° 12, p. 262.

se décident à leur accorder de l'intérêt. Numa Broc affirmait ainsi que « le XVII^e siècle marque [...] une nette régression » par rapport aux hommes de la Renaissance qui manifestaient un certain intérêt pour les pics et les glaciers⁷⁶. Le gris que la chercheuse évoque n'indique pas une période terne mais invite à considérer qu'à ce moment, des regards variés sur les territoires de montagne cohabitent, incitant les chercheurs et chercheuses à l'analyser avec plus de nuances⁷⁷. Elle prolonge et affine l'idée d'Yvonne Bélanger selon laquelle la montagne n'est pas une catégorie topographique reconnue au même titre que d'autres au XVI^e siècle⁷⁸. C'est précisément sur cette période que l'on peine à qualifier, sur ces quelques décennies allant de la fin du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle que va porter cette analyse. Pourquoi s'y arrêter plus particulièrement entre 1580 et 1630 ? Cette périodisation d'une cinquantaine d'années n'est pas « une chose délimitée et vivant de sa vie propre »⁷⁹. Politiquement, 1580 marque en Savoie le début du règne de Charles-Emmanuel I^{er} qui engage un tournant dans l'exercice politique en lien au territoire⁸⁰. J'y reviendrai spécifiquement dans le chapitre 6. Initialement, cette étude avait pour ambition de porter jusqu'au début des années 1660. Cette décennie correspond à un renforcement de l'encadrement de la vie intellectuelle et savante en Europe occidentale. En 1662, la Royal Society est fondée en Angleterre ; en 1666, l'académie royale des Sciences voit le jour en France. La centralisation des savoirs et des pratiques qui se met en place, avant leur institutionnalisation et l'instauration des professions à leur tour⁸¹, s'accompagne d'une normalisation grandissante des procédés de figuration du territoire. Le « bricolage »⁸² et les solutions trouvées au cas par cas, jusque-là laissées à l'appréciation et

⁷⁶ Numa Broc, *Les Montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIII^e siècle*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1969, p. 15.

⁷⁷ E.-A. Pépy, « « Désert terrible » ou reflet de l'Eden », art cit, p. 262.

⁷⁸ Yvonne Bellenger, « Les paysages de montagne. L'évolution des descriptions du début à la fin du XVI^e siècle » dans Yves Giraud (dir.), *Le paysage à la Renaissance. Actes du 5^e colloque de l'Association Renaissance, Humanisme, Réforme en mai - juin 1985 à Cannes*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1988, p. 121-133.

⁷⁹ Patrick Boucheron, *Ce que peut l'histoire. Leçon inaugurale prononcée le jeudi 17 décembre 2015*, Paris, Collège de France / Fayard, 2016, 72 p.

⁸⁰ Stéphane Gal, « Les Alpes en majesté. L'identité princière au risque de la montagne chez les ducs de Savoie » dans *Les territoires du risque*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, p. 179-201.

⁸¹ Voir notamment Nicolas Verdier, *La carte avant les cartographes. L'avènement du régime cartographique en France au XVIII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 211-315 ; Paolo Rossi, *Aux origines de la science moderne*, traduit par Patrick Vighetti, Paris, Seuil, 2004 (1^{ère} éd. 1999, *La Nascità della Scienza moderna in Europa*), p. 293-302 ; J.-M. Besse, H. Blais et I. Surun (dir.), *Naissances de la géographie moderne, 1760 - 1860, op. cit.*

⁸² Le terme de « bricolage » n'est pas à entendre dans un sens dépréciatif, mais comme qualificatif de pratiques qui reposent sur le tâtonnement et le recours à des méthodes qui ne sont pas toujours strictement

à l'intelligence des auteurs, sont de plus en plus remplacées par des réglementations qui régissent les pratiques et font advenir une homogénéisation des figurations. La fonction de *cartographe*, apparaît en tant que telle. Il existe désormais une formation commune pour ceux qui seront chargés de réaliser des représentations du territoire. Un basculement s'opère alors et invite à d'autres questionnements que ceux que je souhaitais poser dans le cadre de cette recherche. Si la réflexion d'ensemble s'inscrivait entre ces dates extrêmes, dans les faits, les documents collectés se concentrent majoritairement sur une période allant des dernières années de la décennie 1590 aux années 1630. En France, cela correspond aux années d'exercice du pouvoir d'Henri IV qui engage, avec les recommandations de son plus proche conseiller Sully, des entreprises de visualisation du territoire sur lequel il gouverne. Au sortir de décennies de confusion, de troubles religieux et civils qui ont traversé la société, s'agirait-il de mieux maîtriser le territoire à défaut de pouvoir contrôler les âmes ? Les années qui suivent sont aussi celles pendant lesquelles Louis XIII renforce son autorité.

Grise, cette période l'est aussi sur le plan historiographique. Peu d'études se sont concentrées sur ces quelques décennies qui apparaissent comme une phase de désintérêt, un vide, une parenthèse dans l'histoire des représentations de la montagne, de laquelle il n'y aurait pas grand-chose à dire. Comme le souligne Émilie-Anne Pépy, le XVIII^e siècle a suscité davantage d'études, en partie compte tenu de sources plus abondantes et plus accessibles. On peut faire l'hypothèse qu'avoir postulé que ce siècle était celui du vide – de la même façon que les territoires de montagne apparaissaient aux yeux de Fernand Braudel – a peu incité les chercheurs et chercheuses à s'y arrêter⁸³. Pourtant, la connaissance de l'existence du *Paysage de Grenoble* et de tout le recueil d'images dans lequel il se trouve, permet de renouveler l'analyse de cette période.

codifiées ou normées. Frank Lestringant l'emploie à propos des cosmographes dans Frank Lestringant, *L'atelier du cosmographe ou l'image du monde à la Renaissance*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 158 ; et Isabelle Surun à propos de la réalisation de cartes itinéraires : Isabelle Surun, « La carte itinéraire : un bricolage savant » dans *Opérations cartographiques*, Arles [Versailles], Actes Sud ENSP, 2017, p. 96-99.

⁸³ Il a toutefois été pris en compte par des études qui portaient sur des périodes plus larges comme dans les travaux d'É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.* ; Émilie-Anne Pépy, « Montagne(s) des naturalistes : l'invention de territoires scientifiques (XVI^e-XIX^e siècle) » dans *Les territoires du risque*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, p. 163-177 ; S. Gal, *Histoires verticales*, *op. cit.*

Territoire alpin, territoire de montagne

L'apparition du Vercors sur ce « paysage », en arrière-plan, dans une vraisemblance visuelle frappante, invite aussi à s'interroger sur la place de la montagne dans la définition des Alpes ; et de là, conduit à réactiver l'insoluble question de la définition de la montagne. Depuis plus d'un siècle au moins, l'interrogation revient régulièrement chez les géographes et les historiens. Lucien Febvre en 1922, reprenant *L'Évolution de la Terre et de l'Homme* de Lespagnol publié en 1905, s'insurge :

Quelle indécision ! « On donne le nom de montagnes à des hauteurs très faibles qui ne dépassent pas 200 mètres ; il est malaisé de déterminer le nombre de mètres à partir duquel la montagne devient une colline, la colline un monticule. [...] »⁸⁴.

Une décennie plus tard, en 1933, Raoul Blanchard affirme de son côté qu'« une définition de la montagne qui serait claire et englobante est en soi presque impossible à fournir »⁸⁵. Depuis, le débat ne cesse de se poser. Ma démarche n'est pas celle d'un géographe et ce travail n'a pas l'ambition d'apporter une réponse à cette interrogation. Je préférerai l'expression de *territoire de montagne* à celle de *montagne*. D'abord, parce que la montagne renvoie à *un* élément du territoire, ce qui lui fait comporter plusieurs limites. Ces limites sont d'abord épistémologiques, comme les références précédentes le montrent – qu'est-ce qui fait la montagne ? – mais aussi spatiales – à partir de quelle altitude et selon quelles conditions géomorphologiques peut-on parler de montagne ? Le *territoire de montagne* désigne quant à lui un fait social total, un système, régi par l'élément montagne, autrement dit un espace approprié dont la structure géographique, sociale, politique, culturelle est fonction de l'élément montagne. Partant, il me semble plus pertinent d'utiliser le terme de *territoire de montagne*, aussi car les documents que j'ai mobilisés pour cette étude ne donnent pas uniquement à voir *la* montagne à proprement parler – précisément, l'élément, en tant que saillance⁸⁶, n'est pas toujours visibilisé dans les figurations⁸⁷ – mais plus souvent des territoires, aussi bien vécus que fantasmés. Le problème posé en ces termes permettra aussi d'interroger l'absence de montagnes dans les images visuelles et de tenter

⁸⁴ Lucien Febvre, *La Terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, (1^è éd. 1922), France, Albin Michel, 1970, p. 209.

⁸⁵ Cité par B. Debarbieux et G. Rudaz, *Les faiseurs de montagne...*, *op. cit.*, p. 9.

⁸⁶ Samia Ounoughi, « La saillance et le discours sur le relief. Une introduction », *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, 18 septembre 2016, n° 104-2, p. 1-7.

⁸⁷ *Infra*, chapitre 7, p. 277-314.

d'en comprendre la signification. De cette façon, il est aussi question de relativiser l'aspect « montagne » de cette thèse : nous verrons qu'elle peut, malgré la valeur d'immuabilité qui lui est associée, être une variable parmi d'autres que l'on choisit de montrer ou de ne pas montrer. Enfin, les territoires de montagnes sont aussi appréhendés dans cette thèse en considérant que les États tendent à les construire comme des territoires de marginalités⁸⁸.

S'intéresser aux territoires de montagne impliquait alors de sortir d'une aire géographique calquée sur des limites politiques, et de décentrer la question en la posant au niveau des Alpes occidentales. Cette étude s'inscrit donc au sein des Alpes occidentales. À certaines occasions, de brèves incursions dans les Alpes centrales auront lieu. Ce bornage spatial n'a pas de coïncidence avec une limite politique. Une cohérence culturelle serait peut-être présente mais serait aussi à nuancer. L'étendue spatiale correspond davantage à une zone géographique délimitée arbitrairement, qui ne porte pas sur la chaîne alpine dans son intégralité. Elle s'étend concrètement du Rhône à l'ouest, au piémont italien à l'est ; et du littoral méditerranéen au sud, jusqu'aux Alpes suisses et italiennes au nord. Cette délimitation se justifie d'abord par des raisons pratiques. Elle correspond à une étude réalisable dans le temps imparti et les conditions d'un doctorat. Entreprendre un travail sur l'entièreté des Alpes aurait impliqué près du double du temps de prospection que celui que j'ai effectué et aurait supposé de maîtriser une amplitude bien plus grande de contextes politiques, scientifiques et territoriaux. Ce sont aussi mes propres limites linguistiques qui ont conditionné ce bornage géographique. S'intéresser aux Alpes orientales aurait en effet nécessité une recherche dans des régions germanophones – en Autriche, au Liechtenstein en Suisse alémanique et en Slovénie – et surtout une rencontre de l'allemand dans les archives⁸⁹. Ce choix ne tient donc pas uniquement à des raisons heuristiques et historiographiques : un travail similaire pour cette partie des Alpes reste à faire et apporterait un éclairage complémentaire.

⁸⁸ Voir sur ce point le travail d'Anne Montenach qui qualifie la montagne comme une marginalité aux côtés de deux autres – les femmes et la contrebande. Anne Montenach, *Femmes, pouvoirs et contrebande dans les Alpes au XVIIIe siècle*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, 2017, p. 9. Pour une synthèse autour du concept de marge et son champ lexical, voir par exemple Samuel Depraz, *La France des marges. Géographie des espaces « autres »*, Malakoff, Armand Colin, 2017, 288 p.

⁸⁹ Je remercie plusieurs chercheurs ayant une meilleure connaissance des fonds suisses que moi, notamment François Walter, Claude Reichler et Jon Mathieu, pour m'avoir guidée et confirmé la nécessité de maîtriser l'allemand pour ces territoires. Les échanges avec eux ont fortement participé de ma décision de ne pas entreprendre d'enquête dans les Alpes orientales.

Outre ces limitations matérielles, les Alpes occidentales ont par ailleurs une histoire et des caractéristiques singulières, une cohérence, qui justifient de les prendre pour terrain d'étude. Espace tripartite, elles voient, à la fin du XVI^e siècle, la coexistence de trois puissances politiques aux structures et aux généalogies bien différentes : le royaume de France, les États de Savoie et la Confédération helvétique. Par ailleurs, par rapport à d'autres chaînes montagneuses françaises ou européennes qui peuvent être prises comme objet d'étude, les Alpes suscitent à l'époque étudiée un intérêt singulier qui n'est pas strictement comparable à d'autres espaces montagneux ; Serge Briffaud l'a démontré en s'intéressant à la naissance des paysages pyrénéens⁹⁰. Enfin, des études menées ces dix dernières années ont réactivé des questionnements sur la représentation des territoires au cours de la première modernité à partir des Alpes. À partir de deux interrogations différentes et sur des périodes diverses, les thèses d'Étienne Bourdon et de Paul Fermon ont ainsi conforté la pertinence de travailler autour de l'arc alpin⁹¹.

En somme, les Alpes occidentales offrent une matière suffisante pour mener une étude, sans qu'elles soient une finalité, dans la logique qui est celle de la micro-histoire, autrement dit de « l'analyse à la loupe de phénomènes circonscrits »⁹². L'idée est de se servir d'elles comme d'un territoire de montagne, en tant que cas pour contribuer à une histoire du rapport entre le monde savant et politique, et l'environnement. Mais il s'agit aussi de comprendre une des strates de la construction des Alpes comme modèle de *la montagne*⁹³.

Pour un usage des images visuelles manuscrites

Figuratif et manuscrit, le *Paysage de Grenoble* incarne les deux paramètres fondamentaux qu'il importait de combiner pour constituer un corpus d'analyse. Il existe des raisons historiographiques et des raisons heuristiques à ce choix. En premier lieu, les images manuscrites de la période d'étude sont des documents moins étudiés, même dans le champ de l'histoire de la cartographie en général, que celles imprimées. La récente exposition *Quand les artistes dessinaient les cartes* et les rencontres scientifiques qui ont

⁹⁰ S. Briffaud, *Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne*, *op. cit.*, p. 72.

⁹¹ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.* ; Paul Fermon, *Le peintre et la carte. Origines et essor de la vue figurée entre Rhône et Alpes (XIV^e-XV^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2018, 507 p.

⁹² Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La micro-histoire », *Le Débat*, 1 décembre 1981, n° 17, n° 10, p. 133 ; voir aussi Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, 243 p.

⁹³ M. Frolova, « La représentation et la connaissance des montagnes du monde », art cit. Voir aussi B. Debarbieux et G. Rudaz, *Les faiseurs de montagne...*, *op. cit.*, p. 42.

eu lieu à cette occasion ont permis de pallier une partie de la méconnaissance de ces documents pour le Moyen Âge et la Renaissance⁹⁴. La meilleure connaissance des imprimés, comparativement aux manuscrits, tient aussi à leur quantité plus importante. Les intégrer dans ce corpus d'étude aurait en conséquence déséquilibré la masse documentaire au détriment des manuscrits, rendant moins favorable leur étude spécifique.

En deuxième lieu, retenir uniquement les documents manuscrits résulte du fait qu'ils sont la plus belle chance d'interroger la construction en train de se faire des perceptions et des représentations, depuis le rapport au terrain jusqu'à sa mise en image. Ils permettent de scruter les traces des étapes de réflexion, des productions non abouties, d'entrevoir les ratures, de dévoiler les erreurs, les approximations, les corrections, les étapes de construction... et, ce faisant, de s'approcher au plus près de l'élaboration d'une pensée visuelle. Autant d'éléments que les images imprimées, parce que leur production exacerbe les processus de compilations, de simplifications, et qu'elle fait intervenir de multiples acteurs (dessinateur, graveur, imprimeur...)⁹⁵, tendent à exclure. Numa Broc faisait déjà le constat, à la fin des années 1980, du « graveur qui déforme les tracés et écorche les noms propres »⁹⁶. Les brouillons, les objets inachevés quels qu'ils soient, offrent la possibilité d'entrer dans le processus d'élaboration d'une idée, ce qui est parfois plus intéressant qu'un résultat final. Certains n'ont même pas vocation à être lus ou regardés par une autre personne que son auteur : il y a aussi une forme de sincérité et une possibilité de s'éloigner des distorsions que peuvent subir les objets destinés à être exposés à des regards extérieurs.

Le choix d'un corpus constitué de sources figurées repose aussi sur le présupposé que le dessin traduit davantage, ou du moins différemment, des perceptions du territoire que les textes. Selon Judith Förstel, « les cartes constituent même pour l'historien une source plus riche que les textes géographiques »⁹⁷. Dans tous les cas, elles permettent d'appréhender des dimensions implicites du rapport entretenu avec le territoire, souvent tues dans les sources textuelles.

⁹⁴ Voir le catalogue d'exposition qui lui est associé, Juliette Dumasy-Rabineau et al. (eds.), *Quand les artistes dessinaient les cartes. Vues et figures de l'espace français, Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Archives nationales / Le Passage, 2019, 239 p ; et l'ouvrage issu du colloque J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales...*, *op. cit.*

⁹⁵ R. Mandressi, « Le regard scientifique : cultures visuelles des sciences », art cit, p. 234.

⁹⁶ N. Broc, *La géographie de la renaissance*, *op. cit.*, p. 215.

⁹⁷ Judith Förstel, « L'Île-de-France dans les cartes du Moyen Âge et de la Renaissance : comment représenter une région ? » in J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon, *Pour une histoire des cartes locales...*, *op. cit.*, p. 101.

La dénomination des documents figurés considérés dans cette étude a longtemps fait l'objet de questionnements. Utiliser des termes simples qui n'alourdissent pas le texte : carte ? dessin ? image ? paysage ? Ou employer des expressions combinées : perceptions figurées ? représentations cartographiques ? images paysagères ? Il s'agit d'une difficulté qui se pose de façon récurrente aux historiens et historiennes s'intéressant aux représentations du territoire, dès lors que le corpus est constitué de documents qui prennent des formes diverses⁹⁸. J'ai tardivement préféré « figurations », à « représentations » pour plusieurs raisons. En premier lieu, parce que ce dernier terme impliquait toujours de devoir préciser de quel type de représentations il s'agissait : idéelles, textuelles, et dans mon cas, figurées. En deuxième lieu, car c'est ce terme que d'autres historiens et anthropologues ont choisi de retenir pour travailler sur un ensemble de documents allant du dessin à la carte, en passant par le plan et la peinture⁹⁹. Jean-Marc Besse, a proposé il y a quelques années déjà de parler de *figuration cartographique* plutôt que de carte. Le terme de figuration renvoie aussi à « l'acte cartographique », à un processus, ce qui qualifie avec plus de justesse l'objet de mon analyse que le seul produit achevé¹⁰⁰. En troisième lieu, car il s'approche du terme de « figure », régulièrement employé à la fin de l'époque médiévale. Ainsi, et comme les formes s'entremêlent souvent sur les périodes allant de la fin du Moyen Âge au début de l'époque moderne, le terme de *figuration* permet de regrouper les images visuelles sous un terme à la fois souple et juste. Dans le même temps, cela permet de conserver l'usage des autres termes quand cela est vraiment approprié : ainsi l'usage du terme de *carte* sera réservé aux figurations qui sont proprement dénommées comme telles par leur auteur ou qui remplissent les conditions de ce que cela peut signifier à l'époque qui nous concerne.

Les figurations cartographiques – autrement dit les cartes et autres figurations qui s'approchent d'une carte sans en avoir toutes les caractéristiques – sont particulièrement pertinentes. Outils de contrôle et de pouvoir, elles présentent le double intérêt d'être

⁹⁸ *Ibid.*, p. 13.

⁹⁹ P. Fermon, *Le peintre et la carte, op. cit.* ; Éric Schnakenbourg (dir.), *Figures du Nord : Scandinavie, Groenland, Sibérie. Perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIIIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 252 p ; Juliette Dumasy-Rabineau, « La vue, la preuve et le droit : les vues figurées de la fin du Moyen Âge », *Revue historique*, 2013, n° 668, p. 805-831 ; P. Descola, *Les formes du visible, op. cit.*

¹⁰⁰ Sur la distinction entre « représentation et « figuration », l'auteur rappelle aussi que « dans les sciences de la conception (comme l'architecture), la figuration est le dessin d'un objet qui ne préexiste pas à son image, alors que l'usage courant du mot représentation fait de celle-ci la reproduction d'une réalité préexistante ». J.-M. Besse, « Cartographie et pensée visuelle... », art cit, p. 26-27.

l'expression des territorialités d'élites politiques et savantes, tout en ayant la capacité de figer au sein d'une image celles qui pourraient advenir. Jean-Marc Besse et Gilles A. Tiberghien expliquent que

les cartes [...] traduisent et portent des intentions vis-à-vis des territoires : intentions de connaissance, de description, mais aussi de transformation. Les cartes, en ce sens, sont les expressions de projets vis-à-vis du territoire. [...] Mais les cartes agissent aussi sur la société où elles sont produites. Elles interviennent dans des situations sociales, culturelles et politiques, en diffusant une certaine interprétation de ce que doit être la réalité, territoriale en particulier. Et les cartes exercent aussi un pouvoir par les codes formels qu'elles mettent en œuvre et qui contribuent à structurer les regards sur l'espace et la société¹⁰¹.

Elles ne sont toutefois pas les seules images visuelles qui permettent une enquête sur les représentations des territoires alpins. L'idée de structuration des regards résonne avec les ambitions qu'ont portées les historiens et historiennes des représentations, en étudiant des peintures ou des dessins plus éloignés de la forme cartographique.

C'est donc une collecte d'images visuelles manuscrites des Alpes occidentales, la plus exhaustive qui soit, qui a guidé mes prospections. Il faut toutefois exposer dès à présent une limite qui s'est imposée en menant cette collecte. C'est aujourd'hui une idée bien admise parmi les spécialistes de la cartographie et des représentations du territoire : la carte, et les figurations qui s'y assimilent, sont indissociables du savoir et du pouvoir. Néanmoins, en adoptant une entrée par les cartes locales et les figurations manuscrites, j'envisageais de trouver des images d'une autre origine, plus modestes, moins liées à un pouvoir gouvernant. Cet espoir était nourri par la connaissance de figurations produites selon des initiatives plus populaires dans d'autres territoires de montagne comme les Andes¹⁰². Pourtant, force a été de constater un étrécissement de la diversité sociale des auteurs de figurations. Travailler sur un type de rapport au territoire qui soit uniquement politique et savant n'est donc pas un choix fait en amont. C'est la conséquence de trois années de prospections dans des institutions nationales et départementales, et dans des collections privées, à travers plusieurs pays (France, Italie, Angleterre et Suisse) qui m'ont sans cesse ramenée à des figurations présentant ces deux points communs : produites à la demande, ou à destination des autorités politiques ; par des hommes de savoirs aux champs d'expertise divers

¹⁰¹ Jean-Marc Besse et Gilles A. Tiberghien, *Opérations cartographiques*, Arles [Versailles], Actes Sud ENSP, 2017, p. 17-18.

¹⁰² William Gustav Gartner, « Mapmaking in the Central Andes » dans David Woodward et G. Malcolm Lewis (dir.), *The History of Cartography, Volume 2, Book 3. Cartography in Prehistoric, Ancient, and Medieval Europe and the Mediterranean*, Chicago, The University of Chicago Press, 1998, p. 284-297.

(ingénierie, architecture, géographie). Ce sera là une des limites majeures de cette enquête, mais aussi, finalement, un de ses résultats : les rapports aux territoires de montagne interrogés sont ceux d'élites, souvent exogènes mais parfois endogènes, des plaines ou des montagnes, citadines ou rurales, mais des élites toujours. Or, mon ambition initiale était bien d'enquêter sur toute figuration des Alpes, quelle que soit l'origine de sa réalisation. L'espoir de trouver des dessins populaires, réalisés selon des initiatives individuelles, sans commande, sans demande, sur des images qui ne serviraient pas des enjeux politiques de maîtrise et de domination, est resté un horizon non atteint.

La nature des documents du corpus ainsi constitué porte en elle une limite majeure de cette thèse : la restriction à des élites, politiques, intellectuelles ou économiques qui ne permet pas d'en savoir plus sur « la vision que pouvait porter sur son milieu de vie le petit peuple des montagnards »¹⁰³. Rares sont d'ailleurs les travaux qui s'y sont penchés¹⁰⁴. Toutes ces figurations mises bout à bout permettent de sonder une partie des cultures visuelles¹⁰⁵ des territoires de montagne. Elles seront simultanément interrogées comme objets et comme outils. Comme *objet*, par l'étude de leur construction, en les appréhendant comme des produits et donc en recherchant ce qui amène à les créer comme telles. Comme *outils*, en appréhendant leur fonction d'expression visuelle des perceptions et de la pensée de l'espace de montagne.

Cette thèse ne s'intéressera pas à toute la chaîne d'existence de ces figurations car la question des usages ne sera pas traitée. D'abord, et c'est une difficulté que d'autres chercheurs et chercheuses ont relevée, car les sources pour poser la question des usages sont complexes à trouver, et plus encore quand les informations permettant d'éclairer le contexte précis de réalisation des figurations sont maigres. Ensuite, et bien que la question soit pertinente, car la problématique de cette recherche se situe autour de l'élaboration des figurations et moins autour de ses effets et de sa réception.

¹⁰³ C'est une limite que pointait Fabrice Mouthon, « Compte-rendu de Stéphane Gal *Histoires verticales. Les usages politiques et culturels de la montagne (XIV^e-XVIII^e siècle)* Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018, 456 p. », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, mars 2022, vol. 77, n° 1, p. 169.

¹⁰⁴ En guise de contre-exemple, on peut citer Serge Brunet et al. (dir.), « La montagne vue par les montagnards. Haut-Comminges et Val d'Aran (fin XVII^e - XX^e siècle). Compte rendu de la recherche intitulée "Espace administré, espace vécu, espace représenté dans les Pyrénées centrales" », 1997, 282 p.

¹⁰⁵ Sur la portée heuristique d'une étude des cultures visuelles, on peut se référer à Guillaume Mazeau et al., « Cultures visuelles et révolutions : enjeux et nouvelles problématiques », *Annales historiques de la Révolution française*, 1 juin 2013, n° 372, p. 143-160.

À la recherche des figurations des Alpes : sources

Le corpus documentaire rassemblé pour cette étude est composé d'un peu plus de 170 figurations manuscrites¹⁰⁶. Il s'agit d'un ensemble composite, constitué de plans, de cartes, de vues paysagères et de quelques peintures. Où trouver ce type de documents ? Assembler des figurations des Alpes est une enquête qui ne se mène pas que localement. La majeure partie des sources a été glanée dans des institutions archivistiques nationales : à la British Library (Londres), à l'Archivio di Stato di Torino (Turin), ainsi qu'à la Bibliothèque nationale de France (Paris). Il faut déjà souligner que les archives départementales et municipales ne sont pas les principales dépositaires et détentrices de ces objets. Au mieux, elles comptent des cartes de la période, mais imprimées ; plus souvent elles contiennent des cartes hors de la période d'étude, postérieures dans la plupart des cas. Les archives municipales de Grenoble n'ont pas révélé d'autres découvertes que les quelques pièces déjà connues. Les Archives départementales de l'Isère, de la Savoie, de la Haute-Savoie, des Hautes-Alpes et de la Drôme, qui semblaient pouvoir contenir les documents recherchés, n'ont pas non plus été des terrains fructueux. Même s'il faut envisager qu'un biais de classement ou de conservation soit à l'œuvre, et qu'il existe certainement des figurations manuscrites encore inconnues dans des fonds non classés, ce sont les institutions centrales, très majoritairement, qui recèlent ce genre de documents. Plus précisément, on en trouve une importante partie dans les fonds de collections de cartes princières. À Londres, j'en ai collecté dans la *King's Topographical Collection* (notamment Maps K.Top.78.31.a et Maps K.Top.78.31.b), ainsi que dans les fonds d'archives manuscrites – pour les recueils qui constituent des atlas uniformes¹⁰⁷ (tel que l'Add MS 21117). À l'Archivio di Stato, c'est aussi dans les collections constituées pour le duc de Savoie que de nombreuses figurations ont été trouvées. À la BnF, les fonds sont plus divers mais c'est bien sûr dans les collections du Département des Cartes et Plans que les récoltes sont les plus fructueuses, notamment dans les collections d'Anville et Gaston d'Orléans. En Suisse et après discussion avec les archivistes, les Archives d'État du Valais n'ont pas permis d'augmenter mon corpus.

¹⁰⁶ Volume 2, annexe I, inventaire général, p.2-8 ; annexe II.1, inventaire des figurations manuscrites de Jean de Beins, p.10-15 et annexe III.1, table du recueil Tassin, p. 37-38.

¹⁰⁷ J'emploie le terme de « recueil » aussi bien pour qualifier des collections de cartes hétérogènes constituées postérieurement à leur réalisation, que pour désigner des ensembles cartographiques homogènes dès leur origine. Pour un aperçu de l'utilisation de ces termes, voir Isabelle Warmoes et Emilie d'Orgeix, « Atlas militaires composites : “ramas” de cartes ou recueils organisés ? » dans *Atlas militaires manuscrits européens XVIe-XVIIIe siècles*. *Forme, contenu, contexte de réalisation et vocations. Actes des 4es journées d'étude du Musée des plans-reliefs, Paris, Hôtel de Croisilles, 18-19 avril 2002*, Paris, Musée des Plans-Reliefs, 2003, p. 41-56.

Quelques documents ont néanmoins été obtenus grâce aux bases de données de la Bibliothèque municipale de Genève et de la Bibliothèque nationale suisse. L'exploration des fonds des cantons alémaniques permettrait sans doute d'étoffer cette collecte.

Dans une tout autre catégorie, les fonds d'origine privée forment un autre vivier d'importance. Bien que plus difficiles d'accès, ils m'ont toutefois permis de faire la découverte de plus d'une cinquantaine de figurations. C'est d'abord le fonds de cartes constitué par André Chatelon, ancien ingénieur polytechnicien, qui m'a permis d'en prendre la mesure. Ensuite, et grâce à l'entremise de Jacques Mille, la Société des Amis du Vieux Toulon s'est aussi révélée être la propriétaire de plusieurs recueils cartographiques dont certains contiennent des figurations manuscrites de la Provence, malheureusement restées inconsultables. Les fonds de l'Académie florimontane, de l'Académie salésienne, du Conservatoire d'Art et d'Histoire (Annecy), du musée Alpin et des Amis du Vieux Chamonix (Chamonix-Mont-Blanc), du Musée Alpin Suisse (Berne) et du Museo Nazionale della Montagna (Turin) ont aussi fait l'objet de prospections, sans résultat mis à part quelques imprimés. Enfin, la dernière trouvaille a été celle des libraires spécialisés dans les ouvrages rares et anciens. La librairie Pingel (Paris) détient à ce jour un atlas attribué à Christophe Tassin, probablement réalisé autour des années 1630.

Une cohérence se dessine, entre passé et présent, à l'issue de ce tour d'horizon archivistique. Une forme de filiation existe, depuis les milieux de production de ces figurations, jusqu'à leurs lieux de conservation actuels : des archives dépositaires de la documentation des autorités centrales et des collections privées, individuelles ou collectives, constituées par des personnalités savantes. Pour le dire succinctement, ces documents produits par et pour le pouvoir central, ainsi que par des savants, se retrouvent dans les archives du pouvoir central et chez les savants et les érudits. Les figurations, d'autant plus quand elles sont manuscrites, sont aussi prises dans un marché de professionnels, animé également par leur valeur pécuniaire. Bien souvent opaque, ce marché peut être un écueil, quand il maintient dans le domaine privé des documents ayant une forte valeur historique, rend leur accessibilité aléatoire et les vide de leur valeur archivistique pour les parer de prestige et de luxe. Les figurations deviennent alors plus des objets que des archives. Mais l'univers des libraires et des galeristes s'avère aussi être un terrain qu'on ne saurait ignorer dans la mesure où il ouvre les portes d'un monde qui recèle de pièces auxquelles les institutions publiques n'ont pas toujours prioritairement accès.

Voir et faire voir, les figurations des Alpes et leur élaboration en questions : thèse et plan

À travers cette thèse, et à partir des documents récoltés, il s'agit de comprendre comment les figurations des Alpes occidentales, réalisées entre la fin du XVI^e siècle et le milieu du XVII^e siècle, participent de l'intelligibilité de ces territoires de montagne par la construction de cultures visuelles. Plus précisément, je chercherai à faire ressortir ce qu'elles disent – si l'on convient que l'image, comme le texte, agit¹⁰⁸ – du rapport politique et savant entretenu avec ces espaces, qu'ils soient simultanément ou successivement vécus comme des périphéries ou des centralités, comme des familiarités ou des altérités¹⁰⁹. Formulé autrement, l'objectif est de déceler ce que les choix effectués pour figurer les territoires de montagne explicitent du rapport que les savants et les gouvernants entretiennent – leurs expériences – et souhaitent entretenir – leurs projets – avec eux. En usant d'une approche d'histoire territoriale, un des enjeux de cette enquête historique est de saisir de quelles territorialités, entendues au sens de manières d'habiter le territoire, les figurations sont les expressions. Dans cette veine, une des questions posées est de savoir dans quelle mesure les figurations véhiculent des idées communes, largement répandues, ou au contraire, des expériences singulières du territoire. Ici et comme souvent dans le fonctionnement des sociétés, ces deux polarités servent surtout à étudier combien elles s'entrecroisent, sans que la réponse ne corresponde strictement à l'une ou à l'autre. En adoptant un angle d'histoire environnementale, un autre but est de déceler quelle définition de l'environnement de montagne les figurations traduisent, tout en participant à son élaboration. Dans tous les cas, c'est la double dimension des figurations, traces d'expériences et esquisses d'intentions, produits et facteurs, résultats et opérands, qui sera au cœur de cette étude.

La réponse à cette problématique sera déclinée en trois parties. Dans la première, il s'agira de présenter comment entrer dans les Alpes par les images au tournant des XVI^e et XVII^e siècles et de comprendre le choix d'une étude sur les figurations des Alpes à partir

¹⁰⁸ Étienne Anheim, « Les métamorphoses de la nature dans l'Europe du Moyen Âge » in P. Descola, *Les natures en question*, op. cit., p. 56. Sur la performance des images, voir le chapitre d'ouvrage de T. Golsenne, « Chapitre 11. Les images qui marchent : performance et anthropologie des objets figuratifs », art cit.

¹⁰⁹ Il s'agit là du prolongement d'une problématique formulée par Jean-Marc Besse : « Qu'est-ce que le paysage, comme image de l'environnement, peut nous apprendre concernant les relations de l'homme à la nature ? ». Voir Jean-Marc Besse, « Entre modernité et postmodernité : la représentation paysagère de la nature » in M.-C. Robic (dir.), *Du milieu à l'environnement*, op. cit., p. 89.

d'un cas particulier. Après avoir fait un point sur le socle de connaissances au début de la période étudiée et exposé les moyens qui permettent de voir les Alpes à la Renaissance (chapitre 1), j'analyserai l'œuvre de Jean de Beins (chapitre 2). Ce deuxième chapitre montrera en quoi cet œil, au-delà de ses particularités, offre une étude de cas particulièrement fertile qui invite à s'interroger plus largement sur les figurations des Alpes au seuil de la modernité.

La deuxième partie sera dédiée à l'analyse du processus de fabrication de l'image du territoire, c'est-à-dire à l'étude des modalités qui permettent la mise sur papier ou sur toile d'un rapport au terrain. C'est d'abord la relation entre l'œil, sens visuel, et le terrain, matière et objet d'étude, qui sera interrogée (chapitre 3). Je montrerai notamment comment s'articulent les conceptions et fonctions de la vue dans la société de l'époque étudiée, avec des pratiques, de façon très concrète, sur le terrain. Après cette dissection théorique et conceptuelle, le chapitre suivant portera sur la diversité des formes et sur la matérialité des figurations allant des cartes aux peintures, en passant par le dessin (chapitre 4). Plus qu'une catégorisation cloisonnée des figures, ce chapitre a vocation à montrer les croisements qui existent entre toutes ces formes d'images, instaurant l'hybridité des formes et des formats comme normalité. Enfin, il s'agira de s'arrêter sur les faiseurs d'images, et sur la perméabilité des perceptions de différents intervenants dans le processus d'élaboration d'une figuration (chapitre 5). Ce faisant, c'est la notion d'auteur, dans une acception large, qui sera interrogée pour tenter de comprendre de qui, dans la société des XVI^e et XVII^e, les images des Alpes sont le fruit. Plus spécifiquement, je montrerai les liens entre anonymat, travail collectif et militarisation des regards.

Pour terminer, la troisième et dernière partie, reposant plus fortement sur l'analyse de l'image, concernera les volumes du territoire alpin qui apparaissent à travers ce processus de figuration. En premier lieu, il me faudra expliquer ce que les Alpes signifient pour les puissances politiques qui y exercent leur autorité (chapitre 6). Ce chapitre permettra de faire ressortir l'articulation entre le rapport que chacune entretient avec ces territoires de montagne, la façon dont elle les fait exister à travers l'image, et réciproquement, la façon dont ces images font exister les États concernés. Il sera donc question d'analyser les lectures politiques qui permettent de donner corps ou pas aux Alpes, selon que les figurations proviennent du duché de Savoie, du royaume de France ou des cantons suisses. Puis, en adoptant un prisme géographique, l'avant-dernier chapitre proposera une lecture qui permettra de faire ressortir les lieux (topographiquement) et les espaces (typologiquement)

plus ou moins représentés (chapitre 7) en analysant la visualisation des espaces selon leur axe vertical. Pour finir, le rapport aux Alpes sera analysé dans sa dimension environnementale. L'interrogation portera sur la considération des territoires simultanément comme des espaces aménagés et à aménager, cultivés et à exploiter, et vécus selon différentes temporalités (chapitre 8).

Première partie

ENTRER DANS LES ALPES PAR LES
IMAGES AU TOURNANT DES
XVI^e ET XVII^e SIECLES

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Le cœur de cette recherche porte sur les figurations des Alpes à partir de la fin du XVI^e siècle. Toutefois, afin d’ancrer mon propos dans une plus longue durée et de faire le pont avec ce qui préexiste, il est indispensable de s’intéresser aux héritages présents et aux nouvelles dynamiques qui se mettent en place lorsque la période de cette étude débute.

Il n’a pas fallu attendre le XVI^e siècle, pour que des images des Alpes soient produites. C’est ce que les travaux de Paul Fermon sur la vue figurée au bas Moyen Âge entre Rhône et Alpes ont montré¹¹⁰. Il n’a pas non plus fallu attendre ces dernières années pour que les chercheurs et chercheuses s’intéressent aux représentations visuelles des Alpes. Au contraire, les images des Alpes – en particulier les cartes mais aussi les peintures et les dessins – ont beaucoup attiré : les collectionneurs et les érudits d’abord¹¹¹, les géographes ensuite, les historiens et historiennes plus tard¹¹². Il faut cependant constater que l’intérêt s’est davantage porté sur les images de la fin de l’époque moderne (à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle) et sur l’époque contemporaine, en partie en raison de corpus plus abondants, accessibles et déjà constitués¹¹³. Elles ont donc été à la source de plusieurs

¹¹⁰ P. Fermon, *Le peintre et la carte*, op. cit.

¹¹¹ Les recueils de cartes présents dans les fonds d’archives qui compilent des documents s’étalant sur plusieurs siècles sont nombreux, et leur facture est souvent signée du XIX^e siècle. C’est le cas de celui qui sera étudié dans le deuxième chapitre.

¹¹² Parmi les travaux qui constituent les principaux jalons, voir ceux de N. Broc, *Les Montagnes vues par les géographes*, op. cit. ; Philippe Joutard, *L’Invention du Mont Blanc*, Paris, Gallimard, 1986 ; *La montagne et ses images. Du peintre d’Akrésilas à Thomas Cole. Actes du 116e Congrès National des Sociétés Savantes*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, 422 p ; puis, au milieu des années 2000, d’É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, op. cit. ; et à la fin des années 2010, de S. Gal, *Histoires verticales*, op. cit. ; une récente recherche de Master souligne les questionnements encore vifs qui existent à propos des représentations de la montagne à la fin du Moyen Âge, voir Adrien Excoffier, *Les représentations du milieu montagnard (XIVe-XVe siècle). Dans les régions du Briançonnais, de l’Oisans, du Queyras et des vallées dauphinoises d’Outremont.*, Mémoire de Master 1 sous la direction d’Anne Lemonde, Université Grenoble-Alpes, Grenoble, 2022, 178 p.

¹¹³ On peut notamment citer les travaux de Claude Reichler dès la fin des années 1990 : Danielle Buysens et Claude Reichler (dir.), *Voyages en détails. Chemins, regards et autres traces dans la montagne*, Grenoble, Revue de géographie alpine, 1999 ; Claude Reichler, *La découverte des Alpes et la question du paysage*, Chêne-Bourg [Suisse] ; Paris, Georg, 2002, 256 p ; Claude Reichler, *Les Alpes et leurs imagiers. Voyage et histoire du regard*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2013 ; et ceux de François Walter dès le début des années 2000 F. Walter, « La montagne alpine », art cit.

études et analyses depuis le début du XX^e siècle. En privilégiant la synthèse à l'exhaustivité, mon propos dans cette partie vise plusieurs objectifs : d'abord, donner une idée des façons dont les Alpes sont perçues et représentées à la fin du XVI^e siècle et comprendre les questions que cela pose ; ensuite, faire la démonstration, avec une étude de cas, de l'intérêt des problématiques que je propose.

Le premier chapitre est un palier. En s'appuyant sur les travaux qui ont porté sur le XVI^e siècle, il a pour ambition de faire le point sur les modes d'appréhension visuelle du territoire à la lisière du début chronologique de cette étude. À la fin de la Renaissance, quels sont les outils qui permettent de *voir* les Alpes ? Comment les outils visuels et textuels fonctionnent-ils, ensemble ou séparément ? Quels sont les changements qui s'amorcent, quelles sont les permanences qui se maintiennent ? En s'éloignant des interrogations propres à une histoire des sciences, il sera aussi question de faire une synthèse sur ce qui intéresse et retient le(s) regard(s), et ce, en ne perdant jamais complètement de vue que ceux impliqués dans la création de ces figurations sont ceux d'une fraction mineure de la population de cette époque.

Le deuxième chapitre est un sas. Il doit permettre d'entrer dans les figurations des Alpes en avançant un peu plus dans le temps en s'arrêtant sur le regard porté par un abondant producteur d'images des Alpes occidentales dans les deux premières décennies du XVII^e siècle, Jean de Beins, point de départ de mes questionnements et de cette recherche.

CHAPITRE 1 – VOIR LES ALPES A LA RENAISSANCE

En 1422, le secrétaire delphinal Antoine Actuhier fait réaliser à un peintre deux vues figurées sur les limites du Dauphiné et du marquisat de Saluces dans la vallée de la haute Varaita. En résultent deux figurations qui présentent l'adret et l'ubac de cette vallée alpine¹¹⁴. La pratique de la vue dessinée s'ancre dans un temps plus long que celui qui nous intéresse dans cette étude. Elle prend racine au tournant des XIII^e et XIV^e siècles. La vue des Alpes spécifiquement, s'intensifia dès la fin du Moyen Age en raison des enjeux territoriaux qui y étaient particulièrement importants¹¹⁵. Au moment où l'étude commence, une période se clôt, qu'Étienne Bourdon analyse comme celle de « la mise en place d'un regard nouveau sur les Alpes », débutée à la fin du XV^e siècle et caractérisée par une attention aux lieux s'incarnant notamment par la présence de nombreux toponymes nouveaux¹¹⁶. Entre temps, de multiples et diverses représentations de l'espace local virent le jour.

En partant des figurations existantes au XVI^e siècle, ce chapitre a pour vocation de faire un travail de synthèse sur la façon dont les Alpes étaient vues et regardées au début de la période sur laquelle porte cette étude. Quel était le socle de connaissances existant ? Comment appréhendait-on globalement les Alpes au crépuscule du XVI^e siècle ? Comment les États se sont-ils progressivement mêlés de la représentation figurée de cet espace, comme c'était le cas dans d'autres régions¹¹⁷ ?

La première partie consistera à démontrer que cet espace de montagne doit ses premières existences figurées à des projections fantasmées et à une place importante de l'imaginaire qui passe essentiellement par des descriptions textuelles. Dans la continuité, la deuxième partie permettra d'expliquer que les Alpes, bien qu'elles fassent l'objet de figurations depuis plusieurs siècles, demeurent un espace sans forme spécifique dont les contours et la

¹¹⁴ AD38, B 3710. Voir l'analyse qu'en propose P. Fermon, *Le peintre et la carte, op. cit.*, p. 184.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 24.

¹¹⁶ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 219.

¹¹⁷ J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales...*, *op. cit.*

composition n'existent que de manière floue et approximative. Enfin, il s'agira de présenter les prémices des esquisses dans lesquelles les Alpes apparaissent comme une entité, mais qui oscillent entre figurations schématiques grossières et dessins techniques, desquels l'environnement montagneux demeure absent.

I – L'imaginaire avant les images ?

Les territoires de montagne, en particulier les Alpes, constituent un espace qui cumule plusieurs difficultés pour les êtres humains de la Renaissance. Numa Broc a établi comment, compte tenu du faible recours aux relevés topographiques, les auteurs de cartes négociaient en fonction de leurs propres limites¹¹⁸. L'imagination, qu'elle s'appuie sur des documents textuels ou qu'elle soit nourrie des fantasmes qui circulent alors dans les esprits, constitue un outil fondamental pour suppléer les carences de connaissances. Les auteurs de figuration peuvent avoir conscience du caractère incertain de leurs connaissances, mais la visualisation graphique les contraint à faire des choix de représentation. Il ne s'agit pas non plus d'affirmer l'existence d'une succession linéaire qui placerait en premier l'imagination, et la visualisation issue de l'observation ensuite. La réalité est plutôt faite d'aller-retours, et l'imagination est encore un élément fortement moteur dans la réalisation des images des territoires de montagne deux siècles plus tard, quand bien même les connaissances s'accroissent ou se renouvellent¹¹⁹. Les Alpes ne sont pas exemptées de ces procédés : l'irrégularité de leur terrain et la proportion de zones méconnues des figurateurs contribuent même, plutôt, à exacerber cette tendance. Je propose de faire un court détour par des sources textuelles pour comprendre de quelle façon elles ont participé de la construction de la visualisation des Alpes.

A) Des descriptions textuelles : récits de voyage, récits politico-militaires et correspondances savantes

« Tout soudain on voit les soldats, qui montoyent par les vignes, pour gagner le haut de la montagne de Angrongne, laquelle commençant aux vignes de saint Jean, qui sont vers

¹¹⁸ N. Broc, *La géographie de la renaissance*, op. cit., p. 212-215.

¹¹⁹ Jean-Olivier Majastre et Philippe Joutard (dir.), *Imaginaires de la haute montagne*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1987, 187 p.

la plaine, va toujours en montant jusqu'au pré du Tour »¹²⁰. À la Renaissance, le *medium* par lequel les Alpes existent essentiellement demeure le texte. En excluant les écrits géographiques (présents dans les théâtres géographiques et les atlas et qui fonctionnent en dialogue avec les images), je retiendrai trois types de descriptions du territoire significatives : les récits de voyage, les récits et correspondances politico-militaires et les correspondances entre locaux savants. À partir d'eux, tout un imaginaire du territoire peut alors s'élaborer dans l'esprit du lecteur.

D'un genre descriptif à l'autre

Comme l'a démontré Étienne Bourdon, le voyage, entendu au sens large, est au XVI^e siècle l'un des principaux outils de construction du savoir sur les Alpes¹²¹. Il existe des voyages pour le voyage, *pour soi*, dans un but éducatif et culturel, envisagés comme un « moyen d'élévation et d'accomplissement personnel » ; et des voyages *en soi*, c'est-à-dire des mobilités et des déplacements effectués avec d'autres intentionnalités, plus pragmatiques, telles que le commerce et la guerre¹²². Ce qui nous intéresse ici, plus que le voyage lui-même, ce sont les traces de ces expéditions laissées par leurs auteurs. Pour accéder à ces expériences, il faut regarder du côté des différents récits qui en sont faits et qui offrent des informations souvent plus précises que les figurations, bien qu'elles soient ponctuelles¹²³. Les récits de voyage d'une part – dont une des finalités est de rendre compte des êtres, lieux et choses rencontrés en chemin – et les correspondances et récits politico-militaires d'autre part – dans lesquelles les descriptions des lieux sont parfois secondaires – font tous deux apparaître des perceptions des lieux, bien qu'ils aient des usages, des lectorats et des styles formels différents. En consignait une expérience du terrain, ils apportent un renouvellement des discours sur la montagne, jusqu'alors en grande partie fondés sur les récits bibliques¹²⁴.

¹²⁰ BnF, NUMS-103789799 : Anonyme, *Histoire des persecutions et guerres faites depuis l'an 1555. jusques en l'an 1561, contre le peuple appelé Vaudois*, Paris, 1562, p.74

¹²¹ Étienne Bourdon, *Le voyage et la connaissance des Alpes occidentales en France et en Italie de la fin du XVe siècle au début du XVIIIe siècle, 1492-1713, (volume I)*, Thèse, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2006, 534 p.

¹²² La définition retenue est celle que propose Étienne Bourdon dans l'introduction de son ouvrage. É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 20. Voir aussi "Les intentionnalités du voyage", 35-58.

¹²³ *Ibid.*, p. 356.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 357 ; S. Gal, *Histoires verticales*, *op. cit.*, p. 33-34.

Les descriptions les plus développées se trouvent dans les récits de voyage, dans la mesure où l'un des objectifs majeurs de ces écrits est de témoigner et donner à voir ce que le voyageur rencontre sur son chemin, au moins ce qu'il considère digne d'intérêt. Ils sont plusieurs dans les Alpes à exprimer ce qu'ils rencontrent : Greffin Affagart dans *Relation de Terre Sainte* en 1533, André Minucci et *Descrizione di un viaggio* en 1549, Jean Godeffroy avec *Voyage par la grasse de Dieu* entre 1569 et 1571, Antoine Regnault dans *Discours du voyage d'Outremer au Saint Sepulcre de Jerusalem* en 1573, Nicolas Audeber dans *Voyage d'Italie* en 1578 ou encore Philippe de Caverel et *Ambassade en Espagne et en Portugal* en 1582¹²⁵. Les descriptions mêlent alors des éléments rencontrés et des suppositions subjectives. Ainsi en est-il de la description qu'Antoine Regnault, marchand et bourgeois de Paris, propose de la Haute-Maurienne :

Dudict lieu de L'asnebourg [Lanslebourg] lon commence à monter le mont Senis souvent couvert de neiges. Où sur iceluy, par les gens du pays nommés Marrons se prend force Faisans, & cabrilz, qui en font bon marché. Lon treuve la chapelle des transis (ainsi nommée) parce, que le plus souvent, le monde passant meurt de froit par les neiges, qui les surmontent [...] ¹²⁶.

Dans les lignes que l'auteur accorde à la description des Alpes, les références géographiques sont rares mais les suggestions quant aux difficultés du milieu sont bien présentes. Son regard coïncide avec une littérature fleurissante au XVI^e siècle, à laquelle des auteurs comme le maître et professeur suisse Simon Lemnius (v.1511 – v.1550) ou le médecin et alchimiste Guglielmo Grataroli (1516-1568) contribuent. Cette littérature vise à mettre en garde les voyageurs contre les dangers de la montagne et nourrit de fait une vision de celle-ci comme milieu effrayant et austère¹²⁷. D'autres, comme Philippe de Caverel, abbé d'Arras, racontent plus longuement ce que les lieux traversés leur évoquent :

D'icy en avant l'on chemine de long-temps au fond d'un hault canal creusé admirablement, soit de l'eau, soit de nature, où l'on admire avec raison la hauteur des montagnes, les masses de rochers qui se monstrent de toutes parts, et l'estonnement croist avec le chemin, quant l'on se trouve sur les costes et pendant des montaignes, restant d'un costé une hauteur incroyable de rochers, quy eslevant la teste, comme a l'envie, aultrefois droict, aultrefois en panchant sur le pendant, cassés, rompus, brisés, usés qu'ilz sont de fouldre, de tempeste,

¹²⁵ Cités et analysés dans É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, op. cit., p. 354-364. Pour plus d'exemples de récits de voyage en Europe, voir Frank Lestringant, *Voyages et voyageurs à l'époque de la Renaissance. A travers les collections de la Bibliothèque Mazarine*, Paris, Fédération française de coopération entre bibliothèques, 1996, p. 31-54.

¹²⁶ Antoine Regnaut, *Discours du voyage d'outremer au Saint Sepulcre de Jérusalem et autres lieux de la Terre sainte*, Lyon, 1573, p. 7.

¹²⁷ P. Joutard, *L'Invention du Mont Blanc*, op. cit., p. 59-60.

de pluie, de neige, de gresle, du temps mange-tout, semblent menasser les passagers d'une présente ruine, et vouloir rouler par grosses lippes ès lieux de si grande profondeur et telz précipices, que la veue des plus asseurez en seroit bientost troublée en si estroit chemin¹²⁸.

De façon assez originale pour l'époque, P. de Caverel développe à cet endroit du récit une vision moins stigmatisante des territoires de montagne que beaucoup de ses contemporains. Il mêle une certaine admiration « avec raison » à la surprise de ce qu'il voit, et rend compte des paradoxes qui conduisent aussi bien à s'ébahir devant les montagnes qu'à les redouter.

Dans les récits et les correspondances politico-militaires, les descriptions du territoire se font plus éparses. Il faut les chercher au milieu des considérations stratégiques, des requêtes de part et d'autre, des préoccupations logistiques, des inquiétudes de finances et d'approvisionnement... Mais les faits d'armes, les établissements des garnisons dans certaines localités, génèrent parfois des descriptions du territoire. Car le maréchal, le lieutenant ou le chef d'armée doit rendre compte de la situation locale à son souverain ou consigner les événements militaires dans une démarche mémorielle, que les Alpes soient un passage pour aller faire la guerre outremonts ou qu'elles soient elles-mêmes le terrain d'affrontement. À l'été 1515, alors que François I^{er} et son armée franchissent les Alpes pour aller en Italie, le jeune roi de France écrit à sa mère Louise de Savoie et lui exprime l'étrangeté et l'inconfort qu'il ressent¹²⁹. Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat, recueille dans un journal la traversée de deux jours entre les villages de Larche et Demonte en ces termes :

estoit le chemyn si hault entre les montaignes que, sy ung cheval faisoit un faulx pas et tumboyt, il estoit précipité plus de demye lieue en bas, que n'estoit que roqz et grans torrens d'eaues des neiges qui fondoient¹³⁰.

À la fin du siècle, le 29 octobre 1590, alors que la guerre entre le duché de Savoie et le royaume de France a débuté depuis peu en Dauphiné, le lieutenant général de la province,

¹²⁸ Philippe de Caverel, *Ambassade en Espagne et en Portugal (en 1582)*, Arras, A. Courtin, 1860, p. 78.

¹²⁹ Voir l'analyse détaillée de Stéphane Gal (dir.), *Des chevaliers dans la montagne. Corps en armes et corps en marche : histoire et expérimentation d'une performance (1515-2019)*, Grenoble, UGA Éditions, 2021, p. 44-50.

¹³⁰ Jean Barrillon, *Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat, 1515-1521*, par Pierre de Vaissière, Paris, H. Laurens, 1897, p. 82 ; Victor-Louis Bourrilly, « Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat (1515-1521), publié pour la Société de l'Histoire de France, par Pierre de Vaissière, Paris, 1897 et 1899 », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1899, p. 606-607.

Lesdiguières, tente d'expliquer à Henri IV les mêmes contraintes avec lesquelles il doit composer depuis les environs de Barcelonnette :

Quant à l'entreprise de della les monts outre la deffance que vostre Majesté me fait d'y toucher sans avoir aultre advis de vous, l'yver mesme et la difficulté des passages des montagnes m'en retient, encore que je pense avoir plus de moyen de vous servir de ce costé là que de nul autre. Mais il faut attendre le printemps, Sire [...] ¹³¹

Ces descriptions suggestives laissent une place considérable à l'imagination car elles insistent souvent sur les émotions suscitées par la vue et l'expérience des lieux (l'effroi, l'inconfort, la peur...). Qu'est-ce concrètement que la « difficulté des passages des montagnes » ? Des descriptions comme celles de voyageurs qui s'attachent à fournir plus de détails, permettent partiellement d'y répondre. Mais les éléments les plus concrets concernent davantage les difficultés, les obstacles et les risques, que les aspects plaisants, ou au moins commodes et familiers, des territoires de montagne. Ils sont cependant souvent absents, et le lecteur a alors toute latitude pour donner corps à ses projections fantasmées. C'est surtout quand le destinataire est peu familier des Alpes que les remarques sur le territoire ont lieu. Les seigneurs locaux, lorsqu'ils correspondent entre eux, ne s'attardent pas à décrire la configuration des lieux, la rudesse du climat ou les ressources qu'il est possible d'exploiter. Tout cela semble être su et relever de l'implicite.

Une exception à ces regards majoritairement exogènes existe toutefois. Elle se trouve du côté des Alpes suisses, avec un groupe gravitant autour de l'humaniste Conrad Gesner qui constitue un « Club alpin avant la lettre » pour reprendre une formule de Philippe Joutard ¹³². Familiers de la montagne, ces hommes de savoir expriment pour leur part un intérêt voire un engouement vis-à-vis de la montagne, et notamment de la haute montagne, à l'instar de Gesner dans un courrier qu'il adresse à un de ses amis en 1541 :

Donc, je déclare ennemi de la nature quiconque ne juge pas les hautes montagnes très dignes d'une longue contemplation. Assurément les parties hautes des cimes les plus élevées semblent être au-dessus des conditions ordinaires et échapper à nos intempéries, comme si elles faisaient partie d'un autre monde ¹³³.

¹³¹ Lettre de Lesdiguières à Henri IV, 29 octobre 1590. *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières. Volume 1*, Grenoble, Allier, 1878, p. 142.

¹³² P. Joutard, *L'Invention du Mont Blanc*, *op. cit.*, p. 53.

¹³³ Cité dans *Ibid.*, p. 54.

Ici, point d'effroi ou de répulsion, mais une invitation à prêter attention à ces espaces singuliers, et en particulier aux « parties hautes des cimes » qui méritent la « contemplation ». Ces descriptions et discours sur l'espace, empreints d'expériences personnelles et de discours consensuels traduisent un rapport aux territoires de montagne hybride, qui mêle vécus et stéréotypes.

Mêler les stéréotypes et les vécus

L'appréciation ambiguë des Alpes au XVI^e a été soulignée entre autres par Claude Raffestin¹³⁴. En tant que territoire alors méconnu et mal connu des personnes qui ne l'habitent pas, l'espace alpin est en proie, au début de l'époque moderne, à de nombreux stéréotypes. Certains d'entre eux tirent leur origine des récits antiques, qui demeurent largement, au moins jusqu'au milieu du XVI^e siècle, le socle de connaissances à partir duquel s'élaborent la perception et la représentation des Alpes. Les écrits de Tite-Live, Strabon, Pline, ou encore Ovide sont de ceux dans lesquels les hommes de la Renaissance puisent abondamment¹³⁵.

La période est néanmoins complexe, et nombre d'hommes de la Renaissance cherchent à se départir de ces considérations anciennes, pour certaines jugées obsolètes. La majorité des récits sur les Alpes sont des discours de leur temps, dans la mesure où il y a « cohabitation entre des informations anciennes, [...] et des connaissances modernes qui occupent progressivement les vides laissés par les silences antiques ou ceux de leurs savoirs périmés »¹³⁶. On pourrait donc penser que faire l'expérience des Alpes permettrait d'éradiquer des représentations caricaturales des territoires de montagnes et participerait de la construction d'une perception plus nuancée. Or, d'une part, les auteurs sont imprégnés de cette lecture antique et voient ce qu'ils regardent, autrement dit ce qu'ils s'attendent à voir. Si nous reprenons le voyage de Philippe de Caverel, en même temps qu'il décrit son

¹³⁴ Claude Raffestin, « Les Alpes entre mythes et réalités », *Revue de géographie alpine*, 2001, vol. 89, n° 4, p. 13-26.

¹³⁵ Pour une synthèse du regard porté sur les Alpes pendant l'Antiquité, voir Michel Tarpin, « La négation des Alpes dans l'imaginaire romain » dans *La montagne et ses images. Du peintre d'Akrésilas à Thomas Cole. Actes du 116e Congrès National des Sociétés Savantes*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, p. 30-32 ; M.P. Monnier, « Exploitation littéraire du thème des Alpes dans l'Antiquité » dans *Actes du Colloque international sur les cols des Alpes : Antiquité et Moyen Âge. Bourg-en-Bresse, 1969*, Orléans, Centre régional de documentation pédagogique, 1971, p. 39-44.

¹³⁶ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 254.

voyage et son passage par le col du Mont Cenis, il l'accrédite par des références régulières à Tite-Live sur ce qu'il voit et comprend des territoires qu'il traverse :

Sur le chemin nous découvrimus encoires plus que paravant la pauvreté de Savoye, non seulement pour trouver les postes mal accommodées et montées ordinairement de jumens, car il s'y trouve bien peu ou nulz chevaulx, mais pour une infinité de neiges et de rochers, *quorum nuda ferè cacumina sunt*, dit Tite-Live [...]¹³⁷.

Ainsi un même auteur peut-il, d'autre part, témoigner de vécus personnels et reprendre, puis répandre, des lieux communs. Ces récits « nouveaux », ancrés dans une expérience directe du territoire ne contribuent en effet pas moins à la construction de *topoi* d'un nouveau genre, qui se retrouvent ensuite chez d'autres auteurs, contemporains ou postérieurs. La complexité demeure donc en ce que, plutôt que de reculer, les stéréotypes trouvent de nouvelles bases à la fin de la Renaissance. Si l'édification des idées communes sur les territoires de montagne reposait à un moment sur une appréhension religieuse et antique de l'environnement, les associant tantôt aux portes de l'enfer tantôt à l'imperfection, tantôt au désert, elle s'appuie progressivement sur une perception qui se veut de plus en plus pragmatique. Elle n'en demeure pas moins partielle, et élaborée à partir d'une forme de pragmatisme, caractérisé par une appréhension de l'environnement de montagne depuis l'extérieur, par des passagers exogènes au territoire plus familiers de la plaine et aux profils sociologiques peu diversifiés : lettrés voire érudits, membres ou proches des cercles politiques gouvernants. Certains savent par ailleurs user des représentations communes des Alpes à leur profit. Ainsi Lesdiguières, pourtant familier des Alpes, sait appuyer sur les difficultés que présente le terrain montagneux et insister sur la rudesse et les difficultés de celui-ci, pour justifier ses requêtes financières et obtenir plus de crédits alors qu'il n'était pas en reste et recevait des sommes importantes de soutiens extérieurs¹³⁸. Enfin, les récits d'apparence personnels, peuvent également être ceux d'autres hommes que l'auteur en question, et agir comme une caisse de résonance d'observations qui leur ont été relatées¹³⁹. De répétitions en répétitions, les perceptions de la montagne,

¹³⁷ P. de Caverel, *Ambassade en Espagne et en Portugal (en 1582)*, *op. cit.*, p. 90-92 ; É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 250-260.

¹³⁸ Voir par exemple la lettre qu'il adresse à Henri IV le 14 septembre 1590. *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières. Volume 1*, *op. cit.*, p. 140-141. Voir la partie « L'or d'au-delà des monts » Stéphane Gal, *Lesdiguières. Prince des Alpes et connétable de France*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 91-94.

¹³⁹ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 355.

bien qu'issues d'une expérience directe du territoire, deviennent ainsi à leur tour le terreau de nouveaux stéréotypes.

Les récits de terrain, qu'ils proviennent de voyageurs civils ou de militaires, nourrissent en grande partie des projections idéelles sur les Alpes. Mais ce faisant, ils laissent une place considérable à l'imagination, et par là-même aux fantasmes, lesquels se retrouvent parfois dans les figurations.

B) Une terre de fantasmes : un exotisme local ?

À la fin du XV^e siècle et à partir de l'arrivée de Christophe Colomb dans les Caraïbes en 1492, un nouveau continent apparaît pour les Européens, qui devient pour eux un « Nouveau Monde ». Pour autant, les Amériques sont-elles les seules terres à susciter le dépassement et la fascination des explorateurs, puis celles des populations qui accèdent à leurs récits ? Les Alpes, où les voyages se multiplient aussi, avec d'autres caractéristiques, sont l'objet d'un phénomène similaire.

Qu'est-ce qu'un exotisme local ?

L'exotisme est un concept européen, dont le terme apparaît dans la langue française en 1552, lorsque Rabelais l'introduit dans l'édition définitive du *Quart Livre*. Il permet de nommer un processus plus ancien qui consiste à porter un regard sur les êtres et les choses « fait d'un mélange intime d'émerveillement et de déception »¹⁴⁰. Il implique de plus un éloignement avec d'autres cultures, de « placer l'autre au loin » et naît donc d'une relation spatiale¹⁴¹. Comment l'exotisme pourrait-il donc être local ? Les travaux en histoire politique et culturelle, en histoire de la colonisation, et ceux qui abordent, par exemple, plus spécifiquement le rapport des Européens aux Amériques, offrent une base de réflexion intéressante pour étudier la perception et la représentation des Alpes au début de l'époque moderne¹⁴². Alors qu'elles sont en plein centre de l'Europe, les Alpes sont parfois moins

¹⁴⁰ Frank Lestringant, « L'exotisme en France à la Renaissance de Rabelais à Léry » dans Dominique De Courcelles (dir.), *Littérature et exotisme, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 1997, p. 5.

¹⁴¹ Caroline Séveno, « La carte et l'exotisme », *Hypothèses*, 2008, vol. 11, n° 1, p. 48.

¹⁴² Voir par exemple Jean Meyer, *Les Européens et les autres : de Cortès à Washington*, Paris, Armand Colin, 1975, 367 p ; Tzvetan Todorov, *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Editions du Seuil, 2011 (1^è éd. 1982), 339 p ; Philippe Haudrère, « La connaissance des Indes orientales en Europe à travers les

bien visibilisées que les terres alors nommées par les Européens « Indes occidentales »¹⁴³. Les espaces à explorer ne sont pas qu'outre-Atlantique, mais parfois bien plus proches géographiquement pour les Européens que ce nouveau continent vers lequel tous les regards se tournent. L'ascension du mont Aiguille en 1492 peut d'ailleurs se comprendre comme celle d'une « Amérique verticale qu'il restait à explorer »¹⁴⁴. Bien qu'il n'y paraisse pas au premier abord, les rapports aux montagnes alpines et au « Nouveau Monde » ont donc une résonance forte. Car plus que la distance spatiale, c'est le point de vue, un « implicite, relatif au locuteur, à sa situation et à ses normes »¹⁴⁵ qui exotise un être, une chose ou un lieu.

Or les territoires de montagne, comme nous l'avons vu précédemment, ne répondent pas aux normes de l'époque en de nombreux aspects. Ils se présentent en rupture avec la plaine, qui elle, constitue la norme. Stéphane Gal estime par exemple qu'il existe un « exotisme des sens » dans la lettre que François I^{er} écrit à l'été 1515 quand il traverse les Alpes. Le jeune roi qualifie d'ailleurs lui-même le territoire qu'il parcourt de « plus étrange pays où jamais fut homme de cette compagnie »¹⁴⁶. Il s'agit pourtant d'un « pays » qui ne se trouve qu'à quelques centaines de kilomètres de la vallée de la Loire où François I^{er} a grandi, et qui voit transiter des cortèges royaux vers l'Italie depuis au moins vingt ans¹⁴⁷. Sans sous-estimer l'héroïsation recherchée par un tel commentaire qui insiste sur les difficultés rencontrées, on peut envisager que le sentiment d'étrangeté exprimé est sincère tant l'environnement ne ressemble pas à celui auquel François I^{er} est habitué. Au sein même de

imprimés du XVI^e siècle » dans Charlotte de Castelnuovo-L'Estroile et François Regourd (eds.), *Connaissances et pouvoirs. Les espaces impériaux, XVI^e-XVIII^e siècles, France, Espagne, Portugal [actes du colloque tenu à l'Université Paris X Nanterre, en novembre 2002]*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, p. 305-319 ; Serge Gruzinski, *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, Seuil, 2006, p. 73-76, 179-275 ; Jérôme Thomas, « Les Amérindiens sous le regard des Portugais. Brésil - début du XVI^e siècle. Représentations sociales et stéréotypes » dans Marie-France Badie, Michèle-Caroline Heck et Philippe Monbrun (eds.), *La fabrique du regard*, Paris, Michel Houdiard, 2011, p. 158-169 ; Grégory Quenet, « La nature : connaissance, usages, contraintes » dans Liliane Hilaire-Pérez, Fabien Simon et Marie Thébaud-Sorger (eds.), *L'Europe des sciences et des techniques, XV^e-XVIII^e siècle. Un dialogue des savoirs*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 241-251 ; D. Bleichmar, *Visual voyages, op. cit.* ; Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin, Les Editions des mondes à faire, 2019, p. 418.

¹⁴³ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 223.

¹⁴⁴ Stéphane Gal, Pierre Judet et Jean Saint-Martin, « Histoire, innovation et territoires de montagne » dans *Innovation en territoire de montagne. Le défi de l'approche interdisciplinaire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2014, p. 20.

¹⁴⁵ Jean-François Staszak, « Qu'est-ce que l'exotisme ? », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 2008, vol. 148, n° 1, p. 8.

¹⁴⁶ S. Gal (dir.), *Des chevaliers dans la montagne, op. cit.*, p. 44.

¹⁴⁷ Voir notamment « Les tentatives italiennes » Philippe Hamon, *Les Renaissances (1453-1559)*, (1^{ère} éd. 2009), Paris, Belin, 2014, p. 324-331.

l'Europe, les Alpes apparaissent comme un espace d'altérité ; leurs caractéristiques ne sont pas simplement d'autres normes, mais des écarts à la norme, ce qui est le propre de l'exotisme¹⁴⁸. La verticalité, intrinsèque à la montagne, n'est pas une autre forme de banalité, mais une altération de la platitude, réduite à des « gouffres », des « précipices » et autres abymes. Alors on peut considérer que les auteurs de représentations des Alpes, textuelles ou figurées, sont à l'origine d'un exotisme *local* : un dépaysement vis-à-vis d'un espace spatialement assez proche, interne à l'Europe, qui suscite pourtant un sentiment d'étrangeté, de bizarrerie et d'altérité.

Des Alpes exotisées

Aux haultes montaignes de ceste region y naissent & demeurent de merueilleuses bestes, lesquelles sont incognues à nous qui n'y habitons pas, comme capricornes, chamois, taisonns ou blaireaux, ratz de montaigne, lievres grandz & petitz, faisans grandz & petitz, coqz saulvaiges, gelinottes [...] Il n'y a point de cerfz, ne de biches, ne de chevreulx, ne sangliers, ne scorpions, ne tortues¹⁴⁹.

Dans la cosmographie du Valais qu'il propose, Sebastian Münster (1488-1552) liste un ensemble d'animaux plus remarquables pour lui les uns que les autres. Il établit de longues descriptions de « bestes saulvaiges », images à l'appui : ainsi les « capricornes ou boucs saulvaiges » (bouquetins), « rat de montaigne » (marmotte), « gelinottes & faisans » font l'objet de plusieurs pages de descriptions et de représentations figurées¹⁵⁰. L'indication, par ailleurs, de la faune qui est absente des « haultes montaignes » appuie la représentation des montagnes comme terres qui sortent de l'ordinaire. Il ne s'agit pas seulement d'énumérer les bêtes qui s'y trouvent, mais d'insister sur celles qui sont « incognues ». Pour cela, Münster établit une comparaison avec la faune qui lui est familière, mais absente en haute montagne (cerfs, biches, chevreuils, sangliers) ou celle qu'il s'attendait peut-être à voir (scorpions et tortues ?). Le bouquetin et le chamois sont, dès le XVI^e siècle, les animaux ayant la plus forte charge emblématique des Alpes. L'animal se trouve de nouveau dans d'autres figurations de la cosmographie du Valais, par exemple en arrière-plan de l'image illustrant les bains de Leuk. Ailleurs, les retrouve-t-on dans diverses figurations, y compris

¹⁴⁸ J.-F. Staszak, « Qu'est-ce que l'exotisme ? », art cit, p. 11.

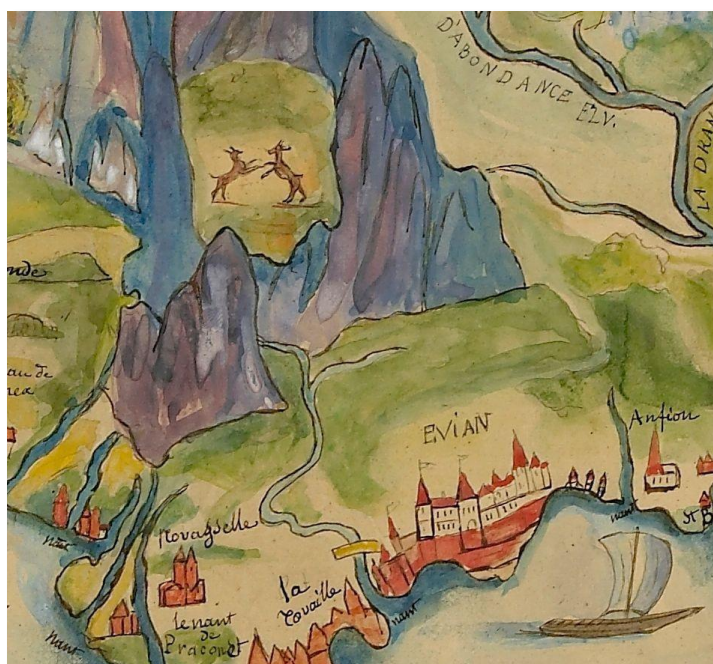
¹⁴⁹ Sebastian Münster, *La Cosmographie universelle*, Bâle, 1556, p. 380.

¹⁵⁰ Pour tous les exemples développés dans le paragraphe qui suit, voir les pages consacrées au Valais dans *Ibid.*, p. 362-383.

cartographiques : les montagnes suisses, sur la carte de Thomas Schöpf, en 1574¹⁵¹, sont jonchées de ces caprinés qui jouent au milieu d’elles ou dominent les sommets. La carte du Léman de Jean Du Villard, qui s’inspire de celle de Schöpf, conserve la présence de ces animaux dans les montagnes chablaisiennes, entre Évian et Abondance¹⁵² (**fig. 2**).



a.



b.

Figure 2 – Les chamois ou bouquetins sur les cartes de Thomas Schöpf (2a) et Jean Du Villard (2b).

¹⁵¹ BnF, Département des Cartes et plans, GE DD-2987 (4880,1-9).

¹⁵² Bibliothèque de Genève (désormais BGE), Centre d’iconographie genevoise, ms fr 140.

L'insertion d'animaux « hors du commun » dans les régions alpines fait écho à des méthodes qui existent ailleurs en Europe. Axelle Chassagnette a mené une analyse des cartes du Saint-Empire à la même époque, et a conclu que la représentation de certains animaux « peut avoir pour fonction d'évaluer le degré de civilisation ou d'étrangeté attribué à la région décrite »¹⁵³. Une pratique cartographique intégrant des animaux, analogue à celle qui existe pour les continents américain, africain ou asiatique, se déploie aussi pour les « marges du Saint-Empire, en particulier à l'est et au nord »¹⁵⁴, avec la figuration d'ours et de loups.

Cette tendance à l'inventaire n'existe pas que pour la faune, mais s'applique à toute une constellation d'objets. Chez Münster toujours, les végétaux, les minerais, et d'autres singularités locales rencontrées dans les Alpes, sont recensées¹⁵⁵. Sous la plume de l'humaniste, les sources d'eau chaude de Leuk et de Brig par exemple, sont « un lieu fort plaisant » et acquièrent une valeur de ressource – bien qu'elles soient entourées d'« horribles rochers » – notamment pour les vertus thérapeutiques qui leurs sont prêtées. Les cristaux et minerais (fer, cuivre, quartz, etc.) dont les montagnes regorgent, attirent aussi l'attention de certains voyageurs mais ne sont pas transposées dans les figurations. Les végétaux de culture (vignes, vergers, céréales...) sont présentés pour leur abondance dans les plaines. Si les hautes vallées ne sont pas toutes appréhendées avec le même regard, il se dégage un consensus concernant les basses vallées. Pour tous (ou presque), elles apparaissent comme des espaces de fertilité et d'abondance, parce qu'il s'agit d'espaces où cette abondance de ressources est développée par l'humain. La référence à la fertilité relève d'un lieu commun qui concerne par ailleurs une diversité de milieux décrits par les cosmographes. Dans les hautes vallées, les végétaux sauvages sont présentés pour leurs vertus ou du moins pour les particularités qu'elles présentent. Josias Simler (1530-1576), théologien et savant suisse, consacre plusieurs chapitres à ces éléments dans son *Mémoire sur les Alpes* publié en 1574 : « cristaux et métaux », « arbres des Alpes », « arbustes et plantes » et « faune alpine »¹⁵⁶. Bien que plutôt proche de la montagne, Simler n'a pas pour autant parcouru en personne ces territoires, empêché par de fréquentes crises de goutte et

¹⁵³ Axelle Chassagnette, « Échelles, milieux et paysages : les éléments naturels dans les cartes allemandes au XVIe siècle. », *Le Monde des Cartes*, 2009, n° 199, p. 90.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ S. Münster, *La Cosmographie universelle*, *op. cit.*, p. 378-384.

¹⁵⁶ Chacune de ces catégories bénéficie d'un chapitre spécifique. Voir William A. Coolidge, *Josias Simler et les origines de l'alpinisme jusqu'en 1600*, Grenoble, Glénat, 1989, p. 227-238.

maladies diverses qui entravaient considérablement sa mobilité¹⁵⁷. Il compile diverses sources et reprend, avec un regard toutefois moins fasciné que d'autres auteurs exogènes au territoire de montagne, une structure présentant les particularités des Alpes. On distingue par exemple une proximité avec l'organisation présente dans la *Cosmographie* de Münster, couplée aux connaissances de Gesner auquel il fait régulièrement référence.

Néanmoins, les raisons qui rendent une chose, un être ou un lieu remarquables ne sont pas toujours bien définies. Si, comme dans le cas des bains valaisans, certains éléments se distinguent par les qualités qu'on leur accorde, d'autres sont reconnues simplement car elles suscitent la curiosité de ceux qui les découvrent, sans connaître l'usage ou la valorisation qui peuvent en être faites. Ainsi en est-il du bouquetin, autour duquel toutes sortes de croyances erronées sont encore formulées, sans qu'il ne suscite ni l'effroi ni ne serve un usage défini¹⁵⁸. À l'heure de la Renaissance, tout animal inconnu fascine quand il comporte quelque chose de nouveau, car l'inconnu est en soi quelque chose qui nourrit le désir de ceux qui cherchent à repousser les limites de la connaissance ; les plantes sont appréhendées en fonction des usages médicaux et gustatifs qui pourront en être faits ; les minerais attirent pour la richesse qu'ils peuvent apporter. En définitive, le degré de familiarité avec les choses rencontrées est certainement une constante qui explique le fait que les voyageurs les commentent. Comme pour le Nouveau Monde, cette pratique descriptive et figurative consiste à identifier des espaces en fonction de certaines choses – surprenantes ou remarquables pour ceux qui les découvrent – qui s'y trouvent, et qui en deviennent les attributs : le bois rouge et le singe au Brésil¹⁵⁹, ou encore les poissons et les ours au Canada. La complexité de l'exotisation des territoires au XVI^e siècle tient en ce que, loin de ne reposer que sur des considérations fantaisistes, elle est aussi fondée sur un renouvellement du savoir. Dans les Alpes comme dans d'autres terres explorées, il n'y a pas véritablement d'inventaire exhaustif en matière de faune, de botanique ou de géologie, mais une recension du hors norme : ce qui est différent de soi, du connu, est plus mis en exergue que ce qui est commun.

La construction de l'idée des Alpes comme espace à part passe aussi, plus subtilement, par le fait de s'attarder davantage sur les espaces d'extrême que sur ceux plus ordinaires.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 129.

¹⁵⁸ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ..., op. cit.*, p. 301.

¹⁵⁹ Voir par exemple sur les cartes de Lopo Homem en 1519, BnF, GE DD-683 (5 RES) ; ou celle de Giacomo Gastaldi en 1556, Bibliothèque Numérique de Cartographie Historique, Université de São Paulo.

Les lignes sont nombreuses quand il est question des cols, des glaces, des neiges éternelles, des rochers qui risquent tantôt de tomber sur soi, tantôt de se dérober sous ses pieds, de la peine et de l'épuisement que la verticalité génèrent, de l'austérité des lieux qui inspirent la cruauté, le démoniaque, ou une épreuve sociale marquée par la solitude¹⁶⁰. Elles le sont moins en ce qui concerne les zones semblables à ce dont les auteurs sont coutumiers, excepté pour lister les richesses qui s'y trouvent. Pourtant, les usages des terres montagnardes n'étaient pas toujours aussi radicalement différents de ce qui existait pour les territoires de plaine¹⁶¹. Les figurations n'expriment pas cette exotisation dans les détails. Mais les vides laissés à propos de la moyenne et de la haute montagne, et leur figuration fréquente en tant que désert, résonnent comme les mentions de *terra incognita* que l'on trouve sur les nombreuses cartes des Amériques à la même époque. Soit les espaces et les choses ont une allure familière et valorisable (les vallées et leurs ressources cultivables), soit les terres inconnues suscitent la curiosité (la moyenne et haute montagne). Mais l'ordinaire et le banal n'ont pas vraiment de place.

Plus qu'un *exotisme* installé, le XVI^e siècle est donc plutôt une période d'*exotisation* des Alpes : les valeurs accordées à ces objets et ces nouveautés ne sont pas toujours bien définies, le processus n'est pas toujours abouti.

*

Nous voici donc, sur la fin du XVI^e siècle, avec une panoplie hétérogène d'outils, visuels ou non, permettant de se faire une image et une idée des Alpes. Les images existent, dans des formes différentes et avec des intentions très variables. Les descriptions textuelles perdurent et se renouvellent quelque peu, entretenant certains fantasmes et contribuant en même temps à augmenter les connaissances à propos de ces territoires chargés d'inconnu. En parallèle, des figurations sont présentes, sans parvenir à donner une forme spécifique aux Alpes.

¹⁶⁰ S. Gal, *Histoires verticales*, *op. cit.*, p. 65-84 ; É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 177-181.

¹⁶¹ Gérard Béaur, « Les économies de montagne dans les sociétés traditionnelles, une spécificité liée à l'altitude ? » dans *Relire l'altitude. La terre et ses usages. Suisse et espaces avoisinants, XIIe-XXIe siècles*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2019, p. 303-327.

II – Un espace sans forme spécifique

À la lecture du corpus figuratif qui existe au XVI^e siècle, l'un des éléments frappants est l'informativité des Alpes. « Plus qu'un espace en soi, elles sont cette réalité confuse qui se situe, et non s'organise, de part et d'autre de la ligne qui les traverse, route ou chemin, justifiant l'intérêt secondaire qu'on leur porte »¹⁶². Comme d'autres montagnes occidentales à cette époque, les Alpes sont difficilement compréhensibles par l'image : Serge Briffaud, dans son étude sur la montagne pyrénéenne entre XVI^e et XX^e siècle, exprime l'idée de « montagne insaisissable »¹⁶³ pour la période allant de la fin du XVI^e siècle au milieu du XVIII^e siècle – la montagne étant selon lui appréhendée comme une catégorie universelle dans la culture géographique occidentale¹⁶⁴. Jamais les limites des Alpes n'apparaissent clairement et leur constitution demeure floue. Il en résulte l'image d'un territoire flottant, dont les contours sont dilués dans les États attenants, et dont l'intérieur est au mieux assimilé à une plaine vallonnée, au pire, totalement invisible.

A) Un grand écart des échelles : figurations synthétiques *versus* précisions localisées

Différents travaux portant sur la cartographie régionale à la Renaissance ont établi qu'au cours de cette période, peu de cartes régionales existent¹⁶⁵. Les travaux se multiplient sur cette question, il faut donc toutefois garder à l'esprit que c'est une affirmation à nuancer selon la période et les espaces considérés. On en connaît toutefois par exemple pour le centre de la France et la Loire¹⁶⁶. Dans les Alpes comme dans d'autres régions, il faut donc plutôt composer entre des cartes synthétiques à petite échelle, et des figurations ponctuelles de localités, à grande échelle.

¹⁶² É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 344.

¹⁶³ S. Briffaud, *Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne*, *op. cit.*, p. 31.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 21.

¹⁶⁵ N. Broc, *La géographie de la renaissance*, *op. cit.*, p. 209.

¹⁶⁶ Voir par exemple Judith Förstel, « L'Île-de-France dans les cartes du Moyen Âge et de la Renaissance : comment représenter une région ? » dans J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales...*, *op. cit.*, p. 89-101.

Les Alpes synthétiques : des cartes imprimées

Au Moyen Âge et à la Renaissance, il n'existe pas de figurations consacrées à la chaîne montagneuse, car il n'existe pas, plus largement, de figurations qui portent délibérément sur des milieux spécifiques – qu'il s'agisse des milieux maritimes, marécageux ou désertiques. La montagne ne fait pas exception à cette tendance. Cela a longtemps cantonné les Alpes à une position périphérique, par rapport à d'autres espaces, tels que les plaines et les villes, sur lesquels se concentraient les regards¹⁶⁷. L'une des premières cartes générales des Alpes pourrait être celle de Federico de Wit, *Carta Nuova Accurata del Passaggio et Strada delli Paesi Bassi...* publiée en 1671¹⁶⁸. Le toponyme « Alpes » demeure d'ailleurs absent de plusieurs cartes modernes jusqu'aux premières années du XVI^e siècle, qu'il s'agisse de celles de la France, de l'Italie ou des régions germaniques¹⁶⁹. À la manière des études qui ont été menées pour comprendre comment la France apparaissait sur les mappemondes¹⁷⁰, il s'agit ici d'adopter une démarche similaire à l'échelon inférieur : s'intéresser à la façon dont les Alpes étaient considérées au sein de figurations portant sur un territoire plus vaste (celui des États qui exercent leur souveraineté sur les Alpes occidentales et celui de l'Europe). À cette échelle, le type de source visuelle qui permet d'appréhender les Alpes à la Renaissance est la carte imprimée. Grâce à quelques ouvrages, oscillant entre la monographie et le format encyclopédique, il est possible d'avoir un état de la cartographie des Alpes sur la longue durée, entre les XV^e et XX^e siècles¹⁷¹. Les différents espaces cernés par la représentation cartographique varient, au début de l'époque moderne, entre l'échelle de l'État et celle de la région. Il est donc possible de s'intéresser aux cartes qui portent sur des régions dans lesquelles les Alpes sont totalement ou partiellement contenues.

Faisons un tour d'horizon géographique. Les cartes du Piémont et de la Suisse sont celles qui présentent le plus grand nombre d'exemples différents. Ces figurations, qui portent sur des espaces dans lesquels les montagnes sont fortement présentes, n'évident pas complètement la question du relief. Dans le cas du Piémont, les montagnes sont cependant

¹⁶⁷ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 345.

¹⁶⁸ G. Aliprandi et L. Aliprandi, *Les grandes Alpes...*, *op. cit.*, p. 346.

¹⁶⁹ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 246.

¹⁷⁰ Numa Broc, *Regards sur la géographie française de la Renaissance à nos jours*. 2, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 1995, p. 15-69.

¹⁷¹ Les principaux ouvrages de ce type qui existent à ce jour sont les suivants : L. Aliprandi et G. Aliprandi, *Les grandes Alpes dans la cartographie 1482 - 1885. Volume 1*, *op. cit.* ; G. Aliprandi et L. Aliprandi, *Les grandes Alpes...*, *op. cit.* ; J. Mille, *Les Hautes-Alpes...*, *op. cit.* ; J. Mille, *Le Dauphiné, une représentation des territoires ...*, *op. cit.*

reléguées à un élément qui permet, avant tout, de borner la vallée du Pô. Cela s'observe dès 1523, avec la [*Carte de l'Italie septentrionale*] de Pietro Coppo. C'est d'autant plus explicite sur les figurations de Matteo Pagano, *La vera descriptione de tuto el Piemonte* en 1538 ou de Giacomo Gastaldi, *Piamonte nova tav* en 1548, toutes deux publiées à Venise¹⁷². Au-delà de la figuration schématique des montagnes – qu'on les assimile à des taupinières, des pains de sucre ou de petites dunes – les figurations ne rendent pas compte de l'implantation des populations qui vivent dans ces régions : très peu de lieux habités sont indiqués. Les mentions des cols, souvent plus nombreuses que les localités, traduisent les préoccupations des auteurs des cartes : le franchissement. Les cartes de la Suisse rendent souvent plus finement compte de la variation du relief du territoire. Cela peut se comprendre par le fait qu'une distinction plaines peuplées *versus* montagnes vides n'est pas pertinente dans le cas d'un territoire presque exclusivement montagneux¹⁷³. La carte manuscrite de Konrad Türst, réalisée en 1496, en atteste déjà. Pendant le siècle suivant, les figurations font toutes état du complexe maillage montagneux dans les territoires helvétiques. La *Carte de Suisse* d'Antonio Salamanca, contenue dans le recueil Lafreri de 1555, contient quelques toponymes nouveaux disséminés au milieu de montagnes schématisées. Vers la fin du siècle, l'*Helvetia* de Johann Bussemecher qui dérive de la carte de Tschudi réalisée neuf ans plus tôt, et dont les « dimensions réduites ont contraint le cartographe à la « comprimer » aux dépens de quelques toponymes »¹⁷⁴ est probablement une des cartes du territoire helvétique où les montagnes sont le plus effacées comparativement à d'autres éléments du territoire.

Plusieurs cartes de Lombardie, comme beaucoup de cartes du Piémont, exacerbent la distinction entre plaines et montagnes, révélant elles aussi l'appréhension des territoires de montagne comme zones à franchir. Elles proposent néanmoins une continuité du massif alpin et des Apennins comme une longue chaîne. La *Nova descrittione della Lombardia* de Giacomo Gastaldi en 1570, présente plus de nuances dans les montagnes malgré une figuration très schématique et une toponymie inégale entre les versants. La combinaison pour cette région, de la montagne et de la mer dans une même image, fait de plus résonner

¹⁷² G. Aliprandi et L. Aliprandi, *Les grandes Alpes...*, *op. cit.*, p. 14-19.

¹⁷³ François Walter, *Une histoire de la Suisse*, Neuchâtel [Charenton-le-Pont], Éditions Alphil-Presses universitaires suisses [FMSH diffusion], 2016, p. 13-110.

¹⁷⁴ G. Aliprandi et L. Aliprandi, *Les grandes Alpes...*, *op. cit.*, p. 53.

ces deux types de territoires, tous les deux « longtemps perçus comme des espaces d'indétermination, de dimension infinie, de limites totalement incertaines »¹⁷⁵.

Les cartes de la Savoie, réalisées à l'échelle du duché, sont assez tardives comparativement à celles des régions précédemment présentées. Celles de Gilles Boileau de Bouillon, *Nova et exactissima Sabaudiae Ducat descriptio* puis *Sabaudiae et Burgundiae Comitatus descriptio* respectivement éditées en 1556 puis en 1570, alors qu'elles portent de manière centrale sur un espace montagneux, n'en sont pas pour autant plus précises quant à la configuration du territoire. La carte de 1570, insérée dans le *Theatrum Orbis Terrarum* d'Abraham Ortelius, est un exemple que ces figurations cartographiques servent des ambitions encyclopédiques, telles que les atlas, en cette deuxième moitié du XVI^e siècle. Or les logiques éditoriales de ces ouvrages tendent à lisser les particularités des territoires, car l'enjeu de ces publications ne réside pas dans la précision géographique¹⁷⁶.

À plus petite échelle enfin, les cartes d'Italie et de France sont davantage synthétiques, dans ce qu'elles donnent à voir, que les cartes à des échelles plus resserrées. En 1513, la *Tabula moderna Galliae* et la *Tabula Moderna et Nova Italiae ac Siciliae* de Waldseemüller contenues dans la *Geographia* de Ptolémée font état très schématiquement des montagnes, sans indiquer ni variation ni densité du relief, et ne mentionnent que quelques noms de cols, tout comme le faisait la *Gallia Novella* de Berlinghieri en 1482, avec quelques lacs et les principales villes. Deux ans plus tard, *La carte Ditalie* de Jacques Signot schématise les montagnes comme une barrière qui enceint la vallée du Pô et le Piémont¹⁷⁷. Après quelques décennies, en 1558 puis en 1566, la *Totius Galliae Descriptio* de Pirro Ligorio et la *Galliae exactissima descriptio* de Paolo Forlani sont deux des cartes qui proposent une représentation un peu plus nuancée des Alpes. Elles sont vraisemblablement des rééditions de la carte d'Oronce Fine et exercent à leur tour une influence sur les figurations du royaume de France qui sont réalisées jusqu'à la fin du siècle.

Les précédents exemples coïncident avec ce que nombre d'études ont déjà démontré : d'une part, la réduction d'échelle implique mécaniquement un processus de synthèse et de sélection des éléments retenus et insérés dans l'image ; d'autre part, le caractère imprimé

¹⁷⁵ Alain Cabantous (dir.) et al., *Mer et montagne dans la culture européenne (XVIe-XIXe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 8.

¹⁷⁶ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, op. cit., p. 278.

¹⁷⁷ G. Aliprandi et L. Aliprandi, *Les grandes Alpes...*, op. cit., p. 19.

des cartes renforce cet effet de synthèse¹⁷⁸. Le corpus de figurations qui visibilise les Alpes jusqu'à la fin du XVI^e siècle, combinant ces deux paramètres, exacerbe la façon qu'ont les cartographes d'envisager le territoire au cours de cette période : une zone indéterminée, à la fois obstruante et majoritairement vide de peuplement. Néanmoins, le passage à une autre échelle de représentation en donne une autre compréhension.

Les Alpes en pointillés : des figurations de localités

Un second type de sources, qui permet d'appréhender la représentation des Alpes à une échelle radicalement opposée, est la figuration de localités. Par localité, entendons un échelon inférieur à celui de la région (et de la dimension chorographique qui lui est associée telle que présentée par Ptolémée). Cela peut à la fois impliquer un lieu saisissable par la vue (dans le cas de figurations dont la perspective est totalement ou partiellement cavalière), ou une étendue relativement restreinte, pour laquelle le niveau d'abstraction n'est pas trop haut (dans le cas d'un plan ou d'une figure accordée). Dans ce registre du « très près », différents types de figurations existent à la Renaissance. D'autres ayant existé pendant la période médiévale, telles que les figures judiciaires, ne seront pas abordées ici. On sait pourtant qu'en tant qu'outils de résolution de divers litiges, elles ont participé de la visibilisation partielle du territoire aux XIV^e et XV^e siècles¹⁷⁹. Si elles existent encore dans d'autres régions européennes au XVI^e il est difficile de dire, en l'état actuel de la recherche, si elles ont réellement été un *medium* de figuration pour le territoire alpin¹⁸⁰. Trois types de figuration, particulièrement significatifs, seront en revanche évoqués ici : les peintures de scène alpestre, les vues de ville et les figurations militaires.

Dans le registre des figurations réalistes, les peintures de scène alpestre – bien que peu nous soient parvenues du XVI^e siècle – donnent à voir les Alpes selon une approche unique, qui s'approche au plus près de ce que l'œil peut saisir. *La Pêche miraculeuse*, réalisée par Konrad Witz en 1444, est reconnue de façon consensuelle comme la première scène de

¹⁷⁸ Denise Turrel, « La couleur de la ville. Les représentations urbaines dans les cartes de l'Ancien Régime » dans *Images et imaginaires de la ville à l'époque moderne*, Tours, Université François-Rabelais, 1998, p. 131-132.

¹⁷⁹ Les figures judiciaires ont été produites et utilisées dans une multitude de contextes (dans le milieu ecclésiastique ou encore comme preuve dans des procès de propriété). Voir P. Fermon, *Le peintre et la carte*, *op. cit.*, p. 143-280.

¹⁸⁰ Si aucune étude ne nous est actuellement connue pour la région alpine, il existe néanmoins des études pour la France du Nord. Voir Sébastien Nadiras, « Figures judiciaires, toponymie et diplomatie (France du Nord, XVI^e siècle) dans J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales...*, *op. cit.*, p. 57-70.

paysage « vrai » pour les Alpes. En visualisant le massif des Voirons, le Môle, une partie du Petit Salève, et tout au fond, mêlés à la brume, les glaciers du mont Blanc, cette huile sur bois est un marqueur du renouvellement de l'intérêt porté à l'environnement, alors majoritairement confiné à de maigres espaces sur les peintures qui se concentrent sur les scènes religieuses¹⁸¹. Le XV^e siècle est aussi marqué par les productions d'autres peintres fameux, tels Léonard de Vinci et d'Albrecht Dürer qui forment une « nouvelle école du regard »¹⁸². Après eux, Pieter Bruegel dit l'Ancien (v. 1525 – 1569) est probablement le peintre et dessinateur le plus évocateur et le plus imprimé en son temps quand on pense à des paysages picturaux au XVI^e siècle. Et ce, au point que son premier biographe, Carel Van Mander dise de lui qu'« il avait avalé les monts et les rocs pour les vomir à son retour, sur des toiles et des panneaux »¹⁸³. A partir des dessins rapportés à Anvers au retour de son voyage en Italie en 1554, Hieronymus Kock imprime et édite une série de ses paysages alpestres entre 1555 et 1558. À la différence de toutes les autres formes de figuration alors existantes, ces dessins, peintures et gravures, présentent une attention à l'environnement de montagne dans ses aspects emblématiques (rocher, torrents, verticalité...) et dans sa pratique. Bien que les compositions finales soient un « mélange d'éléments topographiques et d'imaginaire »¹⁸⁴ les scènes alpestres ne sont pas dénuées de vie et de présence humaine et animale. Elles appartiennent pleinement au genre, alors très en vogue en Europe, des scènes de paysage¹⁸⁵. Comme pour le territoire flamand, les dessins de Bruegel font partie du peu de supports visuels qui permettent de saisir, furtivement, et malgré un caractère assez normé, des éléments de la vie sociale rurale courante dans les territoires de montagne. Ainsi, ils donnent à voir l'idée d'activités agropastorales et marchandes qui font partie intégrante de la structure de l'économie locale par la représentation du déplacement des êtres humains et des animaux à travers les vallées.

Les vues de villes, à partir du milieu du XVI^e siècle, sont un moyen d'entrer dans les Alpes *via* leurs centres urbains. Elles sont essentiellement contenues dans les

¹⁸¹ Voir la notice en ligne sur le site du Musée d'Art et d'Histoire de Genève : <https://www.mahmah.ch/collection/oeuvres/la-peche-miraculeuse/1843-0011>, (dernière consultation le 26 janvier 2024).

¹⁸² S. Gal, *Histoires verticales*, *op. cit.*, p. 25-30.

¹⁸³ Cité par P. Joutard, *L'Invention du Mont Blanc*, *op. cit.*, p. 48-49.

¹⁸⁴ Walter S. Gibson, « La glorification de la montagne : le paysage alpestre dans l'art de Pieter Bruegel l'Ancien » dans *La montagne et ses images. Du peintre d'Akrésilas à Thomas Col. Actes du 116e Congrès National des Sociétés Savantes*, Paris, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1991, p. 182.

¹⁸⁵ Pascal Briost, *La Renaissance (1470 - 1570)*, Neuilly, Atlande, 2003, p. 415-417.

cosmographies universelles : d’abord celle de Sebastian Münster, éditée de 1554 à 1575, les *Civitates orbis terrarum* de Braun et Hogenberg éditées à Cologne à partir de 1572, la cosmographie de François de Belleforest dans ses versions traduites en français à partir de 1575 ou encore celle d’André Thevet publiée la même année, sans compter les vues de villes diffusées sous forme de feuilles isolées¹⁸⁶. Les villes alpines figurées dans ces ouvrages universalistes sont peu nombreuses : on repère Grenoble, Embrun et Sion dans la *Cosmographia* de Münster. Elles sont par ailleurs le support de descriptions qui mêlent des considérations sociales, politiques, économiques, historiques et qui, combinées à l’image, entrent dans le registre des *vedute*, ou des « portraits de ville » qui fleurissent en Europe à la Renaissance¹⁸⁷. Comme la figuration de châteaux traduit une figuration de l’espace noble, celle des villes traduit une figuration de la puissance locale, à la fois administrative et économique¹⁸⁸. L’environnement apparaît d’ailleurs assez peu dans ce type de représentation. Il constitue en tout cas un élément dont les auteurs s’affranchissent au besoin, selon que sa présence sert ou non le discours énoncé sur la ville. Sur *Le vray portraict de la ville de Grenoble* contenu dans la *Cosmographie universelle* de François de Belleforest par exemple, réalisé selon une perspective semi-cavalière orientée au nord-est, aucune des montagnes environnant la ville n’est figurée. C’est là un marqueur du rapport européen à la montagne, à la différence de ce qui existe par exemple au Japon où le paysage urbain n’existe pas sans la montagne¹⁸⁹. Qu’il soit vu positivement ou négativement¹⁹⁰, l’environnement de montagne relève ici majoritairement du décor qui peut se contenter d’être standardisé, voire disparaître complètement. Les vues de villes alpines contribuent donc, par leur large diffusion, à faire apparaître un territoire très majoritairement sans montagnes.

¹⁸⁶ C. Reichler, *Les Alpes et leurs imagiers*, op. cit., p. 28 ; Frank Lestringant, *Sous la leçon des vents. Le monde d’André Thevet, cosmographe de la Renaissance*, 1^è éd. 2003., Paris, Classiques Garnier, 2021, 648 p.

¹⁸⁷ Voir la synthèse proposée par Hilary Ballon et David Friedman, « Portraying the City in Early Modern Europe: Measurement, Representation, and Planning » dans David Woodward (ed.), *The History of Cartography. Cartography in the European Renaissance*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007, vol.3, p. 680-704.

¹⁸⁸ Léonard Dauphant, *Le royaume des quatre rivières. L’espace politique français (1380 - 1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2012, p. 180 ; Christophe Speroni, « Les “bonnes villes” du Val de Loire dans les profils et plans urbains de la seconde moitié du XVI^e siècle » in J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales...*, op. cit., p. 277.

¹⁸⁹ Chiwaki Shinoda, « La montagne dans la littérature japonaise » in A. Siganos et S. Vierne (dir.), *Montagnes imaginées, montagnes représentées*, op. cit., p. 45.

¹⁹⁰ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, op. cit., p. 316-317.

Mais le milieu, au XVI^e siècle, duquel émanent majoritairement des images du territoire, est le milieu militaire. Les représentations figurées de batailles, tantôt destinées à faire le récit d'un affrontement armé tantôt vouées à en garder la mémoire, se multiplient à la Renaissance. Les plans de fortifications et de places fortes existent aussi en abondance, bien que beaucoup d'entre eux aient disparu ou aient été perdus. Cet accroissement est en lien direct avec l'évolution des sciences et des techniques militaires elles-mêmes, ainsi que celles du dessin¹⁹¹. Des figurations telles que *Pianta della città con dettagli in prospettiva* (à propos de Pignerol) ou [*Progetto del forte di Gravera sul Monmorone*]¹⁹² accordent une attention plus marquée au terrain. Le territoire de montagne doit apparaître plus clairement puisqu'il est dans ce cas, utilisé dans ses aspects défensifs¹⁹³. Les figurations de scènes de batailles, plus nombreuses dans la seconde moitié du XVI^e siècle, accordent également une attention à (aux) particularité(s) du terrain notamment en raison de la dimension tactique que celui-ci peut jouer¹⁹⁴. Sur le *Pourtrait de la rencontre entre l'armée du Duc de Savoye & celle de Berne & de Geneve, au pays de Faucigni* ou le *Vero dissegno del forte della ciarboneria...*¹⁹⁵ l'environnement montagneux, dans lequel les combats se déroulent, est figuré sans équivoque. Bien que le réalisme de l'environnement puisse être considérablement variable d'une figuration à l'autre, sa caractérisation comme terrain de montagne apparaît clairement. En regard des vues de ville, ce dernier type de figurations comporte souvent plus de fidélité au terrain. Ponctuellement, c'est aussi l'idée de l'environnement de montagne qui s'y trouve, dans la limite que l'espace couvert est généralement encore plus restreint que dans le cas des vues de villes.

Quand on fait coïncider la production numériquement modeste, la circulation limitée et la taille restreinte du lectorat, il apparaît que, même si une palette assez diversifiée de figurations existe pour l'espace alpin occidental à la Renaissance, celle-ci n'est pas suffisante pour considérer que les Alpes sont alors globalement visibles et intelligibles par l'image. Entre vision très synthétique et focale extrêmement locale, les figurations qui

¹⁹¹ Madeleine Pinault Sørensen, « Le dessin technique » dans *L'Europe des sciences et des techniques. Un dialogue des savoirs, XVe-XVIIIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 311-317.

¹⁹² ASTO, Biblioteca antica dei Regi archivi, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, Volume I, respectivement f°62r <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189053> et f°54r <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=188997>.

¹⁹³ Pour des analyses de ces deux dessins, voir Antonio Dentoni-Litta et Isabella Massabò Ricci (dir.), *Architettura militare. Luoghi, città, fortezze, territori in età moderna*, Roma, Ministero per i beni e le attività culturali, 2003, p. 94, 110-111.

¹⁹⁴ S. Gal, *Histoires verticales, op. cit.*, p. 309-311.

¹⁹⁵ AD74, 39 FI 346 ; Biblioteca Reale.

existent alors ne permettent pas à un ensemble de lecteurs, même mince et élitare, de se constituer une image mentale précise de ces territoires de montagne. Dans leur constitution, ceux-ci n'apparaissent que sporadiquement et comme un espace creux aux contours dilués.

B) Un espace creux aux contours dilués

Un corpus d'images aussi épars et hétérogène a comme double conséquence une délimitation floue des Alpes et une connaissance imprécise de leur constitution.. Leurs contours apparaissent difficilement – les montagnes allant parfois jusqu'aux rives du Rhône ou ne commençant que bien à l'est de Grenoble – et l'intérieur de ce territoire demeure assez mystérieux.

L'absence de contours établis

Où commencent et où s'arrêtent les Alpes ? À en lire les figurations réalisées à la Renaissance, les contours de l'espace alpin occidental, sont brouillés voire inexistantes. Pour autant, certaines cartes tendent à marquer de façon très prononcée les limites des États européens. Au début des années 1590 commence une période d'« achèvement de la corporéité alpine »¹⁹⁶. Emprunté à la philosophie et initialement utilisé en référence à l'humain, le terme de « corporéité » désigne l'existence d'un objet en tant que *corps*, qu'entité appréhendée en tant que telle dans le monde¹⁹⁷. Si l'on peut discuter, à quelques années près, de la datation précise de ce processus, un tournant semble s'engager à la toute fin du XVI^e siècle, au cours duquel les Alpes commencent à acquérir une teneur propre, à être considérées comme un corps. Avant cela, alors que la logistique militaire du franchissement des Alpes exige d'être relativement précis, leur enveloppe géographique n'est pas fixée partout. Or, la définition du périmètre de l'espace montagneux est un prérequis indispensable pour qu'il existe en tant que territoire de montagne. Si l'on se réfère à la typologie de figurations présentée précédemment – cartes imprimées d'une part, figurations de localités d'autre part – ce sont essentiellement les cartes imprimées à petite échelle qui permettent de poser cette question. Sur ces dernières, l'indétermination du périmètre des Alpes se traduit par une oscillation de l'étendue de l'espace montagneux,

¹⁹⁶ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, op. cit., p. 379.

¹⁹⁷ Jérôme Melançon, « La liberté et la corporéité. Nouvelles perspectives à partir de la Phénoménologie de la perception », *Revue internationale de philosophie*, 6 janvier 2023, n° 302, n° 4, p. 5-19.

ainsi que par une terminologie changeante – dans la mesure où, comme cela a été dit dans la sous-partie précédente, le toponyme « Alpes » n'est pas systématiquement celui utilisé – et dont la position topographique varie.

Les limites des Alpes tout d'abord, peuvent varier considérablement d'une carte à une autre. Sur des cartes comme celles de Giovanni Giorgio Settala, *Ducatus Mediolanensis* ..., réalisée en 1570, les Alpes occidentales et centrales s'arrêtent à l'entrée des principales vallées qui se connectent au Piémont et entrent à peine en contact avec la région des grands lacs¹⁹⁸. Il en est encore de même vingt ans plus tard, sur des cartes éditées dans le *Theatrum orbis Terrarum* d'Abraham Ortelius : sur *Italia Gallica sive Gallia Cisalpina*, les Alpes ont une maigre épaisseur, amincies dans ce cas sur les versants helvétique et français¹⁹⁹. Là encore, les besoins de l'édition priment sans doute sur une figuration fidèle à la réalité géographique : là où une partie des Alpes manque, figure la mention « Gallia transalpinae » en lettres majuscules. Du côté de la cartographie française, les Alpes sont en revanche parfois figurées comme la prolongation, plus ou moins continue, d'une zone variablement collineuse depuis les Pyrénées en passant par le Massif Central. C'est ce que suggère la *Nova Totius Galliae descriptio* d'Oronce Fine en 1553. Le massif alpin semble s'étaler jusqu'aux rives du Rhône et toucher directement les monts d'Auvergne. Les rééditions de la carte de Fine, par Pirro Ligorio et Paolo Forlani, respectivement en 1558 et en 1566, traduisent aussi cette idée de contours diffus, en usant d'une autre forme de figuration du relief, plus disparate. À l'inverse, et s'approchant plutôt des deux précédents exemples italiens, la *Nouvelle description des Gaules* de Jean Jolivet, en 1578, propose une représentation densifiée et ramassée du massif alpin. On retrouve chez lui l'idée des montagnes comme élément obstruant et plus impénétrable.

De façon parfois conjuguée, parfois indépendante de cette figuration oscillante des montagnes, les toponymes employés pour dire les Alpes sont pluriels. Comment dire les Alpes sans parler d'« Alpes » ? Quels sont les termes qui permettent de les désigner comme un ensemble ? Un des termes les plus fréquemment employés est celui de « mons ». Sur la carte de Jacques Signot en 1515, ce sont par exemple les « Mons de Gaule ». Selon le qualificatif qui lui succède, ce dénominatif peut être situé à plusieurs endroits de la chaîne alpine, indiquant en même temps des niveaux de précisions et d'informations assez

¹⁹⁸ L. Aliprandi et G. Aliprandi, *Les grandes Alpes dans la cartographie 1482 - 1885. Volume 1, op. cit.*, p. 90.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 132.

variables. Il est néanmoins utilisé de façon polysémique : aussi bien pour désigner tout un massif, qu'une seule montagne. C'est d'ailleurs plus souvent dans ce cas qu'il apparaît. Disséminé et répété à plusieurs endroits sur l'image, le terme permet alors de rendre compte d'un espace constitué d'une pluralité de montagnes mais pas de créer une unité spatiale pour autant. Un autre terme qui existe notamment du côté de la cartographie française, est celui d'« Allobroges ». Il est présent sur plusieurs figurations, situé plus ou moins toujours au même endroit. Faisant référence à un des peuples antiques de cette région, il est généralement positionné sur le nord du duché de Savoie, dans sa partie occidentale, coïncidant avec les actuels départements de Savoie et de Haute-Savoie. Héritage du savoir antique, il sert notamment, avec la présence d'éléments d'un autre ordre (politique, géographique, religieux...) à donner du sens à l'espace en l'inscrivant dans une temporalité de longue date et à instaurer une « mythologie unitaire des montagnards »²⁰⁰. Ces références renvoient à des catégories de considération de l'espace assez diverses : elles peuvent être d'ordre géographique, mais aussi historique. Elles sont aussi liées aux modulations dans la conception du pouvoir : héritage dynastique ou exercice d'une souveraineté sur des sujets ou un territoire. Les objets symboliques, l'évocation de l'histoire, les références aux mythes qui ancrent des familles princières dans le temps très long sont, dans certains cas, des outils d'identification voire de légitimation de puissances politiques parfois plus opérantes que des identifications géographiques²⁰¹.

Il ne s'agit pas d'une spécificité des Alpes, ni même des territoires de montagnes en général, d'être indéterminés bien que traversés. Des dynamiques similaires se retrouvent pour d'autres types d'espaces. Les similitudes de la montagne avec la mer ont été bien démontrées, et on pourrait ajouter dans ce cas, les déserts²⁰². Tous ont en commun d'être appréhendés comme des espaces d'incertitude, voire d'hostilité. Les circonscrire dans des

²⁰⁰ S. Gal, *Histoires verticales*, op. cit., p. 358-362 ; É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, op. cit., p. 266 et 338. Une exposition itinérante à leur propos a été réalisée au début des années 2000 en Isère. Voir Jean-Pascal Jospin (dir.), *Les Allobroges : Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, Gollion, Infolio, 2002, 191 p.

²⁰¹ Axelle Chassagnette, « Le jeu des échelles. Le pouvoir et son inscription spatiale dans les cartographies et les descriptions du Saint-Empire et de ses territoires au XVI^e siècle », *Astérion. Philosophie, histoire des idées, pensée politique*, 28 novembre 2012, n° 10, p. 13.

²⁰² A. Cabantous (dir.) et al., *Mer et montagne dans la culture européenne*, op. cit. ; Gaëlle Tallet, Thierry Sauzeau et Nicholas Purcell (dir.), *Mer et désert de l'Antiquité à nos jours. Approches croisées*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 91-195.

limites certaines ne relève donc pas de l'évidence. Les Alpes apparaissent d'ailleurs elles-mêmes comme une forme de désert, comme un « territoire du vide »²⁰³.

Un désert ?

Quand Alain Corbin qualifiait l'océan de territoire du vide, il désignait par là la vacuité de la territorialité des mers pendant plusieurs siècles, avant que le « désir du rivage » apparaisse au milieu du XVIII^e siècle. Cette répulsion vis-à-vis de l'espace maritime était, comme souvent, liée à un mélange de connaissances lacunaires et chaotiques, et de conception biblique incitant les êtres humains à s'en tenir à distance²⁰⁴. L'espace de montagne est l'objet d'une considération similaire. De quoi sont faites les Alpes ? Qui, et que contiennent-elles ? Hormis quelques exceptions, les figurations de la Renaissance n'y apportent pas ou très peu de réponses. Sur les images, les Alpes se distinguent d'abord en tant qu'espace peu peuplé par rapport aux plaines. Le nombre et la densité de toponymes de l'un par rapport à l'autre en sont révélatrices. La *Tabula moderna Galliae* de Waldseemüller en 1513 impose nettement la différence entre la plaine fluviale d'un large bassin rhodanien et les figurés montagneux : seuls trois toponymes, « Ambrun » (Embrun), « Briancon » (Briançon) et « Tarentasia » (Tarentaise), se superposent à la montagne alors qu'on en dénombre une quinzaine dans la vallée du Rhône. Chez Jacques Signot, la *Carte Ditalie* contient de nouveaux toponymes, mais essentiellement ceux des cols, et non des lieux habités. Pourtant, bien que l'implantation démographique soit dense dans les Alpes, les lieux habités sont partout²⁰⁵. À partir du milieu du XVI^e siècle, la tendance est à la visibilisation croissante des lieux habités et des passages empruntés. Alors que « le col, point de passage, est un espace effacé, un non-lieu, parce qu'il est un vide logistique et politique »²⁰⁶, il en apparaît davantage sur les cartes. Cette tendance n'est pas linéaire et l'on constate encore sur la carte de P. de Nobilibus vers 1564, alors que certaines figurations

²⁰³ L'expression, initialement formulée par Alain Corbin à propos de l'espace maritime dans Alain Corbin, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage (1750 - 1840)*, Paris, Aubier, 1988, 411 p. a ensuite été reprise par Anne-Marie Granet à propos de l'espace alpin pour interroger leur considération comme espace inhabité. Voir Anne Marie Granet-Abisset, « L'autre « territoire du vide ». Des espaces répulsifs aux territoires préservés. L'exemple de la montagne alpine » dans Nathalie Richard et al. (eds.), *Mer et montagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 57-72.

²⁰⁴ A. Corbin, *Le territoire du vide*, op. cit., p. 13-14.

²⁰⁵ Les études de démographie historique des Alpes sont rares. Paul Guichonnet estime que vers 1500, le nombre d'hommes et de femmes était d'un million et demi pour les Alpes entières. Voir P. Guichonnet (dir.), *Histoire et civilisations des Alpes. Destin historique (Vol.1)*, op. cit., p. 22, 175-176.

²⁰⁶ S. Gal, *Histoires verticales*, op. cit., p. 32.

ont donné une vision des Alpes plus habitée, un fort contraste entre la plaine piémontaise et les Alpes. Au bout des multiples vallées qui permettent d’entrer dans les montagnes, les localités disparaissent derrière la verticalité du territoire. Une exception existe pour les territoires suisses, représentés avec un foisonnement de lieux dès la première moitié du XVI^e siècle²⁰⁷. Sur la carte d’Antonio de Salamanca en 1555, toutes les vallées contiennent des localités²⁰⁸. Si celles-ci ne sont pas très nombreuses, elles le sont de manière équivalente entre les zones de plaines, et les zones montagneuses. Aucune dichotomie n’est par exemple suggérée entre les rives lacustres du Léman, et les vallées des Alpes grées.

Bien que la connaissance de la constitution interne des Alpes se développe, mis à part quelques exceptions, elle reste globalement floue. Ce néant qui existe dans les figurations coïncide avec les vides présents dans les narrations de voyage. Qu’il s’agisse de ne simplement pas en parler, comme dans les correspondances et divers écrits du lieutenant général en Dauphiné Lesdiguières, ou de précisément qualifier ce territoire de « désert », les Alpes ne semblent pas avoir de substance²⁰⁹. Pour autant, il n’est pas facile d’interpréter ces silences graphiques, tant le silence et l’idée de désert – dans une culture occidentale largement chrétienne – ne sont pas que néant mais ont aussi leurs vertus²¹⁰. Il est néanmoins peu satisfaisant d’avancer que les vides qui apparaissent sur les figurations ont une fonction valorisante pour le territoire dans ce cas. Assorti d’autres symboles, de lieux religieux ou de références bibliques par exemple, le vide aurait alors pu bénéficier d’une autre interprétation. Ici, les images se taisent et un effacement général des lieux s’impose, poursuivant une invisibilisation de la verticalité ancrée dans le temps long et correspondant à une association, en Occident, de « la perfection à la régularité d’une surface lisse et plane »²¹¹. Paradoxalement, les Alpes apparaissent donc comme un espace creux, et pas comme un espace *approprié*.

*

²⁰⁷ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 277 et 282.

²⁰⁸ BnF, GE D-7694 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55005199j/f1.item.zoom>

²⁰⁹ S. Gal, *Histoires verticales*, *op. cit.*, p. 36 ; E.-A. Pépy, « “Désert terrible” ou reflet de l’Eden », *art cit.*, p. 263-264.

²¹⁰ Alain Corbin, *Histoire du silence. De la Renaissance à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2016, p. 65-82.

²¹¹ S. Gal, *Histoires verticales*, *op. cit.*, p. 33. Voir plus globalement la partie "Invisibles verticalités", 31-35.

D'une certaine façon, les figurations du XVI^e siècle participent d'un effacement des Alpes, et construisent l'idée de territoires de montagne inexistantes. Pourtant, quelques cas de figurations se centrent sur les Alpes, voire cherchent à les montrer dans leur globalité.

III – Esquisser une entité : figurations schématiques *versus* images techniques

Comme toute évolution, celle de la figuration des Alpes ne se produit pas selon un ordre linéaire qui permettrait de baliser des étapes bien distinctes les unes des autres. Dans un contexte où embrasser les Alpes par la vue en une seule image semble être encore peu une préoccupation, quelques exceptions manuscrites existent. Je m'intéresserai à deux études de cas, volontairement retenus car ils se situent aux extrêmes de la palette de figurations existantes. Avec ces deux exemples diamétralement différents, il s'agit de montrer les polarités qui existent au sortir du XVI^e siècle. La première est une image qui propose une lecture intelligible de l'espace mais dont les informations sont presque toutes approximatives ; la seconde présente à l'inverse une précision topographique scrupuleuse, dont la complexité la rend en revanche plutôt opaque et illisible.

A) Les Alpes à gros traits : l'exemple de la carte de Dauphiné-Savoie vers 1547

Il existe quelques cas où des figurations, au milieu du XVI^e siècle, se focalisent sur les Alpes, sans pour autant les nommer, et en font un sujet de représentation en soi. Un recueil anonyme datant de 1547 conserve une image de la province de Dauphiné Savoie²¹². S'apparentant à une carte réalisée par Oronce Fine quelques années plus tôt²¹³, elle montre un ensemble territorial récemment constitué, depuis la conquête de la Savoie par la France en 1536²¹⁴. Un des éléments unifiant ces deux provinces repose en partie sur la figuration de la montagne – de façon conventionnelle, au moyen de taupinières. Semblablement aux

²¹² AD38, J500, f°8r. Voir l'édition critique par Nicolas Broisin, *Écrire les Alpes au XVI^e siècle. Le Recueil et abrégé de certaines choses concernans le gouvernement des pays de Daulphiné et Savoye*, Annecy, Académie salésienne, 2023, 93 p.

²¹³ Il s'agit de la *Nova Totius Galliae Description*. Voir Hélène Viallet, *Quand le Dauphiné se met en cartes: trois siècles de représentation cartographique*, Grenoble, Glénat, 2011, p. 24.

²¹⁴ Voir Pierpaolo Merlin, « L'occupation française (1536-1559) » dans Pierpaolo Merlin et al., « Le déplacement vers l'Italie. De l'invasion française à la mort de Charles-Emmanuel Ier » dans *Les États de Savoie, du duché à l'unité d'Italie (1416-1861)*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 164-191.

figurés qui existent majoritairement pour les cartes imprimées, l'image ne permet pas de distinguer de quelconques nuances dans la variation du relief, encore moins les différents massifs. La topographie est globalement assez approximative. La prétention de l'auteur ne vise pas à une localisation juste, ni même à une mise en relation des éléments géographiques cohérente. Les éléments écrits ne sont d'ailleurs pas uniquement géographiques, mais aussi mythiques : quatre noms d'anciens peuples gaulois sont inscrits : « Allobroges » au sud du lac Léman, « Brannonices » (Bramovices, qui devraient alors plutôt être situés en Tarentaise) près de Briançon (fig. 3b), « Garocelli » (Graiocèles) en Haute-Maurienne, et « Aresmici » au nord d'Orange.



Figure 3 – Grenoble au centre de la figuration, au pied de la seule montagne qui se distingue des autres (3a) ; la délimitation du Dauphiné-Savoie avec le Piémont et le marquisat de Saluces à l'est (3b).

Il s'agit de « faire émerger [...] une identité propre au territoire »²¹⁵. L'évocation seule de la montagne ne semble pourtant pas suffire pour unifier l'espace concerné. Alors que comme nous l'avons vu, les contours des Alpes sont souvent mal définis, la délimitation du périmètre est ici forcée au moyen d'un tracé (trop) net et rectiligne, qui la rend presque artificielle. Si à la même époque, les « cartes régionales du Saint-Empire, ne figurent pas systématiquement un territoire politique spatialement délimité, mais plus souvent une région [...] comprise comme un ensemble culturellement construit »²¹⁶, c'est exactement l'inverse avec la figuration du Dauphiné Savoie. Celle-ci est moins géographique que politique et s'approche plutôt d'une lecture de l'espace comme celle de l'*Atlas* de Jacques

²¹⁵ Nicolas Broisin, « Décrire l'espace, écrire un territoire. Le Dauphiné Savoie dans le Recueil et abrégé (1547) », *Storia Urbana*, (à paraître), n° 171, p. 15.

²¹⁶ A. Chassagnette, « Le jeu des échelles ... », art cit, p. 8.

de Deventer dans les Pays-Bas espagnols²¹⁷, sans qu'il y ait pour autant des marqueurs de l'inscription spatiale du pouvoir (blasons, portraits de princes, etc).

La force de cette image est sa capacité à « figurer l'unité »²¹⁸, c'est-à-dire tenter de faire advenir, par le moyen de la figuration, une réalité qui dans les faits n'existe pas vraiment. La Savoie conquise onze années plus tôt par François I^{er} n'était pas, à l'approche du milieu du XVI^e siècle, une province unie au Dauphiné comme la figuration le laisse penser. Un des intérêts de cette image est précisément de chercher à provoquer cette union dans un manuel de gouvernement destiné au nouveau gouverneur de ce territoire, le duc d'Aumale François de Guise, dont l'unité était encore à bâtir. Néanmoins, à travers la représentation des provinces de Dauphiné et Savoie, toutes deux confondues et unifiées par la masse compacte de la montagne, le territoire alpin est ici pris en compte pour lui-même. La montagne devient, avec cette carte, le liant du politique ce qui, comme cela a été présenté précédemment, était relativement rare au milieu du XVI^e siècle.

B) Un territoire sans environnement : les cartes de Jacques Fougeu (v. 1595-1600)

À la fin du XVI^e siècle, Jacques Fougeu (1575-1645), maréchal-général des Logis, des Camps et Armées du roi de France²¹⁹, réalise à partir de la fin des années 1590, des dizaines de représentations des territoires du royaume. Parmi elles, plusieurs cartes portent sur les Alpes occidentales, en particulier les Alpes dauphinoises et savoyardes²²⁰. Toutes ces cartes manuscrites sont pour la plupart sans titre, sans échelle, sans orientation, sans couleur (ou très faiblement) ni ornementation. La richesse de ces figurations, assez austères à la première lecture, réside dans la topographie très fournie et dans l'indication du nombre de feux de nombreuses localités. Sur la [*Carte de Savoie*] par exemple, toutes les localités – y

²¹⁷ Voir l'étude récente qu'en a proposé Colin Dupont, *Cartographie et pouvoir au XVI^e siècle. L'atlas de Jacques de Deventer*, Turnhout, Brepols, 2019, 351 p.

²¹⁸ N. Broisin, « Décrire l'espace, écrire un territoire... », art cit, p. 11.

²¹⁹ Cette charge royale, créée en 1591 par Henri IV, « consiste à veiller au bon approvisionnement et aux déplacements des armées en campagne, ainsi qu'à accumuler une documentation importante sur les régions stratégiques ». Voir É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, op. cit., p. 102.

²²⁰ Plusieurs cartes sont conservées au Département des Cartes et plans de la BnF : [Description du Dauphiné], GE CC-4088 (28) ; [Partie de la Savoie depuis Genève et Thonon jusqu'à Rumilly, Conflans, Bourg-St Maurice et le Mont Blanc], GE DD-4121 (125) ; Parties de la Savoie, du Bugey et du Dauphiné, depuis Lyon jusqu'à Nantua, Lausanne, Saint-Maurice, Saint-Michel de Maurienne et Saint-Marcellin, GE DD 4121 (123). Une autre se trouve dans les fonds des bibliothèques municipales de Chambéry : [*Carte de Savoie*], CAR SAV B 000.020.

compris les plus modestes – de fond de vallée en Basse-Tarentaise figurent sur la carte : depuis Conflans et en remontant la vallée jusqu’au fort de Briançon, se trouvent « tour » (Tours-en-Savoie), « la bathie », « la roche » (Cevins), « fesson » (Feissons-sur-Isère) en rive droite de l’Isère (confondu avec l’Arc sur la carte de Fougeu) ; et « st thomas des esserts » (hameau de Saint-Thomas), « blay » (Esserts-Blay), « st pol » (Saint-Paul-sur-Isère), « roignaix » (Rognaix), « ponssy » (Pussy), « bellecombe » et « aigueblanche » en rive gauche (**fig. 4**).



Figure 4 – Les localités de basse Tarentaise, entre « Conflans » (correspondant à l’actuelle commune d’Albertville) et le fort de Briançon.

Cet exemple est représentatif de l’exhaustivité topographique vers laquelle Jacques Fougeu tend au sein de toute sa cartographie. La fonction de l’auteur en est sans aucun doute la raison. L’essence même de sa mission implique qu’il procède à une recension scrupuleuse des lieux qui peuvent constituer des étapes et fournir vivres et ressources aux armées. David Buisseret, qui a proposé une analyse des cartes manuscrites de Fougeu dès les années 1980, fait l’hypothèse que ces cartes, possiblement utilisées pour cantonner les troupes, aient aussi servi à calculer les niveaux de taxation²²¹.

Le revers d’une telle précision topographique, comme l’a déjà rapidement évoqué Jacques Mille, c’est qu’elle se fait au détriment du paysage. Aucun environnement ou presque n’apparaît autour des lieux rigoureusement inventoriés²²². Mis à part les principaux lacs (lac Léman, lac d’Annecy, lac du Bourget, et en le devinant, le lac d’Aiguebelette) et

²²¹ « We have no evidence to suggest that they were so uses, but it does look from the maps analyzed as if Henri IV had in the maps of his *maréchal des logis* the raw material for a very thorough statistical and geographical analysis of the country - an analysis which went far beyond the possibilities suggested by the printed maps of the time ». David Buisseret, *The work of Jacques Fougeu 1590-1610. Communication présentée au 10e Congrès International d’histoire de la cartographie*, Dublin, 1983, p. 8.

²²² Le collectionneur a souligné l’absence ou l’esquisse à grands traits du relief, ainsi que la rare présence des massifs forestiers. Voir J. Mille, *Le Dauphiné, une représentation des territoires ...*, op. cit., p. 36-41.

les grands cours d'eau, le milieu n'apparaît pas. Il faut rester attentivement plusieurs minutes sur la carte, scruter ça et là quelques noms de montagnes, ou l'indication de certains cols, avant de comprendre que l'on a affaire à l'espace alpin. Car ces éléments sont présents, mais apparaissent subrepticement : le « grand st bernard » est inscrit au milieu d'une mer de montagnes au sein duquel il flotte un peu isolément, le « pas de la louze » (col de la Louze) est lui encadré, tout comme le « cornet » (de Roselend), ce qui les démarque des villes, bourgs et villages. En sortant de la haute montagne, le « mont du chat » est aussi dénommé, probablement en raison de sa position sur le chemin, finement suggéré par des pointillés, entre Lyon et Chambéry.

Avant de lire les toponymes, il est donc facilement possible de confondre une carte du Dauphiné ou de la Savoie avec une carte de Champagne. On pourrait résumer les cartes de Fougeu comme étant à mi-chemin entre la carte-itinéraire et le relevé logistique spatialisé. Il ne s'agit plus d'une cartographie figurative telle qu'elle existe depuis le Moyen Age, mais d'une cartographie de technicien²²³. Sans qu'elles en aient encore tous les attributs (échelle, orientation, etc.), ces images sont une expression de la mathématisation de la cartographie, et de manière générale de la représentation du monde, déjà bien amorcée au cours de la Renaissance²²⁴. Chez Fougeu, cela se passe au détriment de la figuration de l'environnement car tout laisse penser que, dans la mesure où il parcourt le terrain, il connaît probablement très bien la constitution des territoires de montagne. Il est un praticien, et non un compilateur, même s'il réutilise des relevés déjà existants²²⁵. Or il priorise la représentation des lieux, plutôt que le milieu ; l'enrichissement de la topographie se produit au prix d'un appauvrissement des éléments figuratifs permettant de se projeter dans le milieu. Alors même que la figuration de ce dernier représente un enjeu fondamental pour ceux qui ont une approche pragmatique de l'espace alpin.

*

S'il est flagrant que dans la cartographie de Jacques Fougeu, le territoire prend forme sans son environnement, la carte de Dauphiné Savoie, bien qu'elle donne à voir un territoire montagneux, est aussi peu disert sur ce point. Ces deux exemples montrent que d'une part, on sait résumer une partie des Alpes à la composante majeure de son milieu ; d'autre part,

²²³ P. Fermon, *Le peintre et la carte*, *op. cit.*, p. 13-14.

²²⁴ N. Broc, *La géographie de la renaissance*, *op. cit.*, p. 351.

²²⁵ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 102-103.

qu'il existe aussi une connaissance fine de la topographie. Cependant, ces deux modes de visibilisation du territoire se mêlent peu.

L'ensemble des figurations montre qu'un socle de connaissances assez vaste existe à la fin du XVI^e siècle, à l'origine de figurations certes lacunaires, mais pas totalement absentes. Les descriptions géographiques textuelles mêlées aux figurations de certains fantasmes sur l'espace alpin, ne sont pas sans rappeler certains regards portés sur les Amériques depuis la fin du XV^e siècle : une exotisation des Alpes, avec tout les paradoxes que cela comporte, se manifeste par l'image.

L'espace alpin peine pourtant à se manifester sous une forme qui lui est propre. Le grand écart des échelles de visualisation, entre la petite des cartes imprimées et la grande des peintures ou des vues de ville, conduit au fait que les Alpes apparaissent tantôt synthétiques, tantôt en pointillés.

Des esquisses portant spécifiquement sur l'espace alpin tendent à poindre parmi toutes les formes visuelles qui mêlent peintures et imprimés, en oscillant toutefois entre deux polarités : des vues très schématiques qui permettent difficilement de s'y projeter, et des cartes avec une topographie très précise, mais ne restituant pas du tout l'environnement montagneux dans lequel ce maillage de lieux se déploie. Le territoire alpin, comme d'autres territoires, est finalement l'objet du bouillonnement intellectuel qui marque les décennies du XVI^e siècle et qui tente de renouveler ses connaissances et ses rapports au monde.

CHAPITRE 2 – L’ŒIL DE JEAN DE BEINS : UNE ENTREE VERS LES FIGURATIONS DES ALPES AU DEBUT DU XVII^E SIECLE

En 1913, l’avocat et géographe grenoblois Henri Ferrand identifiait une carte qu’il qualifiait de « véritable première carte du Dauphiné »²²⁶. Il s’agissait de la *Carte et Description générale de Dauphiné, avec les confins des païs et, provinces voisines*. Quelques dizaines d’années plus tard, en 1965, David Buisseret mettait au jour, en explorant les fonds du British Museum, un recueil de cartes manuscrites alors inconnu des chercheurs et chercheuses. Jean de Beins (1577-1651), son auteur, n’apparaît alors même pas dans le catalogue qui référence ce précieux volume. Il est aussi à l’origine de la carte mise en exergue par Henri Ferrand dans la fameuse revue de géographes au début du XX^e siècle. Au moment de la réalisation de ces deux objets cartographiques, Jean de Beins occupe la fonction d’ingénieur géographe du roi de France et réalise, à partir du règne du premier roi Bourbon, une œuvre cartographique sans précédent pour les territoires alpins.

Ce chapitre a pour vocation de montrer comment l’étude du cas des figurations de Jean de Beins constitue la porte d’entrée vers une enquête plus large sur les cultures visuelles des territoires de montagne au début de l’époque moderne. Deux raisons principales justifient de lui donner une place particulière dans cette enquête historique : l’historiographie d’une part, qui le situe de façon singulière dans l’histoire de la cartographie alpine ; l’abondance matérielle des figurations manuscrites qui lui sont attribuées d’autre part, qui permet une étude de cas sans équivalent.

Dans la première partie, il s’agira de montrer comment l’ensemble de cartes réalisées par Jean de Beins donne une existence figurée sans précédent aux Alpes. Dans la seconde partie, la singularité de l’auteur sera questionnée : l’objectif sera de dresser un portrait du

²²⁶ Henri Ferrand, « Catalogue des cartes anciennes du Dauphiné jusqu’au XIX^e siècle » dans *Bulletin de la Section de géographie / Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, Ernest Leroux, 1913, p. 319.

personnage qui restitue les aspects qui le rendent original, tout en ne délaissant pas l’ordinaire qui le constitue.

I – Quand le paysage des Alpes apparaît

L’idée d’un moment d’*apparition* des Alpes peut sembler étrange. La proposition n’est pas complètement satisfaisante car elle renvoie à une quête des origines dont on connaît les limites et les risques : celui notamment de la construction d’un « récit linéaire de progrès dans les représentations qui nous conduit encore à majorer la part des productions “d’avant-garde”, ou, plus subtilement, à valoriser dans les sources ce qui s’approche de la cartographie savante »²²⁷. Dans la continuité de l’idée d’ « orogénèse politique » proposée par Bernard Debarbieux, définie comme « les processus par lesquels les sociétés construisent leur montagne »²²⁸, l’étude porte ici sur ce qui peut être qualifié d’orogénèse *figurative*. Sans chercher à ignorer les figurations réalisées préalablement à cette entreprise cartographique, l’objectif est de comprendre pourquoi, et dans quelle mesure, le travail réalisé par Jean de Beins peut être considéré comme le point de départ d’une figuration globale des Alpes à la fois topographiquement juste et *visuellement* réaliste²²⁹.

A) Du puzzle manuscrit à la carte générale imprimée

La mise en image des Alpes n’est pas un acte ponctuel. C’est un processus qui s’étend sur plusieurs années et qui est jalonné par de multiples étapes. Au morcellement du territoire, a succédé la synthétisation de cet assemblage en une seule et même image qui forme la carte générale de la province.

Morceler l’espace : un puzzle de cartes « particulières »

Découvrir les figurations des Alpes d’un même auteur, regroupées dans un recueil, donne d’emblée une indication fondamentale : il s’agit d’une série. Cette information aurait

²²⁷ Léonard Dauphant, « Des visitations graphiques : trois vues figurées de bornage, témoins d’une représentation mentale de l’espace médiéval (France, XV^e siècle) » dans J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales...*, op. cit., p. 190-191.

²²⁸ B. Debarbieux et G. Rudaz, *Les faiseurs de montagne...*, op. cit., p. 7.

²²⁹ Philippe Descola a récemment remis en question l’emploi et la signification de la notion de « réalisme » qui, à l’inverse, peut à son sens offrir une vision appauvrie du réel. Il défend à la place la notion de « visualisme ». Voir P. Descola, *Les formes du visible*, op. cit., p. 492-493.

en effet été plus difficile à obtenir si les pièces avaient été dispersées et cela est souvent le cas pour la cartographie du début de l'époque moderne. Le corpus actuel de cartes manuscrites concernant les Alpes compte quarante-sept cartes réparties sur soixante-quatre folios dans le recueil conservé à la British Library²³⁰. Les cartes réalisées sur un unique folio ont une dimension de 30 x 40 cm en moyenne ; celles sur un double folio sont de 60-65 x 35-40 cm. Bien qu'elles puissent se lire indépendamment les unes des autres, elles acquièrent une signification plus forte une fois assemblées. Par une fragmentation de l'espace partie par partie, il est possible d'avoir une figuration presque complète du territoire²³¹. L'adjectif « particulière », inscrit sur la carte elle-même, désigne un type de cartographie qui représente la partie d'un tout. Les cartes *particulières* sont donc mises en regard des cartes *générales*, qui elles, montrent la totalité d'une entité sélectionnée. Dans l'œuvre de Jean de Beins, la *partie* correspond à une section géographique (une vallée) ou administrative (un baillage). Cette catégorisation des cartes n'est pas une spécificité de leur auteur. Lesdiguières, alors lieutenant-général en Dauphiné, dans le témoignage qu'il fournit pour l'anoblissement de Jean de Beins, explique que ce dernier « s'est adonné à l'étude et à l'art de fortifier toutes places, et faire toutes sortes de cartes tant générales que particulières »²³². Il est donc probable que cette typologie de cartes soit reconnue par ses contemporains et qu'elle trouve du sens pour ceux qui les lisent²³³.

Le début de cette cartographie partie par partie se situe au plus tard en 1604. Deux figurations portent cette date : le *Plan de la ville de Grenoble* et la *Carte du hault Daulphiné*. La suite des étapes est plus difficile à cerner. L'année suivante, 1605, n'est inscrite sur aucune des figurations. La datation reprend en 1606 où au moins trois cartes et plans sont réalisés : la *Carte du baillage de Gez*, la *Carte des vallées de Seissel et la Michaille*, la *Carte du Valromé ou Veromey*. Ces zones se situent hors du Dauphiné, dans sa proche périphérie nord. Elles correspondent aux territoires nouvellement acquis (cinq ans plus tôt) par le royaume de France au duché de Savoie. Cette modification territoriale est un des résultats du traité de Lyon conclu à l'issue de la guerre franco-savoyarde en

²³⁰ Add MS 21117, f°30v à 80r. Tous les folios ne sont pas remplis. Hors de ce recueil, il existe quatre autres cartes particulières manuscrites concernant les Alpes à la Bibliothèque nationale de France, et quatre aux Archives départementales de l'Isère, rassemblées sous la cote 1 Fi 2510. Voir volume 2, annexe II.1, inventaire des figurations manuscrites de Jean de Beins, p.10-15 ; et II.5, cartes manuscrites attribuées à Jean de Beins, p. 31-35.

²³¹ Volume 2, annexe II.2, assemblage des cartes particulières, p. 16.

²³² Lesdiguières, 5 juillet 1611, AD38, B2920.

²³³ François de Dainville et Françoise Grivot, *La langage des géographes: termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris, Picard, 2002, 384 p.

1601²³⁴. Les années 1607 et 1608 semblent être les plus actives. En 1607, les régions du Faucigny, de Crémieu, d'Entre-deux-Guiez, la vallée de la Matheysine, la ville de Bourg-en-Bresse, les environs de Gap ainsi que la vallée du Grésivaudan sont cartographiées²³⁵. L'année suivante, l'ingénieur finalise sept cartes : elles concernent les alentours de Montélimar, la région du Diois, celle de Château-Dauphin, la vallée piémontaise de Pragelato, l'Embrunais ainsi que le Viennois²³⁶. L'activité diminue en 1609 avec seulement trois cartes : une concernant le bas Grésivaudan et la région de Romans, une autre le plateau du Trièves, et la dernière, la région des Baronnies²³⁷. Cette année-là, 1 800 livres sont accordées à Jean de Beins pour la seule « faction des cartes »²³⁸ – la même somme lui est attribuée pour ses gages ordinaires d'ingénieur, soit 3 600 livres au total pour 1609. Le budget de cette année ne précise cependant pas quel est le travail couvert par cette rémunération. Rien n'indique si cette somme rétribue l'activité cartographique de l'ingénieur géographe également pour les années antérieures, ou s'il s'agit seulement du paiement de l'année en question.

En additionnant toutes ces cartes, le total des manuscrits connus attribués à Jean de Beins n'est pas atteint. Plus de la moitié d'entre elles ne sont en effet pas datées. Il est alors possible de ne proposer une interprétation qu'au conditionnel. En considérant que les cartes datées soient représentatives de la progression spatiale qui a eu lieu, voici ce qu'il est possible d'en comprendre. L'entreprise cartographique commence par porter sur la capitale de la province, Grenoble, et par appréhender à grands traits le cœur de la province. Deux ans plus tard, la concentration se tourne vers les nouveaux territoires français, limitrophes du duché de Savoie, et vers le nord du Dauphiné. L'année suivante voit le prolongement de ce travail au nord, lui-même complété par la figuration de l'axe central nord-sud de la province. Ensuite, c'est le sud, de la vallée du Rhône aux vallées piémontaises qui retient

²³⁴ En échange du marquisat de Saluces. Voir Bernard Gresperrin et Roger Devos, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, Rennes, Ouest-France, 1985, p. 95.

²³⁵ *Carte du Faussigni* (f° 33v), *Carte de l'Isle de Crémieu en Dauphiné* (f°36r), *Carte d'E[n]tre deux Guiez et des Eschelles* (f°48r), *Carte du Pays Mathezin ou Vallée de la Mure* (f. 60r), *Plan thopographique des Ville et Citadelle de Bourg en Bresse* (f°30v-31r), et *Plan du fort de Puymaure avec le paysage de Gap* (f°65v-66), BL, Add MS 21117.

²³⁶ [*Carte du pays de Montélimar*] (f°47r), *Carte du Dyois Continuant la Precedente* (f°64v), *Carte des Vallées de Chau Daufin* (f°67r), *Carte de la vallée de Dye a Veynnes et Serres* (f°73r), *La Val Cluzon dicte Pragelat Aboutissant le Piemont* (f°75r), *Carte des valées de l'Embrunois Barsillone et de la Durance jusques a Cisteron* (f°67v-68r), et *Carte du gouvernement de Vienne et Rosne* (f°37v), BL, Add MS 21117.

²³⁷ *Profil de ladicte Ville de Romans* (f°45v-46r), *Carte de la Viscomté et Baillage de Triefves* (f°56v-57r) et *Carte du gouvernement de Serres et reste des Baronnies* (f°71v-72r), BL, Add MS 21117. Volume 2, annexe II.4, p. 24 et 28.

²³⁸ Archives nationales (désormais AN), 120 AP/27, f° 26r.

l’attention de l’auteur. Enfin, l’année 1609, l’accent est mis sur l’intérieur de la province, hors des grands axes de circulation, selon des figurations d’une emprise plus large que les premières cartes particulières. Une évolution secteurs par secteurs est donc possible mais pas garantie, les uns ne se détachant pas nettement des autres. Une progression de façon circulaire, en renouvelant les passages dans les zones à figurer est une alternative plus convaincante. Tel un ouvrage d’artisan sculpté par passages répétés, ce projet cartographique semble plutôt progresser par affinage et polissage : bien que certaines parties soient travaillées ponctuellement, la pièce globale (le Dauphiné) est toujours considérée dans son ensemble²³⁹.

Un sursaut d’activité a lieu dix ans plus tard. Une ultime carte particulière, *Le baillage du Grezivaudan & Trièves*, est datée de 1619²⁴⁰. Elle permet de visualiser un large espace qui s’étend sur toute la vallée du Grésivaudan, du pied du Vercors²⁴¹ jusqu’à la frontière savoyarde, et englobe également le plateau matheysin et le Trièves, selon un angle de vue différent de ceux utilisés pour figurer ces secteurs, déjà représentés antérieurement²⁴². Construite selon un angle de vue artificiel, c’est une des rares images à cette échelle sur laquelle figurent les trois massifs entourant Grenoble – le Vercors, la Chartreuse, et Belledonne – ainsi que ceux présents plus au sud. Le niveau de détails et le foisonnement des informations reprennent les acquis des années précédentes. Le travail des couleurs, plus intenses que sur la série de cartes particulières, la place aussi un peu à l’écart de la production antérieure. Sa principale originalité tient toutefois en la légende qui y figure, élément unique dans toute la cartographie attribuée à Jean de Beins²⁴³. L’objet de la légende est le recensement de trois merveilles du Dauphiné, lieux remarquables où s’incarne le prodigieux dans la province, et qui participe de son érection en territoire hors du

²³⁹ Volume 2, annexe II.3, orientation des cartes particulières, p. 17.

²⁴⁰ Bibliothèque nationale de France, Paris, GE-C-23577

²⁴¹ L’emploi du toponyme « Vercors » est anachronique car il n’apparaît formellement qu’en 1904 avec la parution de l’ouvrage d’Henri Ferrand, *Le Vercors. Le Royannais et les Quatre-Montagnes, région du Mont-Aiguille, du Villard-de-Lans et des Grands-Goulets* et après que la construction du massif comme entité se soit développée tout au long du XIX^e siècle. Voir la thèse d’Emma-Sophie-Mouret, *Entre la carte et le territoire : une civilisation de la route. Histoire de l’aménagement routier du massif du Vercors (1824- 2020)*, Université Grenoble Alpes, 2023. Il sera toutefois employé dans cette thèse pour des raisons de commodité de langage.

²⁴² BL, Add MS 21117, f°48r ; f°56v-57r ; f°60r.

²⁴³ Perrine Camus, sous la direction de Stéphane Gal et Isabelle Lazier, *Les Alpes de Jean de Beins. Des cartes aux paysages (1604-1634)*, Grenoble, Musée de l’ancien évêché, 2017, p. 76-78.

commun²⁴⁴. « La Tour san vening », « La fontayne qui brulle », et « Le Mont Inaccessible » sont ainsi nommées et précisément localisées au moyen des lettres « A », « B » et « D ». De faction sommaire et inachevée, cette légende, qui prend la forme d’un encart tracé à la plume à main levée, laisse apparaître qu’une quatrième merveille aurait pu, ou du, trouver sa place. Le « C » est en effet vacant, et inexistant dans le dessin. Déjà présentes dans des figurations antérieures, les merveilles de la province constituent ici un des objets majeurs que cette image visibilise. La concentration sur elles peut s’expliquer par un intérêt pour la dimension mythique du territoire. Cela sert une construction identitaire de la province, construction par ailleurs soutenue par les érudits locaux, qui place la province dans une situation d’exception au sein du royaume²⁴⁵. Mais la mise en liste et la localisation de merveilles sont une pratique courante des discours géographiques et cosmographiques pendant tout le XVI^e siècle, quelle que soit la région décrite. Il y a donc une forme de distinction ici, mais qui s’inscrit dans une pratique savante commune²⁴⁶.

Au-delà de la chronologie et des étapes de construction, le morcellement de la province se comprend à travers la mise bout à bout des figurations les unes par rapport aux autres. Certains détails présents sur le bas d’une figuration se retrouvent parfois sur le haut d’une autre, révélant ainsi la continuité qui existe entre les cartes. Cette logique, consistant à découper les régions par leurs confronts, existe depuis le XII^e siècle. On la trouve notamment théorisée dès 1119 chez Gui de Pise, pour qui la division de l’espace est présentée comme garante de la consolidation de l’État²⁴⁷.

²⁴⁴ Voir l’article consacré à ce sujet par René Favier, « Les «Sept Merveilles du Dauphiné » : entre mémoire provinciale et instrumentalisations », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d’ethnologie*, 2005, vol. 33, n° 1, p. 109-115.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 111.

²⁴⁶ A. Chassagnette, « Échelles, milieux et paysages... », art cit, p. 93.

²⁴⁷ Patrick Gautier-Dalché (dir.), *La Terre. Connaissance, représentations, mesure au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2013, p. 268-270 et p.290.



a.



b.

Figure 5 – Angle supérieur droit de la *Carte du gouvernement de Vienne et Rosne*²⁴⁸ (5a) et angle inférieur droit de la *Continuation de la Carte du long du Rosne*²⁴⁹ (5b).

²⁴⁸ BL, Add MS 21117, f°37v, 31 x 41 cm.

²⁴⁹ BL, Add MS 21117, f°37r, 30 x 40 cm.

Le même secteur – le triangle entre Vienne, Chavanay et le cours de la Varèze – se trouve figuré sur la *Carte du gouvernement de Vienne et Rosne* et sur la *Continuation de la Carte du long du Rosne*. D’une part dans l’angle supérieur droit, d’autre part dans l’angle inférieur droit de chaque figuration, ce doublement indique la continuité qui existe entre les deux images et la possibilité de les mettre bout à bout, voire, dans cet exemple et le suivant, de les superposer partiellement (**fig. 5**). Le même principe se retrouve avec deux cartes particulières concernant la vallée du Diois : le secteur compris entre Luc-en-Diois, Montlaur-en-Diois et Poyols est présent dans l’angle supérieur de la *Carte de Dye a Veynnes et Serres* et dans l’angle inférieur de la *Carte du Dyois continuant la precedente*. Un dernier élément dans la composition des cartes particulières renforce l’idée d’un morcellement relié : le débordement récurrent du dessin hors du cadre. Il peut s’agir d’une localité ou d’un ensemble montagneux qui se prolonge au-delà d’une limite rectiligne (**fig. 6 et 7**). Le procédé est présent dans près de la moitié des cas (treize cartes particulières sur vingt-huit).



Figure 6 – Partie supérieure de *Carte des Valées de l’Embrunois, Barsillone et de la Durance jusques a Cisteron*²⁵⁰.



Figure 7 – Partie supérieure de *La Valcluzon dicte Pragelat aboutissant le Piemont*²⁵¹.

²⁵⁰ BL Add MS 21117, f°67v-68r, 67 x 40 cm.

²⁵¹ BL Add MS 21117, f°75r, 30 x 40 cm.

Par ce procédé graphique, l’auteur indique l’idée d’une continuité spatiale, et l’insertion de la partie alors figurée dans un tout plus vaste auquel elle est connectée.

Le processus de figuration entrepris ne consiste donc pas en un fractionnement de l’espace qui soit un prélèvement éparé. Il s’agit d’un découpage où les pièces sont liées les unes aux autres, et qui tend vers une couverture totale de la province. Ces indices mettent par ailleurs en exergue un certain type de mobilité à partir de laquelle toutes ces images ont pu être élaborées²⁵². En somme, la première étape de figuration du territoire est celle d’une autopsie détaillée de l’espace. Si le principal travail de Jean de Beins se situe dans les Alpes, en raison de l’inscription de sa charge d’ingénieur géographe en Dauphiné, il exerce aussi ses compétences hors de la province et de la zone alpine.

En parallèle : un travail hors des Alpes

« Tant dedans que dehors le royaume »²⁵³. Pendant, et après ces années à figurer la province dauphinoise, Jean de Beins figure également l’espace hors des Alpes. L’une des premières zones connues d’activité de l’ingénieur est la partie languedocienne du royaume. Un *Plan de l’Estan de Vendres et des lieux circonvoisins* est réalisé en 1606, la même année que le nord de la vallée du Rhône, limitrophe du duché de Savoie. Sa dernière carte particulière connue de nous, la *Carte du bas Languedoc*²⁵⁴, date de 1626. Elle montre un espace qui s’étend en rive droite du Rhône, couvre le Vivarais, une partie des Cévennes, ainsi que le littoral méditerranéen jusqu’aux Pyrénées.

Entre ces deux dates, les traces laissées par Jean de Beins indiquent une mobilité régulière pendant vingt ans, en accord avec les parcours d’ingénieurs de son temps²⁵⁵. Envoyé pour une mission dans le Milanais en 1610, il se trouve ensuite à Paris de 1611 à 1613. Il part en Piémont en 1616, puis revient en Picardie en 1617. Les années suivantes le situent plutôt dans le sud du royaume : en Gascogne en 1621, puis à Montpellier dès 1625²⁵⁶. Un plan de cette dernière ville existe, conservé par la Société des Amis du Vieux

²⁵² *Infra*, chapitre 8, p.316-330.

²⁵³ F. De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins...*, *op. cit.*, p. 67.

²⁵⁴ BnF, GE DD-2987 (656 B RES). En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b531882315>

²⁵⁵ Stéphane Blond, Liliane Hilaire-Pérez et Michèle Virol, « Introduction. De la gloire des ingénieurs à la construction des savoirs » dans *Mobilités d’ingénieurs en Europe, XVe-XVIIIe siècle. Mélanges en l’honneur d’Hélène Vérin*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 11-25.

²⁵⁶ F. De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins...*, *op. cit.*, p. 67-74.

Toulon et de sa Région²⁵⁷, attestant des travaux sur des ouvrages fortifiés hors du Dauphiné. En 1629, le siège du pas de Suse donne l’occasion à Jean de Beins de produire un nouveau et ultime dessin.

Ces figurations, à la différence de celles conservées à la British Library, sont des pièces éparses, pour lesquelles le contexte de production est difficile à restituer. Il s’agit la plupart du temps d’un travail complémentaire et ponctuel : Jean de Beins n’obtient en effet pas d’autre charge que celle d’ingénieur géographe en Dauphiné. Ni les territoires languedociens, ni les terres picardes ou piémontaises ne sont sa zone d’exercice principale. Ces traces laissent entrevoir une appréhension d’autres territoires que ceux des Alpes, signe aussi du positionnement social qu’acquiert l’homme les années passant. Après des années à œuvrer en tant que soldat, puis qu’ingénieur, sa renommée atteint un niveau qui le place en position d’être un des officiers suffisamment connu pour que l’on fasse appel à lui hors de sa zone d’exercice principale. Appelé ou envoyé dans plusieurs régions de France et ultra-alpines, Jean de Beins réalise des travaux qui relèvent majoritairement de l’ingénierie civile et militaire et moins de la cartographie.

Voir en une seule image : la carte du Dauphiné

Une nouvelle césure quant à la traçabilité de son activité s’impose jusqu’en 1613. Fort d’un travail d’autopsie du territoire dans et hors du Dauphiné pendant plus de dix ans, Jean de Beins entreprend au milieu des années 1610 la réalisation d’une figuration de synthèse. Celle-ci permet de visualiser le Dauphiné en une seule image. Une première étape de réduction a d’abord lieu avec trois cartes en 1613. Deux d’entre elles sont parvenues jusqu’à nos jours, la numérotation laissant comprendre qu’au moins une troisième carte venait compléter ces deux manuscrits²⁵⁸. La première montre la partie nord du Dauphiné, limitrophe de la Savoie, de la Bresse et du Lyonnais. L’intention de ce manuscrit apparaît sans équivoque : en insistant sur la coloration des frontières et en inscrivant le nom de chaque province, il s’agit avant tout de situer le Dauphiné dans l’espace plus vaste dans lequel il s’inscrit. Lui seul est figuré comme espace plein, les trois autres territoires n’étant

²⁵⁷ Cette association loi 1901 dispose d’archives et d’ouvrages que les adhérents et adhérentes peuvent consulter sur place. Après plusieurs tentatives pour prendre contact, il n’a pas été possible de les rencontrer et de consulter le document en question. Un site dédié présente les activités de l’association : <https://amisduvieux-toulon.com/> (consulté le 1^{er} février 2022). Je dois à la sagacité de Jacques Mille la connaissance de l’existence de ce manuscrit qui présente un cartouche descriptif et la signature de Jean de Beins.

²⁵⁸ *Cartes de Dauphiné (I) et (III)*, BnF, GE DD-2897 (1361) et GE DD-2897 (1362).

incarnés que par une ville – Chambéry pour la Savoie, Montluel pour la Bresse, et Lyon pour le Lyonnais – au milieu de blancs. Figurer le vide sur les espaces périphériques renforce ainsi l’attention du lecteur sur le Dauphiné. La seconde carte montre quant à elle la partie sud de la province, à la frontière de la Provence, du comté d’Avignon, du Languedoc et du Vivarais. Le même procédé – coloration de la frontière, inscription du nom du territoire voisin, figuration de la structure du relief et du maillage topographique – est utilisé sur ce manuscrit, soutenant l’idée qu’il appartient à la même courte série que la carte précédente.

À une échelle plus petite que les cartes particulières conservées à la British Library, ces deux cartes couvrent cependant une superficie moins vaste que la carte qui voit le jour en 1617. La *Carte generale de Dauphiné* est une étape supplémentaire – et l’ultime – de réduction en image de la province²⁵⁹. Chez Jean de Beins, c’est la première figuration qui montre cette dernière en un seul et même document. Elle est néanmoins matériellement composée de onze feuilles, qui assemblées, forment une pièce de 83 x 90,5 cm. Orientée au sud – à la différence de sa version « racourcy[e] et reduict[e] » éditée en 1622 par Jean Le Clerc, orientée au nord²⁶⁰ – elle reprend la même orientation que de nombreuses cartes particulières réalisées les années précédentes. Découverte par l’alpiniste Henri Duhamel en 1915, elle a depuis suscité un consensus parmi les érudits et les scientifiques qui s’y sont intéressés, pour en faire la première carte à figurer la province de façon satisfaisante²⁶¹. Bien que cette quête de la primeur ne soit pas définitivement achevable, cette image reste considérée comme la première carte du Dauphiné, et par extension, des Alpes qui composent la majeure partie de son territoire.

Pourtant, ce n’est pas une nouveauté du XVII^e siècle que de mettre le Dauphiné – et les Alpes – en image. Le XVI^e siècle fournit déjà son lot de figurations de ces espaces. La primeur de la *Carte generale de Dauphiné* tient en fait en plusieurs aspects. Rappelons d’abord qu’affirmer l’absence de figurations plus anciennes repose essentiellement sur l’ignorance de l’existence de documents antérieurs. En ce sens, les découvertes de nouvelles archives qui se produisent régulièrement, sont susceptibles de nous faire reconsidérer cette analyse. Cet argument comporte d’ailleurs une limite. Plusieurs sources

²⁵⁹ BnF, GE AA-1325 (RES).

²⁶⁰ BnF, EST-1508 (203).

²⁶¹ F. De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins...*, op. cit., p. 60-62 ; J. Mille, *Les Hautes-Alpes...*, op. cit., p. 50-62 ; J. Mille, *Le Dauphiné, une représentation des territoires ...*, op. cit., p. 99-100.

font état d'une carte dressée au milieu du XVI^e siècle, en 1543, par le cartographe Oronce Finé pour le roi de France²⁶². Aucun exemplaire de ce document n'ayant été retrouvé, la carte de 1617 devient ainsi la première *connue*. Mais plus encore, ce qui la place en position de supplanter heuristiquement les figurations des siècles précédents, c'est le caractère innovant qui lui est accordé et reconnu depuis les premières études qui se sont intéressées à elle²⁶³. Ce sont en partie des analyses positivistes qui ont conduit à la considérer ainsi. En l'étudiant de façon téléologique et en comparaison avec des cartes des XIX^e et XX^e siècle, on convient qu'elle présente des *améliorations* selon une considération géométrique et arithmétique. D'où l'argument principal de l'*exactitude*, avancé par presque tous ceux qui l'ont étudiée.

Quand d'autres cartes de la province comportaient une topographie très précise, elles négligeaient la figuration pour s'en tenir à un dessin difficilement lisible. Les dizaines de cartes réalisées par Jacques Fougeu, dans les dernières années du XVI^e siècle montrent par exemple une connaissance fine des lieux habités et des échelles administratives du territoire. L'environnement est cependant absent des cartes, ce qui ne permet pas de visualiser le tissu territorial dans lequel cette répartition démographique s'inscrit²⁶⁴. D'un autre côté, des représentations offrant une synthèse visuelle de l'unité de la province existent mais comportent une topographie extrêmement succincte et imprécise.

Si innovation il y a dans la carte de Jean de Beins, celle-ci ne repose ni uniquement sur une précision topographique, ni sur un cadrage de la focale sur la province, ni sur une figuration visuelle – déjà existante à travers des cartes imprimées. Elle tient en deux aspects. D'abord, en la combinaison de ces différents paramètres qui font de Jean de Beins un « grand récapitulateur ». Patrick Boucheron, dans l'analyse qu'il fait de Machiavel estime que c'est un homme qui « rassemble et qui capitalise les pratiques et le langage politique, il n'invente pas une langue, il parle la langue de la diplomatie du XV^e siècle »²⁶⁵. Jean de Beins rassemble et capitalise, pour sa part, les pratiques et le langage de l'ingénierie, du dessin et de la géographie. Par l'association d'informations topographiques précises, couplée à une visualisation (la présence d'éléments paysagers notamment) qui permet de

²⁶² F. De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins...*, *op. cit.*, p. 1.

²⁶³ Cet aspect fait l'objet d'une sous-partie du chapitre. Voir *infra*, « L'innovation : grâce au milieu montagneux ? », p. 106-111.

²⁶⁴ David Buisseret, *The work of Jacques Fougeu 1590-1610*, communication présentée au 10^e Congrès International d'histoire de la cartographie, Dublin, 1983, 9 p.

²⁶⁵ Patrick Boucheron et al., « La violence, l'engagement, l'écriture: », *Monde commun*, 12 septembre 2018, n° 1, p. 21.

se projeter aisément dans le territoire, cette figuration devient un outil très fourni et riche de connaissances. Ensuite, ce caractère novateur tient en un dessin réaliste du relief. Cette fois, ce ne sont pas les conventionnelles taupinières qui servent à dire la présence des montagnes. Si l'altitude n'est pas précise, les rapports de proportion entre les Préalpes et les massifs intérieurs donnent une idée juste des variations du relief. Quelques noms de sommets et de massifs persistent malgré la réduction à petite échelle, et sortent les montagnes d'une standardisation jusqu'alors récurrente : « Chaliol le Vieil », « Mont Vizo », « Mont Senis », « Mont Garnier », « Chartreuse », « Mont Inaccessible » ou encore « Mont Ventoux ». Qu'on le considère important ou anecdotique, ce paramètre est inédit et renforce la distinction du travail de Jean de Beins par rapport à celui de ses prédécesseurs et de ses contemporains. Ce qu'il réalise est une alliance entre la précision des informations géographiques et le réalisme du dessin, un travail autant de fond – la quantité et diversité des informations – que de forme – la façon de les traduire graphiquement.

Il reste que l'innovation technique présente dans cette carte, et dans le reste de l'œuvre, est néanmoins suffisamment marquée pour qu'elle constitue le modèle à partir duquel l'immense majorité des cartes du Dauphiné est établie pendant le reste du XVII^e siècle.

B) Une matrice visuelle des Alpes ?

L'originalité de la cartographie de Jean de Beins ne réside pas seulement en sa nouveauté scientifique et stylistique. L'objectif de cette partie est de montrer l'impact en différé produit par cette carte et le rôle de matrice visuelle des Alpes qu'elle revêt.

Des répliques aux Alpes de Jean de Beins

Quarante-six éditions. Ce compte effectué par Étienne Bourdon indique le nombre de fois que la carte réduite et raccourcie du Dauphiné a été reproduite entre 1617 et 1692²⁶⁶. Avant même les versions imprimées, elle a été l'objet de reproductions manuscrites. Cela a par ailleurs nourri une confusion sur l'identification de l'original et de la copie. Le travail mené par Jacques Mille a finalement permis d'établir que la version manuscrite était une réplique de l'imprimée, et non l'inverse²⁶⁷. Cinq ans plus tard, Johannes Le Clerc publie la

²⁶⁶ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 393.

²⁶⁷ Voir *Carte generale du Pais de Dauphiné*, BnF, GE B 577 ; J. Mille, *Les Hautes-Alpes...*, *op. cit.*, p. 63 ; J. Mille, *Le Dauphiné, une représentation des territoires ...*, *op. cit.*, p. 102-103.

Carte et description générale de Dauphiné avec les confins des Pais et Provinces voisines le tout racourcy et reduict Par Iean de Beins Ingenieur et Geographe du Roy. Première version réduite et renversée (elle est orientée au nord), elle ouvre la voie à plusieurs dizaines d'éditions qui ont lieu pendant le reste du siècle. Elle se caractérise par la signature du graveur au bas du dessin, ainsi que par la présence de deux cartouches : l'un en haut à droite de la figure, pour le titre ; l'autre en bas à droite, contenant deux échelles. Si le titre est écrit en français, le cartouche et la signature sont elles en latin, rappelant la mixité des langues savantes alors utilisées. Rapidement, la carte est reprise par les imprimeurs hollandais : Hondius semble être le premier à la rééditer hors de France, au début des années 1620. Son édition apporte une nouveauté en intégrant un cartouche descriptif signé Beins, qui expose les caractéristiques de la province²⁶⁸. Comme les descriptions accompagnant les vues de ville et les cartes dans les atlas, cette insertion textuelle est une évolution des rapports dialectiques qui existaient déjà entre le texte et l'image de façon plus dissociée. Ici synthétisée et intégrée dans le cadre de la carte, elle rend le lien entre texte et image plus proche et condensé. De nouvelles versions surviennent, en Hollande toujours, dans les années 1640 avec la version proposée par Blaeu²⁶⁹. Le titre passe au bas de l'image, et renvoie toujours la paternité du dessin à Jean de Beins. L'angle droit est désormais couvert par le blason du Dauphiné et le cartouche descriptif présent dans la version d'Hondius disparaît au profit des échelles. Dans la même décennie, en France, Jean Boisseau présente une *Carte du duché de Savoie*. Celle-ci reprend en partie la cartographie du Dauphiné réalisée par Jean de Beins, mais sans le mentionner²⁷⁰. Nicolas Tassin publie quant à lui une *Carte de Dauphiné* dans l'atlas qui paraît en 1641²⁷¹. C'est une des rares à conserver l'orientation au sud de la carte générale de 1617 et à constituer, avec la version de Le Clerc, ce que Jacques Mille définit comme des « cartes prototypes (« mères ») »²⁷². Dans les années 1650, Nicolas Langlois et Nicolas Berey diffusent à leur tour de nouvelles versions de la *Carte et description générale du Dauphiné*. Si Berey conserve globalement la même mise en page que celle qui existe depuis Hondius²⁷³, Langlois ajoute une légende qui liste les baillages et sénéchaussées du Dauphiné dans l'angle inférieur droit : les territoires de

²⁶⁸ Voir par exemple les exemplaires conservés à la BnF, GE D-15031 et GE D-5456.

²⁶⁹ BnF, GE BB-246 (X, 94-95).

²⁷⁰ BnF, GE D-2077.

²⁷¹ BnF, GE DD-6150 (RES).

²⁷² J. Mille, *Le Dauphiné, une représentation des territoires ...*, op. cit., p. 120.

²⁷³ BnF, GE D-5457.

Vienne, Briançon, du Grésivaudan, Die, Embrun, Saint-Marcellin, Gap, Valence, Crest et Montélimar sont ainsi délimités²⁷⁴.

Ces quelques rééditions qui ont lieu régulièrement – à chaque décennie – donnent une idée de l’ampleur de la diffusion de cette image et du nom de son principal auteur. Par la multiplication des éditions, chez des imprimeurs différents, dans plusieurs États européens, l’interprétation du territoire faite par Jean de Beins devient la figuration de référence pour penser les Alpes françaises pendant plusieurs décennies. Les versions qui indiquent la paternité du dessin à Jean de Beins participent de l’installation de l’autorité de l’ingénieur géographe sur le temps long.

Pourtant, dans le même temps que ces répliques apparaissent, d’autres cartographes produisent des images du Dauphiné. Nicolas Sanson réalise une *Carte de Dauphiné* dans les années 1650²⁷⁵. Sans faire référence à Jean de Beins, celle-ci reprend ostensiblement la carte de 1617 qui n’a pourtant pas fait l’objet d’une diffusion. La fonction d’ingénieur géographe qu’il occupe lui a sans doute permis d’avoir accès à des documents qui ne circulaient alors pas sur le marché et qui étaient conservés dans les sphères gouvernantes et savantes²⁷⁶. Bien qu’elle ait été elle aussi copiée et rééditée pendant plusieurs dizaines d’années, le nom de Sanson ne s’est pas imposé aussi durablement et fortement que celui de Beins. Au contraire, cela a plutôt contribué à renforcer l’implantation de Beins dans le champ géographique. La somme des rééditions, la diffusion du modèle initial dans plusieurs pays d’Europe jouent donc un rôle fondamental dans la construction de la renommée de l’ingénieur géographe du Dauphiné. Le marché de la cartographie imprimée se retrouve ainsi inondé d’un unique nom qui reste associé à la province et au renouveau du savoir géographique.

Or, toutes les répliques ne reprennent pas le même niveau de fidélité de l’original. Certaines s’en affranchissent beaucoup, au point de produire des images qui s’éloignent des Alpes initiales de Jean de Beins.

²⁷⁴ BnF, GE D-15033.

²⁷⁵ BnF, GE D-10296

²⁷⁶ J. Mille, *Le Dauphiné, une représentation des territoires ...*, op. cit., p. 120.

Permanences et adaptations

Sur près de quatre-vingts ans, et dans le contexte concurrentiel du marché de la carte imprimée, l’on comprend que les différentes éditions ne soient pas scrupuleusement similaires. Certains éléments sont toutefois rémanents : le cadrage et la délimitation du territoire, la silhouette de la province, l’orientation, la topographie et l’hydrographie. Le cadrage et la délimitation du territoire, d’abord, reprennent à l’identique les limites établies dès 1617 : à l’ouest, le dessin ne s’étend jamais au-delà de la rive droite du Rhône, certaines figurations laissant tout juste la place à des toponymes indiquant le Vivarais, le Lyonnais, ou le Languedoc. Ils permettent d’estomper la délimitation de la province, en réalité marquée de façon nettement plus linéaire par le Rhône. Au sud, la délimitation se fait essentiellement avec l’indication du Mont Ventoux. La porosité des différentes provinces est plus flagrante à cet endroit et la frontière moins franche. Il en est de même à l’est, où les confins de la province sont représentés au moyen d’un dégradé de montagnes, accompagné de la mention du « Piémont » à la verticale, pour marquer le passage au territoire voisin. Au nord enfin, le territoire s’arrête avec le figuré du lac du Bourget, et les toponymes qui indiquent la Savoie, le Bugey et la Bresse. Ces contours ainsi repris dessinent une province en forme de T incliné à gauche, avec un large pied. Selon l’usage de la couleur qui est faite au moment de l’édition, et de la mise en valeur des frontières, cette silhouette apparaît plus ou moins nettement. A l’exception des versions proposées par Tassin, l’orientation au nord est toujours elle aussi reprise. Alors que les cartes manuscrites particulières, ainsi que la *Carte generale de Dauphiné*, ne suivaient pas systématiquement cette orientation, le passage à l’imprimé est un des éléments qui participe de l’institution du nord comme orientation de référence²⁷⁷. Enfin, la topographie et l’hydrographie relevées par Jean de Beins se retrouvent quasiment à l’identique sur toutes les éditions. Les erreurs particulièrement, ainsi que les oublis, reportés d’une carte à l’autre, sont les marqueurs de filiation qui existent entre elles. L’oubli récurrent de St Christophe par exemple, en Oisans, est un des indices qui permet de le remarquer.

Ces éléments qui persistent sont des permanences générales et communes à toutes les éditions – ou presque. D’autres témoignent d’une plus grande fidélité encore à la *Carte generale de Dauphiné*. Assez logiquement, la version de Le Clerc, la première à en

²⁷⁷ Pierre-Ange Salvadori, *Le Nord de la Renaissance. La carte, l’humanisme suédois et la genèse de l’Arctique*, Paris, Classiques Garnier, 2021, 972 p.

proposer une forme réduite, respecte particulièrement la première figuration globale de la province. La conservation des proportions du relief est un point saillant qui rend la carte générale réduite beaucoup plus originale que celles antérieures. La version qu’il propose est la seule à maintenir aussi finement les nuances entre la haute montagne des massifs de l’Oisans, du Dévoluy et des Écrins au cœur du Dauphiné, par rapport aux Préalpes ou aux Alpes provençales. Outre ce cas, le relief est l’élément dont les éditeurs s’affranchissent le plus. On constate même une régression les années passant, pour revenir à des formes figurées beaucoup plus proches de ce qui existait au XVI^e siècle – le figuré en taupinière ou pain de sucre – que de ce qui a été introduit par Jean de Beins dans les premières années du XVII^e siècle²⁷⁸. Plus largement, c’est au niveau du dessin que les éditeurs s’émancipent le plus du modèle.

Les évolutions de ces versions sont révélatrices des intérêts des imprimeurs éditeurs. Ce qui semble faire l’importance de la carte à leurs yeux, ce sont la topographie d’une part, et l’esthétique d’autre part. Conserver des informations fines et justes à propos de l’environnement territorial n’apparaît en revanche pas être une priorité. Cela correspond à des logiques de cartographie différentes voire opposées, pourtant contenues dans un même objet²⁷⁹. Plutôt qu’une complexification de la figuration du relief au fil du temps, c’est une simplification qui a lieu. Ce qui constituait une nouveauté du savoir géographique devient alors un paramètre d’ajustement pour ceux qui cherchent à s’imposer dans le jeu concurrentiel des cartes imprimées. La version de Le Clerc permet par ailleurs d’infirmes l’argumentation qui consisterait à justifier cette simplification par des raisons techniques. Les changements d’échelle peuvent traduire des niveaux d’analyse et donc des réalités différentes²⁸⁰. Or, ce que Le Clerc réalise dans le *Théâtre géographique du royaume de France* prouve qu’en considérant la figuration du relief comme une donnée importante, il est possible de la faire apparaître dans une carte réduite et imprimée.

Dès lors, on peut nuancer certaines filiations et correspondances. Certaines cartes, à force d’avoir été transformées, n’ont plus que peu de choses à voir avec la représentation du territoire proposée à la fin des années 1610. Néanmoins, certaines continuent de faire

²⁷⁸ Étienne Bourdon fait aussi le constat d’une « déperdition » du savoir à certains moments de l’évolution de celui-ci, qu’il constate pour sa part au niveau de la toponymie. É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, op. cit., p. 284.

²⁷⁹ D. Turrel, « La couleur de la ville », art cit, p. 131-132.

²⁸⁰ Yves Lacoste, *La géographie, ça sert, d’abord, à faire la guerre*, Paris, La Découverte, 2013 (1^{ère} éd. 1976), p. 121-123.

référence à Jean de Beins. Quel est alors le rôle de cette mention, si ce n’est de s’inscrire dans une filiation, voire d’en user comme argument d’autorité ? Car il semble que la cartographie de Jean de Beins ait aussi été un modèle ou une source d’inspiration pour les cartographes piémontais²⁸¹. Parallèlement à la simplification du dessin, l’enluminure et l’esthétique de la carte jouissent de mises à jour régulières. Cela s’illustre principalement au niveau des cartouches.

Les nombreuses éditions de la *Carte et description générale de Dauphiné avec les confins des Pais et Provinces voisines*, qui se succèdent et foisonnent, rappellent d’une part la marge de liberté laissée aux éditeurs de cartes qui ajoutent des « strates de savoirs »²⁸². Cela les rend, dans une certaine mesure, auteurs des images créées. Elles permettent d’autre part de pointer les limites de la construction du savoir géographique. Plutôt qu’une compilation toujours enrichie au fur et à mesure des années, ce sont plus régulièrement des sélections arbitraires qui ont lieu, et avec elles l’omission de certaines nouveautés. Ces sélections s’expliquent par des changements d’ambitions et d’intérêts : si pour un ingénieur géographe comme Jean de Beins, l’enjeu de la précision et du savoir le plus juste possible en ce qui concerne l’environnement, domine dans la cartographie qu’il entreprend, il s’agit davantage pour les éditeurs de donner forme à des images qui trouveront leur place sur le marché.

Les logiques de collection, et d’intérêt pour les cartes dans ce qu’elles peuvent avoir de superficiel, existent avant même leur patrimonialisation. Ce faisant, la dimension plus opérationnelle et heuristique des figurations du territoire passe au second plan. Dans le cas de la carte de Jean de Beins, cela montre également que le travail d’un homme peut être érigé en référence pendant des décennies alors même que, par un jeu de citations et de copies, l’origine même de l’argumentation savante se dilue progressivement.

II – Un ingénieur singulier ?

Entre l’originalité d’une réalisation cartographique et l’attribution d’une singularité hors du commun à l’individu qui en est à l’origine, la frontière peut être mince. En partant du

²⁸¹ Cette hypothèse a été émise par Paolo Sereno à propos des cartes chorographiques de Carlo Morello († 1665). Voir Paola Sereno, « Cartography in the Duchy of Savoy during the Renaissance » dans *The History of Cartography, Volume 3 Cartography in the European Renaissance*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007, p. 847.

²⁸² D. Turrel, « La couleur de la ville », art cit, p. 129.

constat de la renommée acquise par Jean de Beins de son vivant et au fil des siècles, l’objectif de cette seconde partie est d’interroger la spécificité du personnage. Bien que beaucoup d’éléments concernant le parcours de Jean de Beins soient connus, tout autant – si ce n’est plus – de points aveugles persistent à son sujet. Cette contrainte se retrouve dans la reconstruction du parcours de vie de certains de ses contemporains²⁸³. Malgré tout, je m’attacherai avec les fragments dont nous avons connaissance, à présenter l’ambiguïté de notre personnage et de son parcours, entre ordinaire et singularité²⁸⁴. Pour cela, la solution proposée par les historiens de « contextualiser tous les documents en notre possession » dans une démarche d’« histoire totale à la fois sociale, économique, culturelle et politique »²⁸⁵ semble être aussi la plus appropriée dans notre cas. Dans une première sous-partie, il s’agira de comprendre l’ordinaire de son parcours et les caractéristiques communes qu’il partage avec ses contemporains, auteurs de figurations du territoire. La seconde sous-partie permettra d’investir ce qui le distingue, en mettant notamment en évidence le rôle du terrain sur lequel il exerce sa charge.

A) L’ordinaire d’un regard au service du roi

L’attention portée au travail de Jean de Beins, et au personnage lui-même, ne doit pas faire perdre de vue le commun dans lequel l’un comme l’autre s’inscrivent. Cette partie vise à remettre l’entreprise figurative et son auteur en perspective, et à les réinsérer dans une dynamique plus générale. Après avoir analysé comment la combinaison des différents savoirs qui colore le parcours de Jean de Beins s’apparente à celui de ses homologues, il s’agira de scruter la dynamique nationale dans laquelle son ancrage en Dauphiné s’inscrit.

L’armée, l’ingénierie et la géographie

En 1607, Jean de Beins est nommé ingénieur géographe du roi en Dauphiné. Cette date marque son avènement en tant que détenteur d’une charge officielle et le début de son activité au service du pouvoir royal. Avant et après cette période qui lui vaut sa renommée,

²⁸³ Frédéric Metin commence son analyse de la formation de Jean Errard en soulignant qu’il est « l’exemple même de ce type de personnage essentiel dans l’histoire d’une discipline [...] mais dont la vie reste mal connue ». Frédéric Metin, « La formation de Jean Errard, de Nancy à Sedan, en passant par Heidelberg » dans Stéphane Blond, Liliane Hilaire-Pérez et Michèle Virol (dir.), *Mobilités d’ingénieurs en Europe...*, op. cit., p. 57.

²⁸⁴ Je remercie René Favier d’avoir attiré mon attention sur ce point.

²⁸⁵ Pascal Brioiist, *Léonard de Vinci, homme de guerre*, Paris, Alma éd, 2013, p. 19.

sa vie est jalonnée par des engagements militaires. A peine âgé de treize ans, en 1590, il s'engage en tant que soldat dans les armées du roi de France. Pendant huit ans, il participe aux combats qui ont lieu partout en France, dans un contexte où Henri IV, qui a accédé au pouvoir l'année précédente, cherche à conquérir et à asseoir l'autorité sur son nouveau royaume²⁸⁶. En participant à plusieurs sièges et combats, il traverse diverses régions de France jusqu'en 1598 : après avoir participé aux combats à Paris en 1590, à Chartres en 1591, à Rouen en 1592, à Dreux en 1593, il se trouve à Perpignan en 1596, puis en Maurienne en 1597²⁸⁷. La paix de Vervins, signée l'année suivante, marque un coup d'arrêt dans sa carrière de soldat, alors qu'il est âgé d'à peine vingt-et-un ans.

Ce début de vie marqué par l'immersion dans le monde militaire lui donne un premier point commun avec beaucoup d'autres producteurs de cartes contemporains. Claude Chastillon (v.1559-1616), à l'origine de dizaines de vues de villes, de châteaux et de divers édifices, passe aussi une dizaine d'années dans la suite militaire d'Henri IV à partir de 1580, avant de devenir topographe du roi en 1591²⁸⁸. Ercole Negro (1541-1622), auteur de nombreux plans de places-fortes entre Piémont et Dauphiné, choisit tôt la carrière des armes avant de devenir général et architecte militaire²⁸⁹. Jean Errard (1554-1610), auteur de la *Fortification réduite en art et démontrée* en 1594 et ingénieur en Picardie, s'immerge pour sa part assez tard – par rapport à ses confrères – dans le milieu militaire. Il a trente-quatre ans lorsqu'il est présent sur le siège de Jametz en 1588-1589. Grâce à la réputation acquise, il est appelé au service du roi dès 1591, jusqu'à se voir confier la charge d'ingénieur ordinaire des fortifications en Picardie et en Île-de-France en 1597²⁹⁰. Nombreux sont ceux qui transitent de l'armée à l'ingénierie. Cette porosité entre les sphères militaire et de l'ingénierie n'est par ailleurs pas une nouveauté, puisqu'elle existe déjà au cours du XVI^e siècle²⁹¹.

Après ses années de forte activité cartographique et géographique, Jean de Beins opère un retour à des travaux militaires. Dès le milieu des années 1610 et jusque dans les années

²⁸⁶ Danièle Thomas, *Henri IV: images d'un roi entre réalité et mythe*, Héraclès, Bizanos, 1996, p. 165-182 ; Jean-Pierre Babelon, *Henri IV*, Paris, Fayard, 2009.

²⁸⁷ P. Camus, *Les Alpes de Jean de Beins*, *op. cit.*, p. 16, 23-25.

²⁸⁸ D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban*, *op. cit.*, p. 69-73.

²⁸⁹ Micaela Viglino Davico et al., *Architetti e ingegneri militari in Piemonte tra '500 e '700. Un repertorio biografico*, Torino, Omega Edizioni, 2008, p. 181-182.

²⁹⁰ D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban*, *op. cit.*, p. 74-82 ; voir aussi la récente relecture du parcours de Jean Errard réalisée par F. Metin, « La formation de Jean Errard... », *art cit.*, p. 68-70.

²⁹¹ Voir en particulier la première partie de l'ouvrage « Figures d'ingénieurs : des identités mobiles et multiples » in Stéphane Blond et al. (dir.), *Mobilités d'ingénieurs en Europe...*, *op. cit.*, p. 29-85.

1630, il réalise devis de fortifications et plans de sièges. Présent à Asti et Vercelli en 1616 pour faire les levés de fortifications, il poursuit avec le dessin du siège de Soissons l’année suivante. Quatre ans plus tard, en 1621, c’est au tour de la citadelle de Pont-Saint-Esprit d’être fortifiée, suivie par celle de Montpellier en 1624-1625. Certaines années sont plus denses, comme en 1629, où Jean de Beins participe à la fois à la direction du siège de Pouzin puis accompagne l’armée en Piémont : sa présence y est attestée par le dessin de l’attaque du Pas de Suse qu’il réalise²⁹².

L’expérience du monde militaire, qui plus est en tant que soldat, constitue un véritable atout pour l’accession à une charge royale sous le règne d’Henri IV. Tous les ingénieurs auxquels une province est attribuée ont alors une expérience de l’armée, bien que celle-ci puisse se faire à des échelons différents. Pour le nouveau souverain, familier des campagnes militaires à travers les régions de France²⁹³, la connaissance théorique semble ne pas être suffisante pour obtenir le titre d’ingénieur du roi. Jean de Beins répond à ce critère en ayant fait ses preuves sur le terrain pendant près de dix ans.

La seule nuance qui peut exister entre les parcours de ces hommes, se situe au niveau de l’ordre d’enchaînement de leur expérience. Jean de Beins est peut-être un des rares à n’avoir pas commencé par bénéficier d’une formation théorique mais à l’avoir acquise par apprentissage, après seulement avoir manié les armes. Une fois les combats cessés en 1601, le soldat qui a voyagé jusque dans les Alpes et participé aux affrontements entre le roi de France et le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er}, poursuit son parcours auprès de Raymond Bonnefons²⁹⁴. Ingénieur géographe en Provence et en Dauphiné jusqu’en 1607, ce dernier semble être à l’origine de l’apprentissage que Jean de Beins effectue²⁹⁵. Avec pour traces essentielles les témoignages apportés pendant sa procédure d’anoblissement, il apparaît que c’est à l’école du terrain et de la pratique en Provence, que la transition du soldat à l’ingénieur s’est réalisée. Le dédoublement de la charge de Raymond Bonnefons en 1607, entre la Provence et le Dauphiné assoit par ailleurs l’idée que l’initiation à l’ingénierie et à la géographie a eu lieu auprès de lui. En effet, si le fils de Raymond, Jean Bonnefons, reprend la charge de son père en Provence lors de sa mort, en Dauphiné, c’est Jean de Beins qui occupe désormais la fonction. Il y a fort à parier qu’une forme de filiation se soit établie

²⁹² D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban*, op. cit., p. 93.

²⁹³ L’ouvrage de Jean-Claude Cuignet, *L’itinéraire d’Henri IV: les 20597 jours de sa vie*, Bizanos, Héraclès, 1997, 221 p. retrace jour par jour les déplacements d’Henri IV et rend palpable son hypermobilité.

²⁹⁴ P. Camus, *Les Alpes de Jean de Beins*, op. cit., p. 23.

²⁹⁵ D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban*, op. cit., p. 56-63.

entre les deux hommes, justifiant en partie cette scission territoriale et l’héritage par Jean de Beins d’un territoire précédemment sous la responsabilité de celui qui l’a formé. En l’état actuel des connaissances à son sujet, il est difficile de dire si cette évolution est liée au fait que Jean de Beins disposait de capacités spécifiques par rapport à ses camarades de régiment, ou s’il a su jouer de réseaux et de jeux d’influence pour aller vers une charge qui offrait plus d’opportunités d’ascension sociale et une plus grande reconnaissance royale.

En somme, les milieux militaires et savants dans lesquels Jean de Beins évolue, l’enchaînement de l’expérience militaire et l’accession à une charge d’ingénierie royale constituent des éléments ordinaires dans les parcours des cartographes de l’époque. L’affectation dans une province qui génère un ancrage territorial est l’autre trait commun avec ses homologues.

Exercer sa charge en Dauphiné : un ancrage local organisé

La charge d’ingénieur géographe que Jean de Beins obtient en 1607 le lie directement au Dauphiné. Cela lui confère un ancrage territorial circonscrit, auquel il était par ailleurs peu habitué les vingt années précédentes. Là encore, c’est une caractéristique qu’il partage avec la majorité des autres ingénieurs du roi de sa génération. Sur la douzaine que l’on compte sous le règne d’Henri IV, David Buisseret a établi que « huit sont affectés à des provinces tandis que quatre restaient disponibles pour des tâches variées »²⁹⁶. La Guyenne est affectée à Benedit de Vassalieu, le Languedoc à Jean Donnat, la Provence aux Bonnefons père et fils (Raymond et Jean), la Bourgogne à Château Duboys, la Champagne à Claude Chastillon et Bartolomeo Ricardo, et la Picardie à Jean Errard. Chacun d’eux exerce par ailleurs dans une région pour plusieurs années. Jean Errard est par exemple actif en Picardie pendant au moins treize ans, de 1597 à sa mort en 1610. Claude Chastillon, après avoir été nommé topographe du roi, devient en 1605 « desseigneur en ses camps, ingénieur en l’artillerie de France et élu en l’élection de Chalons »²⁹⁷ et reste actif dans le nord-est de la France pendant près de dix ans. Il s’agit dans chaque cas de grandes provinces frontières.

La constitution de cet ensemble d’ingénieurs qui sont affectés à une partie du royaume en particulier correspond à une ambition royale appliquée dès la toute fin du XVI^e siècle :

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 49.

²⁹⁷ Cité dans *Ibid.*, p. 69.

saisir le territoire²⁹⁸. La reconquête de l'autorité par Henri IV, amorcée dès son arrivée au pouvoir en 1589, implique de recouvrer une autorité militaire qui passe elle-même par une maîtrise du territoire. La reconstruction politique de l'État suppose alors de tenir le territoire entre ses mains, aussi bien physiquement que symboliquement. La production de cartes des provinces, en partie les plus vulnérables aux États voisins, devient un objectif fondamental pour le roi. C'est ce qui justifie la lettre que ce dernier adresse à Sully en octobre 1598, dans laquelle il fait la requête de figurations destinées à lui permettre de décider des lieux où engager des travaux de fortification²⁹⁹. Le Dauphiné est l'une des provinces où des frais importants sont engagés. Les comptes de Sully attestent de sommes allant de 46 000 à plus de 103 000 livres qui lui sont allouées par an entre 1605 et 1610³⁰⁰. La Picardie est sans conteste la plus richement dotée sur la même période, et juste après elle, la Champagne dont le budget est presque toujours très proche de celui du Dauphiné. En tant que zone de frontière avec les États de Savoie, la province alpine présente plusieurs points de vulnérabilité : en altitude, les nombreux cols qui permettent de passer de part et d'autres des Alpes – tels le Montgenèvre, le Mont-Cenis, ou le col Lagnel – ainsi qu'en plaine – comme le passage des grottes près des Echelles, ou le carrefour des vallées de la Combe de Savoie et du Grésivaudan au sud des Bauges. L'activité encore forte des affrontements avec le duc de Savoie au cours des années 1590 rend l'attention du roi et de son premier ministre à cette région d'autant plus soutenue. Dès lors, visualiser ces lieux, pour lesquels les gouvernants locaux font régulièrement des rapports, devient un besoin pour le pouvoir central. En Dauphiné, le lieutenant-général de la province François de Bonne, duc de Lesdiguières, s'adonne par exemple régulièrement à la description des points et situations problématiques sur le terrain³⁰¹.

Le Dauphiné n'est toutefois pas la seule province où se porte une telle attention. Le recueil conservé à Londres concentre plusieurs dizaines de manuscrits qui figurent la Provence et la Picardie³⁰². Aucune enquête approfondie n'a été menée à propos de l'histoire

²⁹⁸ P. Camus, *Lesdiguières et le paysage...*, *op. cit.*, p. 39-41.

²⁹⁹ Cité par É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 383.

³⁰⁰ D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban*, *op. cit.*, p. 49.

³⁰¹ Une partie de sa correspondance avec Henri IV est rassemblée dans les *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières. Volume 1*, *op. cit.* ; *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières. Volume 3*, Grenoble, Allier, 1878, 587 p.

³⁰² Le recueil concerne la Picardie du f°3 au f°29, puis la Provence aux f°78-79, puis du f°84 au f°102.

de ce recueil, mais sa forme actuelle est le fruit du XIX^e siècle³⁰³. Il permet de faire état et de mesurer le travail également entrepris dans ces deux provinces. Cinquante figurations concernent la Picardie et dix la Provence. Dans le cas de la première, toutes sont réalisées en 1602. Elle suivent par ailleurs une organisation très claire, qui consiste à faire coïncider une carte de gouvernement avec un plan de sa capitale : ainsi s'enchaînent *La Carte du gouvernement de la ville et duche de Guise en Tirasse*, le *Plan de Guise* puis *La Carte du gouvernement de la ville de Han* et le *Plan de Han*³⁰⁴. Les cartes de gouvernement suivent une orientation identique en étant toujours dirigées vers le nord, alors que les plans sont orientés de façon plus aléatoire. La série s'ouvre avec une *Carte de la province de Picardie, Boulonois, Artois et pais reconquis aux armes de Sully*, dont le nom, « M. de Bethune », figure sur l'imposant cartouche présentant son blason (**fig. 8**), et rappelle ainsi le destinataire de la série, en même temps que la vocation à la gouvernance de ces images³⁰⁵. Bien que toutes ne soient pas signées, les initiales de Jean Errard, en charge de la province, se trouvent sur quinze figurations de la série, indiquant *a minima* que les dessins ont été réalisés sous sa conduite (**fig. 9**)³⁰⁶.

³⁰³ Les échanges menés entre 2016 et 2017 par Isabelle Lazier, alors conservatrice au musée de l'Ancien Evêché, et plusieurs conservatrices de la British Library n'ont pas permis d'aller plus loin pour le moment. La date de « juillet 1866 » inscrite sur la page de garde interne indique qu'une opération a eu lieu à ce moment-là sans qu'il soit possible aujourd'hui de déterminer laquelle : donation, remise en état, acquisition ? Une rapide étude matérielle concernant la reliure, la double foliotation, et l'insertion des manuscrits dans des pages de papier, a aussi permis de conclure que la construction du recueil avait probablement eu lieu *a posteriori* de la réalisation des cartes et plans.

³⁰⁴ BL, Add MS 21117, f°14v-16r.

³⁰⁵ BL, Add MS 21117, f°3r.

³⁰⁶ BL, Add MS 21117, f°25r.



Figure 8 – Armes de Sully sur la *Carte de la province de Picardie, Boulonois, Artois et pais reconquis*.

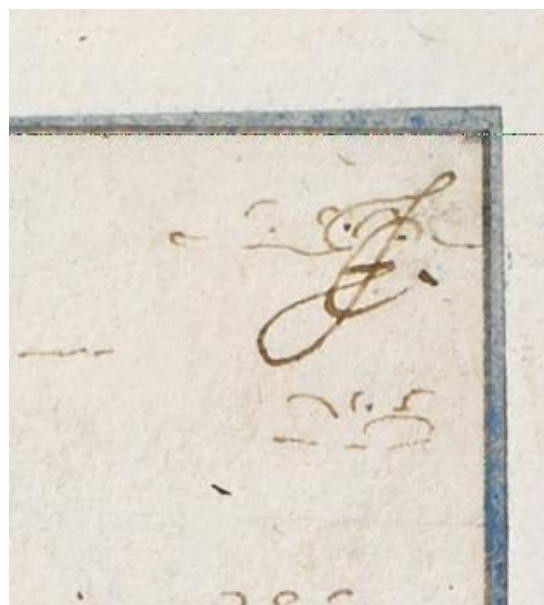


Figure 9 – Initiales de Jean Errard sur le *Plan de Corbie*.

Pour la Provence, seules des figurations portant sur des villes sont présentes : qu’il s’agisse de « descriptions particulières », « plan », « pourtraict au naturel », il n’y a, pour cette province, pas de série aussi complète que pour la Picardie ou le Dauphiné. Les éléments de l’environnement figurés et la façon de les représenter se rapprochent fortement de ce qui existe pour les deux autres provinces. Une seule figuration est signée : la *Description particuliere des terroirs d’Antibes et Nisse, les confronts et aboutissans de la Provence et des terres neufves, qui sont separees par la Riviere du Vars, Avec les villes, forts et chasteaux representez selon leur vray naturel et assiettes ensemble les gays des rivières marquetz par des petits poincts*, présente le nom de François Martelleur³⁰⁷.

La comparaison des dessins de Jean de Beins avec les figurations des autres provinces réalisées au cours de la même décennie montre que la représentation exhaustive d’une province est un objectif commun à plusieurs ingénieurs géographes. Cette finalité justifie l’ancrage dans une province des officiers chargés de mener à bien ce projet. Toutes semblent avoir été réalisées à quelques années près, au cours de la première décennie du XVII^e siècle. Cela témoigne de la dynamique commune de reconnaissance du territoire et des critères similaires de figuration du territoire. Formellement, les modes de représentation se ressemblent et seuls quelques détails stylistiques diffèrent : les vues en plan et à vol

³⁰⁷ BL, Add MS 21117, f°84v-85r.

d’oiseau alternent en fonction des échelles de représentation et de l’intention donnée à l’image, des éléments para-cartographiques – cartouche de titre, échelle, rose des vents – sont présents, les figurés sont similaires les uns aux autres.

Bien que cet ancrage dans un territoire comportant ses propres caractéristiques soit un lieu commun de l’activité des ingénieurs géographes de la période, c’est aussi cette implantation qui donne sa spécificité à l’œuvre de Jean de Beins.

B) L’originalité d’une entreprise inédite dans les Alpes

Les questions qui se posent autour du travail de Jean de Beins ne sauraient exister si celui-ci n’était qu’une version localisée de travaux similaires existants ailleurs en France. Cette partie vise donc à investiguer ce qui fonde l’originalité de l’œuvre et de son auteur, identifier en quoi elle présente une nouveauté et déterminer où celle-ci se situe. La première sous-partie s’attache pour cela à interroger le rôle du terrain dans l’attribution d’une exceptionnalité des figurations réalisées par Jean de Beins. La seconde permet ensuite d’examiner concrètement le « style » de l’auteur, autrement dit les éléments graphiques qui font la singularité de cet ensemble figuré.

L’innovation : grâce au milieu montagnoux ?

Le terme d’ « innovation » résonne de façon assez actuelle, il n’est pourtant pas nouveau : présent dans le dictionnaire de Jean Nicot, *Thresor de la langue francoyse*, soit dès 1606, il apparaît sans qu’une définition précise ne lui soit toutefois donnée³⁰⁸. Actuellement, il est défini au sens courant comme l’action d’ « introduire quelque chose de nouveau dans l’usage, dans une pratique, dans un domaine particulier »³⁰⁹. Le concept d’innovation, quoiqu’ancien, a été interrogé récemment à nouveaux frais, dans son lien aux territoires de montagne au sein du Labex ITEM³¹⁰ : l’ouvrage interdisciplinaire paru en 2014 qui en a résulté se donne pour objectif de questionner « les dynamiques d’innovation

³⁰⁸ Jean Nicot, *Thresor de la langue francoyse*, p.350. https://artfl.atilf.fr/cgi-bin/getobject?p.4:16./var/artfla/dicos/TLF_NICOT/IMAGE/, (consulté le 7 juin 2022).

³⁰⁹ « Innovation » dans *Dictionnaire de l’Académie française*, <http://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9I1363>, (consulté le 7 juin 2022).

³¹⁰ Laboratoire d’excellence « Innovation et Territoires de Montagne », devenu en 2020 « Innovations et Transitions Territoriales en Montagne » (ITTEM).

dans les territoires de montagne »³¹¹. À partir de la définition dans le dictionnaire de l’Académie française en 1694, l’innovation revêt le sens suivant :

un changement lent, en douceur, un processus, qui ne s’explique pas sans référence à un avant, et qui s’inscrit dans la durée. C’est en somme plus d’une recomposition, d’une transposition ou d’une adaptation dont il s’agit que d’une rupture radicale³¹².

C’est ce postulat, d’une œuvre innovante, qui transparaît dans l’analyse de ceux qui se sont intéressés à l’œuvre de Jean de Beins depuis les soixante dernières années et qui fait depuis consensus. Si François de Dainville regrettait, dès 1968, la méconnaissance d’un de ces « pionniers [...] de la cartographie française »³¹³, Stéphane Gal écrit pour sa part en 2017 que

De Beins est en effet celui qui, le premier, a donné des contours précis et esthétiques aux montagnes dauphinoises. Grâce à une œuvre aussi abondante que précise, aussi variée que talentueuse, il a su restituer aux confins du royaume, zone de frontières épaisses et floues, une réalité jusqu’alors invisible³¹⁴.

Entre temps, Étienne Bourdon a souligné les changements que la cartographie de Jean de Beins amorce et qui se déploient dans la seconde moitié du XVII^e siècle³¹⁵, et Jacques Mille a affirmé que « les cartes de Jean de Beins doivent-elles être tenues pour des jalons essentiels dans l’histoire de la cartographie générale, et non seulement de celle du Dauphiné »³¹⁶, analyse qu’il défendait déjà dans un ouvrage deux ans plus tôt en qualifiant sa cartographie de « remarquable et durable »³¹⁷. Chez chacun, l’innovation est sous-entendue ou affirmée, mais ses tenants restent peu explicités. Sur quoi ce caractère innovant repose-t-il ? Je l’ai développé précédemment : il existe des productions similaires ailleurs en France, qui comportent des qualités identiques à celles attribuées au travail de Jean de Beins. L’hypothèse que je défends est celle d’une originalité due principalement au terrain figuré. Si la précision topographique, le soin esthétique, la représentation de la province dans sa totalité, les orientations variables, et les formes plurielles de figuration sont des

³¹¹ M. Attali, A. Dalmaso et A.-M. Granet-Abisset (dir.), *Innovation en territoire de montagne*, op. cit., p. 7.

³¹² Stéphane Gal, Jean Saint-Martin et Pierre Judet, « Histoire, innovation et territoires de montagne » in *Ibid.*, p. 11.

³¹³ F. De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins...*, op. cit., p. 3.

³¹⁴ Stéphane Gal, « La guerre et le territoire » in P. Camus, *Les Alpes de Jean de Beins*, op. cit., p. 11.

³¹⁵ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, op. cit., p. 437.

³¹⁶ J. Mille, *Le Dauphiné, une représentation des territoires ...*, op. cit., p. 51.

³¹⁷ J. Mille, *Les Hautes-Alpes...*, op. cit., p. 35.

qualités remarquées et remarquables dans la cartographie de Jean de Beins, elles existent aussi, tout ou partie, chez d’autres auteurs. Il ne reste alors que la particularité du terrain pour permettre à son auteur de se distinguer de ses pairs. La figuration du Dauphiné et des Alpes n’est-elle pas perçue comme innovante parce qu’elle existe désormais pour cet espace physiquement et politiquement complexe ? Comme le soulignent Stéphane Gal, Jean Saint-Martin et Pierre Judet, « du fait de ces contraintes fortes et de la fragilisation qu’elles imposent, les territoires de montagne sont un terrain d’étude particulièrement propice à l’analyse des capacités d’adaptation et d’innovation »³¹⁸. Rencontrer les contraintes de la montagne invite et incite Jean de Beins à s’adapter à un territoire dont la structure, accidentée et irrégulière, est unique au sein du royaume. De fait, ce qu’il produit ne peut avoir d’équivalent. Une des particularités de l’œuvre est par exemple de se structurer en fonction du cours des vallées, de sorte qu’une carte tenue entre les mains permette de visualiser l’espace dans le sens de la marche³¹⁹. Ce choix, en même temps qu’il est un héritage des cartes itinéraires existantes au XVI^e siècle³²⁰, résulte de la configuration du terrain rencontré. Afin de réduire la difficulté de représentation du relief d’une part, les montagnes sont reléguées sur les extérieurs du dessin, et jouent en même temps le rôle de bornes pour délimiter les espaces de circulation. C’est un moyen de faciliter la visibilité des lieux habités d’autre part. Quant à l’exigence apportée à la fois au niveau de la topographie qui tend vers l’exhaustivité, et au niveau du reste du dessin, il s’agit certainement d’une des conséquences de l’absolue nécessité d’une figuration claire dans cette région. Le seul élément qui ne se retrouve dans aucune autre cartographie se situe au niveau du dessin de la montagne elle-même. Dessiner la montagne de façon plus subtile et réaliste est un paramètre qui n’a pas d’équivalent, ni contemporanément, ni postérieurement (**fig. 10**).

³¹⁸ S. Gal, J. Saint-Martin et P. Judet, « Histoire, innovation et territoires de montagne » in M. Attali, A. Dalmasso et A.-M. Granet-Abisset (dir.), *Innovation en territoire de montagne*, op. cit., p. 18.

³¹⁹ Cette idée a été démontrée dans la partie « Le chemin comme fil de lecture », P. Camus, *Territoires, savoirs et paysages dans les Alpes*, op. cit., p. 108-110.

³²⁰ Laura Aliprandi et Giorgio Aliprandi, « Les Alpes et les premières cartes - itinéraires au XVI^e siècle », *Revue de géographie alpine*, 2002, vol. 90, n° 3, p. 37-54 ; Isabelle Surun, "La carte itinéraire : un bricolage savant" in Jean-Marc Besse et Gilles A Tiberghien, *Opérations cartographiques*, Arles, Actes Sud, 2017, p. 96-101.



Figure 10 – Les montagnes standardisées sur la [*Carte de la vallée de Tirano*], anonyme, 2nde moitié du XVII^e siècle, BL, Add MS 8549, f°28r (**10a**) ; le massif du Ceneri, sur la *Descrizione del paese della Valtelina*, anonyme, v. 1625, BL, Maps K.Top.78.31.b, vue 14 (**10b**) ; la pointe nord du plateau du Vercors sur la *Carte de Romans et du baillage de St Marcellin*, Jean de Beins, v. 1604-1609, BL, Add MS 21117, f°41v-42r (**10c**).

Compte tenu de la qualité de restitution des reliefs existant sur les figurations des territoires picards et provençaux, on peut s'interroger sur la capacité d'un Jean Errard ou d'un François Martelleur, s'ils avaient exercé en Dauphiné et été missionnés pour une commande identique, à réaliser quelque chose d'une qualité assez similaire à celle de Jean de Beins (**fig. 11 et 12**). Corollairement, un ensemble de figurations que ce dernier aurait réalisées pour une autre province aurait probablement eu un impact moindre dans les décennies et siècles suivants.

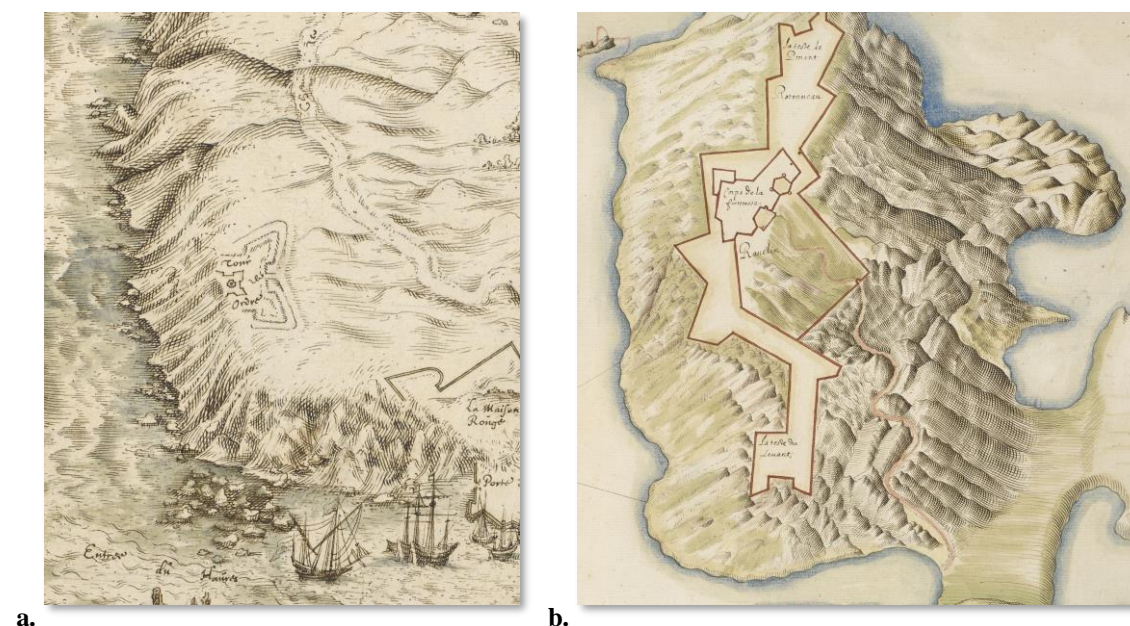


Figure 11 – Les falaises du littoral de Boulogne sur le *Plan de Boulonigne*, Jean Errard, [1602], BL, Add MS 21117, f°5r (**fig. 11a**) et le relief de l'île « Rotonneau » sur les *Plans des isles de chasteau Dif Rotonneau et Pomegues*, [François Martelleur], v. 1602, BL, Add MS 21117, f°98v-99r (**fig. 11b**).



Figure 12 – Le rocher de Sisteron et les reliefs alentour sur le *Plan des Ville et Citadelle de Cisteron*, Jean de Beins, BL, Add MS 21117, f°80v-81r.

L’originalité de la forme – elle-même toute relative – que l’on accorde aux figurations de Jean de Beins n’indique pas un rapport à l’espace et à l’environnement radicalement original. Les présupposés sous-jacents, qui guident la réalisation de ces figures, s’inscrivent dans la continuité d’une façon assez commune qu’ont les savants de concevoir l’environnement³²¹. L’œil efface ce qui ne présente pas d’intérêt ou ne constitue pas une ressource aux yeux du pouvoir central. On peut s’essayer à esquisser ce qui aurait constitué un regard fondamentalement innovant. Figurer des éléments inutiles à la gouvernance, ou introduire dans le dessin des informations *par* et *pour* des usages essentiellement locaux du territoire par exemple. Un regard valorisant les intérêts et le rapport au territoire des populations locales aurait décentré la position surplombante et dominante de la cartographie existante³²². Mais une figuration de cet ordre aurait confiné à la subversion. Or, compte tenu du cadre de production de cette cartographie, dans quelle mesure le regard peut-il réellement introduire quelque chose de nouveau ? Y a-t-il la place d’insérer des

³²¹ Les subjectivités individuelles et collectives qui sous-tendent les figurations de l’espace seront l’objet du chapitre 5, voir *infra*, p. 209-234.

³²² Tassanee Alleau, Perrine Camus-Joyet, Jean-Baptiste Ortlieb et Jan Synowiecki « Figurer l’environnement par l’image, dominer la nature ? (XVIe-XVIIIe) », lors du colloque *Dominer la nature, naturaliser les dominations. Quelle est la nature de la nature ?* Aubervilliers, 2021. Compte-rendu en ligne de la table ronde : <https://dominance.hypotheses.org/141>, (consulté le 9 juin 2022).

éléments inutiles à l’exercice du pouvoir gouvernant ? Quelle place le contexte de cette production, dans la lignée de ce qui s’est jusqu’alors réalisé – une commande royale, des figurations destinées à des gouvernants dans un objectif de contrôle et de maîtrise aussi bien concrète qu’idéelle – accorde-t-il à un regard subversif ? Il semble que la continuation d’un même cadre politique empêche un regard trop original et affranchi des aspirations de son commanditaire de surgir.

En somme, le terrain de montagne n’agit pas comme un levier d’innovation en ce qui concerne le regard porté sur le territoire : les mêmes rapports surplombants et dominants transparaissent à travers cette cartographie pourtant inédite. Néanmoins il semble favoriser partiellement l’innovation au niveau de la forme que les figurations prennent. Différents savoirs – géographiques, topographiques, artistiques – sont désormais contenus dans une même figure, donnant à l’image cette apparence plus complète que ce qui existait jusqu’alors. En ce sens, des recompositions ont lieu. On peut d’ores et déjà souligner que l’insertion d’une réelle nouveauté concerne le traitement du relief, dont certaines spécificités, entre haute et moyenne montagne, entre plateaux et pics commencent à apparaître visuellement. L’intégration de nouveauté se situe donc à plusieurs niveaux : d’abord dans le simple fait que de telles figures, reliées les unes aux autres existent pour cet espace ; dans l’articulation ensuite, au sein d’une même image, de savoirs déjà existants mais jamais joints les uns aux autres ; dans la représentation du relief enfin. C’est ce tout, mêlé, qui donne aux figurations de Jean de Beins un « style » qui lui est propre.

Détails, esthétique et précision : le style de Jean de Beins

Quand, en 1968, François de Dainville propose une caractérisation de la façon qu’a Jean de Beins de cartographier, il la définit en ces termes :

Il ressort de la manière dont de Beins utilise ces diverses conventions qu’il s’applique à y rassembler les renseignements nécessaires aux gens de guerre et à les rendre très apparents pour que l’usage en soit aussi commode que possible³²³.

Cette application à « rendre très apparents [les renseignements nécessaires aux gens de guerre] pour que l’usage en soit aussi commode que possible », va occuper cette partie. Il s’agit de clarifier ce qui se trouve derrière cette expression générale. Qu’est-ce qui fait le

³²³ F. De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins...*, op. cit., p. 56.

style de Jean de Beins ? Comment le caractériser ? Sans chercher à identifier des caractéristiques uniques et exceptionnelles, l’objectif est ici d’exposer ce qui est récurrent dans ces figurations, afin de proposer une définition de l’identité graphique de l’auteur. Le style est entendu comme « la forme constante dans l’art d’un individu »³²⁴ ou « tout ce qui peut faire la manière propre d’un peintre »³²⁵. La notion de style, bien qu’initialement définie pour des peintres et des écrivain-es, s’étend aujourd’hui à un ensemble de pratiques dont la cartographie manuscrite peut faire partie. Il s’agit de scruter les régularités, au moins les récurrences, qui peuvent être considérées comme des marqueurs définissant les figurations de Jean de Beins, de déconstruire ce qui leur donne leur cohérence et leur homogénéité, à la fois à travers les années et entre les différentes formes qui existent.

La combinaison de différents types d’informations constitue le premier élément régulier chez Jean de Beins. Quel que soit le mode de représentation utilisé, il existe toujours un mélange d’informations topographiques et environnementales. D’une part, les vues à vol d’oiseau et les plans – modes de représentation qui invitent le plus à une concentration sur la topographie – montrent aussi l’environnement naturel et artificiel des villes et villages : les zones cultivées, le relief, les cours d’eau ou encore les infrastructures. Les bois, les champs, les collines et les montagnes sont ainsi dessinés sur la *Carte de Romans et du baillage de St Marcellin*³²⁶ (fig. 13).

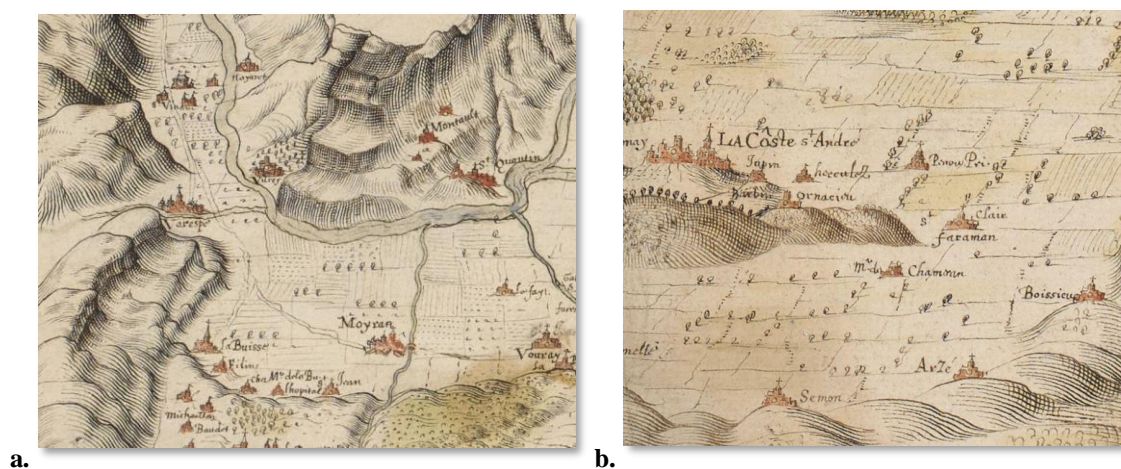


Figure 13 – L’extrémité nord du Vercors, les collines et les champs entre Voreppe, Moirans et Saint-Quentin-sur-Isère (13a) ; les collines et les champs près de la Côte-Saint-André (13b).

³²⁴ Meyer Schapiro, *Style, artiste et société*, Paris, Gallimard, 1982, p. 35.

³²⁵ Étienne Souriau et Anne Souriau, *Vocabulaire d’esthétique*, 3e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 1391.

³²⁶ BL, Add MS 21117, f°41v-42r. Volume 2, annexe II.4, p. 21.

Corollairement, sur les vues paysagères, sur lesquelles la représentation de l’environnement est plus approfondie, le tissu urbain et les positions des lieux les uns par rapport aux autres restent réalistes. Sur le *Paysage de Grenoble*, qui accorde une large place au massif du Vercors, au fort de la Bastille, à l’extrémité sud du massif de Belledonne et à toutes les cultures qui se trouvent dans la vallée, Grenoble est en même temps reconnaissable grâce à quelques monuments qui se détachent du profil urbain : la collégiale Saint-André, le pont au Jacquemart et l’hôtel de Lesdiguières, ainsi que le faubourg Saint-Laurent au pied du fort de la Bastille³²⁷.

Cette vue de Grenoble présente un autre élément typique du corpus de figurations de Jean de Beins : la précision du trait pour certaines montagnes qui produit un « indéniable effet plastique »³²⁸, consensus établi à propos de la cartographie de Jean de Beins. Le Vercors est ici singularisé par la courbe de sa ligne de crête, ses falaises sommitales et quelques-uns des sommets tels que le Moucherotte ou les Trois Pucelles (**fig. 14**).



Figure 14 – La crête du Vercors et ses falaises, comprenant le Moucherotte (au centre) et les Trois Pucelles (à droite)

À plus petite échelle, quand le format est moins favorable à la singularisation d’un massif, la représentation du relief se fait au moyen d’un système de hachures. Cette méthode a le double avantage de marquer la verticalité du relief d’une part, et de créer un jeu d’ombres et de lumières qui donne du contraste à l’image d’autre part (**fig. 15**).

³²⁷ BL, Add MS 21117, f°49v-50r.

³²⁸ F. De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins...*, op. cit., p. 55.



Figure 15 – Le relief représenté au moyen de hachures verticales, de quadrillage, et esquissé avec des lignes simples respectivement sur la *Carte du Dyois continuant la precedente*, la *Carte d'Entre deux Guiez* et la [*Carte du val de Suse*].

Sans former des proto courbes de niveaux, le resserrement des lignes est fonction de la déclivité et indique les nuances de pente des montagnes. Cela permet d’identifier les différentes formes montagneuses qui cohabitent les unes à côté des autres – falaises et plateaux, pics, crêtes douces, etc – et participe ainsi d’un effet de réalisme. Les lignes sont par ailleurs le seul moyen d’introduire ces nuances. Les couleurs par exemple, paramètre qu’il serait possible d’utiliser, sont employées à d’autres fins.

La palette chromatique régulière que Jean de Beins emploie a été étudiée par François de Dainville, qui en propose l’analyse suivante :

La couleur est utilisée avec sobriété pour faciliter la lecture de la carte. Le dessin et les hachures qui expriment le relief sont tracés à l’encre bistre, ou couleur de terre brune ou un peu jaunâtre, plus ou moins soutenue selon les cartes. Les rivières sont lavées couleur d’eau vert amande, parfois une des rives est ombrée d’indigo ; les étangs et marais touchés d’indigo pâle ; les forêts vert réséda ; quelques pâturages sont légèrement colorées d’un vert clair pâle. L’habitat est teinté de carmin. Les frontières sont lavées d’une teinte fondue rose³²⁹.

Cette codification très nette des couleurs est le troisième élément caractérisant le style de Jean de Beins. Elle présente l’intérêt de correspondre aux teintes que l’œil appréhende sur le terrain. Grâce à une cohérence entre la couleur de l’élément dans son environnement et celle du figuré pour le représenter, le lien entre signifiant et signifié est rendu évident. Le bleu rappelle sans aucun doute possible les éléments aqueux (rivières, lacs et sources), le vert la végétation, le brun la roche des montagnes et, de façon moins évidente mais assez commune, le carmin des villes et villages correspond aux teintes des tuiles des toitures. D’autre part, cette sobriété fluidifie la lecture en évitant de créer une image surchargée et saturée de couleurs.

³²⁹ *Ibid.*

Enfin, l’usage de blancs sur les extérieurs du manuscrit est une règle quasi systématique. De façon plus ou moins importante, les figurations comportent toutes des zones non dessinées à l’intérieur de leur cadre. C’est un paramètre que l’on pourrait considérer comme ne relevant pas du style mais plutôt du degré de connaissance du territoire. Or, la mise en lien des différentes cartes du recueil montre qu’une vallée ou un massif invisibilisé par l’usage du blanc sur une figuration peut par ailleurs tout à fait être représenté sur une autre (fig. 16).



Figure 16 – La vallée de la Matheysine bornée de blancs sur la *Carte du pays Mathezin ou vallée de La Mure*, BL, Add MS 21117, f°60r ou insérée dans les vallées voisines sur la *Carte de la Viscomté et Baillage de Triefves*, BL, Add MS 21117, f°56v-57r.

Ce n’est donc pas la traduction d’un désir d’espace ou la signification d’une limite de la science géographique, et donc un blanc à « combler »³³⁰. L’usage du vide chez Jean de Beins présente deux objectifs. C’est d’abord, pragmatiquement, une façon de créer de l’espace pour insérer le cartouche de titre, une rose des vents ou une échelle, sans que l’un de ces éléments ne soit en contact direct avec le dessin. Ensuite, effacer des portions d’espace permet de faire ressortir la partie sur laquelle le regard doit se concentrer. C’est donc le prolongement d’une façon de figurer l’espace qui joue avec les échelles, et d’une

³³⁰ I. Laboulais-Lesage (dir.), *Comblent les blancs de la carte*, op. cit., p. 15.

manière de diriger le regard sur ce qui constitue l’élément central pour l’auteur : dans l’exemple précédent, effacer la vallée du Drac sur la *Carte du pays Mathezin ou vallée de La Mure* facilite la délimitation de ce qu’est justement la vallée de La Mure, en excluant de l’image tout ce qui n’en fait pas partie. Les blancs, dans la cartographie de Jean de Beins, ne sont donc pas le signe d’une méconnaissance du territoire. Ils correspondent à un usage réfléchi du vide, voué à mettre en valeur ce qui est dessiné, tout en délimitant la partie du territoire visée par la figuration.

Tous ces éléments, s’ils marquent et jalonnent l’activité de Jean de Beins peuvent aussi être partagés par d’autres auteurs. Une palette de couleurs similaire par exemple se retrouve chez Jean Errard et François Martelleur. Souvent, les techniques sont donc plutôt empruntées ou *a minima* partagées avec d’autres, plutôt que liées à une unique personne. La recherche de la position d’artiste, avec toute l’originalité (valeur d’ailleurs peu répandue) qui peut lui être associée, n’est pas la priorité dans le contexte d’une commande royale.

Sans comparaison fine, il est à ce stade assez difficile de discerner à quel point cette cartographie qui voit le jour est représentative d’une façon de percevoir le territoire et d’interagir avec l’environnement. Pour répondre plus précisément à cette question, il est indispensable d’élargir le champ de recherche et l’enquête sur la figuration des Alpes, hors du Dauphiné et à d’autres protagonistes entre le dernier quart du XVI^e siècle et le premiers tiers du XVII^e siècle. À partir de cette étude de cas, et de la réflexion sur la singularité d’un sujet, il ne s’agit pas de faire une simple comparaison de cette œuvre avec d’autres images, mais d’opérer un élargissement vers ce qui se fait dans d’autres territoires alpins jusqu’au milieu du XVII^e siècle.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

À l'orée de cette partie, je souhaitais donner des jalons pour entrer dans les Alpes par les images au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, en faisant un bilan sur les représentations visuelles des Alpes existantes à la Renaissance puis en m'approchant des figurations du XVII^e siècle *via* l'œuvre de Jean de Beins.

Le cours du XVI^e siècle est une période de tâtonnements, où les Alpes apparaissent autant grossièrement schématisées dans des cartes à petite échelle, qu'elles sont, sur la fin du siècle, disséquées par des relevés topographiques sans qu'un mélange des deux ne s'exprime vraiment. Les traductions figurées de vécus et d'expériences des territoires de montagnes se mêlent aux lieux communs et aux fantasmes diffusés par la littérature géographique. Les Alpes, avec la part importante d'inconnu qu'elles comportent aux yeux de ceux qui les écrivent et les dessinent, sont l'objet d'une exotisation. L'environnement montagneux, sauf en quelques exceptionnels exemples et en de rares endroits, reste invisible.

Ce que réalise Jean de Beins au début du siècle suivant emprunte à ces regards et propose une visualisation des Alpes sous une forme nouvelle, sans qu'il y ait pour autant de rupture franche entre les deux. Il est à la fois un cas ordinaire et singulier. Ordinaire, car il s'intègre dans une entreprise de visualisation du territoire qui a lieu dans d'autres provinces de France, et qu'il partage des méthodes et des techniques avec ses homologues piémontais qui œuvrent ailleurs dans les Alpes, dans le duché de Savoie. Singulier, puisqu'il compile les différents savoirs et techniques de son époque, pour donner naissance à un corpus de cartes, plans et vues sans équivalent pour les Alpes sur cette période. Grâce à cette capacité de synthèse, il rend ces territoires de montagnes visibles d'une façon inédite. Il offre ainsi un riche aperçu des problématiques liées à la figuration des territoires qui se posent pour la première moitié du XVII^e siècle.

Deuxième partie

**FABRIQUER DES IMAGES DU TERRITOIRE :
LE TERRAIN SUR LA TOILE ET LE PAPIER**

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

Le terme de « fabrique » est, depuis plusieurs années, employé dans des enquêtes historiques pour faire ressortir les processus de construction et interroger la façon dont certains phénomènes, qu'il s'agisse d'objets sociaux, de territoires ou encore d'idées, se construisent et se mettent en place³³¹. Il favorise aussi une histoire totale, une histoire dont la démarche s'intéresse à tout ce qui permet de comprendre *comment* fabriquer. Les sources recueillies ne permettent toutefois pas d'entreprendre une histoire des techniques³³², à proprement parler, de la construction. Parce que nombre des figurations collectées sont anonymes, que leur date de réalisation est approximative et leur contexte d'origine pas toujours précisément restituable, mais aussi parce que les écrits – journaux de voyages, inventaires, ou encore correspondances – manquent à ce jour, le processus de fabrication sera étudié sous ses angles conceptuel et philosophique, matériel et social.

Avec le chapitre et la partie précédentes, nous nous sommes arrêtés dans un sas. L'objectif de cette partie est le suivant : entrer dans l'atelier et décortiquer les processus de fabrication des images. Comment le territoire se retrouve-t-il sur le papier ou sur la toile ? Grâce à quel outillage intellectuel, culturel, philosophique, cette fabrication

³³¹ Voir par exemple Monique Sicard, *La fabrique du regard. Images de science et appareils de vision (XVe-XXe siècle)*, Paris, Jacob, 1998, 275 p ; P. Descola, *La fabrique des images, op. cit.* ; Stéphane Durand et Elie Pélaquier, « La fabrique du Languedoc : le regard des Etats sur l'espace provincial aux XVIIe et XVIIIe siècles » dans *La fabrique du regard*, Paris, Michel Houdiard, 2011, p. 126-134 ; Simon Schaffer, *La fabrique des sciences modernes (XVIIe-XIXe siècles)*, Paris, Seuil, 2014, 448 p.

³³² Sur ce point, voir notamment Guillaume Carnino, Liliane Hilaire-Pérez et Aleksandra Kobiljski (dir.), *Histoire des techniques. Mondes, sociétés, cultures (XVIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 2016, 608 p ; Robert Carvais, Anne-Françoise Garçon et André Grelon (dir.), *Penser la technique autrement (XVIe-XXIe siècle). En hommage à l'oeuvre d'Hélène Vérin*, Paris, Classiques Garnier, 2017, 497 p.

s'élabore-t-elle ? Quelles formes matérielles les produits qui en sont issus prennent-ils³³³ ? Enfin, qui y prend part, dans quelle mesure et à quelles conditions³³⁴ ?

Les trois chapitres qui composent cette partie sont trois angles d'approche qui permettent d'analyser le fonctionnement de cette fabrique. D'abord, le troisième chapitre visera à interroger le lien entre l'œil, en tant que sens visuel, et le terrain, entendu à la fois comme espace pratiqué et comme objet d'intérêt.

Ensuite, le quatrième chapitre se concentrera sur la présentation des formes matérielles concrètes à travers lesquelles les images existent, dans l'objectif de déceler ce qu'elles permettent de comprendre des intentions et des usages de ces images.

Pour finir, le cinquième chapitre abordera la question des acteurs des figurations. Il interrogera les identités individuelles des auteurs, ainsi que les identités collectives qui transparaissent à travers eux. Il sera aussi question de comprendre dans quelle mesure figurer résulte d'une opération collective et comment, au-delà de la diversité des regards, s'expriment des visions semblables des territoires de montagne.

³³³ I. Laboulais (dir.), *Les usages des cartes...*, *op. cit.*, p. 5. qui, en s'appuyant sur Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, 1ère éd. 1990., Paris, Gallimard, 2010, p. 179 propose d'étudier les « coulisses » des cartes ; A. Chassagnette, *Savoir géographique et cartographie*, *op. cit.*, p. 295-319 et plus largement le chapitre 8 « Comment produit-on une description géographique ? ».

³³⁴ Pour quelques exemples des perméabilités d'identités et d'implications qui existent dans la construction des images, voir A. Chassagnette, *Savoir géographique et cartographie*, *op. cit.*, p. 93-131 ; Raphaële Skupien, « Être peintre et cartographe en France avant 1550 : un savoir-faire reconnu ? » dans J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales...*, *op. cit.*, p. 165-179.

CHAPITRE 3 – L’ŒIL ET LE TERRAIN

Car sans auoir veu & visité les regions, personne ne pourroit droictement descrire une prouince. Il est nécessaire que i’aye veu le pais que i’aye delibere de descrire, ou que i’ensuyve les escritz d’un autre qui l’aura visitée.³³⁵

Dans le chapitre 21 de la *Cosmographie universelle*, présentée comme une « Briesve somme du premier livre de la Cosmographie de Ptolemee », Sebastian Münster évoque l’observation directe des lieux comme un des prérequis nécessaire à leur juste description. Au début du XVII^e siècle, cette relation entre la vue d’un lieu et sa description est toujours valable voire devient impérative.

Il n’est pas possible de comprendre la fabrication des images des territoires de montagne sans saisir ce qui constitue, aux XVI^e et XVII^e siècles, la relation entre l’œil et le terrain. L’*œil* est à appréhender en tant que sens visuel ; le *terrain* signifie ici aussi bien la surface terrestre, qu’un espace d’étude avec lequel on entre concrètement en contact. L’objectif de ce chapitre est donc de comprendre la fonction de l’œil dans la construction du rapport à l’espace, c’est-à-dire d’étudier dans quelle mesure le sens visuel devient une composante fondamentale du rapport à l’environnement de montagne au début du XVII^e siècle.

La première partie se veut une autopsie de l’œil. Elle permettra de faire un bilan conceptuel et théorique grâce à la dissection du sens visuel, autrement dit l’analyse de ce qui constitue le fait de *voir*, puis de *faire voir*. La deuxième partie portera ensuite sur un des ressorts cruciaux de la fabrication des figures visuelles : la légitimation par le contact direct avec le territoire représenté, c’est-à-dire par la pratique du terrain.

³³⁵ S. Münster, *La Cosmographie universelle*, op. cit., p. 19.

I – Voir : autopsie d’un sens entre XVI^e et XVII^e siècles

« Qu’est-ce que voir veut dire ? » Cette interrogation s’inscrit dans la lignée de réflexions menées dans les années 2000 à propos des processus de fabrication des regards, au croisement de plusieurs disciplines³³⁶. Il me faut ici faire une synthèse conceptuelle pour cerner ce que *voir* implique et établir ce que recouvre le sens visuel sur notre période. Il s’agira d’abord de définir le concept et les fonctions du sens visuel à la fin du XVI^e siècle ; puis de s’arrêter sur deux valeurs importantes associées à la vue : l’intelligibilité et la vérité ; enfin, d’expliquer comment la carte et le paysage relèvent d’une démarche similaire de visualisation du monde en version réduite.

A) Concept et fonctions du sens visuel à la fin du XVI^e siècle

Les sens ont une historicité. Les études menées sur les cultures sensorielles depuis le début des années 1980, dans le monde anglo-saxon, en Amérique du nord et en France, en ont fait la démonstration³³⁷. En m’appuyant sur ces travaux, il s’agit ici, après avoir exposé la place que le sens visuel occupe dans la culture européenne, d’analyser les différentes fonctions qui lui sont assignées dans le milieu savant et en particulier en géographie.

L’œil, le regard, la vue... : vers un paradigme du « voir » ?

« Il faut croire les yeux plutôt que les oreilles. Ce qu’on voit est plus certain que ce qu’on entend »³³⁸. La déclaration d’Érasme sur la fiabilité de la vue et de l’ouïe au début du XVI^e siècle invite à s’interroger sur l’évolution des valeurs des sens en fonction des époques.

³³⁶ Marie-France Badie, Michèle-Caroline Heck et Philippe Monbrun (dir.), *La fabrique du regard*, Paris, Michel Houdiard, 2011, 396 p.

³³⁷ Pour des synthèses de référence, voir David Howes (ed.), *The Varieties of Sensory Experience. A Sourcebook in the Anthropology of the Senses*, Toronto, University of Toronto Press, 1991, 336 p ; Mark Michael Smith, *Sensing the Past. Seeing, Hearing, Smelling, Tasting, and Touching in History*, Los Angeles, University of California Press, 2008, 180 p ; Herman Roodenburg (ed.), *A Cultural History of the Senses in the Renaissance*, London, New York, Bloomsbury, 2019, 273 p ; En France, on peut citer les oeuvres pionnières d’Alain Corbin dès les début des années 1980 qui ont porté sur l’histoire de l’odorat et sur les paysages sonores. Voir par exemple Alain Corbin, *Le miasme et la jonquille: l’odorat et l’imaginaire social XVIIIe - XIXe siècles*, Paris, Aubier Montaigne, 1983, 334 p ; Alain Corbin, *Les cloches de la terre: paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Paris, Michel, 1994, 359 p.

Sur les cultures visuelles spécifiquement, voir notamment S. Alpers, *L’art de dépeindre... , op. cit.* ; Ernst Hans Gombrich et Didier Eribon, *Ce que l’image nous dit. Entretiens sur l’art et la science*, Paris, A. Biro, 1991, 186 p ; Hans Belting, *Pour une anthropologie des images*, traduit par Jean Torrent, Paris, Gallimard, 2004, 346 p ; Hans Belting, *La vraie image*, traduit par Jean Torrent, Paris, Gallimard, 2007, 281 p.

³³⁸ Erasme, *Adages, I, 1, 100*, 1508

Alors que les sociétés occidentales, pétries de la tradition chrétienne, accordaient une primauté particulière à l’ouïe, un changement semble s’opérer à partir du XV^e siècle, où une plus grande place est accordée à l’image³³⁹. Léonard de Vinci, dans son *Éloge de l’œil et de la peinture*, défend ainsi une position où la vision est la « maîtresse des sens » et affirme que « l’oreille vient en second, s’ennoblissant en entendant ce qu’on raconte au sujet de ce que l’œil a vu »³⁴⁰. La superposition – et ce, dès le début du XV^e siècle – de la présence de nombreux traités sur la perspective et de la multiplication des techniques liées à l’optique à partir des premières années du XVII^e siècle, est un des exemples qui attestent de la place grandissante que la vue acquiert dans la société aux XVI^e et XVII^e siècles³⁴¹. Ces phénomènes relèvent à la fois d’un changement de paradigme scientifique et artistique qui a des effets au-delà de la sphère savante. Annie Duprat qualifie ainsi la période allant de la Renaissance à la Révolution française d’« institutionnalisation de l’image », caractérisée par une « consolidation d’une “culture du visuel” »³⁴². Eugene S. Ferguson parle pour sa part d’« œil de l’esprit » pour qualifier la « pensée visuelle » qui se développe avec l’ingénierie au cours de la Renaissance³⁴³. Les facteurs en sont multiples. Si l’incursion croissante de l’image dans l’espace public, *via* les livres populaires, mais surtout par la multiplication d’almanachs illustrés et de canards a déjà été énoncée³⁴⁴, on peut s’interroger plus globalement sur le rôle de l’imprimerie dans cette évolution. En facilitant la production et la diffusion des textes, cette révolution technique a aussi favorisé la production et la diffusion des gravures³⁴⁵. N’a-t-elle pas aussi participé de ce fait à une transformation de la culture sensorielle, au moins de la culture visuelle ?

Les dictionnaires contemporains des XVI^e-XVII^e siècles s’attardent peu à définir ce que sont « l’œil » et le « regard ». En revanche, « veuë » et « veoir » bénéficient de définitions

³³⁹ P. Fermon, *Le peintre et la carte*, *op. cit.*, p. 21.

³⁴⁰ Léonard de Vinci, « Eloge de l’œil et de la peinture » cité dans Philippe Hamou (dir.), *La vision perspective (1435 - 1740). L’art et la science du regard, de la Renaissance à l’âge classique*, Paris, Payot et Rivages, 1995, p. 105-106.

³⁴¹ P. Hamou (dir.), *La vision perspective (1435 - 1740)*, *op. cit.* ; Philippe Hamou, *Du Sidereus nuncius de Galilée à la dioptrique cartésienne. La mutation du visible. Essai sur la portée épistémologique des instruments d’optique au XVII^e siècle.*, Villeneuve-d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, 317 p.

³⁴² Annie Duprat, *Images et histoire. Outils et méthodes d’analyse des documents iconographiques*, Paris, Belin, 2007, p. 27-30.

³⁴³ Eugene S. Ferguson, *Engineering and the Mind’s Eye*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1992, 241 p ; voir aussi la section « Vision savante » dans Jean-François Bert et Jérôme Lamy, *Voir les savoirs. Lieux, objets et gestes de la science*, Paris, Anamosa, 2021, p. 238-248.

³⁴⁴ A. Duprat, *Images et histoire*, *op. cit.*, p. 27.

³⁴⁵ P. Brioist, *La Renaissance*, *op. cit.*, p. 174-176.

plus explicites. Jean Nicot, dans son *Dictionnaire* de 1606, propose la signification suivante de « veuë » :

Signifie tantost l'œil et acte de veoir, comme i'ay bonne veue. Tantost l'aspect d'une chose, comme vous m'ostez la veuë de la saulsaye. Et voila une belle veuë. Tantost le traict, portée et tirée d'oeil, Comme vous verrez mille choses diverses d'une veuë. Veuë aussi en fait de pratique est, monstrée sur les lieux et figuration d'iceux [...] ³⁴⁶.

La polysémie du mot apparaît clairement : la vue désigne à la fois une action, une apparence et une pratique de figuration. La définition relie la vue à l'œil, en tant qu'organe, et introduit également l'acte de « veoir ». Ce que la définition n'implique pas, ce sont le regard et l'action qui lui est associée. Défini comme « le produit d'une construction culturelle, sociale et politique constituée d'héritages, d'acquisitions et d'abandons, d'occultations » ³⁴⁷, le regard est plus précisément caractérisé par Michèle-Caroline Heck comme un acte de perception lié à des critères de jugements, à un point de vue ³⁴⁸. Par rapport à *voir*, *regarder* est actif : il ne s'agit pas seulement de recevoir mais de « percevoir et ordonner » ³⁴⁹. En ce qui concerne un territoire par exemple, pour que certains puissent le *voir* par le filtre d'une figuration, il faut donc, au préalable, que d'autres l'aient *regardé*. La question du plaisir *du* et *par* le sens visuel est aussi un élément souvent énoncé. Un humaniste suisse comme Conrad Gesner par exemple, est éloquent sur la satisfaction qui s'obtient face à la montagne, particulièrement par la vue, bien que l'ouïe soit aussi (mais dans une moindre mesure) contentée ³⁵⁰.

Le désir de *voir* un objet n'engendre pas automatiquement la volonté de le *figurer*, de le retranscrire graphiquement ; et la volonté de créer *l'image* d'une chose ou d'un lieu peut être décorrélé de sa *vue* préalablement ³⁵¹. Or, les deux concordent au tournant des XVI^e et

³⁴⁶ https://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject?p.7:69./var/artfla/dicos/TLF_NICOT/IMAGE/, (consultée le 14 juillet 2021).

³⁴⁷ M.-F. Badie, M.-C. Heck et P. Monbrun (dir.), *La fabrique du regard*, op. cit., p. 6.

³⁴⁸ Marie-France Badie, Michèle-Caroline Heck et Philippe Monbrun (dir.), « Introduction. De la fabrique de l'image à la fabrique du regard » dans *La fabrique du regard*, Paris, Michel Houdiard, 2011, p. 8.

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ P. Joutard, *L'Invention du Mont Blanc*, op. cit., p. 55-56. Voir aussi les travaux des historiens de l'art tels que Ernst Gombrich, *L'écologie des images*, traduit par Alain Lévêque, Paris, Flammarion, 1983, 434 p ; Piero Camporesi, *Les belles contrées. Naissance du paysage italien*, traduit par Brigitte Pérol, Paris, le Promeneur-Gallimard, 1995, 216 p. ; et Alain Roger, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997, 199 p. sur la construction esthétique du paysage.

³⁵¹ Jacques Rancière exprime cette différence en ces termes : « l'image n'est pas une exclusivité du visible. Il y a du visible qui ne fait pas image, il y a des images qui sont toutes en mots ». Voir Jacques Rancière, *Le destin des images*, (1^è éd. 2003)., Paris, La Fabrique, 2005, p. 10.

XVII^e siècles, reliant de la sorte le *faire voir* au *voir*. En d’autres termes, alors que les images sont déjà accréditées depuis des siècles, notamment par l’Église et les princes, d’un caractère instructif et performatif, elles deviennent performantes dans de nouveaux domaines. Le monde profane du milieu savant et scientifique est, dans ce contexte, un espace qui joue un rôle fondamental : en son sein, l’image acquiert une importance dans la médiation technique (qu’il s’agisse d’arpentage, de cartographie et des instruments en général) et la vue devient un prérequis de l’image.

Images et savoirs : des cultures savantes visuelles

Au début du XVII^e siècle, l’objet *image* est installé dans la culture visuelle savante. Svetlana Alpers fait partie de celles et ceux qui, en étudiant un objet – les peintures hollandaises du XVII^e pour sa part – se sont intéressés à la culture visuelle d’un pays et d’une époque. Elle a ainsi bien montré la porosité qui existe entre la culture visuelle générale, et celle qui se renouvelle dans le champ particulier des sciences³⁵². Employées dans plusieurs champs de savoirs, les images sont depuis les premières décennies du XVI^e siècle, pour reprendre les mots de Françoise Waquet, un « outil de la pensée »³⁵³. La botanique, la médecine, l’anatomie, la justice, ou encore l’ingénierie, usent de l’image comme outil de construction de la connaissance. Ce lien cognitif et intellectuel entre le *voir* et le *comprendre* a été bien analysé : Monique Sicard a établi que « les images savantes réussissent ce tour de passe-passe de certifier et d’émouvoir à la foi »³⁵⁴ et Rafael Mandressi a montré l’épaisseur et la complexité que contient la question des cultures visuelles des sciences³⁵⁵. La botanique regorge de dessins qui permettent de reconnaître, de classer et d’inventorier les multiples plantes et espèces végétales – un désir par ailleurs attisé en Europe par les découvertes de nouvelles espèces avec les grandes explorations outre-Atlantique ; la médecine et l’anatomie sont aussi friandes de dessins : on peut par exemple penser au célèbre traité d’anatomie *De humani corporis fabrica* de Vésale publié en 1543 qui contient plus de deux-cents planches gravées ; dans le domaine judiciaire, les figures

³⁵² S. Alpers, *L’art de dépeindre...*, *op. cit.* ; voir aussi la synthèse proposée à ce propos par B. Latour, « Les “vues” de l’esprit... », art cit, p. 223-225.

³⁵³ Françoise Waquet, *L’ordre matériel du savoir. Comment les savants travaillent, XVI^e-XXI^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2015, p. 43-49.

³⁵⁴ M. Sicard, *La fabrique du regard*, *op. cit.*, p. 11.

³⁵⁵ Pour une synthèse des problématiques soulevées par cette question, voir Rafael Mandressi, « Images et savoirs » dans L. Hilaire-Pérez, F. Simon et Marie Thébaud-Sorger (dir.), *L’Europe des sciences et des techniques...*, *op. cit.*, p. 303-309.

permettent aux différentes parties de s’accorder autour d’une vue afin de résoudre un litige ; dans le domaine de l’ingénierie enfin, tous les traités sont ponctués d’images qui figurent les explications théoriques énoncées³⁵⁶.

Dans chacun de ces champs de connaissance, les images résultent d’une inspection oculaire. Alors qu’elles prennent des formes très variées et jouent des rôles divers (monstration, démonstration, explication...) elles ont pour point commun de dépasser la fonction de simples illustrations. Elles deviennent un mode de connaissance reconnu et légitime, sans qu’il y ait pour autant unanimité sur l’évaluation positive de leurs pouvoirs ; la question reste débattue parmi les auteurs de textes scientifiques aux XVI^e et XVII^e siècles, tel Kepler qui s’adressant à Galilée, déclare qu’il y a une différence de taille entre « la spéculation théorique et l’expérience visuelle »³⁵⁷. Néanmoins, cela est le signe que d’une part, le regard scientifique participe du renouvellement des cultures visuelles et que d’autre part, les savants sont familiers de l’image, souvent appréhendée comme le résultat d’une observation. Dans cette dynamique, la géographie ne fait pas exception.

La vue et l’image en géographie

En tant que science nouvelle, la géographie se situe à l’intersection des savoirs mathématique et physique et est, de ce fait, poreuse à d’autres savoirs³⁵⁸. Son évolution ne peut se penser qu’en connexion avec celle des autres disciplines savantes qui participent d’une nouvelle compréhension de la Terre et qui sont elles aussi bouleversées à l’heure des prémices de la révolution scientifique³⁵⁹. En ce qui concerne les représentations du monde terrestre, il existe une perméabilité avec les méthodes de l’ingénierie et de l’architecture,

³⁵⁶ Pour chacun de ces domaines et à titre d’exemple, voir respectivement D. Bleichmar, *Visual voyages, op. cit.* ; Rafael Mandressi, *Le regard de l’anatomiste. Dissections et inventions du corps en Occident*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, 338 p ; Juliette Dumasy-Rabineau, « Cartes et figures de l’espace français, XIVE-XVe siècle : représentation de l’espace et exercice du pouvoir » dans *Entre idéal et matériel. Espace, territoire et légitimation du pouvoir (v. 1200-v. 1640) actes de la conférence organisée en 2013 à Pise*, Paris / Rome, Éditions de la Sorbonne / École française de Rome, 2018, p. 267-292.

³⁵⁷ Reprise de citation d’Anthony Pagden par J.-M. Besse, *Les grandeurs de la Terre...*, *op. cit.*, p. 75 ; voir aussi R. Mandressi, « Images et savoirs », art cit, p. 305.

³⁵⁸ Voir la partie « La géographie dans les classifications des sciences » dans A. Chassagnette, *Savoir géographique et cartographie, op. cit.*, p. 59-79 ; ainsi que Étienne Bourdon, « Editorial : Comment penser les savoirs géographiques à l’époque moderne (XVe-XIXe s.) ? », *Revue de la géographie historique*, 3 novembre 2020, n° 17-18 "Penser les savoirs géographiques à l’époque moderne (XVe-XIXe siècle)" consultable en ligne : [http://rgh.univ-lorraine.fr/articles/view/138/Editorial Comment penser les savoirs géographiques a l époque moderne XVe XIXe s.html](http://rgh.univ-lorraine.fr/articles/view/138/Editorial%20Comment%20penser%20les%20savoirs%20geographiques%20a%20l%20epoque%20moderne%20XVe%20XIXe%20s.html) (consulté le 20 août 2021).

³⁵⁹ J.-M. Besse, *Les grandeurs de la Terre...*, *op. cit.*, p. 20.

en particulier militaires. Cela s’aperçoit par exemple à propos des modes de projection théorisés et employés. Dans son traité d’architecture et d’ingénierie militaire *Della architettura militare, della espugnazione e difesa delle fortezze* paru en 1601, l’ingénieur et architecte royal et ducal de Milan, Gabriello Busca (v.1540 – 1605), explique que le dessin de l’édifice à construire ou rénover sera « un concept ordonné et réglé de l’âme et une idée représentée par des lignes et des angles »³⁶⁰. L’« *Iddea* », que l’on peut entendre au sens de *conception*, doit consister en trois parties : « La première est appelée plan ou racine. La deuxième élévation ou hauteur. La troisième profil, c’est-à-dire en plan de face et de côtés »³⁶¹. Il y a, dans l’énonciation de ces trois types de dessins, une forte concordance avec les différents angles de vue qui existent en géographie. Le premier angle correspond au plan, qui couche tout objet représenté à l’horizontal et le figure en deux dimensions ; le deuxième coïncide avec la vue à vol d’oiseau, ou perspective semi-cavalière ; et le troisième concorde avec la perspective cavalière, de laquelle résultent des vues paysagères. Ces trois modes de projection structurent par exemple les productions cartographiques des ingénieurs géographes au service d’Henri IV dans les toutes premières années du XVII^e siècle.

La géographie, bien qu’entremêlée avec d’autres disciplines savantes, exerce néanmoins une fonction particulière car, pour reprendre l’analyse de Jean-Marc Besse, elle est « médiatrice » dans la culture savante de l’Europe³⁶². Autrement dit, elle fournit « les conditions et les moyens de la formation de nouvelles pensées » à propos des rapports entre l’humain et la Terre. Rappelons d’ailleurs que la géographie, au sens qu’elle revêt aux XVI^e siècle, n’est pas l’étude et la représentation de toute la sphère terrestre, mais uniquement de ses régions habitées par l’être humain, l’œcoumène – bien que cela tende à s’estomper au cours du XVII^e siècle avec les développements de la géographie physique. Dès la diffusion de Ptolémée en Europe au XV^e siècle, la question de la diffusion de l’image est importante car la *Géographie* contient entre autres une théorie de la fabrication des cartes³⁶³. Celle-ci trouve une application concrète dans le besoin qu’il y a alors en Europe

³⁶⁰ Je traduis de l’italien : « Sarà adunque il disegno, un’ ordinato, & regolato concetto dell’animo, & una Iddea rappresentata con linee, & angoli ». ASTO, Z.IV.12 : Livre premier, chapitre XXIX, p.105. Même référence pour la citation suivante.

³⁶¹ « La prima dicesi pianta, o radice. La seconda elevatione, o alzato. La terza profilo, come a dire in piano in faccia, & da lati ».

³⁶² J.-M. Besse, *Les grandeurs de la Terre...*, *op. cit.*, p. 20. Même référence pour la citation suivante.

³⁶³ *Ibid.*, p. 119-129 ; sur la réception de Ptolémée en Europe voir aussi Patrick Gautier Dalché, *La géographie de Ptolémée en Occident (IVe-XVIe siècle)*, Turnhout, Belgium, Brepols, 2009, 443 p.

– à partir des voyages entrepris dans les régions inconnues qui étendent considérablement la part habitable de la surface terrestre – de renouveler le dessin de la Terre. La conception occidentale tripartite du monde en « TO », dominante depuis la fin de l’Antiquité, qui intégrait seulement l’Europe, l’Asie et l’Afrique devient de fait obsolète à partir des explorations engagées aux Amériques³⁶⁴. La visualisation devient la quintessence du savoir géographique pour ses concepteurs et pratiquants. Pour le cosmographe André Thevet (1516-1592), la vue des lieux devient un des arguments fondateurs de la légitimité de son œuvre et ce faisant, de l’obsolescence du savoir des Anciens³⁶⁵. Parmi les différents supports visuels du savoir géographique, la cartographie en particulier devient « l’un des éléments majeurs de la nouvelle “culture visuelle” qui se met en place au cours du XVI^e siècle en Europe » et « fait dès lors partie de l’univers de référence visuel des Européens »³⁶⁶. Vecteurs-phare de la connaissance géographique, les cartes, qui circulent alors dans plusieurs pays d’Europe, et dans les sphères savantes et cours princières, sont promues et valorisées y compris dans les ouvrages géographiques descriptifs dans lesquels elles ne trouvent pourtant pas une place centrale, bien qu’importante. Elles participent par ailleurs de l’élaboration d’une « pensée visuelle »³⁶⁷ qui elle-même contribue à la redéfinition du rapport à l’espace terrestre.

Si le sens visuel d’une part, et les images, en tant que figures qui résultent de l’inspection oculaire d’autre part, ont désormais une position particulière dans la culture européenne et plus spécialement dans la culture savante, c’est notamment car elles sont dotées de valeurs qui leur confèrent différents pouvoirs.

³⁶⁴ David Woodward, « Medieval *Mappaemundi* » dans John Brian Harley et David Woodward (eds.), *The History of Cartography, Volume 1. Cartography in Prehistoric, Ancient, and Medieval Europe and the Mediterranean*, Chicago, The University of Chicago Press, 1987, p. 296-298. Je ne traiterai pas ici des cartographies non occidentales qui suivent d’autres codes.

³⁶⁵ Sur l’utilisation de la vue dans la rhétorique de Thevet, voir F. Lestringant, *L’atelier du cosmographe...*, *op. cit.*, p. 33 ; et sur l’usage des sens plus globalement chez Thevet et Bernard Palissy pour asseoir leur autorité, voir F. Lestringant, *Sous la leçon des vents*, *op. cit.*, p. 385-394.

³⁶⁶ Jean-Marc Besse, « Cartographie » dans L. Hilaire-Pérez, F. Simon et M. Thébaud-Sorger (dir.), *L’Europe des sciences et des techniques...*, *op. cit.*, p. 325.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 327.

B) Les valeurs de la vue : entre outil d’intelligibilité et argument de vérité

Les valeurs attribuées à un objet peuvent être multiples et nombreuses. Sans viser l’exhaustivité, je me concentrerai ici sur les valeurs d’intelligibilité et de vérité, particulièrement prégnantes en ce qui concerne la vue.

La complémentarité de la figure et du texte

Si on s’en tient au domaine du savoir géographique, l’image est d’abord un complément du texte. Du côté des représentations à l’échelle de toute la sphère terrestre, la diffusion des cosmographies enclenche déjà une inversion entre la part de l’*historia* et celle de la *descriptio* par rapport au genre des chroniques universelles. Les représentations à petite voire très petite échelle introduisent aussi la possibilité de voir en une image des espaces si grands que l’œil ne peut pas les voir : il y a donc un enjeu à représenter l’invisible. Les figurations, bien qu’elles ne tiennent pas une place centrale dans cette forme savante d’un genre nouveau au XVI^e siècle, fonctionnent en dialogue avec le texte afin de servir « la visualisation, l’éclaircissement, la mémorisation et la compréhension des récits »³⁶⁸. Il y a donc dialogue entre deux modalités d’énonciation du savoir dans lequel les images viennent, dans un premier temps, en appui du texte. Les descriptions géographiques sont déjà, en un sens, une première transformation du savoir géographique qui doit permettre de se figurer mentalement des lieux. Dans les atlas et les théâtres, tels les *Civitates orbis terrarum* (1572-1617) de Georg Braun et Frans Hogenberg ou le *Theatrum orbis terrarum* (1570) d’Abraham Ortelius, l’image acquiert cette fois une place centrale, aussi bien quantitativement que dans la structuration de l’ouvrage. Le texte ne disparaît pas mais passe au second plan – au verso des gravures par exemple³⁶⁹.

En ce qui concerne les représentations à l’échelle régionale, les figurations géographiques (manuscrites ou imprimées) sont elles aussi pensées en lien avec du texte qui, dans une logique inversée, se fond dans la figuration elle-même : ce n’est plus l’image qui vient en renfort du texte, mais le texte qui explicite l’image. Dans les cartes de provinces ou d’États, des cartouches sont ainsi fréquemment insérés, permettant tantôt d’y inscrire une description de la région concernée, tantôt de présenter le projet de la représentation et

³⁶⁸ A. Chassagnette, *Savoir géographique et cartographie*, op. cit., p. 339-340.

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 340.

d’effectuer une dédicace à son commanditaire³⁷⁰. Il peut aussi plus simplement s’agir de légendes, ou de textes proposant une contextualisation spatio-temporelle, dans les cas où l’image vise à enregistrer la mémoire d’un événement (tel qu’une bataille, la prise d’une ville, d’une forteresse, etc.) (fig. 17).



a. b.

Figure 17 – L’insertion du texte dans l’image.

Cartouches de la *Descrizione del paese della Valtelina*, British Library, Maps K.Top.78.31.b, vue 14, 66 x 46,5 cm (17a) et de la [Carte particulière entre Trieste et Muggia], British Library, Maps K.Top.78.31.a, f°9, 31,5 x 27 cm (17b et 17c).



c.

³⁷⁰ À titre d’exemple, voir le cas du rouleau d’Apremont en 1542, ponctué de plusieurs panonceaux et d’un cartouche à l’extrémité du document : Emmanuelle Vagnon, « Le rouleau d’Apremont et le cours de la Vie. Cartographie maritime et aménagement fluvial à la Renaissance » dans J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales...*, op. cit., p. 224-227.

Si ce dialogue entre texte et image existe, c’est avant tout pour des questions d’intelligibilité et de pédagogie dans une dynamique de transmission d’un savoir. Rafael Mandressi analyse ainsi que les images, dans le domaine des savoirs, fonctionnent comme « énoncé visuel porteur d’une proposition de connaissance, dans leurs relations avec des textes qui les entourent, les traversent, les expliquent, les donnent à voir, en somme, en permettant de les lire »³⁷¹. Cette conclusion s’applique parfaitement aux images du savoir géographique. Rappelons d’ailleurs que les cartes ne sont presque jamais muettes – le texte est systématiquement présent dans l’image – ce qui est un cas particulier dans les images scientifiques. L’étude de la disposition du texte par rapport à l’image et réciproquement montre que l’une des fonctions premières de la figuration est de favoriser l’intelligibilité d’un savoir, qui implique la compréhension ou l’explication de ce qui est parallèlement énoncé par les mots, ainsi que la mémorisation³⁷². Dans des proportions variables – l’image soutenant le texte, ou le texte facilitant la lecture de l’image – la transmission d’une connaissance et le renforcement de sa mémorisation se déroule par la création d’outils visuels.

Ce faisant, les images – en ayant ce rôle de facilitatrices de la compréhension – ne sont pas seulement pensées et utilisées comme adjuvant dans une argumentation mais sont chargées d’un pouvoir plus grand car elles sont utilisées comme élément de preuve.

Prouver par la vue

« Cosmographie universelle [...] illustree de diverses figures des choses plus remarquables veuës par l’Auteur, & incogneuës de noz Anciens & Modernes »³⁷³. Dès le titre de son ouvrage, Thevet emploie la vue comme argument fondamental qui lui permet de se différencier, tant des savants antiques que de ses contemporains. Frank Lestringant a analysé le procédé rhétorique original mis en œuvre par le cosmographe français, qu’il met en lien avec celui du savant Bernard Palissy (v. 1510 – v.1589), auteur des *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines*³⁷⁴. Pour l’un comme pour l’autre, il s’agit d’utiliser la vue, en renfort des autres sens et comme *medium* qui atteste d’une expérience

³⁷¹ R. Mandressi, « Images et savoirs », art cit, p. 304.

³⁷² J.-M. Besse, *Les grandeurs de la Terre...*, op. cit., p. 236-247.

³⁷³ André Thevet, *La cosmographie universelle. Tome premier*, Paris, Guillaume Chaudiere, 1575, 1017 p.

³⁷⁴ Voir la partie « La veuë, l’ouye et l’atouchement » dans F. Lestringant, *Sous la leçon des vents*, op. cit., p. 385-394.

directe, dans la mise en place d’un « système de “preuves” »³⁷⁵ pour rendre leurs récits opérants. Dans le cas de Thevet, celui-ci s’applique à marteler d’emblée, dès l’épître dédicatoire au roi et la préface aux lecteurs, qu’il a vu personnellement les lieux et les choses présentées dans son ouvrage :

Vray est que quelques anciens en ont décrit, mais ce n’a été la plus part que par imagination, ou un simple raport : là où ie n’allegue que ce qu’oculairement i’ay veu ou entendu de ceux qui sont sur les lieux³⁷⁶

puis

les principaux points de [la Cosmographie] ne se prouvent point par raison, mais par demonstrations & experience, & par veritez (qu’on allegue) tellement qu’un homme combien qu’il soit raisonnable, & bien instruit aux lettres Grecques & Latines, ne les peut entendre, si premièrement ne luy ont esté desmonstrees à l’œil³⁷⁷

L’appel à la vue, en sus de l’ouïe et du toucher, relève dans ce cas d’un « processus de légitimation [...] dont use et abuse Thevet »³⁷⁸ selon son spécialiste.

La mobilisation de la vue dans l’administration de la preuve n’est pourtant pas inédite. On en trouve la trace dès le bas Moyen Âge sous des formes un peu différentes quand la figuration de lieux sert par exemple, parmi d’autres types de preuves, l’instruction de procès à propos de limites territoriales. En 1514, le peintre Nicolas Dipre († 1532/33) est sollicité dans le cadre du procès entre Thomas Galien, seigneur sur le terroir avignonnais et la communauté de Barbentane. Parce que la figure créée est le fruit de multiples visites sur le terrain, que le peintre a effectuées seul ou accompagné des représentants des parties sur demande de l’instruction, elle est intégrée comme pièce à part entière pour permettre au Grand Conseil de rendre son jugement³⁷⁹. C’est à la fois le fait d’avoir vu les lieux et sa traduction sous forme figurée qui ont valeur de preuve. Cet exemple traduit à la fois une confiance en la vue en tant que *figure*, qu’en la vue comme *inspection oculaire*. Les exemples de ce genre ne manquent pas. Ils correspondent au registre des « figures accordées » et « vues figurées » dont l’existence est attestée à partir du premier quart du

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 394.

³⁷⁶ A. Thevet, *La cosmographie...*, *op. cit.*, p. 3 de l’épître au roi.

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 3 de la préface au lecteur.

³⁷⁸ F. Lestringant, *Sous la leçon des vents*, *op. cit.*, p. 385.

³⁷⁹ Ce cas a été étudié par Claude-France Hollard, « Nicolas Dipre cartographe : histoire d’une œuvre », *Revue de l’art*, 2010, n° 167, p. 27-30.

XIV^e siècle mais qui ne devient massive qu’au XVI^e siècle³⁸⁰. Juliette Dumasy-Rabineau a montré que le droit médiéval introduit cela de nouveau que « la vue en tant que sens [...] est un mode de preuve bien reconnu »³⁸¹. D’une part, les traités de droit théorique font de l’inspection oculaire (*aspectus*), à partir des XII^e-XIII^e siècles, une « preuve notoire (*notorium*) » (au sommet dans la hiérarchie des modes de preuves) au même titre que le flagrant délit. D’autre part, l’étude de la pratique judiciaire montre le recours aux vues figurées à partir du XV^e siècle³⁸². La sollicitation de la vue comme moyen de preuve trouve donc un ancrage aussi bien théorique, qui permet de justifier sa valeur ; que pratique, qui rend son usage familier auprès des acteurs impliqués.

La valeur de preuve accordée à la vue existe aussi dans un autre domaine de savoir déjà évoqué précédemment. Dans les savoirs du corps au XVI^e siècle, se met en place ce que Rafael Mandressi qualifie de « programme sensoriel ». Celui-ci prend à la fois la forme de dissections publiques, démonstrations qui font appel au sens oculaire pour montrer l’état du savoir, que celle de l’image imprimée qui « permet comme [le corps réel] de vérifier par la vue »³⁸³. La visualisation est une modalité, avec d’autres stratégies discursives qui relèvent des « figures de “l’argument sensoriel” »³⁸⁴, autrement dit de l’inscription de la preuve par les sens.

La qualité probante de la vue dans les savoirs géographiques résonne donc fortement avec celle qu’elle détient dans d’autres domaines de savoirs. L’inspection oculaire est un argument en soi, dont il s’agit de rendre compte ensuite, par le texte ou par l’image. Ces exemples mettent en relief le fait que la figure acquiert sa force puisqu’elle est une résultante de la vue, de l’inspection oculaire, elle-même auréolée d’une valeur de véridicité car elle s’inscrit dans un système rhétorique et un régime d’administration de la preuve dans lesquels les sens, et particulièrement le sens visuel, ont valeur d’argument. Dans le cadre de cette culture visuelle, l’image (faire voir) a donc pour prérequis l’inspection oculaire

³⁸⁰ Sur la question des vues figurées et leur usage dans le domaine juridique, voir notamment les récents travaux de J. Dumasy-Rabineau, « La vue, la preuve et le droit », art cit ; Juliette Dumasy-Rabineau, « Les vues figurées : un cas d’expertise par le dessin ? (France, XVe-XVIe siècle) » dans Laurent Feller et Ana Rodríguez López (dir.), *Expertise et valeur des choses au Moyen âge*, Madrid, Casa de Velázquez, 2016, p. 203-214.

³⁸¹ J. Dumasy-Rabineau, « La vue, la preuve et le droit », art cit, p. 813.

³⁸² *Ibid.*, p. 813-825.

³⁸³ Rafael Mandressi, « De l’œil et du texte : preuve, expérience et témoignage dans les « sciences du corps » à l’époque moderne », *Communications*, 2009, vol. 84, n° 1, p. 106.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 108.

(voir), afin qu’elle soit performative (faire croire) et que, comme Érasme le déclare il faille mieux « croire les yeux plutôt que les oreilles »³⁸⁵.

La confiance en la figuration est donc cruciale, et à plus forte raison quand celle-ci implique une réduction de l’objet considéré initialement. La visualisation artificielle qui en résulte n’est en effet, dans ce cas, pas vérifiable par le lecteur. Quand cet objet est le territoire, la carte et le paysage sont deux outils qui permettent de voir le monde habité.

C) Voir le monde en version réduite : le commun de la carte et du paysage

Pour terminer cette synthèse conceptuelle, il me faut présenter dans cette partie ce que signifient la carte et le paysage, et surtout comment ces deux termes s’entrecroisent pour la période qui nous intéresse, jusqu’à pouvoir considérer la carte comme une forme de paysage³⁸⁶.

Carte versus paysage, une dichotomie contemporaine

Dans le deuxième quart du XVII^e siècle, Peter Snayers (1592-1667) réalise une huile sur toile représentant la fin du siège de Bréda le 5 juin 1625 dans le contexte de la guerre de Quatre-Vingts Ans opposant la monarchie espagnole aux Provinces-Unies³⁸⁷. Le peintre flamand, qui a fait de la peinture de sièges et de batailles une de ses spécialités, montre sa capacité à manier différents modes de représentation dans une même figure. Alors que le premier plan de la toile présente l’arrivée de l’infante d’Espagne Isabel Clara Eugenia, selon une perspective paysagère assez commune pour ce genre de scène, l’arrière-plan figure une vue en plan des camps des armées. Plus encore, le bord gauche de la toile contient une légende comportant trente-trois items, lettres puis chiffres, permettant d’identifier différents lieux sur la peinture. Pour parvenir à ce résultat qui mêle deux types

³⁸⁵ Érasme, *Adages*, I, 1, 100, 1508

³⁸⁶ L’essentiel des analyses présentées dans cette section est un approfondissement de mon mémoire de M2, P. Camus, *Territoires, savoirs et paysages dans les Alpes...*, *op. cit.*, p. 40-42.

³⁸⁷ Peter Snayers, *Aerial View of the Siege of Breda*, huile sur toile, 140 x 226 cm, première moitié du XVII^e siècle, conservé au Musée du Prado, en ligne : <https://www.museodelprado.es/en/the-collection/art-work/aerial-view-of-the-siege-of-breda/1546752f-5463-4195-987a-5983b3eac0a3>. Voir la récente étude à son propos : Leen Kelchtermans, *Peter Snayers (1592-1667). Between Remembrance and Glorification : a contextual study of the topographical battle paintings for the Habsburg elite*, Turnhout, Brepols, 2017, 360 p.

de projections, le peintre a conjugué des codes cartographiques (ici des relevés topographiques) à une vision en perspective cavalière.

Cet exemple brouille la catégorisation entre d’un côté la carte, et de l’autre le paysage, qui nous est aujourd’hui familière. La distinction, qui repose sur une scission entre le scientifique et l’artistique, n’a cependant rien d’évident. Cette différenciation est le résultat de définitions qui se sont mises en place à partir de la fin du XVII^e siècle, notamment avec l’institutionnalisation de la cartographie. Dans le même élan, le paysage a été confiné au domaine pictural. Ce cloisonnement, dans la période de bouillonnement intellectuel des XVI^e et XVII^e siècles, n’a par conséquent pas de pertinence, puisque les codes qui construisent des catégories que nous employons aujourd’hui n’existent pas pour la période étudiée. Ces modes de représentations hybrides sont fréquents depuis la Renaissance dans les portraits de ville³⁸⁸. En effet, la carte résulte alors de savoirs divers tels que la géographie et la peinture, qui ne sont ni opposés ni séparés mais s’interpénètrent à partir, comme nous l’avons vu précédemment, d’une perception sensible du monde. Plusieurs travaux ont ainsi relevé la perméabilité entre le regard artistique et le regard scientifique, tout comme celle existant entre la carte et le paysage³⁸⁹. Très récemment, le catalogue d’exposition *Quand les artistes dessinaient les cartes* a fourni de nombreux exemples qui montrent que les clivages entre peinture et cartographie, entre art et science, sont inadéquats jusqu’au début du XVII^e siècle³⁹⁰. Entendons par là que l’un et l’autre ne font pas que dialoguer ensemble, mais qu’ils s’entremêlent au sein de l’identité d’un même objet ou d’un individu³⁹¹. Il est ainsi amusant de lire des géographes du XX^e siècle s’interroger sur le lien entre peinture et géographie sans évoquer la généalogie commune qui relie pourtant l’un et l’autre. Après Georges Chabot qui déplorait, en 1949, que les peintres paysagistes ne prêtent pas suffisant attention à « l’anatomie du paysage » – autrement dit qu’ils font des fautes géographiques !

³⁸⁸ Voir notamment Lucia Nuti, *Ritratti di città. Visione e memoria tra Medioevo e Settecento*, Venezia, Marsilio, 1996, 273 p.

³⁸⁹ On trouve cette analyse dans M. Sicard, *La fabrique du regard, op. cit.*, p. 35-36 ; confirmée par les travaux d’Étienne Bourdon sur la porosité existante entre la carte et le paysage. Voir Étienne Bourdon, « Représenter les Alpes à la Renaissance : le paysage dans la carte, la carte dans le paysage », *Voyages et représentations réciproques*, 2009, p. 189-197.

³⁹⁰ J. Dumasy-Rabineau et al. (dir.), *Quand les artistes dessinaient les cartes, op. cit.* Il résulte de l’exposition éponyme qui s’est tenue aux Archives nationales du 25 septembre 2019 au 6 janvier 2020.

³⁹¹ À titre d’exemple, voir Camille Serchuk, « “La dicte figure ne se rapporte à la vérité” : Art, Accuracy and Agency in Georges Lallemant’s 1619 Map of Suresnes » et R. Skupien, « Être peintre et cartographe en France... », art cit et 210-214 ; ainsi que P. Fermon, *Le peintre et la carte, op. cit.*, p. 9-14. La section « Le peintre » permet d’avoir une appréciation synthétique de la polyvalence des activités des peintres, parmi lesquelles se trouve la cartographie.

– Jean-Luc Piveteau plaide pour sa part, dans un article paru en 1965, pour un meilleur dialogue entre peinture et géographie, ou plus précisément pour une meilleure considération de la peinture par les géographes³⁹².

La différence notable entre ces deux termes est à comprendre au niveau du type de traduction de l'expérience de l'espace qu'ils proposent. Le paysage représente un fragment concret de l'espace qui a pu être saisi entièrement par l'œil, tandis que la carte est la figuration d'un espace abstrait dont toutes les composantes ne peuvent être appréhendées simultanément³⁹³. Les figurations de Jean de Beins offrent à ce sujet un cas d'étude particulièrement pertinent. Il emploie les termes de « carte » et celui de « paysage » pour des représentations de format similaire, jusqu'à parfois être joints dans un seul et même titre. La *Carte du paysage d'Hoste en Dauphiné*³⁹⁴ confond ainsi les deux, rendant de la sorte impossible toute distinction entre l'une et l'autre forme. Plus encore, cet exemple permet de comprendre que l'opposition entre carte et paysage est à la fois stérile et anachronique, car chacun renvoie à des catégories différentes : la carte est d'abord un objet matériel, le support d'un discours à propos du territoire ; le paysage quant à lui est un genre pictural autonome qui se constitue au XVI^e siècle. Plus subtilement, il est, pour reprendre le terme d'Augustin Berque, une « médiance », soit la manifestation du rapport entre l'homme et l'espace, ou comme l'exprime plus simplement Alain Corbin, une « manière de lire et d'analyser l'espace »³⁹⁵. En reformulant et simplifiant encore, on pourrait dire que la carte supporte le paysage, ou que le paysage s'exprime à travers la carte. De la sorte, carte et paysage sont complémentaires dans une dynamique qui rend visible la territorialité. C'est précisément la primauté de la vue, en vertu du changement de paradigme détaillé ci-dessus, qui cimente cette complémentarité entre la carte et le paysage.

³⁹² Dans un très court texte, le géographe exprime ainsi que « personne, semble-t-il, ne se préoccupe de leur [aux peintres paysagistes] enseigner l'anatomie des paysages ». Voir Georges Chabot, « Peinture et géographie », *L'information géographique*, 1949, vol. 13, n° 2, p. 78 ; à l'inverse, l'article de Jean-Luc Piveteau, « Peinture et géographie », *Geographica Helvetica*, 1965, vol. 20, n° 2, p. 84-90 vise à justifier que les géographes ont à « tirer profit d'une fréquentation des peintres ». Il souligne ainsi dans son développement que le tableau « enrichit [leur] vision du monde en [les] incitant à réhabiliter une certaine subjectivité » et que le « relai de l'imaginaire [...] peut rendre service » pour appréhender le réel.

³⁹³ É. Bourdon, « Représenter les Alpes à la Renaissance... », art cit, p. 189.

³⁹⁴ BL, Add MS 21117, f° 35v. Le terme de « carte » est employé vingt-quatre fois et celui de « paysage » six fois dont deux fois avec le terme « plan » ou « carte ». Volume 2, annexe II.1, inventaire des figurations manuscrites de Jean de Beins p. 10-15.

³⁹⁵ Respectivement A. Berque, *Écoumène*, op. cit., p. 128 ; A. Corbin, *L'homme dans le paysage*, op. cit., p. 11.

Visualiser la territorialité

La carte et le paysage ont donc une vocation commune de figurer l’espace : l’une et l’autre « présentent ce qui est donné à voir, sont une manière de penser le monde, et une expression du regard porté sur lui »³⁹⁶. En ce sens, les deux sont des opérations de synthèse : la « sélection sévère »³⁹⁷ des informations géographiques nécessaire à la cartographie, se retrouve aussi dans le paysage qui résulte de choix et d’un processus de reconstruction. Comme Alain Corbin attirait l’attention sur le fait que, en histoire des sensibilités, il faut « se garder de confondre le non-dit et le non-éprouvé »³⁹⁸, rappelons ici que le non-figuré ne doit pas se confondre avec le non-vu. Retranscrire une perception du territoire ne signifie pas figurer ce qui a été vu, mais bien ce qui a été retenu³⁹⁹. La *Carte d’Entre deux Guiers et des Eschelles*⁴⁰⁰ permet de bien comprendre cette nuance. Sur cette figuration construite selon une perspective à vol d’oiseau (ou semi-cavalière) qui montre la vallée du Grésivaudan au nord de Grenoble, entre le Vercors et de la Chartreuse, les volumes de ce dernier massif montagneux ont été remodelés. Les montagnes ont été réduites et dégagées afin de figurer le monastère de la Grande Chartreuse, lequel aurait été difficile à figurer sans cette distorsion. Le « passage des Crottes », situé au-dessus des Échelles a été lui, nettement agrandi afin de mettre en avant sa situation en zone frontalière entre le Dauphiné et la Savoie. C’est par ailleurs un cas rare où l’auteur de la figuration explicite ce sur quoi l’image souhaite attirer l’attention. Ici, cela s’incarne non seulement par une mise en exergue, *via* la déformation des proportions sur le dessin, mais par la présence de deux cartouches de titre, dont l’un indique que « Ceste Carte est pour remarquer le Passage des Crottes ». Le paysage et la carte impliquent donc de prendre position, d’effectuer des sélections, qu’il s’agisse de l’angle de vue adopté ou des éléments présents dans la représentation⁴⁰¹.

En s’attachant à donner du sens à l’espace, la carte, et le paysage qu’elle permet de visualiser, ne sont pas simplement des représentations du territoire, mais des

³⁹⁶ É. Bourdon, « Représenter les Alpes à la Renaissance... », art cit, p. 189.

³⁹⁷ Germaine Aujac, *Claude Ptolémée, astronome, astrologue, géographe. Connaissance et représentation du monde habité*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1993, p. 134.

³⁹⁸ Alain Corbin, « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et Sociétés*, 10 septembre 2003, vol. 14, n° 2, p. 19.

³⁹⁹ É. Bourdon, « Représenter les Alpes à la Renaissance... », art cit, p. 190.

⁴⁰⁰ BL, Add MS 21117, f° 48r. Volume 2, annexe II.4, p. 22.

⁴⁰¹ Voir le paragraphe « Distorsions délibérées des cartes » Antoine Bailly et Peter Gould (dir.), *Le pouvoir des cartes: Brian Harley et la cartographie*, Paris, Anthropos, 1995, p. 33.

représentations du rapport que les sociétés entretiennent avec l’espace, c’est-à-dire de leur territorialité⁴⁰². Quel intérêt y a-t-il à envisager une entrée par le paysage pour analyser un corpus figuratif et plus particulièrement cartographique ? D’une part, cela permet d’enrichir la notion de paysage, en intégrant d’autres rapports au territoire que ceux qui relèvent des domaines littéraire et artistique. Ce faisant, d’autres acteurs sont intégrés – en l’occurrence des ingénieurs, géographes, et autres auteurs qui produisent des figurations pour les pouvoirs locaux et centraux – comme détenant un rôle fondateur dans la construction du rapport des sociétés à l’espace terrestre.

*

Les figures des territoires sont des objets performatifs qui permettent de convaincre et persuader, d’instaurer comme vérité certaines territorialités, autrement dit certaines manières de lire et d’analyser l’espace, ou plus simplement, certains rapports au monde. Ces effets ne sont pas incompatibles avec certains de leurs usages et fonctions : de représentation (au sens politique du terme), de glorification, de prestige pour le possesseur ou le producteur, etc. Cette performativité est rendue possible par la valeur accordée à la vue, et à l’utilisation d’images dans les pratiques savantes. Néanmoins, si l’inspection oculaire et plus globalement la pratique du terrain sont des arguments pour la crédibilité de la figuration, il importe que des traces existent afin de justifier que l’auteur a bien fait l’expérience des lieux.

II – Légitimer l’image par la pratique du terrain

Construire une image du territoire aux XVI^e et XVII^e siècles n’est pas un acte de désinvolture ou de loisir. Il y a des enjeux, et la nécessité que l’image soit légitim(é)e. Pour nombre de figurations manuscrites, cette légitimité repose souvent – j’ai commencé à l’évoquer – sur une pratique du terrain par l’auteur. Il s’agit ici, dans un premier temps, d’analyser comment se manifeste l’affirmation d’une expérience directe du territoire sur

⁴⁰² Concept bien employé par les géographes, il a mis plus de temps à l’être en histoire. Claude Raffestin est un important contributeur à la définition de ce concept et de son usage en géographie sociale. Voir notamment C. Raffestin, « Paysage et territorialité », art cit ; puis C. Raffestin, « Territorialité », art cit ; Plus récemment, Bernard Debarbieux l’a pour sa part définie comme « l’impératif que les êtres humains ont de composer avec leur condition terrestre, et les arrangements matériels et symboliques qui en résultent » Bernard Debarbieux, « Construits identitaires et imaginaires de la territorialité : variations autour de la figure du « montagnard » », *Annales de géographie*, 2008, vol. 660-661, n° 2, p. 93. La réflexion menée ici s’inscrit dans le prolongement de la définition que François Walter donne de ce terme, soit une « pratique de l’identité spatiale ». Voir F. Walter, *Les figures paysagères de la nation...*, op. cit., p. 302.

les figurations manuscrites ; puis, dans un second temps, de se pencher plus spécifiquement sur le rôle de la marche comme moyen de voir avec son corps.

A) L'affirmation d'une expérience directe de l'espace

Jusqu'à la Renaissance, l'expérience personnelle est un faible gage de confiance pour les savants de la géographie⁴⁰³. Or, cette tendance s'inverse au cours du XVI^e siècle et l'inspection oculaire, qui traduit une expérience des lieux, devient un argument de légitimité du savoir. Pascal Briost qualifie l'association de l'expérience et des observations de « savoir empirique cumulatif » qui devient un fondement des sciences au cours des XV^e et XVI^e siècles⁴⁰⁴. Les titres, les légendes ou toute autre inscription qui entourent l'image, sont des endroits où des indications sur les conditions de réalisation de la figure peuvent poindre. Cet agencement, qui permet de mettre l'information textuelle en lecture directe avec l'image et à son service, peut apparaître comme un moyen de légitimation, à tout le moins de valorisation, du contexte dans lequel la figure a été réalisée.

La présence sur le(s) lieu(x), le vrai et le naturel

« Designes sur le lieu », « representez selon leur vray naturel », « selon son vray naturel », « Pourtraict au naturel », « vero disegno », « faicte sur les lieux », « représentée au naturel »⁴⁰⁵ : ce sont là quelques-unes des expressions qui existent sur les cartes et les dessins du territoire (**fig. 18**). La présence de ces commentaires sur, ou à côté de l'image n'est ni une généralité, ni une majorité. Leur récurrence, et la proximité des termes employés, sont toutefois suffisantes pour justifier que l'on s'y attarde. Trois éléments y sont régulièrement mis en avant : la présence sur le lieu, le vrai et le naturel. Au total, on peut compter au sein de ce corpus une quinzaine d'expressions comportant au moins l'un de ces trois termes. Si le nombre peut sembler faible, rappelons que plusieurs figurations n'ont pas – ou plus – de titres, quand d'autres présentent des descriptions ou intitulés minimalistes

⁴⁰³ N. Broc, *La géographie de la renaissance*, op. cit., p. 380.

⁴⁰⁴ Pascal Briost, « Les sciences et l'expérimentation à la Renaissance », *Atala*, 2007, n° 10, p. 33.

⁴⁰⁵ Voir par exemple Simon Maupin, *Carte generale de la Savoye du Piemont duché de Monferrat marquisat de Salusses et Pais circonvoisins avec la Representation au vray des Vallée de Suze Pragellas & autres*. Coll. P. Camus-Joyet ; Anonyme, *Autre Plan de ladicte ville de toulon et de son port*, BL, Add MS 21117, f°92v-93r ; Anonyme, *Pourtraict au naturel de ladicte ville de St Tropez*, BL, Add MS 21117, f°88v-89r ; Anonyme, *Vero disegno del forte della ciarboneria*, Biblioteca Reale ; Claude Chastillon, *L'ancienne et importante ville de Genesve représentée au naturel en l'aspect méridional avec le paizaige circonvoizin*, BnF, GE BB-246 (X 87-88).

qui s’en tiennent à une localisation (à l’échelle de la ville, de la vallée, de la province...) de l’image.

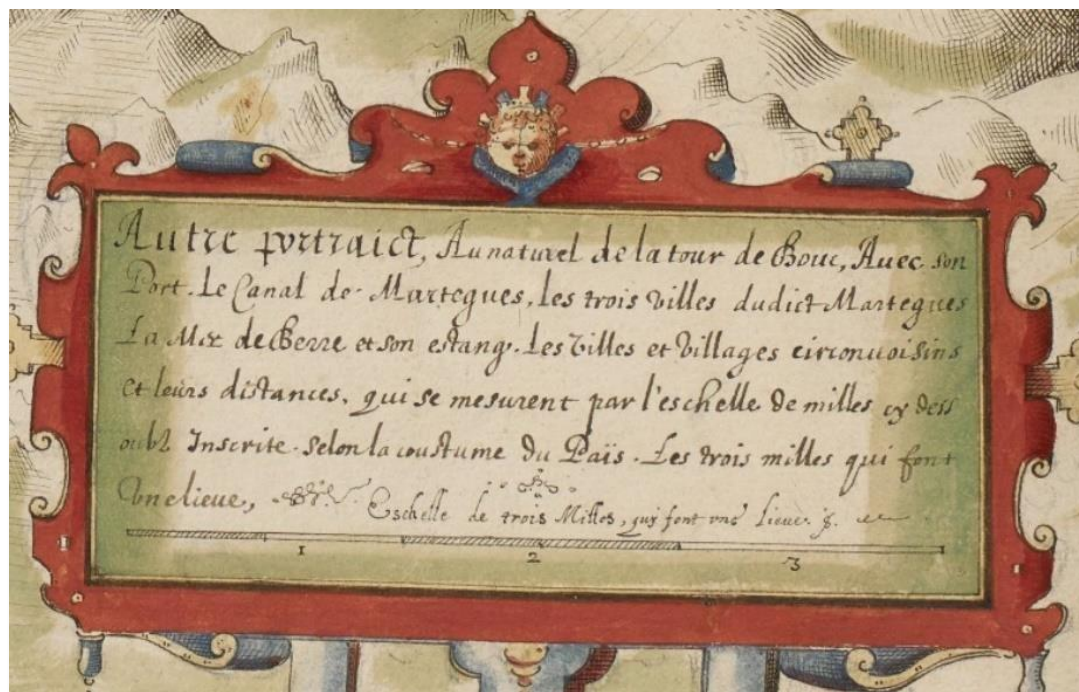


Figure 18 – Cartouche de *Autre portraict au naturel de la tour de Bouc*, British Library, Add MS 21117, f°100v-101r.

Le *lieu*, « entité spatiale indivise »⁴⁰⁶ telle que Michel Lussault le définit, est régulièrement brandi comme référence depuis laquelle la figuration a été élaborée, aussi bien au singulier (*le lieu*) qu’au pluriel (*les lieux*)⁴⁰⁷. Le sens qu’il revêt peut s’apparenter à celui de l’expression « sur place » : il s’agit d’indiquer un contact direct, sans *medium* intermédiaire, avec l’élément figuré – une étendue spatiale – à partir duquel une information a été saisie, ou une connaissance construite. Se référer au lieu implique par ailleurs une localisation précise dans l’espace et vise à réduire les approximations. Au début du XVII^e siècle, Jean Nicot en donne la définition suivante :

il signifie toute place où quelque chose est. Il se prend aussi plus largement pour un pourpris tant en bastiment qu'en assiete de paysage⁴⁰⁸.

⁴⁰⁶ M. Lussault, *L’homme spatial...*, *op. cit.*, p. 98-101.

⁴⁰⁷ Jean-Marc Besse, « Le lieu en histoire des sciences : hypothèses pour une approche spatiale du savoir géographique au XVI^e siècle », *Mélanges de l’école française de Rome*, 2004, vol. 116, n° 2, p. 401-422.

⁴⁰⁸ Dictionnaire de Jean Nicot, 1606 : <https://portail.atilf.fr/cgi-bin/dico1look.pl?strippedhw=lieu&headword=&docyear=ALL&dicoid=ALL&articletype=1> (consulté le 13 octobre 2023).

Nous l’avons vu, l’appel à l’expérience n’a pas toujours constitué un élément allant de soi pour donner du crédit à une figuration terrestre : cela apparaît lentement entre le milieu du XIII^e siècle et le début du XV^e siècle⁴⁰⁹. La vocation de ces expressions, inscrites directement en lien avec l’image, est une façon de s’inscrire dans le registre de l’autopsie en tant que pratique dans le domaine des sciences et des savoirs. S’il s’agit initialement d’un des éléments fondamentaux de la cosmographie qui, selon Frank Lestringant, atteint son apogée dans les années 1550-1560⁴¹⁰, c’est aussi un des fondements de la cartographie locale, elle-même empruntant à la chorographie. Or il n’est plus question, comme dans les cosmographies de Münster ou de Thevet, d’user du récit et de longues argumentations textuelles pour expliquer que les images ont été réalisées après une expérience des lieux. Ce sont ici de brèves formules qui font office d’argumentation. En d’autres termes, le mode de légitimation de l’image fait appel au même argument, mais son format d’expression change, lequel est présent sous une forme plus succincte et directe.

Le *vrai* désigne étymologiquement ce qui est digne de foi, et par définition « ce qui est conforme à la réalité, auquel on peut donner son assentiment »⁴¹¹. Il renvoie à un des enjeux majeurs du savoir géographique depuis le début du XVI^e et à ce à quoi les auteurs de figurations aspirent : le degré de vérité du savoir transmis par l’image. D’autres procédés, dans les discours textuels notamment, existent au sein de la culture géographique pour attester de la fiabilité de l’image. Or, en inscrivant directement la notion de « vrai » sur la figuration, les auteurs exposent sans fard leur ambition : la production d’une connaissance fiable, en laquelle il est possible de croire pour se faire une idée du réel.

Quant au *naturel*, il renvoie à l’idée de non altération et d’authenticité. Il est directement lié à la construction de la chorographie et de la topographie, deux formes de représentation *d’après nature*. C’est en même temps un rappel de la perméabilité qui existe entre les genres de la peinture et de la géographie. Enfin, dans le contexte du rapport à l’environnement qui se modifie et la construction de l’idée de nature comme élément distinct et distancié de l’humain, c’est aussi une manière d’objectiver, et d’objectifier les éléments de l’environnement⁴¹².

⁴⁰⁹ P. Gautier-Dalché (dir.), *La Terre. Connaissance, op. cit.*, p. 116-117.

⁴¹⁰ F. Lestringant, *L’atelier du cosmographe...*, *op. cit.*, p. 182.

⁴¹¹ <https://www.cnrtl.fr/definition/vrai> (dernière consultation : 4 février 2024).

⁴¹² Cette thèse est avancée notamment par R. Delort et F. Walter, *Histoire de l’environnement européen*, *op. cit.*, p. 69-79 ; sur la construction de l’idée de nature occidentale moderne, voir Philippe Descola, *Par-*

Chacun de ces termes construit l’idée d’un rapport direct au monde, une connexion sans intermédiaire entre l’œil – et par extension le corps – de celui qui crée la figuration, et l’espace montré. La revendication d’une présence directe sur le lieu, couplée à une image qui se veut fidèle, réaliste et sans artifice prolonge l’idée de *mimesis* déjà présente avec l’usage de termes picturaux (« portrait », « peinture », « figure »...) ⁴¹³. On retrouve là l’importance de la construction du savoir par l’autopsie, déjà devenue fondamentale depuis le siècle précédent dans de nombreuses pratiques savantes. Cette importance de la localisation par l’auteur de la figure est parfois complétée par d’autres indications qui informent parfois sur la direction voire l’orientation choisie. L’auteur anonyme d’un *Profil de la citadelle de Suze* précise dans le titre « comme elle se voit du costé de la ville » ⁴¹⁴. *L’ancienne et importante ville de Genève* de Claude Chastillon est elle représentée « en l’aspect méridional » ⁴¹⁵. On peut voir à travers ces mentions supplémentaires le désir de renforcer la précision, notamment dans les cas où les figurations sont de nature militaire.

Cependant, il y a dans l’emploi de ces termes un paradoxe important. L’affirmation d’une position spatiale profondément localisée implique une représentation partielle, si ce n’est partielle, de l’espace en question. Or, ce même vocabulaire induit pourtant l’idée que la production figurée est sûre, fiable, voire irréfutable. La prise de position de l’auteur est donc omise par l’assertion d’une crédibilité indiscutable, comme si le positionnement (de fait subjectif) était néanmoins source de vérité totalisante.

Des images irréfutables ?

Jointes aux expressions précédemment citées, d’autres adjectifs disent parfois plus exactement les valeurs défendues par les auteurs, telle que l’exactitude. Le titre d’une chorographie anonyme de Genève datée de 1591 débute par « chorographie ou description exacte [...] » ⁴¹⁶. Certes il s’agit d’un lieu commun dans la formulation et la façon de titrer

delà nature et culture, Paris, Gallimard, 2005, 623 p ; et G. Quenet, « La nature : connaissance, usages, contraintes », art cit, p. 241-242. Les travaux de F. Walter et P. Descola s’ancrant plutôt dans les périodes contemporaines au départ, d’autres études portant sur des époques antérieures et notamment le début de la modernité seraient encore à mener pour consolider cette hypothèse.

⁴¹³ Axelle Chassagnette, « Mettre en cartes : fonctions pratiques, intellectuelles et sociales de la cartographie allemande au XVI^e siècle » dans *Mise en forme des savoirs à la Renaissance*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 80.

⁴¹⁴ *Profil de la citadelle de Suze comme elle se voit du costé de la ville ou se voit le paysage deseigne au naturel*, BL, Maps Department, K. Top. 76, f°50b.

⁴¹⁵ Claude Chastillon, *L’ancienne et importante ville de Genesve représentée au naturel en l’aspect méridional avec le paizaige circonvoinzin*, BnF, GE BB-246 (X 87-88).

⁴¹⁶ AD74, 39 FI 345.

une figuration, mais c'est justement en cela qu'elle est significative. Replaçons ces documents dans leur contexte : celui d'une époque où l'image d'un lieu est attendue impatientement, au moins par son commanditaire. Elle permet en effet de confirmer, de réfuter ou d'affiner des imaginaires construits par des descriptions alors essentiellement orales et écrites. On peut envisager le pouvoir que détiennent ceux qui produisent des images. Leurs représentations étant peu mises en concurrence, ils disposent par ailleurs dans les faits d'un quasi monopole à ce niveau. Dans le royaume de France, il n'y a qu'un ingénieur géographe par province dans les premières décennies du XVII^e siècle. En Savoie, les ingénieurs au service du duc sont plus nombreux, mais répartis sur le territoire en fonction des besoins et des demandes. Il n'y a donc pas, ou très peu d'alternative aux lectures et figures du territoire qu'ils élaborent. Introduire ainsi l'idée d'une description exacte instaure corolairement la difficulté de sa remise en question, ou *a minima* d'envisager une autre façon de représenter graphiquement un lieu. On rejoint ici la pensée de l'historien de l'art Panofsky et son idée d'« objectivation du subjectif » soit la capacité qu'aurait l'humain de produire une image réaliste à partir de sa subjectivité⁴¹⁷. Cette objectivation est performante car elle « repose sur la croyance en une neutralité du regard [...] formidable outil de maîtrise des apparences »⁴¹⁸. On peut distinguer à ce niveau qu'un changement s'opère par rapport aux précautions, au moins formelles, que des savants du début du XVI^e prenaient. Les préfaces des cosmographies, bien qu'elles missent en avant l'expérience des lieux et la véracité des éléments rapportés, manifestaient aussi une forme d'humilité en faisant appel aux savoirs d'autres auteurs, dans la mesure où ils permettaient d'enrichir la connaissance sur le monde. Or, je rencontre rarement dans ce corpus ce genre d'expression qui permettrait de relativiser les figurations produites et d'indiquer une certaine faillibilité, ou les limites de la composition de l'auteur. Les nuances et réserves que l'on pouvait lire à propos des renouvellements du savoir géographique semblent s'estomper.

Dès lors, comment penser d'autres perceptions et représentations ? On peut s'interroger sur ce qu'un tel mode de légitimation des images fait advenir. S'il indique une intention de transmettre une vision non artificielle, une forme d'« authenticité » du territoire, l'objectif est aussi de viser l'irréfutabilité de l'information. Une des conséquences de ce positionnement est celle d'une normalisation de l'appréhension du territoire : si c'est une

⁴¹⁷ Erwin Panofsky, *La perspective comme forme symbolique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, 273 p.

⁴¹⁸ M.-F. Badie, M.-C. Heck et P. Monbrun (dir.), *La fabrique du regard*, op. cit., p. 34.

description, ce n'est pas une interprétation, si elle est « au vrai », faite « sur le lieu », il est difficile de contredire cette image du territoire.

Une des explications peut se trouver en l'évolution des profils de ceux qui réalisent des figures. Ils sont ingénieurs, et observent donc les objets qu'ils figurent ; ils sont soldats, et ont donc une pratique du terrain, en connaissent les forces et les faiblesses. L'importance d'un lien direct avec le lieu se retrouve donc dans le choix que les commanditaires font en ce qui concerne les hommes à qui l'on confie ces missions de figuration du territoire : des hommes qui ont une expérience du terrain, rattachés au domaine pour lequel ils souhaitent avoir des informations mises en image. Compte tenu de leur profil social, ils ont moins besoin de prouver leur légitimité à réaliser des images, à l'inverse des savants qui, comme Münster, Thevet ou Palissy, s'inscrivaient plus fortement en rupture car leurs caractéristiques sociales étaient plus proches de ceux dont ils cherchaient à se démarquer⁴¹⁹. Autrement dit, la concurrence entre les auteurs de manuscrits issus d'une observation de terrain est beaucoup moins forte, voire inexistante, dans certains cas, comme en France par exemple.

L'importance accordée à l'autopsie dans la légitimation de l'image revient donc à parler *depuis* le lieu. Il s'agit de voir non seulement avec les instruments mathématiques, mais avec son corps tout entier, autrement dit de marcher.

B) Voir avec son corps : marcher

Dans son ouvrage sur la matérialité du savoir, Françoise Waquet estime que

la « géographie de plein vent », telle qu'elle s'instaura au tournant du XIX^e siècle, quand le géographe quitta le cabinet pour aller sur le terrain, amena un nouvel usage du corps. Le géographe devint un marcheur, voire un grand marcheur [...] ⁴²⁰.

Nous l'avons vu avec les développements précédents, cette affirmation est à nuancer car bon nombre de géographes, à la fin du XVI^e siècle déjà, ne sont plus des hommes purement « de cabinet ». La pratique des arpenteurs par ailleurs, atteste une présence sur le terrain

⁴¹⁹ Sur les différentes compétences recherchées et attendues, voir A. Chassagnette, *Savoir géographique et cartographie*, *op. cit.*, p. 122.

⁴²⁰ F. Waquet, *L'ordre matériel du savoir*, *op. cit.*, p. 121-122. Le chapitre 3 de l'ouvrage, « Le corps, outil intellectuel » s'intéresse en particulier à l'usage des sens corporels dans la pratique et la constitution de différents savoirs.

depuis l’Antiquité. L’itinéraire par exemple, même écrit et sans transcription graphique, est une pratique descriptive courante des territoires. De la réflexion de Maurice Merleau-Ponty aux travaux d’Antoine de Baecque, il est désormais admis que la marche est tout autant un outil de compréhension qu’un objet de recherche⁴²¹. Après avoir scruté les traces que la marche, à travers les territoires de montagne, a pu laisser dans les documents d’archives, il s’agira de voir comment l’expérimentation est un outil dans la compréhension du rapport concret des auteurs de figurations au terrain de montagne.

Les traces de la marche

Le parcours des territoires, s’agissant de cartographie locale, n’est plus à démontrer et constitue un prérequis commun à beaucoup de représentations de ce type. Paradoxalement au fait que l’autopsie de terrain est une pratique commune, il nous faut aussi dresser le constat que les traces de la marche sur le terrain, elles, se dérobent. Quels sont les chemins empruntés ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Comment le repérage s’organise-t-il ? Grâce à quels outils ? Maigres sont les traces que l’on parvient à saisir en l’absence de carnets de terrain, lettres, journaux, traités théoriques et pratiques, prix-faits ou encore procès-verbaux, pour répondre à ces questions concernant la période et les territoires ici considérés⁴²². Les conclusions d’autres travaux sur la cartographie locale confortent malgré tout ce présupposé. Quelques cas bien renseignés sur l’élaboration de figurations locales conservent en effet des sources qui rendent plus tangibles les déplacements effectués sur le terrain et permettent d’approcher de plus près les conditions concrètes de ces inspections oculaires⁴²³. En ce qui concerne cette étude, il faut plutôt se contenter de témoignages succincts tels que celui fait à propos de l’entreprise de Jean de Beins en Dauphiné. Nous l’avons vu précédemment, nous ne connaissons pas de récit de son activité cartographique. Néanmoins, la procédure d’anoblissement dans laquelle il s’engage, et qui dure de 1611 à

⁴²¹ Maurice Merleau-Ponty, *L’œil et l’esprit*, Paris, Gallimard, 1989 (1^{ère} éd. 1964), p. 16-24 ; Antoine de Baecque, *La traversée des Alpes. Essai d’histoire marchée*, Paris, Gallimard, 2014, 423 p ; et Antoine de Baecque, *Une histoire de la marche*, Paris, Perrin, 2016, 373 p.

⁴²² Étienne Bourdon en faisait déjà le constat dans son étude sur le voyage et la découverte des Alpes. Voir É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 468.

⁴²³ On peut par exemple penser aux « visites graphiques », ou aux procès-verbaux. Voir Gaël Lebreton, « Double Vue. Étude comparée des vues de Castelferrus et Saint-Aignan (1517 et 1525) : des représentations complémentaires ? » et Léonard Dauphant, « Des visites graphiques : trois vues figurées de bornage, témoins d’une représentation mentale de l’espace médiéval (France, XVe siècle) » dans J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales ...*, *op. cit.*, p. 181-193 et 154-155. Axelle Chassagnette m’a aussi fait part de l’existence de nombreux exemples de carnets d’arpentage pour les territoires de Saxe au XVI^e siècle.

1618, permet de rassembler de multiples témoignages. L’un d’eux est celui de Dimanche Brun, qui témoigne

luy avoir veu faire la profession de géographe et ingénieur ordinaire du Roy, mesme dresser des cartes au pays du Piedmont [...] et avoir accompagné ledict Bains en ce pays de Dauphiné et aux frontières dud. Piedmont pour faire et dresser lesdictes cartes⁴²⁴.

Peu disert sur le déroulement et le contenu de cette mobilité, celui qui semble avoir agi en tant que commis de l’ingénieur géographe confirme néanmoins que les cartes ont bien été dressées après observation sur le terrain et que les déplacements semblent avoir eu lieu à travers l’intégralité de l’espace considéré. Cet exemple prouve aussi que marcher en montagne n’est pas une action solitaire. C’est ce que montre également la *Tavola di Topografia delineata da Giacomo Antonio Biga di Savigliano per intelligenza della Relatione di Monviso et del fiume Po*⁴²⁵. Cette carte monochrome, construite selon une perspective semi-cavalière, a été réalisée par Giacomo Biga (fin XVI^e siècle – avant 1675) alors ingénieur pour le compte du duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er}⁴²⁶, pour que la *Relatione di Monviso* soit accompagnée d’une carte topographique de la région⁴²⁷. Un chemin y est finement tracé depuis Savigliano jusqu’au pied du mont Viso et rend plus saisissable un déplacement évoqué théoriquement. Il s’agit de l’excursion que Valeriano Castiglione (1593-1668), abbé de Milan, a effectuée dans la haute vallée du Pô en 1627. Les traces de la marche qu’il a réalisée sont visibles par le chemin en pointillé, ponctué des différentes localités traversées – Lagnasco, Saluzzo, Pagno, Sanfront, Paesana, Oстана et Crissolo, dernier village avant d’atteindre les lacs de haute montagne – ainsi que par la représentation de deux groupes d’hommes au sommet de la vallée : un premier, peu après

⁴²⁴ Cité par F. De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins...*, *op. cit.*, p. 52 ; voir aussi Hélène Viallet, « Parvenir par les armes et le talent : l’anoblissement de Jean de Beins » dans Isabelle Lazier et Stéphane Gal (dir.), *Les Alpes de Jean de Beins. Des cartes aux paysages (1604-1634)*, Grenoble, Musée de l’ancien évêché, 2017, p. 18. La procédure de validation des lettres d’anoblissement est conservée aux AD38, dans le registre B 2920.

⁴²⁵ Pour ce cas, seul le catalogue de cartes édité par Laura et Giorgio Aliprandi en propose une reproduction à ma connaissance. Voir G. Aliprandi et L. Aliprandi, *Les grandes Alpes...*, *op. cit.*, p. 31-33. Volume II, annexe IV, p.89.

⁴²⁶ Selon la synthèse la plus complète à son propos, faite par Elisabetta Chiodi, « Biga Giacomo Antonio » dans M. Viglino Davico et al., *Architetti e ingegneri militari in Piemonte...*, *op. cit.*, p. 63. La carte en question ne figure pas dans la liste des dessins qui lui sont associés. Elle semble être inconnue de l’auteur de la notice, ce qui corroborerait la déclaration des Aliprandi que « la carte [qu’ils publient] soit un exemplaire unique ».

⁴²⁷ Castiglione l’explique dès le début de son ouvrage : « La tavola aggiuntavi, delineata con arte di Topografia da Giacomo Antonio Biga, Ingegnero, & Architetto Ducale [...] potrà servire a V.S. Illustrissima per una carta da navigar per terra ». Valeriano Castiglione, *Relatione di Monviso et dell’origine del fiume Po*, Cuneo, Christoforo Strabella, 1627, p. 4. Volume 2, annexe VI, transcription et traduction de la *Relatione di Monviso*, p.112-126. Un exemplaire se trouve à la Biblioteca Reale de Turin sous la cote Miscellanea 74 (2).

Crissolo, constitué de trois hommes à cheval et un à pied ; un second, plus en amont, composé de trois hommes prenant des mesures des sommets environnants. Le tracé de ce chemin a dans ce genre de cas une double fonction : il est une manière de guider ceux qui voudraient circuler à leur tour dans cette même vallée (un itinéraire) – car les chemins et autres sentiers ne sont pas figurés, seuls les cours d’eau et les localités le sont – mais surtout et avant tout, il rend compte d’un déplacement qui s’est déroulé (une trace). Ce type de traces se trouve plus régulièrement dans des cartes dont la vocation est de consigner des événements survenus dans les territoires concernés.

Une carte anonyme, figurant les environs d’Edolo et de Sondrio permet de visualiser des passages empruntés par les armées grisonnes entre les vallées de la Valteline et de la Haute Engadine en août et septembre 1620⁴²⁸. L’image offre ici le récit d’un affrontement, celui du sac de Sondrio, un des événements de la guerre de la Valteline (elle-même comprise dans le contexte plus large de la guerre de Trente Ans⁴²⁹). Les Valtelins, majoritairement catholiques, sont alors opposés au Grisons (ou Lignes grises) protestants, qui tiennent les premiers sous leur domination⁴³⁰. En plus des tracés en pointillés (parfois discontinus) les soldats en marche sont figurés accompagnés de mentions textuelles qui commentent la fréquence d’usage ainsi que les difficultés des cols et des autres pas (**fig. 19**). Ainsi peut-on lire « ce passage est extraordinaire » et légèrement en aval « 21 août 1620 d’où vinrent les Grisons au sac de Sondrio » puis, plus à l’est, « ici est le pas le plus utilisé des Grisons pour Sondrio », ou encore « par ici [...] peuvent aller à Chiuro »⁴³¹.

⁴²⁸ BL, Maps K. Top. 78.31.b, vue 56. Volume II, annexe IV, p.85.

⁴²⁹ Ce conflit européen s’étend de 1618 à 1648. Pour une récente analyse, voir le dossier thématique « La guerre de Trente Ans - Expériences, perceptions et représentations », *Dix-septième siècle*, 18 avril 2023, n° 299, n° 2, p. 197-303.

⁴³⁰ Pour une présentation succincte, voir Lucien Bély, « Chapitre VII. Richelieu, Premier ministre » dans *La France au XVIIe siècle. Puissance de l’État, contrôle de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 168-169.

⁴³¹ Je traduis de l’italien, voir figures 19a et 19b.

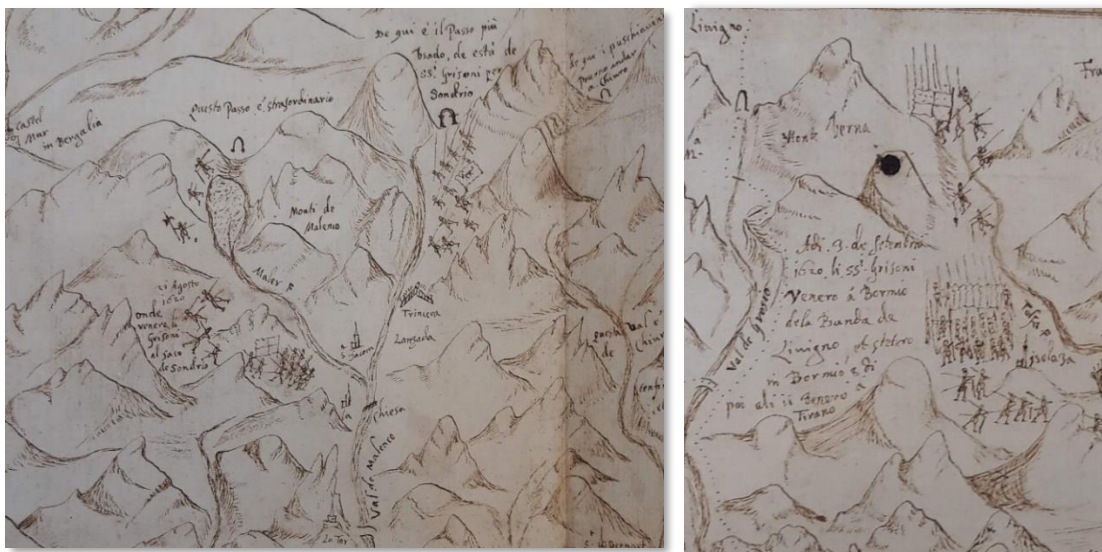


Figure 19 – Les traces de la marche armée en Valteline sur la [Carte des environs de la Valteline], v. 1620, 64,5 x 42 cm.

Si le dessin des hommes en marche franchissant les cols avec armes et drapeaux, rend la composition dynamique, les informations textuelles dépassent le simple récit de l'événement. Elles donnent des indications sur les usages communs des passages de haute montagne, en les localisant et en les hiérarchisant selon leur fréquence d'utilisation. Dans ce cas, la représentation du territoire comme espace parcouru repose donc sur un système composé de trois éléments différents : le signe des pointillés, le dessin explicite d'hommes en marche et les commentaires textuels.

Ces quelques exemples relèvent plus d'un aperçu des traces qu'il est possible de trouver, qu'ils ne sont suffisants pour étudier plus en détail le rapport concret des auteurs au territoire. Ils invitent aussi à s'interroger sur le rôle de l'environnement de montagne dans cette pratique. La montagne implique-t-elle aux auteurs de figurations de marcher plus, ou moins ? Si des traces de la marche sont visibles, il importe de se demander si les territoires de montagne constituent un environnement particulier qui modifient les méthodes figuratives et cartographiques et engendrent des pratiques propres à l'environnement montagnoux.

Une exigence propre aux territoires de montagne ?

La question est plus rhétorique qu'heuristique. Il serait excessif d'énoncer que la méthode de cartographie en montagne a des nécessités radicalement différentes de celle des plaines. Néanmoins, on peut faire l'hypothèse que, compte tenu des caractéristiques propres

à la montagne, et notamment parce que la ligne d’horizon se brise à une distance plus proche de l’observateur qu’en plaine, cheminer et marcher dans ces territoires pour les représenter est une nécessité systématique.

La marche n’est pas un prérequis exclusif à la figuration des territoires de montagne. La justification du savoir par l’autopsie est un critère partagé en Europe au début du XVII^e siècle dans le domaine de la cosmographie et de la géographie ; en matière de cartes locales, « une très bonne connaissance des lieux » est aussi la règle⁴³². Par ailleurs, les traités d’arpentage, sans toujours indiquer explicitement que de nombreux déplacements seront nécessaires, sous-entendent cette obligation à travers l’énonciation des différentes manipulations permettant de réaliser les calculs⁴³³. La méthode la plus communément recommandée consiste à gagner un point haut, clocher ou tour, afin de prendre les mesures ou de restituer un paysage. Or, pour comprendre l’emboîtement des massifs et des vallées, prendre de la hauteur depuis une zone de plaine est insuffisant : la vue depuis un clocher ne permettra pas de voir au-delà des lignes de crête. La particularité qui existe en territoire de montagne est celle de l’impossible standardisation, dès lors que le type de cartographie réalisée est un mélange entre la cartographie topographique et la cartographie locale. Les traités de géométrie qui théorisent la triangulation s’appliquent mal, ou au prix d’un certain nombre d’adaptations, à un territoire qui se pense non pas en deux, mais en trois dimensions. Que ce soit pour le calcul géométrique, ou pour reproduire l’aspect paysager, le travail de terrain est toujours fondamental. Les territoires de montagne obligent alors l’auteur d’une figuration à multiplier les points de vue, et ce dans une quantité probablement plus importante qu’en plaine, car les vues à 360° sont rapidement obstruées par une montagne ou un massif. Dès lors, on peut faire l’hypothèse que celui qui veut créer l’image d’une vallée de plusieurs dizaines de kilomètres peut rarement se contenter de faire des relevés du sommet d’un clocher pour y parvenir. Il est plus certainement forcé de prolonger sa marche, horizontalement ou verticalement. Horizontalement, en se déplaçant dans les fonds de vallée et en relevant au fur et à mesure ce qu’il ne peut voir d’un seul et même endroit. C’est l’analyse que fait Étienne Bourdon à propos de Jean de Beins, exprimant que celui-ci « est resté constamment en fond de vallée et qu’il s’est contenté

⁴³² A. Chassagnette, *Savoir géographique et cartographie*, op. cit., p. 314-322 ; Nathalie Bouloux, « La carte de l’aire thermale de Montegrotto près de Padoue » dans J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales...*, op. cit., p. 244.

⁴³³ Pour la fin du XVI^e siècle, voir par exemple Elie Vinet, *L’Arpanterie*, Bordeaux, Simon Millanges, 1577, 196 p.

d’observer de loin les différents sommets qu’il représente » à l’exception de certaines hautes vallées et grands cols⁴³⁴. Si cette explication est plausible, il serait toutefois peut-être plus juste de l’exprimer au conditionnel, tant les raisons qui peuvent expliquer les choix de représentation sont multiples. La plus grande présence de localités de fonds de vallée peut aussi se comprendre par une volonté de l’auteur de restituer les informations à ce niveau, et pas forcément par le fait qu’il n’ait pas connaissance de la structure du territoire en moyenne montagne. Autrement dit, tout ce qui n’est pas représenté ne s’explique pas forcément par le fait que ceci n’ait pas été vu.

L’affranchissement des limites visuelles imposées par le relief peut aussi s’obtenir par le fait d’utiliser l’obstacle que peut constituer la montagne, comme un outil. Atteindre des points élevés demande alors de parcourir les vallées, de gravir les pentes et de trouver les hauteurs qui peuvent devenir des points de vue. François de Dainville, en s’intéressant à la méthode de travail de Jean de Beins, suggérait déjà quels étaient les points surplombants choisis par l’ingénieur géographe pour dresser quelques-unes de ses cartes. Il affirmait ainsi qu’en montagne, le géographe « monte sur un sommet, dont le point de vue élevé et découvert lui permet de connaître les rivières et les penchants »⁴³⁵. Si l’on peut difficilement certifier le gravissement de tel ou tel sommet en particulier en l’absence de sources complémentaires, l’idée de la prise de hauteur est très probable. Il ne s’agit d’ailleurs peut-être pas toujours d’un sommet ou d’une ligne de crête. Mais ceux-ci ont l’avantage d’étendre la vision de part et d’autre d’un massif. Se posent alors les questions de la connaissance des sommets constituant un point de vue intéressant, et des possibilités pratiques d’y accéder. L’idée ne serait pas totalement inédite. L’accès à des points élevés en montagne est une pratique courante. Il peut notamment se faire accompagner de marrons, guides de montagnes qui conduisent les voyageurs ignorant les passages empruntables ou dangereux, bien avant les voyages savants et scientifiques⁴³⁶. De telles pratiques posent la question plus large des différents acteurs participant à l’élaboration d’une carte⁴³⁷.

La marche paraît donc inévitable, même limitée à l’accès de quelques points de vue particuliers, et de façon plus rigoureuse, dès lors que la méthode de cartographie repose sur

⁴³⁴ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 474.

⁴³⁵ F. De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins...*, *op. cit.*, p. 47. Cette hypothèse a été reprise et nuancée par Étienne Bourdon.

⁴³⁶ S. Gal, *Histoires verticales*, *op. cit.*, p. 186-191, 204-205.

⁴³⁷ Ce sera l’objet de la partie « Figurer : une opération collective ? » du chapitre 5. Voir *infra*, p. 209-224.

une expérience de terrain. Pourtant, parmi les auteurs identifiés, aucun n’a à notre connaissance laissé de traces, à l’exception des quelques bribes présentées précédemment, qui permettent de saisir avec certitude la façon dont il a procédé pour réaliser les images. C’est ce qui a motivé le recours à d’autres méthodes de recherche pour tenter d’obtenir des réponses, ou *a minima*, pour renforcer nos hypothèses et affiner les questions de cette recherche.

Marcher et dessiner : retours d’expériences

Pour pallier le manque de données, le recours à l’expérience peut être un moyen d’avancer dans l’enquête historique. Le travail de problématisation et de construction méthodologique de l’expérimentation en histoire a été essentiellement pris en charge par les spécialistes de l’histoire – antiquistes et médiévistes dans un premier temps – du corps et du geste (martial et artistique notamment, mais aussi en archéologie). Elle s’est particulièrement structurée depuis le début de la dernière décennie⁴³⁸. Il s’agit, par ce biais, d’une « remise en acte de certains comportements du passé »⁴³⁹ sans que l’objectif visé soit la reconstitution⁴⁴⁰. Cette méthode de recherche requiert, certes, des précautions, notamment dans l’élaboration d’un protocole, condition nécessaire pour « passer de “faire l’expérience” d’un geste à “mener une expérimentation” à partir d’analyses de sources primaires »⁴⁴¹ ; les résultats qu’elle propose doivent eux aussi, être considérés et intégrés aux analyses avec prudence. Faire l’expérience, puis mener une expérimentation m’a toutefois paru être une voie dans laquelle il était possible de s’engager pour dépasser les limites rencontrées avec la démarche historienne classique. En sortant la marche du seul *objet* de l’enquête pour en faire un *outil* de celle-ci, l’intention était, à l’instar de ce que Loïc Wacquant a réalisé dans le club de boxe de Chicago, « l’acquisition pratique de ces

⁴³⁸ Sur la problématisation de cette méthode de recherche, voir Daniel Jaquet, « Entre jeux de mains et jeux de mots : faire l’expérience ou expérimenter les gestes d’après les textes techniques. Reproduire ou répliquer les objets... » dans Daniel Jaquet et Nicolas Baptiste (eds.), *Expérimenter le maniement des armes à la fin du Moyen Age / Experimente zur Waffenhandhabung im Spätmittelalter*, [1^è éd. 2016]., Basel ; Berlin, Schwabe Verlag, 2019, p. 11-18 ; Dana C. E. Millson (ed.), *Experimentation and Interpretation. The Use of Experimental Archaeology in the Study of the Past*, Barnsley, Oxbow Books, 2010, 144 p.

⁴³⁹ Stéphane Gal, « Comprendre l’histoire par le corps et par la montagne » dans *Des chevaliers dans la montagne. Corps en armes et corps en marche (1515-2019)*, Grenoble, UGA Editions, 2021, p. 104.

⁴⁴⁰ Pour un aperçu des débats actuels à propos de la reconstitution dans la communauté historienne, voir le numéro thématique « Le goût de la reconstitution », *Sociétés & Représentations*, 2019, n° 47, n° 1, p. 9-133 ; en particulier Philippe Artières, « Introduction. Reconstituer le passé, les enjeux pluriels de pratiques multiples », *Sociétés & Représentations*, 2019, n° 47, n° 1, p. 12-13.

⁴⁴¹ D. Jaquet, « Entre jeux de mains et jeux de mots... », art cit, p. 14.

dispositions par l’analyste [qui] sert de véhicule technique pour mieux pénétrer les mystères de leur production sociale et de leur assemblage »⁴⁴². La démarche que j’ai entreprise s’inscrit dans la méthodologie défendue par le sociologue « qui implique de remettre le corps [de l’historienne] en jeu et de traiter son organisme intelligent, non pas comme un obstacle au savoir [...] mais comme vecteur de connaissance [...] »⁴⁴³. Le projet *Marche armée dans les Alpes* (MarchAlp)⁴⁴⁴ réalisé en 2019, puis une expérience combinant marche et dessin réalisée l’année suivante, en juillet 2020, sont deux expérimentations qui ont permis d’esquisser de nouvelles hypothèses et de nourrir quelques pistes de réponse dans le cadre de cette enquête.

Les 6 et 7 juillet 2019, un groupe d’une cinquantaine de personnes expérimentait la traversée des Alpes effectuée par François I^{er} et ses troupes peu avant la bataille de Marignan en septembre 1515. Du hameau de Maljasset, sur la commune de Saint-Paul-sur-Ubaye (Alpes de Haute-Provence) à la bergerie de Chiappera (Italie), le projet consistait à franchir le col de Mary afin d’éprouver la marche armée en montagne. Les objectifs étaient multiples : il s’agissait entre autres d’approcher les ressentis de l’homme armé en milieu montagneux, d’évaluer le matériel, et de mesurer l’effort humain. À leurs côtés, les membres du cortège étaient soumis aux mêmes contraintes pratiques – vestimentaires et alimentaires notamment – afin d’avoir le plus de cohérence possible avec les conditions de l’époque. Transformée pour ma part en porteuse – une fonction de soutien logistique pour les troupes armées – durant quelques heures, j’avais décidé d’emporter un carnet pour esquisser quelques croquis. Il s’agissait d’utiliser ce moment d’expérimentation collective pour essayer de dessiner sur le terrain. En partant du fait que beaucoup de figurations du territoire ont émergé dans les milieux militaires et à l’occasion de conflits armés, l’ambition était de mettre l’hypothèse suivante à l’épreuve : les figurations des territoires de montagne peuvent être réalisées en partie au moment de marches armées. Or, ni l’espace temporel, ni l’espace mental n’ont été suffisants pour dessiner. L’idée elle-même s’est éclipsée : ce n’est qu’à la fin de la première journée, arrivés au lieu où nous allions passer la nuit, que je me suis souvenue de la présence du carnet et du crayon dans ma besace. Pendant la marche,

⁴⁴² Loïc Wacquant, « L’habitus comme objet et méthode d’investigation. Retour sur la fabrique du boxeur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010, vol. 184, n° 4, p. 109. Je remercie Irène Gimenez de m’avoir mise sur la voie de ces travaux.

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 118.

⁴⁴⁴ Pour une analyse globale de l’expérimentation MarchAlp, de sa conception à ses résultats, voir S. Gal (dir.), *Des chevaliers dans la montagne*, op. cit.

l’essentiel de mon énergie et attention étaient tournés vers la logistique et le parcours. Le portage des hottes en osier et les autres accessoires occupent physiquement le corps. Les pas réclament une vigilance constante. Les mains sont en conséquence régulièrement mobilisées : pour soutenir le dos et atténuer le poids de la charge, ou pour parer à un éventuel déséquilibre qui pourrait mener à une chute⁴⁴⁵. Des conditions peu favorables pour s’équiper d’un carnet et d’un crayon. D’un point de vue temporel, peu de moments permettent de s’engager dans des croquis. Lors des pauses, d’une durée relativement courte, la priorité est de s’hydrater et d’assister les hommes en armure, ou d’autres qui réclament aide et soutien. Si les conditions le permettent, le repos et le dégourdissement des jambes et des bras sont recherchés. Nul temps de s’installer pour saisir des bribes de ce qui se présente sous nos yeux. Ces deux jours de marche dans des conditions s’approchant de celles du début du XVII^e siècle ont rendu compréhensible le fait que la figuration du paysage n’ait pas toujours été une préoccupation majeure, ou qu’elle n’ait pas été favorisée. Même si le regard sur la montagne peut être nourri pendant des opérations ou des marches militaires, le travail de réalisation de la figure elle-même nécessite une disponibilité à la fois pratique et mentale. C’est ce qui rend envisageable des marches consacrées à cette tâche en particulier, ou *a minima* délestées des contraintes qui pèsent sur un groupe en armes et en état de vigilance.

Un an plus tard, le 4 juillet 2020 c’est donc une marche dédiée à l’observation et au dessin que j’ai organisée. Dans la lignée des conclusions que j’avais tirées l’année précédente, une expérience de terrain dans des conditions différentes m’a paru utile et pertinente⁴⁴⁶. Cette fois, l’objectif de l’expérimentation était directement lié aux questions de cette recherche. En amont, il s’est agi de construire un protocole pour décider de plusieurs paramètres⁴⁴⁷ : lister les objectifs, déterminer les conditions pratiques, choisir un lieu et un parcours, constituer un ensemble cohérent de participants et participantes⁴⁴⁸, et donner une consigne similaire à celles qui pouvaient guider les auteurs de figurations. Pour

⁴⁴⁵ Emma-Sophie Mouret, aussi porteuse pour l’occasion confie : « J’avais l’impression de ne pas être “adaptée” au terrain et de ne pas être assez rapide “libre dans mes mouvements”. Je ne pouvais pas faire de gestes brusques ou amples lorsque je portais la hotte. » Voir d’autres témoignages dans S. Gal, « Comprendre l’histoire par le corps... », art cit, p. 137.

⁴⁴⁶ Je remercie Nicolas Broisin qui, de discussions en discussions, a participé à l’émergence de cette idée ; ainsi que Stéphane Gal pour ses encouragements à réaliser cette expérience peu habituelle dans le travail de recherche en histoire.

⁴⁴⁷ Volume 2, annexe V.1, protocole élaboré au préalable, p. 91-97.

⁴⁴⁸ Parmi des personnes de mon entourage, ami·es et collègues : je les remercie chaleureusement d’avoir donné un peu de leur temps pendant et après l’expérience. Celle-ci n’ayant bénéficié d’aucun soutien financier ou institutionnel, leur participation a été totalement volontaire et bénévole.

chacun d’eux, il a fallu établir une liste de critères afin de rendre l’expérience plausible. Cette étape, effectuée au préalable, a apporté une première série de conclusions en même temps qu’elle a nourri ma réflexion. Élaborer l’environnement d’une expérience implique de faire un premier bilan des questions auxquelles on a répondu et de celles qu’il reste à résoudre. C’est un exercice de synthèse qui fait naître de nouvelles hypothèses. L’objectif était donc double : infirmer ou confirmer certains points, et apporter des réponses aux nouvelles hypothèses émises. J’ai ainsi demandé à neuf participants et participantes (quatre femmes et cinq hommes) de m’accompagner jusqu’au Pic Saint Michel (1 966 mètres) puis au col de l’Arc (1 736 mètres), depuis la commune de Lans-en-Vercors, soit l’équivalent d’un trajet de dix kilomètres sur 630 mètres de dénivelé. Voici les apports qui en ont résulté.

Un des principaux éléments que je souhaitais mettre à l’épreuve concernait l’impact des conditions extérieures sur la réalisation du dessin. La dimension temporelle est un facteur de taille. C’est d’ailleurs une des raisons qui avaient fait échouer mon ambition de dessiner pendant *MarchAlp*. Il s’agit plus précisément de deux temps distincts : celui du dessin même, et celui de la marche qui précède et poursuit les moments de réalisation de l’image⁴⁴⁹. L’ascension vers le premier point de vue a nécessité deux heures et demi, alors que la durée moyenne se situe plutôt aux alentours d’une heure et demi à deux heures. Il nous a ensuite fallu trente minutes pour rallier le deuxième point de vue, puis une heure et quart depuis celui-ci pour rejoindre le point de départ. Les participant·es étaient de bon·nes marcheur·ses, l’effort physique demandé (dénivelé et durée) coïncidait largement avec ce qu’ils et elles avaient l’habitude de faire. Cette différence temporelle peut donc s’expliquer par deux motifs : d’une part, le déplacement en groupe crée de l’inertie, elle-même due à la volonté de certains et certaines de prendre des notes (textuelles ou figurées) en chemin ; d’autre part, par une attention soutenue à l’environnement qui a ralenti la cadence globale. Les temps de dessin à proprement parler ont couvert deux heures et demie (une heure et demie, puis une heure). Pour toutes et tous, cela a été trop court. Le besoin de temps s’explique par le fait de devoir choisir le ou les endroits depuis lesquels dessiner, c’est-à-dire l’emplacement mais aussi et surtout la direction – bien que la couverture nuageuse ce jour-là ait considérablement réduit l’angle de l’horizon et limité le panorama à 150-180° – par les hésitations sur les éléments à relever en premier, ainsi que par les retouches et corrections apportées au fur et à mesure. « Croquer » une vue demande plusieurs heures. En somme, cela signifie soit qu’il faille une très bonne maîtrise du dessin en extérieur pour

⁴⁴⁹ Volume 2, annexe V.2, déroulement de l’expérimentation, p. 98-99.

avoir un geste rapide et efficace ; soit qu’il y ait une possibilité de revenir sur le lieu à plusieurs reprises ; soit que les relevés comportent des lacunes ou des erreurs qui seront corrigées ou camouflées en cabinet. Cette phase de relevé sur le terrain est par ailleurs très dépendante de la météo. En moyenne montagne, cette dépendance est accentuée par la variabilité du temps qui peut se produire en quelques minutes. Sauf ensoleillement stable, il n’est pas toujours garanti d’avoir une vue dégagée à l’endroit depuis lequel on souhaite dessiner. Dans ce cas, une autre contrainte se pose : celle de l’exposition au soleil et à la chaleur pendant de longues minutes qui peut aussi rendre la tâche difficile. Un autre facteur qui peut conduire à devoir revenir sur les lieux ou à tronquer son dessin.

Compte tenu de ces éléments, observer les choix effectués sur place par chacune et chacun était l’autre enjeu majeur de cette expérience. En premier lieu, celui des techniques utilisées. De façon assez univoque, ce sont les plus sobres qui ont été choisies (fusain et mines graphite). Les couleurs, bien qu’envisagées voire utilisées par certaines participant·es n’ont pas eu un grand succès. Trois personnes ont déclaré *a posteriori* avoir voulu utiliser de l’aquarelle mais ne pas l’avoir fait par manque de temps. Cela relevait moins d’une préférence entre noir et blanc (ou monochrome) ou couleur, que de la sélection d’un outil pratique et efficace avec lequel il s’agissait d’être confortable. L’encre par exemple, n’a pas été employée, sa manipulation apparaissant trop contraignante et périlleuse en l’absence de surface plane et stable. D’autres techniques, non envisagées au départ, ont été employées telles une encre végétale à base de brou de noix apportée par une des participant·es⁴⁵⁰. L’usage de ce pigment végétal est à envisager sérieusement, d’autant plus que les propriétés tinctoriales de ce végétal étaient connues et utilisées dans la France du XVII^e siècle⁴⁵¹. Cette analyse coïncide avec de nombreuses études qui mettent en avant l’idée que la coloration et l’encrage relèvent généralement d’un travail en intérieur, dans une phase postérieure au relevé sur le terrain, quand elle ne constitue pas une activité en soi⁴⁵². Après le choix des outils, c’est celui de la hiérarchisation des informations que je souhaitais saisir. Comment s’élabore le dessin ? Sur quels éléments les regards se portent-ils en premier lieu ? Dans presque tous les cas, ce sont les cours d’eau et les axes de

⁴⁵⁰ Volume 2, annexe V.3, carnet de dessins réalisés, p. 100-111.

⁴⁵¹ Voir l’exemple donné, à propos des teintures capillaires des femmes, par Yves Marie Bercé, *La vie quotidienne dans l’Aquitaine du XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1978, p. 137-174.

⁴⁵² David Woodward, « 22 • Techniques of Map Engraving, Printing, and Coloring in the European Renaissance » in David Woodward (dir.) *The History of Cartography*, volume 3 (part 1) : Cartography in the European Renaissance, p. 603-606.

circulation qui ont été reportés sur le papier les premiers. L’autre constante est l’ajout de la végétation (forêts, champs, prés...) en dernier. Entre les deux, ce sont souvent les zones habitées ou le relief qui font l’objet du dessin. Conjointement à l’ordre des éléments figurés, il s’agissait de prêter attention aux choix de positionnement dans l’espace : à l’emplacement et à l’orientation. Cette observation, doublement parasitée, n’a donc pas permis d’en tirer de conclusions satisfaisantes. Comme dit précédemment, le ciel couvert a empêché une vue à 360° et a conditionné les regards vers les zones qui restaient dégagées. L’orientation des dessins en direction de l’intérieur du Vercors (vers l’ouest), et non du bassin grenoblois est due à la restriction du champ visuel et non pas à un choix individuel. Par ailleurs, l’effet de groupe a généré une orientation commune. À l’exception de deux participant·es, Marjolaine qui s’est tournée vers la ligne de crête (en direction du sud), et Raphaël qui a été mobile, toutes et tous se sont installé·es au même endroit et ont regardé dans la même direction (l’ouest). Plusieurs ont d’ailleurs relevé cet effet d’influence, plus ou moins conscient, qui les a conduit à se tourner du même côté.

Enfin, en composant un panel varié de participant·es (sexe, âge, région d’origine, profession, familiarité avec la montagne...), je souhaitais voir si – et dans quelle mesure – le profil et le parcours de chacun pouvaient se retrouver dans le dessin produit. Il en est ressorti une corrélation certaine entre les centres d’intérêt et goûts de chacun et chacune, et la composition de leur dessin. Les figures d’Emma mettent par exemple l’accent sur les chemins et les axes de circulation, alors qu’elle étudie l’histoire des routes du Vercors depuis plusieurs années ; le goût de Marjolaine pour la faune s’est retrouvé dans la place importante qu’elle a accordé aux chocards⁴⁵³ qui volaient au-dessus des lignes de crête ; Cyrille et Mehdi, les deux participants les plus amateurs de dessin, ont pour leur part priorisé le travail du style et de la forme, plutôt que la recherche d’une figuration qui donne une image vraisemblable et complète du territoire⁴⁵⁴.

Ce constat est un élément important qui permet de mettre en exergue le poids de la situation, au sens social (professionnelle, culturelle, affective)⁴⁵⁵ des regards lors de la réalisation d’une image. Même lorsque celle-ci ne se veut pas particulièrement subjective

⁴⁵³ Oiseaux qu’on rencontre en haute montagne, particulièrement sur les sommets et en bordure de falaises.

⁴⁵⁴ Volume 2, annexe V.3, carnet de dessins, p. 100 et 107.

⁴⁵⁵ La question des savoirs situés est un point sur lequel je reviendrai dans le chapitre 5. Voir en particulier les travaux de Donna Haraway, « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist studies*, 1988, vol. 14, n° 3, p. 575-599 ; Artemisa Flores Espínola, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du ‘point de vue’ », *Cahiers du Genre*, 2012, n° 53, n° 2, p. 99-120.

ou ne cherche pas à mettre en avant une singularité artistique, la partialité des auteurs transparait. Dans le cas de cette expérience, l'analyse a été aisée : le dessin était relié à son auteur ou autrice, à propos duquel je disposais de beaucoup d'informations. Cette expérience a ainsi renforcé la formulation d'hypothèses sur l'identité ou la formation de l'auteur à partir d'une étude de la figuration. En l'absence de protocole exact ou de codes fixes pour créer des figures du territoire, la subjectivité des auteurs s'infiltré donc toujours dans la réalisation : dans les choix des éléments sélectionnés, dans la place qui est accordée à ceux-ci au sein de l'image, ou encore dans la maîtrise du graphisme. Sans pouvoir toujours établir des liens aussi précis entre un dessin et l'auteur, ce constat sert d'aiguillon pour analyser et comprendre la part de subjectivité des figures manuscrites qui composent le corpus de cette recherche.

Marcher, pratiquer corporellement l'espace, semble avoir été une condition importante dans la réalisation de figures des territoires de montagne qui soient convaincantes : à la fois parce qu'elles doivent proposer un renouveau voire affiner ce que l'on sait de l'espace ; et aussi parce que la construction d'un savoir fiable et reconnu repose sur le paradigme de l'autopsie. L'expérience montre qu'atteindre un sommet en territoires de montagne est une solution plausible et pertinente, même sans traces écrites qui le prouveraient. Elle souligne l'importance d'accompagnateurs, de commis, pour aider à transporter et installer le matériel nécessaire au levé du dessin. Enfin, elle permet de prendre l'importance du temps requis sur place, allant de plusieurs jours à plusieurs années en fonction des objectifs poursuivis. Les dates entre différentes figurations de territoires proches, espacées de plusieurs mois voire plusieurs années, se comprennent par la soumission des dessinateurs aux aléas météorologiques et climatiques et à la lenteur du déplacement en montagne.

L'interrogation centrale de ce chapitre visait à cerner la relation existant entre le sens visuel et la surface terrestre. De la conception théorique de la vue, du sens visuel, nous avons glissé vers le rapport concret au terrain. Il apparaît maintenant que l'un et l'autre se rejoignent autour de l'inspection oculaire. Cet acte qui met en contact direct un humain avec son objet d'étude devient un élément fondamental de la production de figures géographiques, dans l'Europe entière et à plus forte raison dans les territoires de montagne.

À l'instar des changements qui ont lieu dans d'autres domaines de savoirs – le droit ou la médecine par exemple – l'auscultation du terrain et de l'espace devient à la fois la condition pour compléter des connaissances textuelles sur la montagne, un gage de légitimité qui donne valeur de preuve à la figuration produite. C'est pourquoi l'affirmation d'une expérience directe des régions montrées par une carte, un plan ou un portrait devient fondamentale. Si les traces de la marche demeurent difficiles à retrouver, c'est dans l'étude de la construction de l'image et dans sa recontextualisation qu'il est possible de trouver des indices de la façon dont elle a été élaborée : l'œil qui a parcouru le terrain permet de mettre le terrain à la vue d'autres yeux.

CHAPITRE 4 – CARTES, DESSINS, PEINTURES : FORMES ET MATERIALITES DES FIGURATIONS DES ALPES

Papier, parchemin et toile, encre, aquarelle ou crayon. Les supports et les techniques qui permettent de figurer les représentations du territoire sont nombreuses et assez diverses. Cette hétérogénéité, plutôt qu'un désordre, est une richesse qui rend compte de la pluralité des approches, des contextes de production ou encore des finalités des dessins. Après les présupposés théoriques abordés dans le chapitre précédent concernant l'élaboration des figurations, l'objectif cette fois est de s'intéresser aux différentes matérialités et d'interroger ce qu'elles peuvent permettre de comprendre du rapport au territoire. Est-ce qu'un plan dit la même chose qu'une carte particulière ? Qu'est-ce qui motive la préférence d'une projection en perspective plutôt qu'en plan pour figurer une ville ou une place-forte ? Le questionnement demeure celui de la compréhension du rapport au terrain des auteurs des figurations. Dans ce chapitre, le parti pris est celui que la matérialité est une entrée qui permet d'apporter des réponses que l'on peinerait à obtenir d'une autre façon. La méthode ici reste l'étude minutieuse de la composition du dessin, et dans la mesure du possible, de la matérialité concrète des figurations pour celles qu'il a été possible de consulter directement. Des analyses matérielles plus poussées auraient été bienvenues, notamment de la part de restauratrices d'arts graphiques mais n'ont malheureusement pas pu être menées, faute de possibilité financière et de mise à disposition des documents du corpus auprès de ces spécialistes⁴⁵⁶.

Dans une première partie, il s'agira d'interroger le caractère unique des manuscrits. Quand bien même il existe le phénomène des copies, celles-ci sont rarement parfaitement identiques. C'est une différence de taille par rapport aux cartes imprimées. Les diversités

⁴⁵⁶ Je remercie malgré tout les conservatrices-restauratrices d'arts graphiques Marie Zecchi et Valérie Lee, pour nos échanges par mail et les pistes de réflexion sur lesquelles elles m'ont mise. Voir aussi, pour une méthodologie historique s'appuyant sur l'étude de la matérialité des objets, l'article de Gianenrico Bernasconi, « L'objet comme document. Culture matérielle et cultures techniques », *Artefact*, 1 octobre 2016, vol. 4, n° 4, p. 31-47.

de factures des documents s'étalent sur un éventail assez large que j'explorerai pour comprendre ce que ces différences expriment et signifient. La deuxième partie analysera les combinaisons de différentes formes figurées jusqu'à créer des formes figurées hybrides. Je démontrerai qu'à partir de types de figurations pluriels, il peut exister une hybridité assez commune en partie au service du discours voulu à propos du territoire.

I – Les manuscrits, des produits uniques aux factures diverses : entre brouillons et objets de prestige

Un des traits commun aux figurations manuscrites est probablement celui d'être demeurées inédites. Les formes qu'elles peuvent prendre sont néanmoins multiples et très diverses. François de Dainville, dans sa démarche de définitions des termes généraux des cartes anciennes, a bien rendu compte de la pluralité de documents qui forment la catégorie des « cartes à la main ». Elles peuvent être tout à la fois des « documents de base, brouillons, originaux des cartes gravées, mais plus encore levés et dessins de toute nature et de toute échelle »⁴⁵⁷. Sans chercher à établir des catégories strictes et étanches les unes aux autres, cette première partie vise à présenter la large palette constituée par l'ensemble des figurations manuscrites allant de modestes dessins jusqu'à des pièces prestigieuses de grande valeur, en passant par des étapes préparatoires servant la gravure.

A) Des figurations intermédiaires ?

Certains manuscrits ont comme seule finalité d'être une étape vers une autre représentation qui suivra. Propres aux manuscrits, et qui n'existent pas parmi les imprimés, sont les figurations qui constituent une étape préparatoire.

Des brouillons ?

Un sixième du corpus de cette étude est composé de ce qu'il est possible de qualifier de brouillons. Il ne s'agit pas d'un terme à entendre au sens dépréciatif, mais plutôt au sens d'ébauche, de document « qui appelle une mise au propre » (sans que ce soit toujours le cas) tant sur le fond que sur la forme. Les figurations que je regroupe sous cette dénomination sont de facture modeste, réalisées sur papier et en noir et blanc – plus

⁴⁵⁷ F. de Dainville et F. Grivot, *La langage des géographes*, op. cit., p. 59.

précisément monochromes (à l'encre noire ou brune). Elles sont pour beaucoup d'entre elles inachevées, comportent des ratures, contiennent des informations qui se superposent jusqu'à parfois gêner la lecture. De toutes les représentations figurées, ce sont certainement les moins séduisantes au premier abord car le soin, la lisibilité et la clarté en sont souvent absentes. C'est probablement ce qui leur a valu d'être peu considérées par les collectionneurs puis par les chercheurs et les chercheuses. Il faut par ailleurs envisager que ces documents aient été en leur temps beaucoup plus nombreux que ceux qui nous parviennent aujourd'hui, et même dans une proportion inverse par rapport aux images plus prestigieuses qui composent la majorité des recueils princiers conservés en archives et dans les fonds de collectionneurs privés. Leur esthétique, considérée de qualité moindre que les dessins signés par un auteur de renom ou richement ornementés, a probablement conduit à les exclure des pièces « remarquables » et donc des processus de conservation. Par ricochets, cela complique aussi leur analyse.

Le fait qu'elles soient à appréhender comme des traces des toutes premières étapes de construction d'une image du territoire les rend toutefois extrêmement intéressantes car « le dessin est le premier temps de l'élaboration cartographique »⁴⁵⁸. C'est là une autre de leur caractéristique : se situer au début du processus de la représentation figurée. Par définition imparfaits, incomplets, mais aussi parfois foisonnants, les brouillons sont de ce fait un précieux outil pour entrer dans l'élaboration d'une figure. Cela conduit aussi à devoir les considérer comme des pièces à vocation parfois éphémère, quand une version « au propre » était envisagée par la suite.

L'incomplétude des éléments ornementaux est une récurrence. Les cartouches, délimités mais vides en sont un exemple (**fig. 21a**). La [*Vue de la vallée entre Avigliana et Suse*]⁴⁵⁹ sans titre apparent, comporte un emplacement rectangulaire. Si celui-ci est bien tracé à la règle, il est néanmoins vide. Il peut aussi bien s'agir d'un espace dédié au titre, à une légende – les items sous forme de lettres ou de chiffres seraient dans ce cas aussi à intégrer dans le dessin – ou encore une description des lieux et de ce qui s'y est déroulé. Construite selon un point de vue depuis l'est vers l'ouest, depuis le Piémont, et contenant du texte en italien, la figuration semble destinée à représenter la prise du pas de Suse par Louis XIII en 1629. Le dessin de barricades, en amont de la ville, ainsi que la mention de

⁴⁵⁸ A. Chassagnette, *Savoir géographique et cartographie*, op. cit., p. 296.

⁴⁵⁹ Anonyme, v.1629, 22,5 x 37,5 cm. BL, Maps K.Top.78.31.b, vue 40. Volume 2, annexe IV, p.84.

« francesi e spagnoli » (**fig. 20**) suggèrent que le dessin a été réalisé lors de cet événement qui a suscité beaucoup de représentations figurées.



Figure 20 – Soldats en marche et barricades en amont de Suse sur la [Vue de la vallée entre Avigliana et Suse].

À l'inverse, il arrive que le cadre de la légende soit à peine esquissé alors que tout le contenu est présent. Sur la [Veduta prospettica del forte d'Exilles e del territorio circostante]⁴⁶⁰ une légende de dix-sept objets figure sur le dessin, avec les lettres qui y sont reportées (**fig. 21b**).

⁴⁶⁰ Anonyme, s.d., 41 x 30,3 cm, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, Volume III, f°46, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189168>.

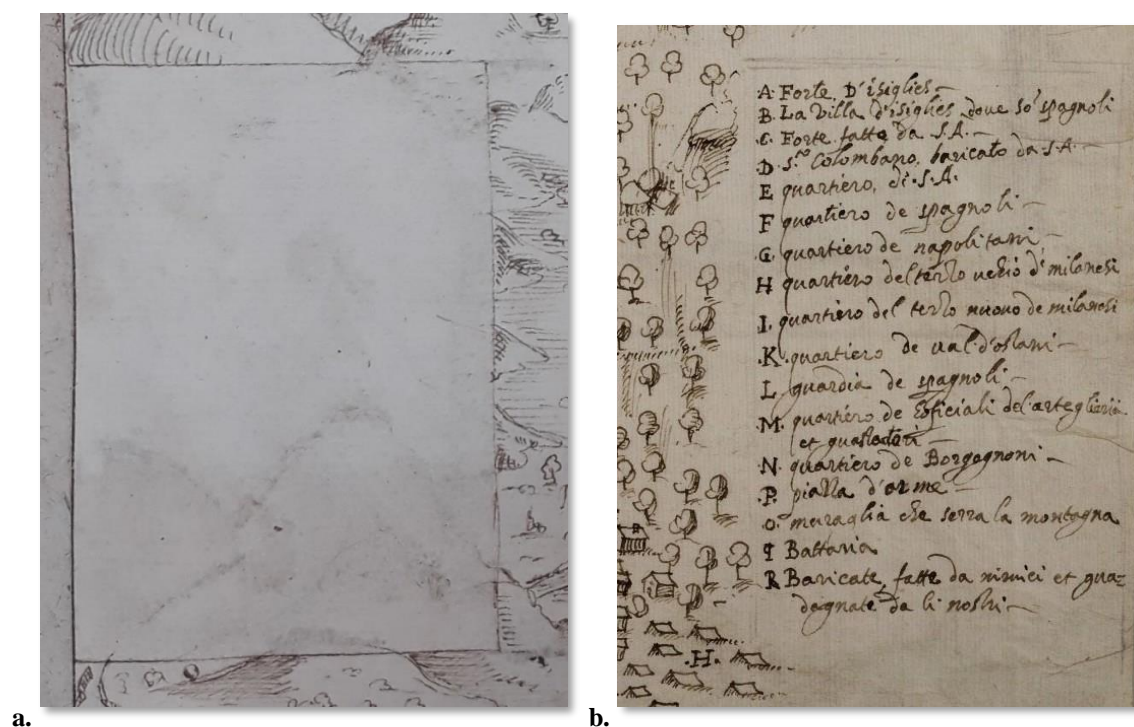


Figure 21 – Cartouche délimité mais vide sur la [*Vue de la vallée entre Avigliana et Suse*] (21a) vs légende sans cadre sur la [*Veduta prospettica del forte d'Esilles e del territorio circostante*] (21b).

Les deux figurations sont assez similaires dans leur construction : vue à vol d'oiseau, orientées à l'ouest depuis le Piémont, dessinées à l'encre noire. Ces exemples révèlent que ce qui permet de situer le dessin (lieu, année, auteur) apparaît souvent dans les dernières étapes de réalisation de la figure.

Dans le dessin en lui-même, on remarque par ailleurs une polarisation de la densité d'informations, entre une opulence à certains endroits et un vide à d'autres, où apparaissent seulement de discrets traits esquissés. Le dessin d'*Antrevaux* est une vue en perspective monochrome qui figure le village d'Entrevaux dans les Alpes provençales⁴⁶¹. Sur celui-ci, le dessin du village semble être quasiment terminé, tout comme la légende qui décrit douze points identifiés sur le dessin. Or celle-ci, plutôt étoffée, se superpose avec le dessin, révélant une première étape où la proportion et la disposition de chaque zone méritent d'être ajustées (**fig. 22**).

⁴⁶¹ Anonyme, v.1589-1596, 31,5 x 43,5 cm, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, Volume III, f°42, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189164>.

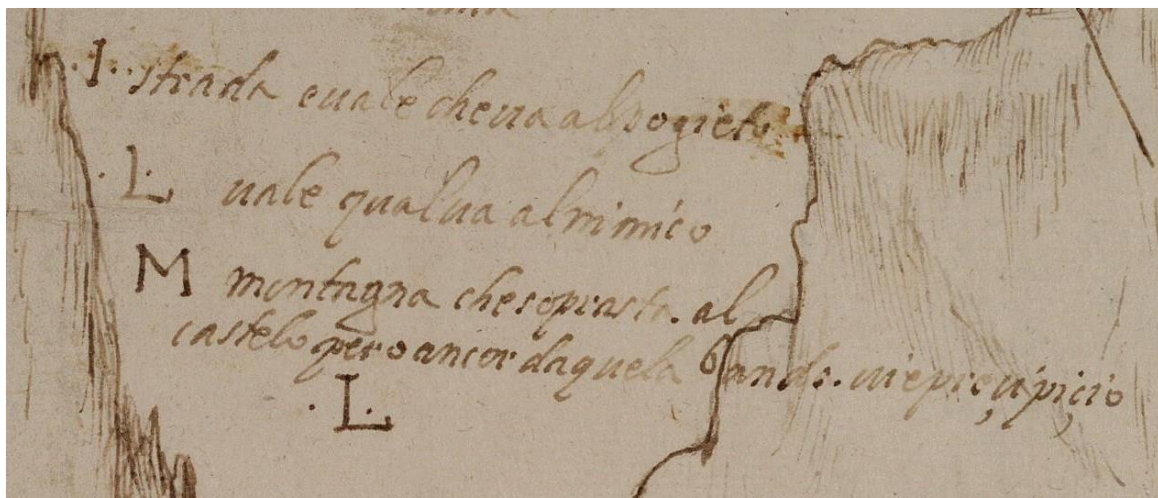
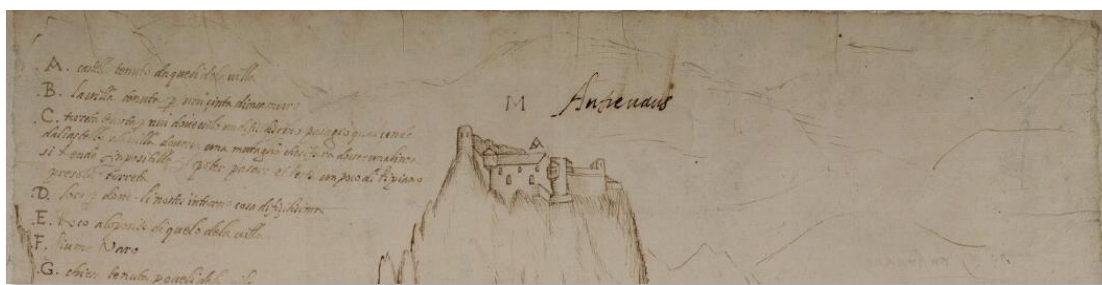
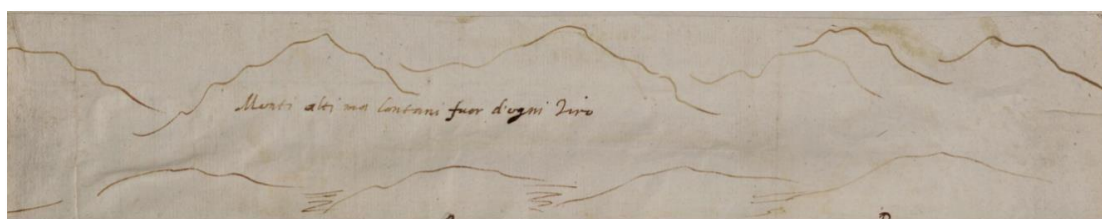


Figure 22 – La superposition de la légende au dessin sur le croquis d'Antrevaus

En même temps que le cœur de l'image est très fourni, les périphéries et notamment l'arrière-plan sont pour leur part à peine tracés. On devine alors, par la discrète ligne accidentée, que le paysage est montagneux, sans que la précision soit suffisante pour affiner davantage cette représentation (fig. 23).



a.



b.

Figure 23 – Les esquisses de l'arrière-plan montagneux sur le dessin d'Antrevaus (23a) et de Monretel (23b)

Il en est de même sur les deux profils de Monretel⁴⁶². Sur chacun d'eux, ce qui semble être la place-forte de Morêtel-de-Mailles dans la vallée du Grésivaudan en Dauphiné est dessinée avec précision. Or, sur le profil qui figure la chaîne de Belledonne en arrière-plan,

⁴⁶² Anonyme, v.1591-1593, 48 x 38,5 cm, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°47v, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189171>.

celle-ci n'est en revanche pas nommée, et tracée par un seul trait d'encre brune accompagné de quelques mots qui précisent que ce sont des « monts hauts mais loin »⁴⁶³ (fig. 23b).

Dans cette catégorie d'images aux traits plus ou moins appuyés, trace d'un travail en cours d'élaboration ou de premier jet, il est donc possible de distinguer ce qui constitue la priorité pour l'auteur. Il s'agit rarement de l'environnement naturel, sauf quand il est directement en contact avec l'objet principal de la représentation. On le constate encore sur un dessin qui figure le village de Mons en Provence⁴⁶⁴ probablement réalisé à l'occasion de l'attaque menée par Charles-Emmanuel I^{er} en novembre 1590. Là encore, si le profil de la ville est bien singularisé, que ses différents éléments sont précisément identifiés (tours, maisons, églises, brèches...), l'environnement dans lequel elle se trouve n'est que suggéré.

Enfin, les brouillons peuvent comporter taches et ratures. Le [*Plan de la région de Murano, Trino, fiume Sturra*]⁴⁶⁵ est une des images qui incarnent le mieux cette catégorie de dessins en cours de construction. Une analyse matérielle mériterait d'être réalisée pour l'affirmer avec certitude, mais la tache d'encre importante qu'elle présente, de même coloris que l'encre noire employée pour la figure, laisse penser qu'il ne s'agissait certainement pas d'une forme finale. Plus discrètement, le profil de *Moviglian* (qu'on peut supposer être Mévouillon en Dauphiné) comporte une rature dans la légende alors que la coloration d'ensemble laisse penser qu'il s'agit d'une forme achevée⁴⁶⁶. En l'absence de versions qui semblent plus définitives de chacun de ces exemples, on ne peut que supposer (même très fortement) que ces figurations se situent au début de la chaîne de construction de l'image. Or, d'autres peuvent être plus précisément identifiées comme étant une étape intermédiaire dans un processus d'impression.

La première étape du processus d'impression ?

Dans un autre registre d'étapes préparatoires, il existe des cartes qui ont probablement servi à la production de cartes imprimées. Le recueil de cartes de Jean de Beins conservé à la British Library entre partiellement dans cette catégorie. Comme il a déjà fait l'objet d'un

⁴⁶³ Je traduis de l'italien : «Monti alti ma lontani ».

⁴⁶⁴ Anonyme, v.1590, 46,5 x 67 cm, ASTO, Architettura militare, disegni, di piazze e fortificazioni, volume III, f°39v-40r, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189161>.

⁴⁶⁵ Anonyme, s.d., BL, Maps K.Top.78.31.b, vue 1b.

⁴⁶⁶ Anonyme, s.d., 26 x 49,3 cm, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°14, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189138>

chapitre à part entière, je n’y reviendrai pas ici. En revanche, un autre recueil du même registre constitue une source inédite. Il s’agit d’un recueil de cartes colorées, probablement dû à Christophe Tassin († 1660) réalisé aux alentours des années 1630⁴⁶⁷. Parmi les arguments avancés pour asseoir l’hypothèse de cette paternité, les spécialistes mettent en avant le statut d’ingénieur géographe du roi de Tassin, une grande proximité avec son œuvre gravée et les erreurs, le style et la typographie, l’allure de la rose des vents identique à celle de ses gravures, ainsi que l’utilisation de traits ornementaux similaires. La forme oblongue des atlas, récurrente dans l’œuvre du géographe, est aussi un argument qui conforte cette hypothèse⁴⁶⁸. Il est néanmoins délicat d’affirmer cette paternité avec certitude compte tenu du fait que la très grande majorité de l’œuvre de Tassin est à ce jour connue sous sa forme imprimée, ce qui rend ardue l’attribution de figurations manuscrites. Formellement, il s’agit d’un recueil de 26,5 x 36,5 cm, contenu dans une couverture sur vélin avec filets dorés sur les plats et la tranche, sur laquelle se trouve une inscription manuscrite « Dauphiné ». Intitulé *Cartes particulières par gouvernemens de la province de daulphine ensemble les Plans des Villes & Places Fortes de laditte Province & lieux adjacentz*, le recueil découpe, partie par partie, la province du Dauphiné et les territoires voisins.

⁴⁶⁷ Je dois à Maxime Georges Métraux, alors doctorant en histoire de l’art et expert pour le marché de l’art, de m’avoir fait découvrir ce recueil extrêmement rare en octobre 2019. J’ai pu le consulter le 5 décembre 2019 chez son propriétaire, le collectionneur de livres rares Olivier Pingel. Au 14 février 2024, il était toujours dans les collections de ce dernier, disponible à la vente au prix de 80 000€. Voir la fiche du recueil sur la boutique en ligne : https://www.pingelrarebooks.com/index.php?id_product=2165&rewrite=cartes-particulieres-par-gouvernements-de-la-province-de-dauphine&controller=product&id_lang=1. L’attribution à Tassin est le fruit d’une expertise menée par le collectionneur, par Maxime Georges Métraux, ainsi que par les chercheuses Émilie d’Orgeix et Isabelle Warmoes. Voir la table et les photographies du recueil dans le volume 2, annexe III, p. 36-77.

⁴⁶⁸ Voir la fiche auteur sur le site de la BnF : https://data.bnf.fr/fr/15325939/christophe_tassin/ (consultée le 15 septembre 2023).



Figure 24 – Page liminaire explicative de l'objectif du recueil

Dans une page liminaire, l'auteur expose une « explication pour l'intelligence des cartes cy après suivantes » (f°3) (fig. 24) où il explicite dans un premier temps le code couleur employé, puis établit une « déclaration des chemins par ou l'armee, et le canon, peuvent passer, pour aller en Itallye »⁴⁶⁹. S'ensuit une carte générale du Dauphiné (f°4) où les chemins évoqués dans l'explication sont tracés et colorés de vert. Deux types d'images se répondent ensuite tout au long du recueil : des cartes de gouvernements, et des plans de la ville principale de ceux-ci. Ainsi, après le *Gouvernem' de Cisteron* en page 4, se trouve le *Plan de Cisteron* en page 5, et ainsi de suite⁴⁷⁰. Les premières cartes imprimées de Tassin sont éditées en 1634 avec la publication de deux atlas : *Les cartes generales de toutes les provinces de France* ainsi qu'en plus petite dimension, les *Plans et profils de toutes les provinces de France*⁴⁷¹. Le recueil en question pourrait donc être une version préalable à la

⁴⁶⁹ Volume 2, annexe III.2, p.41.

⁴⁷⁰ La table des figures mise en ligne sur le site de la librairie Pingel évoque 45 « cartes » mais il s'agit bien, de « plans » de villes et places-fortes : c'est le terme que l'auteur emploie, et la forme de la figuration relève davantage du plan (dessins en deux dimensions, qui trace les limites d'une ville ou d'une place forte) que de la carte. Volume 2, annexe III.1, p. 37-38.

⁴⁷¹ Monique Pelletier, *Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au Siècle des lumières*, Paris, Éditions de la Bibliothèque nationale de France, 2002, p. 52-56.

réalisation des cartes imprimées. La *Carte particulliere des environs de Suze*⁴⁷², représentant les détails de plusieurs installations de barricades laisse entendre que le recueil a été réalisé après la bataille du pas de Suse où Charles-Emmanuel I^{er} et Louis XIII se sont affrontés en mars 1629, et qui s’est soldée par la victoire du roi de France⁴⁷³ (fig. 25). On peut donc faire l’hypothèse d’une réalisation entre 1629 et 1634, avant que les deux atlas cités soient imprimés et publiés.

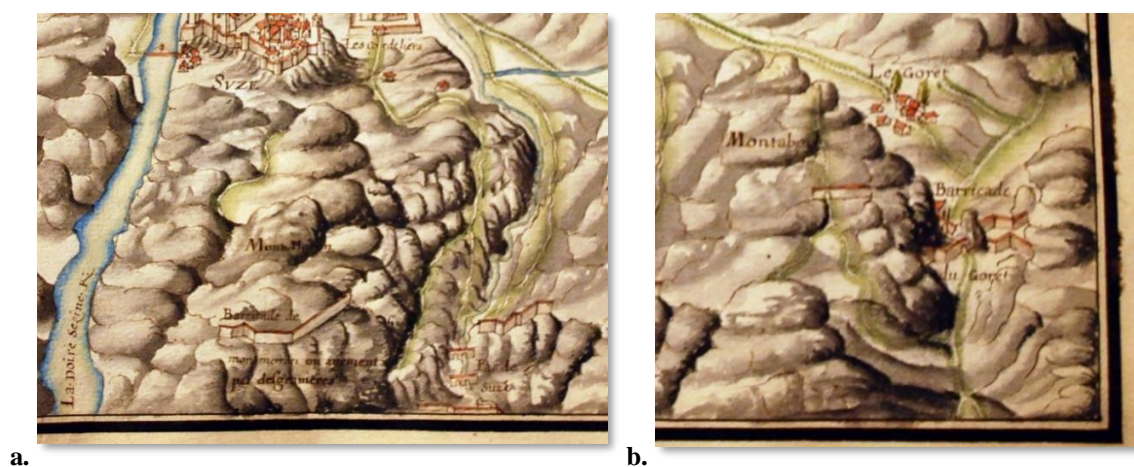


Figure 25 – Pas de Suse (25a) et barricades (25b)

Il s’agit donc d’une catégorie de dessins achevés mais qui peuvent préfigurer une version imprimée. Moins probable, mais aussi envisageable, est l’hypothèse de la création du recueil manuscrit *a posteriori* de l’atlas édité. Il s’agirait dans ce cas d’une sorte de version spéciale, contenant plus de détails que les versions imprimées, probablement à destination d’un souverain ou d’une personnalité éminente.

Le cas de la carte d’Antonio Biga associée à la *Relatione di Monviso*⁴⁷⁴, déjà évoquée dans le chapitre précédent, entre avec plus de certitude dans cette catégorie. Elle est réalisée à l’occasion de la pérégrination de l’abbé Valeriano Castiglione au sommet de la vallée du Pô en septembre 1627. Ce récit a été édité la même année à Milan chez Christoforo Strabella. Les exemplaires imprimés de ce récit semblent rares, et la carte qui accompagne le récit paraît, elle, unique. En effet, la reproduction existante dans *Les grandes Alpes dans la cartographie* est selon les auteurs, l’unique qui existe. Or, celle-ci est manuscrite. On peut donc envisager que cette carte, qui se présente dans une forme plutôt aboutie aurait pu

⁴⁷² Coll. Pingel, recueil Tassin, f°34. Volume 2, annexe III.2, p.64.

⁴⁷³ Stéphane Gal, *Charles-Emmanuel de Savoie. La politique du précipice*, Paris, Payot, 2012, p. 440-441.

⁴⁷⁴ G. Aliprandi et L. Aliprandi, *Les grandes Alpes...*, *op. cit.*, p. 32. Volume 2, annexe IV, p. 89.

ou du servir de modèle à une gravure pour être jointe au reste du récit imprimé. Comment la matérialité de la figure permet-elle de soutenir cette hypothèse ? Il s'agit d'une carte monochrome, un peu sobre pour qu'elle soit adressée telle quelle au premier secrétaire ducal Giovanni Tomaso Pasero. D'autres éléments formels et stylistiques, indiquent pourtant qu'elle semble achevée. Elle ne comporte pas de carences ou de zones à compléter, ni dans le texte ni dans le dessin. Les deux cartouches, de titre et de légende sont eux aussi aboutis, dans leur contenu et dans leur ornementation (**fig. 26**). Enfin, le blason couronné dans l'angle supérieur gauche montre, avec les éléments précédents, que la carte est terminée, le dessin de ces éléments étant généralement effectué à la fin du processus de figuration.

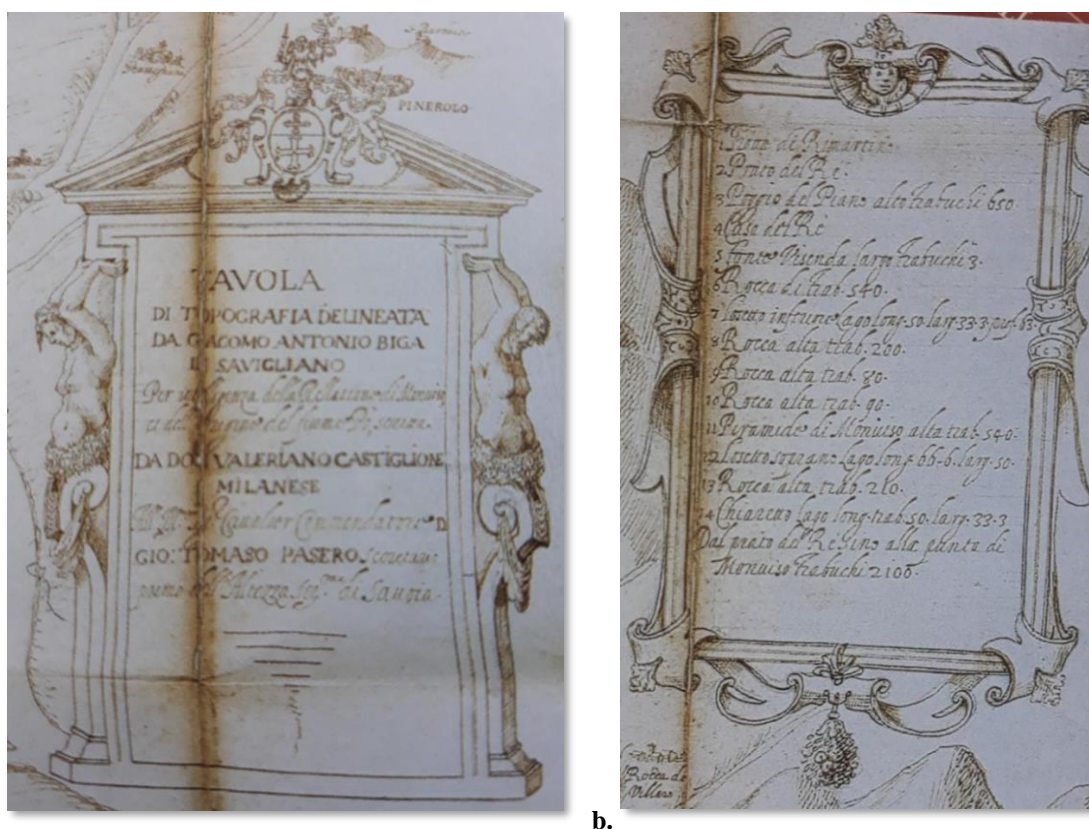


Figure 26 – Cartouches de titre (26a) et de légende (26b) de la *Tavola di Topografia* de G. A. Biga.

Des figurations comme celles-ci, trop subtiles pour être de simples ébauches ou travaux préparatoires, mais pas suffisamment ornementées pour être des documents prestigieux, peuvent se comprendre en les replaçant dans une chaîne de représentation plus large. Celle-ci peut en effet s'étendre au-delà de la réalisation manuscrite, dans la sphère de l'imprimé. Dans ce cas, certaines figurations sont des étapes qui précèdent la version gravée, puis

imprimée. À côté de ces documents intermédiaires, se trouve la vaste catégorie des images prestigieuses et des recueils princiers.

B) Images prestigieuses et recueils princiers

Les recueils princiers, images prestigieuses et autres figurations ornementées constituent certainement aujourd'hui la catégorie la plus vaste et la mieux étudiée parmi l'ensemble des figurations du territoire, ce qui s'explique en partie par un biais de sources. Cette catégorie contraste fortement avec la sous-catégorie précédente des brouillons et se distingue par une ornementation et une esthétique riche et soignée. L'étude de ces caractéristiques formelles sera aussi le moyen d'interroger le prix de l'image.

Ornementation, esthétique et valorisation des territoires

L'usage de l'aquarelle et de l'or, ou encore les grotesques encadrant les cartouches sont autant d'éléments que l'on peut qualifier de para-cartographiques, soit un « ensemble de motifs iconographiques et textuels qui accompagnent et complètent la représentation géographique proprement dite »⁴⁷⁵. Ils donnent d'importantes indications à propos de la destination de certaines cartes. Il s'agit de présenter ici l'étendue de ces marqueurs qui rendent les manuscrits prestigieux et les distinguent d'autres productions plus modestes. Cette réflexion, amorcée il y a quelques années à partir de l'œuvre de Jean de Beins⁴⁷⁶, mérite d'être poursuivie dans la mesure où ces éléments, loin de n'être que superficiels, donnent parfois des indications à propos des intentions de l'auteur et de la vocation de l'image.

Alors que, nous l'avons vu, les figurations sont loin d'être systématiquement colorées, celles qui sont produites pour des souverains, conçues comme des pièces uniques et prestigieuses le sont, elles, presque toujours. Pour les figurations manuscrites, la technique employée est très souvent celle de l'aquarelle. Des cartes comme *La descricione del paese della Valtelina*⁴⁷⁷ montre comment les territoires de montagne peuvent être représentés de façon très colorée (**fig. 27**). Il s'agit d'ailleurs d'un cas assez rare où les couleurs sont à ce

⁴⁷⁵ Selon la définition donnée par A. Chassagnette, « Mettre en cartes... », art cit, p. 87.

⁴⁷⁶ Dans le cadre du master 2, ces aspects ont été abordés dans un questionnaire qui portait sur « La rhétorique des cartes ». P. Camus, *Territoires, savoirs et paysages dans les Alpes*, op. cit., p. 85-87.

⁴⁷⁷ Anonyme, vers 1625, BL, Maps K.Top.78.31.b, 66 x 46, 5 cm. Volume 2, annexe IV, p.83.

point vives et diverses. Les figurations sont plus souvent réhaussées légèrement selon un usage et des codes d'emploi de la couleur communément adoptés. La coloration est dans ce cas partielle, utilisée uniquement sur les points et espaces concernés : le bâti et les localités en carmin, les zones aqueuses en bleu, les végétaux en vert et les montagnes et roches en brun ou en gris. Le fond reste dans ces cas dans les tons blancs, ce qui rend la composition plus légère et favorise une lecture avec clarté (**fig. 28**).



Figure 27 – La coloration des montagnes.

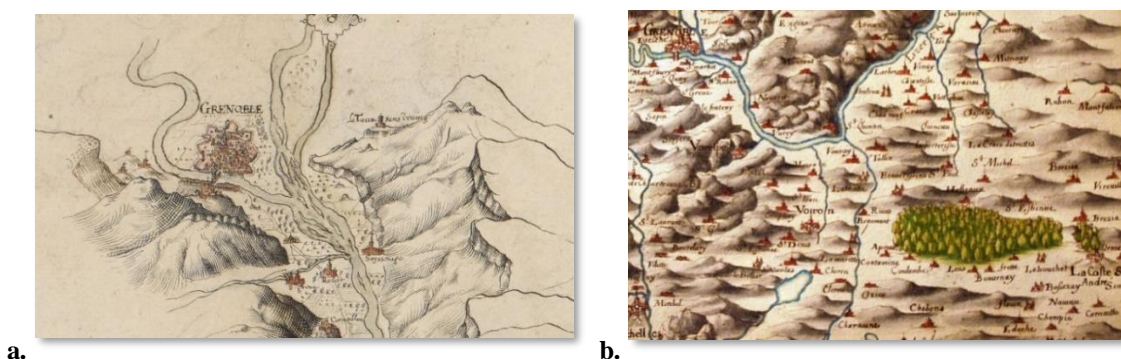


Figure 28 – La coloration à l'aquarelle sur la *Carte de Romans et du baillage de St Marcelin* (28a) et sur le *Gouvernement de Grenoble* (28b)⁴⁷⁸.

⁴⁷⁸ Respectivement : Jean de Beins, 1609, BL, Add MS 21117, f°41v-42r ; [Christophe Tassin], v. 1630, coll. Pingel, p.37.

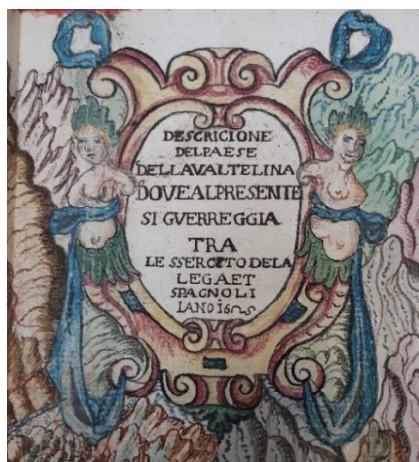
L'ornementation s'effectue par ailleurs en grande partie à travers les cartouches agrémentés de motifs à base d'arabesques, de grotesques ou d'angelots, qui rappellent l'ornementation antique (**fig. 29a**). Tout texte peut être le support d'un travail ornemental – le titre, la légende, la dédicace – et parfois aussi les outils mathématiques tels que la rose des vents et l'échelle. Ceux-ci peuvent prendre une place très conséquente au sein de l'image. Dans certains cas, le travail esthétique peut aller jusqu'à une ornementation des cadres de l'image, souvent par l'insertion de motifs floraux. Quand ils sont reproduits sur différentes figurations dans un style similaire voire identique, ils peuvent être le marqueur, en l'absence de signature, d'un auteur. C'est le cas par exemple des cartouches de titres des figurations réalisées par Jean de Beins. Ceux-ci semblent répondre à un même modèle. Deux interprétations sont alors possibles : il peut s'agir d'une marque d'identification de l'auteur, que l'on retrouve par exemple sur deux des cartes conservées aux Archives départementales de l'Isère⁴⁷⁹, mais pas sur la *Carte du bas Languedoc*⁴⁸⁰ réalisée vingt ans après celles du recueil Add MS 21117. Il peut aussi être la trace de l'activité d'un auxiliaire de l'ingénieur géographe, préposé par exemple à l'ornementation de la carte. Dans les deux cas, c'est un moyen de rattacher une production cartographique à un nom quand celui-ci n'apparaît pas directement sur la réalisation.

⁴⁷⁹ La *Carte du Gapennois et Embrunois* datée de 1610 et la *Carte de la duché de Chensault*.

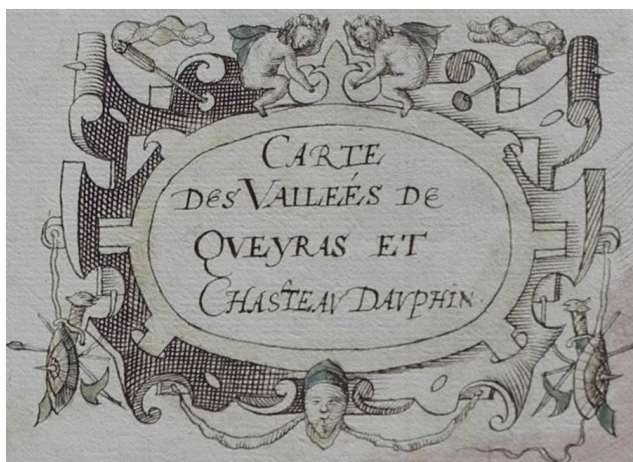
⁴⁸⁰ BnF, GE DD-2987 (656 B RES), 92,5 x 64 cm.



a.



b.



c.

Figure 29 – L'ornementation des cartouches sur *Le gouvernement de Cisteron* (29a), la *Descrizione del paese della Valtelina* (29b), et la *Carte des vallées de Queyras et Chasteau Dauphin* (29c)⁴⁸¹.

Les figurations de cette catégorie ne sont souvent pas destinées à la commercialisation. Les blasons et armoiries présentes sur l'image peuvent alors permettre de dire à qui celle-ci est adressée, dans une pratique cartographique qui se retrouve aussi sur les cartes imprimées⁴⁸². Sur les cartes de Jean de Beins, les armoiries du roi de France ainsi que celles de Sully sont ainsi dessinées à plusieurs reprises (fig. 30). On trouve les deux blasons de France et de Navarre sur la *Carte du Haut Dauphiné* et le *Plan de l'Estan de Vendres et des lieux circonvoisins*. La présence des blasons est néanmoins parfois complexe à interpréter. Ils peuvent à la fois être ceux de l'autorité qui exerce son pouvoir sur le territoire représenté (du pouvoir de la ville à celui du roi), ou celui du seul destinataire de la figuration en question – qui est souvent un échelon de l'autorité territoriale. Il arrive en effet assez peu que des cartes soient dressées dans un territoire complètement étranger à celui du

⁴⁸¹ Respectivement : [Christophe Tassin], v.1630, coll. Pingel, p.4 ; anonyme, v.1625, BL, Maps K.Top.78.31.b ; [Jean de Beins], v.1610, AD38. 1 Fi 2510. Volume 2, annexes II.5, III.2 et IV, p. 32, 43 et 83.

⁴⁸² A. Chassagnette, « Mettre en cartes... », art cit, p. 87.

commanditaire de la figuration. Ainsi le blason du Dauphiné est lui aussi dessiné sur certaines cartes (**fig. 30**) alors que celles-ci sont destinées au roi de France et pas au gouverneur de la province. Il n'est donc pas possible de compter sur la seule présence d'armoiries d'une localité, d'un État ou d'une famille pour en déduire le destinataire du document.

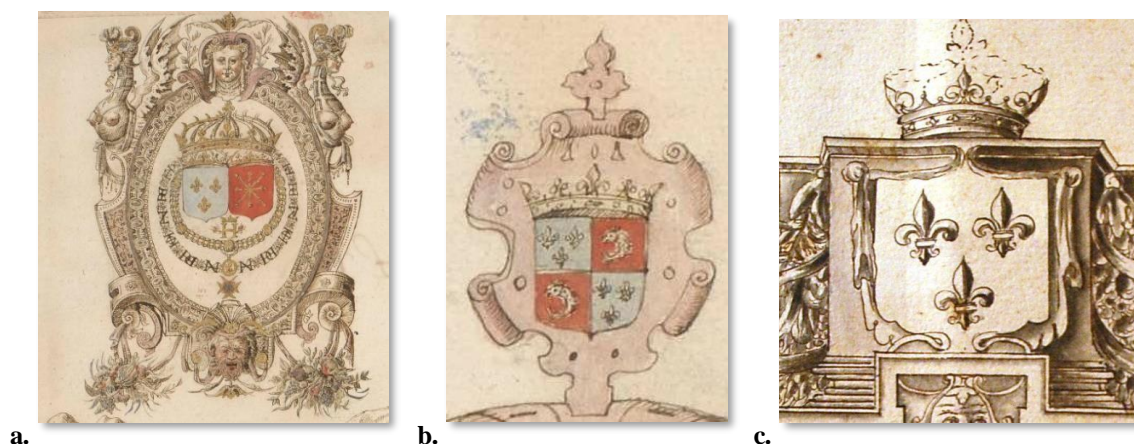


Figure 30 – Armoiries du roi de France et de Navarre sur la *Carte du Hault Daulphiné* (y compris présentes sur le *Plan de l'Estan de Vendres et des lieux circonvoisins* et la *Carte du bas Languedoc*) (**30a**) ; du Dauphiné sur le *Plan de la Ville de Grenoble* (y compris présentes sur la *Carte de l'isle de Cremieu en Dauphiné*) (**30b**) ; et du royaume de France à nouveau, surmontant le titre du recueil de *Cartes particulières par gouvernemens* attribué à Tassin (**30c**).

De manière plus diffuse et globale, les figurations prestigieuses sont construites avec une précision et une finesse dans le texte et le dessin qui rendent le tout équilibré, et appréciable à la contemplation. Il y a certainement, dans le soin apporté à la création de ces figurations et l'élégance recherchée, une volonté de combler l'appétence de nombreux souverains européens pour ces documents que plusieurs d'entre eux se plaisent à contempler, au-delà de tout intérêt militaire ou stratégique⁴⁸³. Il faut prendre la mesure de la portée politique, à travers le symbolique, qui se trouve à orner richement les figurations d'un territoire sur lequel on gouverne : valoriser la carte, c'est aussi valoriser le territoire lui-même et par extension le prince qui le gouverne. Il existe des exemples dans le Saint-Empire au XVI^e siècle qui montrent que « l'intention des princes est plutôt de ne laisser connaître de leur État qu'une image qui leur agréée »⁴⁸⁴. Cette réalité dépasse sans nul doute le cas du Saint-Empire. Il s'agit d'un argument à considérer sérieusement car il

⁴⁸³ Un des ouvrages de référence sur le rapport des monarques européens à la carte demeure celui de David Buisseret (ed.), *Monarchs, ministers, and maps. The emergence of cartography as a tool of government in early modern Europe*, Chicago, University of Chicago Press, 1992, 189 p. ; voir aussi P. Lascoumes, « Gouverner par les cartes », art cit.

⁴⁸⁴ A. Chassagnette, « Mettre en cartes... », art cit, p. 86.

est souvent moins visible que celui du « secret des cartes » qui aurait justifié les attitudes contrôlantes des souverains à l'égard de la production d'images de leurs territoires. Or, une logique publicitaire et un contexte de glorification des territoires imprègne l'Europe de la première modernité⁴⁸⁵. On peut faire l'hypothèse que les cartes prestigieuses de format modeste, bien qu'elles ne soient pas destinées à être exposées dans des lieux semi-publics comme d'autres très grands formats, répondent toutefois à ce désir des princes et se comprennent dans une logique d'exaltation de la symbolique du pouvoir.

La forme la plus aboutie de cette célébration des territoires s'incarne dans la constitution de recueils de cartes. En créant une série à partir de représentations de différents types – par une alternance entre cartes, plans, vues paysagères – une entité territoriale se déploie sous les yeux du souverain. Concernant les Alpes occidentales au début du XVII^e siècle, deux recueils manuscrits sont aujourd'hui connus : celui de Jean de Beins et celui attribué à Christophe Tassin une petite trentaine d'années plus tard. Du côté des Alpes centrales, il existe trois figurations non datées, de Bergamo, Brescia et Verona qui, sans avoir été assemblées en recueil semblent néanmoins appartenir à une même série⁴⁸⁶. Cependant, les aléas du temps, les dynamiques d'archivage et de collection laissent rarement ces ensembles dans leur état initial. Dans le cas du recueil Add MS 21117 conservé à la British Library, la couverture de marocain rouge date du XIX^e siècle, et la table des matières au début de l'ouvrage – qui ne nomme pas exactement les cartes selon leurs titres – est aussi le signe d'une réorganisation de l'ensemble postérieure à la date de réalisation des figurations⁴⁸⁷. Le seul à notre connaissance qui soit dans sa forme originale est donc celui conservé par la librairie Pingel : enserré dans une couverture de vélin. On touche ainsi aux limites de ce que les études par la matérialité peuvent apporter comme connaissances à propos de la fabrique des figurations. Si l'ornement est un des indicateurs les plus forts du caractère prestigieux des images, le prix pour que de telles réalisations voient le jour peut parfois être conséquent.

⁴⁸⁵ Axelle Chassagnette, « La géographie au service des princes : cartes, inventaires et descriptions des territoires, XVI^e-XVII^e siècle » dans *Entre idéal et matériel...*, *op. cit.*, p. 293-310.

⁴⁸⁶ Toutes trois de format similaire (environ 42 x 56 cm) conservées à l'ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume V, f^o 49, 51 et 52.

⁴⁸⁷ Selon l'étude menée en 2016-2017 en prévision de l'exposition *Les Alpes de Jean de Beins* par les conservateur·ices de la British Library.

Le prix de l'image

Estimer le prix d'une carte au début de l'époque moderne est une mission délicate. Si elle est faisable dans certains cas, cette estimation n'est pas toujours possible. Cela peut à la fois tenir aux contextes de production, aux aléas de l'archivage ou à l'imprécision qui existe dans les sources. Pour les Alpes françaises, les *Oeconomies* de Sully, alors surintendant des finances, donnent par exemple quelques indications à ce propos⁴⁸⁸. Dans le budget de l'année 1609 qui concerne les gages d'officiers, 1800 livres sont accordées à Jean de Beins « comme geographe pour la faction des Cartes et plans desd[ites] provinces ». 1800 autres livres lui sont octroyées la même année « pour ses gaiges ord[inai]res »⁴⁸⁹. 1609 est la date extrême que l'on trouve indiquée sur les cartes manuscrites du Dauphiné dans le recueil Add MS 21117. S'agit-il donc de l'année de rémunération car la mission prend fin avec l'achèvement de toutes les cartes du Dauphiné ? Cette somme concerne-t-elle seulement les cartes réalisées l'année en question ? Permet-elle de couvrir les frais de déplacement, d'hébergement, d'accompagnement de l'ingénieur sur le terrain ? Les comptes n'entrent pas plus dans le détail et il est difficile de savoir ce que la somme rémunère exactement. Il ressort néanmoins de ces comptes que les missions d'*ingénieur* et celles de *géographe* sont distinctes, mais les travaux réalisés au titre d'une fonction ou d'une autre sont eux regroupés dans un ensemble qui reste énigmatique. À titre de comparaison, le confrère de Jean de Beins, Jean Bonnefons, reçoit la même somme (1800 livres) cette année-là en qualité d' « Ingenieur ordinaire en provence et Languedoc »⁴⁹⁰. Les missions de cartographie sont donc rétribuées de façon équivalente par rapport aux travaux d'ingénierie, signe que le roi et son premier intendant considèrent ces figurations de façon tout aussi importante que la fortification des villes et des places-fortes.

Du côté des Alpes italiennes, notre connaissance à ce propos est moins fournie. On sait qu'au sein des États de Savoie, les collections ducales de dessins des territoires et d'architecture militaire, constituées à partir d'Emmanuel-Philibert puis poursuivies sous le règne de Charles-Emmanuel I^{er}, servent à célébrer le duché et la dynastie⁴⁹¹. Ce goût pour

⁴⁸⁸ David Buisseret et Bernard Barbiche (ed.), *Les oeconomies royales de Sully. 2 : 1595 – 1599*, Paris, Klincksieck, 1988, 410 p.

⁴⁸⁹ Archives nationales, 120 AP/27 – Budget de 1609. III, f°26r.

⁴⁹⁰ Archives nationales, 120 AP/27 – Budget de 1609. III, f°31r.

⁴⁹¹ P. Sereno, « Cartography in the Duchy of Savoy during the Renaissance », art cit, p. 841-847.

la collection a donné naissance à la série de cinq volumes en grand format rassemblant des représentations en tous genres, conservée à l'Archivio di Stato di Torino⁴⁹².

Le prix de la réalisation des figurations n'est toutefois pas que d'ordre financier, mais aussi temporel. Il est d'ailleurs possible que ce soit ce temps requis pour réaliser cartes, plans et vues de villes notamment, qui explique qu'elles soient payées à la même hauteur que des travaux d'ingénierie. Pour le Dauphiné, par exemple, il aura fallu pas moins de cinq années pour que l'ensemble de la province soit cartographiée. Parmi les éléments qui justifient de telles durées, il faut prendre en compte le temps de relevé sur le terrain puis celui de travail en cabinet, mais aussi certains contextes peu propices, compte tenu de l'importance de réaliser des figurations après s'être rendu sur place et avoir vu les lieux. Les périodes de conflits armés retardent aussi ces entreprises, en mobilisant les ingénieurs géographes sur d'autres missions ou en leur compliquant le déplacement dans certaines zones⁴⁹³. Alors que les événements militaires constituent des moments qui occasionnent la production de figurations ponctuelles et à grande échelle – on peut citer les multiples plans et vues de villes et places-fortes de l'ingénieur Ercole Negro, dans le royaume de France ou dans le duché de Savoie, en période de conflit armé⁴⁹⁴ – ce sont les périodes de paix qui favorisent la réalisation de séries cartographiques. La série de figurations de Jean de Beins est ainsi créée dans une période de paix locale, après la guerre qui a vu s'affronter le duc de Savoie au roi de France jusqu'en 1601, et d'un relatif apaisement à l'échelle du royaume depuis l'édit de Nantes en 1598 à l'issue d'années de conflits dans le cadre de la reconquête du pouvoir menée par Henri IV.

*

La palette de factures des figurations des Alpes au début du XVII^e siècle est donc très variée et ample. Celles-ci peuvent aller de l'esquisse la plus sommaire au dessin le plus sophistiqué, révélant ainsi des contextes et conditions de productions ainsi que des intentions diverses quant à leur destination et à leur usage. Les types de figurations qui existent n'en sont pas moins variés et révèlent une hybridité qui puise ses origines dans diverses méthodes de figuration de l'espace terrestre.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 843.

⁴⁹³ A. Chassagnette, « La géographie au service des princes... », art cit, p. 297.

⁴⁹⁴ Pour une synthèse de son activité, voir la note biographique écrite par Elisabetta Chiodi dans M. Viglino Davico et al., *Architetti e ingegneri militari in Piemonte...*, op. cit., p. 181-183.

II – L’hybridité comme standard

Les exemples sollicités jusqu’ici ont permis d’entrevoir la pluralité des formes figurées qui existent au début du XVII^e siècle dans les Alpes. Rares sont celles qui ne correspondent qu’à une technique ou un seul type de dessin. Il s’agit, dans cette partie, de proposer une typologie de ces figurations, de montrer en quoi elles sont le résultat des impulsions croisées de l’art pictural et de la géométrie, et enfin d’analyser la façon dont la mixité des formes se comprend comme un outil au service du discours que l’image véhicule.

A) Essai de typologie

Comme dans la première partie de ce chapitre, l’objectif ici n’est pas d’ériger des catégories strictement figées. Il s’agit plutôt de présenter la variété des formes de représentations, pour comprendre comment celles-ci peuvent s’entremêler et par là même étudier quelles lectures du territoire sont parfois jointes en une seule et même image. La typologie proposée doit donc nous servir de boussole. Elle s’appuie à la fois sur les catégories de l’époque au cours de laquelle elles ont été réalisées et sur le vocabulaire employé, ainsi que sur les critères d’élaboration des figurations établis en les étudiant. Plusieurs historiens et historiennes de la cartographie et des représentations de l’espace se sont déjà interrogées à ce sujet, non sans difficulté. Monique Pelletier a proposé une classification dont je m’inspire sans la reprendre exactement : elle distingue « vues, parfois panoramiques, plans perspectifs et cartes »⁴⁹⁵. François de Dainville avait aussi proposé, quelques décennies avant elle, des pistes de réponse dans *Le langage des géographes* qui reste une référence importante concernant l’étude des formes et matérialités des figurations du territoire⁴⁹⁶. Les catégories qui suivent sont établies à partir de deux paramètres principaux : le type de projection – plan, semi-perspective ou vue à vol d’oiseau, perspective – et l’échelle – dans notre cas, elle peut aller de celle de la place-forte à celle d’une province. Outre ces deux paramètres formels, le contexte de production et la vocation de l’image ont aussi été prises en compte dans la classification proposée ci-après.

⁴⁹⁵ Voir par exemple la présentation des différents modes de figurations qu’a fait Monique Pelletier, *De Ptolémée à La Guillotière (XVe - XVIe siècle): des cartes pour la France pourquoi, comment ?*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2009, p. 52-57.

⁴⁹⁶ François de Dainville et Marie-Françoise Grivot, *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2018 (1^è éd. 1964), 301 p.

Les cartes : générales, particulières, paysagères

En premier lieu, il existe la catégorie consensuelle des cartes générales. Celle-ci est pensée en tant que telle dès l'époque de réalisation. Dans le corpus français, de nombreuses figurations sont intitulées « cartes générales », dans une tradition géographique qui remonte au moins au XVI^e siècle (**fig. 31**). Dans le corpus italien, elles sont nommées par d'autres termes tels que « *dissegno* ». Ce qui les caractérise tient d'abord à un haut niveau d'abstraction compte tenu de la petite échelle à partir de laquelle elles sont construites. Il s'agit de figurations qui reposent, de ce fait, davantage sur une pensée géométrique de l'espace terrestre, sur le calcul et la recherche de coordonnées géographiques que sur l'expérience directe⁴⁹⁷. La figuration produite est de plus une représentation du territoire que l'œil ne peut pas appréhender directement. Cela se traduit sur l'image par la présence de beaucoup d'outils mathématiques – tels que l'orientation, l'échelle – ou encore un titre. On peut penser à la *Carte generale de dauphiné* qui ouvre le recueil de *Cartes particulières par gouvernemens de la Province de daulphiné* attribué à Tassin. Quand elles sont manuscrites, il s'agit fréquemment de grands formats, souvent de l'ordre du mètre carré. Le *Dissegno dello stato di Milano* se déploie par exemple sur une surface de 110 x 88 cm, ce qui implique d'ailleurs une composition constituée de plusieurs feuilles de papier⁴⁹⁸. Elles permettent de voir la structure d'ensemble d'un territoire, ses grands cours d'eau, ses principales localités, les limites avec les territoires voisins et parfois l'occupation des sols (la présence de forêts par exemple). C'est probablement le type de figurations où les zones montagneuses sont représentées le plus aléatoirement, car il appelle un usage de figurés symboliques plutôt qu'une représentation concordante avec ce qui est visible sur le terrain.

⁴⁹⁷ A. Chassagnette, « Mettre en cartes... », art cit, p. 91-92.

⁴⁹⁸ Anonyme, 1^e moitié XVII^e, BL, Maps K.Top.78.31.b, vue 10.



Figure 31 – La mention de "carte generale" sur les *Carte generale de dauphine* (31a) et *Carte generale du pais de Dauphine* (31b)⁴⁹⁹

À un échelon inférieur, se trouvent les cartes particulières. Elles peuvent aussi bien être construites selon des projections en plan – similaires aux cartes générales – qu'en semi-perspective, autrement appelée « à vol d'oiseau ». Elles résultent d'ailleurs plus souvent d'un mélange des deux. Comme les cartes générales, et liées à elles, les cartes particulières existent dès le XVI^e siècle comme type de figuration, issues des distinctions ptoléméiennes entre géographie et chorographie pour classer les différentes sortes de représentations géographiques. L'adjectif « particulières » ne doit donc pas s'entendre au sens d'une carte d'exception ou singulière, mais au sens où elle figure la partie d'un tout ou, pour reprendre les mots de François de Dainville, « quelque pays particulier ou une portion de pays »⁵⁰⁰. Dans les Alpes occidentales, cela revient souvent à représenter une vallée ou un ensemble de vallées. Un autre moyen de constituer des parties consiste à opérer un découpage du territoire en fonction d'espaces administratifs et non pas géographiques. Ainsi une carte particulière peut correspondre à la zone d'autorité d'un bailliage ou d'un gouvernement. Cette catégorie représente une part importante de notre corpus d'étude. Ce qui caractérise ces figurations est donc autant une question d'échelle qu'un mode de projection. La vue en semi-perspective, souvent adoptée ici, permet de donner de la profondeur à la figuration ainsi que l'illusion de survoler le territoire représenté. Les localités sont pour leur part souvent représentées de façon symbolique, au moyen d'un figuré choisi par l'auteur.

⁴⁹⁹ Respectivement : [Christophe Tassin], v.1630, coll. Pingel, p.3 ; anonyme, 1620, BnF, GE B-557, 103 x 95,5 cm.

⁵⁰⁰ F. de Dainville et M.-F. Grivot, *Le langage des géographes...*, op. cit., p. 42.

Comme les cartes générales, elles peuvent aussi contenir des outils mathématiques, sans que ce soit systématiquement le cas. Les cartes particulières fonctionnent bien en série, car leur dénomination suppose qu'elles donnent à voir la globalité d'un territoire par la mise bout à bout de plusieurs d'entre elles, comme c'est le cas pour les recueils de Jean de Beins et celui attribué à Christophe Tassin. Il existe toutefois des figurations seules, ou déconnectées d'autres qui auraient pu être composées pour réaliser une série, que l'on peut qualifier de cartes particulières. La [*Carta corografica della valle si Susa*]⁵⁰¹, bien qu'elle ne semble pas liée à la carte d'une autre vallée adjacente présente plus les caractéristiques d'une carte particulière que celles d'une carte générale. Alors que la semi-perspective donne l'impression d'un point de vue très élevé, proche du plan, l'effet de perspective est néanmoins présent, et seules les vallées de Susa et de la Maurienne sont dessinées, délimitées par des contours laissés en blanc, ce qui traduit la volonté de ne figurer que ces deux vallées en question. Les dimensions de ces cartes sont souvent inférieures à celles des cartes générales, de l'ordre de l'in-quarto élargi.

Un autre type de figurations, très proche des cartes particulières, pourrait constituer une sous-catégorie de celles-ci. Des différences notables sont néanmoins à souligner entre les deux pour qu'elles puissent être subdivisées en deux types distincts. Il s'agit de ce que l'on peut qualifier de cartes paysagères ou de portraits de territoires. Dainville évoque pour sa part des « cartes topographiques ». Ce sont « celles qui ne représentent qu'un petit espace, une ville et son territoire, mais avec tout son détail »⁵⁰². La terminologie que nous choisissons n'existe pas sous cette forme aux XVI^e et XVII^e siècles, le vocabulaire est pluriel pour qualifier les figurations regroupées dans cette catégorie. Il s'agit des termes communs, partagés avec d'autres types de figurations tels que « dessin », « vue » ou simplement le nom de l'entité territoriale considérée. À la différence des cartes particulières, ces figurations ne présentent pas d'échelle ou d'orientation. Elles se caractérisent par un mélange entre une échelle de représentation proche de celle de la carte particulière, et la projection de vues de villes ou de localités. Elle reprennent donc la structure d'une vue de ville ou de localité, mais à l'échelle d'un territoire. Il en est ainsi du *Vero dissegno del lago di Geneva*⁵⁰³. Tous les éléments sont figurés selon une projection en semi-perspective, révélant le relief ainsi que le profil des localités. Ces dernières ne sont donc pas insérées

⁵⁰¹ Anonyme, sans date, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°43, 42,3 x 29,5 cm, en ligne : <https://archiviostatatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189165>.

⁵⁰² F. de Dainville et M.-F. Grivot, *Le langage des géographes...*, op. cit., p. 42.

⁵⁰³ Domenico Alfani, sans date, coll. André Chatelon.

sous la forme d'un symbole géographique. Il s'agit de vues très artificielles, qui donnent l'illusion que l'œil pourrait appréhender directement ce type de vue sans intermédiaire alors que l'étendue considérée est encore trop large pour que cela soit possible, et surtout, que le point de vue n'est en fait situé nulle part⁵⁰⁴. Peu nombreuses dans notre corpus, elles correspondent à des modes de figuration plutôt nombreux au XVI^e siècle. Les quelques exemplaires étudiés pour cette enquête historique appartenant à ce genre sont d'ailleurs réalisées dans les années 1580-1600.

Les vues et portraits de villes ou de lieux : mimer ce que l'œil peut voir

Les vues et profils de villes ou de lieux, ouvrent la catégorie des figurations à grande échelle. Elles sont reliées par ailleurs compte tenu qu'elles se concentrent sur une localité et qu'elles adoptent des projections en perspective et semi-perspective. Elles ne présentent généralement pas d'outils mathématiques. Les vues sont plutôt des figurations en semi-perspective, conçues selon un angle de vue à vol d'oiseau, tandis que les profils sont des représentations en perspective, créées depuis un point de vue situé qu'il est possible d'apprécier à l'œil nu. Quel que soit l'angle de représentation, vues et portraits mettent davantage l'accent sur le bâti, qui constitue « la partie la plus soignée »⁵⁰⁵, que sur l'environnement. Exilles fait partie des localités qui ont fait l'objet de multiples représentations au début du XVII^e siècle. La position de la forteresse dans une zone longuement convoitée par le roi de France et le duc de Savoie, ainsi que les multiples travaux de modernisation des fortifications de son système défensif expliquent cette production de figures tant française que savoyarde. Les deux « vues perspectives » anonymes conservées à l'Archivio di Stato dans le troisième volume de *l'Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni* illustrent bien ce type de figurations⁵⁰⁶. Dans un cas, l'environnement au sein duquel la forteresse est érigée n'est pas du tout représenté ; dans l'autre, il est présent, mais sa vocation semble plus illustrative qu'informatrice. Il en ressort parfois l'impression que ces vues de localités – places-fortes, villes et villages – flottent dans un environnement indéfini.

⁵⁰⁴ H. Ballon et D. Friedman, « Portraying the City... », art cit, p. 689-690.

⁵⁰⁵ M. Pelletier, *De Ptolémée à La Guillotière (XVe - XVIe siècle)*, op. cit., p. 56.

⁵⁰⁶ Le catalogue titre «vedute prospettiche» ces deux figurations. ASTO, *Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni*, volume III, f°46v, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189169>.

Les vues et profils existent également sous forme picturale. Si la technique matérielle de représentation change et relève ici de la peinture, la projection et le type d'informations contenues sont malgré tout similaires. On peut donc intégrer ici les quelques peintures de notre corpus, et à plus forte raison celles qui ont été réalisées à partir de figurations cartographiques. Les tableaux réalisés par le peintre flamand Antoine Schanaert et commandés par le lieutenant-général du Dauphiné Lesdiguières en 1611 pour orner la galerie de son château de Vizille, illustrent deux événements militaires : la défaite d'Allemagne en Provence en 1591 et la prise de Cavour en Piémont en 1592 par les troupes du lieutenant-général dauphinois⁵⁰⁷. Ces deux peintures faisaient partie d'une série de huit tableaux à caractère historique destinés à louer la gloire militaire de Lesdiguières. Dans le prix-fait passé devant notaire en 1611, il est stipulé que cette œuvre picturale doit être « contenue aux dessins que noble Jean de Beins ingénieur et géographe du roy [...] en a ja baille et baillera cy auprès audit Schanat et a la forme d'iceux »⁵⁰⁸. Dans ce cas précis, un des enjeux est sans doute que le peintre réalise une vue « au vrai », fidèle à l'environnement visuel des lieux où se sont déroulées les batailles. Les peintures peuvent aussi contenir des codes communs à ceux qui existent sur des vues dessinées et non peintes. Certaines d'entre elles comportent parfois des légendes qui, comme sur les vues et portraits dessinés, doivent permettre de localiser précisément certains éléments présents sur la vue (**fig. 32**). C'est le cas sur les deux tableaux de Schanaert, qui contiennent dans un cas, une légende sans que les éléments cités ne puissent être situés sur la toile ; et dans l'autre, la localisation des éléments sur lesquels l'auteur souhaite attirer l'attention, sans la légende. L'amputation du titre de ce dernier (il manque les quatre dernières lettres du mois de « nove[m]bre ») et la largeur inférieure à celle de la *Desfaite d'Allemagne* (65 cm de moins, alors que leur hauteur est identique) laissent penser que le tableau était initialement plus large. Il se peut alors que la partie aujourd'hui manquante contenait la légende correspondant à ces points.

⁵⁰⁷ La *Desfaite d'Allemagne*, 170 x 225 cm, MRF 1780.1 et le *Siege et prise de Cavors*, 170 x 160 cm, MRF 1780.2. Ces deux huiles sur toile sont les seules à avoir subsisté suite à l'incendie de 1825 qui a détruit une partie importante du mobilier contenu dans le château. Elles sont actuellement conservées et exposées au château de Vizille, actuellement musée de la Révolution française.

⁵⁰⁸ AD38, 3E1192-6, f° 863v.



Figure 32 – Les légendes sur les portraits de lieux peints d'Antoine Schanaert : légende lacunaire sur la *Desfaite d'Allemagne (32a)* et lettres identifiant des éléments sur le *Siege et prise de Cavours (32b)*

Enfin, on peut choisir d'inclure les dessins de bataille dans cette catégorie, car elles relèvent des mêmes types de projection. La différence tient en ce que, dans un cas, il existe une mise en mouvement dans l'image, de façon à l'animer, voire dans certains cas, à en retracer les différentes temporalités. La [*Veduta del forte di Bricherasio durante un assedio*] attribué à Ercole Negro en 1594⁵⁰⁹ intègre dans sa composition des troupes de fantassins et de cavaliers, dans un registre de figurations assez familier des ingénieurs depuis le XVI^e siècle. Mis à part ces éléments en plus qui rendent la composition dynamique, la projection est la vue à vol d'oiseau et l'échelle choisie de façon à pouvoir embrasser le fort et ses alentours, comme c'est le cas pour les vues de ville, de places-fortes ou autres lieux.

Les plans : traduire l'espace en deux dimensions

La dernière catégorie de figurations que l'on peut distinguer est celle des plans. C'est probablement une des plus fournies de toutes. Il s'agit, comme les vues et portraits, de figurations à grande échelle, qui portent sur les villes ainsi que les places-fortes et forteresses. C'est une catégorie fournie car les causes d'élaboration des figures sont plurielles, ce qui multiplie les occasions de leur réalisation. Les plans peuvent être dessinés en préparation de travaux à effectuer, dans une démarche qui relève essentiellement d'un projet d'ingénierie, ou pour rendre compte de ceux qui viennent d'être achevés ; ils peuvent être contenus dans des recueils princiers, aux côtés de portraits de villes et de cartes

⁵⁰⁹ ASTO, *Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni*, volume I, f°10, 56,6 x 84 cm, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=188996>.

particulières de façon à ce que le destinataire connaisse la structure défensive de chaque ville ou forteresse sur un territoire ; ils peuvent enfin être réalisés de façon prospective sur un territoire voisin, afin de connaître la disposition de forteresses en cas de déclenchement d'un conflit armé. Les dimensions peuvent aller de petits à grands formats, sans qu'il y ait de tendance nette. Ils sont rarement orientés mais contiennent une échelle, indispensable pour ce genre de dessin où la mesure est une donnée cruciale.

Les plans ont la particularité de ne se concentrer, dans la majorité des cas, que sur les enceintes des villes ou des forteresses, ce qui est une différence majeure par rapport aux vues et profils⁵¹⁰. Ce faisant, ils effacent de l'image la composition urbaine des villes et lissent le relief avec l'adoption d'une projection en deux dimensions. On peut s'en rendre compte avec le *Plan de Livron* dessiné par Jean de Beins, le *Plan de la Ville de Genesve* attribué à Christophe Tassin ou encore un plan anonyme de *Montmellian*⁵¹¹ (**fig. 33**). On pourrait multiplier les exemples de la sorte qui permettent de conclure que l'exhaustivité n'est pas nécessaire dans la visualisation des zones bâties ni dans la visualisation de l'environnement dans lequel l'édification figurée se situe. La non représentation d'autres éléments que la structure de l'enceinte n'est en rien lié à l'état d'achèvement de la figuration, ainsi qu'en attestent les plans qui se trouvent dans les recueils prestigieux.

⁵¹⁰ Monique Pelletier, « Representations of Territory by Painters, Engineers, and Land Surveyors in France during the Renaissance » dans *The History of Cartography, Volume 3 Cartography in the European Renaissance*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007, p. 1534-1536.

⁵¹¹ Respectivement : Jean de Beins, sans date, *Plan de Livron*, BL, Add MS 21117, f°58v-59r ; [Christophe Tassin], vers 1630, *Plan de la Ville de Genesve*, coll. Pingel, f°47r ; Anonyme, sans date, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume V, f°152, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189522>.



Figure 33 – Les plans qui mettent l’accent sur les enceintes fortifiées de Livron (33a), Genève (33b) et Montmélian (33c)

La présentation de ces catégories devait nous permettre d’avoir une idée claire des différents types de figuration existant. Néanmoins en proportion, il existe moins de figurations qui correspondent strictement à l’une de ces catégories que celles qui en mélangent plusieurs dans une même composition.

B) La mixité des formes au service du discours

Les catégories distinguées précédemment ne doivent pas donner l’illusion de formes étanches les unes aux autres. Dans la majorité des cas, les figurations adoptent les codes de deux catégories ou plus. Après avoir montré les combinaisons possibles, il s’agira de nous interroger sur les origines et les fonctions de cette hybridité dans la forme.

Combiner les types de représentation

Le *Plan de la Ville de Grenoble*⁵¹², réalisé par Jean de Beins en 1604 n'est pas uniquement un plan. Il est une expression exacerbée de ce qui se retrouve plus discrètement dans plusieurs figurations : la combinaison de plusieurs types de représentations dans une seule image. Dans ce cas, la partie inférieure de la représentation montre bien une vue en deux dimensions et un plan dans une forme assez classique. Dans la partie supérieure du dessin en revanche, il ne s'agit plus d'un plan mais d'un profil (**fig. 34**). La transition entre les deux types de représentation s'opère au niveau du cours de l'Isère, qui permet de joindre ces deux perspectives sans qu'il y ait une rupture abrupte dans la composition de la figuration. L'intitulation qui retient le « plan » – plutôt que la vue, le profil ou le paysage – peut indiquer que c'est néanmoins sur la moitié inférieure de la figuration, et notamment sur la distinction entre anciennes et nouvelles enceintes fortifiées, que l'auteur souhaite concentrer les regards.



Figure 34 – Le mélange de plan (zone rouge) et profil (zone orange) sur le *Plan de la ville de Grenoble*

Il existe ainsi une quantité importante de figurations qui, même si elles sont intitulées « plan », « portrait », « vue » ou « carte », correspondent dans le dessin à plusieurs des catégories exposées dans la sous-partie précédente. Plus précisément, elles combinent

⁵¹² BL, Add MS 21117, f°51v-52r. Volume 2, annexe II.4, p. 23.

différents types de projection – il est plus rare que plusieurs échelles soient jointes au sein d’une image, ou seulement au moyen d’un insert qui permet de bien distinguer les deux. Les figurations à grande échelle sont celles où ces mélanges se produisent le plus souvent – en associant plan et profil comme dans l’exemple précédent ; mais cela existe au sein de figurations à moyenne échelle : les cartes particulières qui, si elles sont plutôt construites selon une vue à vol d’oiseau peuvent aussi intégrer des parties de la composition en plan. Le *Disegno di Edolo*⁵¹³, dans sa globalité, s’apparente à une carte particulière centrée sur la localité d’Edolo (au nord des Alpes bergamasques en Valteline) orientée à l’est selon une vue à vol d’oiseau. Le relief qui entoure la ville est donc bien saisissable grâce à cette vue. Cela n’empêche pas qu’à quelques reprises, sur le dessin légèrement coloré, des vues en plan soient préférées pour figurer les forts qui existent dans les alentours : c’est le cas notamment pour les forts de Tiepolo et de San Marco (**fig. 35**).

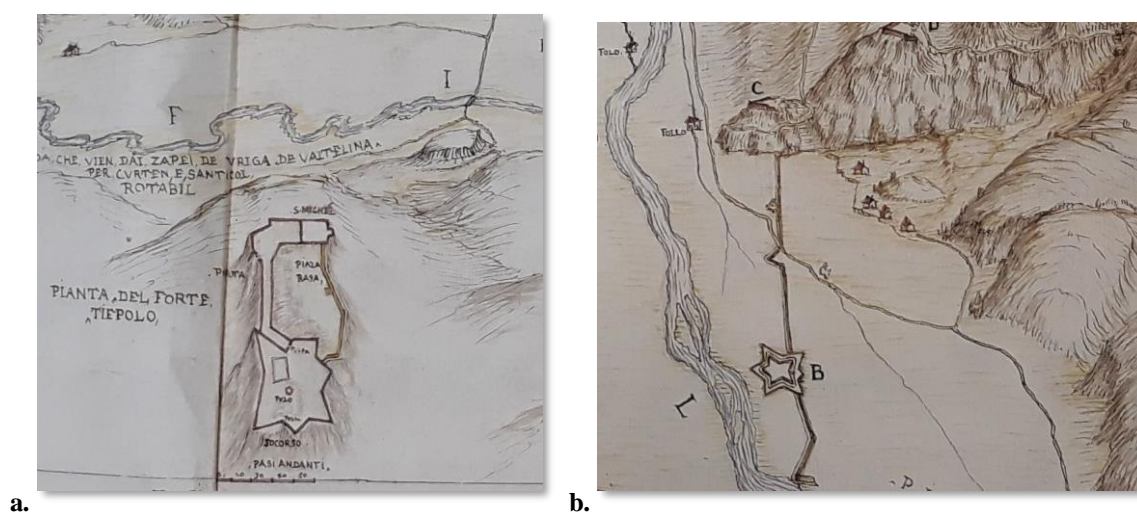


Figure 35 – Représentations en plans, sur le *Disegno di Edolo*, des forts de Tiepolo (**35a**) et de San Marco (**35b**)

À l’inverse, de nombreux plans – sans que cela soit aussi explicite que sur le *Plan de la ville de Grenoble* – sont aussi composés selon une perspective à vol d’oiseau. Cela concerne notamment l’environnement immédiat de l’enceinte fortifiée, qui s’appuie la plupart du temps sur « l’assiette » – c’est-à-dire les dispositions naturelles – du terrain. Ce qui est rendu en perspective ou semi-perspective concerne dans ces cas le relief et les cours d’eau. Un dessin monochrome anonyme de *Poggietto*⁵¹⁴ (Puget-Théniers, dans le massif du

⁵¹³ Anonyme, 1^{ère} moitié XVII^e, BL, Maps K.Top.78.31.a., f°34. Volume 2, annexe IV, p.83.

⁵¹⁴ Anonyme, v.1589-1596, 41,5 x 55,5 cm, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume V, f°146, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189516>.

Mercantour) contient une projection en plan pour figurer l'enceinte du village. Le reste de la figuration – le promontoire rocheux sur lequel se trouve le château, le cours du Var et les chemins – relève du profil. La coexistence de ces deux formes de représentation crée dans ce cas une tension dans les éléments para-cartographiques à insérer ou pas. En effet, la représentation en plan appelle souvent une échelle, comme je l'ai montré précédemment, alors que ce n'est pas le cas du profil ou de la vue. L'auteur de la figuration de *Poggiotto* a ainsi inséré l'échelle au milieu du dessin de l'enceinte du village, une façon de signifier que celle-ci ne concerne pas l'intégralité de la figure mais seulement la partie en plan. Sur les plans attribués à Christophe Tassin, la vue en semi-perspective est utilisée pour figurer le relief qui devient partie intégrante de la légende dans certains cas. Sur le *Plan d'ambrun*⁵¹⁵, deux « E » servent à identifier les « precipices » qui se trouvent sur le côté sud de la ville (**fig. 36**). Cette combinaison plan-vue à vol d'oiseau, pour visualiser le relief, se retrouve sur tous les autres plans de forteresses du recueil : Puymore, Pas de L'Écluse, Pinerolo, Perugia, Bricherasio, Exilles, Gelasse, Barraux, Quirieu, Sisteron et Orange.



Figure 36 – Les "precipices" identifiés sur le dessin (36a) et intégrés dans la légende (36b) du *Plan d'ambrun*

Sur un dessin du projet de la forteresse de Monmorone en vallée de Susa attribué à l'ingénieur piémontais Gabrio Busca vers 1592, l'auteur qui figure le site en deux dessins distincts – l'un en plan, l'autre de profil – explicite ce qui transparait à travers les exemples précédents. Il indique ainsi que « le dessin du milieu [en plan] est fait d'après mesures. Les précipices, pour la brièveté du temps furent faits sans mesure »⁵¹⁶. Sur ce dessin du milieu,

⁵¹⁵ Recueil *Cartes particulieres par gouvernemens de la Province de daulphiné*, coll. Pingel, f°19r. Volume 2, annexe III.2, p. 49.

⁵¹⁶ Je traduis de l'italien : « Il disegno di mezo è fatto con misura. I precipiti, per la brevità del tempo, furono fatti senza misura ». [Gabrio Busca], *Monmorone*, [1592], ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e

une partie est en plan et l'autre en perspective. Cette précision quant à l'élaboration du dessin éclaire les façons qu'ont les ingénieurs de travailler et d'établir leurs priorités. Les relevés mathématiques concernent le bâti, et le bâti fortifié notamment, tandis que l'environnement est traduit de façon plus subjective, selon l'impression que l'auteur a du terrain.

Ces combinaisons de types de représentation différents posent la question de leur vocation et de ce qui motive l'hybridité de ces formes.

L'hybridité des représentations, un résultat par défaut ou par volonté ?

Le panel varié de formes de figuration existantes – les différents types de cartes, les vues et profils, ainsi que les plans – pourrait constituer un vivier suffisant de possibilités pour les auteurs en fonction de leur(s) objectif(s). Or, cela ne semble pas être totalement le cas, compte tenu des exemples de combinaisons présentés ci-avant. Dès lors, cela pose la question de ce qui est à la source de cette hybridité et éventuellement de l'objectif qu'elle sert. Est-ce une hybridité choisie ou subie des auteurs ? Est-elle la traduction de carences techniques ou informationnelles ? Sert-elle au contraire une intention précise des auteurs en fonction du discours voulu *via* l'image ? Une explication basée sur des « lacunes » des auteurs peut paraître séduisante mais est peu convaincante. Cela consisterait à interpréter par exemple que les représentations en plan traduisent une incapacité à figurer de profil (pour des raisons techniques ou de connaissance des lieux), tandis que les représentations en vues et profils sont le résultat d'une inaptitude à la mesure où à la traduction symbolique des détails figurés. Ce faisant, on réactiverait une lecture positiviste réduisant l'étude de ces figurations à la question de « progrès ». Je poursuivrai plutôt la réflexion en termes de « conception graphique et intellectuelle » engagée par Axelle Chassagnette⁵¹⁷.

Si l'on reprend l'exemple du *Plan de la ville de Grenoble* de Jean de Beins, on peut considérer qu'il s'agit là d'une adaptation du type de figuration en fonction du discours souhaité. Dans ce cas, qui mêle vue en plan pour la ville et en perspective pour la montagne du Rachais qui surplombe la ville, l'image permet à la fois de montrer le projet de nouvelles fortifications de la ville (ce qui aurait été moins clair en usant de la perspective) et de

fortificazioni, volume I, f°9, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=188997>.

⁵¹⁷ A. Chassagnette, « Mettre en cartes... », art cit, p. 80.

préciser que celle-ci se situe au pied des montagnes, autrement dit qu'elle est relativement protégée d'une attaque sur le côté nord de la ville (ce qui aurait été moins clair en usant du plan) et ce faisant, que l'architecture défensive ne nécessite pas de gros aménagements de ce côté-là. Choisir entre le plan ou le profil aurait fait perdre à l'image de sa richesse. Autrement dit, la combinaison de différents types de représentations dans certaines figurations est une extension d'une logique déjà à l'œuvre avec la coexistence, dans des recueils et des atlas, de diverses formes de figurations qui sont appropriées pour différents objectifs. Plus qu'une incapacité ou une maladresse figurative, on peut donc y voir l'expression de l'intelligence des auteurs pour traduire au mieux leur propos sur un lieu ou un espace. À ce niveau, il semble que les territoires de montagne incitent davantage les auteurs à jongler avec ces différents modes, compte tenu de la verticalité du terrain.

L'hypothèse que cette hybridité est une volonté est soutenue par l'analyse des figurations postérieures. Le cas du *Plan de la ville de Grenoble*⁵¹⁸ reste pertinent car nombreux sont les exemplaires régulièrement produits au cours du XVII^e siècle et plus tard encore. Le plan attribué à Christophe Tassin réalisé vers 1630 adopte le même type de construction à partir de ces deux formes de représentation⁵¹⁹ (**fig. 37**). L'ingénieur de Louis XIII reprend le mode figuratif réalisé une vingtaine d'années plus tôt avec la même orientation en l'étendant un peu plus largement aux alentours de Grenoble. Il ajoute par ailleurs des éléments sur la structure interne de la ville, tout en conservant la projection en plan pour cette partie de la figuration. L'enceinte qui existait encore dans les toutes premières années du XVII^e siècle a elle disparu au profit de la nouvelle structure bastionnée. Il ajoute, en contrebas du Rachais, simplement nommée « montagne très haulte », la structure de l'enceinte autour du fort de la Bastille, mêlant de nouveau le plan au profil.

⁵¹⁸ BL, Add MS 21117, f°51v-52r. Volume 2, annexe II.4, p. 23.

⁵¹⁹ Coll. Pingel, recueil Tassin, f°38r. Volume 2, annexe III.2, p. 68.



Figure 37 – La reproduction de la combinaison plan-profil sur les plans de Jean de Beins (37a) et de Christophe Tassin (37b)

Enfin, la combinaison choisie, et non subie de ces différentes formes peut se justifier aussi dans les cas où l'on connaît plusieurs types de représentation d'un lieu par un même auteur. Un auteur comme Jean de Beins offre une parfaite possibilité de comprendre que le choix qu'il fait de ne pas montrer certains aspects d'un lieu ne traduit pas sa méconnaissance de celui-ci. Il réalise en effet un *Paysage de Grenoble*⁵²⁰ qui, lui, montre les détails de la composition urbaine de la ville – sa structure architecturale d'ensemble ainsi que les bâtiments caractéristiques. Jean de Beins n'est pas un cas isolé dans cette pratique. On peut citer l'exemple d'Ercole Negro qui réalise aussi bien des vues que des plans de certaines localités.

En somme, il peut arriver que ces combinaisons permettent de masquer certaines lacunes des auteurs. Néanmoins, à la lueur de l'étude des figures et des exemples cités, il semble qu'il s'agisse moins d'une esquivé d'éventuelles difficultés techniques que d'une habileté issue de la maîtrise de différentes formes de figurations. La pratique semble de plus assez cohérente avec ce qui est maîtrisé des auteurs qui sont ingénieurs. Si l'on s'en réfère au traité de Gabrio Busca, *Della architettura militare, della espugnazione e difesa delle fortezze*, publié en 1601, les dessins des ingénieurs doivent être réalisés de la façon suivante :

Pour montrer toutes ces choses en avant, qui donne le début à l'édifier, on n'en fait le dessin. Ceux-ci, avec des mesures proportionnées représente en petit

⁵²⁰ BL, Add MS 21117, f°49v-50r.

format l'édifice qui devra être. Le dessin sera alors, un concept ordonné et réglé de l'esprit, et une conception représentée avec des lignes et des angles. Cette conception consiste en trois parties. La première se dit plan, ou source/origine. La seconde élévation, ou levé/debout. La troisième profil, c'est-à-dire en plan en face et facettes⁵²¹.

Ces trois modes de représentations se rencontrent au moins chez les ingénieurs français et italiens. Les combinaisons qui se trouvent sur plusieurs figurations montrent que beaucoup d'entre eux ont en fait bien intégrés ces différentes méthodes de dessin et savent les utiliser en fonction des besoins et des objectifs visés.

Cette étude des formes plurielles des figurations révèle que les images des Alpes qui sont produites peuvent être extrêmement riches de sens, car elles mêlent et combinent les caractéristiques de l'approche scientifique et rationnelle à celles de l'approche subjective et sensorielle du territoire. L'hybridité des figurations s'avère donc plus souvent être un résultat par volonté que par défaut, le prolongement de la maîtrise, pour beaucoup d'auteurs, de savoirs qui se rencontrent et se nourrissent mutuellement.

Entre les brouillons et les figurations ornementées, les plans sommaires et les cartes particulières foisonnant de détails, les factures et les formes des figurations des Alpes sont très diversifiées et ne peuvent pas toutes permettre de répondre aux mêmes questions. Quel que soit leur degré de finition, ces documents presque toujours uniques permettent d'obtenir différents indices : les étapes d'élaboration du dessin sont saisissables grâce aux brouillons et figurations inachevées tout comme la destination de l'image peut se révéler par des caractéristiques ornementales sur des pièces prestigieuses. La première moitié du XVII^e siècle correspond en ce sens à une période d'émulation où la cohabitation et la combinaison de diverses formes sont possibles, au gré des nécessités du discours visuel. Il existe donc une certaine souplesse, particulièrement bienvenue et presque nécessaire dans des

⁵²¹ Je traduis de l'italien : "Per mostrare tutte queste cose avanti, che dar principio all'edificare, se ne fa il disegno. Questi, co[n] proportionate misure representa in picciola forma quale l'edificio habbia da essere. Sarà adunque il disegno, un'ordinato, & regolato concetto dell'anima, & una Iddea rappresentata con linee, & angoli. Questa Iddea in tre parti consiste. La prima dicesi pianta o radice. La seconda elevatione, o alzato. La terza profilo come a dire in piano in faccia, & da lati." Gabrio Busca, *Della architettura militare, della espugnazione e difesa delle fortezze*, 1601, Livre I, chapitre 29, p. 105.

territoires accidentés et irréguliers qui ne peuvent être figurés au moyen d'un seul et unique mode de représentation.

CHAPITRE 5 – DES HOMMES SANS VISAGE DERRIÈRE LE MASQUE DU POUVOIR : AUTEURS ET FAISEURS D’IMAGES

Le terme anglophone *mapmakers*, littéralement « faiseurs de cartes », traduit mieux ce que je souhaite aborder dans ce chapitre, que le terme anachronique d’« auteurs ». Car il s’agit bien de s’intéresser aux *faiseurs* de figurations, pour reprendre ce terme déjà choisi par Bernard Debarbieux et Gillez Rudaz dans leur étude sur l’orogénèse politique et culturelle de la montagne⁵²². La question dans ce chapitre est donc le *qui* ? Qui construit les images ? Un *qui* total, allant de celui qui commande une carte, un plan, une vue, à celui ou ceux qui lui donnent forme, concrètement, matériellement en passant par celui qui en dirige la réalisation. Autrement dit, qui commande ? Qui élabore ? Qui réalise ? Qui contribue en partageant ses connaissances ? Cette constellation de faiseurs de figurations est pensée de façon volontairement ample, pour comprendre la complexité du tissu de perceptions et représentations qui existe derrière une image. Il m’a paru essentiel de penser la question des acteurs à partir de la notion de « savoirs situés », théorisée par la philosophe états-unienne Donna Haraway à la fin des années 1980, qui met l’accent sur l’importance du « point de vue » et sa situation, spatialement, mais aussi et surtout socialement⁵²³. Elle permet de questionner la partialité des savoirs et des productions scientifiques, et par prolongement les subjectivités neutralisées qui orientent les analyses. Par un autre angle d’approche, que l’on peut appréhender comme une mise en pratique de la théorie d’Haraway, le concept de « cartographie sensible » développé par la géographe Élise Olmedo a permis de faire ressortir comment les figurations, parfois, « informent sur les expériences spatiales plus que sur les lieux »⁵²⁴ et ce faisant, pose la question de « la réintroduction du sujet dans la carte ».

⁵²² B. Debarbieux et G. Rudaz, *Les faiseurs de montagne...*, *op. cit.*

⁵²³ D. Haraway, « Situated knowledges », *art cit.*

⁵²⁴ Élise Olmedo, « À la croisée de l’art et de la science : la cartographie sensible comme dispositif de recherche-création », *Mappemonde. Revue trimestrielle sur l’image géographique et les formes du territoire*, 1 mars 2021, n° 130. Ce travail s’inscrit dans le prolongement de sa thèse : É. Olmedo, *Cartographie sensible*, *op. cit.*

La volonté de situer les regards est néanmoins en tension avec une caractéristique de ce corpus. Les périmètres d'intervention des différents participants à la réalisation d'une figuration sont difficiles à cerner⁵²⁵. En cause partiellement : une part importante d'anonymat qui s'incarne par une absence de signature, couplée à une absence de sources complémentaires pour restituer une « chaîne de production ». Je fais toutefois l'hypothèse que, sans connaître des identités, il est malgré tout possible de situer ces regards dans des appartenances collectives.

L'objectif de ce chapitre est donc double : expliquer la difficulté d'analyser un corpus dont on peine à saisir finement les origines ; voir ce qu'il est possible de comprendre malgré tout de la sociologie des auteurs sans avoir de noms. Ceux-ci ne sont intéressants que dans la mesure où ils facilitent la traçabilité de trajectoires qui elles-mêmes permettent d'inscrire les images dans des contextes et intentionnalités de réalisation. Si l'on ne peut pas toujours remonter à des identités individuelles, que peut-on extraire de commun qui existe entre ces inconnus ?

Dans un premier temps, il s'agira de mesurer la part de l'anonymat dans ce corpus qui a d'abord constitué un obstacle pour mener cette enquête, et d'esquisser les pistes permettant de limiter ou contourner cette difficulté. La deuxième partie permettra de s'interroger sur la question du travail collaboratif, non pas comme élément qui justifie nécessairement l'anonymat – considérer que si personne n'est auteur, c'est parce qu'il existe une multitude d'auteurs – mais comme tentative de restituer des influences et participations qui existent parfois derrière un seul nom. Enfin, la dernière partie permettra de comprendre comment un milieu social se détache derrière cet ensemble de faiseurs d'images pour devenir prégnant voire hégémonique.

I – Le poids de l'anonymat

Monique Pelletier l'a constaté il y a quelques années à propos des dessinateurs des plans perspectifs de villes à la Renaissance : on ne connaît que rarement leur nom⁵²⁶. Dans notre corpus, l'anonymat occupe aussi une place importante. Cette partie vise dans un premier temps à présenter un état des lieux sur la proportion d'auteurs inconnus, en distinguant les

⁵²⁵ Voir par exemple à ce propos l'article de David Woodward, « Paolo Forlani: Compiler, Engraver, Printer, or Publisher? », *Imago Mundi*, 1992, vol. 44, p. 45-64.

⁵²⁶ M. Pelletier, *De Ptolémée à La Guillotière (XVe - XVIe siècle)*, *op. cit.*, p. 50.

éléments qui peuvent accentuer plus ou moins cet anonymat. Il s'agira ensuite de s'intéresser aux auteurs supposés mais non attestés, et enfin à la minorité d'auteurs connus de ce corpus.

A) Une majorité d'auteurs inconnus

« Il existe, tout autour de nous, bien des discours qui circulent, sans détenir leur sens ou leur efficacité d'un auteur auquel on les attribuerait »⁵²⁷. Dans *L'ordre du discours*, la leçon inaugurale qu'il prononce au Collège de France, Michel Foucault expose la question de l'auteur et de son importance comme variable au cours du temps : variable dans sa présence, et variable dans sa signification. Il souligne une différence de trajectoire de la fonction de l'auteur entre différents discours à partir du XVII^e siècle : il note un effacement dans l'ordre du discours scientifique alors qu'il se produit un renforcement dans l'ordre du discours littéraire⁵²⁸. Dans notre corpus, en mettant de côté les exemplaires issus des recueils de Jean de Beins et celui attribué à Christophe Tassin, 60% des figurations manuscrites qui donnent à voir tout ou partie des Alpes demeurent anonymes. Sur les 40% restants, toutes ne sont pas signées mais une partie peut être attribuée à des auteurs connus par ailleurs. La question de l'attribution sera l'objet d'une sous-partie suivante⁵²⁹. Est-ce à dire, pour reprendre les propos de Foucault, que l'anonymat constaté – si l'on considère que les figurations du territoire relèvent du discours scientifique et pas du littéraire – est à inscrire dans une tendance générale ? Cette explication n'est pas complètement convaincante, comme le montre une analyse plus détaillée du corpus étudié.

L'anonymat s'incarne avant tout par une absence de signatures directement sur les figurations. Quand un nom est présent, il se trouve la plupart du temps inséré dans un cartouche de titre, au-dessus d'une date, ou à la fin d'une dédicace. Plus rarement, on peut les trouver au verso de la figuration. On peut néanmoins remarquer des différences de proportion d'anonymat en fonction des différentes factures et types de figurations. D'une part, les documents de facture modeste – qualifiés de figurations intermédiaires dans le chapitre précédent, et particulièrement les brouillons – couvrent plus de la moitié (54%) des documents anonymes. Il y a donc souvent plus de chances de trouver un nom sur une

⁵²⁷ Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 2009 (1^{ère} éd. 1971), p. 28.

⁵²⁸ *Ibid.*, p. 29.

⁵²⁹ *Infra*, p. 202-204.

figuration finalisée. Si un nom se trouve sur une figuration, celui-ci est généralement inscrit à la fin du processus. Or rappelons qu'un sixième de notre corpus d'étude correspond à ce que l'on peut qualifier de brouillons. D'autre part, les formes qui présentent le plus d'anonymat (70%), sont les plans, les vues et les profils, autrement dit des figurations à grande échelle, parfois plus rapidement réalisées que les cartes. Un corpus figuratif qui ne prendrait en compte que les figurations cartographiques a donc aussi plus de chances de voir ses auteurs identifiables.

Ce constat n'est pas une particularité propre à notre corpus, ni même aux figurations des territoires de montagne. Plusieurs études qui portent sur les figurations du territoire au début de l'époque moderne sur d'autres aires géographiques se sont heurtées à cette difficulté. Rose Mitchell explique ainsi qu'il est rare que le nom de l'auteur soit donné dans les cartes locales anglaises :

We may need to look at related documents to interpret the map, to tell us who made it, when, why and what happened to it next, questions which early maps do not necessarily answer in themselves⁵³⁰.

Guenièvre Fournier-Antonini, dans son étude sur la cartographie et les images de Barcelone, Gênes et Marseille entre XVI^e et XIX^e siècles, relève aussi ce paramètre avec lequel il faut régulièrement composer⁵³¹. Annie Antoine constate encore des « auteurs mal connus » dans son étude sur les bocages de l'Ouest de la France⁵³². L'anonymat est constaté dès le Moyen Âge pour les plans et les vues figurées, tout comme le fait que « ce sont paradoxalement les sources écrites, souvent liées à des documents disparus, qui nous renseignent le mieux sur les auteurs de plans »⁵³³. Sur ce point, la dissociation fréquente des figurations et des documents qui permettent de les insérer dans leur contexte de production ne permet que rarement de pallier les absences de signatures. Les recueils et collections de cartes hétérogènes, s'ils regroupent des figurations diverses et variées – et ce faisant, facilitent la constitution d'un corpus d'étude – les isolent néanmoins des documents permettant de retrouver leurs conditions de réalisation. Des recueils princiers, créés parfois

⁵³⁰ Voir par exemple Rose Mitchell, « Some Sixteenth-Century English Local Maps and Makers » dans J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.), *Pour une histoire des cartes locales...*, *op. cit.*, p. 30.

⁵³¹ Voir notamment un exemple à propos d'une peinture murale dans Guenièvre Fournier-Antonini, *Barcelone, Gênes et Marseille : cartographie & images (XVe-XIXe siècles)*. *Corpus Gênes*, EHESS, Marseille, 2008, p. 9. et un autre mettant en avant le cas d'auteurs desquels on ne sait rien : Guenièvre Fournier-Antonini, *Barcelone, Gênes et Marseille : cartographie & images (XVe-XIXe siècles)*. *Corpus Barcelone*, EHESS, Marseille, 2008, p. 25.

⁵³² A. Antoine, *Le paysage de l'historien...*, *op. cit.*, p. 96-99.

⁵³³ P. Gautier-Dalché (dir.), *La Terre. Connaissance*, *op. cit.*, p. 595.

plusieurs siècles après la réalisation de certains manuscrits, comme les deux volumes K(ing).Top(ographical).78.31 a et b. constitués par le roi George III entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle⁵³⁴, sont disjointes des documents (commandes, prix-faits, correspondances, descriptions, paiements...) qui peuvent permettre de relier une image à son contexte de production. La logique de constitution des volumes de la collection est plutôt d'ordre géographique. Le corollaire de cette séparation est le dépouillement des dossiers, dépourvus pour leur part de figurations pourtant évoquées. Il arrive ainsi fréquemment que des figurations auxquelles il est fait allusion ne soient pas identifiées⁵³⁵.

L'anonymat, ou au moins la difficulté d'association d'une image à un auteur, est donc une constante pour les documents figurés du territoire en Europe au début de l'époque moderne. Il tient en partie au type de figuration étudiée, aux pratiques de l'inscription du nom qui n'est pas systématique, et aux aléas de conservation de chaque pièce, laquelle est rarement conservée dans son contexte documentaire initial de production. L'attribution de l'autorité intellectuelle reste dans tous les cas difficile pour une figuration du territoire au début de l'époque moderne, tant les mains peuvent être nombreuses à intervenir⁵³⁶. Néanmoins, un nom qui lui est associé permet de la replacer dans l'environnement social et politique dans lequel elle a vu le jour. En l'absence de paternité affirmée, une des voies pour identifier un auteur est celle de l'attribution.

B) Des auteurs supposés

Le travail de supposition et d'attribution d'une image à un auteur est le fruit d'éléments multiples. Il peut autant s'agir du résultat d'investigations en archives que d'une étude minutieuse du contenu du dessin. Après avoir présenté les conditions, potentialités et limites de l'attribution et les acteurs à l'origine de ces hypothèses, il s'agira de s'interroger sur la sociologie des auteurs présumés dans notre corpus d'étude.

⁵³⁴ Il s'agit de deux volumes, contenant plusieurs dizaines de figurations, issus d'une collection comprenant entre 30 000 à 40 000 cartes, plans et vues manuscrites et imprimées datant du XVI^e au XIX^e siècle. Voir la page relative à la collection du roi George III sur le site de la British Library : <https://www.bl.uk/collection-guides/king-george-iii> (consultée le 17 octobre 2023). La collection est en partie consultable en ligne : <https://www.flickr.com/photos/britishlibrary/albums/72157716220271206>.

⁵³⁵ On peut citer de nouveau, le cas assez rare de l'unique carte qui semble exister en relation avec la *Relazione di Monviso et dell'origine del fiume Po*, réalisée par Giacomo Antonio Biga : citée dans plusieurs versions imprimées, elle n'est jointe que dans une seule de ces versions.

⁵³⁶ A. Chassagnette, *Savoir géographique et cartographie, op. cit.*, p. 295-296.

Attribuer : conditions et limites

L'attribution, en histoire de l'art, est une pratique en soi. Elle s'est déployée au moins dès le XIX^e siècle avec la constitution de collections, c'est-à-dire avant d'être une pratique employée dans une démarche scientifique, donnant naissance à l'attributionnisme. Il s'agit d'un travail de « connaisseur », autrement dit qui ne peut être réalisé que par une personne qui détient une expertise et sait repérer et analyser les caractéristiques d'une œuvre. Ce savoir a été théorisé et systématisé par le critique d'art Giovanni Morelli à la fin du XIX^e siècle qui consiste à « déterminer l'auteur d'une œuvre d'art sur la base de ses caractéristiques visuelles »⁵³⁷. La méthode morellienne implique plus précisément d'

isoler certains détails qui permettent une comparaison efficace de la morphologie des œuvres, indépendamment de l'impression d'ensemble que produit l'image, et à choisir ces détails parmi ceux qui offrent une certaine constance d'une œuvre à l'autre⁵³⁸.

Une des nécessités les plus fondamentales pour *attribuer*, au sens de l'histoire de l'art, est donc l'existence de maîtres, d'artistes présentant des traits « caractéristiques » auxquels rattacher des œuvres. Sans cela, nulle attribution possible. Sans la présence d'autres figurations, il faut s'engager dans des enquêtes au cas par cas. Celles-ci peuvent parfois être très chronophages et impliquent souvent beaucoup de sérendipité. C'est pourquoi en l'absence d'un début de piste, je ne m'y suis pas engagée pour cette recherche. Un autre élément requis est la connaissance fine des caractéristiques d'un auteur, laquelle requiert beaucoup de temps d'étude et un certain nombre de productions qui permettent de déceler ces caractéristiques.

On comprend alors que l'attribution ne peut se faire qu'à certaines conditions et qu'il ne s'agit pas d'une tâche aisée. Certains exemples révèlent les limites de la recherche de paternité d'une réalisation. L'œuvre d'Étienne Martellange a ainsi longtemps été attribuée à François Stella, peintre lyonnais du XVII^e siècle. En témoigne l'intitulation donnée au XVIII^e siècle au recueil qui contenait les dessins de l'architecte jésuite, avant que les feuillets ne soient déliés de ce volume de marocain rouge⁵³⁹. Il aura fallu attendre l'étude menée par

⁵³⁷ Henri Zerner, « Giovanni Morelli et la science de l'art » dans *Écrire l'histoire de l'art. Figures d'une discipline*, Paris, Gallimard, 1997, p. 15.

⁵³⁸ *Ibid.*, p. 17.

⁵³⁹ Henri Bouchot, *Notice sur la vie et les travaux d'Étienne Martellange, architecte des jésuites (1569-1641) d'après des documents inédits conservés au cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale*, Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1886, p. 1-3.

l'historien de l'art et conservateur Henri Bouchot à la fin du XIX^e siècle, pour réattribuer la série de dizaines de dessins à Étienne Martellange. La situation est assez similaire pour Jean de Beins. Celui-ci n'est pas mentionné dans le catalogue de la British Library, tout comme son collègue Jean Errard, tous deux pourtant signataires de plusieurs manuscrits contenus dans le recueil. Les deux hommes sont effacés par la seule mention de François Martilleur⁵⁴⁰. Il s'agit plus, dans ce cas, d'un manque de précision d'archivage que d'une réelle erreur d'attribution compte tenu des études des cartes, plans et vues contenues dans ce recueil menées depuis la fin des années 1960.

Pour finir, il ne faut pas négliger les motivations pécuniaires qui peuvent conduire à attribuer un nom à des réalisations. L'attribution, dans un environnement de collectionneurs, n'a pas toujours qu'un intérêt heuristique. Mettre un nom derrière une figuration manuscrite est en effet un moyen de valoriser certaines images, dans une logique similaire à celle qui existe pour les œuvres d'art. Il peut donc être tentant, pour certains acteurs, de supposer d'une autorité intellectuelle alors que cela nécessiterait de plus importantes recherches pour en faire une hypothèse plus solide. En n'étant pas soi-même expert-e de tel ou tel « main », il faut s'en remettre à l'avis du connaisseur qui devient « un œil »⁵⁴¹. Les figurations anciennes, particulièrement quand elles sont manuscrites, sont aussi prises dans une économie de marché qui s'infiltré dans des démarches scientifiques⁵⁴². Sans oublier la satisfaction personnelle qu'il peut y avoir à affirmer que l'on détient des exemplaires inédits d'un personnage fameux⁵⁴³. Quatre cartes particulières conservées aux Archives départementales de l'Isère sont présumément de la main de Jean de Beins. Or, les cartouches ne sont pas strictement les mêmes, tout comme le dessin, bien que le style soit très proche de ce que l'on sait par ailleurs, avec plus de certitude, être de Jean de Beins. Il

⁵⁴⁰ Voir la notice du recueil en ligne : https://searcharchives.bl.uk/primo-explore/fulldisplay?docid=IAMS032-002091489&context=L&vid=IAMS_VU2&lang=en_US&search_scope=LSCOP_BL&adaptor=Local%20Search%20Engine&tab=local&query=any,contains,add%20ms%2021117&sortby=rank&mode=simple, (consultée le 7 octobre 2023).

⁵⁴¹ H. Zerner, « Giovanni Morelli et la science de l'art », art cit, p. 15.

⁵⁴² Lors des échanges avec Maxime Georges Métraux et Olivier Pingel à propos du recueil (qui n'était alors pas encore) attribué à Christophe Tassin, il avait été évoqué qu'acheté pour un peu moins de 10 000€, celui-ci pourrait se revendre aux environs de 100 000€ si un auteur lui était attribué. Après une expertise menée par Emilie d'Orgeix et Isabelle Warmoes, le prix de mise en vente actuel est de 80 000€.

⁵⁴³ En rencontrant deux collectionneurs de cartes anciennes, X et Y, j'ai pu mesurer les enjeux interpersonnels qui animent parfois les achats et les ventes. Dans ce cas, le premier détenteur de cartes (X) m'avait affirmé posséder certaines cartes que je cherchais à consulter. Après plusieurs relances, motivées par le fait qu'il était toujours impossible de les consulter, il a finalement avoué qu'il les avait vendues depuis plusieurs années au second collectionneur (Y).

s'agit d'un cas typique où l'on peut être en présence de copies, éventuellement faites avec l'approbation et par la connaissance de Jean de Beins. Seules des archives complémentaires permettraient d'avancer plus solidement l'hypothèse qu'elles sont le fait de l'ingénieur géographe en Dauphiné.

Sociologie des identités supposées

Les suppositions de paternité qui existent à ce jour ont donc différentes origines. Celles que je présenterai ici peuvent être soit le fait des institutions de conservation des documents (à partir des notices rédigées dans les catalogues et les inventaires) ; soit celui de certains collectionneurs devenus experts dans la reconnaissance de la « plume » de certains auteurs ; soit celui d'autres chercheurs et chercheuses ; soit enfin, et dans une moindre mesure, de ma propre analyse.

Il existe six auteurs auxquels des figurations de ce corpus sont attribuées : Jean de Beins (1577-1651), Christophe Tassin († 1660), Gabrio Busca (v.1540-1605), Ercole Negro (1541-1622), Ascanio Vitozzi (1539-1615) et Étienne Martellange (1569-1641). Les cinq premiers ont en commun d'être ingénieurs, ou ingénieurs géographes, et d'être directement sous l'autorité d'un souverain. Jean de Beins et Christophe Tassin œuvrent pour le roi de France (d'abord Henri IV puis Louis XIII) tandis que Gabrio Busca et Ascanio Vitozzi dressent des plans et des cartes pour le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er}. Ercole Negro suit un parcours plus complexe, oscillant entre une servitude pour la France jusqu'en 1588, puis pour la Savoie après que le duc ait pris le marquisat de Saluces jusqu'alors inféodé au royaume de France.

Quatre manuscrits conservés aux Archives départementales de l'Isère sont attribués à Jean de Beins⁵⁴⁴. Il s'agit de quatre cartes particulières dont trois couvrent des régions déjà représentées par les figurations du recueil Add MS 21117. La *Carte du Briançonnais & Autres vallées suivantes* donne à voir, pour sa part, une partie du territoire dauphinois qui n'apparaît pas dans le recueil conservé à la British Library. Toutes quatre sont réalisées dans un style et une structure assez proche de celles qui sont signées de la main de Jean de Beins, notamment la représentation des massifs montagneux. Bien que colorées, elles sont néanmoins d'une facture moins prestigieuse que celles que l'on connaît par ailleurs. C'est avant tout cette similitude avec d'autres exemplaires qui justifie une telle attribution.

⁵⁴⁴ Elles sont toutes regroupées sous la cote 1 Fi 2510. Volume 2, annexe II.5, p. 31-35.

Christophe Tassin est l’auteur supposé d’un recueil entier de cartes inédites, d’après une étude par des spécialistes de son œuvre imprimée⁵⁴⁵. À Gabrio Busca, l’Archivio di Stato di Torino attribue deux dessins de Monmorone, probablement réalisés vers 1592. La qualité de premier ingénieur des chantiers militaires de Susa et Gravere qu’il détient à partir de 1592, ainsi que son intense activité en Piémont fondent certainement cette attribution⁵⁴⁶. Ascanio Vitozzi, également au service du duc de Savoie comme ingénieur militaire dans les territoires ultra-alpins à partir de 1589, est quant à lui l’auteur présumé de quatre figurations dans les environs d’Antibes ainsi que d’une vue de Méolans-Revel et d’un plan projetant des travaux de fortifications à Jausiers, deux localités des Alpes provençales⁵⁴⁷. Les quatre documents de la région d’Antibes et de la Camargue apparaissent en effet être le résultat d’une même main, correspondant presque à une série réalisée au cours d’une même période. L’identité de l’auteur est devinable par certains éléments formels : la présence des armoiries de Savoie sur deux des quatre figurations, en tête des cartouches de légende d’une part, et le texte rédigé en italien d’autre part. Ces deux éléments attestent d’une personnalité italianophone au service du duc de Savoie. Ercole Negro enfin, est l’auteur présumé de deux figurations datées de la fin du XVI^e siècle : une vue de Bricherasio, et une carte découpée du Dauphiné et d’une partie de la Savoie⁵⁴⁸. Il est possible de lui attribuer ces plans compte tenu de sa présence en ces lieux aux dates des événements⁵⁴⁹. Si ces auteurs sont identifiables, c’est donc d’abord parce qu’ils ont laissé d’autres œuvres signées. De Jean de Beins, on connaît certaines de ses figurations en Dauphiné ou plus tard,

⁵⁴⁵ Il s’agit du recueil de cartes et plans consulté dans la librairie d’Olivier Pingel que j’ai présenté précédemment.

⁵⁴⁶ Voir la notice biographique rédigée par Elisabetta Chiodi “Busca Gabrio” dans M. Viglino Davico et al., *Architetti e ingegneri militari in Piemonte...*, op. cit., p. 77-79.

⁵⁴⁷ ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°7, 9v, 33v-34, et 35, pour les figurations des environs d’Antibes, en ligne :

<https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189130>,

<https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189133>,

<https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189157>

<https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189159> ; Service Historique de la Défense, Service historique de l’Armée et dépôt de la guerre, GR 6M J10 C pour les deux derniers, reproduits dans la notice biographique rédigée par Antonella Perin “Vitozzi Ascanio” dans *Ibid.*, p. 272-274.

⁵⁴⁸ [*Bricherasio. Veduta del forte durante un assedio*], ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume I, f°10, en ligne :

<https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=188996> ; et *Carta del Delfinato e di parte della Savoia*, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume I, f°68r, en ligne :

<https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189059>.

⁵⁴⁹ Voir la notice biographique rédigée par Elisabetta Chiodi “Negro Ercole (conte di Sanfront)” dans M. Viglino Davico et al., *Architetti e ingegneri militari in Piemonte...*, op. cit., p. 181-183.

sa *Carte du Languedoc*⁵⁵⁰. Ercole Negro a laissé une production abondante : plusieurs dessins de batailles, des plans monochromes, ainsi que d'autres en couleur signés tels que *Progetto per l'agrandimento della città di Nizza*, vers 1590 ou *Pianta del Castello e della Villa del poggetto* en 1595⁵⁵¹.

Dans ce milieu d'ingénieurs, Étienne Martellange fait exception. Architecte pour la Compagnie de Jésus, il est chargé à partir de 1603 de superviser l'ensemble des constructions de l'Ordre dans toute la France. Cette mission qui lui est confiée, initialement pour le collège de Chambéry, l'amène ensuite à passer plusieurs années à voyager, jusqu'en 1630, dans diverses villes du royaume de France pour réaliser ses plans d'architecture, puis pour superviser les travaux⁵⁵². Quatorze de ses dessins conservés à la Bibliothèque nationale de France, et deux à l'Ashmolean Museum d'Oxford sont reliés à cette activité et concernent les Alpes. Réalisés entre 1605 et 1618, ils figurent sous différents angles les zones urbaines et les alentours de Chambéry, de Sisteron et d'Embrun⁵⁵³.

Les auteurs supposés de certaines figurations ont donc en commun d'être des hommes qui jouissent déjà d'une petite notoriété, et ce dès leur époque. S'il s'agit majoritairement d'une notoriété militaire, celle-ci peut aussi être acquise par l'architecture religieuse. Étienne Martellange partage ainsi avec les ingénieurs militaires le fait d'œuvrer à la figuration de territoires de montagne suite à une commande, dans un objectif précis, et sous contrôle partiel⁵⁵⁴. C'est d'ailleurs leur notoriété qui constitue le point commun des différents auteurs dont on connaît l'identité de ce corpus.

⁵⁵⁰ BnF, GE DD 2987 (656) B RES.

⁵⁵¹ Ces deux dessins sont conservés au Service Historique de la Défense et reproduits dans M. Viglino Davico et al., *Architetti e ingegneri militari in Piemonte...*, op. cit. illustrations II et III de la première sélection iconographique.

⁵⁵² Une exposition s'est tenue en 2013 au musée Magnin de Dijon qui a été l'occasion de mettre en avant une série de dessins de cet « architecte itinérant ». Il a fait l'objet d'une thèse en histoire de l'art soutenue par Adriana Sénard, *Étienne Martellange (1569-1641) : un architecte "visiteur" de la Compagnie de Jésus à travers la France au temps de Henri IV et de Louis XIII*, Université Toulouse 2, 2015, 373 p. Voir aussi le catalogue d'exposition Adriana Sénard et al., *En passant par la Bourgogne. Dessins d'Étienne Martellange, un architecte itinérant au temps de Henri IV et de Louis XIII*, Montreuil, Gourcuff Gradenigo, 2013, 95 p.

⁵⁵³ BnF, Estampes et photographie, RESERVE UB-9-BOITE FT 4, f°144, 145, 146, 147, 148, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 159, en ligne via Gallica. Voir par exemple <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b69375455#>. Volume II, annexe IV, p.87-88. Ashmolean Museum, Western Art, WA.Suth.B.2.100.1 (recto et verso), en ligne : <https://collections.ashmolean.org/object/98086>.

⁵⁵⁴ Les écrits liés à l'activité de Martellange révèlent par exemple qu'à la fois l'architecte jouissait d'une certaine liberté dans ses choix de dessins, mais que ceux-ci « étaient examinés par les *consiliarus aedificatorium* et soumis à l'approbation du Révérend Père Général ». Voir A. Sénard et al., *En passant par la Bourgogne*, op. cit., p. 21-22.

C) Des signatures éparses de personnages connus

Ils ne sont qu'une poignée à avoir laissé leur nom sur au moins une figuration de ce corpus d'étude. Qui sont-ils pour avoir inscrit leur identité sur une image dessinée ? Pour l'essentiel, ces hommes ont en commun d'être investis par un pouvoir officiel ou de travailler à son service. J'ai déjà cité à plusieurs reprises Jean de Beins et Ercole Negro, tous deux ingénieurs au service du souverain de leur État. Giacomo Biga, qui a réalisé la carte accompagnant la *Relatione di Monviso*, entre lui aussi dans la catégorie sociale de ces derniers, en occupant la fonction de premier ingénieur ducal en Savoie. On peut ajouter à cette liste Jean du Villard (1539-1610). Militaire, magistrat, syndic à six reprises de 1587 à 1610, ce Genevois est à l'origine d'une [*Carte du Léman*] réalisée en 1588 sur laquelle il laisse son nom⁵⁵⁵. Les motivations qui l'ont poussé à réaliser cette carte sont inconnues mais sans aucun doute nourries par les différentes fonctions – d'abord militaires, puis politiques – qu'il a occupées et son rapport à ce(s) pouvoir(s) pendant plusieurs décennies.

Cela étant dit, ce n'est pas une explication qui permet de comprendre qu'une figuration soit signée ou pas. Beaucoup d'autres auteurs entretiennent un rapport étroit au(x) pouvoir(s) sans pourtant inscrire leur nom sur leur(s) réalisation(s). Il demeure difficile de connaître précisément les circonstances qui conduisent un auteur à faire un choix ou l'autre. Il ne semble pas y avoir de justification liée au type de représentation : on trouve aussi bien des signatures sur des cartes que sur des plans. Jean de Beins, par exemple, ne signe pas toutes ses cartes, plans et vues de villes. Au sein du corpus strictement alpin, seules trois figurations sont signées, toutes des cartes particulières⁵⁵⁶ (**fig. 38**). Chacune est d'une année différente : 1606, 1607 et 1608. On peut alors supposer que, l'ingénieur géographe réalisant des séries de cartes, il n'en signe qu'une par année, la signature valant pour les autres cartes associées. Mais on lui connaît aussi un *Plan de la Ville et Citadelle de Montpellier* – signé « Beins Ingeni. » – qui invalide l'argument lié au type de représentation⁵⁵⁷. Ercole Negro signe par ailleurs pour sa part plus systématiquement les figurations qui appartiennent à la catégorie des plans, et notamment des plans de batailles. Son identité est ainsi écrite sur

⁵⁵⁵ Voir sa notice biographique par Micheline Triplet dans le *Dictionnaire historique de la Suisse* : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/025281/2006-02-21/>, (consultée le 10 octobre 2023).

⁵⁵⁶ BL, Add MS 21117, f°34v, 36r et 73r.

⁵⁵⁷ Ce document est aujourd'hui conservé par la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa Région (SAVTR). Il ne m'a pas été possible, suite à de nombreuses demandes restées sans réponse, de le consulter directement. Je remercie Jacques Mille d'avoir partagé avec moi les photographies de ce plan manuscrit. Une récente étude du recueil permet toutefois d'en avoir une reproduction, voir J. Mille et P. Rigaud, *Plans et cartes de Provence et du Languedoc...*, *op. cit.*, p. 113-116.

trois dessins de Livron, La Mure et « Bennes » (Beauvoir-en-Royans) en Dauphiné⁵⁵⁸. De Biga, un seul autre dessin semble être connu : une vue de l'ensemble de la ville de Savigliano, en Piémont⁵⁵⁹. Dans ce cas précis le dessinateur, en plus de signer, est cité par l'auteur de la description du territoire duquel il produit une représentation figurée, ce qui assure doublement de sa paternité de l'image.



Figure 38 – Les signatures de Jean de Beins sur la *Carte des vallées de Seissel et la Michaille* (38a), la *Carte de l'Isle de Cremieu en Dauphiné* (38b) et la *Carte de la vallée de Dye a Veynnes et Serres* (38c).

Les constantes ou les critères qui motivent les auteurs à signer leurs œuvres restent encore opaques, d'abord parce que les récurrences sont faibles. On peut faire l'hypothèse que le choix d'écrire (ou pas) son nom sur une figuration relève en partie de l'aléatoire. C'est une époque où l'attribution de l'autorité intellectuelle de la conception reste délicate⁵⁶⁰ – bien que ce soit une réalité plus forte pour les figurations imprimées que manuscrites – et où, de plus, la mention d'une identité n'éclaircit pas toutes les ambiguïtés quant à ce dont ce nom est responsable⁵⁶¹. Il n'est pas sûr même qu'il existe de règle à ce niveau dans les pratiques. Celles-ci demeurent, nous l'avons constaté, assez hétérogènes. Un prérequis à la signature paraît toutefois nécessaire. Inscrire son nom sur une figuration ne semble se faire que si celui-ci est susceptible d'évoquer une identité connue et reconnue, correspondant à un statut ou à une renommée. Aucune identité présente ne renvoie à un parfait inconnu. Néanmoins, s'appuyer sur le contexte, les conditions, et les intentions de la réalisation des figurations du territoire peut permettre de comprendre autrement, au-delà des règles et des choix conscients, la présence rare de signatures. Je formule l'hypothèse

⁵⁵⁸ ASTO, *Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni*, volume III, f°56v-57r, 54v-55r et 57v-58, en ligne : <https://archiviostatatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189178>, <https://archiviostatatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189177> et <https://archiviostatatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189179>. Volume 2, annexe IV, p. 81.

⁵⁵⁹ M. Vigliano Davico et al., *Architetti e ingegneri militari in Piemonte...*, op. cit., p. 63.

⁵⁶⁰ A. Chassagnette, *Savoir géographique et cartographie*, op. cit., p. 295-300.

⁵⁶¹ Bénédicte Gady, « Des dessins pour la gravure ? Quelques réflexions sur l'adéquation entre apparence et destination » dans *Dessins français du XVIIe siècle. Collections du département des Estampes et de la Photographie*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2014, p. 20-21.

que ce constat peut s'expliquer par un monopole, détenu de fait, par les hommes à l'origine d'une figuration. Une carte du Dauphiné, dans les deux premières décennies du XVII^e siècle, a peu de chances d'être réalisée par une autre personne que Jean de Beins. Le plan d'une bataille n'est pas réalisé par n'importe quel ingénieur, mais plus probablement par celui qui était sur les lieux ou qui a été missionné pour le faire. Il n'y a pas – ou très peu – de concurrence, tout comme il n'y a pas de figurations oisives (ou elles n'ont du moins pas été conservées). En somme, sachant que, d'abord, il n'existe pas ou très peu d'hommes différents qui sont à même de réaliser une image d'un certain type et dans un contexte donné ; ensuite, si on considère que ces images n'ont pas vocation à circuler de manière large, mais à s'adresser à un groupe restreint de personnes, ou à servir de documents de travail ; enfin, si on pense qu'une figuration dont on semble aujourd'hui ne rien connaître – ni auteur, ni date, ni destinataire – se trouvait souvent accompagnée d'un récit, d'une lettre, d'une correspondance... d'un document textuel qui permette d'identifier son auteur, alors la signature devient moins nécessaire.

*

L'anonymat constitue donc un angle mort important dans notre corpus de figurations manuscrites. Cependant, si une majorité d'auteurs demeure inconnue, il est possible d'attribuer certains documents sans auteur à un individu en croisant l'attribution et le recoupement d'archives diverses. Enfin, les signatures éparses glanées çà et là dans le corpus mettent en lumière des figures connues de leur temps dans le milieu auxquelles leurs figurations sont destinées. La faible présence d'identités associées aux figurations est certainement plus pesante pour l'historienne que pour les contemporains de celles-ci et peut s'expliquer par des auteurs peu nombreux, bien connus des lecteurs, n'ayant souvent pas à justifier de leur paternité.

II – Figurer : une opération collective ?

Une autre hypothèse peut être faite pour expliquer l'inconstance de la connaissance des auteurs et les signatures éparses : l'existence d'un travail collectif⁵⁶². Cela a déjà eu lieu

⁵⁶² La question d'une « intelligence collective » a été posée récemment par un ensemble d'historien·nes à propos des savoirs des ingénieurs en particulier. Voir S. Blond, L. Hilaire-Pérez et M. Virol (dir.), *Mobilités d'ingénieurs en Europe...*, op. cit., p. 85.

dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, pour réaliser une carte de l'État de Berne⁵⁶³. Si la *démarche* de figurer, (en tant que projet) n'est pas pensée collectivement, il existe au moins une porosité de regards qui interviennent à différents niveaux. Il y a là un paradoxe entre peu de noms connus et des contributions multiples. Peut-on pour autant parler d'une fabrication collective ou collaborative ? Dans ce sillon se trouve également l'épineuse question – bien que le terme soit anachronique – de la propriété intellectuelle. Cela invite quoi qu'il en soit à réfléchir à ce que signifie être « auteur » au XVII^e siècle et s'inscrit dans une interrogation autour des « responsable[s] de l'agentivité de l'image »⁵⁶⁴. Ou, pour reprendre le terme préféré en introduction de chapitre, à comprendre qui sont les *faiseurs* de figuration, dans une démarche qui s'intéresse aux regards à l'origine des images des territoires de montagne. Nous verrons tout d'abord dans quelle mesure et comment les regards qui s'expriment par les figurations sont en partie guidés. Il s'agira ensuite d'analyser l'existence et la place des partenariats à l'origine des figurations. Enfin, j'interrogerai la part des récits et de l'oralité dans l'élaboration de l'image.

A) Des regards guidés

Les images des Alpes qui sont réalisées sont très rarement, pour ne pas dire jamais, le fruit d'une initiative personnelle. Elles répondent à des demandes et sont donc conditionnées par les attentes à leur égard. Cela pose conjointement la question de la part de liberté de ceux qui mettent en œuvre le dessin, et par extension celle de la responsabilité intellectuelle de l'élaboration du dessin.

Par les commanditaires

Faire réaliser des « plans de toutes [ses] villes de frontiere, pour voir où [il] seroit d'avis que l'on fist travailler »⁵⁶⁵. Cette requête, bien connue des historiens et historiennes qui se

⁵⁶³ La réalisation de la carte *Inclitæ Bernatvm vrbis*, a regroupé plusieurs personnalités autour de Thomas Schöpf pendant treize ans, jusqu'à sa première impression en 1578. Voir la notice rédigée à son propos par Anne-Marie Dubler, sur le Dictionnaire historique de la Suisse <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/025297/2021-09-24/#med025297-010> (dernière consultation le 24 décembre 2023).

⁵⁶⁴ T. Golsenne, « Chapitre 11. Les images qui marchent : performance et anthropologie des objets figuratifs », art cit, p. 183.

⁵⁶⁵ Lettre de Henri IV à Sully datée du 10 octobre 1598. Voir la version éditée dans Joseph-François Michaud et Jean-Joseph-François Poujoulat (eds.), *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e. Tome deuxième, Maximilien de Béthune, duc de Sully, Sages et royales oeconomies d'estat*, Paris, Ed. du commentaire analytique du Code civil, 1837, p. 287.

sont intéressées à l'organisation du Génie et aux ingénieurs de la première modernité, est adressée par Henri IV à Sully en 1598. Conséquence concrète de cette demande : la réalisation, dans les années suivantes, des plans requis par le souverain qui mettent l'accent sur les rénovations à effectuer⁵⁶⁶. Jean de Beins exécute ainsi parfaitement ses devoirs en réalisant au moins douze plans de villes et places fortes en Dauphiné sur lesquels il pointe les réparations et modifications nécessaires, sur le dessin ainsi que dans les légendes et les titres. Sur le *Plan de la Citadelle de Valence*⁵⁶⁷, la légende en quatre points indique le pont-levis « qu'il fault refaire a neuf », la tour « ruynée qu'il fault rebastir » ou encore un pan de muraille « qui menasse de ruyne laquelle il fault bastir » (**fig. 39a**). Pour la forteresse d'Exilles, il réalise trois plans, dont deux permettent de faire le point sur la situation avant et après travaux comme le précise le titre qui vaut pour les deux plans dessinés sur le recto et le verso d'un même folio : « celluy de ceste page est comme il estoit et celluy de l'autre page com[m]e il sera »⁵⁶⁸ (**fig. 39b**). Le troisième apparaît comme une synthèse, en permettant de visualiser l'implantation du fort sur son éperon rocheux et en indiquant les dates auxquelles les travaux sont réalisés pour les différentes parties du bâtiment⁵⁶⁹.

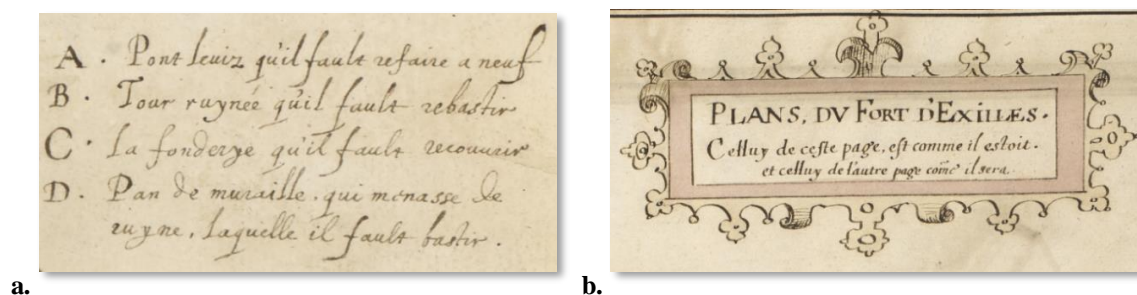


Figure 39 – Traces de projections de travaux sur le *Plan de la Citadelle de Valence* (**39a**) et sur le recto des *Plans du fort d'Exilles* (**39b**).

Au-delà des purs travaux de fortifications, d'une attention qui doit se porter sur les brèches, les ruines et les nouveaux bastions potentiels, la commande royale contient aussi des attentes sur la visualisation des territoires dans leur entièreté. Il semble que le roi ait fait sienne une idée suggérée par Sully dès l'année 1593. Dans une lettre qu'il adresse au souverain cette année-là, le proche conseiller énumère huit « ouvertures et

⁵⁶⁶ D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban*, op. cit., p. 48-85.

⁵⁶⁷ BL, Add MS 21117, f°40v.

⁵⁶⁸ BL, Add MS 21117, f°76r.

⁵⁶⁹ BL, Add MS 21117, f°53v.

propositions »⁵⁷⁰. La septième consiste à « faire une visitation générale de toutes les frontières, limites et confins du royaume, avec les observations nécessaires [...] afin d'en dresser des cartes bien exactes ». S'il précise dans les lignes suivantes ce qui doit être remarqué et observé pour les côtes maritimes, il reste malheureusement muet en ce qui concerne les frontières montagneuses. On ne connaît pas toujours précisément les instructions exactes données aux ingénieurs et on peut envisager que celles-ci ne disent pas toujours sur quoi doit porter leur attention. Les choix de réalisation du dessin sont sans doute laissés en partie à leur intelligence, tant en ce qui concerne l'analyse de l'ingénierie d'un bâtiment qu'en ce qui concerne l'art du dessin. Si l'on ne connaît pas dans le détail le contenu de la commande adressée aux ingénieurs qui travaillent dans les provinces de Dauphiné et de Provence, on sait néanmoins que les cartes, les plans et les vues dressées doivent répondre à cette demande. Il s'agit donc d'un guidage du regard implicite qui oriente toutefois les éléments sur lesquels l'attention se pose sur le terrain. Alors qu'en territoire de montagne un des principaux enjeux pour le pouvoir politique militaire est le franchissement, les cartes mettent en avant les vallées dans lesquelles les armées peuvent circuler. Les figurations accentuent donc soit les bas qui contiennent des obstacles, soit les hauts où se trouvent des points de passage. *La Carte des di[tes] vallées de Queyras et cha[tea]u Daufin*⁵⁷¹ est éloquente à ce niveau : elle ne montre pas moins de vingt ponts dans les vallées et autant de perches bordant le chemin de part et d'autre du col Agnel qui permettent d'en délimiter la largeur quand celui-ci est enneigé. Or le roi a personnellement pu constater, lors de sa venue en Dauphiné et en Savoie en 1600 au moment de la guerre franco-savoyarde, les difficultés qui peuvent être rencontrées dans les vallées alpines. Il mentionne lui-même, dans une lettre la même année, l'étroitesse des chemins, les précipices, les conséquences des pluies sur l'avancée du canon et le ralentissement global qu'il faut prendre en compte pour faire avancer un corps armé⁵⁷². Le cartographe a donc bien en tête ce qui est un enjeu pour le souverain qu'il sert et porte son regard sur ce qui retient son intérêt. Il faut, en un sens, une connaissance intime des préoccupations politiques pour ceux qui deviennent les yeux des gouvernants.

⁵⁷⁰ Lettre de Sully à Henri IV en 1593-1594 éditée dans J.-F. Michaud et J.-J.-F. Poujoulat (eds.), *Nouvelle collection des mémoires...*, op. cit., p. 175. Même référence pour la citation suivante.

⁵⁷¹ BL, Add MS 21117, f°67r. Volume 2, annexe II.4, p. 27.

⁵⁷² Lettre d'Henri IV à Sully en 1600 éditée dans J.-F. Michaud et J.-J.-F. Poujoulat (dir.), *Nouvelle collection des mémoires...*, op. cit., p. 335.

Les besoins ne sont pas les mêmes pour le duc de Savoie. Les ingénieurs qui servent Charles-Emmanuel I^{er} ont affaire à un souverain dont le territoire est beaucoup moins étendu que ses voisins européens. Le duc connaît bien ses montagnes et a cela d'original par rapport à ses prédécesseurs qu'il tire une partie de sa majesté de ce territoire particulier, ce qui lui vaut le titre de « roi des Alpes »⁵⁷³. Il n'existe pas, à notre connaissance, de requête d'une cartographie complète de ses États au début du XVII^e siècle. Les figurations qui lui sont destinées relèvent plus des plans militaires et des dessins de bataille. Je reviendrai plus longuement sur les différentes lectures des territoires de montagne qui sont produites par les différents États qui gouvernent ces espaces dans le chapitre suivant⁵⁷⁴.

La commande d'images ne provient pas que du pouvoir temporel mais aussi du spirituel. Quand Étienne Martellange s'emploie à dessiner des plans de bâtiments de la Compagnie de Jésus, il élargit aussi son attention aux environs des collégiales et abbayes qu'il esquisse en détails. Il crée plusieurs vues de Sisteron, ainsi que du bassin chambérien et des environs d'Embrun où l'environnement apparaît. S'il développe ses compétences en dessin et en peinture, il le fait avant tout en tant qu'architecte et visiteur de l'Ordre⁵⁷⁵. Sur les dessins qui portent moins directement sur l'architecture et qui constituent des vues de ville ou de localités, on serait tenté de voir une forme d'extension de son activité d'architecte, résultat d'une activité de loisir ou d'oisiveté. Or Adriana Sénard suggère plutôt que

les dessins et les vues étaient des aides-mémoire lui permettant de se rappeler la configuration d'une ville, l'emplacement des établissements ou la topographie d'un terrain et de ses abords. Autant d'informations nécessaires tant à la conception qu'au suivi de ses projets⁵⁷⁶.

Les projets en question étaient par la suite scrupuleusement étudiés : envoyés à Rome, ils étaient « examinés par les *consiliarus aedificatorum* et soumis à l'approbation du Révérend Père Général »⁵⁷⁷. Preuve potentielle que l'œil de Martellange était avant tout au service de son Ordre, on constate que, au moins en ce qui concerne les Alpes, il ne semble jamais dessiner en dehors des villes dans lesquelles un édifice jésuite doit requérir son attention. Toutes les vues qu'on lui connaît concernent soit les environs de Chambéry, soit ceux de Sisteron, soit ceux d'Embrun. Dans chacune d'elles il a initié un projet de

⁵⁷³ S. Gal, *Histoires verticales*, op. cit., p. 146.

⁵⁷⁴ *Infra*, chapitre 6, p. 241-276.

⁵⁷⁵ A. Sénard et al., *En passant par la Bourgogne*, op. cit., p. 20.

⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 24.

⁵⁷⁷ *Ibid.*, p. 21.

restauration ou d'édification. L'*Ignografie ou plan du Priore de nt. dame des Baulmes pres d'Embrun*⁵⁷⁸ est une bonne expression du regard double de Martellange. La moitié gauche du feuillet contient un plan en deux dimensions selon une projection géométrique, à laquelle se mêle un dessin du prieuré en perspective sur la moitié droite. Alors qu'il évolue dans un milieu différent d'eux, Martellange présente là un point commun avec les ingénieurs de son époque. Comme eux, il porte un regard de bâtisseur, non de forteresses, mais d'édifices religieux.

Par des personnages tutélaires sur le terrain

Qu'en est-il par la suite de la conduite de ces éléments sur le terrain ? Il semble que les ordres venus d'un pouvoir central laissent malgré tout les faiseurs de figurations relativement autonomes et libres de s'y prendre comme ils le souhaitent et le peuvent. Or il existe aussi des influences, sur les lieux où le dessin est réalisé, qui peuvent avoir une incidence sur la conduite de ceux-ci. Les hypothèses de figures tutélaires peuvent être nombreuses, notamment dans le milieu militaire. Entendons par figure tutélaire, une personnalité qui exerce une autorité formelle ou officieuse sur les auteurs des figurations. Je m'appuierai sur deux exemples particulièrement éloquents quant à la façon dont le regard de certaines de ces figures d'autorité peut conditionner la lecture du territoire et par extension la réalisation des figurations.

Le cas de la figuration réalisée par Giacomo Biga vers 1627 pour accompagner la *Relatione di Monviso* concorde avec le récit textuel de Valeriano Castiglione. Le contexte de production de la figuration n'est pas à établir puisqu'il est explicitement énoncé à la fois dans le récit – qui renvoie à la « Tavola [...] di Topografia »⁵⁷⁹ – et dans le cartouche de titre de la figuration – réalisée « per intelligenza della Relaltione di Monviso et dell'origine del fiume Po ». Ce cas offre une occasion de cerner comment l'expérience d'un homme dans une vallée peut se reporter et être traduite dans une image. D'abord, la carte, orientée en direction du Viso, égrène, le long du chemin tracé en pointillés, chaque localité évoquée par Castiglione. Ensuite, elle condense dans le tiers supérieur – délimité par une trace de pliage du document – le récit fait de la page 10 à 19 (soit près de la moitié de l'ouvrage), lequel est consacré à la dernière phase d'ascension, après Crissolo, ultime village de la

⁵⁷⁸ BnF, Estampes et photographie, RESERVE UB-9-BOITE FT 4, f°152, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6937553q.r=etienne%20martellange?rk=2510742;0#>.

⁵⁷⁹ V. Castiglione, *Relatione di Monviso*, *op. cit.*, p. 4. Volume 2, annexes IV et VI, p. 89 et 112-113.

vallée⁵⁸⁰. Les lieux cités par l'abbé milanais se retrouvent dans le dessin, trop dense à cet endroit de la composition pour faire l'économie d'une légende. Ainsi sont reportées sur le dessin et dans la légende les prairies, les roches escaladées, les trois lacs et les sources, les sommets mesurés, etc (**fig. 40**).

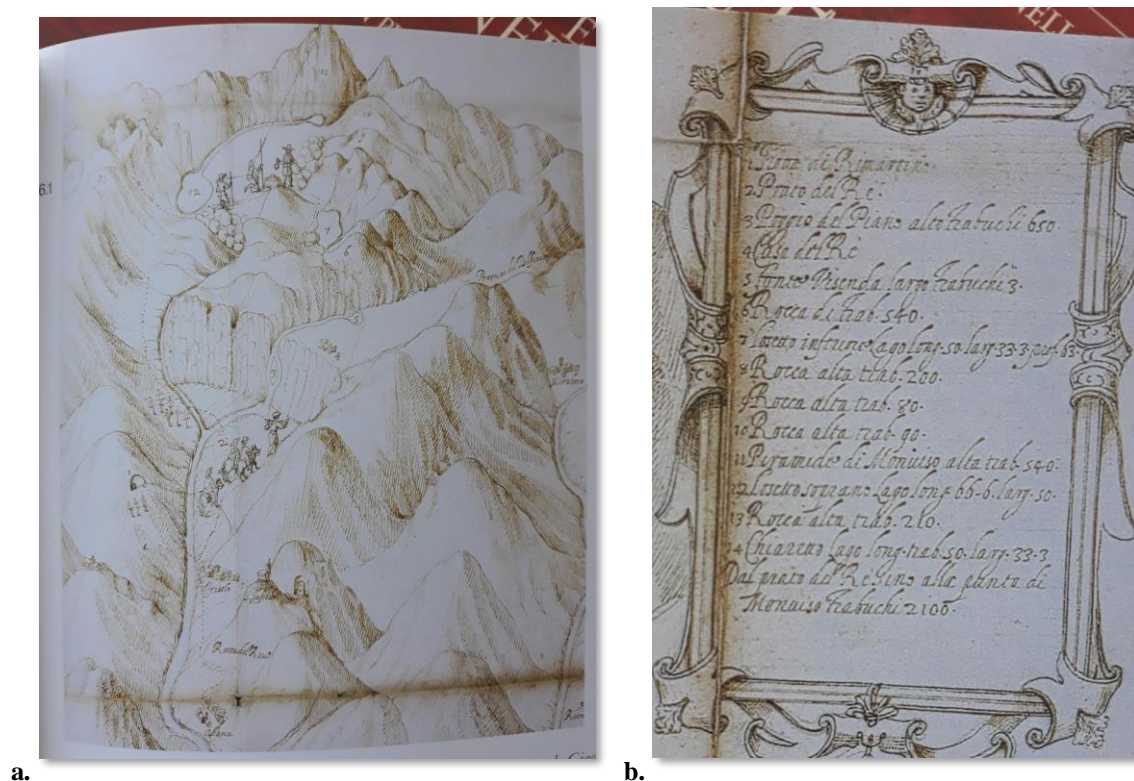


Figure 40 – Fin de l'ascension de Valeriano Castiglione figurée sur le haut de la carte (**40a**) et légende associée (**40b**).

La carte se substitue alors presque au récit dans les étapes listées par l'auteur de la *Relatione*, avec une accélération dans la partie supérieure qui correspond à l'arrivée en haute montagne de l'abbé et de ses accompagnateurs.

Réalisée dans un autre contexte, la [*Carte du val de Suse*]⁵⁸¹ de Jean de Beins concorde quasi-parfaitement avec une description textuelle qui en est faite en 1602. Lesdiguières, dans une lettre qu'il adresse à Henri IV le 18 juillet de cette année-là, décrit la vallée piémontaise en ces termes :

c'est chose assurée, Sire, que vous n'avez que le mont Genève, lequel à sa cheutte du costé du Piédmont, faict deux branches de chemin, l'un tirant droit à

⁵⁸⁰ Volume 2, annexe VI, p.119-126.

⁵⁸¹ BL, Add MS 21117, f°75v. Volume 2, annexe II.4, p. 30.

Suze, par le chasteau d'Exilles, et l'aultre tournant à la main droite, va par le Pragela jusques à la porte de Pignerol sans empeschement⁵⁸².

La carte particulière de l'ingénieur géographe est pour sa part construite selon les caractéristiques suivantes : elle est orientée à l'est, de sorte à avoir devant soi les deux vallées piémontaises; elle prend pour point de départ de la lecture le Montgenèvre, situé au bas de la carte ; elle figure la vallée de Suse qui s'étend en ligne droite, et celle de Pragelato selon une courbe qui se replie sur la droite ; enfin elle met en valeur Exilles et Pignerol, respectivement dans chacune des deux vallées⁵⁸³. La carte particulière semble être la parfaite visualisation de ce que Lesdiguières s'évertue à décrire textuellement. Dans la même lettre, quelques lignes plus loin, le lieutenant général conseille d'ailleurs au roi de recourir à l'image :

La veue du lieu le feroit bien myeulx comprendre que le discours, et vostre Majesté en sçaura bien plus que je ne luy en puis escrire, si elle se fait monstrier la carte de ce Daulphiné avec les confins du Piedmont⁵⁸⁴.

Si l'on ne peut affirmer que c'est à la carte de Jean de Beins – par ailleurs non datée – que Lesdiguières fait allusion, cette figuration révèle néanmoins que la conception de cette vallée, visibilisée par la carte de Jean de Beins, coïncide avec la conception mentale que Lesdiguières en a. Une perception d'ailleurs partagée avec d'autres. Sans aller jusqu'à dire que cette façon de cartographier la vallée piémontaise a été sciemment contrainte par le chef militaire – que Jean de Beins connaît personnellement – on peut en revanche supposer, sans trop de risque, l'influence qu'un homme de terrain comme Lesdiguières peut exercer sur Jean de Beins. Certes, ce dernier est devenu un technicien du dessin auprès de Raymond Bonnefons, mais il ne connaît la configuration alpine que depuis peu de temps au regard de la connaissance empirique du « renard » du Dauphiné⁵⁸⁵.

Les regards, guidés par différents acteurs, ne sont pas nécessairement antagonistes et vont parfois plutôt dans le même sens, quand il existe une structure hiérarchique installée, un relais local d'une entreprise nationale. Ces deux exemples mettent en avant la pluralité des expériences du territoire de montagne que les figurations peuvent traduire et qui

⁵⁸² *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières. Volume 1, op. cit.*, p. 430.

⁵⁸³ Volume 2, annexe II.4, p. 30.

⁵⁸⁴ *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières. Volume 1, op. cit.*, p. 430.

⁵⁸⁵ Voir la deuxième partie, « Le territoire du renard » de S. Gal, *Lesdiguières ...*, *op. cit.*, p. 115-166.

peuvent être retrouvées, quand on a la chance de connaître l'identité et les multiples imprégnations qui se trouvent derrière un auteur.

B) Des partenariats ?

Disons-le d'emblée : aucun exemple de signatures multiples n'existe dans ce corpus. Si des partenariats existent, ils sont plus supposés qu'attestés. Néanmoins, les points communs qui se retrouvent sur différentes figurations en France, en Piémont et par-delà les Alpes, ainsi que la présence concordante de certains acteurs en certains lieux, interrogent sur les transferts de connaissances et de savoir-faire. La question de leur existence se pose aussi bien entre maître et apprenti, qu'entre pairs occupant des fonctions similaires.

Maître et apprenti

Apprendre à figurer, au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, s'acquiert avant tout par une formation pratique, sur le terrain⁵⁸⁶. Qu'on songe aux ingénieurs en France ou en Italie, ou aux architectes, leur formation relève essentiellement de l'apprentissage plutôt qu'une acquisition théorique en université – bien qu'elle existe et soit possible. Au carrefour de plusieurs disciplines et apprenable depuis différents milieux, le dessin existe d'abord parce qu'il a une vocation concrète.

Il semble rare, et surtout peu réaliste, que des hommes travaillent seuls à la figuration des territoires au vu de la tâche que cela peut représenter. David Buisseret a d'ailleurs démontré l'inverse et établi que « dans chacune des grandes provinces frontalières [...] il y eut un ingénieur du roi, qui avait souvent pour adjoint un “conducteur des desseins” »⁵⁸⁷. En France, certaines de ses filiations professionnelles sont mieux connues que d'autres, telles celle entre Jean Errard et Jean Martellier en Picardie⁵⁸⁸. En Dauphiné, Dimanche Brun accompagne Jean de Beins comme le révèle son témoignage dans la procédure d'anoblissement de ce dernier⁵⁸⁹. Si on sait que Jean Martellier réalisait lui-même des

⁵⁸⁶ Pour des références quant à la formation « sur le tas » des ingénieurs géographes, voir Hélène Vérin, *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 196 ainsi que Delphine Spicq et Michèle Virol, « Les techniques de la puissance » dans *Histoire des techniques. Mondes, sociétés, cultures (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 2016, p. 259-261.

⁵⁸⁷ D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban, op. cit.*, p. 48.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, p. 77.

⁵⁸⁹ H. Viallet, « Parvenir par les armes et le talent... », art cit.

dessins en Picardie, les missions et tâches concrètes de l’acolyte de Jean de Beins restent une énigme. Dimanche Brun n’exprime rien de plus que le fait qu’il ait « accompagné ledict Bains en ce pays de Dauphiné et aux frontières dud. Piedmont pour faire et dresser lesdictes cartes »⁵⁹⁰. Si on remonte la filiation professionnelle, Jean de Beins doit pour sa part sa formation à Raymond Bonnefons, là encore, sans qu’il soit possible d’en savoir davantage sur les étapes de son apprentissage ni en quoi celui-ci consistait exactement.

La connaissance de l’existence de ces différentes paires de mains œuvrant à figurer les territoires interroge néanmoins sur la part qui revient aux conducteurs des dessins. Sont-ils de simples exécutants subordonnés aux ordres des ingénieurs géographes ? La réponse n’est sûrement pas homogène en toutes circonstances. En effet, l’élaboration concrète des dessins peut être le résultat de la conjonction de plusieurs interventions et contributions.

Entre pairs

En 1600, Jean Errard, ingénieur du roi en Picardie, est envoyé dans les Alpes lors de la campagne militaire contre le duc de Savoie⁵⁹¹. Sa présence, dans une province où il n’est pas affecté et qui est assez éloignée de la sienne pose la question de l’existence de partenariats dans la réalisation d’images des territoires de montagne. Les réponses qu’on peut y apporter sont ambiguës. Comme l’a démontré Michèle Virol, « la mobilité est la norme pour les ingénieurs, qui vont où le travail les appelle, et [...] avec eux circulent les savoirs »⁵⁹². Elle conclut, à l’issue de son étude, que « la mobilité et les circulations des savoirs sont les traits dominants de leurs fonctions et de leurs pratiques »⁵⁹³. Il paraît donc impensable qu’il n’y ait pas eu de contact entre des hommes qui exercent une mission similaire, qui plus est sous une même autorité. En même temps, aucune trace ne le prouve. Ils sont six ingénieurs, soit un très petit vivier d’hommes, à être établis dans les différentes provinces de France en 1611 : ils ont donc peu de chances de ne pas du tout se connaître. Des traces comme la présence d’Errard dans les Alpes nourrissent cette interrogation : on peut dans ce cas se demander si le jeune ingénieur Jean de Beins, alors en apprentissage

⁵⁹⁰ Cité par F. De Dainville, *Le Dauphiné et ses confins...*, *op. cit.*, p. 52.

⁵⁹¹ D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban*, *op. cit.*, p. 79.

⁵⁹² Michèle Virol, « La circulation des savoirs des ingénieurs militaires (XVIIe-XVIIIe siècle) » dans *Les savoirs-mondes. Mobilités et circulation des savoirs depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 251.

⁵⁹³ *Ibid.*, p. 259.

auprès de Raymond Bonnefons, n'est pas aussi nourri des savoirs d'Errard, plus expérimenté que lui.

Sans pouvoir en certifier beaucoup, plusieurs hypothèses de rencontres ayant abouti à des partenariats éphémères peuvent être formulées. Pour enquêter sur ce point en particulier, ce ne sont pas les figurations elles-mêmes qui permettent de fournir des réponses, mais d'autres archives annexes : correspondances, registres de comptes ou récits de faits d'armes. Des liens sont ainsi soupçonnés entre Giacomo Antonio Biga et Ercole Negro, le premier ayant potentiellement été l'élève du second⁵⁹⁴. Les ingénieurs piémontais sont plusieurs à être en contact les uns avec les autres. Ercole Negro, semble avoir été en lien avec Ascanio Vitozzi, Gabrio Busca, Carlo Castellamonte⁵⁹⁵. Vitozzi à son tour, a côtoyé Gabrio Busca, Carlo Castellamonte ou encore Giacomo Soldati (v. 1540 – av. 1600)⁵⁹⁶. Il est malheureusement parfois difficile de connaître la nature précise de leurs échanges et les jeux d'influences et de collaborations qui ont pu se dérouler.

En sortant du cercle des hommes qui partagent le même champ de compétences, on peut aussi interroger les partenariats entre différents milieux. Étienne Martellange et Jean de Beins produisent par exemple tous deux des vues de Sisteron. Martellange, dans les années 1605-1608, Jean de Beins en 1608⁵⁹⁷. On peut au minimum envisager une interconnaissance de ce que les uns et les autres font, au plus un partage de leurs savoir-faire, de leur matériel, des angles de vues choisis. L'hypothèse d'un travail commun partiel est sans doute un peu excessive compte tenu des différences de confessions entre les deux hommes, qui rendent peu probable une coopération active entre l'ingénieur géographe protestant et l'architecte dessinateur catholique⁵⁹⁸.

On peut aussi s'interroger sur le rôle des territoires de montagne comme espace d'échanges de savoirs. Il n'apparaît pas que les Alpes soient un espace de circulation des savoirs plus prédominant qu'un autre. Les ingénieurs y circulent, comme ils circulent

⁵⁹⁴ M. Viglino Davico et al., *Architetti e ingegneri militari in Piemonte...*, op. cit., p. 63.

⁵⁹⁵ D'après les rubriques « contatti con altri professionisti » présentes dans presque chaque notice biographique. Voir *Ibid.*, p. 89, 181.

⁵⁹⁶ *Ibid.*, p. 272.

⁵⁹⁷ Son *Plan des Ville et Citadelle de Cisteron*, BL, Add MS 21117, f°80v-81r n'est pas daté mais la *Carte des Valées de l'Embrunois, Barsillone et de la Durance jusques a Cisteron*, BL, Add MS 21117, f°67v-68r est elle datée de 1608, ce qui laisse présumer que l'ingénieur géographe en Dauphiné a pu se trouver dans cette région aux mêmes périodes qu'Étienne Martellange.

⁵⁹⁸ Sur les relations entre jésuites et protestants, voir Yves Krumenacker et Philippe Martin, « Introduction » dans *Jésuites et protestantisme, XVIe-XXIe siècles. Actes du colloque de Lyon, 24-25 mai 2018*, Lyon, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190), 2019, p. 7-19.

ailleurs à travers l'Europe. On relève des allers-retours de part et d'autre de la chaîne montagneuse, sans pouvoir aller jusqu'à dire que ce territoire joue un rôle particulier de transferts de connaissances.

C) La part des récits

Si la figuration est une production qui résulte en grande partie de la vue, elle est aussi le produit de l'ouïe. Les récits, héritages de mythes ou témoignages sur le terrain, façonnent eux aussi le contenu des images.

Des signes d'enquêtes orales ? L'intégration de la connaissance des locaux

Sur la « montagne de Glandace », à l'extrémité sud du plateau du Vercors, figurent un berger et son troupeau (**fig. 41a**). L'insertion de ce détail au premier plan de la *Carte du Dyois continuant la précédente*⁵⁹⁹ interroge. L'étude attentive des figurations révèle que certaines informations contenues ne relèvent pas d'une inspection oculaire mais plus certainement d'enquêtes orales, au minimum de discussions avec des locaux qui connaissent les usages de certains territoires. L'oralité, comme l'a montré Françoise Waquet, joue un rôle important dans la construction des savoirs⁶⁰⁰. Ce genre d'éléments n'est en effet pas observable à l'œil, à moins, dans ce cas précis, de s'être rendu en personne sur le plateau. Il paraît plus probable que l'information ait été glanée par des échanges avec la population locale. Bien qu'il soit surprenant au premier abord de voir la carte s'animer avec ces personnages, figurer ce type d'information entre dans la logique d'inventaire des ressources qui transparait par ailleurs avec la figuration des champs, vignes, prés, et forêts⁶⁰¹. C'est un moyen d'indiquer une des richesses fondamentales du territoire, à savoir les alpages où paissent les troupeaux durant la saison estivale⁶⁰². Dans cet exemple, il s'agit d'une zone de pâture importante, qui domine Die et toute la vallée de la Drôme.

⁵⁹⁹ BL, Add MS 21117, f°64v. Volume 2, annexe II.4, p. 25.

⁶⁰⁰ Françoise Waquet, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVIe - XXe siècle)*, Paris, Albin Michel, 2003, 427 p.

⁶⁰¹ La question des ressources sera l'objet d'une partie du chapitre 8, *infra*, p. 331-342.

⁶⁰² G. Béaur, « Les économies de montagne... », art cit, p. 311-317.

En plaine aussi se trouvent des informations qui ne sont pas recueillies par la vue mais par l'ouïe. Sur la *Carte de Romans et du baillage de St Marcellin*⁶⁰³ sont inscrits les châteaux de messieurs de la Buisse, un des chefs militaires de Lesdiguières⁶⁰⁴, et de « Poullina » (Poliénas) (**fig. 41b et c**). L'identification des châteaux de certaines figures locales est aussi le résultat d'échanges sur le terrain ou avec des chefs militaires locaux et non une information obtenue visuellement.

Dans certains cas, l'écoute supplée donc les limites du regard. On peut envisager que des protagonistes d'un autre ordre jouent un rôle dans la faction des figurations : des bergers, des habitants rencontrés au gré du parcours du territoire. Ce genre de contribution ne serait pas surprenante, dans un territoire où les savoirs locaux sont quis et mobilisés depuis des siècles, notamment quand il s'agit des espaces de moyenne et surtout de haute altitude⁶⁰⁵. Les qualifier d'auteurs, même invisibles, paraît un peu excessif. On peut néanmoins les penser comme des contributeurs qui apportent de leurs connaissances aux hommes qui cartographient le territoire.

⁶⁰³ BL, Add MS 21117, f°41v-42r. Volume 2, annexe II.4, p. 21.

⁶⁰⁴ M. de la Buisse sert dans l'armée de Lesdiguières dans l'escadon de M. du Poët. « Lettres de M. De Cève au président de Calignon sur la campagne de Lesdiguières contre le duc de Savoie en 1597 », *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières. Volume 3, op. cit.*, p. 285.

⁶⁰⁵ C'est le cas pour les endroits réputés particulièrement dangereux où « il fallait recourir à des guides expérimentés. Il s'agissait souvent de simples paysans "qui connaissent les lieux" [...] ou des fameux "marrons" ». Voir S. Gal, *Histoires verticales, op. cit.*, p. 186.



a.



b.



c.

Figure 41 – Alpage de Glandasse (41a) sur la *Carte du Dyois continuant la précédente*, château de M. de Poullina (41b) et château de M. de la Buisse (41c) sur la *Carte de Romans et du baillage de St Marcellin*.

Ces traces d'enquêtes orales se trouvent essentiellement dans les cartes, plus que dans d'autres types de figurations. Ce sont celles qui cumulent la plus grande diversité d'informations et qui mobilisent donc des personnes en dehors des milieux de spécialistes qui réalisent les figurations. Elles sont néanmoins trop minces et rares pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions bien arrêtées, mais mettent sur la voie des participants potentiels à la réalisation des cartes.

Mythes et fantasmes : persistance et force des imaginaires ?

C'est une question bien appréhendée que celle qui porte sur les mythes et les fantasmes que les territoires de montagne cristallisent et génèrent⁶⁰⁶. L'approche technique, qui structure beaucoup de figurations étudiées ici, laisse dans l'ensemble assez peu de place à la dimension mythique. L'image globalement, n'incorpore pas autant de fantasmes que ce

⁶⁰⁶ Voir notamment l'ouvrage de J.-P. Bozonnet, *Des monts et des mythes...*, op. cit.

que les discours textuels de la même époque expriment. Quelques traces, éparses et subtiles dans l'image, trahissent néanmoins la part de mythes et de fantasmes encore associée aux espaces de montagne malgré la rationalisation grandissante du rapport à ces territoires.

Ce sont une nouvelle fois sur les cartes, et non sur les plans ou sur les profils, que ces traces peuvent apparaître. Sur la *Carte de Faussigni*⁶⁰⁷ qui donne à voir un espace compris entre le nord du lac Léman, la vallée de l'Arve et Genève, un dense massif est regroupé sous la terminologie de « montagne maudite », renvoyant au mythe chtonien de la montagne, au *topos* des monts affreux⁶⁰⁸. La présence de cet élément traduit la conception d'un espace où, pour reprendre une formule de François Jullien, il y a une absence de « mise en tension »⁶⁰⁹ entre l'humain et l'espace, et où l'être humain laisse alors libre cours à son imaginaire. Les montagnes concernées correspondent au massif aujourd'hui dénommé du mont Blanc, autrement dit à un maillage montagneux où les sommets sont couverts de neiges éternelles et les vallées, abyssales.

Les montagnes sont non seulement un support et une source de mythes effroyables mais aussi de fantasmes pour leurs aspects merveilleux. Entendons ici la merveille au sens d'un produit de Dieu, d'un « phénomène extraordinaire provoquant l'étonnement, l'admiration voire la crainte »⁶¹⁰. Sur plusieurs cartes de différents auteurs, les merveilles du Dauphiné sont figurées – elle sont au minimum dénommées, parfois dessinées. Sur *Le baillage de Grezivaudan & Trieves*⁶¹¹ datée de 1619, trois d'entre elles sont présentes et font même l'objet de la légende, par ailleurs inhabituelle sur les cartes de Jean de Beins. Il s'agit du « Mont Inaccessible » (mont Aiguille), de la « tour sans vening » et de la « fontayne qui brulle » (fontaine ardente). La tour sans venin, au-dessus de Sassenage, est probablement la merveille la plus inscrite sur les cartes, rencontrée sur au moins dix des figurations de ce corpus, tant chez Jean de Beins, que sur une carte attribuée à Ercole Negro ou sur d'autres à Christophe Tassin⁶¹². Les merveilles du Dauphiné inscrites sur certaines figurations entrent en résonance avec les textes poétiques écrits à leur sujet par des hommes comme

⁶⁰⁷ BL, Add MS 21117, f°33v. Volume 2, annexe II.4, p. 19.

⁶⁰⁸ J.-P. Bozonnet, *Des monts et des mythes...*, op. cit., p. 5.

⁶⁰⁹ François Jullien, *Vivre de paysage ou L'impensé de la raison*, Paris, Gallimard, 2014, p. 155.

⁶¹⁰ S. Gal, *Histoires verticales*, op. cit., p. 355.

⁶¹¹ BnF, GE C-23577, en ligne :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55000169k.r=greisivaudan%20beins?rk=21459;2>.

⁶¹² Voir par exemple, la [*Carta del Delfinato e di parte della Savoia*], ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume I, f°68r, en ligne : <https://archiviostatatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189059> ou [Christophe Tassin], *Gouvernement de Grenoble*, recueil Tassin, coll. Pingel, f°37r. Volume 2, annexe III.2, p. 67.

le juriste dauphinois Denis Salvaing de Boissieu, édités à partir de 1631⁶¹³. Dans la première moitié du XVII^e siècle, les histoires autour de ces phénomènes ou de ces lieux qui sortent de l'ordinaire ont donc encore une force vive qui confère aux territoires de montagne, en certains endroits, une extraordinaire et parfois une sacralité qui participent de leur mythification.

Il s'agit, à travers ces exemples, d'éléments qui résultent d'une mise en récit des territoires de montagne depuis plusieurs siècles, et qui, pour partie, sont toujours opérants au XVII^e siècle au point qu'ils se retrouvent dans les images. La persistance et la force de ces imaginaires est d'autant plus à souligner que nombre de ces connaissances sont déjà dépassées à cette époque. Dès lors, on peut saisir la cohabitation qui existe entre les savoirs nouveaux et les savoirs anciens, perpétués par l'oralité et par les récits textuels.

*

La faction des figurations, dans leur construction matérielle, peut impliquer plusieurs individus. L'élaboration, si elle relève de la responsabilité d'une seule personne, celle identifiée comme « auteur », est néanmoins teintée et imprégnée de conceptions de l'espace qui dépassent la seule appréciation et perception de celui qui réalise la figuration, révélant une porosité des regards du politique (souverains), de la technique (ingénieurs géographes, peintres, architectes, etc.) et du local (populations habitantes). C'est cette perméabilité qui rend complexe l'analyse des regards à l'origine des figurations. Ces interventions à des niveaux différents sont quasi systématiques et une figuration est toujours le fruit de plusieurs paires de regards, d'où la nécessité de ne pas s'arrêter aux signatures.

III – Des regards, une vision : la prégnance de cercles de pouvoirs masculins

Ce titre pourrait entrer en résonance avec un titre de l'article de Ludwik Flek « Nous regardons avec nos yeux, nous voyons avec les yeux d'un corps collectif »⁶¹⁴ paru en 1947. Certes, les auteurs des figurations sont difficiles à retrouver, les regards contributeurs,

⁶¹³ S. Gal, *Histoires verticales*, op. cit., p. 356.

⁶¹⁴ « We look with our own eyes, we see with the eyes of a collective body » dans Ludwik Flek, « To Look, to See, to Know [1947] » dans *Cognition and Fact. Boston Studies in the Philosophy of Science*, Dordrecht, Springer Netherlands, 1986, vol.87, p. 134. L'auteur, médecin polonais qui a également fait œuvre de sociologue et de philosophe, a notamment théorisé la notion de « collectif de pensée ». Voir aussi l'analyse qu'en propose le philosophe des sciences Jean-Luc Gautero, « Collectifs de pensée et savoir situés », Nice, 2019, p. 6-8. communication disponible en ligne : <https://shs.hal.science/halshs-02422685/document>.

complexes à délimiter. La prégnance des cercles de pouvoirs masculins ne fait toutefois pas de doute. L'idée n'est pas inédite et tous les travaux qui ont porté sur la représentation des territoires au cours de la première modernité ont déjà établi le rôle joué par le corps militaire et par les États en construction dans la multiplication des images du territoire au début de l'époque moderne. Ces études ont ainsi fait ressortir, plus ou moins directement, la place prépondérante du milieu de l'armée et du pouvoir – conjugués aux arts picturaux – à l'origine des images des Alpes. Cette dernière partie vise à problématiser ce constat aujourd'hui devenu évidence. À s'interroger sur ce qu'implique de voir « avec les yeux d'un corps collectif », et plus encore sur les conséquences – dans l'image au moins – d'une telle place prise par un groupe social. Après avoir analysé ce qu'implique que les Alpes soient des montagnes au masculin, je montrerai que le cartographe, en tant que fonction autonome, n'existe pas mais que cette figure émerge à partir de plusieurs fonctions au service de divers pouvoirs.

A) Les Alpes, des montagnes au masculin

La recherche de l'universel n'est pas en elle-même condamnable ; elle ne le devient que lorsque cet universel se construit de manière normalisatrice, sans respect des singularités, parce qu'un point de vue particulier s'affirme comme l'universel⁶¹⁵.

Les profils sociologiques des auteurs, commanditaires et contributeurs des figurations impliquaient de s'interroger sur les conséquences d'une lecture du territoire au filtre d'un regard exclusivement masculin. En m'appuyant sur la thèse des savoirs situés, notamment théorisée par Donna Haraway⁶¹⁶, cette sous-partie vise à questionner l'évidence du monopole des hommes dans la figuration des territoires de montagne. Après avoir constaté l'absence totale de femmes dans ce processus, il s'agira d'interroger les conséquences d'un regard exclusivement masculin dans la construction visuelle du rapport au territoire.

⁶¹⁵ J.-L. Gautero, « Collectifs de pensée et savoirs situés... », art cit. <https://shs.hal.science/halshs-02422685/document>.

⁶¹⁶ D. Haraway, « Situated knowledges », art cit.

L'absence de regards de femmes

« Où sont les femmes ? »⁶¹⁷. La question, posée par Philippe Rekacewicz, porte sur la contribution de la moitié de l'humanité au champ de la cartographie. Nulle part, pourrait-on répondre, en ce qui concerne les XVI^e-XVII^e siècles. Ce silence n'est pas confiné au domaine de la cartographie. Il ressemble par exemple à celui que Marianne Cailloux constate à propos des peintures murales dans les Alpes entre les XIV^e et XVI^e siècle : une conjonction de différents facteurs rend selon elle « la question des femmes dans le cadre de la commande de peintures murales [...] assez difficile à étudier »⁶¹⁸. La question des femmes autrices de figurations – cartographiques et picturales – commence à être abordée depuis quelques années dans le cadre d'études qui portent sur le XVIII^e siècle et au-delà, mais peu pour la période qui nous concerne⁶¹⁹. Si quelques géographes et historien·nes des sciences et des savoirs s'y sont ponctuellement intéressé, très peu d'études existent pour la période moderne. La synthèse de Will van den Hoonaard offre ainsi un utile panorama d'ensemble sur le sujet⁶²⁰. Dans notre corpus, une absence totale de traces d'implications féminines de près ou de loin et quelle que soit l'étape du processus de figuration peut être constatée. Traiter ce point dans une mince partie est démesuré au vu de l'ampleur de la tâche. Cela impliquerait de s'interroger sur des « futurs non advenus » et d'adopter une réflexion qui emprunte à une histoire des possibles⁶²¹. C'est pourquoi je me contenterai d'esquisser quelques pistes de réflexion exploratoires.

⁶¹⁷ Nephys Zwer et Philippe Rekacewicz, *Cartographie radicale. Explorations*, Paris, Dominique Carré / La Découverte, 2021, p. 172-187.

⁶¹⁸ Marianne Cailloux, *Peindre, voir et croire dans les Alpes. La peinture murale religieuse en Val de Suse, XIVe-XVIe siècles*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2021, p. 73.

⁶¹⁹ Pour quelques exemples de référence et études récentes, voir Gillian Rose, *Feminism and Geography: the Limits of Geographical Knowledge*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1993, 205 p ; Alison Blunt et Gillian Rose (dir.), *Writing Women and Space. Colonial and Postcolonial Geographies*, New York, Guilford Press, 1994, 268 p ; Claire Hancock, « L'idéologie du territoire en géographie : incursions féminines dans une discipline masculiniste » dans *Le genre des territoires : féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2004, p. 165-172 ; Judith A. Tyner, *Stitching the World. Embroidered Maps and Women's Geographical Education*, Londres, Routledge, 2016, 196 p ; Christina E. Dando, *Women and cartography in the progressive era*, London / New York, Routledge, 2019, 224 p ; Judith A. Tyner, *Women in American cartography: an invisible social history*, Lanham, Lexington Books, 2020, 131 p ; Caroline Desbiens, Justine Gagnon et Irène Hirt, « Un monde-carte. Pouvoir colonial et empowerment des femmes autochtones cartographes », *Revue d'études autochtones*, 2021, vol. 51, n° 2-3, p. 39.

⁶²⁰ Will C. Van den Hoonaard, *Map worlds. A history of women in cartography*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2013, 377 p.

⁶²¹ Quentin Deluermoz et Pierre Singaravélou, *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, Paris, Le Seuil, 2016, 447 p.

D’abord, rappelons et gardons en tête l’importance de biais de sources, qui tendent à invisibiliser les contributions féminines dans tout processus de création savante⁶²². On peut donc espérer que la multiplication des recherches sur le sujet ouvre de nouvelles pistes de réponse. En attendant, et en s’appuyant sur les études existantes, les endroits où les femmes peuvent prendre part au processus de figuration peuvent être esquissés. En Europe, elles peuvent se trouver dans les ateliers familiaux de gravure, en tant que coloristes, ainsi que dans le commerce de ces objets produits en ateliers qui nécessitent l’intervention de plusieurs mains⁶²³. Plusieurs travaux en histoire des sciences et des techniques révèlent que dans des conditions où les savoirs circulent dans le cercle familial, les femmes prennent part aux travaux de production, voire accèdent à une formation. Il s’agit d’une position courante, un rôle de « petites mains » qui existe dans plusieurs champs de construction des savoirs et des sciences⁶²⁴. Par ailleurs, bien que la formation des femmes appartenant aux élites implique l’apprentissage du dessin, celui-ci est contenu à certains genres – la nature morte notamment – qui rend peu envisageable la participation aux relevés sur le terrain, et à l’élaboration manuscrite. Il est plus probable de les rencontrer quand il y a passage en atelier pour la gravure puis pour l’impression.

Ce constat est d’autant moins une surprise que les milieux d’où les figurations proviennent sont dans l’ensemble très masculins. Sachant que les figurations émanent des milieux militaire, savant, religieux et gouvernant, il pourrait donc sembler naïf de chercher des protagonistes féminines. Les figurations du territoire se situent au carrefour de territoires sociaux⁶²⁵ dont les femmes sont majoritairement voire totalement tenues éloignées ou exclues – l’armée, les savoirs scientifiques et techniques, le pouvoir politique

⁶²² Voir le bilan récent à propos des travaux en histoire des femmes et du genre fait par Sylvie Steinberg, Mélanie Traversier et Camille Noûs, « Aperçus sur les développements récents de l’histoire des femmes et du genre à l’époque moderne », *Genre & Histoire*, 1 novembre 2020, n° 26. qui rappelle l’importance du biais de sources – que certaines n’aient pas été exhumées ou que d’autres, connues, n’aient pas été appréhendées dans une perspective d’histoire des femmes et du genre. Pour une histoire des expériences féminines dans les Alpes, on peut se référer à l’ouvrage tout récemment paru Stefania Bianchi et Miriam Nicoli (dir.), *Women’s Voices. Echoes of Life Experiences in the Alps and the Plain (17th - 19th Centuries)*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2023, 316 p.

⁶²³ W.C. Van den Hoonard, *Map worlds, op. cit.*, p. 33-34.

⁶²⁴ Voir la partie « Des femmes de science ? » in Emmanuelle Berthiaud, Charlotte Fuchs et Sylvie Le Clech-Charton, *Les femmes en France dans la société d’Ancien régime*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2021, p. 213-216.

⁶²⁵ Je prolonge l’expression de Christine Bard (dir.), *Le genre des territoires : féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses de l’Université d’Angers, 2004, 348 p.

et, pourrait-on ajouter concernant les territoire de montagne, l’effort physique⁶²⁶. Est-ce donc seulement envisageable d’espérer les rencontrer à un moment dans le processus de figuration ? En Europe, les probabilités semblent assez réduites, si ce n’est dans des rôles subalternes ou dans d’exceptionnelles conditions.

Si trouver des traces d’implications féminines dans la figuration des Alpes demeure une entreprise complexe, et pour l’heure peu concluante, on peut s’interroger sur les liens entre des regards exclusivement masculins et les valeurs qu’ils associent au territoire.

Des Alpes à dominer et maîtriser

S’il ne fait pas de doute que les Alpes sont des montagnes au masculin au sens où elles sont inventées *par* des milieux masculins et *pour* des milieux masculins, quelles conséquences cela a-t-il sur le type de rapport au territoire qui est alors véhiculé à travers les figurations ?

Si la virilité est une exaltation de la force, de la puissance et de la performance, ainsi que du contrôle⁶²⁷ – valeurs voire qualités qui sont, dans la société européenne, socialement construites comme l’apanage des hommes – alors elle se retrouve dans la figuration des territoires de montagne. D’abord, car la figuration de ces territoires est une performance, une expression de la force des savoirs et des techniques qui gagnent en autorité depuis le XVI^e siècle ; ensuite, parce que ce qui est souhaité, soutenu et encouragé à travers ces figurations est l’exercice de la puissance sur le territoire, autrement dit sa domination et sa maîtrise et ce dans un contexte de conflictualité plus ou moins latente⁶²⁸. Le fait de figurer est, dans le contexte qui nous concerne, une action doublement dominante. L’objet « image », nous l’avons vu dans le chapitre 3, a un effet objectivant. Il l’a d’autant plus quand il émane des cercles savants et de ceux qui, plus largement, opèrent pour le pouvoir

⁶²⁶ Pour une synthèse récente sur la place des femmes dans les différents espaces sociaux à l’époque moderne, voir E. Berthiaud, C. Fuchs et S. Le Clech-Chartron, *Les femmes en France dans la société d’Ancien régime*, op. cit. Voir aussi Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. Les résistances de la société (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Perrin, 2006, 504 p.

⁶²⁷ Voir les deux chapitres de Georges Vigarello, « La virilité moderne. Convictions et questionnements » dans *Histoire de la virilité. I. L’invention de la virilité, de l’Antiquité aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 2015, p. 191-193. et Georges Vigarello, « Le viril et le sauvage des terres de découverte » dans *Ibid*, p. 404-408. Voir aussi Haude Rivoal, « Virilité ou masculinité ? L’usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins », *Travailler*, 26 octobre 2017, n° 38, n° 2, p. 147-149.

⁶²⁸ Sur la façon dont savoirs et conflictualités se nourrissent, voir Jérôme Lamy, « Préface. De la violence et des savoirs » dans *La Guerre des savoirs. Faire la science en situation de conflit en Europe et dans ses colonies (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris, Presses des Mines, 2023, p. 11-17.

gouvernant⁶²⁹. La vocation des figurations ensuite, et donc ce qui est sélectionné et montré à propos des territoires, consiste à permettre une meilleure maîtrise de (ce qui est considéré comme) ses avantages et ses contraintes, une exploitation de (ce qui est considéré comme) ses forces et un domptage de (ce qui est considéré comme) ses faiblesses. La féminisation de la terre et de la montagne renforce cet effet de domination et le naturalise⁶³⁰. La conquête des sommets est alors rare, mais la conquête du contrôle de ces terres impétueuses est elle bien présente. Et les figurations sont l'expression de cette conquête ou au moins du désir de conquête. Qu'il s'agisse des plans de fortifications qui permettent de voir comment « augmenter » les configurations de la montagne ou des cartes qui dressent des inventaires des zones cultivables – et, ce faisant, jugent du niveau de fertilité des sols, renvoyant à l'idée de terre nourricière appréhendée comme principe féminin – les figurations permettent de visualiser simultanément ce qui est exploitable (terres ou configurations des reliefs) et ce qui est corrigeable (obstacles à la circulation)⁶³¹.

Prenons l'exemple de la mobilité. Les itinéraires et les voies mises en valeur sont celles que les canons et les charriots peuvent emprunter. Le réseau de circulation qui est donné à voir est donc partiel, et partial, et concerne en priorité les nécessités de l'armée – et des grands convois marchands. En prenant l'exemple de la gestion des forêts, l'anthropologue états-unien James C. Scott démontre la « réduction du champ de vision »⁶³² de l'État et invite à « s'intéresser à tout ce qui se trouvait relégué hors de celui-ci » : il liste alors que sont absents « tous les arbres, les buissons et les plantes ne représentant pas de revenu potentiel pour l'État ». Dans le cas de la mobilité, ce sont les sentiers et chemins plus étroits, fréquentés quotidiennement par les populations locales, par les muletiers et les habitants et habitantes qui sont absents des figurations du territoire. Cette relégation n'est pas le résultat

⁶²⁹ Une table ronde organisée avec Tassanee Alleau, Jean-Baptiste Ortlieb et Jan Synowiecki, nous a permis de croiser l'effet dominant de l'action de figurer, sur la nature, dans différents contextes géographiques à travers trois siècles. Voir le compte-rendu en ligne qui en est issu : T. Alleau et al., « Figurer l'environnement par l'image, dominer la nature ? (XVIe-XVIIIe) », art cit. <https://dominance.hypotheses.org/141>.

⁶³⁰ Concernant la construction de l'idée de la nature comme principe féminin à soumettre, voir C. Merchant, *The death of nature*, op. cit. et sa version traduite en français C. Merchant, *La mort de la nature*, op. cit. Pour la montagne en particulier, voir le tout récent article de Dorothée Fournier, « Genre. La montagne a-t-elle un sexe ? » dans *La montagne en question(s). Enjeux et controverses à partir des Alpes*, Grenoble, UGA éditions, 2023, p. 69-76.

⁶³¹ Voir par exemple « Conquête verticale » et « Corriger et percer » dans S. Gal, *Histoires verticales*, op. cit., p. 193-200 et 282-288.

⁶³² J.C. Scott, *L'oeil de l'État*, op. cit., p. 29. Même référence pour les citations suivantes. Pour lire l'ouvrage dans sa version originale, voir James C. Scott, *Seeing Like a State. How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*, New Haven / London, Yale University Press, 1998, 462 p.

d'une méconnaissance complète, mais d'un intérêt qui ne se porte pas sur ces voies de circulation. J'y reviendrai dans la dernière partie de cette thèse.

Il est possible de dresser un constat similaire à propos d'autres territoires, non montagneux : les désirs de domination et de maîtrise ne sont pas propres aux Alpes. James Scott encore, s'appuyant sur Fernand Braudel et Paul Wheatley, étudie le rapport des États au territoire en Asie du Sud-Est et analyse ainsi que

le contrôle politique se diffuse plus aisément en terrain plat. Dès qu'il se heurte à la friction de la distance, à des changements d'altitude abrupts, à un terrain accidenté ou à l'obstacle politique que représente une population éparse pratiquant des cultures mixtes, il tend à s'essouffler⁶³³.

Si la domination de l'espace et son contrôle sont une quête globale du pouvoir souverain, ce désir est exacerbé dans les territoires de montagne car ceux-ci présentent plus de résistance à se soumettre aux volontés de maîtrise, d'aménagement et d'uniformisation.

B) Le cartographe n'existe pas

Ce titre, volontairement réducteur, est un peu provocateur. Il vise à attirer l'attention sur le fait qu'une pratique – *cartographier* – n'est pas, au tournant des XVI^e et XVII^e siècle, reliée à une fonction propre – celle de *cartographe*. Par extension, ceux qui *font* des images – cartes ou autres – ne sont pas que des *faiseurs* d'images. Cette pratique se situe au carrefour de plusieurs fonctions dont la très grande majorité est liée au milieu militaire et qui par ailleurs, est perméable à d'autres compétences telles que la peinture.

Ingénieurs, géographes et autres architectes

Des ingénieurs fabriquent des cartes. Des géographes dessinent des cartes. Des architectes construisent des cartes. Tous font donc *œuvre de cartographes*, mais sont toujours avant cela, autre chose. La profession de cartographe, à l'époque qui nous intéresse, n'est pas fabriquée en tant que telle⁶³⁴. Aucun des hommes – dont on connaît ou soupçonne l'identité – qui réalisent des figurations n'est « que » cartographe. Ce constat

⁶³³ James C. Scott, *Zomia ou L'art de ne pas être gouverné*, traduit par Nicolas Guilhot, traduit par Frédéric Joly et traduit par Olivier Ruchet, Paris, Éditions du Seuil, 2013, p. 87. Dans sa version originale, voir James C. Scott, *The Art of Not Being Governed. An Anarchist History of Upland Southeast Asia*, New Haven / London, Yale University Press, 2009, 442 p.

⁶³⁴ Voir à ce propos N. Verdier, *La carte avant les cartographes*, *op. cit.*, p. 211.

implique deux choses. D’abord, que cartographe, et plus largement figurer, existe toujours en complément d’autres fonctions. Rappelons quelques-unes d’entre elles : parmi les figurateurs, il existe des ingénieurs géographes royaux et ducaux (Jean de Beins, Christophe Tassin, Simon Maupin), des ingénieurs militaires (Gabrio Busca, Ercole Negro, Giacomo Antonio Biga, Claude Chastillon), des architectes (Ascanio Vitozzi, Étienne Martellange), jusqu’à des médecins (Thomas Schöpf à la fin du XVI^e siècle) ou des magistrats et syndics (Jean du Villard)⁶³⁵. Cela implique ensuite qu’il n’existe pas d’autonomie de la figuration dans la mesure où celle-ci n’existe pas comme fonction en elle-même ; autrement dit que la fonction initiale exerce une influence sur les images qui sont produites. On peut donc se demander si, et comment, la formation des auteurs transparaît dans les figurations produites.

Prenons trois exemples à partir de trois fonctions initiales différentes. Ercole Negro est avant tout architecte et ingénieur militaire. Il incarne très bien le regard technicien porté sur des lieux, plus que sur le territoire, à l’occasion de batailles ou dans des projets de rénovation d’enceintes urbaines ou de places-fortes. La légende de la [*Veduta del forte di Bricherasio durante un assedio*]⁶³⁶ qui lui est attribuée en témoigne : l’auteur liste avec plus de précision les différents escadrons, bastions et corps de garde qu’il ne s’attache à figurer le type d’environnement dans laquelle la ville piémontaise se trouve. Sur la vue en plan *Marsegle*⁶³⁷, il rend avec plus de finesse l’allure des voiliers qui mouillent dans le port de Marseille que la configuration topographique de la cité phocéenne. En revanche sur une carte du Dauphiné qui lui est attribuée⁶³⁸, la représentation du territoire s’assimile beaucoup à une figuration très schématique. Sans insérer ni mesure ni orientation, il reprend les figurés en taupinières en vogue au XVI^e siècle, se révélant moins fin technicien en matière de géographie qu’en ingénierie militaire. Étienne Martellange, lui aussi architecte, mais pas dans le domaine militaire, structure son regard d’une autre façon. Il a une nette préférence pour les vues qui lui permettent de rendre compte des profils des villes, et de travailler son point fort : l’architecture du bâtiment. Adriana Sénard estime d’ailleurs qu’« il portait une

⁶³⁵ La fonction citée est celle qu’ils occupent au moment de la réalisation certifiée ou supposée, des figurations qu’on leur connaît.

⁶³⁶ ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume I, f°10, <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=188996>.

⁶³⁷ ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°19v-20r, <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189143>.

⁶³⁸ ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume I, f°68r, <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189059>.

attention moindre au traitement des reliefs, de la végétation et du ciel, qu’il esquissait sommairement à la plume »⁶³⁹. Christophe Tassin enfin, ingénieur géographe, déploie davantage des visions d’ensemble du territoire et moins des lieux, où la structure du territoire est lisible, faisant écho à ce que Jean de Beins réalise deux décennies avant. Il dessine, comme d’autres ingénieurs militaires, des plans de places-fortes mais ne s’engage pas dans des détails techniques comme ces derniers peuvent le faire. Ses compétences de géographe l’amènent plutôt à manipuler diverses échelles pour figurer des provinces et leur structure topographique.

Des armes... et des pinceaux

Un autre constat qui a déjà été dressé est, pour le dire très sommairement, celui de la perméabilité qui existe entre les arts et les sciences. La question plus ambiguë reste celle du rapport entre les uns et les autres. S’agit-il d’un rapport de collaboration ou de subordination ?

Alors qu’ils étaient, depuis plusieurs siècles, les spécialistes vers lesquels diverses autorités se tournaient quand il fallait produire des figurations de l’espace, les peintres sont, dès le milieu du XVI^e siècle, parfois dénigrés dans leur activité⁶⁴⁰. Les cartes notamment, qu’ils produisent, ne sont pas toujours considérées comme fiables. Parmi les critiques adressées, il y a le fait qu’ils peignent leurs inventions, qu’ils font apparaître des choses qui n’existent pas et qu’ils réalisent un traitement superficiel du sujet⁶⁴¹. Camille Serchuk a ainsi démontré les considérations convergentes de géographes comme André Thevet et Antoine de Laval (1550-1631) ou de médecins comme Leonardo Fioravanti (1517-1588) allant toutes dans le sens d’une délégitimation – au moins un scepticisme – quant à la fiabilité des images qu’ils peuvent produire. On peut comprendre ces réprobations comme un souhait, de la part des ingénieurs et des géographes au service de la noblesse gouvernante, de marquer une distinction et de continuer de « revendiquer une appartenance

⁶³⁹ A. Sénard et al., *En passant par la Bourgogne*, op. cit., p. 24.

⁶⁴⁰ Pour un aperçu français de l’activité des peintres dans le domaine de la cartographie, voir notamment R. Skupien, « Être peintre et cartographe en France... », art cit.

⁶⁴¹ Voir à ce propos l’analyse de Camille Serchuk, « “La dicte figure ne se rapporte à la vérité” : Art, Accuracy and Agency in Georges Lallemand’s 1619 Map of Suresnes » dans J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk et E. Vagnon (dir.) *Pour une histoire des cartes locales...*, op. cit., p. 213-214.

à l'aristocratie du talent »⁶⁴². Elles se multiplient jusqu'à l'exemple hors du commun de la contestation de la carte de Suresnes dressée par le peintre Georges Lallemant en 1619 dont un procès verbal rend compte⁶⁴³.

La légitimité des peintres est en quelque sorte en voie d'être supplantée par le prestige des ingénieurs. En Dauphiné, la commande faite à Antoine Schanaert pour peindre différentes scènes de batailles destinées à orner les murs de la galerie du château de Vizille, impose au peintre flamand de se conformer aux dessins de l'ingénieur géographe de la province. Le prix-fait rédigé en décembre 1611 stipule que l'œuvre, qui montrera « des exploits de guerre faits par mondit seigneur le mareschal [Lesdiguières] » devra être

contenue aux dessins que noble Jean de Beins ingenieur et geographe du roy en province du Dauphiné et Bresse en a ja baille et baillera cy auprès audit Schanat et a la forme d'iceux⁶⁴⁴.

Cette obligation à suivre des dessins réalisés par un ingénieur fait écho à des contraintes imposées aux peintres dans d'autres galeries peintes. Près de trois siècles plus tôt, à Sienne, la réalisation de la fresque du « Bon gouvernement » d'Ambrogio Lorenzetti imposait aux peintres de « figurer au naturel », ce qui, selon Patrick Boucheron « doit être référé à un usage politique précis de l'image peinte »⁶⁴⁵.

En théorie, et dans les coulisses, le début du XVII^e siècle semble plutôt avoir vu s'instaurer une hiérarchie entre les compétences des ingénieurs et celles des peintres, auxquels moins de libertés sont accordées concernant l'élaboration de la figuration. Dans la réalisation, cela dépend. Les critiques ne semblent pas avoir « miné l'habilitation des peintres à [...] faire des cartes »⁶⁴⁶. L'angle mort en ce qui concerne la période de formation des hommes qui réalisent des figurations rend possible un rôle des arts picturaux à cette étape de leur formation. Formés à observer sur le terrain, aux principes mathématiques et géométriques, on ne peut exclure que l'apprentissage « sur le tas » implique aussi l'entraînement à l'art de manier pinceaux et aquarelle par ceux dont c'est le domaine

⁶⁴² Pascal Briost, « Les bénéfiques symboliques des praticiens des mathématiques militaires » dans *Marquer la prééminence sociale. Actes de la conférence organisée à Palerme en 2011 par SAS en collaboration avec l'École française de Rome et l'université de Palerme*, Paris, Publications de la Sorbonne / École française de Rome, 2014, p. 359. L'article développe plus globalement l'usage social de la maîtrise des mathématiques au XVI^e siècle, selon différents statuts et fonctions.

⁶⁴³ C. Serchuk, « "La dicte figure..." », art cit, p. 215-221.

⁶⁴⁴ AD38, 3E 1192-6, f^o 863r.

⁶⁴⁵ Patrick Boucheron, *Conjurer la peur. Essai sur la force politique des images. Sienne, 1338*, Paris, Éditions du Seuil, 2015, p. 78.

⁶⁴⁶ C. Serchuk, « "La dicte figure..." », art cit, p. 214.

d'expertise. Les voyages enfin, peuvent être l'occasion de rencontres avec certains savoir-faire. François Martelleur, est ainsi envoyé au nom du roi en Hollande en 1606⁶⁴⁷. Le contenu de ce commandement n'est pas précisé, mais on peut toutefois faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une occasion au cours de laquelle l'ingénieur du roi peut rencontrer certains maîtres flamands.

Il n'existe donc pas de cartographe en tant que seule fonction. Il existe des fonctions qui pratiquent la cartographie. Et cette polyvalence de plusieurs corps de techniciens implique une intrication ténue entre le corps militaire et la figuration des territoires. Elle suppose par ailleurs des échanges avec des hommes œuvrant à leur compte, des peintres dont la seule mission n'est pas seulement de peindre des territoires. La porosité des savoirs militaires et de ceux picturaux semble néanmoins se muer en une domination des arts techniciens sur ceux artistiques au fur et à mesure que l'ingénierie est dotée de prestige.

Au seuil de ce chapitre, notre interrogation portait sur le *qui* dans les coulisses des figurations, entendu dans une acception large allant du commanditaire au fabricant, en passant par le concepteur. Si l'anonymat masque la majorité des individus faiseurs d'images, différents niveaux de contribution aux figurations peuvent néanmoins être appréhendés. Derrière une figuration, des intrications subtiles se jouent entre commanditaires, figures d'autorité sur le terrain, maîtres et pairs, sans négliger le rôle des récits transmis par l'oralité, qu'il s'agisse de savoirs locaux ou de mythes. Ces regards multiples trouvent un point d'ancrage en une vision partagée qui appréhende les Alpes à partir de cercles de pouvoirs masculins qui se focalisent sur des aspects permettant la maîtrise et le contrôle du territoire, et en délaissent d'autres qui demeurent des angles morts.

⁶⁴⁷ AN, 120AP/4 - Rôle de comptant et d'assignation pour l'année 1606, f°123r.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Au début de cette partie, nous nous trouvons sur le seuil de la fabrique des images des territoires de montagne. L'objectif était alors d'entrer dans cette fabrique afin de discerner les processus par lesquels idées et pratiques s'articulent pour favoriser l'émergence de figurations. Mais plus encore, il s'agissait de comprendre divers mécanismes : les valeurs culturelles associées à la vue, les formes matérielles des images et les différents acteurs qui prennent part à son élaboration directement ou indirectement.

À l'issue de ce tour d'horizon dans l'atelier de construction des figurations, il ressort que l'œil devient un outil majeur dans la construction d'images qui montrent le terrain. Mettre en forme visuelle des informations recueillies de part et d'autre ne suffit plus. C'est l'autopsie, l'auscultation directe des territoires concernés qui devient primordiale et qui donne à l'image une grande part de sa légitimité. Les territoires de montagne sont particulièrement sujets à cette exigence, compte tenu des contraintes visuelles que les montagnes constituent. La marche, bien que ses traces se dérobent, semble alors l'outil principal pour contourner ces obstacles. Elle est le moyen de voir avec son corps tout entier et d'enregistrer un ensemble d'informations que les sources antiques et les textes ne contiennent pas toujours.

Il apparaît aussi qu'un des traits majeurs du processus de figuration est la perméabilité. Ce caractère poreux se retrouve à deux niveaux : dans les formes matérielles concrètes que prennent les figurations et dans la sociologie des auteurs de l'image. Certaines formes matérielles sont parfois difficilement classables, précisément parce qu'elles sont issues de modes de représentation et de techniques issues de savoirs et de savoir-faire multiples qui mêlent les savoirs picturaux à ceux de l'ingénierie, les savoirs mathématiques théoriques à ceux de l'observation de terrain. Par ailleurs, les opérations de figurations, si elles ne se veulent et ne se pensent pas nécessairement comme collectives, s'avèrent dans les faits, collaboratives. Les requêtes du commanditaire ou les attendus du destinataire se mêlent aux techniques de l'ingénieur, de l'architecte ou du géographe. La catégorie des faiseurs d'images doit donc nécessairement être élargie bien au-delà du seul nom inscrit sur une figuration.

Troisième partie

LES ALPES EN VOLUMES :
HORIZONTALITES POLITIQUES,
VERTICALITES TOPOGRAPHIQUES ET
TRANSVERSALITES ENVIRONNEMENTALES

INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE

À la sortie de la fabrique, il importe de scruter les objets. À quoi ressemblent et de quoi sont composés les volumes des Alpes ? Quels sont les éléments qui leur donnent leur ampleur et leur existence, voire leur créent des spécificités⁶⁴⁸ ? La marque du pluriel souligne que les territoires n'apparaissent pas sous des traits qui révèlent un seul et même volume, mais que leurs dimensions sont multiples. En m'appuyant principalement sur une analyse de l'image⁶⁴⁹, cette dernière partie vise à interroger la construction de l'intelligibilité qui est donnée aux Alpes. Autrement dit, son objectif est de déconstruire le résultat de ces processus de figuration, c'est-à-dire, en partant du principe que la carte est une opération rhétorique⁶⁵⁰, analyser quels sont les discours sur les territoires de montagne et quelles sont leurs pratiques d'après les expériences qui en sont faites.

Ma réflexion, portant sur les dimensions des Alpes, sera structurée à partir de trois axes. Un premier axe, horizontal, permettra de questionner la coexistence de trois entités politiques (chapitre 6). Il importera donc de saisir les enjeux politiques et géopolitiques multiples dont les Alpes sont l'objet : comment les différents États souverains dans les Alpes appréhendent-ils ces dernières ? Comment les territoires de montagne existent-ils en fonction des différents gouvernements qui les dirigent ? Comment les montagnes à leur tour, peuvent-elles faire exister des autorités politiques ? Chacune de celles-ci donne de l'ampleur aux Alpes selon des moyens et des finalités différentes. Il s'agira de voir dans

⁶⁴⁸ L'interrogation d'une spécificité alpine a notamment été posée dans Collectif, *Spécificité du milieu alpin ? Actes du XIe colloque franco-italien d'études alpines, Grenoble 23-25 septembre 1985*, Grenoble, Centre de recherche d'histoire de l'Italie et des pays alpins, 1986 ; Jean-Paul Bozonnet, « Le lieu de tous les extrêmes : anomie, solidarité, identité territoriale. La montagne secrète-t-elle une société spécifique ? », *Revue de géographie alpine*, 1989, vol. 77, n° 1, p. 147-160.

⁶⁴⁹ I. Laboulais (dir.), *Les usages des cartes...*, *op. cit.*, p. 23.

⁶⁵⁰ J.-M. Besse, « Cartographie et pensée visuelle... », art cit, p. 19. « pour dire quoi » est aussi la troisième des quatre interrogations fondamentales autour de l'image énoncées par A. Duprat, *Images et histoire*, *op. cit.*, p. 47.

quelle mesure celles-ci se rejoignent, entrent en contradiction ou cohabitent sans être antinomiques.

Un second axe d'analyse, vertical, permettra de s'interroger sur les types de lieux et d'espaces que les figurations visualisent (chapitre 7). Ce chapitre s'attachera à faire ressortir les pleins et les déliés des Alpes, autrement dit les lieux – topographiquement – et les zones – typologiquement – qui sont plus ou moins visibilisés avec le corpus ici étudié.

Un troisième et dernier axe, transversal, portera sur la dimension environnementale des Alpes, l'environnement étant entendu comme une « création hybride, une rencontre entre le naturel et l'artificiel »⁶⁵¹ (chapitre 8). L'objectif est donc de cerner la façon dont les Alpes apparaissent comme des territoires à vivre et à habiter, à travers les questions d'aménagements, de ressources et de temporalités.

⁶⁵¹ L. Coumel, R. Morera et A. Vrignon, « Introduction générale. Pouvoir·s et environnement... », art cit, p. 7.

CHAPITRE 6 – LES ALPES DES ÉTATS : DES TERRITORIALITES DIVERSES DANS UN ESPACE TRIPARTITE

[...] ces simplifications opérées par l'État, qui sont autant d'éléments constitutifs du gouvernement moderne, étaient comme des cartes abrégées : elles ne représentaient pas correctement l'activité réelle de la société qui y était figurée. Ce n'était d'ailleurs pas leur raison d'être : elles n'en représentaient que la tranche qui intéressait les observateurs mandatés par les gouvernements⁶⁵².

« L'œil de l'État », expression choisie par James C. Scott pour intituler son ouvrage, aurait pu être un titre pour ce chapitre. Car ce sont les regards des États exerçant leur autorité dans les Alpes qui en sont l'objet. L'État est entendu à travers le souverain et à travers les acteurs qui le servent ou opèrent pour l'exercice du pouvoir politique. Cette définition met cependant en défaut l'usage exclusif du terme d'« État », au sens d'État moderne, tant les réalités des différentes formes de pouvoir dans les Alpes ne lui correspondent pas, ou pas complètement. Au début de l'époque moderne, la définition d'une telle structure contient des éléments qui attestent de la survivance d'un *stato* d'essence médiévale, renvoyant à ce qui est à la main du souverain⁶⁵³. Le royaume de France est probablement le pouvoir princier à qui le terme sied le mieux. Mais en ce qui concerne les cantons suisses et le duché de Savoie, c'est une notion moins adaptée. C'est donc avant tout par commodité de narration que je choisis d'employer le terme d'État, en tant que pouvoir politique organisé et souverain.

⁶⁵² James C. Scott, *L'œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*, traduit par Olivier Ruchet, Paris, La Découverte, 2021, p. 17-18.

⁶⁵³ Sur la complexité de taxinomie des puissances politiques européennes au début de l'époque moderne, voir quelques pages d'introduction de Séverin Duc, *La guerre de Milan. Conquérir, gouverner, résister dans l'Europe de la Renaissance (1515-1530)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, p. 26-31.

Mon propos s’ancrera en partie dans cette interrogation qui consiste à comprendre comment les regards des États se posent sur les territoires et se construisent en relation avec eux à travers les « simplifications »⁶⁵⁴ évoquées par J. Scott, et qui s’incarnent en partie sous une forme figurée. S’il existe une orogénèse politique, des « processus par lesquels les sociétés construisent leurs montagnes »⁶⁵⁵, il s’agit d’analyser comment les autorités politiques souveraines y prennent part et appréhendent les territoires de montagnes qui sont placés sous leur autorité autant que ceux qui échappent à leur gouvernance.

Dans les Alpes occidentales, plusieurs souverainetés coexistent : celle de la France, celle de la Savoie, et celle de la Confédération helvétique. Ce sont trois formes d’États modernes en construction, aux structures et aux histoires différentes⁶⁵⁶. Les Alpes ne sont pas, pour tous les États, appréhendées et considérées de manière équivalente. Dans le duché de Savoie, l’identité des États – et à certaines périodes, celle du prince – est construite autour et à partir de la montagne qui est au cœur de l’espace administré et vécu par la Maison de Savoie⁶⁵⁷. En France en revanche, les Alpes sont associées pendant longtemps à une province frontière et liminale, ce qui prend peut-être le pas sur la dimension environnementale de la montagne. Dans les cantons suisses enfin, les territoires de montagne sont partout, au point de devenir un élément de leur construction identitaire⁶⁵⁸. Les figurations des Alpes n’ont pas les mêmes implications en fonction de l’autorité politique pour laquelle elles sont réalisées – bien qu’elles puissent traduire des territorialités qui parfois se rejoignent et sont similaires en certains aspects. Olivier Dollfus l’a montré à propos de la chaîne montagneuse d’Amérique du sud : « la vision et la prise en compte des Andes ne sont pas les mêmes dans les deux plus grands pays andins, la Colombie et le Pérou »⁶⁵⁹. Il en va de même pour le massif européen. En considérant que les éléments et configurations naturelles sont non seulement des objets mais aussi des outils de

⁶⁵⁴ J.C. Scott, *L’œil de l’État*, op. cit., p. 17.

⁶⁵⁵ B. Debarbieux et G. Rudaz, *Les faiseurs de montagne...*, op. cit., p. 7-8.

⁶⁵⁶ Sur la construction d’un État qui passe par le récit et met en scène le passé et l’espace, voir Daniel Nordman, *Frontières de France. De l’espace au territoire (XVIe-XIXe siècle)*, Paris, Gallimard, 1998, 644 p ; Léonard Dauphant, *Géographies. Ce qu’ils savaient de la France (1100-1600)*, Seyssel, Champ Vallon, 2018, 315 p.

⁶⁵⁷ Stéphane Gal et Laurent Perrillat (dir.), *La Maison de Savoie et les Alpes : emprise, innovation, identification (XVe-XIXe siècle). Actes du 4e Colloque international des Sabaudian Studies, 15-17 mai 2014, Grenoble*, Chambéry, Université de Savoie Mont Blanc, 2015, 439 p.

⁶⁵⁸ Voir François Walter, *Histoire de la Suisse. L’invention d’une confédération (XVe-XVIe siècles)*, Neuchâtel, Editions Alphil - Presses universitaires suisses, 2010, p. 123-130.

⁶⁵⁹ Olivier Dollfus, « Réalités et perceptions comparées des Andes au Pérou et en Colombie », *Revue de géographie alpine*, 1989, vol. 77, n° 1, p. 172.

gouvernement et donc que « les États ne gouvernent ni pour ni contre mais avec l’environnement »⁶⁶⁰, il s’agira de comprendre comment les autorités politiques peuvent se constituer *par* l’environnement quand il y a une forme d’identification, et comment la façon d’abrégé les cartes reflète leur usage politique du territoire.

I – Les Alpes comme centralité : le cas du duché de Savoie

Les territoires de montagne sont géographiquement centraux dans cet État coincé entre les géants que sont la France et l’empire des Habsbourg. Quand Charles-Emmanuel (1562-1630) accède au trône ducal en 1580, il hérite d’un duché construit à cheval sur les Alpes⁶⁶¹. Pour les membres de la Maison de Savoie, l’enjeu de la figuration est donc plus de *faire voir* que de voir des territoires, d’une part moins étendus que leurs voisins, et d’autre part qui présentent une certaine homogénéité dans leur structure géomorphologique. Cette situation de « prise en tenaille » par deux puissances colossales fait aussi du duché un territoire de forteresses dont les figurations, produites plus pour aménager et défendre que pour administrer, rendent bien compte.

A) Faire voir, un État européen singulier

Le duché de Savoie est, dans l’Europe du début du XVII^e siècle, un État singulier par plusieurs aspects. Bâti sur un territoire de montagne, il est déjà en cela atypique en Europe ; c’est par ailleurs un État dont l’emprise spatiale est modeste comparativement à plusieurs de ses voisins⁶⁶² ; enfin, il a une position centrale au sein d’une Europe où les circulations, vers et depuis l’Italie, sont nombreuses et fréquentes.

Un duché sur les Alpes

« Re delle Alpi », « re dei monti », « heroe dell’Alpi », « Duce Alpino » ou encore « portier des Alpes » sont quelques-unes des expressions permettant de qualifier le duc de

⁶⁶⁰ R. Morera, L. Coumel et A. Vignon, « Conclusion. Pouvoir·s et environnement », art cit, p. 240.

⁶⁶¹ Voir la biographie réalisée par S. Gal, *Charles-Emmanuel de Savoie, op. cit.*

⁶⁶² Le cas des États italiens pourrait faire exception. Or, plusieurs d’entre eux son sous tutelle de l’Espagne depuis la ratification du traité du Cateau-Cambrésis qui a installé l’influence espagnole dans la péninsule italienne. Voir Delphine Carrangeot, Emmanuelle Chapron et Hélène Chauvineau, *Histoire de l’Italie du XVe au XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2022 (1^{ère} éd. 2015), p. 117-141.

Savoie⁶⁶³. Celles-ci se multiplient à partir de la première décennie du XVII^e siècle, d’abord sous la plume de poètes et d’écrivains, jusqu’à trouver une existence populaire. L’identification du souverain à son territoire s’installe en cette période de début de siècle. Aux origines de cette assimilation de l’homme au territoire, une structuration territoriale de l’État qui, à partir des premières années du XVII^e siècle, épouse quasiment les Alpes occidentales.

Cette structuration resserrée autour des Alpes n’a pourtant rien d’évident. Charles-Emmanuel I^{er} nourrissait des ambitions transalpines pour son duché, le poussant à élaborer des projets et des tentatives d’annexion de la Provence et du Dauphiné entre 1580 et 1596, en essayant de tirer bénéfice des guerres de Religion. Selon Fabrice Micallef, il s’agissait, en s’étendant vers la Provence et la Méditerranée, d’une volonté de retrouver l’identité constitutive de la dynastie des Savoie, mais aussi probablement de chercher à « conférer cette forme ronde aux États » suggérée par le diplomate savoyard René de Lucinge⁶⁶⁴. Mais cette tentative d’expansion territoriale échoua⁶⁶⁵. Le territoire qui s’étendait jusqu’au Bugey et aux portes de Lyon a ensuite reculé vers l’est en 1601. Le traité de Lyon, ratifié cette année-là par la France et la Savoie a conduit à un échange de territoires : la Bresse, le Bugey, le pays de Gex et le Valromey passent entre les mains du royaume de France, tandis que le marquisat de Saluces revient au duché de Savoie. Bien qu’amputé de son extrémité nord-ouest, le territoire du duché s’en est trouvé renforcé dans sa cohérence territoriale par la disparition de l’enclave française que constituait le marquisat, une incarnation de la « politique des portes » que le roi de France cherchait à entretenir⁶⁶⁶. Du nord au sud, le territoire continuait de s’étirer le long de l’arc alpin, depuis le Genevois et les rives sud du Léman jusqu’au comté de Nice. L’échec de l’expansion en Dauphiné-Provence couplée, quelques années plus tard, à la perte des territoires à

⁶⁶³ Andrea Merlotti, « De “re delle Alpi” à “roi des Marmottes” : les Alpes dans la représentation de la Maison de Savoie (XVII^e-XVIII^e siècles) » dans *La Maison de Savoie et les Alpes : emprise, innovation, identification (XV^e-XIX^e siècle)*. Actes du 4^e Colloque international des Sabaudian Studies, 15-17 mai 2014, Grenoble, Chambéry, Université de Savoie Mont Blanc, 2015, p. 46-53 ; S. Gal, « Les Alpes en majesté... », art cit, p. 183.

⁶⁶⁴ Fabrice Micallef, « Charles-Emmanuel de Savoie, les Alpes et la Provence : les aléas d’un apprentissage géostratégique (1582-1596) » dans *La Maison de Savoie et les Alpes : emprise, innovation, identification (XV^e-XIX^e siècle)*. Actes du 4^e Colloque international des Sabaudian Studies, 15-17 mai 2014, Grenoble, Chambéry, Université de Savoie Mont Blanc, 2015, p. 248.

⁶⁶⁵ Voir à ce propos « L’échec de l’intervention savoyarde en Dauphiné-Provence » dans S. Gal, *Charles-Emmanuel de Savoie, op. cit.*, p. 178-182.

⁶⁶⁶ Frédéric Meyer, « Occupations ou annexions ? La Savoie soumise. 1536-1749 » dans *La Savoie terre ouverte. Occupations, annexions, révolutions (XVI^e - XIX^e siècle)*, Chambéry, Société savoissienne d’histoire et d’archéologie, 2010, p. 17.

l'extrémité nord-ouest du duché a donc eu pour conséquence de fait, un resserrement sur les Alpes.

Conséquence ou élan simultané de ces événements, l'identité princière de Charles-Emmanuel I^{er} est fortement associée à ces territoires atypiques faits de cimes et d'abysses. L'association du prince avec son territoire n'est pas complètement nouvelle au début du XVII^e siècle, mais s'ancre dans un long héritage dynastique qui permet aussi de donner de la légitimité au prince en renouant avec une tradition⁶⁶⁷. Les expressions qui le montrent en prince alpin ne manquent pas. Sur le célèbre portrait équestre de Charles-Emmanuel gravé par Raphael Sadeler d'après Giovanni Caracca, l'arrière-plan montre un paysage montagneux permettant d'associer directement le prince au territoire qu'il gouverne. Un peu plus tard, Tommaso Borgonio, sur la *Discesa del Re delle Alpi* montre Charles-Emmanuel II lors de la descente des Alpes symbolisées par une arche rocheuse⁶⁶⁸.

Le « rapport étroit, quasi organique, qui s'était imposé entre les princes de Savoie, leurs États et leurs montagnes »⁶⁶⁹, se manifeste ainsi dans les figurations qui permettent de comprendre ce rapport étroit entre un environnement particulier et un souverain qui en a bien perçu les spécificités afin d'en faire un argument identitaire.

Montrer les Alpes : les montagnes comme faire-valoir ?

Dès les premières années de son règne, dans les années 1580, Charles-Emmanuel I^{er} entreprend de faire réaliser une grande galerie de peintures et de multiples ornements artistiques pour habiller les murs, les sols et les plafonds de son palais turinois, qui doit « devenir la splendeur des Savoie aux yeux de toute l'Europe »⁶⁷⁰. C'est un point commun partagé avec bon nombre de princes européens de la période⁶⁷¹ mais aussi une opération grâce à laquelle le prince savoyard entend se singulariser vis-à-vis des autres souverains d'Europe. Si les Alpes sont visibilisées, c'est parce qu'elles contribuent en retour à

⁶⁶⁷ A. Merlotti, « De "re delle Alpi"... », art cit, p. 51-52.

⁶⁶⁸ Voir la reproduction dans *Ibid.*, p. 65.

⁶⁶⁹ Stéphane Gal et Laurent Perrillat, « Introduction » dans *La Maison de Savoie et les Alpes : emprise, innovation, identification (XVe-XIXe siècle)*. Actes du 4e Colloque international des Sabaudian Studies, 15-17 mai 2014, Grenoble, Chambéry, Université de Savoie Mont Blanc, 2015, p. 8.

⁶⁷⁰ S. Gal, *Charles-Emmanuel de Savoie, op. cit.*, p. 366.

⁶⁷¹ Selon l'idée de « spectacle du pouvoir » qui imprègne les gouvernements depuis le XV^e siècle. Voir Delphine Carrangeot, Emmanuelle Chapron et Hélène Chauvineau, *Histoire de l'Italie du XVe au XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 36.

visibiliser la majesté des Savoie et de leurs États. Ces aménagements qui participent de l'art de se dire des politiques princières ont cours y compris chez de plus modestes nobles. Lesdiguières, lieutenant général du Dauphiné, a lui aussi reproduit cette pratique en se faisant aménager une galerie de portraits de batailles⁶⁷². La galerie répond à cette époque à une fonction d'ordre géopolitique : « vouée à être visitée et admirée »⁶⁷³, elle doit traduire la légitimité du prince et exalter son pouvoir. Les images qui y sont exposées et l'agencement d'ensemble sont en grande partie tournés vers l'extérieur : elles doivent s'adresser aux autres souverains ou à leurs ambassadeurs. Charles-Emmanuel fait partie des monarques qui participent activement et directement à son élaboration en dessinant lui-même les plans d'organisation de la galerie. Il y a, dans son cas, une forme de nouveauté à s'appuyer sur un type de milieu naturel pour dire une identité personnelle et politique.

Détruite dans un incendie en 1659, la galerie n'est malheureusement plus observable directement. Des sources textuelles variées ont néanmoins permis des études pour comprendre les projets de son élaboration, reconstituer ce à quoi elle ressemblait, analyser l'effet escompté et parfois celui produit sur ses observateurs⁶⁷⁴. C'est notamment l'inventaire rédigé par Giulio Torrini en 1659 qui fournit actuellement la plus grande quantité d'informations sur le contenu et la structure de la galerie⁶⁷⁵. Un dessin à l'encre et à l'aquarelle daté de 1605 permet aussi de visualiser où elle se trouvait⁶⁷⁶. Différentes sources ont permis d'apprendre que la dimension territoriale avait une place importante⁶⁷⁷.

Là encore, les souverains savoyards s'inscrivent dans un mouvement qui utilise le paysage comme faire-valoir politique : cette forme d'incarnation du pouvoir s'ancre dans

⁶⁷² S. Gal, *Lesdiguières ..., op. cit.*, p. 256-257.

⁶⁷³ Un exemple est développé à propos du modèle habsbourgeois et du tournant qui se produit autour des années 1530 dans Naïma Ghermani, *Le Prince et son portrait. Incarner le pouvoir dans l'Allemagne du XVIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 167.

⁶⁷⁴ La bibliographie portant sur la grande galerie est en grande majorité italienne. Voir notamment Anna Maria Bava et Enrica Pagella (dir.), *Le meraviglie del mondo. Le collezioni di Carlo Emanuele I di Savoia*, Genova, Sagep Editori, 2016, 407 p ; Franca Varallo et Maurizio Vivarelli (dir.), *La Grande Galleria. Spazio del sapere e rappresentazione del mondo nell'età di Carlo Emanuele I di Savoia*, Roma, Carocci editore, 2019, 413 p ; Erika Guadagnin, *La Philosophia nella Grande Galleria. Un modello bibliografico per reimmaginare le collezioni dei duchi di Savoia*, Milan, Ledizioni, 2022, 538 p.

⁶⁷⁵ *Recognitione ossia inventario de libri ritrouati nelle guardarobbe della Galleria di S.A.R.le doppo la morte del s.r. protomedico Boursier fatta in marzo del 1659 dal s.r. protomedico Torrini e s.r. segretario Giraudi d'ordine di S.A.R.*, ASTO, Gioie e mobili, marzo 5 d'addizione, n° 30.

⁶⁷⁶ Aureliano Monsa, *Novo disegno del sitto del novo Pallazzo di S.A.S. et Piazza castello con strada*, 1605, Archivio Storico della città di Torino, Collezione Simeom, D254, en ligne : http://www.comune.torino.it/archivistorico/mostre/barocco_2002/teca1.html.

⁶⁷⁷ S. Gal, *Charles-Emmanuel de Savoie, op. cit.*, p. 368-369.

des pratiques de représentations princières déjà installées en Europe depuis le XVI^e siècle⁶⁷⁸. Mais pour ces ducs établis sur des territoires montagneux, il s'agit d'utiliser la montagne qui n'est pourtant pas un espace positif – par rapport aux territoires urbains par exemple. Ils montrent alors leur familiarité et leur maîtrise de ces espaces que d'autres princes redoutent, tout en ne manquant pas de valoriser ce qui peut être appréhendé comme des richesses. Y a-t-il donc nécessité, pour un prince intimement lié au territoire qu'il administre, de le figurer ?

L'absence d'entreprise cartographique centralisée ?

Si le duché de Savoie s'avère être pionnier dans la réalisation de cadastres avec la mappe sarde dressée entre 1728 et 1738, il n'en va pas de même en ce qui concerne la figuration des États de Savoie au cours du premier XVII^e siècle, ni même la visibilisation des territoires dans leur ensemble. Aucune entreprise figurative d'ensemble, telle que celle réalisée en France, ne semble avoir été engagée dans le duché. Ce constat étonne au premier abord. Comment expliquer que les souverains savoyards n'aient pas commandé de cartographie sous une forme similaire à ce que plusieurs des États voisins engagent ? Les ducs, Charles-Emmanuel d'abord, puis ses successeurs, sont pourtant dotés et servis par une partie des meilleurs ingénieurs et techniciens de l'époque. Micaela Viglino Davico a identifié trois atlas élaborés au XVII^e siècle pour les ducs de Savoie qui attestent du dynamisme de la production figurée bénéficiant aux ducs⁶⁷⁹. Ils concernent néanmoins plutôt la seconde moitié du siècle. J'y reviendrai dans la sous-partie suivante. Les sources textuelles dépouillées à ce jour ne révèlent pas non plus l'existence d'une démarche figurative centralisée et commandée par le pouvoir ducal. Les princes savoyards ne semblent pas chercher à visualiser pour eux-mêmes les territoires sur lesquels ils règnent dans leur constitution. Comme Lesdiguières qui, en « prince des Alpes », s'avère être un itinérant sans cartes⁶⁸⁰, peut-être peut-on comprendre cette absence de commande par le fait que le

⁶⁷⁸ Voir par exemple la partie « Portrait et identification territoriale » dans N. Ghermani, *Le Prince et son portrait...*, *op. cit.*, p. 235-240.

⁶⁷⁹ Micaela Viglino Davico, « Tre atlanti del XVII secolo per i duchi di Savoia » dans *Atlas militaires manuscrits européens XVIe-XVIIIe siècles. Forme, contenu, contexte de réalisation et vocations. Actes des 4es journées d'étude du Musée des plans-reliefs, Paris, Hôtel de Croisilles, 18-19 avril 2002*, Paris, Musée des Plans-Reliefs, 2003, p. 133-146.

⁶⁸⁰ J'ai développé ce point, « Lesdiguières, un itinérant sans cartes ? », dans P. Camus, *Lesdiguières et le paysage...*, *op. cit.*, p. 38-39. Voir aussi S. Gal, *Lesdiguières ...*, *op. cit.*, p. 117-120.

duc de Savoie lui-même – au moins Charles-Emmanuel – est un fin connaisseur de ses États, qu’il parcourt personnellement et régulièrement.

Les États de Savoie, plus fortement structurés autour des Alpes à partir de 1601, l’entreprise de monstration du territoire via la galerie de Turin, ainsi que l’absence d’opération cartographique centralisée comme il peut en exister dans d’autres monarchies européennes de l’époque, tendent donc à montrer que pour le souverain savoyard, il s’agit plus de *faire voir* que de *voir* le territoire sur lequel il exerce son pouvoir et son autorité. Pourtant, les fonds foisonnants de figurations conservés notamment à l’Archivio di Stato de Turin et à la Biblioteca Reale témoignent d’une abondante production figurative et invitent à nuancer cette analyse.

B) Des images pour aménager et défendre

Les images commandées ne sont pas complètement absentes de la politique des Savoie au tournant des XVI^e et XVII^e siècle. Au contraire, les ducs engagent de multiples ingénieurs, architectes et autres experts en mesure de créer des figurations. Les représentations de lieux sont néanmoins plus abondantes que celles de territoires, créant de la sorte un territoire visuel de frontières et de forteresses.

Voir des lieux : le duché en pointillés

Les dynamiques de représentation, dans le duché de Savoie, font écho à ce que j’ai constaté à l’échelle des Alpes occidentales dans leur ensemble au XVI^e siècle, c’est-à-dire à l’apparition des Alpes « en pointillés »⁶⁸¹. Pour les figurations qui ne manifestent pas directement une destination pour le duc de Savoie – par un blason, ou une signature qui signale l’autorité du réalisateur de la figure et renseigne de ce fait sur son commanditaire – j’ai présumé que d’autres caractéristiques, telles que la langue utilisée ou le contenu des remarques et informations textuelles contenues dans l’image, pouvaient être le marqueur d’une destination au duc de Savoie. Au sein du corpus ainsi constitué, de documents destinés au souverain avec plus ou moins de certitude, une écrasante majorité entre dans les catégories du plan ou du portrait de place-forte ou de ville. Ces vues ne donnent pas des

⁶⁸¹ *Supra*, chapitre 1, « Les Alpes en pointillés », p. 66-70.

aperçus homogènes et bien répartis dans l'ensemble du duché. Elles forment plutôt un ensemble disparate de lieux inégalement situés qui révèlent plusieurs tropismes.

Un premier pôle se situe en Provence, dans les Alpes françaises entre la vallée du Var et la côte méditerranéenne. J'y reviendrai spécifiquement dans la dernière sous-partie de cette section⁶⁸². Dans les Alpes françaises toujours, un second pôle se situe plus au nord et plus sporadiquement aux frontières du Dauphiné. Une double vue de ce qui semble correspondre à Morêtél-de-Mailles⁶⁸³, à l'entrée du Haut-Grésivaudan, est probablement effectuée au début des années 1590, entre le moment où la place forte est assiégée par les ligues commandées par le demi-frère du duc, don Amédée (au printemps 1591), et celui où le fort est investi par les Savoyards du marquis de Trefford au début de l'année 1593. Du côté oriental des Alpes du nord, toujours dans des zones frontières du royaume de France, plusieurs figurations d'Exilles, en plan ou en vue perspective, sont produites. Les multiples vues de côté de la forteresse, perchée sur le promontoire rocheux le long de la Dora Riparia, sont difficilement situables en raison de l'absence de signature, de leur facture modeste, de l'absence de texte, et de l'angle de représentation latéral, qui peut tout aussi bien être le fait d'une démarche française que savoyarde. Les indices potentiels sur leurs conditions de réalisation et leur vocation sont dans ces cas absents⁶⁸⁴. En revanche, deux autres vues, intitulées en italien et orientées à l'ouest (autrement dit depuis le Piémont), sont plus certainement attribuables à une initiative savoyarde (**fig. 42**). La *Presa d'Essiglies*⁶⁸⁵, est une figuration anonyme qui prend la forme d'une vue paysagère aquarellée – une forme assez rare dans cet ensemble de figurations constitué pour le duc – tandis que la *[Veduta prospettica del forte d'Exilles e del territorio circostante]*⁶⁸⁶, aussi anonyme, est quant à elle en noir et blanc et suit une construction graphique où la vue à vol d'oiseau très élevée s'approche de la vue en plan.

⁶⁸² *Infra*, chapitre 6, « L'intérêt pour les Alpes françaises », p. 254-257.

⁶⁸³ Anonyme, *Monretel*, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°47v, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189171>.

⁶⁸⁴ Voir trois figurations contenues dans ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°46v et 47r, en ligne :

<https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189169> et <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189170>.

⁶⁸⁵ ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°44v-45, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189166>.

⁶⁸⁶ ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°46, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189168>.



a.



b.

Figure 42 – Le fort d'Exilles vu depuis le Piémont, sur la [*Veduta prospettica del forte d'Exilles e del territorio circostante*] et sur la *Presa d'Essiglies*.

Un peu plus au sud, une vue de Bricherasio⁶⁸⁷, attribuée à Ercole Negro en 1594 – qui est entré au service du duc de Savoie depuis six ans, quand le marquisat de Saluces est passé entre les mains de Charles-Emmanuel I^{er} – montre le fort durant une attaque, selon un format assez standard de ce que peut produire Ercole Negro depuis le début des années 1580.

Ce constat, établi à partir de figurations manuscrites, n'est pas complètement représentatif de toutes les images qui permettent de visualiser tout ou partie des Alpes savoyardes à cette période. Plusieurs imprimés existants montrent des lieux pour lesquels je n'ai pas trouvé de figuration manuscrite. Malgré tout, même en tenant compte des imprimés, la prédominance des lieux, plus que des territoires demeure. Ces figurations de localités, jointes aux exemplaires de figurations de territoires, esquissent un duché de frontières et de forteresses.

Un duché de frontières et de forteresses

Le duché de Piémont-Savoie, tel que Charles-Emmanuel en hérite en 1580 est un « territoire vulnérable, ouvert aux appétits expansionnistes de ses voisins »⁶⁸⁸ : les deux géants que sont l'Espagne et la France, respectivement à l'est et à l'ouest, ainsi que les Suisses au nord, encerclent le territoire savoyard. Bien que cet État reçu en héritage par le jeune duc soit aussi « une formidable machine, neuve et souple, capable de supporter les projets les plus audacieux »⁶⁸⁹, son territoire n'en reste pas moins sujet à des pressions et des prétentions de la part des puissances européennes voisines. Frédéric Meyer analyse que « c'est une logique militaire et stratégique qui préside la plupart du temps [aux] occupations [de la Savoie], dans le contexte de guerres quasi permanentes en Europe »⁶⁹⁰ rendant les Savoyards « victimes des enjeux internationaux »⁶⁹¹. Les figurations produites permettent de prendre la mesure du double climat défensif et offensif ayant cours en territoire savoyard.

⁶⁸⁷ [Ercole Negro], *[Bricherasio. Veduta del forte durante un assedio]*, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume I, f°10, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=188996>.

⁶⁸⁸ S. Gal, *Charles-Emmanuel de Savoie, op. cit.*, p. 70.

⁶⁸⁹ *Ibid.*, p. 79.

⁶⁹⁰ F. Meyer, « Occupations ou annexions ? ... », art cit, p. 17.

⁶⁹¹ *Ibid.*, p. 34.

Les Alpes savoyardes, apparaissent sporadiquement, et en fonction de leur dimension militaire. D'une part, beaucoup de figurations traduisent des projets de places fortes, selon des expressions graphiques qui ne sont pas forcément toujours semblables. Il existe d'abord des dessins tels que celui de *Nice de Provence*⁶⁹². D'auteur anonyme, certaines caractéristiques laissent penser qu'il semble avoir appartenu à un recueil. Les fortifications, colorées de rouge, apparaissent nettement comme un des éléments qui fait l'objet d'une représentation prioritaire. Corrélativement, le caractère partiellement surélevé est bien visible, dans un style de représentation du relief assez commun. L'intérieur de la ville, non apparent, confirme l'hypothèse d'une figuration qui sert avant tout à montrer la structure fortifiée du lieu. Et Nice a par ailleurs une importance particulière dans le duché, car elle est à la fois une des rares portes sur la Méditerranée, et toute proche de la frontière française. Plus au nord dans le duché, le *Profil de Conflans*⁶⁹³ montre aussi, dans un tout autre style figuratif, que la partie savoyarde est sujette aux conflits armés. Conflans a d'ailleurs vu la présence en personne d'Henri IV lors de l'offensive française dans les États savoyards en 1600-1601⁶⁹⁴. L'angle de vue choisi, depuis les pentes des Bauges et en direction de la vallée de la Tarentaise, permet de montrer la confluence de l'Arly et de l'Isère dans la plaine de Conflans. Les aspects militaires n'apparaissent pas primordiaux dans cette image qui, à la première lecture et d'après le style de figuration, s'apparente plus à une vue paysagère qu'à un dessin militaire. Or, en miroir à la citadelle médiévale perchée, en surplomb des deux rivières, le fond de vallée en rive droite de l'Arly est occupé par les campements militaires et des batteries de canon (**fig. 43**).

⁶⁹² BL, Maps K.Top.76, vue 47.

⁶⁹³ BnF, Volume X de la collection Gaston d'Orléans contenant la description du royaume de France, partie II, GE BB-246 (X 91-92), 35 x 50 cm. Visualisable sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b531527653/f2.item.r=conflans>. Volume II, annexe IV, p.86.

⁶⁹⁴ S. Gal, *Lesdiguières ...*, *op. cit.*, p. 85.

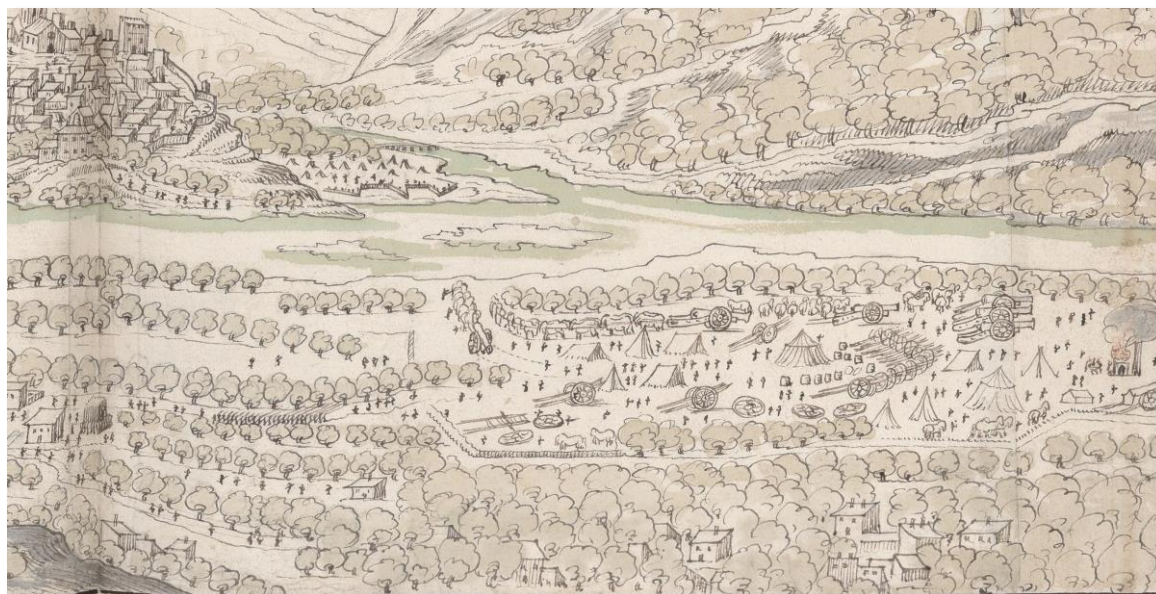


Figure 43 – Campement militaire au pied de la ville de Conflans sur le *Profil de Conflans*.

D'autre part, les vues à plus petite échelle qui montrent une étendue spatiale plus vaste qu'un lieu, servent à la visualisation de batailles qui se sont déroulées. La [*Vue de la vallée entre Avigliana et Suse*]⁶⁹⁵ fait ainsi le récit en image de la bataille du pas de Suse en 1629 qui a vu s'affronter les armées du roi de France et du duc de Savoie. La figuration, une vue à vol d'oiseau, concentre une succession d'informations sur les dispositifs offensifs et défensifs, la position des différents corps de l'armée, et les lieux fortifiés. Depuis le bas de l'image, on lit des canons disposés sur les hauteurs d'Avigliana en direction de la ville. En remontant le cours de la Doria Riparia, le village de Sant'Ambrogio est surplombé par une place forte. À partir de San Giorio et peu avant Bussolino, des soldats sont disposés en formation, et tout autour du village, les campements et quartiers, dessinés et nommés, permettent de distinguer l'avant-garde. Après Bussolino, les cavaliers apparaissent, rangés près des fantassins. Enfin, en haut de la figuration, apparaît Suse avec son château, son fort, et peu après, les « barricades faites par le duc »⁶⁹⁶ censées bloquer ou au moins retarder l'avancée des troupes, depuis les vallées connexes au royaume de France.

Le duché de frontières et de forteresses qui apparaît à la lecture de ces documents correspond à la situation géographique et géopolitique dans laquelle le territoire savoyard est pris. Il permet aussi de donner une idée de la façon dont le pouvoir savoyard pense son

⁶⁹⁵ BL, Maps K.Top.78.31.b, vue 40, 22,5 x 37,5 cm. Volume 2, annexe IV, p.84.

⁶⁹⁶ Je traduis de l'italien « baricate fatte dal Duca ».

territoire : comme un ensemble de lieux décisifs et stratégiques, autant points d'appui offensifs que zones à défendre, pour limiter la « logique de la “politique des portes” »⁶⁹⁷, ces enclaves convoitées « dans un territoire étranger pour surveiller le pays et permettre des interventions faciles »⁶⁹⁸, qui s'applique dans le duché de Savoie.

L'intérêt pour les Alpes françaises

Les opérations de figurations destinées au duc de Savoie s'étendent hors du duché dans les Alpes non savoyardes, mais qui, aux yeux de Charles-Emmanuel, devraient probablement le devenir. À partir du milieu des années 1580, des vues de places fortes et villes de Provence et de Dauphiné se multiplient. L'anonymat est dans ces cas toujours fortement présent, mais l'usage de l'italien sur certaines images indique une réalisation par des auteurs italianophones, et donc probablement au service de la Savoie plus que de la France. Il s'agit par ailleurs précisément de la période pendant laquelle Charles-Emmanuel tente de mettre la main sur ces deux provinces françaises qui feraient le pendant occidental de la province de Piémont.

Un pôle d'intérêt se dégage en particulier dans les Alpes provençales, jusqu'au sud du Dauphiné avec le dessin de *Moviglion* (Mévouillon)⁶⁹⁹ dans la région des Baronnies. Le reste des figurations se concentre autour de la vallée du Var et de ce qui correspond aujourd'hui aux Préalpes d'Azur. Dans la vallée du Var d'abord, les figurations d'*Antrevaus*⁷⁰⁰ (Entrevaux) et de *Poggietto* (Puget-Théniers) constituent des esquisses de portraits permettant de visualiser les découpes du relief, l'implantation des places fortes et des villages ainsi protégés. Les dessins contiennent des éléments qui permettent de situer les aspects des sièges qui ont lieu. Ils s'attardent donc sur les entrées tenues par l'adversaire, les « précipices » par lesquels il est impossible d'accéder au château visé. L'esquisse qui figure *Poggietto* s'en tient ainsi à traduire le relief, le plan du bourg (en deux dimensions, avec ses trois portes), le château assis en surplomb, ainsi que les chemins permettant d'accéder à pied au château et au bourg (**fig. 44a**). Plusieurs figurations représentent des

⁶⁹⁷ F. Meyer, « Occupations ou annexions ? ... », art cit, p. 17.

⁶⁹⁸ *Ibid.*

⁶⁹⁹ ASTO, *Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni*, volume III, f°14, 36 x 49,3 cm, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189138>.

⁷⁰⁰ ASTO, *Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni*, volume III, f°42, 31,5 x 43,5 cm, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189164>.

localités plus au sud, telles que celles de Mons⁷⁰¹, de Bar-sur-Loup⁷⁰² et de Grasse⁷⁰³. Elles sont des traces de ce « temps des occasions [...] du rêve provençal »⁷⁰⁴ et constituent un corpus de représentations qui, dans la tradition de l'usage militaire, relèvent autant de la reconnaissance en prévision d'un conflit militaire, que de la mémoire de ce qui s'est déroulé sur les lieux. En l'occurrence, les deux vues de Mons retracent l'offensive de Charles-Emmanuel, de ses armées et des alliés espagnols dans son avancée vers Aix à l'automne 1590⁷⁰⁵.

⁷⁰¹ Voir *Mons en Provence*, [v.1590], ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°39v-40r, 46,5 x 67 cm, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189161>. Une autre figuration d'un lieu non identifié, semble correspondre aussi à la place de Mons. Voir [*Veduta prospettica raffigurante una battaglia con spagnoli e provenzali*], ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°18v-19, 30,2 x 58,5 cm, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189142>.

⁷⁰² [*Le Bar-sur-Loup. Veduta e pianta del castello con l'abitato di Gourdon*], ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°41v, 30,5 x 42,5 cm, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189163>. Volume 2, annexe IV, p. 80.

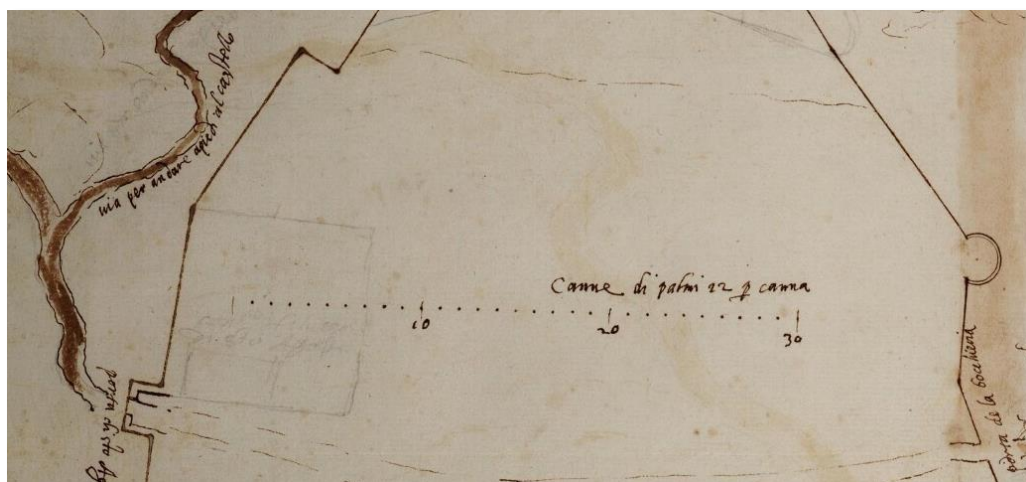
⁷⁰³ [*Grasse. Pianta con progetti di modifiche delle mura*], ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°29v-30r, 47,5 x 72 cm, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189153>.

⁷⁰⁴ F. Micallef, « Charles-Emmanuel de Savoie, les Alpes et la Provence... », art cit, p. 251-254.

⁷⁰⁵ Fabrice Micallef, *Un désordre européen. La compétition internationale autour des affaires de Provence (1580-1598)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, p. 141, 352 et 359 ; Gustave Lambert, *Histoire des guerres de religion en Provence (1530-1598). Tome 2*, Toulon, chez J. Laurent, 1870, p. 162-163.



a.



b.

Figure 44 – Château (44a), chemin, et portes du bourg (44b) de "Poggietto".

Sur la côte méditerranéenne enfin, ce sont les cités d'Antibes⁷⁰⁶ et de Cannes⁷⁰⁷ qui sont rendues visibles. Probablement dues à Ascanio Vitozzi⁷⁰⁸, ces figurations apparaissent clairement destinées au duc de Savoie. L'une d'entre elles contient le blason du duché de Savoie ainsi qu'un récit du siège qui s'est déroulé en 1592, dans un cartouche débutant par ces mots : « Antibes a été pris par le seigneur duc de Savoie le vendredi avant-dernier jour de juillet de l'année 1592 [...] »⁷⁰⁹.

*

⁷⁰⁶ Les deux figurations suivantes sont attribuées à Ascanio Vitozzi : *Antibo*, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°33v-34r, 46.5 x 94.2 cm, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189157> et *[Veduta prospettica raffigurante l'assedio di Antibes del 1592]*, f°35, 58 x 84 cm, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189159>.

⁷⁰⁷ *[Veduta prospettica della fortezza di Cannes]*, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°27, 45 x 72,5 cm, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189151>.

⁷⁰⁸ M. Viglino Davico et al., *Architetti e ingegneri militari in Piemonte...*, op. cit., p. 273-274.

⁷⁰⁹ Je traduis de l'italien : « Antibes fu preso per il sig.mo Duca di Savoia il venerdì penultimo di luglio l'anno 1592 [...] ».

Les figurations manuscrites destinées au duc de Savoie, ou produites à sa demande, pendant la première moitié du XVII^e siècle semblent avant tout traduire la volonté de faire voir l'État européen singulier qu'est le duché de Savoie, à cheval sur des territoires montagneux. Si une volonté d'entreprise cartographique centralisée qui aiderait le souverain à voir les territoires sur lesquels il gouverne dans leur globalité a existé, les sources aujourd'hui disponibles n'en font pas état. Les plans, vues et quelques cartes particulières dont on connaît l'existence expriment plus une perception ciblée et parcellaires de points-clés dans les périphéries du duché. La vue surplombante ne serait-elle pas réservée au duc souverain ? Les lieux en question correspondent d'une part à ceux qui sont stratégiques en étant situés sur les zones frontières du duché, aux places fortes assurant le maintien de l'intégrité du territoire ; d'autre part, aux lieux situés dans deux provinces où Charles-Emmanuel a des prétentions d'annexion à la fin du XVI^e siècle : le Dauphiné et la Provence. Sous administration française, ces deux provinces concentrent aussi l'attention des souverains français.

II – Les Alpes comme périphérie ? Le cas du royaume de France

Dans la longue durée de l'histoire du royaume de France, l'intégration de régions alpines est assez récente⁷¹⁰. L'insertion d'espaces de haute montagne dans le territoire de la France, et donc leur connaissance géographique, pratique, administrative, est une chose assez neuve à l'échelle de l'héritage politique du royaume. De fait, les Alpes au tournant des XVI^e et XVII^e siècle, sont toujours, spatialement, une marginalité au sein d'un État qui a implanté le cœur de son gouvernement entre la vallée de la Loire et Paris. Pour autant, il n'est pas complètement juste de qualifier les Alpes de périphérie compte tenu de la centralité militaire qu'elles revêtent depuis la fin du XV^e siècle. Les guerres d'Italie d'abord, amorcées en 1494 jusqu'en 1559, transforment les Alpes occidentales en espace de circulation crucial pour le roi de France, où il devient fondamental d'en conserver l'accès et la maîtrise. Les heurts avec le duché de Savoie ensuite, ainsi que le passage tout proche des Espagnols vers la Franche-Comté et le nord de l'Europe maintiennent des enjeux géopolitiques vifs dans cette partie du quart sud-est du royaume. Il est plus adéquat d'employer le terme de

⁷¹⁰ Sur le rattachement de la principauté du Dauphiné au royaume de France, voir Anne Lemonde, « Autour du transport du Dauphiné à la Couronne de France (1349) » dans *Annexer ? Les déplacements de frontières à la fin du Moyen âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 117-139. Sur la structuration du royaume, en particulier à la fin du Moyen Âge voir aussi L. Dauphant, *Le royaume des quatre rivières*, op. cit.

province-frontière⁷¹¹ pour penser l'épaisseur de ce territoire et ce qu'il suscite pour ceux qui le gouvernent. Pour le roi et ceux qui gravitent autour de lui, l'enjeu dans les Alpes est tout autant de *voir* une de ses provinces, que de connaître et reconnaître cette région, et d'autres territoires de montagne hors de France, dont les limites sont en partie bousculées au tout début du XVII^e siècle.

A) Voir, une province française

Cela a déjà été évoqué précédemment, et été étudié depuis plusieurs décennies : les princes français, dès le XVI^e siècle, placent une importance particulière dans la visibilisation de leurs territoires et engagent, pour ce faire, des ingénieurs et particulièrement des géographes qui sont à même de pourvoir à ce besoin⁷¹². Avec l'arrivée au pouvoir d'Henri IV, cet élan, en partie interrompu pendant les guerres de Religion, reprend de plus belle⁷¹³. La figuration des Alpes par la France apparaît donc dans un contexte de reconnaissance géographique du territoire. Pour autant, le Dauphiné – où se trouve l'essentiel des Alpes françaises – n'est pas complètement une province comme les autres, notamment du fait de la reconfiguration récente des territoires qui le jouxtent.

Une dynamique générale de reconnaissance du territoire

Déjà cités, le fonds Sully⁷¹⁴ et plus largement les archives des finances du royaume de France de la première décennie du XVII^e siècle, apportent une nouvelle fois des éclairages importants pour comprendre la dynamique générale de reconnaissance du territoire par la cartographie⁷¹⁵. Les rôles de comptant et d'assignations conservés pour les années 1605 à 1610⁷¹⁶ listent ainsi, parmi les dépenses prévues, les gages des officiers et leurs frais de

⁷¹¹ Sur le lexique, les mots et les concepts, voir notamment D. Nordman, *Frontières de France, op. cit.*, p. 27-38 et 60-63.

⁷¹² Voir par exemple Monique Pelletier et Henriette Ozanne (eds.), *Portraits de la France. Les cartes, témoins de l'histoire*, Paris, Hachette, 1995, 259 p.

⁷¹³ J.-P. Babelon, *Henri IV, op. cit.*, p. 756-758.

⁷¹⁴ AN, 120AP/1 à 120AP/48.

⁷¹⁵ Ce point a notamment été étudié par D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban, op. cit.*, p. 47-85.

⁷¹⁶ AN, 120AP/3 à 120AP/8.

missions. Jointes aux différentes « enquêtes »⁷¹⁷ effectuées dans d'autres provinces – en Lyonnais, Beaujolais, Auvergne, Forez, Picardie et Guyenne – ces documents donnent un bon aperçu des entreprises de reconnaissance et d'inventaire des richesses menées sur le territoire. Surtout, leur juxtaposition met en évidence le fait que la cartographie est un outil d'administration et de gestion inséré dans une mallette composite, faite de relevés, de comptes et de dénombrements, des munitions mais aussi des matières premières et des hommes. Le cas de l'enquête sur l'artillerie en Lyonnais l'incarne parfaitement, en contenant, au milieu de son recueil, une carte manuscrite signée « Ph. Le Beau »⁷¹⁸. Le feuillet qui la précède introduit sa présence au sein du rapport : l'auteur énonce que Sully trouvera « la Carte bien particuliere du Lyonnois foretz et beaujollois cy attachée » et « s'en fera une plus grande s'il luy plaist de le commander »⁷¹⁹. Cette courte phrase prouve que l'image qui est contenue n'est pas un ajout postérieur au recueil, mais bien pensée comme une pièce maîtresse dans l'élaboration de l'enquête commandée par le proche conseiller du roi. Une enquête de cet ordre n'a pas été conservée pour le Dauphiné ou la Provence, mais les similitudes qui existent entre les enquêtes menées dans différentes provinces, laissent entrevoir des observations et des relevés communs qui peuvent s'appliquer en Dauphiné.

Le contenu que doivent présenter les cartes est explicité dans certaines de ces enquêtes. La Brosse-Payon, auteur de l'enquête en Lyonnais de par sa qualité de lieutenant de l'artillerie en l'arsenal de Lyon, développe une « instruction et reglement [...] pour les choses principales, qu'auront dorénavant a executer noz lieutenans de lad[ite] ar[tiller]ie chacun en lestudy de son deppartement »⁷²⁰. Il explique ainsi que, parmi d'autres tâches,

ils feront faire une carte bien exacte, de lestudy de leur deppartement, ou seront nottez les pontz propres a passer lar[tiller]ie comme les guez et passages plus faciles a avancer sur les rivières, les chemins plus ou moingtz mauvais po[ur] aller d'ung lieu ou d'une ville en l'autre au bas de laquelle carte nos

⁷¹⁷ Trois « enquêtes », autrement dit des rapports plus ou moins détaillés sur la topographie et les ressources que la province concernée pourrait fournir en cas de danger, sont conservées dans le fonds Sully. Elles sont des réponses aux instructions et à la demande effectuée par Sully, grand maître de l'artillerie, le 30 mars 1604. Voir 120AP/44 – Enquête sur l'artillerie en Lyonnais, Beaujolais, Forez et Auvergne, par M. de la Brosse-Payon, 1605, 49 feuillets ; 120AP/45 - Enquête sur l'artillerie en Picardie, par M. de Lezennes, 1609, 16 feuillets ; et 120AP/46 - Enquête sur l'artillerie en Guyenne, par M. de Mesmes, 14 février 1607, 42 feuillets.

⁷¹⁸ AN, 120AP/44, f°27, en ligne : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/Fran_IR_004299/d_2_7/Fran_0167_12666_L. Philippe Le Beau était « mathématicien de Lyon » d'après D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban*, op. cit., p. 94. Voir aussi François de Dainville, « Deux cartes inconnues du Lyonnais » dans *La cartographie, reflet de l'histoire*, Genève, Slatkine, 1986, p. 121-127.

⁷¹⁹ AN, 120AP/44, f°26v.

⁷²⁰ *Ibid.*, f°6r.

lieutenans se souviendront de specififier le nom de toutes les villes, places et cha[tea]ux qui pourront [mot manquant] le canon s’y elles estoient attacquees⁷²¹.

La dynamique qui s’engage au niveau de l’État se comprend aussi en étudiant les gages reçus par les officiers royaux. Ceux-ci constituent une rubrique à part dans les registres des comptes. Ainsi, le budget de 1609 prévoit de verser à Errard, ingénieur en Picardie, 1800 livres, distinctement du paiement de ses « trois conducteurs des desseings »⁷²², tout comme Jean Bonnefons en qualité d’ « ingénieur ordinaire en provence et Languedoc »⁷²³. C’est dans ce même budget prévisionnel qu’on apprend que Jean de Beins recevra lui aussi 1800 livres pour ses « gaiges ord[inai]res » et la même somme pour « la faction des Cartes et plans desd[ites] provinces »⁷²⁴ (soit 3600 livres en tout). Cette somme, versée identiquement aux ingénieurs des différentes provinces, tend à montrer la mise en place d’un service d’État qui alloue des gages fixes à ses officiers et non un paiement indexé sur leur production, sur les difficultés rencontrées dans leur province d’affectation ou encore sur leurs compétences.

La structuration de ce corps d’ingénieurs, chargés de permettre au roi et à Sully de visualiser le territoire, est soutenue et renforcée sous le règne de Louis XIII. David Buisseret a estimé que le nombre d’ingénieurs passe « de douze personnes [...] à une cinquantaine d’individus »⁷²⁵ d’un règne à l’autre. Le travail de reconnaissance réalisé sous le règne d’Henri IV, pendant la première décennie du siècle, permet à son fils de prolonger et de faire évoluer les missions des ingénieurs, ce qui se traduit dans le type de figurations réalisées. Les provinces ayant été cartographiées dans leur globalité, les nouvelles images qui sont créées sous Louis XIII oscillent entre reprises de la cartographie existante – souvent des copies – et actualisation au besoin, des zones frontières. Le recueil de cartes attribué à Christophe Tassin entre certainement dans cette catégorie de recueils qui visent davantage à rappeler les différents itinéraires par lesquels transiter à travers les Alpes, qu’à faire une reconnaissance juste et exhaustive de la structuration topographique, démographique et environnementale du territoire. Cet objectif a été atteint depuis la

⁷²¹ *Ibid*, f°7r-7v.

⁷²² 120AP/27, f°15v - Préparation du budget de 1609 (III).

⁷²³ *Ibid*, f°31r.

⁷²⁴ *Ibid*, f°26r.

⁷²⁵ D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban*, op. cit., p. 87.

cartographie de Jean de Beins. La *Carte generale de dauphine*⁷²⁶ permet en priorité de visualiser les différents itinéraires empruntables, explicitement listés sur la page précédente, à travers une « Declaration des chemins par ou l'armee et le canon peuvent passer »⁷²⁷. Les intérêts de visualisation s'étendent aussi sur le versant oriental – et savoyard – des Alpes, en direction du Piémont. Les villes et gouvernements de Turin, Casale, Milan, Suse, Bricherasio sont contenus dans le volume, en plus d'autres localités et gouvernements dauphinois⁷²⁸. Il s'agit des « lieux adjacentz » que le cartouche principal de titre évoque timidement (**fig. 45**).

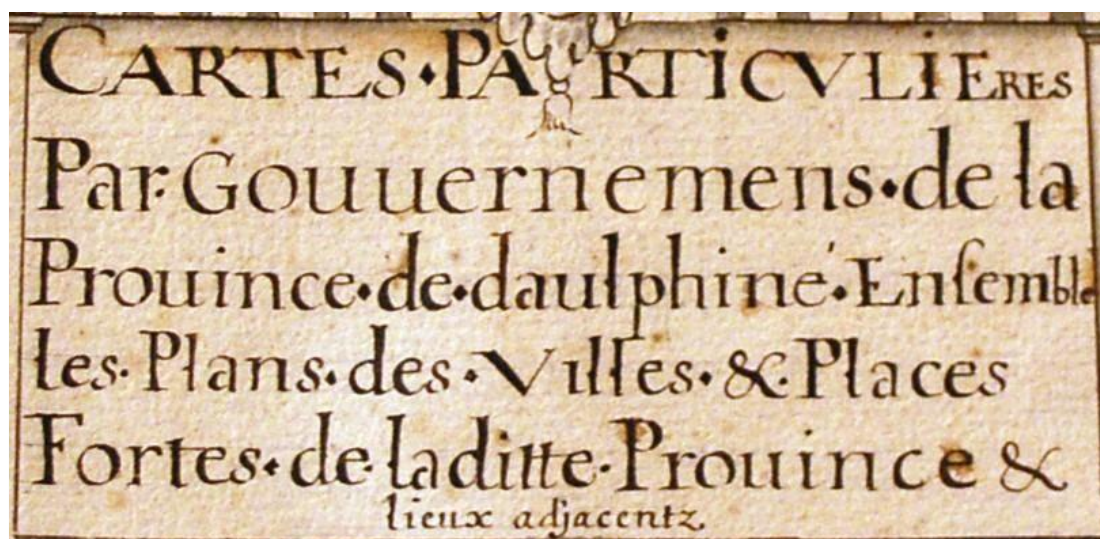


Figure 45 – Cartouche de titre du recueil Tassin, où l'évocation des lieux extra-dauphinois se résume à la mention de « lieux adjacentz ».

Sous Louis XIII, il s'agit de consolider un « service des fortifications »⁷²⁹ grâce aux travaux de visualisation des territoires effectués par la génération précédente d'ingénieurs. Ce faisant, les figurations à petite échelle perdent parfois en quantité et en justesse d'informations d'ensemble et retrouvent une allure schématique qui prévalait au siècle antérieur. Les images produites montrent les travaux d'ingénierie, qu'ils soient civils ou militaires engagés depuis que les places fortes ont été restaurées voire refondées dans l'objectif de sécuriser le territoire français. Le [*Plan du Drac*]⁷³⁰, par exemple, effectué par

⁷²⁶ Coll. Pingel, recueil Tassin, f°3r. Volume 2, annexe III.2, p. 42.

⁷²⁷ *Ibid*, f°2r. Volume 2, annexe III.2, p.41.

⁷²⁸ *Ibid*, f°11r-17r, 30r et 34r. Volume 2, annexe III.1, p. 37-38, 46-47, 60 et 64.

⁷²⁹ Voir notamment la partie « Le service des fortifications, 1610-1650 » dans D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban*, *op. cit.*, p. 87-122.

⁷³⁰ BMG, Cd 173.

Jean de Beins en 1616 exprime bien ce changement de préoccupation qui se produit à partir de la deuxième décennie du siècle.

Le Dauphiné, une province-frontière

Dans ce contexte, le Dauphiné occupe une place particulière. Il n'est pas vraiment une périphérie, au sens d'un total inconnu pour les souverains. Henri IV, par exemple, s'y est rendu directement pour livrer bataille dans les premières années du siècle⁷³¹. Il est plus juste d'appréhender le Dauphiné en tant que province-frontière. Cela implique à la fois que ce territoire contient des zones de transition épaisses d'un État à un autre (au sens qu'ont les frontières à cette époque), des zones liminales⁷³² qui irradiant toute la province et colorent son identité. Partant, il est parsemé de « microliminalités »⁷³³, autrement dit des points au sein du territoire, qui impliquent aussi le franchissement.

Cette dimension du territoire est rendue de manière ostensiblement visible sur certaines figurations. Sur les cartes particulières de Jean de Beins, les frontières dauphinoises sont de deux types : les frontières qui jouxtent un autre État, en rose-rouge et celles qui marquent la jonction avec une autre province, en jaune-vert. Ainsi la frontière entre le duché de Savoie et le Dauphiné, dans le val Chisone, est matérialisée par une coloration sur une zone large (**fig. 46**) : à partir de « Bêche-Dauphin » (Serre del Bosco) jusqu'au « Villard » (Villar Perosa), soit environ quatorze kilomètres. Plus à l'ouest, aux alentours de Saint-Genix-sur-Guiers, la confluence du Rhône et du Guiers est aussi la zone de jonction des deux types de frontières (**fig. 47**) : celle avec le Bugey et la Bresse, territoires internes au royaume, et celle avec la Savoie, à nouveau teintée de rose-rouge comme il appartient pour les territoires étrangers. Il est d'ailleurs question de « marches »⁷³⁴ pour qualifier ces espaces liminaux, termes qui évoquent davantage une « étendue issue du passage et de la transition »⁷³⁵,

⁷³¹ Jean-Claude Cuignet, *L'itinéraire d'Henri IV: les 20597 jours de sa vie*, Bizanos, Héraclès, 1997, 221 p.

⁷³² Sur la notion de liminalité et ses différentes applications aux territoires de montagne, voir S. Gal et M.-C. Fourny (dir.), *Montagne et liminalité, op. cit.*

⁷³³ Stéphane Gal et Marie-Christine Fourny, « Introduction générale » dans *Montagne et liminalité. Les manifestations alpines de l'entre-deux (XVIe-XXIe siècle)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2018, p. 10.

⁷³⁴ Cette indication textuelle est aussi présente sur la *Carte du baillage de Gez*, f°33r, 31 x 41 cm avec les « marches de la Franche Comté » et sur la *Carte du gouvernement de Serres et reste des Baronnie*, f°71v-72r, 65 x 40 cm avec les « Marches du Comtat d'Avignon ». Volume 2, annexe II.4, p. 28.

⁷³⁵ Marie-Christine Fourny, « La frontière comme espace liminal. Proposition pour analyser l'émergence d'une figure de la frontière mobile dans le contexte alpin », *Revue de géographie alpine*, 21 décembre 2013, n° 101-2, p. 2-3.

qu'une limite stricte et nette entre deux territoires. Les différences de traitement graphiques des frontières évoquent les différences d'usages et de pratiques qui peuvent être faites de ces espaces⁷³⁶. Soutien quand ils ouvrent sur le royaume de France, mais danger quand ils sont en contact avec des États voisins, ces seuils frontaliers revêtent des sens et des valeurs multiples. Quant à l'imprécision spatiale de ces zones, elles rappellent aussi que les frontières sont des espaces dynamiques, en perpétuelle reconfiguration, au gré de la situation géopolitique.



Figure 46 – La frontière colorée de rose/rouge en direction de Pignerol sur la *La Valcluzon dicte Pragelat* aboutissant le *Piemont*⁷³⁷.



Figure 47 – « Marches du Bugey, ou Bresse » en vert-jaune distinctes de celles de Savoie en rose/rouge sur la *Carte du Paysage d'Hoste en Dauphiné*⁷³⁸.

⁷³⁶ Voir quelques déclinaisons qu'en propose par exemple Camille Lefebvre, *Frontières de sable, frontières de papier. Histoire de territoires et de frontières, du Jihad de Sokoto à la colonisation française du Niger (XIXe - XXe siècles)*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2015, p. 135.

⁷³⁷ BL, Add MS 21117, f°75r, 30 x 40 cm.

⁷³⁸ BL, Add MS 21117, f°35v, 34 x 23 cm.

Le traité de Lyon signé en 1601, qui ajoute au royaume de France, la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex, réduit d'une certaine façon le caractère périphérique du Dauphiné en diminuant la longueur de la frontière qu'elle partageait auparavant avec le duché de Savoie. L'enjeu, même s'il est d'une moindre importance, est donc probablement de voir aussi les connexions qui existent entre anciennes et nouvelles provinces françaises. Très marquée et présente sur les pourtours nord et est de la province, ce marquage des limites du royaume est aussi requis au sud, pour identifier les enclaves pontificales que constitue le Comtat Venaissin⁷³⁹.

D'une autre façon et plus indirectement, la province-frontière prend forme à travers la dissémination de lieux fortifiés. L'ensemble figuratif réalisé par Jean de Beins contient les plans de cinq places fortes ou citadelles (Bourg-en-Bresse, Puymaure, Valence, Barraux et Exilles) en plus de cinq villes fortifiées (Romans, Grenoble, Livron, Sisteron et Gap). Embrun, de façon un peu à part, y est représentée mais sous la forme d'un profil et non d'un plan. Le recueil attribué à Tassin en liste un plus grand nombre : toutes les places figurées par Jean de Beins s'y trouvent de nouveau – à l'exception de Livron, Romans-sur-Isère et Gap – auxquelles s'ajoutent Orange, Pont-Saint-Esprit, le Pas de l'Écluse, Montélimar, Pignerol, le fort « sainte Bregide » (près de Pignerol), La Pérouse – la vallée étant conquise par la France en 1630 – ainsi que Montmélian et Quirieu, sans compter les représentations des places savoyardes, Turin, Casale, Trin, Milan, Bricherasio, le fort de « Gellasse » et la ville de Genève. Dans presque chacun de ces cas, la figuration se traduit sous la forme de plans, assez similaires dans leur réalisation, à savoir le tracé des fortifications, parfois placé dans l'environnement dans lequel il s'insère, mais sans le dessin de l'intérieur de la place. Dans une plus faible mesure, elles apparaissent sous forme de vues en perspective, de façon à visualiser le profil de l'enceinte urbaine : c'est le cas d'Embrun et de Fort l'Écluse chez Jean de Beins par exemple, ou encore d'Exilles, des places fortes usant particulièrement de la verticalité du terrain.

Si le nombre de plans de villes et citadelles est quasi identique entre le recueil destiné au nouveau gouverneur de la province de Dauphiné-Savoie (le duc d'Aumale, François de Lorraine) en 1547⁷⁴⁰ et celui de Jean de Beins dans la première décennie du XVII^e siècle, il augmente significativement dans le recueil attribué à Tassin, passant de dix-onze pour les

⁷³⁹ Voir notamment la [*Carte du pays de Montélimar*], BL, Add MS 21117, f°47r, 30 x 41 cm.

⁷⁴⁰ Voir l'édition critique du recueil manuscrit effectuée par N. Broisin, *Écrire les Alpes au XVI^e siècle...*, *op. cit.*

deux premiers, à dix-sept pour le troisième⁷⁴¹. Embrun, Exilles et Grenoble sont des constantes. Au-delà, le recueil de Tassin reprend une partie des places fortes construites au cœur du Dauphiné, auxquelles il en ajoute plusieurs du côté savoyard (Quirieu et Montmélian) et piémontais. Certains plans font donc écho aux citadelles déjà identifiées comme des points stratégiques au milieu du siècle précédent. Les autres révèlent le changement de la politique invasive de la France, et la conquête des terres du duché de Savoie sur son versant piémontais. Le nombre important de plans, proportionnellement aux cartes contenues dans le même recueil (environ la moitié), couplée à la carte de présentation qui insiste sur les différents chemins pour traverser les Alpes, redonne au territoire une identité faite essentiellement de chemins et de forteresses⁷⁴².

Les logiques et les préoccupations du royaume de France se rejoignent en ce point avec celles du duché de Savoie : dresser une liste des lieux-clés situés en certains endroits stratégiques, et visualiser leur constitution afin de pouvoir juger des travaux à y apporter. Cette lecture du territoire qui revient à une approche de pragmatisme militaire dépasse les limites du royaume et s'étend, à partir du deuxième quart du XVII^e siècle vers les Alpes centrales.

B) La guerre de Trente Ans : un décentrement vers les Alpes extérieures au royaume

Pour les souverains français Henri IV et Louis XIII, les enjeux de visualisation des territoires de montagne sont multiples. En temps de relative paix civile – comparativement aux conflits qui se sont déroulés jusqu'au dernier épisode des guerres de Religion – Henri IV fait engager une reconnaissance de ses territoires, sans toutefois que la dimension militaire de ces espaces liminaux soient perdus de vue. Le Dauphiné en particulier, conserve un caractère d'espace transitionnel et verrouillable. Le climat européen change sous le règne de Louis XIII, et la guerre de Trente Ans (1618-1648) notamment, transforme les Alpes en nouveau terrain d'affrontements dont l'enjeu est la maîtrise des axes de circulation. Les centres d'intérêt de la France se déplacent alors en dehors de son propre territoire.

⁷⁴¹ Volume 2, annexe VII, figuration des places fortes de 1547 à 1630, p. 127.

⁷⁴² N. Broisin, « Décrire l'espace, écrire un territoire... », art cit, p. 15-17.

À partir de la troisième décennie du XVII^e siècle, pour la France, le besoin en cartographie ne porte plus prioritairement sur les Alpes occidentales mais sur les Alpes centrales. En dehors de son propre territoire alpin, ce qui préoccupe désormais Louis XIII et Richelieu se situe en partie dans les Alpes suisses et italiennes. La guerre de Trente Ans qui débute en 1618 dans les États de Bohême est, selon Martin Wrede, un affrontement qui « dès le début, se distingua aussi par une importante médiatisation, dans l'imprimé et en images »⁷⁴³. Le pouvoir français ne prend pas immédiatement part au conflit, mais s'engage au milieu des années 1620 lorsque Richelieu fait son entrée au sein du Conseil étroit en 1624⁷⁴⁴. La guerre en Valteline a alors cours depuis 1620, entre les Ligues grisonnes protestantes et les Valtelins catholiques⁷⁴⁵. Ces derniers sont soutenus, d'un côté par la monarchie espagnole et de l'autre par le Saint-Empire. En effet, les Habsbourg voient dans ce conflit le moyen de réunifier leurs deux puissances via le corridor que constitue la haute vallée de l'Adda. C'est précisément cette perspective qui incite la France à s'engager dans le conflit, afin d'entraver les ambitions habsbourgeoises. La guerre de la Valteline fait donc partie « des affrontements locaux, qui [...] prennent une dimension européenne »⁷⁴⁶ : la Ligue de Lyon est constituée le 7 février 1623, réunissant aux côtés de la France, la république de Venise et le duché de Savoie⁷⁴⁷.

Un corps expéditionnaire est envoyé dans la région par Louis XIII. Il en résulte une carte de la vallée rapportée en 1626, certainement due, selon Monique Pelletier⁷⁴⁸, à Jean Fabre, ingénieur ordinaire aux fortifications, aux camps et aux armées, dont on connaît quelques autres cartes, portant sur les Cévennes et le Languedoc⁷⁴⁹. C'est d'ailleurs peut-être son expérience des régions de moyenne montagne qui a motivé le fait de le retenir lui, plus

⁷⁴³ Martin Wrede, « La guerre de Trente Ans – expériences, perceptions et représentations », *Dix-septième siècle*, 18 avril 2023, n° 299, n° 2, p. 199. Voir aussi, dans le même numéro thématique, les articles de Claire Gantet et Peter Wilson, « Les images des batailles de la guerre de Trente Ans (1618-1648) : témoignages, preuves, mémoires », *Dix-septième siècle*, 18 avril 2023, n° 299, n° 2, p. 225-251 ; Indravati Félicité, « L'imprimé pendant la guerre de Trente Ans, entre information et divertissement. Le fossoyeur de Leipzig, 1632: », *Dix-septième siècle*, 18 avril 2023, n° 299, n° 2, p. 267-279.

⁷⁴⁴ Lucien Bély, *La France au XVII^e siècle. Puissance de l'État, contrôle de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 169.

⁷⁴⁵ D. Carrangeot, E. Chapron et H. Chauvineau, *Histoire de l'Italie, op. cit.*, p. 140 ; Olivier Chaline, *Les armées du roi. Le grand chantier, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 178-179.

⁷⁴⁶ L. Bély, *La France au XVII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 168.

⁷⁴⁷ *Ibid.*, p. 169.

⁷⁴⁸ M. Pelletier et H. Ozanne (eds.), *Portraits de la France, op. cit.*, p. 97.

⁷⁴⁹ BnF, GE DD-4121 (141 142), [*Carte du Bas-Languedoc*], 58,5 x 43,5 cm et GE DD-4121 (147), [*Partie du Bas-Languedoc vers l'Occident, depuis l'Etang de Thau et la Mer jusqu'à Olargues, Montagnac et Narbonne*], 31,5 x 46,5 cm. Il réalise une *Carte des Sevenes* éditée en 1630, BnF, GE AF PF-28 (43).

qu'un autre ingénieur royal, pour cartographier les régions montagneuses au nord de l'Italie. Une autre carte de cette région existe, conservée à la British Library : il s'agit d'une carte manuscrite colorée, la *Descrizione del paese della Valtelina dove al presente si guereggia tra lesercito dela lega et spagnoli lano 1625*⁷⁵⁰ probablement réalisée pour la république de Venise d'après le blason qui se trouve en tête de cartouche. Allié de la France dans ce conflit, le pouvoir vénitien a sans doute cherché à consigner lui aussi la mémoire des affrontements qui s'y sont déroulés. L'usage du passé dans le titre, signale en effet que la figuration vise davantage à rendre compte par une synthèse figurative, une situation révolue, qu'elle ne sert d'outil de reconnaissance pour des combats à venir. La carte permet de montrer l'important dispositif militaire déployé dans la vallée, ainsi qu'en amont autour du lac de Côme. Elle montre par exemple la ceinture fortifiée établie sur les rives de ce dernier, permettant le contrôle des voies d'accès à la Valteline (**fig. 48**).



Figure 48 – La ceinture militaire autour du lac de « Chiavenna » (actuel lac de Mezzola, terminaison nord du lac de Côme) sur la *Descrizione del paese della Valtelina*.

C'est là un autre point commun avec le rapport qu'entretient le duché de Savoie avec les territoires alpins : des moyens sont engagés non seulement pour visualiser ses propres territoires, mais tout autant, si ce n'est plus, pour les espaces de montagne en territoires

⁷⁵⁰ BL, Maps K.Top.78.31.b, vue 14, 66 x 46,5 cm. Volume 2, annexe IV, p. 83.

étrangers sur lesquels de nouvelles opérations militaires d'ampleur européenne se déroulent.

*

Les figurations produites par le royaume de France ou à destination de ses dirigeants révèlent et permettent de prendre la mesure du caractère ambigu qu'ont les Alpes pour ces princes : bien qu'elles se situent aux marges du royaume, qu'elles soient une zone de frontière, elles n'en sont pas moins un espace central, compte tenu du rôle géopolitique qu'elles jouent. C'est ce que traduisent les images réalisées jusque dans la première moitié du XVII^e siècle : le Dauphiné est autant un front territorial à connaître et protéger, qu'un territoire à fortifier et à aménager pour circuler au-delà du tissu montagneux vers l'Italie. Les conflits qui se jouent par ailleurs dans les Alpes centrales pendant la guerre de Trente Ans donnent une autre occasion à certains ingénieurs français de produire des figurations d'autres territoires de montagne, qui ne demeurent pas moins complexes et difficiles à se représenter pour les souverains qui s'engagent dans des conflits tels que la guerre de la Valteline dans la première moitié des années 1620.

III – Les Alpes comme réseau : le cas des cantons suisses

La Confédération helvétique, d'après les archives conservées, ne semble pas être l'État alpin le plus producteur de figurations de son territoire. Pourtant, les Alpes occupent une place à la fois centrale et diffuse pour une bonne partie des états qui composent la Confédération. Cette dernière partie de chapitre vise d'abord à établir les paramètres de ce constat étrange et à proposer quelques pistes de réflexions à partir des prospections menées dans les archives romandes. C'est peut-être la structure de ce « conglomérat de petits États au cœur de l'Europe »⁷⁵¹ qui permet de comprendre que les derniers acteurs politiques souverains dans les Alpes n'aient pas les mêmes besoins de visualiser des territoires aux dimensions modestes, et qui plus est, vis-à-vis desquels ils entretiennent une forte familiarité.

⁷⁵¹ F. Walter, *Histoire de la Suisse. L'invention...*, op. cit., p. 128.

A) Voir la Confédération ?

Constats et pistes des réflexions à partir des archives romandes

L'interrogation autour des causes de représentation est centrale depuis le début de cette enquête historique. Or, celle portant sur les raisons de la non représentation de ce même espace est tout aussi importante pour comprendre la construction du rapport aux territoires de montagne. La faible quantité de sources figurées d'origine suisse a été le point de départ de ce questionnement, en creux cette fois : pourquoi peu représenter ?

La carte de Jean du Villard, réalisée en 1588 à l'encre, au lavis et à l'aquarelle⁷⁵², semble être de façon assez surprenante, une des rares figurations manuscrites produites pour visualiser le territoire helvétique au tournant des XVI^e et XVII^e siècles. Ce constat est d'emblée surprenant dans la mesure où en « Suisse, c'est la montagne qui depuis des siècles a servi d'expression à ce que l'on considère comme la "suissitude" (*Schweizertum*) » et que « tant le discours que l'iconographie ont, dès le XVI^e siècle, associé les Alpes à ses habitants »⁷⁵³. Il existe bien sûr, comme pour d'autres États européens, des cartes de la Confédération helvétique – plus souvent nommée « Helvétie » sur les cartes – depuis le XV^e siècle. La carte d'Albert de Bonstetten (1445-1505), élu doyen de l'abbaye d'Einsiedeln en 1469, paraît pour la première fois dans *Superioris Germanie Confoederationis decriptio*⁷⁵⁴. Plus fameuse, celle de Konrad Türst (v.1450-1503), [*De situ confoederatorum description*] est considérée aujourd'hui comme la première réelle carte de la Suisse, publiée par Waldseemüller au début du XVI^e siècle⁷⁵⁵. Au milieu du siècle, vers 1547-1548, Johannes Stumpf (1500-1577/78) réalise huit cartes de la confédération, les *Landtafeln* (soit littéralement les « tableaux du pays »)⁷⁵⁶. On connaît aussi l'existence de dessins à la plume et à l'encre produits par Georg Hoefnagel (1542-1601) à la toute fin du XVI^e siècle⁷⁵⁷. Bertrand Lévy, géographe qui s'est intéressé à l'histoire de la carte régionale à Genève

⁷⁵² BGE, CIG, ms fr. 140, [*Carte du Léman*], 102 x 38 cm.

⁷⁵³ F. Walter, « Le paysage incertain... », art cit, p. 10. Voir aussi F. Walter, « La montagne alpine », art cit.

⁷⁵⁴ Diccon Bewes et Dag Ivar Olsen, *Autour de la Suisse en 80 cartes. Prodigieux voyage à travers le temps et l'espace*, Première édition., Lausanne, Helvetiq, 2015, p. 14-15.

⁷⁵⁵ Deux copies de cette carte existent aujourd'hui, l'une conservée à Zürich, l'autre à Vienne. Voir aussi *Ibid.*, p. 18.

⁷⁵⁶ Bertrand Lévy, « Histoire de la carte régionale à Genève », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 1984, vol. 124, n° 1, p. 21.

⁷⁵⁷ Stephan Füssel (dir.), *Villes du monde. 363 gravures révolutionnent l'image du monde, édition intégrale des planches coloriées, 1572-1617*, Hong Kong / Köln / Paris, Taschen, 2008, p. 29.

depuis la Renaissance, évoque pour sa part dans un article, la « remarquable collection de cartes géographiques de sa région »⁷⁵⁸ que la ville possède – il s’agit en fait peu de cartes de la période qui nous concerne, et encore moins de manuscrits. Les recherches dans les collections en ligne de la Bibliothèque nationale suisse et dans son catalogue d’arts graphiques⁷⁵⁹, ainsi que les prospections menées au sein des fonds de la Bibliothèque de Genève et aux Archives d’État du Valais ont révélé une quasi absence de figurations pour les territoires suisses au tournant des XVI^e et XVII^e siècles.

Plusieurs hypothèses peuvent éclairer ce constat. D’abord les avis d’autres chercheurs ayant enquêté sur le paysage et les images de la Suisse à l’époque moderne. Jon Mathieu et François Walter notamment, étaient embarrassés quant à la possibilité de trouver des figurations manuscrites pour la première moitié du XVII^e siècle⁷⁶⁰. C’est ce qu’il ressort des enquêtes menées antérieurement⁷⁶¹. L’entretien que j’ai effectué avec Denis Reynard⁷⁶², archiviste aux Archives d’État du Valais, a fourni quelques explications envisageables aux causes de ce vide que je constatais en dépouillant différents fonds. Son expertise des fonds locaux a ainsi conduit au fait que, d’une part, à la différence de la Savoie, il n’existe pas de cadastre avant la fin du XVIII^e siècle voire le XIX^e siècle ; d’autre part, à sa connaissance, même lors de reconfigurations politiques et territoriales, il existe des terriers textuels mais pas ou très peu d’entreprises cartographiques.

⁷⁵⁸ B. Lévy, « Histoire de la carte régionale... », art cit, p. 17.

⁷⁵⁹ Voir notamment la collection « Vues de lieux et de paysages » des Arts graphiques : <https://www.nb.admin.ch/snl/fr/home/portrait/ce/collections/graphique/vues-paysages.html> ainsi que la base de données HelveticArchives <https://www.helveticaarchives.ch/archivplansuche.aspx?ID=868860> (dernières consultations le 24 décembre 2023).

⁷⁶⁰ Dans un mail daté du 8 mars 2019, François Walter me répondait en ces termes : « C’est en effet très compliqué, en particulier parce que le système documentaire des archives suisses est très éparpillé. Il n’y a aucune synchronisation et il n’est pas possible d’identifier des séries cohérentes sous la même cote dans les 26 cantons suisses (dont les 3/4 en allemand difficile à déchiffrer pour les périodes avant le XIX^e siècle).! L’autonomie communale est restée très forte si bien que chaque localité a ses propres archives. Je ne saurais pas vous orienter pour les questions concernant l’administration locale. Le mieux serait de prendre un exemple, une ville de préférence, et de regarder de plus près son système d’archivage (par exemple les archives cantonales de Sion) ». Jon Mathieu m’écrivait pour sa part, dans un mail daté du 8 juin 2019, que selon lui « il y a moins d’image manuscrite de montagne des militaires et des cartographes en Suisse (état peu centralisé) que en France (qui se confronte avec le duché de Savoie/Piémont). En Autriche on trouvera de plus (frontière Tyrol-Bavière etc). Mais quelquefois on pourrait peut-être trouver des croquis pour résoudre un conflit de pâturage etc. ».

⁷⁶¹ Voir notamment C. Reichler, *La découverte des Alpes...*, op. cit. ; F. Walter, *Les figures paysagères de la nation...*, op. cit. ; F. Walter, « Le paysage incertain... », art cit ; Norman Backhaus et al., *Paysages des Alpes*, Zurich, Éd. de la Haute École, 2007 ; J. Mathieu, *The Alps*, op. cit.

⁷⁶² L’entretien s’est déroulé le 16 juillet 2019, à Sion, dans le cadre d’une semaine de prospection aux Archives d’État du Valais.

Des formes figurées de la Suisse existent donc déjà au début du XVII^e siècle, mais davantage par le biais des projets éditoriaux d'envergure qui cherchent à représenter l'intégralité du globe, que dans une démarche singulière et propre aux différents cantons qui forment la Confédération helvétique.

L'œuvre d'Hans Conrad Gyger

Le cas d'Hans Conrad Gyger (1599-1674)⁷⁶³ témoigne toutefois de la présence d'hommes qualifiés et de l'existence, dans certains contextes, d'une volonté de figurer le territoire. Celle-ci semble cependant liée à une conjoncture particulière plus qu'à une entreprise de long terme commandée par une souveraineté. En 1619, dans le contexte de la guerre de Trente Ans, Hans Conrad Gyger est chargé, sur ordre de l'archevêque en chef de Zurich et avec cinq autres *Quartiermeistern*, de cartographier les environs de Zurich à titre préventif⁷⁶⁴. Il en résulte l'année suivante une carte militaire du nord de la Suisse⁷⁶⁵. On connaît aussi du même Gyger une carte inachevée du lac de Constance réalisée en 1633⁷⁶⁶. L'année suivante, en 1634, il produit une carte considérée comme la première manuscrite de l'ensemble de la Confédération⁷⁶⁷. D'après les spécialistes de l'ingénieur zurichois, les cartes de Gyger se démarquent par la façon dont les montagnes sont représentées et par une nouveauté dans le mode de figuration du terrain. Sa façon de figurer le relief permet en effet de distinguer les chaînes de montagnes et les vallées observées et surtout les rapports entre les unes et les autres. L'auteur use en effet d'un angle de vue que l'on retrouve peu dans d'autres figurations de la même époque. Ce choix permet de se représenter les proportions des massifs par rapport aux plaines, grâce notamment à l'usage

⁷⁶³ La majeure partie des travaux à son sujet a été effectuée par Samuel Wyder. Voir Samuel Wyder, « Grenz- und Zentenpläne von Hans Conrad Gyger (1599-1674) », 1 janvier 2007, n° 35, p. 31-39 ; Samuel Wyder et Hans-Uli Feldmann, « Die Karten der Schweiz (1620-1657) von Hans Conrad Gyger », 1 janvier 2011, n° 43, p. 3-18 ; Samuel Wyder, « Karte des Bodensees von Hans Conrad Gyger (1633) », 1 janvier 2014, n° 49, p. 39-47. Le paragraphe qui suit consiste majoritairement en une synthèse de ces travaux.

⁷⁶⁴ S. Wyder et H.-U. Feldmann, « Die Karten der Schweiz (1620-1657) von Hans Conrad Gyger », art cit, p. 3.

⁷⁶⁵ Archives de l'État de Zurich (désormais StaZH), PLAN G 19, *Militärkarte der Nordostschweiz*. Cette carte et les autres suivantes de cet auteur ont été consultées uniquement en ligne. Voir : https://stazh.oldmapsonline.org/id/PLAN_G_19.

⁷⁶⁶ S. Wyder, « Karte des Bodensees von Hans Conrad Gyger (1633) », art cit, p. 40-41.

⁷⁶⁷ StaZH, PLAN G 149, *Der gantzen Loblichen Eydgnoschafft mit allen angrenzenden Orten gründtliche neuwe verzeychnus vnd uftheylung nach Geographischer ahnleitung gestelt und in diss werkh gebracht*, en ligne : https://stazh.oldmapsonline.org/id/PLAN_G_149.

du blanc pour les parties les plus hautes des Alpes centrales qui matérialise les neiges éternelles et les glaciers nombreux dans cette région.

Outre ce cas, la représentation des Alpes suisses semble se faire plus rare. On peut formuler l'hypothèse que cela tient notamment au fait que les cantons suisses sont de petits États connus et parcourus.

B) De petits États connus et parcourus

La Suisse, vers 1600, ressemble à un « petit groupe de territoires dont la population est probablement inférieure au million d'habitants [...] (contre 18 en France et 12 en Italie) » et est « perçue en Europe comme un ensemble confus et désordonné où règne la discorde »⁷⁶⁸. Les États qui forment cette entité composite restent pourtant unis, notamment du fait de références religieuses qui constituent une composante identitaire forte, au moins pour les cantons protestants. Y a-t-il, en cette configuration particulière par rapport aux autres États d'Europe, des caractéristiques qui permettent de comprendre une absence, ou une faible production, de figuration des territoires ?

Exalter et valoriser les bords du Léman : le cas de Jean du Villard

La carte réalisée par Jean du Villard en 1588 n'évoque rien de ces aspects spécifiques à la Confédération. La structure d'ensemble reprend la carte de Thomas Schöpf⁷⁶⁹, mais l'auteur développe malgré tout, dans un cartouche situé dans l'angle inférieur gauche de la figuration, les motivations qui l'ont poussé à réaliser cette carte :

[...] Or seul veillant (pour passer mes douleurs et recréer) j'entrepris à trasser sur ce papier ce beau Lac Genevoys, auquel Chrestiens accourent sans lasser Pour louer Dieu, maugré Princes et Roys Plume, Pinceau, Couleurs en tous endroits jay faict passer par Villes et Chasteaux Villages, Bourgs, par montagnes et bois Par champs et pres et vignobles si beaux, Rochers forest, Rivières et Ruisseaux Excusez si vous plaist les defaulx [...]⁷⁷⁰.

⁷⁶⁸ F. Walter, *Histoire de la Suisse. L'invention...*, op. cit., p. 127.

⁷⁶⁹ B. Lévy, « Histoire de la carte régionale... », art cit, p. 23 ; Bertrand Lévy, « Les premières cartes régionales du Léman », *Mappemonde*, 1998, vol. 50, n° 2, p. 3.

⁷⁷⁰ BGE, CIG, ms fr. 140, [Carte du Léman], 1588, 102 x 38 cm.

Comme Du Villard l'indique, le lac Léman occupe en effet la plus grande partie de l'image, autour duquel la figuration est centrée⁷⁷¹. Les nombreux bateaux qui le traversent (pas moins de vingt-quatre), au-delà d'insérer du dynamisme dans l'image, évoquent l'intense circulation commerciale qui se déroule sur le lac⁷⁷². Sur cette image, aucun outil mathématique ne figure : ni échelle, ni orientation, ni titre. Il se dégage une certaine candeur d'ensemble, par l'usage peu naturaliste des couleurs, les distorsions et la représentation sommaire et schématique des montagnes chablaisiennes au sud, découpées pour permettre de figurer deux chamois jouant ou s'affrontant, près d'Évian. L'image ne traduit donc pas la « configuration territoriale bigarrée »⁷⁷³ (treize cantons souverains et d'une quinzaine de pays alliés) que constitue la Confédération depuis le début du XVI^e siècle. Toutefois, l'auteur intègre une quantité non négligeable de localités implantées sur les rives du Léman. L'homme, qui a été syndic, autrement dit la plus haute fonction qui existe dans ces États, exprime certainement par la réalisation de cette carte un goût, partagé avec d'autres souverains européens, pour les images valorisant le territoire qu'il a administré.

La familiarité de la montagne

Les archives gardent, sans nul doute, la trace d'un rapport étroit avec les territoires. Le fonds des Confinia⁷⁷⁴, foisonne de reconnaissances, visites, mesures effectuées ou encore d'instructions données pour réaliser des délimitations de parcelles ou communales⁷⁷⁵. Pourtant, à l'exception de quelques rares plans sommaires présents au hasard de l'ouverture d'une liasse ou d'une autre, aucune ne comporte de figurations ou ne fait mention d'images auxquelles il faudrait se rapporter. Les archives des Communes, Bourgeoisies et Paroisses conduisent aux mêmes conclusions : de nombreuses visites et délimitations ont lieu sans pour autant donner naissance à des dessins, cartes, plans ou autres formes figurées

⁷⁷¹ Selon une acception universelle, le centre de la carte correspond à ce que l'on cherche à valoriser. Voir C. Jacob, *L'empire des cartes*, op. cit., p. 178.

⁷⁷² Connecté à Genève, le lac est un axe de circulation important des marchandises vers et depuis la ville qui constitue un pôle économique pour l'ensemble de la Suisse. Voir François Walter, *Histoire de la Suisse. L'âge classique (1600-1750)*, 2. et 3. Aufl., Neuchâtel, Editions Alphil - Presses universitaires suisses, 2010, p. 59-60.

⁷⁷³ François Walter, *La Suisse au-delà du paysage*, Paris, Gallimard, 2011, p. 27-28.

⁷⁷⁴ CH AEV, Confinia Confinia. Le fonds provient de l'ancienne chancellerie et du service des mensurations cadastrales, et couvre une très large période allant de 1108 à 1994.

⁷⁷⁵ Au sein des Confinia, voir par exemple 2/1/13 – Instructions données aux commissaires valaisans pour la délimitation de la montagne de Chauxlonge entre le Valais et la Savoie, 1645 ; 11/1/5ter – Toisage du Rhône, 1625 ; 12/1/14 – Visite des bornes et barrières du Rhône faites par les délégués et députés de Berne et du Valais, 28 mars 1633 ; 14/1/1 – Reconnaissance de la communauté du village de Blignoud, 8 février 1626.

hybrides⁷⁷⁶. Pourtant, d'autres travaux l'ont démontré, l'enquête pour le prince – ou une autorité – peut se conclure par une production figurée⁷⁷⁷.

Face à ces absences, qu'envisager ? Il pourrait exister une « géographie d'action »⁷⁷⁸ c'est-à-dire une géographie construite autour de pratiques et d'expériences, et non savante – qui vise plutôt à développer les aspects politiques et historiques d'un territoire afin d'instaurer un pouvoir ou de le légitimer. Parce qu'elle contient des informations *issues de* et *pour* la pratique, autrement dit des éléments qui n'ont pas nécessairement vocation à être conservés, cette géographie peut être éphémère et donc ne pas avoir été archivée. C'est le cas de nombreuses pratiques cartographiques de populations locales qui n'ont pas cette ambition⁷⁷⁹. L'autre explication tient au fait que la figuration n'est peut-être pas un besoin pour des sociétés qui usent et parcourent régulièrement et fréquemment les territoires peu étendus au sein desquels ils vivent⁷⁸⁰. La pratique intense d'un espace, qui plus est relativement restreint, peut impliquer de s'en tenir à une géographie mentale et donc à vivre un « espace sans cartes »⁷⁸¹, ce qui se conçoit aisément dans le cas des petits États alpins qui composent la Confédération.

D'une certaine façon, ces absences appuient l'hypothèse selon laquelle la montagne, lorsque les autorités entretiennent un rapport de familiarité avec cet espace, ne suscite pas autant de besoin de figuration que lorsque celles-ci connaissent mal, ou peu, les territoires administrés.

⁷⁷⁶ Voir par exemple CH AEV, AC Collonges, CP21 - Délimitation des pâturages communs entre Arignon, Morcles et Bex, 6 août 1580 ; CH AEV, AC Lens, P113 - Délimitation faite par les députés de la contrée de Sierre et de la commune de Lens dans la montagne de Charbonnas, 10 août 1649 ; CH AEV, AC Saint-Léonard, P35 - Visite des chemins de la juridiction de Granges et des propriétés en bordure, à la requête du châtelain de Granges-Bramois, Johannes Kalbermatter, 3 mai 1609.

⁷⁷⁷ P. Fermon, *Le peintre et la carte*, *op. cit.*, p. 184.

⁷⁷⁸ Camille Lefebvre la distingue d'une géographie qui « fait l'objet de productions de savoir et de discours savants [...], une géographie avant tout politique et historique ». Voir C. Lefebvre, *Frontières de sable...*, *op. cit.*, p. 141.

⁷⁷⁹ W.G. Gartner, « Mapmaking in the Central Andes », *art cit.*, p. 285.

⁷⁸⁰ Voir le chapitre 6 « Les turbulences d'une incessante mobilité » dans F. Walter, *Histoire de la Suisse. L'âge...*, *op. cit.*, p. 50-54.

⁷⁸¹ L. Dauphant, *Géographies*, *op. cit.*, p. 200-208.

Comment les trois entités étatiques souveraines dans les Alpes, appréhendent-elles ces territoires de montagne ? Telle était l'interrogation centrale au début de ce chapitre. Au sortir de cette démonstration, il apparaît que chaque puissance politique produit des représentations qui correspondent à des projections politiques et à des enjeux conjoncturels (telle que la guerre de Trente Ans) et structurels (le cas du duché de Savoie par exemple) avec les territoires de montagne.

Le duché de Savoie, implanté à cheval sur la chaîne montagneuse, use de la figure montagnarde comme outil de définition identitaire et de faire-valoir, sans pour autant jouer un jeu identique à celui de ses voisins européens, à savoir faire entreprendre une reconnaissance des territoires dans leur ensemble. Pour les ducs montagnards, l'enjeu de la visualisation des Alpes se concentre plutôt sur des localités-clés, à l'intérieur ou en dehors de leurs États, rappelant un rapport cosmographique aux Alpes, qui ne décrit « pas tant l'espace des Alpes que des lieux ponctuels et successifs »⁷⁸². Ces localités correspondent essentiellement à des places fortes, autant « portes » potentielles pour les États nourrissant des prétentions expansionnistes, que verrous permettant de sécuriser le duché.

Pour les souverains de France qui, à la différence de leur voisin savoyard, gouvernent un espace majoritairement de plaine, les territoires de montagnes sont une particularité. Malgré leur positionnement périphérique, les Alpes, d'après les figurations, occupent un rôle central. La province-frontière que constitue le Dauphiné implique une attention scrupuleuse aux zones de contacts avec les autres provinces françaises, mais surtout avec les États voisins, qui s'avèrent devenir régulièrement des adversaires au tournant des XVI^e et XVII^e siècles. Si les temps de paix permettent d'entreprendre la cartographie des territoires dans leur ensemble en vue d'une meilleure administration, les temps de conflits, comme la guerre de Trente Ans, sont un autre levier par lequel les figurations de la montagne naissent. Les figurations traduisent le caractère liminal des territoires de montagne pour le pouvoir français, et expriment le fait que ces marges géographiques sont des centralités politiques.

La Confédération helvétique est certainement l'entité politique alpine pour laquelle le rapport au territoire de montagne reste le plus énigmatique. Des cartes existent dans le premier tiers du XVII^e siècle, comme les réalisations de Gyger le montrent. Cette production résulte d'un contexte d'affrontements européens qui menacent les cantons. À la différence

⁷⁸² É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, op. cit., p. 335.

des deux autres puissances souveraines dans les Alpes, il semble que la multiplicité des pouvoirs politiques exerce une influence sur le faible besoin de visualisation, soulignant la thèse d'une concordance entre besoin de visualisation et centralisation du pouvoir.

CHAPITRE 7 – LES PLEINS ET LES DELIES DES ALPES

À la beauté des cimes et des saillies de toute espèce correspond celle des creux, plissements, vallons ou défilés⁷⁸³.

Le regard poétique et esthétique qu'exprime Élisée Reclus, à la fin du XIX^e siècle, insiste sur les plissements et les saillies de la montagne, sur les oscillations qui structurent le paysage, sur ses accentuations et ses occultations. Ces variations ne sont pas que géomorphologiques, mais aussi figuratives. Dans la mesure où les opérations de figuration résultent de choix, on peut s'interroger sur les lieux (topographiquement) et les espaces (typologiquement) plus ou moins visualisés et visibilisés, car les différents aspects des territoires de montagne et leurs espaces n'apparaissent pas de façon homogène.

L'ambition de ce chapitre est la suivante : comprendre quels sont les espaces d'une part, et les types de lieux d'autre part, en plein, autrement dit qui sont rendus plus ou moins visibles à travers les figurations ; et quelles sont ceux en creux, c'est-à-dire les plus discrets, allant d'une apparition par une suggestion discrète à une complète silenciation visuelle.

D'abord, il s'agira d'interroger la désignation des Alpes par les montagnes, en questionnant notamment les modalités par lesquelles la montagne est rendue visible. Ensuite, en suivant un fil ascendant qui fait écho à la verticalité, la deuxième partie portera sur ce qui est à la fois le point de départ de la progression dans les Alpes et le plus accentué dans les images : les « bas », c'est-à-dire les grandes vallées. Il s'agira de comprendre par quelles modalités les creux deviennent plus visibles que les saillies et comment les vallées deviennent des espaces pleins. La troisième partie permettra d'atteindre les hauteurs des territoires alpins : comment apparaissent-elles ? Par quels moyens figuratifs et pour quelles raisons ?

⁷⁸³ Élisée Reclus, *Histoire d'une montagne*, Paris, J. Hetzel, 1880, p. 16.

I – Quelles montagnes pour dire les Alpes ?

Le lien Alpes - montagne, relève d'une évidence pour nos sociétés contemporaines, en Europe et ailleurs dans le monde. Pourtant, je l'ai rappelé dans le premier chapitre, la montagne comme élément définissant le territoire alpin n'est pas toujours allée de soi⁷⁸⁴. Cette première partie vise donc à expliquer dans quelle mesure la montagne, de son pied à son sommet, est rendue visible dans les figurations. Ou plutôt d'analyser ce qui, parmi tout ce qui compose la montagne, est visible par l'image. Quand c'est le cas, quelle est la fonction de la montagne dans une image : devient-elle, comme les cours d'eau, un élément environnemental structurant ? Existe-t-il des cas où les montagnes sont identifiées pour elles-mêmes ?

A) Montagnes visibles et montagnes invisibles

L'idée d'un temps où l'on passerait des montagnes, pour majeure partie invisibles, à un autre où elles apparaîtraient tout d'un coup, grâce à un soudain bouleversement des sensibilités joint à des progrès scientifiques qui permettraient d'en saisir les volumes puis de les transposer en images, est une chimère. Le corpus constitué pour cette étude permet plutôt de comprendre que les montagnes constituent une matière malléable et modulable, qui tantôt se révèle, tantôt se dérobe à l'opposé des valeurs d'immuableté et de stabilité qu'on lui confère aujourd'hui. Je l'ai dit précédemment : les premières décennies du XVII^e siècle, au moins jusqu'aux environs de 1630, marquent un renouvellement dans la visualisation des montagnes dans leur constitution composite. Il s'agit ici de comprendre quelles montagnes apparaissent, à quelles conditions, sous quelle forme et selon quelles variations de visibilité.

Les montagnes en mots : ce que les oronymes nous apprennent

Une des façons les plus élémentaires pour faire exister un territoire et certains de ses éléments consiste à les nommer. C'est là un des premiers actes de reconnaissance et

⁷⁸⁴ À titre comparatif, voir la réflexion proposée par O. Kammerer, « Les Vosges sont-elles... », art cit. Voir aussi les quatre premiers paragraphes de Bernard Debarbieux, « Introduction : "Au point où j'ai compris que les montagnes ne sont pas des montagnes..." », *Quelle spécificité montagnarde ? Revue de géographie alpine*, 1989, vol. 77, n° 1-3, p. 9-11.

d'appropriation⁷⁸⁵. La manifestation des montagnes s'inscrit dans cette logique, et c'est d'abord par des mots qu'elles apparaissent, dès les cartes produites à la fin du Moyen Âge et au cours du XVI^e siècle. Si l'imprimé et la petite échelle sont deux facteurs plutôt défavorables à l'apparition d'oronymes⁷⁸⁶, les figurations à moyenne et grande échelle sont beaucoup plus propices à l'insertion de ce type d'informations.

Sur le seul corpus produit par Jean de Beins, pas moins de trente montagnes sont identifiées par un oronyme⁷⁸⁷ : Angialle, Couspault, Dolle, Mont Ventoux, Montagne Maudite, la Molle, Mont de Sion, Grand Credo, Mont Jurat, mont du Chat, Rochecourbe, Montagne d'Aubioux, Mont Inaccessible, montagne de Charense, Mont du Chastel, Montagne de Glandace, Mont Vizo, Mourgon, Montagne de Lure, Mont Jubé, Montagne de Chabre, Rochemelon, Malye, Mont Vaniges, St Enard, Chamchaude, Neron, la Moucherolle, mont Garnier et mont de la Coche, Chaberton mont, et Montagne du Minis. Pour les Alpes françaises, les figurations cartographiques de Jean de Beins sont un cas sans équivalent par rapport à d'autres cartes contemporaines (peu nombreuses au demeurant) et par rapport à d'autres réalisées postérieurement. À l'inverse, il se produit même plutôt une déperdition d'oronymes dans la cartographie pendant plusieurs décennies. Le recueil attribué à Tassin dans les années 1630, est loin de contenir une quantité égale de toponymes montagneux avec seulement quelques montagnes, dont ceux qui sont présents sur des cartes imprimées. Ces oronymes se trouvent en grande majorité sur les cartes particulières, mais le format des vues de villes n'exclut pas l'insertion de certains noms de montagnes. Celle de Rochecourbe (réputée pour être une montagne visible de très loin) est indiquée en arrière-plan de Valence, le Grand Crêt d'Eau au fond du *Paysage de Seissel*, et la Rochemelon discrètement indiqué en fond du *Paysage dudict Exilles*⁷⁸⁸.

Géographiquement, l'identification de ces montagnes dessine plusieurs tropismes : un premier assez conséquent, qui comprend neuf oronymes, dans les Baronnies, le Diois, et le massif de Bochaîne, ainsi qu'un autre autour de Grenoble avec trois oronymes situés à la

⁷⁸⁵ Voir les articles de Bernard Debarbieux, « La nomination au service de la territorialisation. Réflexions sur l'usage des termes «alpe» et «montagne» », *Nommer l'espace. Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1997, vol. 25, n° 2, p. 227-241 ; et de Annie-Hélène Dufour, « Domestiquer l'espace. Quelques jalons et un exemple pour une approche ethnologique de la toponymie », *Nommer l'espace. Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1997, vol. 25, n° 2, p. 187-200.

⁷⁸⁶ L'oronyme est défini comme le nom de montagne. Il est donc considéré comme une catégorie de toponyme. Il peut être remplacé par « toponyme d'une (ou de plusieurs) montagne ».

⁷⁸⁷ Les oronymes sont orthographiés selon la version écrite sur les figurations. Volume 2, annexe VIII, les montagnes visualisées, p. 128-130.

⁷⁸⁸ BL, Add MS 21117, f°35r, 39v-40r et 77r. Volume 2, annexe II.4, p. 20.

pointe sud du massif de la Chartreuse. L'autre moitié se trouve le long des grandes vallées qui constituent les principaux axes permettant de traverser les Alpes (Champsaur, Grésivaudan et vallée de la Durance) et autour des bassins du lac du Bourget et du Léman. Cette géographie correspond aussi aux régions qui ont une dominance de moyenne montagne. Seules quatre d'entre elles avoisinent ou dépassent les 3 000 mètres d'altitude – le Viso (3 841 mètres), la Rochemelon (3 537 mètres), le Chaberton (3 131 mètres) et l'Obiou (2 789 mètres) – et cinq autres se situent autour de 2 000 mètres – le plateau de Glandasse, le mont Aiguille, le Pic de Morgon, Chamechaude et la Grande Moucherolle. Pour plus des deux tiers des montagnes identifiées, elles se situent entre 1 299 mètres (le Néron, au-dessus de Grenoble) et 1 937 mètres (le Châtel, au sud du Trièves). Dans la partie des Alpes où les montagnes sont les plus élevées (Belledonne, le Queyras, les Cerces ou encore les Alpes cottiennes), rares sont les sommets reconnus et dénommés. La Rochemelon et le Viso, dépassant les 3 000 mètres, font ainsi figure d'exception au milieu des autres toponymes montagneux. Le Chaberton enfin (3 131 mètres) dominant le Montgenèvre apparaît tardivement dans la chronologie de l'activité cartographique de Jean de Beins – débutée au plus tard en 1604 – dans une carte datant des environs de 1610⁷⁸⁹.

Un autre trait, commun à de nombreuses montagnes désignées, est leur accessibilité et leurs types de milieu. Indépendamment de l'altitude, critère anachronique pour penser le rapport aux montagnes à cette époque, plusieurs de ces points culminants à l'élévation modeste présentent des pentes douces sur lesquelles la progression ne relève pas du défi. Leurs sommités ne présentent par ailleurs pas les aspects répulsifs et austères du rocher ou de la glace, mais des plateaux ou des dômes herbeux ou arborés. Les montagnes qui retiennent l'attention sont donc moins celles qui sont extraordinaires que celles qui semblent pouvoir offrir un usage aux êtres humains. Cette reconnaissance des montagnes qui s'effectue en fonction des sommets que l'on peut exploiter, s'apparente à ce qui peut exister dans d'autres régions, telles que les Vosges qui perdent leur nom pendant des siècles pour devenir les « montagnes de chaumes »⁷⁹⁰.

⁷⁸⁹ *Carte du Briançonnais & Autres vallées suivantes*, v. 1610, AD38, 1 Fi 2510. Cette carte attribuée à Jean de Beins appartient à un ensemble composé de trois autres cartes qui semble constituer une série, dont l'une est datée de 1610. Volume 2, annexe II.5, p. 35.

⁷⁹⁰ O. Kammerer, « Les Vosges sont-elles... », art cit, p. 23-24 ; Perrine Camus-Joyet et Jean-Baptiste Ortlieb, « Le sommet fait-il la montagne ? Alpes françaises et Vosges au regard des productions cartographiques modernes (XVIe-XVIIIe siècle) » dans *A l'école de la montagne. La scuola della montagna. Das Gebirge als Schule*, Zürich, Chronos Verlag, 2023, p. 117-118.

La palette de mots pour dire la montagne est restreinte. Pourtant, de fines nuances dans les termes employés installent des différences et prouvent que la montagne est appréhendée sous différents angles. Ces nuances permettent de comprendre qu'il est possible de distinguer les points culminants, les plateaux, la montagne dans son ensemble (et pas seulement son sommet). Le sommet est indiqué avec l'utilisation du terme « mont » ou « monte », au masculin singulier, auquel s'ajoute parfois l'adjectif « très haut » ou « altissi » dans son équivalence latine. « Montagne » ou « montagna », au féminin singulier renvoie à la montagne dans son ensemble, et pas seulement à son sommet. « mons » ou « monti », au masculin pluriel, indiquent pour leur part une chaîne montagneuse, un ensemble de montagnes. Le graphisme introduit aussi des nuances. Ainsi un point, une montagne singularisée dans le dessin ou encore un oronyme placé au milieu d'un plateau auront des significations différentes.

Jean de Beins est un cas unique pour la partie française. En revanche, en se tournant du côté des Alpes centrales, d'autres exemples battent en brèche l'idée que la connaissance des noms de montagne, et de leur localisation, serait une capacité unique. Sur la [*Carte des environs de la Valteline*]⁷⁹¹, qui englobe plusieurs vallées connexes, pas moins de treize noms de montagnes, tantôt au féminin (*montagna*), tantôt au masculin (*monte*) tantôt au pluriel (*monti*) sont inscrits⁷⁹². La différence de vocabulaire peut renvoyer à certaines distinctions tels qu'une montagne (*monte*), un massif (*montagna* ou *monti*), dont la majorité culmine à plus de 2 000 mètres, et certaines franchissent les 4 000 mètres. L'auteur n'a pas réellement d'autre choix dans cette région qui comprend les Alpes bergamasques, les massifs de Bernina, de Livigno, de Sobretta-Gavia et d'Adamello-Presanella dont les altitudes maximales s'élèvent jusqu'entre 3 000 à 4 500 mètres. L'inscription de ces toponymes a néanmoins une autre vocation dans ces régions élevées. Il s'agit probablement de souligner les endroits par lesquels des franchissements sont possibles et ceux où ces montagnes qui voient des neiges éternelles ne verront pas le passage d'armées adverses. C'est l'enjeu de cette carte qui fait le récit en image du sac de Sondrio en 1620.

⁷⁹¹ Anonyme, vers 1620, BL, Maps K.Top.78.31.b, vue 56, 64,5 x 42 cm. Volume 2, annexe IV, p. 85.

⁷⁹² Volume 2, annexe VIII, les montagnes visualisées, p. 128-130.

Abaisser ou augmenter, étirer ou ramasser : un environnement modulable

Sur la *Carte d'e[n]tre deux Guiers et des Eschelles*⁷⁹³, la « Grande Chartrouze » se situe au milieu des montagnes, dans un cirque rocheux qui semble la protéger. Situer le lieu de vie de l'ordre cartusien⁷⁹⁴ n'apparaît pourtant pas comme l'intention première de cette carte qui, de façon rare et originale, comporte un deuxième titre en plus du cartouche qui annonce sobrement sa localisation. Ce second cartouche indique que la carte a été réalisée pour « remarquer le passage des Crottes » dessiné sur le bord gauche de la figuration. C'est la position de la Grande Chartreuse, centrale mais pas explicitement indiquée comme élément à observer, qui a attiré mon attention sur cette partie de la composition cartographique⁷⁹⁵. La Grande Chartreuse apparaît en effet comme un deuxième point d'attention de l'auteur. Pour cela, une partie importante des massifs présents entre Saint-Laurent-du-Pont et le vallon qui abrite la Grande Chartreuse ont disparu (**fig. 49**). L'ensemble reste pourtant cohérent, sans rupture brutale dans la composition du dessin, alors qu'une montagne s'élevant à environ 500 mètres au-dessus du monastère se dresse entre les deux, à l'ouest. Le vallon, ouvert sur cette image, s'apparente alors à un cirque plus qu'à une vallée. Sur trois autres cartes qui englobent le territoire de l'ordre cartusien, et qui sont orientées dans l'axe du vallon, celui-ci est pourtant bien entouré des montagnes⁷⁹⁶. Même en ayant recours à une vue à vol d'oiseau, il ne devrait pas être possible d'avoir une vue sur le Désert de Chartreuse. Cela explique probablement le choix de l'auteur d'effectuer cette distorsion pour visualiser un autre élément important de ce secteur, dont l'intérêt se devine en raison de sa position centrale dans l'image et au milieu des montagnes de Chartreuse. Il s'agit

⁷⁹³ Jean de Beins, 1607, BL, Add MS 21117, f°48r. Volume 2, annexe II.4, p. 22.

⁷⁹⁴ Sur le territoire de l'ordre cartusien en Chartreuse, voir les travaux d'Émilie-Anne Pépy, *Le territoire de la Grande Chartreuse (XVIe-XVIIIe siècle). Montagne sacrée, montagne profane*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2011, 478 p.

⁷⁹⁵ Voir sur ce point la proposition d'« analyse relationnelle et syntaxique de l'image » de Didier Méhu, « Chapitre 18. Les rapports dans l'image » dans *Les images dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015, p. 275-290.

⁷⁹⁶ Sur la *Carte du Hault Dauphiné*, 1604, BL, Add MS 21117, f°54v-55r, 66 x 39 cm, sur la *Carte de la vallée du Grezigevaudan ou Grenoble*, [1607], BnF, GE DD-2987 (1358 RES), 33,5 x 33 cm, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53188235z/f1.item> et sur *Le baillage de Greyzivaudan & Trieves*, 1619, BnF, GE C-23577 (RES), 45,3 x 74,4 cm, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55000169k/f1.item>.

d'un cas éloquent d' « artifices » auxquels les auteurs de figurations ont recours pour résoudre ce type de problèmes insolubles⁷⁹⁷.



Figure 49 – Les montagnes abaissées devant la Grande Chartreuse

Cette distorsion peut signifier au moins deux choses. D'une part, qu'une connaissance de la situation des lieux au préalable est suffisamment développée pour, tout en modifiant la structure du relief, situer l'élément de façon à peu près juste et vraisemblable. D'autre part, que dans l'image, la montagne est littéralement une variable d'ajustement parfois amplifiée, parfois diminuée. Elle peut être réduite voire supprimée si elle entrave la visualisation d'un élément considéré plus important. Cette pratique figurative s'inscrit dans un contexte où les princes nourrissent le désir de modeler les montagnes selon leurs volontés et en usant des intelligences techniques qui se déploient⁷⁹⁸. Bien que l'abaissement et la suppression de quelques montagnes ne soit pourtant pas, dans ce cas, le résultat d'un aménagement visant à dompter la verticalité, il coïncide avec une appréhension de la géomorphologie comme quelque chose de modifiable.

À l'inverse, les montagnes ou plus largement les terrains escarpés, sont parfois augmentés. L'*Aspet de la ville de Sisteron*⁷⁹⁹, réalisée par Étienne Martellange en 1608, montre une ville dominée par un rocher deux à trois fois plus élevé que les plus hauts

⁷⁹⁷ Jean-Pierre Nardy, « Réflexions sur l'évolution historique de la perception géographique du relief terrestre », *Espace géographique*, 1982, vol. 11, n° 3, p. 229.

⁷⁹⁸ Voir en particulier les premières pages du chapitre « La montagne malléable » de S. Gal, *Histoires verticales*, *op. cit.*, p. 281-282.

⁷⁹⁹ Étienne Martellange, 31 mai 1608, BnF, Estampes et photographie, RESERVE UB-9-BOITE FT 4, n°154, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6937555j/f1.item.r=etienne%20martellange.zoom#>. Volume II, annexe IV, p. 88.

immeubles de la ville. Dans ce cas aussi, la composition de la vue reste vraisemblable et l'exagération imperceptible pour qui n'a pas observé directement la ville et la citadelle de Sisteron. L'auteur a joué sur l'étirement vertical entre les toits les plus hauts de la ville et le bas du fort. L'écart entre les deux n'est pas aussi grand que ce que l'image laisse comprendre. Martellange est architecte, son œuvre est empreinte du respect des proportions et du sens de la mesure. On ne peut expliquer cette distorsion vers le plus en invoquant une incapacité de l'auteur. L'exagération est plus probablement volontaire dans ce cas. La verticalité du terrain, si elle est parfois perçue comme un obstacle est aussi appréhendée comme un ensemble de dispositions naturelles que les fortifications et citadelles n'ont plus qu'à augmenter⁸⁰⁰. Or, Sisteron est coiffée d'une citadelle qui est réputée être une des plus imprenables de la région. Cette tendance à l'augmentation de la hauteur se retrouve sur d'autres figurations, antérieures et postérieures, en particulier sur les vues de places fortes telles que Montmélian. Il arrive aussi que les montagnes soient amassées. Sur la *Carte du Faussigni*⁸⁰¹ réalisée en 1607, l'entrée de la vallée de l'Arve est jalonnée par un massif très concentré, comme celui de « La Montagne Mauditte », indiquant plus l'actuel massif du Mont-Blanc, qu'une montagne individuelle.

La recherche de vraisemblance visuelle sur les figurations cartographiques de l'époque est toute relative : escamoter une partie du relief ou l'augmenter sans le mentionner n'est pas un problème. Si les montagnes gênent parfois, dans la composition figurée – renvoyant à l'obstacle qu'elles constituent visuellement et que les auteurs, soit accentuent, soit réduisent – elles peuvent aussi s'avérer être des points d'appui et servir de repères.

B) Les montagnes comme repères

Une des fonctions majeures de la figuration des montagnes est leur usage comme repères mythiques et pratiques. Elles sont appréhendées comme des points fixes, propices à être utilisés comme des singularités, des repères symboliques d'une part ; et comme repères topographiques d'autre part.

⁸⁰⁰ Voir la section « La montagne augmentée : réalité et fantasme » de S. Gal, *Histoires verticales*, op. cit., p. 321-322.

⁸⁰¹ Jean de Beins, BL, Add MS 21117, f°33v, 31 x 41 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 19.

Des repères symboliques : les montagnes incontournables

Certaines montagnes sont incontournables car elles sont systématiquement – ou presque – indiquées, dès lors qu’une image englobe le secteur où elles sont situées. Elles apparaissent ostensiblement sur les figurations et sont érigées comme monts fameux. Il s’agit de montagnes déjà nommées dans les récits de voyage, situées par la cartographie du XVI^e siècle et citées dans différentes descriptions géographiques.

Ce sont les montagnes mythiques, celles qui sont dotées d’une forte charge symbolique⁸⁰². La montagne, en général, est un « réservoir de sacralité et de merveilleux »⁸⁰³, mais quelques-unes se détachent particulièrement quand ces territoires sont visualisés. Dans les Alpes occidentales, quatre remplissent ces conditions : le mont Viso, la Rochemelon (ou *Rocciamelone*), le mont Aiguille et le mont Ventoux. Toutes ces montagnes, à l’exception du Viso, ont déjà fait l’objet d’une ascension célèbre au début du XVII^e siècle : le mont Ventoux a été gravi par le poète Pétrarque en 1336, le mont Aiguille par Antoine de Ville sur ordre de Charles VIII en 1492, et la Rochemelon par le voyageur Jacques de Villamont, en 1588, à la suite de Bonifacio Rotario en 1358. Elles apparaissent comme des hauts lieux, en tant que lieux qui présentent un double statut de lieu et de symbole⁸⁰⁴. Elles attireraient déjà l’attention avant que les premières ascensions fameuses ne les mettent en lumière, mais leur aspect spectaculaire et remarquable se renforce à partir du moment où leur sommité a été atteinte et leur accessibilité prouvée et éprouvée.

Dans l’image, cela se manifeste au minimum par la présence d’un oronyme. Celui-ci est fréquemment écrit dans une police en plus gros caractères que d’autres localités environnantes, souvent en lettres capitales. La montagne est parfois figurée de façon singulière par rapport à celles alentour – plus grande, ou selon une forme différente. Ce sont celles qui sont les plus – et parfois les seules – identifiées sur bon nombre de cartes

⁸⁰² La montagne comme espace mythique et sacré a fait l’objet de multiples études. On peut se référer aux deux premiers chapitres de J.-P. Bozonnet, *Des monts et des mythes...*, *op. cit.*, p. 21-67 ; aux études réunies par Serge Brunet, Dominique Julia et Nicole Lemaître (dir.), *Montagnes sacrées d’Europe. Actes du colloque « Religion et Montagnes »*, Tarbes, 30 mai-2 juin 2002, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, 427 p ; à la partie « Montagnes sacrées » de F. Mouthon, *Histoire des anciennes populations de montagne...*, *op. cit.*, p. 72-88 ; et à la récente synthèse de J. Mathieu, *Mount sacred: A Brief Global History of Holy Mountains Since 1500*, *op. cit.*

⁸⁰³ S. Briffaud, *Naissance d’un paysage. la montagne pyrénéenne*, *op. cit.*, p. 53.

⁸⁰⁴ Bernard Debarbieux, « Du haut lieu en général et du mont Blanc en particulier », *L’Espace géographique*, 1993, vol. 22, n° 1, p. 6.

imprimées à la même période, de façon à signifier que, s’il ne fallait retenir que certaines montagnes, ce serait celles-ci.

L’Obiou fait son entrée dans cette catégorie avec les cartes de Jean de Beins. La majestueuse montagne qui surplombe, au sud de Grenoble, le Trièves et l’entrée du Dévoluy du haut de ses 2 789 mètres présente les trois mêmes caractéristiques : être nommée, située et singularisée par le dessin (**fig. 50**) Elle apparaît sur trois cartes de Jean de Beins, réalisées dans des formats et en des années différentes⁸⁰⁵. Elle se distingue toujours des autres montagnes environnantes.



Figure 50 – L’Obiou vue du nord (50a) et de l’ouest (50b)

Pourtant, l’Obiou n’est pas totalement similaire aux quatre autres montagnes : elle ne fait pas partie de celles régulièrement citées dans les récits de voyage. Elle n’a pas non plus fait l’objet d’un récit d’ascension fameux. Toutefois, elle a une allure atypique par rapport au reste des massifs qui l’entourent. Ce sont notamment les hautes falaises de son sommet, avec de vertigineux pierriers en soubassement qui la démarquent des montagnes environnantes. Elle a aussi une situation particulière, en étant au carrefour de l’entrée de la vallée du Champsaur, du plateau de La Mure, et de celui du Trièves. Elle est donc bien visible, depuis plusieurs vallées par lesquelles il est possible de s’en approcher. On peut faire l’hypothèse que c’est précisément pour ses caractéristiques visuelles originales que l’Obiou est singularisée par Jean de Beins, et non, comme il était question jusqu’alors, seulement pour les récits légendaires qui lui seraient associés.

⁸⁰⁵ Sur la *Carte du pays Mathezin ou vallée de La Mure*, 1607, BL, Add MS 21117, f°60r, 25 x 37 cm, sur la *Carte de la Viscomté et Baillage de Trièves*, 1609, BL, Add MS 21117, f°56v-57r, 63 x 42 cm et sur *Le baillage de Greyzivaudan & Trièves* 1619, BnF, GE C-23577 (RES), 45,3 x 74,4 cm, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55000169k>.

La mise en avant de ces montagnes est une trace du caractère symbolique qu'elles détiennent encore. Elles apparaissent comme singulières pour les histoires qui leurs sont attribuées, et sont donc singularisées par le dessin. L'introduction d'une nouveauté réside dans leur figuration, parfois, à partir de leurs caractéristiques visibles. Ainsi représentées en image, elles agissent comme des marqueurs identitaires d'un paysage. Pour Anne Sgard, le mont Aiguille remplit cette fonction car il est à la fois reconnaissable et nommé⁸⁰⁶. L'Obiou est l'exemple même de cette transition : si elle est représentée comme une montagne spéciale, c'est en partie parce qu'elle apparaît comme une montagne pratique. Si elles appartiennent encore au registre de la nature magique, comme une force indépendante et dominatrice⁸⁰⁷, elles acquièrent aussi, au début du XVII^e siècle, une autre valeur, plus pragmatique.

Des points de repères : les montagnes pratiques

Simultanément, certaines montagnes sont observées et visualisées pour d'autres raisons. Un petit cercle sur certaines d'entre elles, presque imperceptible sans loupe ou sans zoom. C'est ce discret symbole sur certaines figurations qui donne à la montagne une fonction particulière : celle de repère topographique. Plusieurs cartes de Jean de Beins et de Christophe Tassin en sont pourvues, plus spécifiquement les cartes particulières, autrement dit celles qui sont les plus mathématiques. Aucun plan ou vue n'en comporte. On ne doit pas s'étonner de cela, dans la mesure où ces formes visuelles ne présentent pas de maillage topographique mais se concentrent sur un lieu qui fait l'objet de la figuration entière.

D'ordinaire utilisé pour situer différentes catégories de localités habitées⁸⁰⁸, ce cercle, parfois accompagné d'un point à l'intérieur, est utilisé à l'identique sur des éléments en relief (**fig. 51a**). S'il est quasiment imperceptible une fois habillé du figuré qui permet de distinguer les différents types et tailles de lieux, il est « nu », sans symbole complémentaire, quand il est associé à une montagne. Sur les cartes de Jean de Beins, il est présent à dix-sept reprises, sur huit cartes particulières (soit près d'un tiers d'entre elles)⁸⁰⁹. La majorité de ces points (dix) sont associés à un oronyme (**fig. 51c**). On pourrait donc les analyser

⁸⁰⁶ Anne Sgard, *Paysages du Vercors. Entre mémoire et identité*, Grenoble, Institut de Géographie Alpine, 1997, p. 151.

⁸⁰⁷ R. Delort et F. Walter, *Histoire de l'environnement européen*, op. cit., p. 52-55.

⁸⁰⁸ Voir notamment dans la section « Lieux » de F. de Dainville, *Le langage des géographes*, op. cit., p. 215-245.

⁸⁰⁹ BL, Add MS 21117, f°33v, 36v, 56v-57r, 60r, 60v, 61v-62r, 71v-72r et BnF, GE DD-2987 (1358 RES).

comme des moyens d'identifier des montagnes particulières, celles connues de l'auteur de la carte ou faisant partie des quelques montagnes identifiées de longue date par les savoirs géographiques. Or les cartes contiennent aussi des points seuls, qui ne sont pas couplés à un nom, se révélant être les plus intéressants pour cette question (**fig. 51b**). Ceux-ci indiquent en effet autre chose. Ils mettent en avant le fait que les montagnes deviennent des points de repères géométriques, des lieux à part entière dans la construction cartographique.



Figure 51 – Les montagnes points de repère sur la *Carte du Faussigni* (**51a**), sur la *Carte de la Viscomté et Baillage de Triefves* (**51b**) sur la *Carte du gouvernement de Serres et reste des Baronniees* (**51c**) et sur la *Carte de continuation du Rosne* (**51d**).

Techniquement, ce peut être un héritage de la « copie au piquant » utilisée par les géographes dès le XVI^e siècle⁸¹⁰. L'originalité se situe en ce que, cette fois, les montagnes deviennent des éléments de l'environnement qui servent à structurer la carte. Pourquoi

⁸¹⁰ F. de Dainville et M.-F. Grivot, *Le langage des géographes...*, *op. cit.*, p. 60. Par exemple, les cartes de Jacques Fougeu, réalisées dans les dernières années du XVI^e siècle en portent la trace.

identifier certaines montagnes et pas d'autres ? Il est difficile de distinguer ce qui justifie ce choix qui n'est pas forcément lié à la connaissance d'une montagne ou à sa renommée ; celles qui sont pointées sans autre signe distinctif le prouvent. Il n'est pas non plus fonction d'une altitude ou de sommets plus abrupts et verticaux : on trouve des points aussi bien sur des moyennes montagnes – comme le mont Vanige (qui culmine à 1 391 mètres d'altitude) dans la région des Baronnies – que sur des hautes montagnes comme le Viso (qui s'élève à 3 841 mètres). Enfin ce ne sont pas les types de vallées qui justifient ces choix : les régions de haute montagne ou les plus dépourvues de localités ne sont pas celles où l'on compte le plus d'occurrences de montagnes comme repères – dans l'hypothèse où la montagne viendrait pallier une carence de localités. Les étroites vallées piémontaises de la Doria Riparia ou du Chisone menant à Suse et à Pignerol n'en comptent aucun, alors que la carte du gouvernement de Serres ou celles des Baronnies, autrement dit des Alpes provençales, sont celles qui en comportent le plus après la carte du Trièves. C'est plus certainement l'impression visuelle que produit un sommet qui sert de guide pour sélectionner les montagnes qui deviennent des repères, qu'un critère objectif, qui serait applicable systématiquement quelle que soit la configuration du relief.

Il ne faut néanmoins pas considérer que ce qui est pointé par le cercle traduit nécessairement un point culminant – on peut d'ailleurs remarquer que le point n'est pas toujours placé en surplomb de la montagne dessinée. Sur la *Carte de continuation du Rosne*⁸¹¹, le « Mont du Chat » est nommé à deux reprises, tant pour désigner la montagne qui porte ce nom, que le col qui se trouve en contrebas permettant de relier les rives du lac du Bourget, au Bugey voisin (**fig. 51d**). Ce qui fait la montagne ici, c'est donc un système : son point culminant, les pentes en contrebas, tout comme le col qui peut se trouver à son pied.

Une ambiguïté similaire se retrouve chez Tassin. Au sein du recueil manuscrit, il existe neuf occurrences réparties sur cinq figurations (à raison d'une à trois occurrences maximum entre quatre cartes de « gouvernements » et la carte générale⁸¹²). Chez Tassin, le point indique plus souvent des cols que des sommets (six cols pour trois sommets), comme ceux de l'Argentière et de la Fenêtre sur la *Carte Generale de dauphine*⁸¹³. Sur le *Gouvernement*

⁸¹¹ BL, Add MS 21117, f°36v, 29 x 36 cm.

⁸¹² Coll. Pingel, recueil Tassin : *Carte generale de dauphine*, f°3r ; *Gouvernement d'embrun*, f°18r ; *Gouvernement de Pignerol & de Briqueiras la Perouse & fort ste bregide*, f°26r ; *Gouvernement du chateau d'exille & Gelasse*, f°33r et *Gouvernement de Grenoble*, f°37r. Volume 2, annexe III.2, p. 42, 48, 56, 63 et 67.

⁸¹³ Coll. Pingel, recueil Tassin, f°3r. Volume 2, annexe III.2, p. 42.

d'Embrun⁸¹⁴, ce double emploi du symbole se retrouve avec l'utilisation du point pour indiquer d'une part le « col de l'hermitage », au-dessus de Vars, le « col de l'argentière » et d'autre part la montagne du « Chaliol le Vieil » (**fig. 52**). Leur présence est suffisamment répétée pour que ce ne soit pas, dans ce cas non plus, une fantaisie cartographique qui sort du code de représentation utilisée par l'auteur, mais relativement rare à l'échelle de l'intégralité du recueil, pour que ce soit une méthode systématique. Qu'il s'agisse d'indiquer une hauteur ou un col, ce sont, chez Tassin, toujours des lieux nommés qui sont pointés par un cercle.



Figure 52 – Les points de repère sur le *Gouvernement d'Embrun*.

C'est une manifestation très concrète du processus d'orogénèse culturelle⁸¹⁵ des Alpes occidentales au début du XVII^e siècle, une expression du passage de *la* montagne générique, espace catégorisé par un caractère montagneux flou, *aux* montagnes, c'est-à-dire comme territoire composé d'une pluralité de monts individuels qui implique de prendre en compte leurs singularités. En étant nommées, figurées et localisées avec plus de précision, et ainsi en étant utilisées comme de nouveaux éléments qui servent de référents à la cartographie, les montagnes deviennent des marqueurs paysagers qui permettent d'identifier un territoire. Ce faisant, c'est le signe qu'une attention nouvelle est portée à cet environnement.

*

À la question « quelles sont les montagnes qui permettent de dire les Alpes », la réponse est plurielle. L'espace montagneux plutôt indéfini tend à laisser la place à un territoire composé d'aspects singuliers. En ce sens *des* montagnes, certaines, sont identifiées, situées, nommées, figurées en tant que repères symboliques, visuels ou en tant que potentiel terrain

⁸¹⁴ *Ibid*, f°18r. Volume 2, annexe III.2, p. 48.

⁸¹⁵ L'expression a été proposée par É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.* ; à partir de la notion d'"orogénèse politique" proposée par B. Debarbieux et G. Rudaz, *Les faiseurs de montagne...*, *op. cit.*

à exploiter. La démarche n'est toutefois pas systématique et ne s'observe pas chez tous les auteurs. Elles prennent de l'importance dans la définition du territoire tout en étant dans certains cas facultatives.

II – Des vallées accentuées

En ce qui concerne l'ordonnement du monde pour les populations de montagne, Fabrice Mouthon rappelle qu'il se fait « à partir de deux notions symétriques, celle de haut et celle de bas »⁸¹⁶. Dans les Alpes et pour les hommes qui en sont extérieurs, l'appréhension du monde de la montagne se fait avant tout par le bas. Ce sont donc les vallées, bien qu'en creux, qui ressortent le plus sur bon nombre de figurations. Si les vallées de plaines ou basses vallées apparaissent comme des vallées pleines, les hautes vallées ou vallées secondaires ne bénéficient pas de la même attention.

A) Vallées de plaine, vallées pleines

Sans grande surprise, l'analyse des figurations révèle que ce sont les vallées, les larges espaces des *bas* de l'espace alpin, qui concentrent l'essentiel de l'attention. Les figurations vont toutes dans ce sens. Car les lieux anthropisés constituent les centres d'intérêt des auteurs, les vallées de plaine apparaissent comme des vallées pleines : pleines de centres urbains, de voies de circulation et de peuplement.

Un réseau de centres montagneux clairsemés

Dans sa synthèse sur les populations de montagne, Fabrice Mouthon rappelle qu'en ce qui concerne l'implantation des villes et des bourgs de montagne, « à la notion de ville faut-il [...] préférer celle de centre »⁸¹⁷. En effet, certaines localités d'importance ne condensent pas toutes les caractéristiques des villes de plaine et de l'urbanité. Pour autant, elles occupent une fonction de centre, en regroupant différents pouvoirs (politique, religieux, économique)⁸¹⁸. Sans surprise, ce sont elles avant tout, avec leurs environs, qui sont les

⁸¹⁶ F. Mouthon, *Histoire des anciennes populations de montagne...*, *op. cit.*, p. 68.

⁸¹⁷ *Ibid.*, p. 107.

⁸¹⁸ Voir aussi l'article de Jean-Luc Fray, « Petites villes et leurs réseaux en pays de moyenne montagne » dans Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (dir.), *Montagnes médiévales*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2004, p. 243-262.

plus visibles dans les figurations. On peut définir qu'une localité est un centre à partir de plusieurs critères, utilisés seuls ou combinés qui s'inscrivent dans un langage cartographique déjà installé et qui évolue avec les auteurs de cartes⁸¹⁹. Sur les figurations cartographiques, le type de symbole utilisé pour les identifier – plus grand, présentant souvent un clocher et souvent une enceinte fortifiée (**fig. 53a**) – est un premier indicateur. La police, en plus gros caractères ou en lettres capitales (**fig. 53b**) en est un deuxième. La position isolée, sur la périphérie de la figuration, peut aussi indiquer un lieu d'importance, car significatif sans représenter le maillage de localités dans lequel il s'insère (**fig. 53c**). Enfin, ce sont des localités qui peuvent être inscrites non pas à travers un figuré symbolique, mais grâce à une sorte de profil réduit qui permet de figurer la ville dans sa singularité (**fig. 53d**). Ainsi Seyssel apparaîtra avec son implantation de part et d'autre du Rhône, reliée par un pont caractéristique ; Grenoble comme une dense cité en rive gauche de l'Isère, avec une unique artère en rive droite au pied de la montagne ; Briançon comme une ville perchée sur un roc, etc.

⁸¹⁹ Voir la classification proposée par F. de Dainville, *Le langage des géographes*, op. cit., p. 215-244.



a.



b.



c.



d.

Figure 53 – La figuration des localités-centres
Serres, Chambéry Gap et Seyssel.

Par ailleurs, ce sont des localités qui suscitent la réalisation de vues paysagères, un monopole qu'elles détiennent avec les places fortes. Aucune vue paysagère ne prend en effet pour objet de figuration un village secondaire ou considéré comme de moindre importance – en dehors du déroulement d'un siège ou d'un intérêt militaire – et encore moins des lieux dépourvus d'habitat.

Plusieurs localités répondent à ces critères dans l'arc alpin occidental : Annecy, Briançon, Chambéry, Embrun, Exilles, Gap, Genève, Grenoble, Pignerol, Romans, Saint-Jean-de-Maurienne, Seyssel, Sisteron, Suse et Valence. En plus d'être systématiquement représentées, plusieurs d'entre elles le sont sous forme de vue paysagère ou de plan, parfois des deux, et parfois de façon combinée⁸²⁰. Les vues paysagères jouent un rôle considérable dans la définition des villes. Car plusieurs d'entre elles semblent entretenir un rapport de force et de soutien avec la montagne, si on considère que la ville et la montagne sont « deux catégories géographiques, antagonistes et complémentaires »⁸²¹. Plusieurs ont en effet « leur » montagne. Les modalités selon lesquelles l'association entre les deux se déroule sont diverses. Pour Grenoble, la figuration de la ville s'accompagne toujours de la représentation du mont Rachais, sans qu'il soit nommé, qui ceint sa partie nord. Mais pour Exilles, Gap, Valence ou Seyssel il s'agit bien de lier le centre avec une montagne identifiée. Ainsi Exilles fait-elle la paire avec la Rochemelon, Gap avec la montagne de Charence, Valence avec Rochecourbe et Seyssel avec le Grand Crêt d'Eau et les monts du Jura⁸²². La présence de ces montagnes singulières peut se comprendre par la recherche de moyens de doter les villes d'une identité dans un contexte qualifié par François Walter de passage d'une « configuration négative à la valorisation »⁸²³ de la montagne s'étalant entre les XV^e et XVII^e siècles.

De façon tout aussi explicite mais par un autre moyen graphique, le *Profil de la Ville d'Embrun*⁸²⁴ traduit un message similaire. La ville en elle-même n'y occupe qu'un quart dans la moitié inférieure. Le reste de la figuration est dédié à la visualisation de la montagne au pied de laquelle se situe la cité archiépiscopale, à la Durance et aux champs cultivés entre la ville et la rivière. La montagne n'est pas nommée mais finement dessinée et prend littéralement toute la place dans l'image. Des villages de moyenne montagne sont aussi figurés, rendant un peu plus réelles ces pentes. L'auteur produit cette impression avec justesse : la montagne qui culmine au-dessus d'Embrun, probablement le Mont Guillaume, s'élève à un peu plus de 2 500 mètres, quand la ville se situe à un peu moins de 800 mètres.

⁸²⁰ C'est le cas pour Grenoble, Serres et Sisteron. Voir BL, Add MS 21117, f°51v-52r, f°73v-74r et f°80v-81r.

⁸²¹ Bernard Debarbieux, « Figures combinées de la ville et de la montagne. Réflexion sur les catégories de la connaissance géographique », *Revue de géographie alpine*, 1999, vol. 87, n° 1, p. 35.

⁸²² Jean de Beins, Add MS 21117, f°35r, 31 x 42 cm ; f°39v-40r, 67x 41 cm ; f°63r, 28 x 36 cm ; f°77r, 33 x 36 cm.

⁸²³ F. Walter, *Les figures paysagères de la nation...*, op. cit., p. 242-248.

⁸²⁴ Jean de Beins, v. 1604-1609, BL, Add MS 21117, f°69v-70r, 66 x 39 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 28.

Une perception similaire s’observe à travers les dessins d’Étienne Martellange, qui s’emploie plus à figurer la situation perchée sur des falaises de la ville que les montagnes qui dominent la cité⁸²⁵.

Mais ces lieux acquièrent leur centralité au sein d’un maillage territorial plus vaste, lequel est relié par les grandes vallées qui traversent les Alpes, en constituant des étapes ou des points nodaux entre ces axes.

Les grandes vallées comme axes de connexion

À la lecture de l’ensemble du corpus, les vallées qui apparaissent comme fondamentales se situent dans les Alpes du nord. Il s’agit du Grésivaudan, du Champsaur, de la vallée de la Durance, de la Doire Ripaire, de Pragela, et de la Maurienne. La Tarentaise est moins présente, tout comme l’Ubaye, et la vallée de la Romanche, qui apparaissent de façon secondaire, c’est-à-dire aléatoirement ou sommairement (vides, tronquées ou déformées).

La *Carte Generale de dauphine*⁸²⁶ attribuée à Christophe Tassin est une aubaine pour comprendre une logique souvent plus difficilement saisissable. Elle exacerbe une appréhension en partie commune des territoires de montagne. Réalisée pour proposer une vue de synthèse des « chemins et passages pour passer l’armee & le canon en Itallie », elle révèle ce que sous-tendent d’autres figurations : les pleins feux mis sur les vallées. Les recommandations de l’auteur s’inscrivent dans une tradition d’itinéraires bien installée pour traverser les Alpes (notamment avec l’artillerie). Depuis Grenoble, les quatre premiers chemins ont en commun de passer par Gap et Embrun. C’est à Guillestre qu’un premier choix peut se faire. Les deux premiers itinéraires conseillés impliquent alors de se diriger vers les vallées les plus au nord en remontant celle qui mène à Briançon puis au Montgenèvre pour emprunter, au choix de nouveau, la vallée de la Doire (*Dora Riparia*) aboutissant à Suse, ou de Pragela (*Pragelato*) menant à Pignerol. La deuxième paire d’itinéraires possibles mais moins commodes, emprunte depuis Guillestre la vallée du Queyras pour aboutir côté piémontais sur le val Varaita ou le val Pellice via le col Lacroix. Quant au dernier itinéraire traversant la Savoie, il n’est pas coloré mais seulement sous-

⁸²⁵ [Étienne Martellange], *Partie d'Embrun et Aspet de la ville d'Embrun en Daulphine* Ashmolean Museum, Western Art, WA.Suth.B.2.100.1.

⁸²⁶ Coll. Pingel, recueil Tassin, f°3r. Volume 2, annexe III.2, p. 42.

entendu par le nom des deux vallées, la Maurienne et la Tarentaise, accompagnées des rivières qui les ont façonnées.

La volonté de figurer ces grands axes de circulation implique parfois leur étalement, proportionnellement à l'espace qu'occupent les montagnes. Dans le cas de cette carte, les chemins sont mis en lumière en étant colorés de vert, tandis que plusieurs ensembles montagneux sont quasiment gommés de la figuration. Ainsi une partie des montagnes les plus hautes et denses, l'actuel massif des Écrins, disparaissent-elles presque entièrement, seulement signifiées par quelques figurés montagneux épars. Sous une autre forme, une pensée analogue du territoire s'exprime sur la *Carte du hault Daulphine*⁸²⁷. En synthétisant une part importante de la province – environ un tiers – en une seule vue, des torsions du même type s'observent. Ce qui correspond au massif des Écrins est simultanément représenté avec des montagnes plus hautes que toutes les autres de la carte, écrasé dans son étendue, et vide dans sa partie sud. On pourrait multiplier les exemples permettant de le remarquer, et les figurations les plus sommaires sont les plus explicites. La [*Carta corografica della valle di Susa*]⁸²⁸ est assez pauvre en informations. L'essentiel pour ce document consiste à donner à voir les vallées au carrefour desquelles Suse se situe. Pour ce faire, les cours d'eau et les localités principales sont fondamentales, et peu importe l'épaisseur des montagnes entre la vallée de la « Muriene » où coule l'Arc, et celle de la « Dora » remontant jusqu'au « Monte Ginebro » (Mont Génèvre).

La toponymie est aussi révélatrice à ce sujet. Les figurations cartographiques de Jean de Beins permettent bien de le comprendre. En premier lieu, l'architecture de la série de cartes suit le sens des vallées – selon la logique du déplacement. Ensuite, les choronymes⁸²⁹ (noms d'espaces) désignent ces mêmes vallées : ainsi « La Michaille » (correspondant à la vallée de Seyssel), de « Triesves », du « Chenssaut », ou encore du « Greysivaudan »⁸³⁰ sont quelques-uns des toponymes qui se trouvent à l'intérieur des cartes – particulières dans la majorité des cas – et servent aussi à délimiter l'espace circonscrit dans l'image en étant utilisés dans certains titres. Ils révèlent la façon de penser l'espace à partir de ces grandes vallées, plutôt qu'en fonction des découpages administratifs, baillages ou gouvernements.

⁸²⁷ Jean de Beins, 1604, BL, Add MS 21117, f°54v-55r, 66 x 39 cm.

⁸²⁸ Anonyme, 1^{ère} moitié XVII^e, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°43, 42,3 x 29,5 cm, en ligne : <https://archiviodistatorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189165>.

⁸²⁹ Sur la distinction entre toponymes et choronymes, voir B. Debarbieux, « La nomination au service de la territorialisation... », art cit, p. 228.

⁸³⁰ BL, Add MS 21117, f°34v et f°60v ; BnF, GE C-23577 (RES) et GE DD-2987 (1358 RES).

À défaut d'un choronyme connu ou existant pour définir la portion de territoire considéré, ce sont les villes aux extrémités de la carte ou celles au centre qui servent de référent comme sur la carte de la « vallée de La Mure » ou celle des « vallées de Cha[tea]u Daufin »⁸³¹.

Les Alpes sont donc figurées comme un entrelacs d'axes de circulation qui serpentent à travers les obstacles du relief. Ceux-ci servent aussi à relier les villes qui soit jalonnent les extrémités de la figuration, soit constituent son centre. Mais ces grandes vallées ne sont pas que des corridors vides.

Le foisonnement de petites localités

Entre Grenoble et La Mure figurent vingt-huit villages, trente-quatre hameaux et sept châteaux. Entre Die et Crest, ce sont vingt-et-un villages, douze hameaux et trois châteaux. Entre Briançon et Suse sont figurés vingt-six villages, onze hameaux et trois châteaux. Ces trois exemples, chacun sur une figuration différente donnent une idée de grand nombre de localités qui apparaissent à travers les cartes particulières⁸³². Sur les deux premiers, quarante kilomètres séparent les deux villes principales, et un peu plus, cinquante-cinq, éloignent Briançon de Suse. En dehors des villes ou bourgs nodaux, et le long des grandes artères de circulation les différents foyers de peuplement sont signifiés. Sur cet aspect aussi, Jean de Beins se distingue de ses contemporains en allant plus loin que les autres dans les détails. Il n'est toutefois pas pionnier en la matière car le travail réalisé par Jacques Fougeu dans les dernières années du XVI^e siècle présentait un recensement quasi exhaustif des localités alpines⁸³³.

Deux décennies plus tard, Tassin n'est pas aussi complet, mais il ne manque pas d'associer les régions de montagne à des espaces peuplés. Sa méthode consiste à superposer des symboles de localités aux figurés de montagne. Il n'y a donc pas dans ses cartes – bien que la représentation de la topographie soit dans l'ensemble moins complète et moins fine – une idée instaurant une dualité du type « le peuplement se trouve dans les plaines et les montagnes sont vides ».

⁸³¹ BL, Add MS 21117, f^o60r et f^o67r. Volume 2, annexe II.4, p. 27.

⁸³² BL, Add MS 21117, f^o60r, f^o64v et 75v. Volume 2, annexe II.4, p. 25 et 30.

⁸³³ D. Buisseret, *The work of Jacques Fougeu 1590-1610. Communication présentée au 10e Congrès International d'histoire de la cartographie, op. cit.*

Au-delà de la quantité, un ordonnancement de localités apparaît parfois. Depuis le centre, point nodal à de nombreux égards, les figurations dépeignent la composition des vallées jusqu'aux lieux-dits et hameaux. Chez Jean de Beins, quatre niveaux de localités se distinguent, qui correspondent au hameau, au village, au bourg et à la ville. Sans directement faire partie de ce jeu d'imbrications, on peut aussi relever la présence d'autres figurés : ceux qui indiquent des châteaux, des édifices religieux ou encore des bâtiments particuliers plus modestes tels que des granges ou des moulins. Quelle est la fonction de figurer de tels détails ? D'abord, cela entre dans une logique d'inventaire des ressources. Localiser le plus finement possible les lieux qui concentrent des habitations est une façon de signifier le caractère peuplé des territoires, et de renseigner comment les taxes peuvent être levées par exemple. Ensuite, c'est un indicateur de la fertilité et de la richesse du territoire en question⁸³⁴. Si des populations sont installées en nombre, alors il y a fort à parier que les lieux leur permettent d'y vivre de façon pérenne. Ce faisant, indiquer des localités permet de donner un aperçu de la structure sociale voire économique du territoire et de souligner la force d'un pouvoir local par ailleurs manifesté par la figuration d'une localité voisine plus importante. C'est aussi un moyen qui permet d'envisager plus sereinement le déplacement des troupes qui trouveront tant les foyers pour le gîte des étapes que les ressources nécessaires à leur approvisionnement.

Le baillage de Grezivaudan & Trieves de 1619⁸³⁵ apparaît comme un point d'orgue de visualisation topographique. Elle résulte de la jonction de six cartes particulières précédemment réalisées qui figurent le plateau matheysin, le Trièves, le Grésivaudan, l'entrée du Champsaur et le piémont ouest du Vercors⁸³⁶. Elle est complétée par la visualisation de vallées qui n'apparaissaient pas jusqu'alors : les vallées de l'Oisans, notamment, ainsi que le Vercors. Avec cette carte, Jean de Beins atteint presque l'exhaustivité en termes de localités et montre le caractère riche et opulent du centre de la province montagnarde du Dauphiné.

⁸³⁴ A. Chassagnette, « La géographie au service des princes... », art cit.

⁸³⁵ Jean de Beins, BnF, GE C-23577 (RES).

⁸³⁶ BL, Add MS 21117, *Carte de Romans et du baillage de St Marcelin*, v.1604-1609, f°41v-42r ; *Carte d'E[n]tre deux Guiez et des Eschelles*, 1607, f°48r, 27 x 38 cm ; *Carte de la Viscomté et Baillage de Trieves*, 1609, 56v-57r, 63 x 42 cm ; *Carte du Pays Mathezin ou Vallée de la Mure*, 1607, f°60r, 25 x 37 cm ; *Vallée du Chenssaut*, v.1604-1609, f°60v, 26 x 36 cm ; et *Carte de la vallée du Grezigevaudan ou Grenoble*, [1607], 33,5 x 33 cm, BnF, GE DD-2987 (1358 RES).

On peut retrouver, dans cette manière de penser la figuration du territoire, une part d'héritage de la carte itinéraire, qui conduit à moins – voire à ne pas – s'intéresser aux endroits qui sont appréhendés comme des voies sans issue. Les vallées de plaine sont donc figurées comme des espaces remplis, car elles contiennent les centres, qu'elles sont les voies de communication entre ces points nodaux, et qu'elles sont aussi les espaces où la démographie semble y être la plus forte. Cependant les territoires de montagne sont aussi constitués de vallées de moyenne et de haute altitude qui compliquent une vision trop simpliste du territoire.

B) Des vallées secondaires : les bas en hauteur

Les hautes vallées constituent un objet géographique complexe, un entre-deux. Ce sont encore, géomorphologiquement, des creux, qui se situent pourtant à des altitudes plus élevées et sont donc d'accès moins facile. Ce sont des vallées secondaires à deux niveaux : car elles sont, dans la majorité des cas suggérées plutôt qu'inventoriées, et aussi puisque l'intérêt qui leur est porté intervient dans un second temps.

Suggérer des impasses

La visualisation des grandes vallées alpines suggère celle d'autres vallées, plus discrètes. Ce n'est pas seulement la vallée, dans sa composition géomorphologique qui a une importance, mais aussi l'altitude à laquelle elle se trouve d'une part, et son insertion dans des réseaux de circulation d'autre part. Toute vallée n'est donc pas visible de la même façon. L'usage commun veut qu'elles ne soient pas figurées, mais certaines sont malgré tout suggérées. Ce sont notamment les ramifications des cours d'eau, parfois accompagnées d'éparses localités qui permettent de passer de l'idée d'un vide abyssal, d'un désert, à un défilé plus faiblement peuplé. Les vallées du Briançonnais et du Queyras sont un bon exemple de ce phénomène. Elles sont ramifiées par plusieurs vallons qui constituent cependant des impasses dans une logique de circulation commode et sans danger pour des troupes armées. Sur la *Carte des Vallées de Queyras et Chateau Dauphin*⁸³⁷ qui figure un espace compris entre Guillestre, Château-Dauphin et le col Lacroix, plusieurs procédés figuratifs prouvent la connaissance de ces petites vallées adjacentes à la vallée de la Durance. Les vallées de Ceillac et d'Arvieux ont été déformées ou estompées. Pourtant, un

⁸³⁷ Jean de Beins, BL, Add MS 21117, 1608, f°67r, 36 x 41 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 27.

toponyme situé au milieu de montagne indique « Seillac ». De l'autre côté de la vallée, entre Montbardon et Château-Queyras, le départ d'une vallée est indiquée au niveau de la localité de « Vilars godin » (Villargaudin) par le tracé d'un cours d'eau qui s'estompe dans une zone blanche. Dans un cas comme dans l'autre, ce n'est pas une contrainte matérielle qui a empêché l'auteur d'indiquer ces deux vallées : un espace blanc occupe l'espace où la vallée d'Arvieux aurait pu se trouver, quant à la vallée de Ceillac, elle a été déviée de son cours pour faire place à une vignette en perspective de Château-Queyras. La même logique se remarque sur la *Vallée du Chenssaur*⁸³⁸ : au niveau de « st fremin » (Saint-Firmin) et d'« Ambel » : grâce aux esquisses de cours d'eau et à la présence de quelques localités, Jean de Beins indique que des voies secondaires existent sans qu'elles soient l'objet principal de son attention.

La question du niveau de connaissance ne permet donc pas d'expliquer à elle seule la concentration sur les voies principales. On peut bien sûr faire l'hypothèse que le savoir topographique est mieux assuré dans les vallées plus fréquentées. Mais ces indices conduisent à réfuter l'argument selon lequel le résultat de la visualisation de la structure géographique des Alpes est indexé au niveau de savoir. Les auteurs de figuration en savaient bien plus que ce que leurs images laissent transparaître. Un dernier exemple en atteste à travers la présence de choronymes : le « Val de Quint » et la vallée de « Valcressant » (Valcroissant), toutes deux attenantes à la vallée de la Drôme, identifiées sur la *Carte du Dyois Continuant la Precedente*⁸³⁹ ou encore la « vallée de Bauge » (les Bauges) sur la *Carte generale de dauphine*⁸⁴⁰ (**fig. 54**).

⁸³⁸ BL, Add MS 21117, f°60v, v. 1604-1609, 26 x 36 cm.

⁸³⁹ Jean de Beins, 1608, BL, Add MS 21117, f°64v, 26 x 38 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 25.

⁸⁴⁰ [Christophe Tassin], v. 1630, coll. Pingel, recueil Tassin, f°3r. Volume 2, annexe III.2, p. 42



Figure 54 – Les vallées secondaires
Le Val de Quint (54a), le « Valcressant » (54b) et la « Vallée de Bauge » (54c)

Elles sont toutes trois nommées et vaguement localisées – le sens du texte aidant à comprendre leur situation – sans pour autant être soulignées par la représentation graphique. Leur présence est connue, mais leur valeur est secondaire. Ces choix se comprennent dans un contexte où la question de la circulation est primordiale : les vallées qui ne permettent pas d'accéder à un endroit déterminé, quand bien même elles regorgent de localités ne sont pas retenues comme des éléments nécessaires à visualiser, prioritairement. Quelques exceptions contreviennent pourtant à cette pratique générale.

Faire exception à la règle ?

Sur la *Carte de la duché de Chensault*⁸⁴¹, structurée autour du Champsaur, une autre vallée se démarque pourtant : le « Vogue de mar » (Valgaudemar) (**fig. 55b**). À la date où

⁸⁴¹ [Jean de Beins], v. 1610, AD38, 1 Fi 2510. Volume 2, annexe II.5, p. 33.

elle a été réalisée, autour de 1610, une autre carte de cette vallée existe déjà⁸⁴². La comparaison entre les deux cartes particulières, de dimensions et d'échelles similaires et qui figurent, à quelques centaines de mètres près, la même étendue spatiale – la vallée entre La Mure et le col Saint Guiges (actuel col Bayard) – montre que cette carte a été réalisée en partie pour compléter les informations à propos de ce secteur, et notamment parfaire la topographie. La *Vallée du Chenssaut* ne montrait en effet qu'un départ de vallée en rive droite du Drac, face à « Les Diguières », sans être nommée (**fig. 55a**). Sur la seconde, c'est une vallée de dix-huit localités, villages et hameaux, qui apparaît. En l'espace de quelques années, le Valgaudemar se joint donc aux autres vallées de première importance pour construire une définition visuelle des Alpes.



Figure 55 – Le Valgaudemar vide (55a) et plein (55b)

Une autre exception s'observe sur la [*Carte des environs d'Edolo*]⁸⁴³. De nombreuses ramifications principales et secondaires sont figurées entre le fort de Fuentes et Sondrio : « val Malenco », « val San Martino », « Valfontana », « val de Grosio » ou encore « val de Poschiavo ». Il s'agit de multiples connexions avec la Valteline. La même connaissance géographique s'observe dans la vallée d'Edolo, plus au sud. L'auteur de cette carte étant anonyme tout comme son ou ses destinataires (le cartouche indique « Aux lecteurs »), on ne peut savoir avec précision ce qui lui a permis et ce qui l'a conduit à recenser autant de vallées. Il est certain que le secteur est constitué de multiples cols et passages qui permettent de traverser l'espace sans contourner les hautes montagnes qui s'y trouvent. Les conflits

⁸⁴² Il s'agit de la *Vallée du Chenssaut* BL, Add MS 21117, f°60v, v. 1604-1609, 26 x 36 cm.

⁸⁴³ BL, Maps K.Top.78.31.a., f°34. Volume 2, annexe IV, p. 82.

auxquels la Valteline est en proie dans les années 1620 dans le contexte de la guerre de Trente Ans exacerbe par ailleurs sans aucun doute la pertinence de créer des figurations qui donnent à voir les multiples points, cols et pas par lesquels il serait possible de subir une attaque ou d'en mener une.

On ne peut que supposer les motivations qui ont conduit les faiseurs d'images à changer d'avis sur l'intérêt de représenter ces vallées. Quelques années suffisent à ce que des priorités politiques évoluent. On peut considérer que, une partie des Alpes françaises ayant été visualisées au cours de la première décennie, il est désormais possible d'entrer plus profondément dans les Alpes, y compris dans ces vallées qui semblent ne mener nulle part, dans une dynamique proche de celle à l'œuvre dans la « découverte » des Amériques où les « récits des explorateurs pénètrent peu à peu à l'intérieur des terres »⁸⁴⁴.

*

S'attarder sur les vallées et leur donner une large place sur les figurations comporte d'indéniables intérêts : c'est une étape fondamentale dans la structuration de l'espace et un moyen de recenser les implantations de peuplement. L'attention majeure aux territoires ne se comprend pas seulement en fonction des vallées de façon générale, il serait réducteur et trompeur de conclure ainsi. Ce n'est pas la vallée, toute vallée, selon une acception géomorphologique qui permet de comprendre ce qui est avant tout figuré. L'élévation constitue aussi un critère fondamental dans le cas des Alpes où le tissu spatial est composé de ramifications de vallons à plusieurs étages, faisant des larges vallées les espaces de tous les intérêts et des hautes vallées des lieux subalternes.

III – Des hauts en creux

Si l'attention aux bas des territoires est indéniable, les regards et les rapports aux hauteurs sont plus équivoques. Le XVII^e siècle n'est pas celui de la conquête des sommets. Pourtant ce n'est pas non plus celui de la négation complète de l'élévation et des espaces verticaux. L'intérêt porté aux hauteurs constitue donc une première interrogation. À travers une étude de cas particulier, c'est la question du rapport à la mesure qu'il me faudra ensuite poser et analyser conjointement les notions de hauteur, de sommet, d'altitude et de mesure.

⁸⁴⁴ G. Quenet, « La nature : connaissance, usages, contraintes », art cit, p. 242.

A) Des hauteurs sans intérêt ?

On sait, au moins depuis les travaux de Numa Broc, que le XVIII^e siècle a vu une intensification des ascensions et de la détermination des altitudes dans les territoires de montagnes⁸⁴⁵. S'il est clair qu'au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, les points hauts, leur visualisation, leur mesure et leur accès, ne suscitent pas un engouement majeur, la période est-elle pour autant celle d'un désintérêt total à leur égard ?

L'intérêt pour la hauteur

Dans un article paru en 1962, François de Dainville écrivait que, par rapport à la connaissance des profondeurs, « il importait beaucoup moins au terrien de savoir combien de toises de montagne dominaient sa tête »⁸⁴⁶. Il expliquait de cette façon une capacité « tardive » à mesurer l'altitude en raison d'un désintérêt des hommes à cet égard⁸⁴⁷. Pourtant, des mentions textuelles qui accompagnent quelques oronymes, révèlent une certaine considération de la hauteur. Le mont Viso est par exemple caractérisé comme « le plus hault de tous les mons des halpes » sur la *Carte des Vallées de Queyras et Chateau Daufin*⁸⁴⁸ (**fig. 56a**) et le Chaillol est pour sa part complété du qualificatif de « Mont altissi Delphinati » (**fig. 56b**), version latine qui exprime que la montagne est une des très hautes montagnes du Dauphiné. La hauteur semble donc poser question, autrement dit, être appréhendée en fonction du reste des sommités environnantes.

L'expression « Montagne très haute » est une formule convenue. Mais justement, parce qu'elle est employée en plusieurs cas, sans que cela soit systématique, elle mérite attention. Si elle existe sur quelques cartes de Jean de Beins, elle est aussi présente dans des cartes de Tassin. L'expression est utilisée seule, sans oronyme pour qualifier le mont Rachais au-dessus de Grenoble, pourtant représenté comme inférieur aux versants jonchés de vignes sur ses côtés⁸⁴⁹. Sur le sommet de la *Carte Particuliere des Environs de Suze*, figure la mention de « Rochemelon montaigne très haulte » au sommet de laquelle un chemin, coloré

⁸⁴⁵ Voir en particulier le chapitre 3 « La hauteur des montagnes » de N. Broc, *Les Montagnes vues par les géographes*, op. cit., p. 71-96.

⁸⁴⁶ François de Dainville, « De la profondeur à l'altitude : des origines marines de l'expression cartographique du relief terrestre par cotes et courbes de niveau. », *Annuaire international de cartographie*, 1962, p. 159.

⁸⁴⁷ *Ibid.*

⁸⁴⁸ BL, Add MS 21117, f°67r, 1608, 36 x 41 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 27.

⁸⁴⁹ Sur le *Plan de la Ville & Citadelle de Grenoble*, coll. Pingel, recueil Tassin, f°38r. Volume 2, annexe III.2, p. 68.

de vert selon le code graphique de l’auteur du recueil, mène⁸⁵⁰ (**fig. 56c**). La Rochemelon fait partie des montagnes qui ont suscité une ascension mystique depuis le Moyen Âge⁸⁵¹. Au moment où les cartes de Beins et de Tassin sont réalisées, deux d’entre elles ont déjà eu lieu. En août 1588, le voyageur Jacques de Villamont en fait l’ascension, alors en chemin vers Jérusalem. Dans le récit qu’il fait de son voyage, publié quelques années plus tard, le voyageur décrit l’ascension pour aller « sur le haut » de la montagne qu’il estime à « pres de quatre lieues de hauteur »⁸⁵². Quelques décennies plus tard, le 5 août 1659, c’est un prince cette fois-ci, le duc de Savoie Charles-Emmanuel II, qui décide d’en faire l’ascension, en partie compte tenu du fait que « le sommet était [...] le siège d’un pèlerinage à la Vierge depuis le XIV^e siècle », et en partie pour son élévation exceptionnelle⁸⁵³. Mais la hauteur n’est pas qu’une affaire alpine. Les Pyrénées ont aussi leur lot de prétendus points culminants, tels le Canigou ou le Pic du Midi de Bigorre⁸⁵⁴.

⁸⁵⁰ Coll. Pingel, recueil Tassin, f°34r. Volume 2, annexe III.2, p. 64.

⁸⁵¹ F. Mouthon, *Histoire des anciennes populations de montagne...*, *op. cit.*, p. 75 ; S. Gal, *Histoires verticales*, *op. cit.*, p. 159-162.

⁸⁵² Jacques de Villamont, *Voyages du seigneur de Villamont, divisez en trois livres*, Paris, chez Claude de Monstr’oeil et Jean Richer, 1595, f° 7r (Livre I, chapitre III). Voir aussi S. Gal, *Histoires verticales*, *op. cit.*, p. 161 et 181 qui, selon les équivalences des lieues à cette époque, calcule que cela revient à estimer la hauteur de la montagne entre 16 000 et 24 000 mètres.

⁸⁵³ S. Gal, *Histoires verticales*, *op. cit.*, p. 150.

⁸⁵⁴ S. Briffaud, *Naissance d’un paysage. la montagne pyrénéenne*, *op. cit.*, p. 33.



Figure 56 – La hauteur des montagnes à travers le Viso (56a), la montagne de Chaillol (56b) et la Rochemelon (56c).

La hauteur interpelle, suffisamment pour qu’elle soit inscrite sur des figurations pour distinguer une montagne – nommée par ailleurs – des autres qui l’environnent. Cependant la terminologie reste approximative et subjective, relative à l’appréciation faite par celui ou celle qui s’exprime à son propos. Serge Briffaud parle ainsi de « culture de l’estimation »⁸⁵⁵ – distincte d’une « culture de la mesure ». Cette culture de l’estimation existe par ailleurs dans les figurations – pour les distances entre les localités par exemple ; elle s’applique donc, dans la même veine, aux sommités des montagnes.

Pourtant, les méthodes existent et ont même été publiées il y a plusieurs décennies de cela. *L’Arpanterie* par exemple, éditée en 1577, expose en plusieurs pages les mesures qu’il

⁸⁵⁵ *Ibid.*, p. 34.

est possible de prendre grâce à l'« esquarre ». Le cas de la hauteur d'une montagne y est développé en particulier :

Quand nous parlons ici de la hauteur d'une montaigne, nous n'entendons cete hauteur par le costé d'icele, par ou nous montons de son pié iusques à la sime, combien la i a de chemin & de lieuës, mais par le plomb, c'est à dire, comme si la montagne auoit un puis des la sime iusques au pié & ses valees : & que l'on mesurast la profondeur de ce puis aueque vne longue corde, ou seroit attachee une pierre pour l'avalier iusques au bas, cete corde seroit le plimb & hauteur, que disons, d'une montaigne, & sauroit lon ainsi, combien i auroit de toises. On diroit, qu'à chercher teles hauteurs i auroit plus de curiosité que de profit, toutesfois de grands seigneurs & rois de la Grece i ont autrefois fait de la despence⁸⁵⁶.

Ces exemples illustrent que l'intérêt pour la taille des montagnes, pour leur élévation, existe dans l'esprit des auteurs. Mais il s'agit plus d'une impression d'ensemble, qu'un qualificatif issu d'une mesure, rendant possible l'usage de ce qualificatif aussi bien pour une montagne d'altitude basse (le mont Rachais, 1 049 mètres), moyenne (le mont Ventoux, 1 910 mètres) ou haute (le mont Viso, 3 841 mètres). Pour autant, la sensibilité à la hauteur signifie-t-elle l'existence d'un intérêt pour le sommet en tant qu'élément caractéristique et distinctif ?

*Le sommet existe-t-il ?*⁸⁵⁷

Il est difficile de se départir d'une association qui lie la montagne au sommet, tant les rapports à la montagne au long de ces trois derniers siècles se sont structurés en grande partie autour des ascensions et des incalculables « conquêtes » de ces points culminants⁸⁵⁸. Mais le sommet a-t-il une existence conceptuelle dans les sociétés des XVI^e et XVII^e siècles ?

La notion de sommet n'est pas une évidence pour cette période. Elle se définit comme le « point le plus élevé ou partie supérieure d'une chose considérée dans sa verticalité »⁸⁵⁹. Les cercles qui marquent certaines montagnes, en cela, interrogent : s'agit-il d'une forme de symbolisation du sommet, ou d'une transposition d'une méthode cartographique jusque-

⁸⁵⁶ E. Vinet, *L'Arpanterie*, *op. cit.*, p. 136.

⁸⁵⁷ Cette section reprend en substance la communication présentée avec Jean-Baptiste Ortlieb, lors du 19^{ème} colloque de l'Association Internationale pour l'Histoire des Alpes, « Montagne enseignée, montagne enseignante » qui s'est déroulé à Grenoble du 8 au 10 septembre 2022 et qui a donné lieu à l'article suivant : P. Camus-Joyet et J.-B. Ortlieb, « Le sommet fait-il la montagne ? ... », *art cit.*

⁸⁵⁸ Voir notamment l'entrée « Le sommet, toujours à gravir », Martin de La Soudière, *Par monts et par vaux. Petit abécédaire des paysages*, Paris, Anamosa, 2023, p. 189-194.

⁸⁵⁹ Définition du CNRTL (dernière consultation : 31 décembre 2023).

là employée pour les localités, appliquée à un élément environnemental naturel ? Autrement dit, ce qui est littéralement pointé n'est pas nécessairement la sommité du massif montagneux, mais la montagne dans son entièreté.

Si le sommet est un point culminant, quelle que soit la forme qu'il prenne, de l'arête à la crête, de l'aiguille au ballon, ce n'est pas toujours lui qui fait l'objet d'attention des auteurs de figuration. La dénomination, bien qu'elle puisse traduire la connaissance du nom d'une montagne, ne désigne pas pour autant la sommité de cet élément, mais bien son ensemble, voire les parties inférieures au point le plus haut. Il en est par exemple ainsi avec l'Arclusaz, dans le massif des Bauges, qui a longtemps désigné, non pas le point sommital, mais les pentes exploitées juste en-dessous de celui-ci⁸⁶⁰. L'exploitabilité est un critère majeur qui conditionne la figuration ou non d'un élément. Dans les Vosges par exemple, les sommets peuvent donc faire l'objet d'une attention précoce, puisqu'ils constituent des espaces de ressources et donc sur lesquels il faut asseoir une autorité⁸⁶¹. Dans les Alpes, les montagnes les plus emblématiques, celles qui constituent des repères visuelles ou appartiennent à une culture géographique commune, n'ont souvent pas de sommets exploitables selon les critères de la société de l'époque. Ce sont finalement les sommets qui ont une valeur religieuse, en étant marqués par des sanctuaires qui constituent la meilleure richesse. Les sommets faits de rocher et de glace ne présentent dans le cas contraire que peu d'intérêt.

En somme, le critère de l'altitude, ou même de la hauteur, seule, n'a pas de pertinence pour comprendre ce qui retient l'attention des auteurs de figuration. Toutefois, appréhender le sommet en fonction de ce qu'il permet comme usage est plus fertile. Quelles sont donc les montagnes qui existent à travers leurs sommets ? La réponse est double : d'une part, celles qui ont été gravées, d'autre part, celles qui se distinguent par la particularité de ce point culminant, qui devient alors un point de repère visible.

B) Le goût de la mesure : l'abbé Castiglione, Giacomo Biga et le mont Viso

La carte de Biga est une surprise pour l'historienne. C'est une source sans équivalent pour la période en plusieurs aspects. D'abord parce qu'un récit « de voyage » dans une

⁸⁶⁰ F. Mouthon, *Histoire des anciennes populations de montagne...*, *op. cit.*, p. 70.

⁸⁶¹ P. Camus-Joyet et J.-B. Ortlieb, « Le sommet fait-il la montagne ? ... », *art cit.*, p. 117-118.

vallée alpine est joint à une figuration ; ensuite parce que, à la fois l’auteur du récit et l’auteur de la figuration sont identifiés ; enfin parce qu’elle montre un rapport unique aux montagnes et en particulier aux hauteurs. En certains aspects, elle présente des points communs avec l’ascension de Villamont au sommet de la Rochemelon en 1588⁸⁶², mais le niveau de détails des descriptions y est nettement plus développé, et l’introduction d’une pratique de la mesure l’en distingue sans équivoque.

L’attrait d’une montagne fameuse

Le Viso géant des Alpes, qui étonne les peuples les plus éloignés, mérite bien d’être visité par ses voisins. L’origine du Pò, qui peut tant, & qui, accompagné de trente fleuves, vient se jeter dans la mer Adriatique, furent les causes efficaces de mon voyage⁸⁶³.

Dès les premières pages de son récit, Valeriano Castiglione expose les motivations qui le poussent à entreprendre une excursion à travers la vallée du Pò. C’est une curiosité double qui anime l’abbé : atteindre une montagne à l’identité bien marquée par ses dimensions (alors inconnues) hors norme, et se rendre aux sources du fleuve qui vient baigner une part importante de l’Italie du Nord. Repéré et nommé sur de nombreuses cartes depuis le XVI^e siècle au moins, le Viso est aussi l’une des deux seules hautes montagnes citées dans les sources antiques⁸⁶⁴. Dans un contexte plus proche de cette ascension, elle est qualifiée de « plus hault de tous les mons des halpes » sur la *Carte des Vallées de Queyras et Chateau Daufin*⁸⁶⁵. Castiglione semble tout à fait conscient de la singularité de cette montagne, sans quoi les références antiques qu’il mobilise auraient peu de sens. Et c’est aussi par la grandeur de la montagne qu’il justifie son ascension.

À en suivre son récit, il faut déjà trois jours à l’abbé pour parvenir à Crissolo, dernier village de la vallée (situé à un plus de 1 300 mètres d’altitude), avant d’entamer la marche dans des zones qui n’accueillent plus de villages. Parti de Savigliano le 9 septembre 1627, il effectue une première halte à Manta. La deuxième journée de marche le conduit jusqu’à Sanfronte – localité associée à l’ingénieur Ercole Negro que Castiglione ne manque pas

⁸⁶² J. de Villamont, *Voyages du seigneur de Villamont...*, *op. cit.*, p. 7v-9r.

⁸⁶³ “Il Vesulo Gigante delle Alpi, che facendo meravigliare i Popoli più lontani, ben merita esser visitato da i vicini. L’origine del Pò, che tanto può, & che accompagnato da trenta fiumi, v’è a riposare nel Mar Adriatico, furono le cagioni efficaci del mio viaggio” V. Castiglione, *Relatione di Monviso*, *op. cit.*, p. 4. Volume 2, annexe VI, p. 112.

⁸⁶⁴ É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 232.

⁸⁶⁵ BL, Add MS 21117, f°67r, 1608, 36 x 41 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 27.

d'évoquer⁸⁶⁶. La troisième journée lui permet de gagner Crissolo. Chacune correspond à une vingtaine de kilomètres par jour – exceptée la dernière, un peu plus courte (environ seize kilomètres), mais qui implique de gravir 800 mètres de dénivelé positif – ce qui correspond à ce que des hommes familiers du déplacement et de la mobilité effectuaient dans les vallées montagneuses à cheval⁸⁶⁷. Le Viso n'est donc pas, comme la Rochemelon, une montagne à laquelle on accède en faisant halte dans une ville ou un village à son pied. Situé en bout de vallée, l'approcher est déjà une entreprise engageante en soi. Ce n'est que le quatrième jour que les instruments de mesure sont employés.

Mesurer les hauteurs et se mesurer à la montagne

Parler d'altitude au XVII^e siècle serait abusif. La notion, tout comme la réalité qu'elle évoque, sont des productions du XVIII^e siècle⁸⁶⁸. Elle présuppose en effet la définition du niveau de la mer comme niveau de base et point de départ d'une mesure universelle vers le haut, et vers le bas. En revanche, la notion de mesure, et le goût de celle-ci, sont eux bien présents. La quantité et le type d'instruments mathématiques qui existent alors pour effectuer des mesures de terrain le confirment. Ce goût se retrouve dans le récit de Castiglione qui présente, certes, la mesure du Viso, mais avant, celle d'autres dimensions d'éléments naturels qui lui permettent, en miroir, de se mesurer à la montagne.

Car la mesure commence en chemin. Avant l'arrivée au pied du Viso, l'auteur raconte qu'avec ses acolytes, ils ont « grimpé 650 trabucchi sur des escarpements effrayants »⁸⁶⁹, puis, quelques mètres plus haut, qu'ils ont « décidé d'escalader une autre falaise haute de 540 trabuchi »⁸⁷⁰. La mesure, en premier lieu, sert à faire ressortir les efforts déployés dans cette aventure pédestre et cavalière. Elle n'est pas énoncée froidement, mais en lien avec les affects qui traversent les marcheurs – relevant plus ou moins de *topoi* vis-à-vis de la montagne. Ici donc, l'effroi d'abord, généré par la verticalité de certains tronçons de

⁸⁶⁶ V. Castiglione, *Relazione di Monviso*, *op. cit.*, p. 8. Volume 2, annexe VI, p. 117.

⁸⁶⁷ Voir par exemple la moyenne des voyages de Lesdiguières en 1594-1595 dans É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.*, p. 91.

⁸⁶⁸ Sur ce point, voir notamment F. de Dainville, « De la profondeur à l'altitude », art cit ; F. de Dainville et M.-F. Grivot, *Le langage des géographes...*, *op. cit.* ; N. Broc, *Les Montagnes vues par les géographes*, *op. cit.*, p. 94 ; J.-P. Nardy, « Réflexions sur l'évolution historique de la perception géographique du relief terrestre », art cit.

⁸⁶⁹ “Per balze spaventevoli facessimo una salita di trabucchi 650”, V. Castiglione, *Relazione di Monviso*, *op. cit.*, p. 14. Volume 2, annexe VI, p. 123.

⁸⁷⁰ “Risoluti di salire un'altra rupe alta trabuchi 540”, *Ibid.*, p. 17. Volume 2, annexe VI, p. 124.

chemins. Exprimées en *trabucchi* piémontais (un *trabucco* équivalant à environ trois mètres), les hauteurs de ces deux obstacles correspondent respectivement à un peu plus de 1 800 puis 1 500 mètres, ce qui est mathématiquement exagéré, mais renseigne sur l'impression réelle, ou celle que l'auteur veut susciter sur son lecteur.

Après ces deux principaux obstacles gravis, d'autres éléments naturels sont l'objet de calculs dans toutes leurs dimensions : les lacs. Le récit se poursuit ainsi : « [...] nous avons contemplé un lac, appelé le lac inférieur, de 50 trabucchi de long & 33. 3. pieds de large, 63 de profondeur [...] »⁸⁷¹ (item 7 sur la figuration, voir **fig. 57**). Un peu plus loin, le groupe monte « au deuxième lac à l'est sur une hauteur d'un quart de mille, nommé le Losetto supérieur, long de 66 trabucchi et 6 pieds, large de 50 trabucchi »⁸⁷² (item 12) avant de parvenir au « troisième nommé Chiaretto, d'une longueur de 50 trabucchi, d'une largeur de 33 [trabucchi] et 3 pieds »⁸⁷³ (item 14). La figuration va plus loin que le récit, et recense dans sa légende quatre autres « roches hautes » de 200, 80, 90 et 210 trabucchi (respectivement items 8, 9, 10 et 13). Leur mesure n'est peut-être pas tant destinée à donner une information à leur propos, qu'à pouvoir relativiser la hauteur du Viso. Par cette comparaison, le lecteur a la preuve que le Viso est bien le « colosse »⁸⁷⁴ dont Castiglione s'est approché. À l'issue du récit d'ascension, ainsi qu'en haut et au centre de la figuration de Giacomo Biga, l'ultime cible des marcheurs et de leurs instruments :

Nous nous retournons enfin pour contempler le mont Vesulo, le plus haut des Alpes Cottiennes, la fin de l'Italie [...]. Il est de forme pyramidale haut de 544 trabucchi accompagné d'autres pics de silex rugueux et aigus ; il est toujours recouvert de neige⁸⁷⁵.

Castiglione n'explique rien du contexte de ces mesures : ni ce qui le pousse à les entreprendre, ni la difficulté technique que cela représente, ni les personnes qui s'y emploient – au moins au nombre de trois d'après la figuration – ni ce qu'il en retire. La satisfaction de se rendre au pied est exprimée dès le début du chapitre, mais le désir de

⁸⁷¹ « [...] contemplammo un Lago, chiamato il losetto inferiore, longo trabucchi 50. & largo 33. e 3. piedi, profondo 63 [...] », *Ibid.* Volume 2, annexe VI, p. 124.

⁸⁷² « al secondo Lago verso oriente per un'altezza di un quarto di miglia, nominato il Losetto soprano, longo trabucchi 66. e piedi 6. largo trabucchi 50 », *Ibid.*, p. 17-18.

⁸⁷³ « il terzo nominato Chiaretto, di lunghezza trabucchi 50. di larghezza 33. e 3. Piedi », *Ibid.*, p. 18. Volume 2, annexe VI, p. 124.

⁸⁷⁴ « io mi stavo contemplando quello smisurato Colosso », *Ibid.* Volume 2, annexe VI, p. 125.

⁸⁷⁵ « Si rivolgessimo finalmente a contemplare il monte Vesulo, il più alto delle Alpi Cottie, termine dell'Italia [...]. E di figura Piramidale alto trabucchi 544. accompagnato da altre cime di selce aspra, & acuta ; resta sempre coperto di neve », *Ibid.* Volume 2, annexe VI, p. 125.

mesure en elle-même, bien que celle-ci stimule très certainement l'aventurier milanais aux confins de l'Italie, reste une énigme. La mesure serait-elle donc un loisir ? Le terme est anachronique, mais ce que Castiglione désigne correspond aux conditions dans lesquelles il entreprend cette marche puis la mesure : c'est une démarche qu'il effectue pour « [se] recréer l'âme », ce qu'il atteint « avec ravissement pour l'œil, & avec satisfaction pour l'esprit »⁸⁷⁶. Il n'y a en effet pas de nécessité pragmatique qui semble motiver l'abbé à réaliser cette entreprise technique. Elle ne survient pas non plus en réponse à une demande princière comme Charles VIII a pu commander l'ascension du mont Aiguille



Figure 57 – La mesure du Viso sur la *Tavola* de Biga

La *Tavola di Topografia* en lien avec la *Relatione du Mon Viso* offre un rarissime exemple d'entreprise de mesure d'une sommité, à une époque où cette préoccupation semble être peu présente dans les esprits. Cet exemple est donc d'importance. À lui seul, il prouve que le XVII^e siècle, même dans ses premières années, « ne saurait être [considéré] comme une phase primaire ou une époque souffrant d'une sorte d'infirmité dans son rapport au monde physique »⁸⁷⁷. Les traités prouvaient déjà le contraire, cette relation d'expédition et la figuration qui l'accompagne le confirment plus sérieusement. Les outils existent. La mesure de la montagne, si elle n'est pas plus massivement réalisée, n'est pas la conséquence

⁸⁷⁶ "ricrearmi l'animo", "con diletto dell'occhio, & con sodisfattione della mente", *Ibid.*, p. 4. Volume 2, annexe VI, p. 112.

⁸⁷⁷ S. Briffaud, *Naissance d'un paysage. la montagne pyrénéenne*, *op. cit.*, p. 34.

d'une incapacité technique mais d'une préoccupation culturelle qui n'a que peu sa place dans la société européenne de l'époque.

Au terme de ce chapitre, que comprendre des régions et des types de lieux plus ou moins visibilisés par les figurations ? L'étude des figurations révèle la complexité des grilles perceptives d'appréhension des territoires de montagnes. Les détails qui importent sont liés à plusieurs paramètres. Il peut aussi bien s'agir d'une relation identitaire d'une localité avec leur topographie, du besoin matériel d'identifier des obstacles naturels, de souligner des lieux remarquables, car suscitant encore la curiosité ou traces d'une ascension fameuse. Des montagnes attirent l'attention, sans que toutes soient considérées avec le même intérêt. En définitive, les montagnes remarquables le sont aussi bien quand elles sont de moyenne altitude et semblent exploitables, que parce que leurs hauteurs se décroche de l'ensemble de la masse montagneuse. Elles attirent les regards et impliquent une reconnaissance quand elles font écho à des récits connus de longue date, mais aussi quand elles agissent comme des repères topographiques qui servent de structure à la figuration.

L'analyse à partir des bas et des vallées affirme combien celles-ci apparaissent comme les lieux primordiaux qu'il importe de connaître et de reconnaître dans les détails. En conséquence, ce sont les espaces à propos desquels il existe le plus d'informations. Quand la connaissance est suffisante ou que les enjeux de certaines hautes vallées l'exigent, celles-ci peuvent aussi faire l'objet d'une visualisation riche et dans certains cas assez fine. Ce faisant, certaines figurations montrent le peuplement et la vie par la nomination de ces espaces. Elles en font des territoires agrégés au monde, ce qui contrevient aux stéréotypes des montagnes désertiques et repoussantes.

En miroir, les figurations des hauteurs des Alpes témoignent d'un rapport au territoire qui ne cherche pas une visualisation exhaustive des lieux, l'exhaustivité n'étant de toute façon pas atteignable dans un système de représentation. Leur étude approfondie permet toutefois de comprendre que les faiseurs d'image en savent probablement bien plus que ce qu'ils choisissent de retenir pour composer une carte ou une vue paysagère. Ce constat souligne que les montagnes comportent une dimension attractive, comme espace de découvertes et d'expérimentations pour les savants. La mesure est un bon exemple,

puisqu'elle montre que si l'on s'intéresse bien à la hauteur des éléments du paysage, ce n'est pas tellement dans un objectif de précision topographique, mais plutôt d'objectivation d'impressions et de sensations, nécessairement subjectives. Dans des temps qui accordent un crédit grandissant à la mathématisation et au calcul, les montagnes sont l'objet de ces tentatives de maîtrise par les chiffres, tout en n'étant pas les principaux réceptacles des vellétés de précision par les chiffres.

CHAPITRE 8 – HABITER LES MONTAGNES : ENTRE AMENAGEMENTS, RESSOURCES ET TEMPORALITES

Ce chapitre voudrait désormais se concentrer sur les interactions de l'humain avec ce milieu, en appréhendant « l'environnement en tant qu'outil, et non pas seulement objet de gouvernement »⁸⁷⁸. Telle qu'elle est définie par Geneviève Massard-Guilbaud, cette approche « s'intéresse à l'impact de ces politiques (...) sur l'environnement, et réciproquement »⁸⁷⁹. Appliquée à la question des perceptions et des représentations, elle invite à poser les questions en ces termes : quel(s) environnement(s) de montagne les figurations construisent-elles ? Et quels rapports à l'environnement sont exprimés à travers elles ? Comment les Alpes sont-elles définies et caractérisées ? On pourra répondre à ces questions en mettant en exergue les types de sols qui retiennent l'attention, ainsi que les risques ou les caractères vertueux attribués au milieu et à l'environnement de montagne. Les usages du milieu exprimés en image sont aussi très évocateurs. Quelles transformations de configurations naturelles sont mises en avant ? Quels sont les usages recherchés des terres ? Ces interrogations renvoient au concept d'*habiter*, forgé et mobilisé en géographie pour dire un investissement – avec les différentes formes que cela peut prendre, du matériel au symbolique – et une organisation de l'espace⁸⁸⁰. Comment les Alpes sont-elles habitées, autrement dit investies et transformées ?

D'abord, la montagne est un espace aménagé car elle présente des contraintes que l'humain cherche à réduire, tout autant qu'elle comporte des dispositions « naturelles » qu'il s'agit aussi d'augmenter pour les transformer en avantages. Dans une période qui voit la montée en puissance d'une vision mécaniste du monde, les figurations participent pleinement de l'exaltation de ces victoires de la technique sur la « nature ». Ces

⁸⁷⁸ R. Morera, L. Coumel et A. Vrignon, « Conclusion. Pouvoir·s et environnement », art cit, p. 240.

⁸⁷⁹ Citée depuis son mémoire d'HDR en 2003 dans Renaud Bécot et al. « Introduction. L'histoire environnementale est un regard » dans *Le chemin, la rive et l'usine. Faire de l'histoire environnementale avec Geneviève Massard-Guilbaud*, Paris, Presses des Mines, 2023, p. 19.

⁸⁸⁰ M. Lussault, *L'homme spatial...*, op. cit., p. 347-351 ; J.-M. Besse, *Habiter*, op. cit.

aménagements sont fortement liés à la circulation, au cœur des préoccupations en ce qui concerne les Alpes. Parallèlement, malgré certains *topoi* littéraires qui présentent la montagne comme un désert, celle-ci est rarement figurée comme tel. C'est au contraire un ensemble d'espaces aux ressources diverses et nombreuses, pour partie cultivées et pour partie « stockées » par la montagne. Elle apparaît donc aussi comme un réservoir de potentialités utiles à l'humain. Si l'on envisage les montagnes selon les façons de les habiter, la dimension temporelle ne peut être complètement absente. La dernière partie sera donc l'occasion de se concentrer sur les différents temps inscrits dans l'image : celui du passé et celui du présent – celui du futur apparaissant notamment à travers la problématique des aménagements – et aussi de l'intemporel. Elle interrogera enfin les temporalités effacées dans l'image.

I – Chemins et forteresses : aménager les forces et les faiblesses de territoires de mobilités

De nombreux travaux ont bien montré que, quelles que soient les époques, les Alpes ne sont pas un espace d'enfermement mais un espace de circulations et de mobilités⁸⁸¹. Le territoire est présenté comme un espace dans lequel la circulation peut se trouver aussi bien favorisée qu'empêchée. Les aménagements des Alpes sont, dans la majorité des cas, engendrés par cette conception du territoire. Outils d'appropriation du territoire⁸⁸², ils permettent d'accéder aux territorialités. Qu'est-ce que les mobilités de la traversée impliquent comme aménagements ? Les figurations ne montrent pas l'éventail diversifié des types de circulation. En ce sens, les chemins et les forteresses sont deux objets qui suscitent ou justifient la création de certaines images. Par la conquête des rocs et des hauteurs, ce qui se présente au départ comme une contrainte devient finalement un élément dont les puissances centrales et locales tirent parti.

⁸⁸¹ Voir les travaux d'É. Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes ...*, *op. cit.* et d'Anne-Marie Granet-Abisset, *La route réinventée. Les migrations des Queyrassins aux XIXe et XXe siècles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 281 p.

⁸⁸² Patrick Fournier, « Introduction. Pour une histoire environnementale de l'aménagement territorial » dans *Aménagement et environnement. Perspectives historiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 16.

A) Traverser et franchir la verticalité

À hauteur d'homme, et de façon très concrète, la problématique de la traversée et du franchissement se pose à travers la succession d'un ensemble d'obstacles qui, pour reprendre un terme déjà évoqué, sont vécus comme des microliminalités⁸⁸³. La question du franchissement est présente autant dans les fonds de vallée, que dans les hauteurs des territoires.

Traverser l'eau : gués, bacs et ponts

L'eau est un élément par définition fluide et mouvant, dont la maîtrise génère de nombreuses entreprises d'aménagements. Ceux-ci s'accroissent dans l'Europe du XVII^e siècle notamment afin de canaliser et de mieux contrôler les aléas aquatiques, mais aussi dans un objectif d'optimisation agricole ou de projet hygiéniste⁸⁸⁴. Dans les montagnes alpines et leurs piémonts, l'abondance de l'eau peut être une aubaine pour les populations qui y vivent, tant et si bien que sa gestion est une vieille source de litiges entre communautés⁸⁸⁵. Mais elle peut aussi se transformer en une sérieuse menace. La taille des cours d'eau peut y fluctuer selon une amplitude très large, allant de la source d'altitude générant un mince filet d'eau à de larges rivières impétueuses. Ces caractéristiques ne sont pas propres aux montagnes mais exacerbées dans ce milieu où les événements météorologiques qui lui sont liés, et surtout où la pente, intensifient les phénomènes de crues et d'inondations. L'implantation de nombreux villages en léger surplomb et sur le bas des versants par exemple, plutôt que dans les fonds des plaines, se comprend par l'existence de ces événements cycliques qui menacent de destruction les constructions et les activités anthropiques qui se trouvent sur le passage de l'eau.

Dans une perspective de circulation, l'eau devient aussi un élément à franchir. Selon où il se trouve, ce franchissement peut se faire de diverses façons. La plus élémentaire consiste à utiliser des passages à gué, autrement dit des endroits où le niveau d'un cours d'eau est

⁸⁸³ S. Gal et M.-C. Fourny (dir.), *Montagne et liminalité, op. cit.*, p. 11.

⁸⁸⁴ Pour des exemples de travaux sur cette question, voir Salvatore Ciriaco (dir.), *Eau et développement dans l'Europe moderne*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004, 252 p ; Christèle Ballut et Patrick Fournier (eds.), *Au fil de l'eau : ressources, risques et gestion du Néolithique à nos jours*, Clermont-Ferrand, Maison des sciences de l'homme, 2013, 549 p.

⁸⁸⁵ Voir par exemple les cas analysés par Fabrice Mouthon, Brien A. Meilleur et Anne-Marie Bimet, « Aménagements de la montagne et gestion de l'eau dans les hautes vallées savoyardes (Maurienne et Tarentaise, XIII^e -XVI^e siècles) », *Histoire & Sociétés Rurales*, 28 janvier 2020, Vol. 52, n° 2, p. 7-37.

suffisamment bas pour qu'il permette à des personnes et des bêtes de traverser en s'immergeant partiellement. Le deuxième moyen consiste à utiliser des bacs à traîlle. Ils sont nombreux et constituent une sorte de premier aménagement à la fois souple et pérenne qui permet d'assurer la traversée, sans pour autant engager de longues et coûteuses constructions. Le dernier enfin qui, se voulant le plus durable, est aussi le plus vulnérable aux aléas : le pont. Tous les trois apparaissent sur les figurations.

Le gué est un mode de franchissement qui a tendance à être associé aux espaces de plaines : certains sont par exemple figurés à la sortie du Grésivaudan, près des Échelles pour franchir le Guiers Mort⁸⁸⁶. Par définition, c'est un mode de traversée qui n'est pas un aménagement – tout au plus y a-t-il un accommodement du terrain pour faciliter l'entrée et la sortie de l'eau. Il se figure donc de façon discrète, aussi compte tenu du fait qu'il est quasiment invisible dans le paysage. Des « gays » sont inscrits ici et là à l'endroit où le point de traversée semble se trouver. Les cartes à petite échelle ne les indiquent presque jamais et les vues en perspective impliquent moins souvent l'inscription de texte dans l'image. Ce sont donc plutôt les cartes particulières qui les recensent largement.

Les bacs, quant à eux, impliquent une structure qui s'insère bien dans diverses formes figurées. Plusieurs formats et auteurs les intègrent dans leurs réalisations. Jean de Beins en représente au niveau de plusieurs villes : à Valence, à Saint-Genis, à Lagnieu, à Quirieu, à Pierre-Châtel, ou encore à Tournon-sur-Rhône. Ils figurent aussi chez Ercole Negro dans les années 1580 comme près de Beauvoir-en-Royans sur le cours de l'Isère⁸⁸⁷. Dessinés, ils sont aussi indiqués par la mention « port » au bord des cours d'eau. Associée au figuré d'une barque et d'un câble, la distinction est alors possible entre les ports des traîlles et les ports qui permettent aux navires qui circulent sur les rivières navigables d'accoster. L'infrastructure légère se prête toutefois moins bien aux eaux vives qui traversent l'intérieur des vallées. La force des cours d'eau contraint à d'autres aménagements, plus robustes, qui ne nécessitent pas d'entrer en contact avec l'eau.

Les ponts sont probablement les aménagements aux enjeux les plus cruciaux. Ils sont édifiés en des endroits où d'autres modes de franchissement ne sont pas possibles, ou seulement en se confrontant à de sérieux dangers. La vallée du Guil est à ce titre emblématique. Entre Guillestre et Château-Ville-Vieille, soit environ une quinzaine de

⁸⁸⁶ BL, Add MS 21117, f°48r, 27 x 38 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 22.

⁸⁸⁷ ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°57v-58, 48,5 x 75,6 cm, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189179>.

kilomètres, elle est représentée jalonnée par pas moins de douze ponts sur la *Carte des Vallées de Queyras et Chateau Daufin*⁸⁸⁸, onze sur la *Carte des Vallées de Queyras et Chateau Dauphin*⁸⁸⁹ et dix sur le *Gouvernement d'embrun*⁸⁹⁰ (**fig. 58**). Si la position et le nombre de ces ponts diffèrent quelque peu d'une carte à l'autre, c'est que la localisation exacte, sur ce type de figuration, importe moins que l'idée véhiculée par cette accumulation : c'est une vallée d' « incommodités », pour reprendre les termes fréquemment en usage, qui apparaît à la lecture de ces documents. Le cas de cette vallée est particulièrement évocateur, mais une appréhension similaire, moins exacerbée existe partout ailleurs où la circulation rencontre l'eau.



Figure 58 – Les ponts dans la vallée du Guil sur le *Gouvernement d'embrun* (58a), sur la *Carte des Vallées de Queyras et Chateau Daufin* (58b) et sur la *Carte des Vallées de Queyras et Chateau Dauphin* (58c).

Dans les larges vallées, les inondations sont redoutées et les marécages, que les cours d'eau engendrent en sortant de leur lit, suscitent des aménagements civils. Un dessin réalisé par Jean de Beins en 1616 donne un exemple des défis que les autorités locales tentent de relever⁸⁹¹. Il montre les méandres tracés par le Drac, alors surnommé « dragon », au sud de Grenoble. Au-delà de montrer les déambulations et les différents bras de la rivière, la légende du dessin met l'accent sur le « pont de Bonne » construit avec une arche unique au niveau de la localité de Claix. Édifié en 1608 par le lieutenant général de la province François de Bonne de Lesdiguières, il remplace le « vieux passage du bac » indiqué au point C dans la légende et offre ainsi un moyen plus sûr de franchir l'impétueux Drac.

⁸⁸⁸ Jean de Beins, 1608, BL, Add MS 21117, f°67r, 36 x 41 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 27.

⁸⁸⁹ [Jean de Beins], v. 1610, AD38, 1 Fi 2510. Volume 2, annexe II.5, p. 32.

⁸⁹⁰ Coll. Pingel, recueil Tassin, f°18r. Volume 2, annexe III.2, p. 48.

⁸⁹¹ BMG, Cd 173.

Les Alpes apparaissent donc comme un territoire constitué par un premier ensemble d'obstacles liés à l'eau, franchissables au moyen de plusieurs aménagements plus ou moins pérennes en fonction du type de cours d'eau. Depuis ces fonds de vallée, l'autre obstacle majeur des Alpes se trouve au niveau du franchissement des hauteurs.

Hierarchiser le franchissement des hauteurs : cols, pas et passages

Depuis des siècles, les cols sont recensés et situés sur les figurations les plus anciennes qui existent pour les Alpes. La tendance ne s'affaiblit pas mais au contraire, s'accroît. Avec le corpus constitué pour cette enquête, ce sont dix-neuf cols, pas et autres passages qui permettent de franchir les montagnes, qui sont identifiés. Seules les cartes particulières et générales permettent de les voir. Il n'existe en effet pas de plans pour visualiser un col et rarement des vues paysagères. Le seul contre-exemple identifié concerne un passage jurassien sur la *Carte du baillage de Gez*⁸⁹². Le passage des Faucilles (col de la Faucille, 1 320 mètres) au-dessus de Gez (fig. 59), nommé et situé sur la carte particulière, est aussi représenté dans une vignette consacrée à sa visualisation. Celle-ci permet, grâce à un effet de zoom produit par l'agrandissement de l'échelle et la représentation en perspective, de voir le lieu au milieu de la montagne qui se dresse tel un mur vertical depuis « Gez » (Gex).



Figure 59 – Le passage des Faucilles sur la carte particulière (59a) et dans la vignette en perspective (59b)

Hormis cette exception, ce sont d'abord les grands cols historiques répertoriés depuis des siècles dans les récits de voyage – comme on a pu le relever pour les montagnes – qui se retrouvent dans les figurations manuscrites : Montgenèvre, Mont-Cenis, Grand Saint Bernard, col Agnel, etc. Ils coïncident avec les grandes vallées les plus empruntées par les

⁸⁹² Jean de Beins, 1606, BL, Add MS 21117, f°33r, 31 x 41 cm.

voyageurs qui traversent les Alpes. Le corpus constitué révèle que le col du Montgenèvre, le col Agnel et le col Bayard sont les plus représentés. Ce sont aussi ceux qui forment des paires avec les montagnes incontournables présentées précédemment. Ainsi le col Agnel (2 744 mètres) frôle le Viso, le Montcenis (2 085 mètres) avoisine la Rochemelon et le Montgenèvre (1 850 mètres), à partir des années 1610, est accompagné du Chaberton⁸⁹³.

Fabrice Mouthon a montré que d'autres cols, comme celui de Lacroix, surplombant Abriès à l'extrémité de la vallée du Queyras, jouait un rôle crucial pour les populations locales⁸⁹⁴. Une hiérarchisation ou gradation existe à ce niveau, en fonction de ceux qui d'une part, sont empruntés depuis des siècles et jalonnent les grandes voies alpines ; et d'autre part des cols intérieurs, autrement dit qui relie deux vallées internes aux Alpes. Ces derniers figurent plus rarement, et seulement sur quelques cartes réalisées aux alentours de 1610. Les choix graphiques – police plus fine et plus petite, absence de tout autre élément géographique (montagne, localité, cours d'eau) permettant de les situer – les rendent beaucoup plus discrets et révèlent le caractère secondaire que l'auteur leur accorde. Le « col de Servières » (col d'Izoard, 2 362 mètres) sur la *Carte du Briançonnais vallées & Autres suivantes*⁸⁹⁵ montre la connexion qui existe entre les vallées de Briançon et du Queyras par la vallée d'Arvioux (**fig. 60a**). Le « col de la croix » (col Lacroix ou *colle della Croce*, 2 298 mètres) est aussi indiqué à plusieurs reprises mais toujours à la marge⁸⁹⁶. Lui aussi est moins précisément situé, et souvent représenté aux angles de la figuration tandis que celle-ci est centrée sur le col Agnel. Le « col de grâce » (col de Gras, 1 046 mètres) apparaît discrètement sur la *Carte de la vallée de Dye a Veynnes et Serres*⁸⁹⁷ entre Lesches-en-Diois et Luc-en-Diois, assurant ainsi le lien entre les vallées du Buëch et de la Drôme (**fig. 60b**). Le « col de la fenestre » (*colle delle Finestre*, 2 178 mètres) se révèle être un trait d'union isolé au milieu d'une zone blanche entre la vallée de Pragela et celle de Suse sur la [*Carte du val de Suse*]⁸⁹⁸ et sur *La Valcluzon dicte Pragelat aboutissant le Piemont*⁸⁹⁹ (**fig. 60c**).

⁸⁹³ Il n'est pas recensé dans le corpus avant la carte particulière attribuée à Jean de Beins, *Carte du Briançonnais vallées & Autres suivantes*, v. 1610, AD38, 1 Fi 2510. Volume 2, annexe II.5, p. 35.

⁸⁹⁴ Nicolas Carrier et Fabrice Mouthon, *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 23.

⁸⁹⁵ [Jean de Beins], v.1610, AD38, 1 Fi 2510.

⁸⁹⁶ Il est présent sur la *Carte des Vallées de Queyras et Chasteau Dauphin*, AD38, 1 Fi 2510 ; sur le *Gouvernement de Pignerol & de Briqueiras la Perouse & fort ste bregide*, coll. Pingel, recueil Tassin, f°26r. Volume 2, annexes II.5 et III.2, p. 32 et 56.

⁸⁹⁷ Jean de Beins, 1608, BL, Add MS 21117, f°73r, 26 x 38 cm.

⁸⁹⁸ Jean de Beins, v. 1604-1609, BL, Add MS 21117, f°75v, 30 x 40 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 30.

⁸⁹⁹ Jean de Beins, 1608, BL, Add MS 21117, f°75r, 30 x 40 cm.



Figure 60 – Les cols secondarisés
Le col d'Izoard (60a), le col de Gras (60b) et le *colle delle Finestre* (60c)

D'autres, à l'inverse, sont mis en valeur par une figuration plus minutieuse des conditions de franchissement. La *Carte des Vallées de Queyras et Chateau Daufin*⁹⁰⁰ est encore éloquente à ce niveau : elle permet de visualiser les multiples perches installées le long du chemin de part et d'autre du col Agnel (2 744 mètres). Les aménagements dans ces cas visent à sécuriser le passage, ce qui passe avant tout par le marquage du chemin et son balisage dans ses parties les plus escarpées et ainsi éviter des chutes dans les « précipices » tant redoutés⁹⁰¹.

Même quand ils ne sont pas nommés, ces passages sont identifiés. Une autre façon de le faire est d'indiquer des symboles à une arche (en surbrillance orange sur la **fig. 61**) tels que sur la [*Carte des environs de la Valteline*]⁹⁰². Parmi les quelques éléments présents dans la légende, l'auteur indique : « les signes [symbole] sont les pas qui permettent de passer d'un pays à l'autre »⁹⁰³. Au total, pas moins de trente-trois cols et pas sont signalés de cette façon. Leur situation permet d'indiquer les passages entre le pays – à entendre non pas au sens d'État mais de vallée ou de région – de San Marco, celui de la Valteline et celui des Grisons. Aucun d'eux n'est nommé. L'absence de toponymes ne peut s'expliquer par une méconnaissance des lieux de la part de l'auteur : la quantité de localités qu'il nomme, y compris dans les vallées les plus hautes, tout comme le nombre d'onymes et de noms de vallées contenus suggère plutôt qu'il a une bonne connaissance de la région ou des

⁹⁰⁰ Jean de Beins, 1608, BL, Add MS 21117, f°67r, 36 x 41 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 27.

⁹⁰¹ Fabrice Mouthon précise qu'au milieu du XIII^e siècle, le marquage du chemin à l'aide de grandes perches incombe aux habitants des localités voisines de grands cols tels que le Petit-Saint-Bernard, le Grand-Saint-Bernard et le Montgenèvre, en échange d'une exemption de la taille et du service militaire. Voir F. Mouthon, *Histoire des anciennes populations de montagne...*, *op. cit.*, p. 233-234.

⁹⁰² Anonyme, BL, Maps K.Top.78.31.b, vue 56, 64,5 x 42 cm. Volume 2, annexe IV, p. 85.

⁹⁰³ “li segni sonno li passi che si transità de un paese in l'altro”.

informateurs bien renseignés. De surcroît, il inscrit des commentaires qualitatifs permettant de distinguer les passages qui relèvent d'un usage commun de ceux qui ont une utilisation extraordinaire. Deux cols voisins sont ainsi qualifiés pour l'un, de « passage extraordinaire », tandis que l'autre est caractérisé comme « le pas le plus usité des Grisons pour Sondrio »⁹⁰⁴. Une hypothèse plus probable consiste à envisager que ce qui compte dans l'esprit de l'auteur est de situer ces portes qui permettent de transiter au-delà des montagnes, grâce à d'autres référents topographiques.



Figure 61 – Pas et cols en Valteline

Le col, à cette époque est donc l'unique moyen de franchir la montagne. Il existe toutefois un unique cas portant la trace des ambitions de percement de la montagne. Sur la *Tavola* de Giacomo Biga, le « pertuso de Delfinato » est indiqué à la marge sur la frange droite du manuscrit. Le « pertuis » désigne un trou, une petite ouverture. Autrement nommé « Pertuis du Viso » ou « tunnel de la Traversette », ce passage a été creusé à la fin du XV^e siècle, entre 1478 et 1480. À l'époque où la *Tavola* est produite, vers 1627, le passage n'est toutefois plus en usage, obstrué par les éboulements ou volontairement bouché pour éviter la multiplication des potentielles voies entre les princes ennemis de France et de Savoie⁹⁰⁵. Le souvenir de cet aménagement demeure toutefois, comme élément remarquable.

La hiérarchie élaborée n'est pas celle du plus grand au plus étroit, ou du plus au moins élevé ; c'est une hiérarchie qui est fonction des usages du territoire, qui donne la primauté à la mobilité de la traversée sur la mobilité du parcours des Alpes et de sa circulation intérieure. L'emprunt de ces passages et le franchissement de ces espaces qui apparaissent

⁹⁰⁴ “questo passo è strasordinario” et “de qui e il passo più usado da esta de SS. Grisoni per Sondrio”.

⁹⁰⁵ S. Gal, *Histoires verticales*, op. cit., p. 283.

comme des obstacles, contribue à la création d'une représentation des Alpes comme territoire d'effort, de complications, et aussi de dangers.

Des territoires sans risques ?

Le titre de cette section fait directement écho à l'ouvrage paru en 2015, *Les territoires du risque* dans lequel plusieurs chercheurs et chercheuses ont étudié la question des risques en territoires de montagnes⁹⁰⁶. Le risque est défini comme la rencontre d'une vulnérabilité et d'un aléa. François Walter rappelle qu'au-delà de la notion de risque, « les sociétés du passé, elles, pensent avant tout à tirer parti de leurs expériences des catastrophes »⁹⁰⁷. Dans une communication marquant les débuts des études des risques naturels, Anne-Marie Granet soulignait déjà, à partir du cas des avalanches que « les événements ne sont consignés que s'ils ont un retentissement quelconque sur la vie des hommes (bâtiments, champs...) et, qui plus est, si cet impact est considéré comme grave »⁹⁰⁸. Les récits de voyage, les descriptions géographiques et même les discours des populations locales regorgent de mentions de dangers associés au franchissement des Alpes⁹⁰⁹ : avalanches, éboulements, ou encore crues des torrents qui entraînent des hausses subites du niveau des cours d'eau et la destruction des ponts voire des inondations des villes en aval – Grenoble fait par exemple les frais des hausses du niveau de l'Isère de nombreuses fois au cours de l'époque moderne⁹¹⁰.

Pourtant, aucune figuration explicite de risques n'existe dans le corpus constitué pour cette enquête. Le danger est-il seulement figurable ? Un devis anonyme réalisé vers 1680

⁹⁰⁶ Voir particulièrement la partie 2 « Des territoires de montagne à l'environnement », Anne-Marie Granet-Abisset et Stéphane Gal (dir.), *Les territoires du risque*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, p. 141-233.

⁹⁰⁷ François Walter, *Catastrophes. Une histoire culturelle (XVIe-XXIe siècle)*, Paris, Seuil, 2008, p. 15.

⁹⁰⁸ Anne Marie Granet-Abisset, « La connaissance des risques naturels : quand les sciences redécouvrent l'histoire » dans *Histoire et mémoire des risques naturels. Actes du séminaire international « Histoire et mémoire des risques naturels en région de montagne »*, Musée dauphinois de Grenoble, 25 et 26 novembre 1999, Grenoble, Maison des sciences de l'homme-Alpes, 2000, p. 55. Voir aussi René Favier et Emmanuel Le Roy Ladurie, *Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire: actes du second Colloque international sur l'histoire des risques naturels, à la MSH-Alpes, Grenoble, du 22 au 24 mars 2001*, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2002 ; François Walter, Bernardino Fantini et Pascal Delvaux (dir.), *Les cultures du risque (XVIe - XXIe siècle)*, Genève, Presses d'Histoire Suisse, 2006, 208 p.

⁹⁰⁹ Étienne Bourdon, « L'émergence du mythe alpestre dans la littérature géographique du XVIIe siècle » dans *Les territoires du risque*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, p. 143.

⁹¹⁰ Voir les statistiques et études réalisées pour la période dans le chapitre 1 « Recrudescence des phénomènes fluviaux extrêmes sur le Drac et l'Isère du XVIIe au XIXe siècle » dans Denis Cœur, *La plaine de Grenoble face aux inondations. Genèse d'une politique publique du XVIIe au XXIe siècle*, Versailles, Éditions Quæ, 2008, p. 1-37.

en vue de la construction d'une route entre Briançon et Pignerol fournit une réponse affirmative. Il recense entre autres, au moyen de seize vues de profils pour les différents tronçons entre les deux villes, les couloirs d'avalanche qui se trouvent sur le chemin⁹¹¹. Techniquement, la diversité d'angles de vue qui existe rend l'opération possible dès le début du XVIII^e siècle. La préoccupation pour les dangers existe aussi, tant chez les voyageurs de passage que chez les populations locales. Comment expliquer alors que les dangers eux-mêmes ne soient pas représentés ?

Deux hypothèses sont envisageables. D'abord, on peut considérer que la manifestation du risque s'incarne indirectement, par la visualisation de la multiplication des aménagements permettant de franchir les obstacles, les uns et les autres étant des dangers potentiels. Ce peut donc être une figuration implicite, sous-entendue par un faisceau d'éléments géographiques et topographiques qui, dans une culture de l'estimation, relèvent du « il risque d'y avoir » plutôt que d'une localisation précise et exacte des dangers. On peut ainsi envisager que la seule visualisation de vallées étroites et de montagnes abruptes suffise à indiquer la présence des risques qui leur sont associés. Ou encore, que le tracé des rivières et des fleuves permet d'indiquer de potentielles inondations susceptibles d'engloutir momentanément plusieurs centres urbains et de ravager les moyens de franchissement. Ensuite, il faut envisager que les figurations participent, pour reprendre une formule d'Étienne Bourdon, de « l'émergence du mythe alpestre », c'est-à-dire d'un regard bienveillant qui voit aussi les aspects plaisants des Alpes⁹¹². Par ailleurs, les catastrophes typiquement montagnardes (avalanches, éboulements, glissements de terrain, etc.) ont plus de probabilité d'être ignorées à une époque où les gazettes et canards font plutôt la part belle aux événements qui touchent les villes et qui se situent le long des axes fluvio-maritimes⁹¹³. Les avalanches en particulier, relèvent de l'exceptionnel, même dans

⁹¹¹ AD38, J525, *Devis de l'état des chemins de Briançon à Pignerol et des réparations qu'il y faut faire pour les rendre praticables à la charrette pendant qu'il n'y a point de neige et aux voituriers et courriers en tout temps évitant tous les dangers qui sy rencontrent à present*, 1 cahier in-fol. illustré de 16 planches à la plume représentant les différentes sections du chemin, avec notice explicative pour chaque planche, v.1680. Ce document anonyme et sortant du cadre chronologique fixé pour cette enquête n'a pas été étudié et analysé en profondeur pour cette thèse. Il n'a fait l'objet d'aucune étude connue à ce jour et pourrait faire l'objet d'un article à part entière.

⁹¹² É. Bourdon, « L'émergence du mythe alpestre... », art cit, p. 143-150.

⁹¹³ Grégory Quenet, « L'économie de l'information sur les catastrophes à l'époque moderne » dans *Récits et représentations des catastrophes depuis l'Antiquité. Actes du Colloque « Le traitement médiatique des catastrophes, entre oubli et mémoire »*, MSH-Alpes, Grenoble, 10-11-12 avril 2003, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2005, p. 291-305.

d'autres territoires montagneux comme les Pyrénées⁹¹⁴. Ces explications ne sont pas inconciliables, elles peuvent coexister à la même époque et être valides en fonction des types de figurations et de leur vocation. En somme, les images ne mettent pas toujours en avant les mêmes éléments du territoire que les récits de voyage ou que la littérature géographique.

Les Alpes, définies comme des territoires de contraintes et de dangers, sont aussi présentées comme des atouts qui, une fois domestiqués et augmentés, peuvent être transformés en excroissances avantageuses pour ceux qui les maîtrisent.

B) Conquérir les rocs : les forteresses et barricades comme extensions de la montagne

Les configurations du milieu montagnard ne sont pas seulement appréhendées en tant que contraintes et obstacles. Elles peuvent aussi comporter des aspects vertueux, dès lors que des avantages sont entrevus. En ce sens, les rochers et les vallées étroites se transforment en des atouts à valoriser, autrement dit à aménager dans une logique de conquête de sites qui sont des micro-verticalités, autorisant le contrôle de la circulation, lui-même garant de l'intégrité des territoires des États.

Les forteresses : augmenter durablement la montagne

Alors que le rocher est un élément plutôt absent voire nié sur une grande partie des figurations, il est valorisé dans les cas où il est perçu comme un avantage. Les promontoires rocheux et mamelons situés dans les fonds de vallée, deviennent des terres à conquérir, autrement dit des terres qui « doivent être aménagées pour être transformées et mises en valeur »⁹¹⁵. Sur eux peuvent s'édifier les fortifications qui deviennent des points de contrôle dans des espaces de forte densité de circulation. On parle d'ailleurs de « verrous », ou de « politiques des portes » en référence à quelques lieux stratégiques qui permettent d'autoriser ou d'empêcher l'accès à certaines vallées cruciales pour la traversée des Alpes.

⁹¹⁴ Christian Desplat, « Pour une histoire des risques naturels dans les Pyrénées occidentales françaises sous l'Ancien Régime » dans *Les catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 1996, p. 115-163.

⁹¹⁵ Voir à ce propos la réflexion proposée par Raphaël Morera à partir des zones humides. Raphaël Morera, « Zones humides, conquêtes et colonisations », *Études rurales*, juin 2019, n° 203, p. 14.

Les entreprises de fortifications sont nombreuses au tournant des XVI^e et XVII^e siècles. Les figurations collectées font état de quatorze fortifications ou sites fortifiés, sans compter les enceintes urbaines, à travers les Alpes occidentales. Avec les villes, ce sont les éléments territoriaux qui suscitent le plus de figurations à grande échelle. De multiples sources permettent de prendre la mesure de leur importance, depuis les registres de compte jusqu'aux descriptions textuelles en passant par les correspondances de responsables militaires. La valeur ajoutée des figurations à leur sujet est la possibilité de montrer – avec parfois des accentuations – la façon dont les sites fortifiés prolongent des configurations naturelles du terrain. On parle alors d' « assiette », définie comme la « manière dont une chose est placée, lieu où elle est placée, nature de ce lieu, situation, position »⁹¹⁶ ou plus simplement comme « la situation de quelque chose »⁹¹⁷. Les plans et vues de profils insistent alors sur la qualité du sol. Le projet de fort sur le dessin *Monmorone*⁹¹⁸ attribué à Gabrio Busca, détaille par exemple les différentes qualités de rocher qui ceignent le replat sur lequel la fortification doit être bâtie. L'auteur distingue ainsi les flancs qui « peuvent se monter sans échelle »⁹¹⁹, de ceux où se trouvent des « rochers hors d'échelle »⁹²⁰ et d'autres où il est possible de « grimper sans échelle, mais [...] faits de pierres vivantes que l'on peut briser et arracher avec une échelle »⁹²¹. Le dessin accompagne ce que le texte évoque : deux types de rochers sont figurés : les zones où il est possible de monter sans échelle sont représentées avec des blocs tandis que celles où une escalade est impossible apparaissent avec des lignes verticales qui suggèrent qu'aucun appui n'est possible.

Une autre façon de montrer ce prolongement de la montagne consiste à accentuer la verticalité de certains sites. À Exilles, une des places où les travaux et les dépenses ont été les plus importantes pour le royaume de France, plusieurs dessins montrent une fortification installée sur un éperon qui semble complètement inatteignable. Le [*Plan du fort d'Exilles*]⁹²² qui montre le projet terminé, en plus de détailler les différents éléments

⁹¹⁶ Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Classiques Garnier, en ligne depuis un accès via bibliothèque universitaire (dernière consultation le 22 janvier 2024).

⁹¹⁷ Jean Nicot, *Thresor de la langue françoise*, 1606, Classiques Garnier, en ligne depuis un accès via bibliothèque universitaire (dernière consultation le 22 janvier 2024).

⁹¹⁸ Anonyme, [1592], ASTO, *Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni*, volume I, f°54r, 43,5 x 29 cm. Même référence pour les citations suivantes. Voir aussi un autre dessin qui lui est attribué dans le même recueil : *Monmorone*, v. 1592, f°11, 43,5 x 29 cm, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=188997>.

⁹¹⁹ “questi si possono montare senza scala”.

⁹²⁰ “scogli fuori di scala”.

⁹²¹ “qui si puo salire senza scala pero sono di pietra viva quali si puo spezare et tirarli fuori di scala”.

⁹²² Jean de Beins, v.1604-1609, BL, Add MS 21117, f°53v, 28 x 39 cm.

modifiés et complétés dans l'architecture de l'édifice, présente son environnement et notamment les pentes et les rochers qui font office de proue de la forteresse. Des vues perspectives rendent encore plus explicite cette impression⁹²³. Même sur les plans, y compris les plus sommaires, l'intégration d'une partie en perspective, ou au moins en volume, est importante pour traduire le terrain. Le *Plan du Pas le Lescluze*⁹²⁴ en est un bon exemple. Le dessin, bien que coloré, est assez sobre, mais il traduit l'idée que le fort est édifié au milieu d'une masse rocheuse. Les autres plans du recueil sont figurés dans un style similaire qui accorde une place importante à l'assiette des constructions. Les « précipices » sont parfois renseignés dans la légende comme des aubaines pour la défense des places, tels que sur le *Plan du fort sainte Bregide*⁹²⁵, dans la mesure où ils offrent d'emblée une sécurité au site en limitant les possibilités d'assauts. Dans les Alpes centrales, le *Disegno di Edolo*⁹²⁶ s'apparente à une synthèse de l'appréhension double de l'environnement de montagne, comme espace à traverser et à fortifier. Il recense six chemins autour de la « pianura del val de Edolo » et près de dix éléments fortifiés – du fortin à la demi-lune – sur les hauteurs aux alentours d'Edolo.

Si les forteresses sont vouées à durer dans le temps, d'autres aménagements, temporaires eux, tirent parti des configurations territoriales spécifiques des montagnes.

Barricades et retranchements : des extensions temporaires

La barricade se définit comme un obstacle artificiel à caractère militaire qui fait office de rempart⁹²⁷. Stéphane Gal analyse cet aménagement comme la manifestation d'un « usage politique et militaire de la liminalité »⁹²⁸. On peut étendre et compléter cette

⁹²³ Exilles a fait l'objet de nombreuses représentations. Voir parmi celles qui rendent le plus compte de « l'assiette » de la forteresse, Jean de Beins, *Paysage dudict Exilles*, v.1604-1609, BL, Add MS 21117, f°77r, 33 x 36 cm ; Anonyme, *La Presa d'Essiglies*, v.1593, 45 x 64,5 cm, Anonyme, *Exilles*, s.d., 22 x 34,2 cm, Anonyme, [*Exilles. Due vedute prospettiche e una pianta del forte*], s.d., 49 x 38,5 cm, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, respectivement f°44v-45r, f°47, et f°46v, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189166>, <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189170>, <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189169> ; [Christophe Tassin], *Plan du chasteau dexille*, v. 1630, coll. Pingel, recueil Tassin, f°35r. Volume 2, annexe III.2, p. 65.

⁹²⁴ [Christophe Tassin], v. 1630, coll. Pingel, recueil Tassin, f°23r. Volume 2, annexe III.2, p. 53.

⁹²⁵ Il s'agit de l'item D dans *Ibid*, f°28r. Volume 2, annexe III.2, p. 58.

⁹²⁶ Anonyme, 1^{ère} moitié du XVII^e siècle, BL, Maps K.Top.78.31.a., f°34. Volume 2, annexe IV, p. 82.

⁹²⁷ Stéphane Gal, « La barricade : un usage politique et militaire de la liminalité (XVI^e-XVII^e siècles) » dans *Montagne et liminalité. Les manifestations alpines de l'entre-deux (XVI^e-XXI^e siècle)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2018, p. 173-177.

⁹²⁸ S. Gal, « La barricade : un usage politique et militaire de la liminalité (XVI^e-XVII^e siècles) », art cit.

analyse en insistant sur le fait qu’il s’agit aussi d’un usage politique et militaire de configurations naturelles, une façon de retourner à son avantage « un milieu vertical redouté, fait de pointes et de précipices »⁹²⁹. Les vallées piémontaises sont particulièrement emblématiques de cet usage de l’environnement comme outil et comme allié. Les environs de Suse plus précisément sont, à partir de l’affrontement qui s’y déroule en 1629 entre les armées du duc de Savoie et celles du roi de France, un des meilleurs théâtres de développement de ces infrastructures éphémères. Plusieurs images en gardent la mémoire. La *Carte Particulliere des Environs de Suze*⁹³⁰ montre le complexe de barricades qui enchâsse le Pas de Suse à proprement parler : l’une au nord et l’autre au sud, la « Barricade du Goret » se trouvent de part et d’autre du pas principal (**fig. 62**).

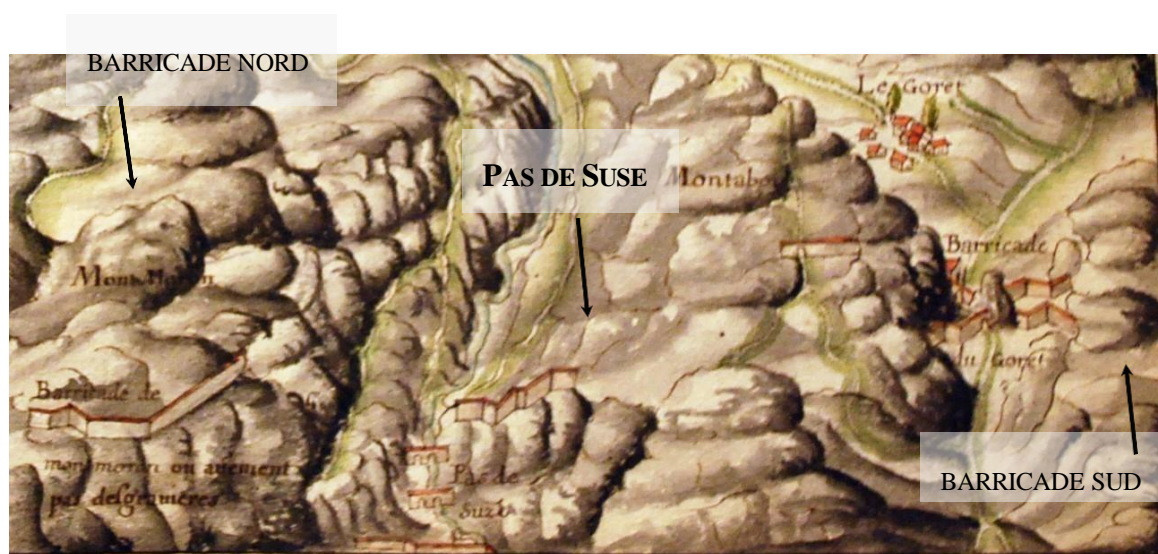


Figure 62 – Les barricades de Suse

Une perspective piémontaise anonyme, bien que moins précise sur l’implantation de ces structures, ne manque pas non plus de signaler les « barricades faites par le duc et conquises par les Français »⁹³¹. L’aménagement résulte en effet d’une initiative de Charles-Emmanuel

⁹²⁹ *Ibid.*, p. 185. Voir aussi la deuxième partie « Aménager la nature ou affirmer les pouvoirs » de Laurent Coumel, Raphaël Morera et Alexis Vrignon (dir.), *Pouvoirs et environnement. Entre confiance et défiance, XVe-XXIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018 ; et en particulier, bien que portant sur une période postérieure, l’article d’Alix Badot, « Namur 1755 : gérer une garnison, ses ressources et la préparation de la ville à l’aube d’un conflit armé » dans *Ibid* p. 79-93.

⁹³⁰ [Christophe Tassin], v.1630, coll. Pingel, recueil Tassin, f°34.

⁹³¹ « Baricate fatte dal Duca espugnate da francesi » sur la [Vue de la vallée entre Avigliana et Suse], v.1629, BL, Maps K.Top.78.31.b, vue 40, 22,5 x 37,5 cm. Volume 2, annexe IV, p. 84.

I^{er} qui, malgré la défaite qu'il essuie militairement, remporte une « victoire idéologique »⁹³² grâce à l'édification des barricades et à la maîtrise de l'environnement que cela traduit. Dans la même vallée mais plus en amont, la [*Veduta prospettica del forte e di Exilles e del territorio circostante*]⁹³³ situe une « muraille qui resserre la montagne »⁹³⁴ ainsi que des barricades érigées sur des ressauts rocheux légèrement en aval de la forteresse, gagnées par les Savoyards⁹³⁵.

Ces constructions artificielles se retrouvent valorisées sur certaines cartes imprimées comme celle de Simon Maupin (1598-1668), architecte, ingénieur et géographe du roi de France qui réalise plusieurs plans de ville, notamment de Lyon. Sur le haut de la carte des États de Savoie qu'il produit⁹³⁶ quatre vignettes se focalisent sur quatre vallées piémontaises : le val de Suse, le val de Pragela, le val Varaita et le val de Stura. Dans trois d'entre elles se trouvent des barricades mises en avant de façon explicite.

Les rochers répulsifs et les verticalités, si redoutées dans certains discours, peuvent en des circonstances militaires, se présenter comme des ressources. Il s'agit moins de les cultiver, au moyen d'un entretien ou d'un prélèvement, que de les transformer en les prolongeant pour en faire des outils favorables aux souverains et chefs de guerres.

*

Les figurations ne montrent pas toutes les mobilités qui ont cours dans les Alpes. Il s'agit d'abord et avant tout d'une mobilité de la traversée plutôt que d'une mobilité du parcours, une mobilité des grands chemins plus que des petites sentes ; de mobilités qui prennent racine en dehors des Alpes et n'ont pas vocation à y aboutir. En ce sens les circulations internes aux Alpes ainsi que celles qui viennent de l'extérieur et qui les prennent pour destination n'ont que peu de place dans la territorialité qui s'exprime dans les figurations étudiées. Les faiblesses se transforment parfois en forces et ce qui, en certaines

⁹³² S. Gal, « La barricade : un usage politique et militaire de la liminalité (XVIe-XVIIe siècles) », art cit, p. 185.

⁹³³ Anonyme, s.d. ASTO, *Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni*, volume III, f°46, 41 x 30,3 cm.

⁹³⁴ Dans la langue originale du document, la légende indique au point O : « muraglia che serra la montagna ». Je traduis *serra* par « serre » ou « resserre », mais le verbe peut aussi s'entendre par « ferme » la montagne, dans ce passage étroit.

⁹³⁵ Je traduis le point R de la légende : « baricate fatte da nimici et guadagnate da li nostri ».

⁹³⁶ Coll. particulière (Perrine Camus-Joyet), *Carte generale de la Savoye du Piemont duché de Monferrat marquisat de Salusses et Pais circonvoisins avec la Representation au vray des Vallée de Suze Pragellas & autres*, 1630, Paris, chez Melchior Tavernier.

circonstances semble un obstacle, devient un atout considérable. Le rapport à la roche et à la verticalité en est un exemple.

II – Cultiver et exploiter des richesses en puissance

Le concept de ressource a été réinterrogé de nombreuses fois au cours des dernières années. La montagne comme réservoir de richesses a aussi été investie par les géographes⁹³⁷. En histoire, les travaux d’Alice Ingold consistent justement à étudier la construction de la catégorie de ressources⁹³⁸. La conception de la montagne, mêlant l’espace cultivé des plaines à celui, inculte, des versants composés de forêts, est aussi bien exprimée par les élites et les autorités, que par les populations de montagne elles-mêmes⁹³⁹. On peut définir les ressources comme des richesses *en puissance*, car il s’agit plus d’un processus en cours, un potentiel, qu’une réalisation achevée. En ce sens, les figurations font ressortir différentes sortes de ressources : celles domestiquées, autrement dit mises en culture, et celles incultes qui peuvent faire l’objet d’une exploitation sans qu’il y ait cultivation.

A) Champs, vignes et prés : les ressources domestiquées

Une première catégorie de ressources apparaît sur les figurations. Il s’agit des ressources agricoles des vallées qui sont le plus visualisées, les premières aperçues aussi, en venant de l’extérieur des Alpes.

Souligner la fertilité

Pour évoquer la fertilité d’un territoire, plusieurs moyens graphiques peuvent être utilisés qui permettent de signifier « ici se trouvent des terres cultivables ». C’est principalement la couleur et notamment l’usage des teintes de vert qui remplissent cette fonction. Sans plus de détails, cela permet déjà de signaler que les sols permettent de produire des ressources, notamment alimentaires. Une des dernières cartes réalisées par

⁹³⁷ Mari Oiry-Varacca et Emmanuelle Tricoire, « La ressource n’est pas épuisée. Pour un concept renouvelé », *Revue de géographie alpine*, 12 décembre 2016, n° 104-3. Manfred Perlik, « Les territoires de montagne comme fournisseurs mondiaux de ressources : nouvelles formes de disparités entre montagnes et pôles métropolitains. Une introduction », *Revue de géographie alpine*, 31 décembre 2015, n° 103-3.

⁹³⁸ Alice Ingold, « Écrire la nature. De l’histoire sociale à la question environnementale ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2011, vol. 66, n° 1, p. 11-29.

⁹³⁹ N. Carrier et F. Mouthon, *Paysans des Alpes*, *op. cit.*, p. 15.

Jean de Beins, celle représentant la vallée du Grésivaudan et le plateau du Trièves⁹⁴⁰ est probablement l'une de celles qui en atteste le mieux. L'échelle que l'auteur utilise ne favorise pas la représentation du détail des cultures, mais la coloration met l'accent sur certains espaces : toute la vallée du Grésivaudan, les pentes intérieures de Chartreuse et du Vercors, le plateau matheysin ainsi que les montagnes du Chastel et du mont Aiguille. Ce procédé vise à indiquer la présence, bien qu'indéfinie, d'une végétation et d'un sol riche. Il établit ainsi une distinction entre ces zones, propices à l'exploitation humaine, et l'intérieur des massifs de Belledonne ou de l'Oisans. Cette carte particulière montre également que l'identification de ressources peut être un facteur de visualisation d'une vallée, d'un plateau de montagne, qui, s'il n'est pas sur un axe de circulation, a toutes les chances de ne pas être représenté lors du processus de sélection de l'information.

Les figurations mettent en image une information déjà présente dans les descriptions géographiques ou dans les cartouches de cartes à plus petite échelle. Porter le regard sur les espaces cultivables est à la fois un lieu commun et une consigne présente dans de nombreux traités de géographie qui placent le recensement des richesses parmi les informations à relever. Grégory Quenet rappelle que la démarche consiste à « connaître pour mieux exploiter la nature »⁹⁴¹ et que

le mode de connaissance le plus répandu est une technologie de papier, une entreprise de description de la nature et d'inventaire de ses richesses qui trouve sa source dans la découverte du Nouveau Monde, d'une nature à la fois inconnue, abondante et menaçante⁹⁴².

Ici aussi, les images participent des descriptions bienveillantes des Alpes et coïncident avec une partie du mythe alpestre qui s'élabore à cette époque et qui concerne surtout les « basses vallées et la moyenne montagne printanières »⁹⁴³. Pour plusieurs auteurs de figurations, il n'importe pas seulement de dire que des richesses agricoles sont présentes, mais aussi d'identifier lesquelles et de situer leur position.

⁹⁴⁰ *Le baillage de Greyzivaudan & Trieves*, 1619, BnF, GE C-23577 (RES), 45,3 x 74,4 cm, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55000169k>.

⁹⁴¹ G. Quenet, « La nature : connaissance, usages, contraintes », art cit, p. 241.

⁹⁴² *Ibid.*, p. 242.

⁹⁴³ É. Bourdon, « L'émergence du mythe alpestre... », art cit, p. 145-146.

Identifier et ordonner : une typologie graphique de l'éventail des cultures

Luigi Lorenzetti rappelle que « bien plus que les plaines, les montagnes se caractérisent par la richesse et la variété de leurs ressources »⁹⁴⁴. Le fait que les différentes cultures soient figurées sur différents formats de représentation est un indicateur d'une forme d'inventaire, et n'a pas seulement une fonction décorative. Une certaine précision est à l'œuvre, toujours de façon ciblée et localisée, mais avec la préoccupation de rendre compte de l'éventail d'exploitations déjà installées. Les distinctions de cultures existantes sont les suivantes : vignes, jardins (vergers, hors les murs) – à distinguer des jardins et potagers à l'intérieur de l'enceinte urbaine – prairies et prés, ainsi que les champs. Cette typologie se construit par la combinaison du texte et de l'image. Chez de Beins, la figuration se suffit généralement : les vignes sont représentées par le figuré en usage sur les figurations cartographiques, comme c'est le cas pour les abords de la forteresse de Puymore sur le *Plan du fort de Puymore avec le Paysage de Gap*⁹⁴⁵ (fig. 63a). Il en figure aussi aux alentours de Grenoble, sur les pentes du mont Rachais, près de Serres, de Valence, de Romans, de Seyssel, et d'Exilles.

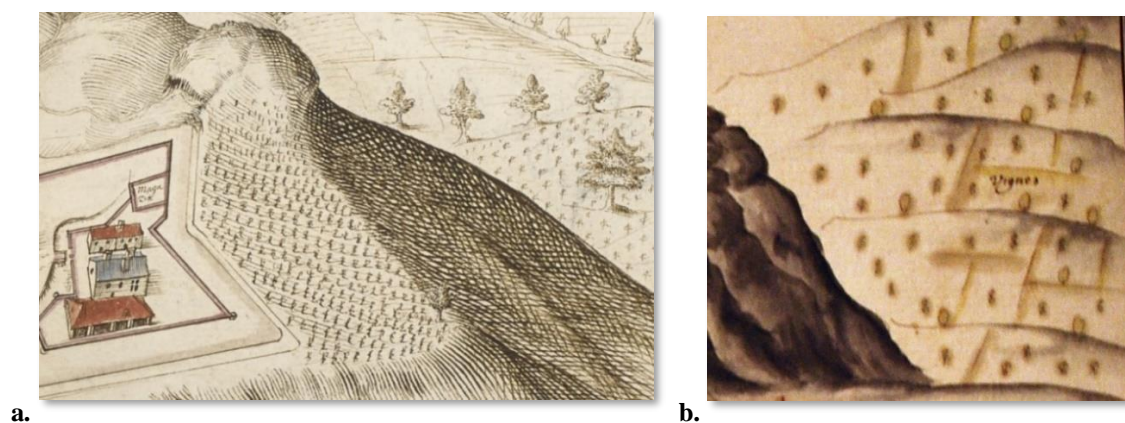


Figure 63 – Les vignes aux abords de Puymore (63a) et de Grenoble (63b)

Aux alentours de Nyons, Grenoble, Die ou encore Gap, les ressources fréquemment représentées sont regroupées en un ensemble composé, outre les vignes, de vergers et de champs. Elles se distinguent des cultures *intra muros*, les jardins, dont les parcelles sont plus scrupuleusement dessinées que les champs hors les murs dont les limites sont souvent

⁹⁴⁴ Luigi Lorenzetti, « Economies, ressources et territoires de montagne. Parcours historiographiques et éléments comparatifs (Alpes, Apennins, Pyrénées, XVIe-XVIIIe s.) », *Mundo Agrario*, 1 avril 2021, vol. 22, n° 49, p. 9.

⁹⁴⁵ BL, Add MS 2117, f°65v-66r, 63 x 37 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 26.

approximatives⁹⁴⁶ (**fig. 64**). Ce peut être un moyen de souligner des cultures aux appartenances diverses, entre celles des notables et celles des paysans et paysannes exploitant les terres alentours.

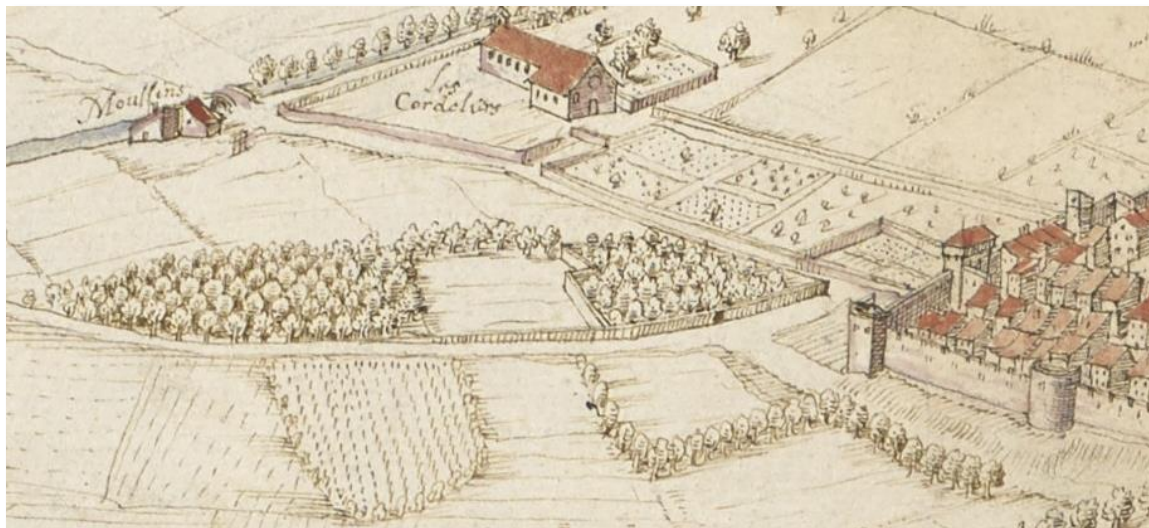


Figure 64 – Les jardins *intra-muros* de Gap et les champs au-delà de l'enceinte de la ville

La distinction de tout type de végétation montre l'importance qui lui est accordée. Les prés sont donc aussi indiqués. C'est une ressource qui constitue une manne d'importance dans des régions où l'élevage représente une part importante de l'agriculture⁹⁴⁷. Le *Plan de la Ville & citadelle de Grenoble*⁹⁴⁸, sur lequel le dessin de la végétation n'est pas très suggestif comporte plusieurs indications textuelles des types de culture. Ils sont au nombre de trois : des « vignes », des « jardins » et une « prairie ». Sur un autre document, le *Plan de la Ville & chau de Briqueiras*⁹⁴⁹, la légende indique aussi à la lettre F une « prairie », à distinguer du G qui pointe des « terres labourables ». En l'absence de signes graphiques, le texte reste le moyen le plus élémentaire d'indiquer la présence d'un type de culture et des usages des sols. L'indication de la végétation ne vise pas seulement à établir une distinction entre le bâti et les terres cultivables mais à proposer un inventaire figuré de la qualité des sols.

⁹⁴⁶ Voir par exemple sur Jean de Beins, *Plan du fort de Puymore avec le Paysage de Gap*, BL Add MS 21117, 1607, f°65v-66r, 63 x 37 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 26.

⁹⁴⁷ Nicolas Carrier et Fabrice Mouthon parlent d'une « culture de l'herbe » pour souligner l'importance que les montagnards accordent aux prés. Voir N. Carrier et F. Mouthon, *Paysans des Alpes*, *op. cit.*, p. 251-252.

⁹⁴⁸ [Christophe Tassin], v.1630, coll. Pingel, recueil Tassin, f°38r. Volume 2, annexe III.2, p. 68.

⁹⁴⁹ *Ibid.*, f°30r. Volume 2, annexe III.2, p. 60.

Le cas du traitement graphique des forêts est explicite pour comprendre que l'intérêt n'est pas porté de la même manière à toutes les ressources mais essentiellement à celles qui sont mises en culture, donc domestiquées. Alors que les territoires de montagne en regorgent, les forêts n'apparaissent pas et les moyennes montagnes semblent parfois désertes. Quelques fois, des « grappes forestières »⁹⁵⁰, autrement dit des concentrations d'arbres localisées en certains espaces, sont figurées. Mais jamais les montagnes n'apparaissent couvertes de forêts alors qu'elles constituent une ressource de longue date pour les populations alpines dont les sources judiciaires et administratives rendent bien compte. Leur figuration est sporadique et subordonnée à une ou plusieurs conditions. Premièrement, être en territoire de plaine : c'est le cas de la forêt entre Voiron et la Côte-Saint-André⁹⁵¹ (**fig. 65a**) dénommée « Bois de Bièvre » sur la *Carte de Romans et du baillage de St Marcellin*⁹⁵² laquelle figure un autre bois celui de « Claiz » près de Beauvoir-en-Royans ; deuxièmement, se trouver sur le passage d'un chemin d'importance comme près de Montmaur sur la *Carte de la vallée de Dye a Veynnes et Serres*⁹⁵³ ou encore au nord de Seyssel sur la *Carte des vallées de Seissel et la Michaille*⁹⁵⁴. Là, c'est une « Grande forest » qui se trouve dans un triangle délimité par le Rhône à l'ouest et au nord, et par le « Chemin des Espagnolz »⁹⁵⁵ au nord et à l'est (**fig. 65b**). La figuration éparse des forêts n'est pas propre aux Alpes, elle est effectuée de façon analogue sur de nombreuses cartes particulières de la Picardie réalisées en 1602⁹⁵⁶. Une des hypothèses qui permet d'expliquer la figuration de ces territoires nus de bois, peut être lié à l'activité anthropique et à la considération des territoires forestiers, bien que leur exploitation soit ancienne, comme le domaine du sauvage⁹⁵⁷.

⁹⁵⁰ J'emprunte la formule à Axelle Chassagnette, « Échelles, milieux et paysages : les éléments naturels dans les cartes allemandes au XVIe siècle », *Le Monde des cartes*, 2009, n° 199, p. 89.

⁹⁵¹ Sur le *Gouvernement de Grenoble*, coll. Pingel, recueil Tassin, f°37r. Volume 2, annexe III.2, p. 67.

⁹⁵² Jean de Beins, v.1604-1609, BL, Add MS 21117, f°41v-42r. Volume 2, annexe II.4, p. 21.

⁹⁵³ Jean de Beins, 1608, BL, Add MS 21117, f°73r

⁹⁵⁴ Jean de Beins, 1606, BL, Add MS 21117, f°34v,

⁹⁵⁵ Sur cet axe emprunté par les Espagnols pour transiter entre leurs différents territoires, voir Geoffrey Parker, « Le traité de Lyon et le "chemin des Espagnols" », *Cahiers d'histoire*, 46-2, 2001.

⁹⁵⁶ Voir les premiers folios du recueil Add MS 21117 conservé à la British Library.

⁹⁵⁷ O. Kammerer, « Les Vosges sont-elles... », art cit ; N. Carrier et F. Mouthon, *Paysans des Alpes, op. cit.*, p. 15.



Figure 65 – La forêt sous forme de "grappe" (65a) et comme élément à traverser (65b)

Comme les pratiques de figuration sont souples, ce constat général ne saurait être une règle stricte et il existe quelques cas de contre-exemples. Les forêts peuvent être visualisées sur certaines vues paysagères. *La Presa d'Essiglies*⁹⁵⁸ donne à voir des pentes boisées en arrière-plan de la forteresse et *L'Abaye de Boscodon pres d'embrun*⁹⁵⁹ montre pour sa part une dense forêt de conifères en arrière-plan de l'abbaye. Mais ces exemples restent des cas isolés.

La représentation de ces éléments agricoles remplit plusieurs fonctions. D'abord, elle correspond à une logique d'inventaire des ressources, commun dans la cartographie de l'époque. Ce faisant, elle renseigne sur la prospérité des villes. Car les cultures identifiées se trouvent fréquemment dans un périmètre proche des centres plutôt que dans les régions qui en sont éloignées. Les vues de ville et autres figurations en perspective jouent beaucoup en visibilisant davantage les cultures autour des villes que celles des zones rurales. Enfin, et c'est une fonction mêlée aux deux précédentes, elle met en avant la domestication de l'espace par sa mise en culture, à la fois signe de civilisation et de prospérité dans l'Europe de l'époque. Hors des espaces domestiqués et familiers des humains des villes et des plaines, il existe d'autres espaces qui recèlent de ressources propres aux territoires de montagnes.

⁹⁵⁸ Anonyme, v. 1593, ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°44v-45, 45 x 64, 5 cm, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189166>.

⁹⁵⁹ [Étienne Martellange], octobre 1606, BnF, RESERVE UB-9-BOITE FT 4, n°151, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b69375529/f1.item.r=etienne%20martellange.zoom#>.

B) Les potentiels des hauteurs incultes

Les territoires de montagne se structurent autour d'une articulation entre terres basses et terres hautes. Luigi Lorenzetti, en introduction d'un ouvrage collectif dédié aux usages des terres et notamment celles d'altitude rappelle que « les limites productives dictées par l'altitude étaient moins contraignantes que ce que l'on a longtemps supposé »⁹⁶⁰. Sur les figurations, les terres hautes sont des espaces de potentiels, autres que ceux des plaines. La représentation d'alpages en fait des espaces où existent des modes d'usage des terres complémentaires aux cultures des vallées. La figuration de l'eau sous formes de lacs et de sources érige les hauteurs des montagnes en réserves d'une ressource vitale.

Les alpes des Alpes : des oasis en terres hostiles ?

La Montaigne où il y a des arbres & herbages, dont il se retire plusieurs commodités servans à divers usages de tres-grand profit, ne cede en revenu à la Vallée & Campagne, qui ne rapporte le bled qu'avec beaucoup de despence & labeur⁹⁶¹.

Dans la préface de son *Théâtre d'agriculture*, Olivier de Serres introduit l'idée que les montagnes sont des espaces aux richesses multiples qui n'ont rien à envier aux campagnes de plaine ou aux espaces urbains. Parmi ces divers usages existe celui de la pâture d'altitude sur des terres appelées alpes ou alpages. Ceux-ci apparaissent sur la montagne de « Glandace » (Glandasse) sur la *Carte du Dyois continuant la precedente*⁹⁶² ou celle de « Couspault » (Couspeau) sur la *Carte des Baronies et baillage du Buys*⁹⁶³ (**fig. 66**). Le détail figuratif signifie bien plus que le simple détail ornemental. Michel de Certeau énonçait que les figures narratives, dont les personnages font partie, « ont pour fonction d'indiquer des opérations »⁹⁶⁴. Dans ce cas, l'auteur traduit une des activités fondamentales dans l'économie locale de ces territoires. L'exploitation des alpages peut prendre une ample

⁹⁶⁰ Luigi Lorenzetti, Yann Decorzant et Anne-Lise Head-König (dir.), *Relire l'altitude. La terre et ses usages. Suisse et espaces avoisinants, XIIIe-XXIe siècles*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2019, p. 13.

⁹⁶¹ Olivier de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris, par Jamet Métayer, 1600, p. 20.

⁹⁶² Jean de Beins, 1608, BL, Add MS 21117, f°64v, 26 x 38 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 25.

⁹⁶³ Jean de Beins, v. 1604-1609, BL, Add MS 21117, f°61v-62r, 65 x 40 cm.

⁹⁶⁴ M. de Certeau, *L'invention du quotidien...*, *op. cit.*, p. 178.

gamme de formes, de l'individualité à la collectivité⁹⁶⁵. Comme pour les ressources cultivées, montrer l'usage des terres hautes permet aussi de confirmer leur domestication.



Figure 66 – Les pâturages de Glandasse (66a) et Couspeau (66b)

Le langage cartographique et figuratif est développé pour nombre d'activités agricoles et d'usages anthropiques d'une grande diversité de milieux : forêts, champs cultivés, prés, vignes, etc., sont des espaces que les symboles cartographiques ont bien su visualiser⁹⁶⁶ ce qui n'est pas le cas pour les alpages et pâturages. La figuration de personnes en action pallie ce que les codes communs ne permettent pas d'exprimer. Il s'agit par ailleurs d'un usage saisonnier de l'espace et non d'un aménagement ou d'une culture fixe qui s'implante dans les sols et dans le paysage. Les représentations d'alpages sont rares, et outre ces deux exemples, ils ne font pas l'objet de recensions aussi nombreuses que les activités de culture. Si l'insertion de ces détails peut servir une considération pragmatique des terres hautes, on peut aussi s'interroger sur une potentielle exotisation du territoire et de ses habitants et habitantes à travers ces détails vivants. La figuration de ce type d'éléments, n'est d'ailleurs pas sans rappeler des images créées à partir des récits faits du Nouveau Monde, dépeignant les populations prétendument dans leurs pratiques ordinaires, qu'il s'agisse de cannibalisme, de coupe de bois ou encore de chasse⁹⁶⁷. Cette construction de l'altérité a

⁹⁶⁵ L. Lorenzetti, « Economies, ressources et territoires de montagne... », art cit, p. 11. Voir par exemple l'analyse de la gestion de l'alpage de Vignasca dans les Alpes italiennes : Luigi Lorenzetti, « Gérer les terres, gérer les conflits. Les terres des Locarnesi, XVIe-XVIIIe siècles » dans *Relire l'altitude. La terre et ses usages. Suisse et espaces avoisinants, XIIIe-XXIe siècles*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2019, p. 63-64.

⁹⁶⁶ F. de Dainville, *Le langage des géographes*, op. cit.

⁹⁶⁷ Pour ne donner qu'un exemple, voir la carte de Giacomo Gastaldi, *Brasil*, 1556, extraite du troisième volume des *Navigazioni e Viaggi* de Giovanni Battista Ramusio. Bibliothèque Numérique de Cartographie Historique, Université de São Paulo.

cours dans les Alpes, de la part de voyageurs qui viennent de beaucoup moins loin. L’auteur de la *Relatione di Monviso*, originaire de Milan, quand il se fait explorateur des montagnes énonce :

Les villageois vinrent me voir pleins de curiosité, comme le firent les habitants du Nouveau Monde lorsque Christophe Colomb arriva dans ces contrées en l’an 1492⁹⁶⁸.

Il fait ainsi un lien direct et instaure une comparaison entre son voyage jusqu’au Viso et les récits d’exploration qui circulent au retour des Amériques. Dans ces régions parfois austères, les pâturages sont présentés comme des oasis en terres sauvages. Castiglione poursuit :

Parmi ces solitudes et ces déserts, où, à cause de l’extrême pauvreté, les montagnes mêmes paraissent nues, nous nous trouvâmes sur une plage verdoyante habitée par des Bergers [...] ⁹⁶⁹

S’ensuit un enchaînement de qualificatifs sur l’apparence de ces bergers et leurs conditions de vie qui relève du pathétique tant ce registre est poussé à l’extrême⁹⁷⁰. Leur situation de misère « leur fait en quelque sorte adorer les Moutons, & le Po, avec le lait, & la liqueur dont ils se nourrissent presque [...] »⁹⁷¹.

Sur les images, les occurrences d’apparition des alpages sont trop faibles pour pouvoir comprendre exactement l’intention de l’auteur. Le fait de les insérer dans l’image révèle une connaissance, directe ou indirecte, d’usages qui ont cours dans les Alpes. Leur place est aussi cohérente avec des montagnes qui étaient en effet employées pour faire paître des troupeaux. Mais leur présence rare peut aussi signifier une considération de l’activité pastorale comme une curiosité ou une singularité locale, plutôt que comme l’évocation d’une activité économique et rurale structurante dans ces territoires.

⁹⁶⁸ “Corsero i Paesani a vedermi pieni di curiosità, non meno di quel che si facessero i Popoli del nuovo Mondo all’arrivo del Colombo in quelle parti l’Anno 1492”. V. Castiglione, *Relatione di Monviso*, *op. cit.*, p. 11. Volume 2, annexe VI, p. 119.

⁹⁶⁹ “Trà quelle solitudini, & deserti, dove per argomento di estrema povertà i Monti istessi appaiono nudi”, *Ibid.*, p. 13. Volume 2, annexe VI, p. 121.

⁹⁷⁰ Volume 2, annexe VI, p. 121-122.

⁹⁷¹ “fà loro in certo modo adorar le Pecore, & il Po, col latte, e col liquore de quasi si nutriscono”, V. Castiglione, *Relatione di Monviso*, *op. cit.*, p. 13-14. Volume 2, annexe VI, p. 121-122.

Lacs et sources : l'eau et ses origines

À la différence des alpages, l'eau est un élément de familiarité relativement commune. Elle a une valeur structurante ou de singularisation quand elle est présente sous forme de grands lacs ou de cours d'eau. En plus des grands lacs de plaine (Annecy, Bourget, Léman, Côme...) – systématiquement figurés quand ils sont compris dans l'emprise spatiale d'une représentation – beaucoup de figurations font ressortir la présence de lacs d'altitude. Sur le plateau matheysin, au sud de Grenoble, les trois lacs de Petichet, Laffrey et Pierre-Châtel sont contenus dans les cartes de Jean de Beins et celles attribuées à Tassin⁹⁷². On peut faire l'hypothèse qu'ils sont indiqués parce qu'ils se situent sur un des axes majeurs de circulation à travers les Alpes dauphinoises, celui qui relie Grenoble à la vallée du Champsaur. D'autres en revanche, ne peuvent bénéficier de la même fonction pragmatique. Les sept lacs – aujourd'hui communément appelés les Sept Laux – situés dans le massif de Belledonne sont, au fur des années, de plus en plus identifiés : absents sur la *Carte de la vallée du Grezivaudan ou Grenoble*⁹⁷³, ils sont six sur la carte du même secteur, enrichie et réalisée en 1619. Toujours présents dans la cartographie de Tassin, ils n'y sont plus qu'un nombre de trois (**fig. 67b**).

L'association eau - montagne est un tandem bien connu. Car l'eau des montagnes a des valeurs multiples : elle est le gage de fertilité pour les terres en aval, d'approvisionnement des canaux qui entourent les enceintes fortifiées, ou encore d'énergie pour les moulins qui s'établissent sur son passage⁹⁷⁴. Toutefois, toutes les régions alpines ne sont pas dotées également en la matière. Maurienne et Tarentaise sont par exemple réputées pour être des vallées plutôt sèches et de ce fait ont vu très tôt la création d'aménagements afin de pourvoir aux activités agricoles et économiques locales⁹⁷⁵.

Les eaux de surface en montagne ne sont donc ni les eaux des marais ni celle « stagnante et puante qui alourdit l'atmosphère des villes de cette époque »⁹⁷⁶. Si les eaux marécageuses

⁹⁷² Jean de Beins, 1607 et 1609, BL, Add MS 21117, f°60r et 56v-57r ; Tassin, v. 1630, *Gouvern de Grenoble*, f°30r. Volume 2, annexes II.4 et III.2, p. 24 et 60.

⁹⁷³ BnF, GE DD-2987 (1358 RES) et GE C-23577 (RES).

⁹⁷⁴ S. Briffaud, *Naissance d'un paysage. la montagne pyrénéenne*, op. cit., p. 150-160. Voir aussi Raphaël Morera, « Maîtrise de l'eau, maîtrise de l'espace. Cartographie et inondations défensives à l'époque de Vauban », *Le Monde des cartes*, 2008, n° 195, p. 39-54.

⁹⁷⁵ F. Mouthon, B.A. Meilleur et A.-M. Bimet, « Aménagements de la montagne et gestion de l'eau dans les hautes vallées savoyardes », art cit.

⁹⁷⁶ S. Briffaud, *Naissance d'un paysage. la montagne pyrénéenne*, op. cit., p. 159.

sont, au même moment, l’objet d’assèchements dans plusieurs régions de France⁹⁷⁷, les eaux lacustres de montagnes tout comme les sources qu’elles renferment suscitent l’enthousiasme et la fascination, non sans une certaine influence du goût pour l’origine des choses et du fonctionnement de ce qui apparaît comme la « nature ». Rappelons qu’aller découvrir l’origine du Pô est, avec l’approche du Viso, ce qui motive l’abbé Castiglione pour entreprendre son ascension en 1627.

Lacs et sources sont par ailleurs parfois confondus. Le « lac et source de Drome » (**fig. 67a**) est identifié en amont de Luc-en-Diois sur la *Carte de la vallée de Dye a Veynnes et Serres*⁹⁷⁸. Disparu depuis 1804 suite à une opération d’assèchement, il avait été formé par un éboulement survenu en 1442 – aussi à l’origine de la création du Claps, devenu une curiosité touristique au XIX^e siècle – et s’étendait sur plus de cinq kilomètres⁹⁷⁹. Subsiste aujourd’hui le marais des Boulignons qui, sur une surface de soixante-cinq hectares, garde la trace de l’existence de ce lac pendant plus de trois siècles et demi. La Drôme, pour sa part, prend sa source bien plus en amont que ce que la carte présente. Cette figuration traduit néanmoins une perception cohérente de l’environnement en associant ce lac aux origines de la rivière qui coule le long de la vallée jusqu’à la confluence du Rhône.



Figure 67 – Les lacs d'altitude
Le « lac de la Drôme » (**67a**) et trois des sept lacs (Sept Laux) en Belledonne (**67b**)

⁹⁷⁷ R. Morera, *L'assèchement des marais*, op. cit.

⁹⁷⁸ Jean de Beins, 1608, BL, Add MS 21117, f°73r, 26 x 38 cm.

⁹⁷⁹ Voir l’analyse de cet événement et ses conséquences dans l’article de blog du géologue Pierre Thomas, *Le Claps (Luc en Diois, Drôme), un colossal éboulement datant de 1442*, <https://planet-terre.ens-lyon.fr/ressource/Img559-2017-02-06.xml>, 6 février 2017, (consulté le 16 janvier 2024) ; ainsi que l’article de René Verdier, « Les Claps, une catastrophe médiévale », *Terres Voconces*, 2005, n° 6, p. 55-68.

Enfin, l'eau est une énergie pour les moulins. On en trouve régulièrement intégrés dans les figurations. Par exemple, sur le *Plan du fort de Puymore avec le Paysage de Gap*⁹⁸⁰, deux moulins sont figurés, l'un, près des Cordeliers, est nommé, l'autre au sud de la ville, est simplement figuré en détails. Ils apparaissent aussi sur des dessins plus rudimentaires, comme sur la *[Veduta e pianta de Bar-sur-Loup del castello con l'abitato di Gourdon]*⁹⁸¹. C'est une évocation de l'énergie hydraulique et de son importance à proximité des villes⁹⁸².

En somme, l'eau est une richesse à plusieurs niveaux, en même temps qu'elle est un élément de contraste en montagne : elle contraste avec la dureté du rocher et l'aridité parfois prétendue des terres hautes. Les lacs apparaissent aussi comme des oasis dans des zones par ailleurs vides, en même temps qu'ils jouent, avec les sources, le rôle de « château d'eau » tel que cela a été constaté dans les Pyrénées à la même époque⁹⁸³.

*

Dans les Alpes, les figurations mettent en avant l'idée qu'elles sont « un réservoir important de richesses, peu exploité auparavant, mais dont on pourrait tirer un profit substantiel pour le royaume »⁹⁸⁴, comme dans les Pyrénées. Ce parallèle permet de souligner une appréciation des territoires de montagne européens, au-delà du cas alpin. Les profits peuvent être multiples, allant de l'économique au symbolique. Les ressources domestiquées et domesticables sont plus aisément insérées dans les figurations, car c'est de cette façon que le territoire est maîtrisable. Celles, comme l'eau, qui présentent un caractère à la fois vital et qui nourrit en même temps les récits merveilleux autour des origines et des entrailles de la montagne retiennent aussi l'attention des auteurs. Enfin, elles permettent de dessiner l'activité économique d'un territoire en procédant à un recensement de ce qu'il contient et peut faire fructifier.

⁹⁸⁰ Jean de Beins, 1607, BL, Add MS 21117, f°65v-66r, 63 x 37 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 26.

⁹⁸¹ Anonyme, s.d., ASTO, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III, f°41v, 30,5 x 42,5 cm, en ligne : <https://archiviodistatotorino.beniculturali.it/dbadd/visua.php?uad=189163>. Volume 2, annexe IV, p.

⁹⁸² Voir à ce sujet Christina Spitzbart-Glasl et Verena Winiwarter, « The Difficult Task of Going with the Flow: The Importance of Riverine Energy for Early Modern Cities » dans *Sous le soleil. Systèmes et transitions énergétiques du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, p. 45-61.

⁹⁸³ S. Briffaud, *Naissance d'un paysage. la montagne pyrénéenne, op. cit.*, p. 153.

⁹⁸⁴ *Ibid.*, p. 130-131.

III – Incrire ou effacer des temporalités

Plusieurs éléments évoqués jusqu'à ce stade de l'argumentation ont montré que les territoires ne sont pas figés dans le temps. Cette dernière partie voudrait s'attacher à évoquer les mécanismes d'inscription et d'effacement des temporalités et des rythmes des sociétés dans l'image en partant du principe que le paysage « procède de l'empilement de strates d'âges différents »⁹⁸⁵. Quels sont les passés et les présents inscrits ? Comment différentes temporalités cohabitent et s'entremêlent-elles et quels usages servent-elles ?

A) Les traces du passé, du présent et de l'intemporel

En énonçant que « tout territoire est un lieu de mémoire »⁹⁸⁶, Jean-Luc Piveteau souligne que les rapports aux territoires reposent et se construisent sur des mémoires, et l'entrecroisement de temporalités multiples. Les figurations, et les cartes particulièrement, portent les traces des territorialités qui sont ancrées dans plusieurs temporalités. Le futur a déjà été approché par l'existence des aménagements qui traduisent des projets liés au territoire. Les images encrent et ancrent aussi le passé et le présent, tout comme elles instaurent des emblèmes qui relèvent de l'intemporel.

Encre le passé et le présent : ancrer des mémoires et la modernité

Sur la *Carte du Dyois continuant la précédente*⁹⁸⁷, un détail indique la « tour de Quint ». En 1608, ces deux tours médiévales ne sont plus qu'un amas de vieilles pierres et ne remplissent plus la fonction de surveillance qu'elles avaient les décennies précédentes. Investies par les Protestants pendant les guerres de Religion, elles ne sont plus en usage au début du XVII^e siècle⁹⁸⁸. Pourtant, elles ont été sélectionnées par l'auteur pour figurer sur cette carte. Plus au nord, le fort Sainte-Catherine bénéficie de la même immortalisation. Érigé par le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er} en 1589, il est assiégé par les troupes du

⁹⁸⁵ F. Walter, « Le paysage incertain... », art cit, p. 5.

⁹⁸⁶ J.-L. Piveteau, « Le territoire est-il un lieu de mémoire ? », art cit, p. 114. Voir aussi A. Sgard, *Paysages du Vercors...*, op. cit.

⁹⁸⁷ Jean de Beins, 1608, BL, Add MS 21117, f°64v. Volume 2, annexe II.4, p. 25.

⁹⁸⁸ Voir l'article « Les tours de Quint », *Terres Voconces 1*, Publications du Gardenotes Baronnard, 1999, 135 p.

roi de France puis démantelé par les Genevois en 1601⁹⁸⁹. Pourtant, la *Carte du baillage de Gez*⁹⁹⁰ et celle du *Gouvern de Genesve*⁹⁹¹, indiquent la situation du fort à quelques kilomètres au sud de la cité de Genève, alors qu’elles sont toutes deux réalisées plusieurs années après la destruction de cet édifice. La première n’indique rien d’autre que le nom du fort accompagné de son symbole reprenant la forme de la forteresse – en étoile à cinq branches. La seconde en revanche précise « le fort ste Catherine destruit du Roy Hiiii ». On peut aisément faire l’hypothèse que Jean de Beins lui aussi, avait clairement à l’esprit que ce fort n’était plus debout à l’heure où il réalise cette carte. L’intention est donc bel et bien d’inscrire la mémoire de l’événement qui s’est déroulé autour de ce fort.

Ces deux exemples rendent compte de la fonction mémorielle des figurations du territoire. Dans le deuxième cas particulièrement, le souvenir associé n’est pas celui d’une exaltation de l’édifice mais bien de sa destruction, une réminiscence de la victoire française sur l’adversaire savoyard et ses ambitions contre l’allié genevois.

Cette fonction de l’image se confirme avec l’existence de figurations qui font le récit de sièges et de batailles. Ce sont des moyens de transmettre un récit de façon plus efficace que le texte, en condensant, dans un même document et en un seul coup d’œil, différentes temporalités. Les images en cela, offrent un avantage considérable que d’autres supports ou formes de récits peinent à faire tenir ensemble ou à présenter simultanément à la vue.

Parallèlement et conjointement au maintien de références à des passés, d’autres détails sont des marqueurs de l’ancrage de la modernité. Compte tenu de la place qui leur a déjà été accordée, je ne présenterai pas ici les entreprises de fortifications qui concernent les villes et les forteresses. Elles entrent toutefois dans la catégorie des éléments qui permettent de dire l’actualité d’un territoire, en l’occurrence les prouesses techniques en matière d’architecture militaire et civile. Des signes plus discrets tels que les propriétés foncières et immobilières de personnages locaux inscrivent les territoires cernés dans une actualité. Le *Paysage de Gap et de Puymore*⁹⁹² permet de localiser la « Maison du baillis » sur les pentes de la montagne au nord-ouest de Gap (**fig. 68a**). Le *baillage de Greysivaudan & Trieves*⁹⁹³ fait de même sous une autre forme. Sur cette image, le secteur de Vizille contient

⁹⁸⁹ Cette synthèse emprunte à Henri Chevalier, *Le Fort Sainte-Catherine de Songy : une forteresse savoyarde qui fit trembler Genève*, Saint-Julien-en-Genevois, La Salévienne, 1999, 128 p.

⁹⁹⁰ Jean de Beins, 1606, BL, Add MS 21117, f°33r.

⁹⁹¹ [C. Tassin], v. 1630, coll. Pingel, recueil Tassin, f°46r. Volume 2, annexe III.2, p. 76.

⁹⁹² Jean de Beins, v.1604-1609, BL, Add MS 21117, f°63v-64r.

⁹⁹³ BnF, GE C-23577 (RES)

des détails surprenants pour une représentation à moyenne échelle. Il montre le château de Vizille et son parc récemment édifiés par son propriétaire, Lesdiguières, duc de Champsaur et pair du roi depuis 1611⁹⁹⁴ (**fig. 68b**). Si son nom n'est pas écrit, c'est que la simple évocation du château et de son parc suffit à inscrire l'homme qui en est propriétaire dans le paysage.



Figure 68 – Les propriétés privées d'officiers royaux

En dehors de ces nobles édifices, on trouve régulièrement dans les figurations des granges associées à un patronyme, permettant de renvoyer à une identité qui signifie quelque chose pour l'auteur ou pour le destinataire, et plus probablement pour les deux.

La modernité s'incarne donc aussi bien par les grands travaux de fortification qui requièrent des ressources financières et la participation des populations, que par certaines éminentes figures locales.

Instaurer des emblèmes ? L'intemporel

Restons avec *Le baillage de Greysivaudan & Trieves*. Je l'ai évoqué rapidement dans les pages qui précèdent : la légende de cette carte concerne trois des « merveilles du Dauphiné » autrement dit des curiosités naturelles érigées au rang du merveilleux. Ce sont la tour sans venin, près de Sassenage, la fontaine ardente, un peu plus au sud et le mont Aiguille, encore dénommé « inaccessible ». Le cas de celui-ci est une marque de la valeur intemporelle qui lui est associée. Rappelons qu'il a été gravi il y a plus de cent ans au

⁹⁹⁴ S. Gal, *Lesdiguières ...*, *op. cit.*, p. 22.

moment où cette carte est créée. Les merveilles étaient déjà couplées à l'identité de la province française, avant cette carte, à travers la littérature produite par les érudits locaux. Elles prennent une dimension identitaire plus forte en étant insérées dans des cartes destinées à présenter au souverain ses territoires. C'est notamment leur présence répétée qui engendre cet effet. Dans le cas de la tour sans venin, elle est constamment présente sur les images représentant l'emprise spatiale où elle se situe. Concrètement, dans le paysage, il s'agit d'une ruine en léger surplomb de Grenoble sur le piémont est du Vercors. Elle est systématiquement, depuis les premières années du XVII^e siècle jusqu'à la fin de notre période, et aussi bien sur les figurations à grande qu'à petite échelle, présente dans l'image : dans le corpus, elle apparaît sur près d'une dizaine de figurations. Les « singularités » sont aussi des classiques des éléments relevés lors des descriptions géographiques. Dans les Pyrénées, c'est le « Pic de midy » qui en constitue une à la même époque⁹⁹⁵. J'ai expliqué qu'il en était de même pour certaines montagnes alpines.

Dans des figurations réalisées avec la préoccupation de vraisemblance visuelle, l'insertion de tels éléments peut sembler curieuse. Or, si on les envisage comme des emblèmes des identités régionales, leur présence acquiert un sens⁹⁹⁶. Pour Serge Briffaud, la « “merveille” est dès lors invoquée comme un signe de dignité »⁹⁹⁷. Les figurations produites dans la partie française servent aussi cette intention, par le simple fait qu'elles soient à destination du souverain. Relever ce qui rend son territoire exceptionnel entre donc tout à fait dans la logique de valorisation des territoires que les cartes, pour un usage princier, adoptent.

Parallèlement à ces opérations d'inscription d'éléments qui dotent les territoires de différentes temporalités, d'autres conduisent à un effacement et à l'instauration de silences.

B) Les silences dans l'image : quelques réflexions

Jusqu'à ce stade de l'argumentation, les éléments retenus dans les figurations ont nourri l'essentiel de cette analyse. On a pu comprendre tout ce qu'elles recèlent, traduisent

⁹⁹⁵ Guillaume Mauran, *Sommaire description du pays et comté de Bigorre : chronique inédite publiée pour la société historique de Gascogne pas Gaston Balencie*, Paris, H. Champion, 1887, p. 56-58.

⁹⁹⁶ Voir sur ce point Olivier Grenouilleau, *Nos petites patries. Identités régionales et État central, en France, des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, 2019, 281 p ; Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire. La République, la Nation, les France. Volume 3*, Paris, Gallimard, 2004, 3031 p.

⁹⁹⁷ S. Briffaud, *Naissance d'un paysage. la montagne pyrénéenne, op. cit.*, p. 69.

d'expériences et d'intentions vis-à-vis du territoire. Pour autant, elles comportent des silences envahissants. La question des absences de certaines informations géographiques est toujours problématique à traiter. D'abord, parce que des biais de corpus peuvent en être à l'origine – on n'est jamais à l'abri d'avoir manqué une source qui ferait exister ce qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Ensuite, parce qu'il peut y avoir une tendance à réactiver une démarche positiviste. Pour autant, interroger les absences d'éléments dont on sait, par le biais d'autres types de sources et d'autres études, qu'ils occupent pourtant une place importante dans les sociétés de l'époque, a aussi son importance. J'ai choisi de retenir deux exemples de temporalités passées sous silence dans les images. La première est celle, sociétale, des confessions. La seconde est une temporalité saisonnière, celle de l'hiver.

Des territoires aconfessionnels ?

Les figurations sont le produit de leur temps, mais certaines dimensions de ce temps n'apparaissent pas à travers les figurations. Les confessions, qui ont été au cœur des affrontements civils en France pendant plusieurs décennies et dans les pays voisins, sont cruciales dans les sociétés européennes. Les Alpes sont un terrain où ces déchirements s'incarnent : entre les terres du Haut-Dauphiné et de Provence qui sont de fervents soutiens du protestant Henri IV et les cantons suisses d'où les thèses luthériennes ont essaimé, le duché de Savoie s'affirme comme un front de catholicité. La cartographie et la confessionnalisation ne font par ailleurs pas mauvais ménage : les informations sur les liens des confessions aux territoires justifient parfois la création de cartes dans certaines régions d'Europe⁹⁹⁸.

Pourtant, c'est une dimension quasi absente dans les figurations. Celles-ci ne sont pas sans signes religieux. Le langage cartographique existant permet de distinguer les lieux religieux, depuis la chapelle jusqu'à l'archevêché⁹⁹⁹. Mais ceux-ci ne semblent pas destinés à marquer confessionnellement l'espace. Ils permettent plutôt, aux côtés d'autres types de lieux, de traduire l'organisation sociale territoriale et de marquer des distinctions administratives, sans que cela signifie grand-chose d'un point de vue de la foi ou de

⁹⁹⁸ Voir par exemple l'article d'A. Chassagnette qui porte sur ce sujet en particulier. Axelle Chassagnette, « Histoire et territoire. La confessionnalisation au miroir de la carte du comté de Mansfeld de Johannes Mellinger (1571) », *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*, 16 octobre 2009, n° 4, p. 147-156 ; ainsi que Serge Brunet et Philippe Martin (eds.), *Paysage et religion: perceptions et créations chrétiennes : actes du CXXXVe Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, « Paysages », Neuchâtel, 2010, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2015.

⁹⁹⁹ F. de Dainville, *Le langage des géographes, op. cit.*, p. 236-243.

l'exercice de la religion. Les sommets marqués d'une croix le sont aussi dans une dimension symbolique et religieuse, mais pas nécessairement confessionnelle. Enfin, certains hauts lieux, tels que le monastère de la Grande Chartreuse ont plus une valeur identitaire et une autorité territoriale qui renvoie certes à un usage sacré, mais aussi profane de l'espace¹⁰⁰⁰. On peut donc, de prime abord, s'étonner de cette absence. Celle-ci peut toutefois se comprendre par deux hypothèses.

D'abord, par le fait que la confessionnalisation des espaces est un paramètre social encore trop instable pour qu'il soit inscrit dans ce genre de documents. Rappelons que les figurations, au moins les cartes et les vues paysagères réalisées avec soin, sont destinées à rester valides pendant plusieurs années. Quelle pertinence y a-t-il alors, à inscrire un élément aussi labile que des confessionnalisations mouvantes, si ce n'est le risque d'accélérer l'obsolescence de la figuration ? On peut envisager que le temps requis et le coût engagé pour réaliser ces documents s'harmonisent mal avec l'instabilité de la question confessionnelle dans les Alpes. Elle ne peut constituer une référence en matière politique et administrative. Pourtant, au regard de l'inscription existante de différentes temporalités que je viens d'évoquer dans les deux sections précédentes, cette hypothèse n'est pas pleinement convaincante.

Une autre hypothèse tient en ce que la religion, à ce moment et en ces espaces, n'est pas un élément identitaire : elle divise plutôt qu'elle fédère au sortir des guerres civiles françaises qui ont des impacts bien au-delà des frontières, d'ailleurs pas complètement stabilisées. La littérature géographique du XVI^e siècle a déjà tendance à présenter les Alpes « comme un lieu qui se dresse à distance du fracas des armes »¹⁰⁰¹. La montée de la pensée mécaniste en France et l'ordre du monde qu'elle propose apparaît ainsi, pour reprendre les mots de Carolyn Merchant, comme un « antidote à l'incertitude intellectuelle et comme nouvelle base rationnelle pour la stabilité sociale »¹⁰⁰².

Les conflits ne sont pas incompatibles avec la figuration, bien au contraire, et plusieurs analyses menées à partir de figures judiciaires le rappellent. Toutefois, ils sont confinés dans un type de représentations : les dessins de sièges et de batailles. S'agissant des cartes

¹⁰⁰⁰ Voir à ce propos l'ouvrage d'É.-A. Pépy, *Le territoire de la Grande Chartreuse, XVIe-XVIIIe siècle*, *op. cit.*

¹⁰⁰¹ É. Bourdon, « L'émergence du mythe alpestre... », *art cit.*, p. 149.

¹⁰⁰² C. Merchant, *La mort de la nature*, *op. cit.*, p. 287-288.

et des vues paysagères, il semble que l’ambition soit plus souvent celle de la valorisation de la paix et de la concorde que l’identification de clivages et de tensions¹⁰⁰³.

Des Alpes sans neige

Une autre temporalité, plus courte, mais cyclique, marquante et signifiante pour les Alpes, est aussi absente des figurations. L’hiver¹⁰⁰⁴, à une époque où la société traverse le petit âge glaciaire (PAG) – et en particulier les premières années du XVII^e siècle¹⁰⁰⁵ – étonnamment pas une information qui n’apparaît pas. Les rigueurs hivernales sont multiples et surtout vécues de façons fort différentes en fonction des époques, des usages et des pratiques sociales. François Walter a ainsi montré « une fragilisation grandissante face aux aléas climatiques »¹⁰⁰⁶ qui contrevient à une idée toute faite selon laquelle les sociétés anciennes auraient moins bien su gérer et s’adapter aux événements saisonniers. Ailleurs en Europe, l’hiver et ses attributs sont un sujet. Dans la peinture hollandaise notamment, des peintres comme Avercamp et Bruegel en font des motifs de peinture¹⁰⁰⁷. Outre-Atlantique, les froids de la Nouvelle-France suscitent de longues descriptions dans les récits qui sont faits de ces terres¹⁰⁰⁸.

Les façons de signifier l’hiver pourraient être multiples sur des plans, des cartes ou des vues en perspective : par les aléas qui touchent les humains et leurs aménagements, par la représentation de neiges éternelles, par le texte qui mentionne des passages compliqués compte tenu de la neige ou du froid, par la stérilité des terres, etc. Ce n’est pourtant pas le cas. Les neiges et les glaces sont absentes des images. Une exception existe toutefois – pour ne pas rendre l’analyse complètement évidente – au niveau du Viso. Des teintes d’un bleu

¹⁰⁰³ Sur ce point, voir aussi les pistes de réflexion proposées par Tassaneau Alleau à propos de la cartographie des terres de conquête française en Amérique par Samuel de Champlain dans un billet de blog : « Quelques notes sur la conception de l’espace naturel chez Samuel de Champlain » : <https://histoiresnat.hypotheses.org/1526> (dernière consultation : 1^{er} février 2024).

¹⁰⁰⁴ La saison a fait l’objet d’un ouvrage historique, voir François Walter, *Hiver. Histoire d’une saison*, Paris, Payot, 2013, 451 p.

¹⁰⁰⁵ Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire du climat depuis l’an mil*, Paris, Flammarion, 1967, 376 p ; Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire humaine et comparée du climat. 1. Canicules et glaciers (XIII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Fayard, 2004, vol. 1/3, 739 p.

¹⁰⁰⁶ François Walter, « Les territoires de l’hiver » dans *Les territoires du risque*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, p. 228.

¹⁰⁰⁷ Sur ce point, voir notamment les travaux d’Alexis Metzger, *L’hiver au Siècle d’or hollandais. Art et climat*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2018, 284 p ; Alexis Metzger et Martine Tabeaud, « Les scènes hivernales dans la peinture du Siècle d’or hollandais », *Physio-Géo*, 1^{er} janvier 2010, Volume 4, p. 169-185.

¹⁰⁰⁸ Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher, *Les révoltes du ciel. Une histoire du changement climatique (XV^e-XX^e siècle)*, Paris, Éditions du Seuil, 2020, p. 31-34.

léger lui sont apposées, peut-être pour suggérer les neiges éternelles et les glaciers qui couvrent le sommet de plus de 3 000 mètres d'altitude¹⁰⁰⁹. Le col Agnel, tout proche de cette montagne, est quant à lui jalonné de perches, trace peut-être de la saison morte qui s'installe pendant plus de la moitié de l'année à de telles altitudes. Pour autant, c'est un exemple rarissime qui ne se retrouve nulle part, y compris pour les figurations qui montrent des territoires avec des montagnes s'élevant au-delà des 3 000 mètres, et donc en cette époque, couvertes de glaciers et de neiges éternelles. On pourrait, de façon expéditive, justifier ces absences par la matérialité, et invoquer que la figuration du blanc n'est pas aisée, d'autant plus quand celui-ci remplit d'autres fonctions et qu'il occupe une place importante dans les images¹⁰¹⁰. Pour autant cette explication n'est pas très satisfaisante à une époque où les possibles matériels sont vastes et la souplesse dans les méthodes, assez forte.

Des récits associent volontiers la montagne, et particulièrement la haute montagne, à un territoire de l'hiver. L'abbé Castiglione, à son retour du mont Viso s'exprime par exemple en ces termes :

C'est pourquoi, après avoir quitté ces pierres silencieuses, nous avons pris le sentier pour retourner à Crissolo, où nous sommes arrivés accompagnés par le chant des cigales, qui m'ont fait observer les quatre saisons en l'espace de quelques kilomètres. L'hiver au Viso, le printemps dans la prairie du roi, l'été à Crissolo et l'automne à Paesana¹⁰¹¹.

Comprendre cette absence est un défi. On peut d'abord considérer que la perception des Alpes comme territoire de l'hiver relève d'une telle évidence qu'il n'y ait pas besoin de le figurer. Une alternative est de considérer que l'émergence du mythe alpestre conjugué aux volontés de montrer les usages possibles de la montagne, ne rendent pas pertinent la visualisation de l'hiver sous ses différentes formes. Autrement dit, l'hiver (et tout ce qu'il contient) n'ayant à cette époque pas d'intérêt économique, politique ou militaire, la volonté peut être délibérée de ne pas associer les territoires alpins comme ceux de la stérilité et de l'austérité.

¹⁰⁰⁹ Jean de Beins, *Carte des Vallées de Queyras et Chateau Dauphin*, 1608, BL, Add MS 21117, f°67r, 36 x 41 cm. Volume 2, annexe II.4, p. 27.

¹⁰¹⁰ Je renvoie ici à l'usage des blancs dans la carte, traité dans l'ouvrage dirigé par I. Laboulais-Lesage (dir.), *Comblant les blancs de la carte*, *op. cit.*

¹⁰¹¹ "Per tanto licentiatisi da quelle mute Pietre, prendissimo camino per ritornarsene a Crissolo, dove giungessimo accompagnati dal canto delle Cicale, che mi fecero osservar nello spatio di puoche miglia le quattro Stagioni. Il Verno nel Vesulo, la Primavera nel Prato del Re, l'Estate a Crissolo, & l'Autunno a Paesana", V. Castiglione, *Relatione di Monviso*, *op. cit.*, p. 19. Volume 2, annexe VI, p. 126.

Au final, les figurations ne répètent pas, sur ce point, les mêmes stéréotypes que ceux véhiculés par bon nombre de récits de voyage. L'expérience de l'hiver n'est pourtant pas un choix. Tout être humain le subit quel que soit sa volonté. L'explication ne tient donc peut-être pas tant dans une absence de l'expérience de l'hiver, que dans la pertinence attribuée à ce genre d'informations. Les Alpes figurées ne sont pas véritablement un territoire sans saison, mais elles n'apparaissent pas sous les traits de l'hiver qui imprègne pourtant les imaginaires des voyageurs de l'époque.

L'ambition de ce chapitre était de questionner les façons d'habiter les Alpes à la lecture des figurations. L'environnement de montagne en images n'est pas strictement le même que l'environnement en mots. Si certains échos ont lieu entre les deux formes d'expression, il existe aussi une certaine indépendance de ces deux formes qui traduisent des territorialités différentes.

Il ressort des pages précédentes que l'environnement visualisé est un environnement mis en ordre. Il est d'abord mis en ordre par les aménagements qui favorisent la circulation à travers les montagnes et ceux qui permettent de prolonger les configurations naturelles du terrain. Ainsi les rochers si austères se transforment en alliés dès lors que l'on sait édifier des forteresses sur des promontoires, installer des complexes de barricades dans les cluses et disposer les canons sur les replats et ressauts stratégiques.

Il l'est encore à travers la sélection de la végétation, qui porte avant tout sur les cultures anthropiques déjà établies et pas sur les espaces sauvages. Avec ce filtre d'appréhension, les étages forestiers n'apparaissent que rarement, et seuls les bois en plaine, traversés et mieux maîtrisés que les forêts de montagnes sont parfois identifiés et figurés. Les ressources qui se trouvent en hauteur, telles que les zones d'alpage, les lacs d'altitude et les sources, figurées moins systématiquement, ont une place ambiguë : elles ont une fonction qui se situe entre potentiel exploitable et singularité locale. La conception de l'environnement qui se dégage des figurations prolonge celle des auteurs de la Renaissance qui « font apparaître le milieu naturel pour les ressources qu'il leur fournit, l'exploitation

qu'ils en font, l'aide qu'il leur apporte »¹⁰¹². Il est enfin mis en ordre par le choix des temporalités retenues pour ancrer le territoire représenté. Les marqueurs de temporalités sélectionnés, qu'il s'agisse du présent ou du passé, du temps conjoncturel d'une société ou celui cyclique de la saison, ont en commun d'exprimer la concorde et la maîtrise des troubles, l'harmonie et les possibles des territoires.

¹⁰¹² A. Chassagnette, « Échelles, milieux et paysages », art cit, p. 87.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Cette troisième et ultime partie avait pour ambition de porter sur les dimensions attribuées aux Alpes, en d'autres mots de cerner leurs volumes. Elle a permis de montrer que ceux-ci sont d'ordres politiques, géographiques et environnementaux, qui grossissent autant qu'ils atrophient diverses facettes des territoire.

L'étude des différentes territorialités politiques dans l'espace tripartite que sont les Alpes a permis de montrer que chaque autorité politique entretient un rapport différent aux territoires de montagne. Les figurations en rendent compte, l'élan pour représenter en image n'étant pas identique entre le royaume de France, le duché de Savoie et les cantons suisses. Cela se comprend par le fait que les Alpes sont une centralité pour l'un, une fraction de territoire pour l'autre et un réseau pour les derniers. Cela n'empêche toutefois pas certaines convergences de perceptions, surtout quand il s'agit d'appréhender le territoire au filtre militaire.

La géographie des Alpes, et plus particulièrement les lieux (topographiquement et typologiquement) qui découle des figurations est une géographie structurée à partir des bas. Les vallées sont à la fois les axes à partir desquels les images sont élaborées tout autant qu'elles constituent les espaces les mieux renseignés et les plus valorisés. Les hauteurs ne sont pas totalement absentes. Leur apparition est toutefois fonction de critères plus étroits : elles doivent présenter un intérêt symbolique ou pratique pour être retenues comme éléments pertinents dans la composition d'ensemble. L'exemple de l'ascension au pied du mont Viso montre que dans de plus rares cas elle est un objet de curiosité et de fascination que l'on cherche à mieux connaître. Dans l'ensemble, la montagne dans sa totalité, de son piémont à son sommet, est une variable sur les figurations. Il est rare qu'elle soit totalement absente d'une image qui figure une zone montagneuse mais elle est modulable : on peut la rétrécir ou l'augmenter, la standardiser ou la singulariser. Ces oscillations ne dépendent pas seulement des auteurs ou des destinataires mais aussi de la fonction qu'elle remplit sur la

figuration : une montagne bien dessinée sur une image peut être esquissée à grands traits sur une autre.

Le dernier chapitre a mis en exergue la façon dont les montagnes sont habitées. Pour Fabrice Mouthon, il existe des « montagnes-monde » telles que les Andes centrales, le plateau tibétain, l'Atlas ou les hautes terres éthiopiennes, des « montagnes-barrière » et des « montagnes-pont »¹⁰¹³. Il classe les Alpes dans ce dernier type de montagnes. Les travaux ont été nombreux pour dépasser une approche des Alpes comme territoires traversés et les étudier comme des espaces vécus¹⁰¹⁴. Les figurations révèlent qu'elles sont la conjugaison des deux : les Alpes sont des espaces vécus par la traversée. Les enjeux de circulation sont à l'origine d'une attention pour les aménagements qui permettent de circuler et de franchir, et de projets pour modeler le terrain. Transformée, la montagne est une alliée. Cette attention pour l'aménagement est en lien avec un désir d'ordre et de maîtrise qui s'exprime aussi dans la représentation des cultures et des ressources, celles qui sont le fruit de l'action de l'humain étant toujours plus visibilisées que les ressources sauvages (ou appréhendées comme telles) et non domestiquées. Les paysages apparaissent enfin avec des dimensions temporelles choisies en fonction de leur capacité à mettre en avant le contrôle des autorités politiques. Si certains conflits armés sont visualisés, la maîtrise voire la victoire sur l'adversaire par l'environnement de montagne est aussi contenue dans l'image. La recherche de valorisation par le paysage, parfois couplée à celle du consensus et de la concorde, exclut donc l'inutile et le discordant.

¹⁰¹³ F. Mouthon, *Histoire des anciennes populations de montagne...*, *op. cit.*, p. 198-200.

¹⁰¹⁴ T. Busset et J. Mathieu (dir.), *Des Alpes traversées aux Alpes vécues*, *op. cit.*

CONCLUSION GENERALE

Grenoble, aux alentours des années 1604-1609, est une ville moderne défendue par une enceinte bastionnée récemment édifiée. Elle est sise en rive gauche de la rivière navigable de l'Isère et protégée au nord par le fort de la Bastille. Sur les coteaux de cette montagne se trouvent des vignes. Autour d'elle, une plaine fertile, à travers laquelle la rivière serpente, riche de vergers et de champs, s'étend jusqu'au pied des montagnes environnantes. De l'autre côté, le Drac – traversable un peu plus au sud au moyen d'un bac – forme des îles près de la ville. Les montagnes qui entourent Grenoble sont fort hautes et certaines se terminent par des falaises abruptes. La cité est proche d'une des merveilles de la province, la Tour sans Venin, située au pied du Vercors, en surplomb de Sassenage. À l'est, l'abbaye de Montfleuri, depuis laquelle il est possible d'avoir la vue de ce paysage, regarde aussi du côté de la ville.

Ce récit est la fiction que le *Paysage de Grenoble* – la vue paysagère avec laquelle cette enquête a commencé – raconte. C'est une fiction qui ne ment pas, au sens où elle n'est pas destinée à tromper¹⁰¹⁵. Pour autant, elle résulte d'un agencement de certaines dimensions du réel pour donner du sens et de la cohérence à un espace. Elle a sa pertinence et sa vraisemblance en étant composée d'éléments visuellement réalistes. Résultant de choix, cette composition visuelle aurait évidemment pu être différente, en retenant d'autres éléments et en enlevant certains. Le recours à cette mise en mots, à partir d'une mise en image, permet de saisir les effets d'intelligibilité et de vérité que les figurations produisent. Au seuil de cette recherche, c'était l'objectif qui justifiait cette enquête.

La thèse met en évidence que les figurations produites sur la période étudiée résultent de multiples connaissances et compréhensions des territoires et des sociétés qui y vivent, tout autant qu'elles contribuent à instaurer ces savoirs et ces imaginaires. Pourtant, c'est une intelligibilité (forcément) lacunaire, d'un territoire complexe à appréhender aussi bien

¹⁰¹⁵ En référence à la section « Des fictions qui ne mentent pas » de l'article de Patrick Boucheron, « On nomme littérature la fragilité de l'histoire », *Le Débat*, 2011, vol. 165, n° 3, p. 49-56.

matériellement qu'intellectuellement. Mais prendre en compte les silences des images est une démarche tout aussi féconde qu'analyser ce que les images contiennent, puisque c'est aussi dans les absences que l'on comprend comment se construit le rapport aux territoires.

Comme dans les images, des éléments sont absents de cette thèse. Certains ont été annoncés dès le début de mon analyse. Spatialement, on peut rappeler la faible prise en compte des Alpes centrales et orientales d'abord, et l'investigation mineure des fonds d'archives de cette région ensuite. Du point de vue des documents mobilisés, les figurations cartographiques ont été privilégiées, en partie pour des questions méthodologiques de recherche et d'analyse. On pourrait enrichir et affiner les réponses aux questions posées par une meilleure prise en compte des peintures, ou des images réalisées sur une plus grande diversité de supports et de matérialités. D'un point de vue heuristique enfin, la question de la réception et des usages des figurations reste un point d'interrogation. Explorer davantage cette voie permettrait par exemple de prendre plus finement la mesure des effets et des conséquences de ces figurations sur l'administration des territoires de montagne, sur leur définition culturelle, ou encore sur l'appréhension des sociétés qui y vivent.

En interrogeant les figurations des Alpes, la thèse tente de saisir les territorialités qui en sont à l'origine et celles qui sont construites par les perceptions et représentations visualisées par leur biais. La première partie a eu comme objectif de mettre en avant les moyens d'entrer dans les Alpes par les images au tournant des XVI^e et XVII^e siècles. La deuxième partie, en portant sur le processus de fabrication des images visuelles, a permis de saisir les aspects théoriques, matériels et sociaux sur lesquels la construction des figurations repose. Enfin la dernière partie nous a autorisé à prendre la mesure des volumes que les Alpes acquièrent par les images, et à comprendre quelles sont les intelligibilités du territoire, à travers trois dimensions : le politique, la géographie et l'environnement.

Si les Alpes sont rendues intelligibles en partie par l'image et les paysages visuels qui sont créés, quelle compréhension du territoire en donnent-elles ? En retour, que comprendre des vécus et des projections sur les territoires de montagne ? Cette conclusion met en exergue les intérêts majeurs de cette enquête à travers trois aspects. D'abord, et ce sera le premier point que je soulignerai, la thèse a permis de montrer que les figurations sont d'intéressants outils d'historicisation des territorialités et de la construction des évidences que les paysages instaurent. Ensuite, je reviendrai sur le choix des Alpes comme laboratoire pertinent pour étudier les territoires de montagne, eux-mêmes fertiles pour mener des études sur la construction des liens entre des sociétés et leurs environnements. Enfin, je

reviendrai sur les territorialités qui se dessinent, les points communs qu'elles ont entre elles, notamment celui d'être le résultat d'une opération exogène de domination.

Les figurations, outils d'historicisation des territorialités

L'étude des figurations manuscrites confirme leur intérêt pour historiciser les territorialités. Le pouvoir qui leur est associé, dans le contexte de l'usage de l'image dans les sphères savantes et politiques, est une première justification de les prendre non seulement en compte, mais aussi de les prendre au sérieux. Parce que le sens visuel devient un outil légitime et de légitimation de la connaissance, les images qui permettent de voir les territoires de montagne sont dotées d'une valeur probante qui conduit à devoir les considérer avec attention et minutie. En même temps, les figurations participent de la création de cultures visuelles qui elles-mêmes jouent un rôle dans l'appréhension des sociétés et des environnements.

Toutefois, la diversité de leurs formes n'est pas synonyme de la même diversité en termes de territorialités. Dit autrement, des formes très différentes peuvent traduire un rapport à un lieu ou à un territoire sensiblement similaire. Aussi ne doit-on pas se laisser séduire ou impressionner par les formes parfois très surprenantes et originales que certaines vues paysagères ou cartes prennent.

La période d'étude retenue ne connaît pas de grandes ruptures ou d'évolution significative. Sans dire que les figurations produites dans les années 1580 sont identiques à celles des années 1630, on peut remarquer une certaine homogénéité dans le rapport au territoire qu'elles traduisent sur cette période d'une cinquantaine d'années. La diversité des formes des figurations est moins strictement liée à une chronologie qu'à leur contexte de production et à leur(s) objectif(s). Ainsi, pour reprendre un exemple, l'évolution de l'intérêt pour la représentation des montagnes n'est pas principalement fonction des années qui passent mais des usages qui en sont faits *dans* et *à travers* l'image. Le niveau de détails contenu dans les plans, cartes et vues de villes de Jean de Beins, aussi bien dans le dessin que dans la connaissance des oronymes n'est pas automatiquement capitalisé et réinvesti dans toutes les productions cartographiques de la région dans les années suivantes. C'est aussi ce qui conduit à devoir faire preuve de prudence dans les attributions sur des seuls éléments de « style », tant une façon de figurer peut être plus proche d'images produites vingt ans auparavant, que dans les cinq années qui précèdent.

Cette étude confirme aussi que, sans réduire l'analyse de l'image à de simples questions d'échelles ou d'angles de vue, les formes conditionnent en partie le choix des éléments sélectionnés sur une figuration. Ainsi, prendre en compte des images d'échelles, ainsi que de dimensions diverses, favorise une approche plus complète des territorialités : la synthèse de la carte particulière est complémentaire du réalisme produit par la vue paysagère. Certains auteurs l'ont parfaitement à l'esprit et usent eux-mêmes de ce jeu d'échelles dans leurs productions figurées.

Les Alpes, les montagnes, les territoires marginalisés

Ce titre exprime l'idée suivante : les Alpes sont un laboratoire pour l'étude des montagnes ; les montagnes sont un laboratoire pour l'étude des territoires marginalisés. Elle correspond à une logique de poupées russes, qui, dans la démarche historique, correspond aux liens entre micro-histoire et histoire globale.

Les Alpes occidentales sont donc un laboratoire pour réfléchir plus largement sur les territoires de montagne. Les territoires de montagne sont, quant à eux, un type de territoire à partir duquel des réflexions sont fertiles, parce qu'à plusieurs niveaux, ces territoires fonctionnent comme des exhausteurs et ont des effets démonstrateurs¹⁰¹⁶. Ils permettent un effet de loupe, en grossissant des phénomènes qui peuvent se rencontrer ailleurs. Dans le cas des figurations, ils renseignent par exemple sur ce qui paraît familier ou étrange, semblable ou différent. Les territoires de montagne permettent donc autant d'éclairer ce qui constitue la norme que de comprendre des phénomènes à l'œuvre dans d'autres territoires qui semblent particuliers. Ces particularités ne sont, bien entendu, pas naturelles ou inhérentes à certains espaces, mais créées, par regards et constructions successives. Ainsi dans certains contextes tels que celui du début de la modernité, un rapprochement des territoires de montagne avec les terres d'Amérique permet de révéler des logiques similaires et une forme d'exotisation des territoires, de leur milieu naturel, de leurs pratiques sociales, et parfois des habitants et habitantes eux-mêmes. Ce dernier aspect est assez peu saisissable par les figurations, et se comprend souvent seulement quand des récits textuels sont joints à l'image, tels que dans la *Relatione de Monviso* de l'abbé Castiglione. Dans ce cas, la mise à distance culturelle engendre la construction de ces territoires comme

¹⁰¹⁶ C'est notamment à partir de cette acception que le labex ITTEM a pensé son projet scientifique. Voir <https://labexitem.fr/a-propos/projet-scientifique/> (dernière consultation : 18 février 2024).

particuliers. En restant sur le sol européen, on peut aussi établir des croisements et des processus similaires en fonction de milieux spécifiques : en ce sens, comparer les montagnes et les marais est intéressant, parce que ce sont deux types de milieux qui, *a priori*, se soumettent mal aux ambitions d'aménagement et de maîtrise des autorités.

Ni les Alpes, ni les montagnes ne sont des marges en soi. Ce sont en revanche des territoires fréquemment marginalisés. Le constat a été établi par d'autres études. Les figurations montrent ce rapport à la marginalisation, à entendre moins au sens strictement spatial qu'au sens social, autrement dit comme des espaces en dehors de la norme¹⁰¹⁷. Un des grands intérêts des documents figurés est de mettre en exergue les différents usages, moyens et objectifs de cette mise à l'écart d'un système considéré comme central. Marginalisés parce qu'éloignés du centre de pouvoir dans le cas de la France, les espaces de montagne sont intégrés dans le territoire du royaume par les figurations compte tenu des frontières qui s'y trouvent. Les montagnes présentent aussi l'intérêt de mêler différents niveaux de marginalités. Elles peuvent être des marges spatiales sans être des marges politiques quand elles sont des centralités militaires. En cela, les Alpes sont un territoire de liminalités, d'entre-deux aussi bien spatiaux que culturels qui motivent d'en avoir des visualisations plus claires. L'analyse d'un corpus d'images montre aussi qu'une marginalisation environnementale peut passer par des phénomènes d'exotisation qui contiennent des dynamiques de valorisation du territoire. C'est toute la complexité qui réside par exemple dans les Alpes dauphinoises, d'être à la fois visualisées comme une province de merveilles et en même temps d'être niées dans leurs espaces pour lesquels les faiseurs d'images ne voient pas d'usage (comme la haute montagne ou certaines vallées-impasses).

La montagne n'apparaît pas seulement comme une marginalité en négatif mais aussi en positif. Certaines figurations œuvrent à l'intégration des territoires de montagnes dans l'ensemble des territoires administrés. Dans le cas du royaume de France, les montagnes sont donc une altérité, mais une altérité intégrée. Dans le cas du duché de Savoie le territoire alpin correspond à une marginalité familière, utilisée à l'envers des assignations que le duché reçoit, pour partie négatives, de l'extérieur.

¹⁰¹⁷ Sur ce point, voir la synthèse faite sur le site *Géoconfluences* : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/marginalite> (dernière consultation : 10 février 2024).

Au final, différents modes de marginalisation existent, en creux ou en relief. C'est paradoxalement quand ils sont appréhendés comme des espaces hors la norme que les territoires de montagne sont le plus visualisés.

Figurer, une opération exogène de domination

De façon raccourcie, on pourrait dire que l'histoire de la mise en intelligibilité des Alpes par leur figuration est une affaire d'élites exogènes. Dans le contexte européen, les images du territoire permettent avant tout de saisir des territorialités politiques et savantes, et plus largement élitaires. Celles et ceux qui pratiquent le plus les montagnes et n'entretiennent pas un rapport d'étrangeté avec elles sont finalement de faibles producteurs de figurations. Quand ils le font, c'est qu'ils ont intégré la valeur identitaire qui peut exister et s'en servent, à revers, comme faire-valoir. Leur usage du territoire et la représentation qu'ils en donnent est une réponse à l'image qui leur est accolée. Pour autant, on ne sait pas définir avec plus de précision quelle « normalité » les montagnes revêtent pour les souverains savoyards, notamment parce qu'il n'existe pas de traces d'une démarche de reconnaissance d'ensemble du territoire avant les années 1660. En sortant de notre période d'étude, on remarque qu'une logique similaire est encore opérante. Le *Theatrum Sabaudiae*¹⁰¹⁸ élaboré à partir de 1657 et édité pour la première fois en 1682 à l'initiative du duc de Savoie Charles-Emmanuel II, vise moins à reconnaître les principales villes de son territoire qu'à exalter leur grandeur aux yeux des autres monarques du monde. Avant cela, les regards des souverains savoyards et français se rejoignent à travers les dessins militaires qui montrent un usage du territoire et de l'environnement en fonction de ses qualités et des avantages qu'il offre en situation de conflits.

Sur la période 1580-1630, les officiers du roi de France sont les plus grands faiseurs de paysages alpins, au sens où ils semblent en produire une quantité plus importante et où ils prêtent attention au territoire dans des considérations plus diverses : les possibles de circulation, d'aménagement, d'exploitation, de localisation, ou encore de valorisation emblématique. Jean de Beins d'abord, dans les deux premières décennies du XVI^e siècle, possède un monopole de fait pour donner à voir les Alpes françaises. Dans le chapitre qui lui est consacré, j'ai proposé de reprendre la formule de « grand récapitulateur » utilisée

¹⁰¹⁸ Anne Weigel, *Le Theatrum Sabaudiae. Regards sur la Savoie du XVII^e siècle*, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 2001, 168 p.

par Patrick Boucheron pour qualifier Machiavel. À l'issue de cette thèse, la formule se confirme : il n'y a pas de territorialités chez Jean de Beins qui ne se retrouve chez d'autres auteurs de son époque, mais il n'y en a pas qui en conjugue autant que lui. Reste la figuration de la montagne en tant que telle : il est celui qui semble lui accorder le plus d'importance, mais là encore, il faut garder à l'esprit que les « concurrents » sont quasi inexistantes en la matière et que certaines finesses dans la représentation du terrain se retrouvent chez ses homologues dans d'autres régions, mêmes si elles n'offrent toutefois pas la même complexité géomorphologique. Christophe Tassin ensuite, propose de nouveau, aux alentours de 1630, une nouvelle œuvre qui permet de voir les Alpes et les régions du Piémont et du Milanais, mais dans une logique probablement un peu différente de celle de Jean de Beins deux décennies plus tôt. Les officiers et ingénieurs du duc de Savoie, quand ils font de même, se concentrent en définitive sur des points-clés du duché ou sur des lieux en situation de conflits dans les Alpes françaises. Il existe donc une domination de fait, instaurée par la confiscation entre les mains de quelques profils, un monopole de ceux qui détiennent un ou plusieurs savoirs, à la fois techniques et intellectuels, conjugué avec des réseaux capables de faire valoir des figurations et de leur donner une résonance au-delà d'un cadre strictement personnel. Le travail de terrain, commun à ces faiseurs d'images, porte pourtant les traces d'une opération collective qui ne dit pas son nom. L'étude des détails insérés dans les images, des informations textuelles écrites, laissent entrevoir l'intégration de collaborateurs invisibles, qu'il s'agisse de populations rencontrées en cours de chemin ou de certaines autorités locales.

Pour qu'il y ait figuration, il faut qu'il y ait besoin de voir, pour soi, ou de faire voir, à d'autres. Or ces deux moteurs d'action ne sont pas ceux des populations locales qui habitent. Quel intérêt de voir ce qu'elles ont autour d'elles, au quotidien ? Faire voir, à d'autres, peut être un moteur en cas de litiges. Les travaux pour la période médiévale ont bien renseigné la question¹⁰¹⁹. Les images du territoire apparaissent donc comme un outil de domination de l'environnement et des sociétés : elles ont le pouvoir de faire exister ou d'invisibiliser. Cet effet est exacerbé avec la carte qui se veut une médiation fiable et crédible.

¹⁰¹⁹ Léonard Dauphant, « Matthieu Thomassin et l'espace dauphinois (1436-v. 1456) : naissance d'un humanisme géopolitique », *Journal des savants*, 2008, vol. 1, n° 1, p. 57-105 ; P. Fermon, *Le peintre et la carte*, *op. cit.*

Les figurations permettent parallèlement de comprendre la domination recherchée sur ces territoires, compte tenu de ce qu'elles sélectionnent. Les montagnes sont des espaces mis en ordre et à mettre en ordre. La sélection des éléments qui sont consensuels, l'absence des éléments du désordre et de la discorde (risques, confessions...) traduisent l'ordonnement du monde et sa possible utilisation en dehors des conjonctures conflictuelles ou des aléas. En cela, les figurations ne sont parfois pas aussi réalistes que les nombreux détails qu'elles recensent par ailleurs.

Au terme de cette enquête, des études et interrogations seraient encore à mener, dans les Alpes, dans d'autres territoires de montagne mais aussi en opérant des déplacements dans d'autres milieux. Ces pistes peuvent tout ou partie se coupler les unes aux autres. Dans tous les cas, ce sont des prolongements possibles qui appellent d'autres thèses, et plus encore des programmes de recherche que seul un collectif, impliquant plusieurs chercheurs et chercheuses aux profils et aux spécialités diverses, pourrait efficacement mener à bien.

La présentation des sources ne contient pas toutes les références des fonds d'archives consultés mais uniquement celles ayant directement nourri la réflexion pour cette étude.

Compte tenu du caractère premier des sources figurées, elles constituent la première rubrique. Elles comprennent les sources figurées manuscrites et les imprimées. Suivent les sources manuscrites et les sources imprimées. Les institutions sont d'abord listées du national au local par ordre alphabétique, sans distinction de pays, et les cotes sont ensuite répertoriées par ordre alphabétique et croissant.

SOURCES FIGURÉES

Archivio di Stato di Torino

Sezione Corte, Biblioteca antica dei Regi archivi

Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume I : 98 éléments.

Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume II : 40 éléments.

Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume III : 120 éléments.

Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, volume V : 197 éléments.

Sezione Corte, Confini con la Francia in Paesi

Differends de limites entre la Savoye et la France, Leaz, Lancrens et Chesery, Mazzo 2.

Differends de limites entre la Savoye et la France, Detriers, La Rochette Viallaoux et les Moulletes, Mazzo 13.

Ashmolean Museum Oxford

Western Art

WA.Suth.B.2.100.1 : [*Étienne Martellange*], *Aspet de la ville d'Embrun en Dauphine et Partie d'Embrun*, v. 1605-1606.

Biblioteca Reale (Turin)

Militari 178.

Bibliothèque nationale de France

Bibliothèque de l'Arsenal

EST-1508 (203) : *Carte et description generale de Dauphiné avec les confins des pais et provinces voisines*, Jean Le Clerc

Département des Cartes et Plans

GE AA-1325 (RES) : Jean de Beins, *Carte générale du Dauphiné*.

GE AF PF-28 (43) : *Carte des Sevenes par le Sieur Fabre*

GE B-557 : *Carte Generaile du Pais de Dauphiné*

GE BB-246 (X, 87-88) : Claude Chastillon, *L'ancienne et importante ville de Genesve représentée au naturel en l'aspect méridional avec le paizaige circonvoinzin*

GE BB-246 (X, 91-92) : *Profil de Conflans*

GE BB-246 (X, 94-95) : *Delphinatus vulgo Dauphiné avec les confins des pais et provinces voisines*

GE C-23577 (RES) : *Le baillage de Greyzivaudan & Trieves*

GE CC-4088 (28) : [*Description du Dauphiné*], Jacques Fougeu

GE D-7694 : *Iodoco a Meggen Lucernati, praetorianorum praefecto, Ant. Salamanca s. Helvetios olim...*

GE D-2077 : *Le Duché de Savoye*

SOURCES

GE D-5456 : *Carte et description générale de Dauphiné Avec les Confins des Païs et Provinces voisines, Hondius*

GE D-5457 : *Carte et description générale de Dauphiné avec les confins des païs et provinces voisines, Nicolas Berey*

GE D-10165 : *Griffonnement du plan du siège de la ville et chasteau de Mirabel en Vivarest*

GE D-10296 : *Carte de Dauphiné*

GE D-15031 : *Carte et description générale de Dauphiné Avec les Confins des Païs et Provinces voisines, Hondius*

GE D-15033 : *Carte et description générale de Dauphiné avec les confins des païs et provinces voisines, Nicolas Langlois*

GE DD-683 (5 RES) : *Atlas Miller*

GE DD-2987 (656 B RES) : *Carte du Bas Languedoc par J. de Beins*

GE DD-2987 (1358 RES) : *Carte de la vallée du Grezigevaudan ou Grenoble*

GE DD-2987 (1361) : *Cartes de Dauphiné I*

GE DD-2987 (1362) : *Cartes de Dauphiné III*

GE DD-4121 (123) : *Parties de la Savoie, du Bugey et du Dauphiné, depuis Lyon jusqu'à Nantua, Lausanne, Saint-Maurice, Saint-Michel de Maurienne et Saint-Marcellin, Jacques Fougeu*

GE DD-4121 (125) : *[Partie de la Savoie depuis Genève et Thonon jusqu'à Rumilly, Conflans, Bourg-St Maurice et le Mont Blanc], Jacques Fougeu*

GE DD-4121 (141 142) : *[Carte du Bas-Languedoc], Jean Fabre*

GE DD-4121 (147) : *[Partie du Bas-Languedoc vers l'Occident, depuis l'Etang de Thau et la Mer jusqu'à Olargues, Montagnac et Narbonne], [Fabre]*

GE DD-6150 (RES) : *[Atlas composite / cartes des provinces de France]*

Estampes et photographies

RESERVE UB-9-BOITE FT 4 : Fonds des dessins d'Étienne Martellange, 176 dessins.

British Library

Additional Manuscripts

Add MS 8549 : *Plans of the fortified places in the Milanese, Piedmont, and part of Monferrato; neatly drawn, in pen and ink, about the middle of the seventeenth century (v.1630-1660)*. Dessins de 20 x 31,5 cm, 57 folios.

Add MS 21117 : *Maps, plans and views, of towns and fortresses in France*.

Maps Department

Maps K.Top.76 : 66 éléments.

Maps K. Top. 78. 31.a : 53 éléments.

Maps K. Top. 78. 31.b : 55 éléments.

Service Historique de la Défense

Service historique de l'Armée et dépôt de la guerre

GR 6M J10 C : vue de Méolans-Revel et plan projetant des travaux de fortifications à Jausiers.

Staatsarchiv Zürich

PLAN G 16 : Hans Conrad Gyger, *Zweite Manuskriptkarte der Schweiz*, [1634-1657], 105,5 x 82 cm, encre et aquarelle, papier sur tissu.

PLAN G 19 : Hans Conrad Gyger, *Militärkarte der Nordostschweiz*, 1620, 203 x 173 cm, encre et gouache, papier.

PLAN G 149 : Hans Conrad Gyger, *Der gantzen Lobliche Eydtgnoschafft mit allen angrenzenden Orten gründtliche neüwe verzeychnus vnd uftheylung nach Geographischer ahnleitung gestelt und in diss werkh gebracht*, 1634, 187,5 x 168 cm, encre et aquarelle, papier sur tissu.

Archives départementales de l'Isère

Série B – Chambre des comptes

B 3710 : Plan colorié des parties de territoire contestées entre le marquisat de Saluces et Château-Dauphin en Briançonnais. Parchemin de 1 mètre x 0,70 cm (1422)

Série Fi – Iconographie

1 Fi 2510 : Quatre cartes aquarellées (2 feuilles) attribuées à Jean de Beins : *Carte des Vallées de Queyras et Chasteau Dauphin, Carte de la duché de Chensaul Chensault, Carte du Gapençois et Embrunois, et Carte du Briançonnois & autres vallées suivantes.*

Archives départementales de Haute-Savoie

Série Fi – Iconographie

39 Fi 345 : *Chorographie ou description exacte des plus remarquables lieux tant villes, bourgades que villages et environs de la cité de Genève*

39 Fi 346 : *Portrait de la rencontre entre l'armée du Duc de Savoye et celle de Berne et de Genève au pays de Faucigny le XXVI iour de Iuillet, l'An MDLXXXIX*

Archivio Storico della città di Torino

Collezione Simeom, D254 : Aureliano Monsa, *Novo disegno del sitto del novo Pallazzo di S.A.S. et Piazza castello con strada, 1605*

Bibliothèque municipale de Chambéry

CAR SAV B 000.020 : *[Carte de Savoie]*

Bibliothèque de Genève

CIG, ms fr. 140 : Jean du Villard, *[Carte du Léman]*, 1588.

Bibliothèque municipale de Grenoble

Cd 173 : Plan du Drac

SOURCES

Musée de la Révolution Française (MRF)

MRF 1780.1 : *Desfaite d'Allemagne*, 170 x 225 cm

MRF 1780.2 : *Siege et prise de Cavours*, 170 x 160 cm

Fonds privés

Collection Aliprandi

Tavola di Topografia delineata da Giacomo Antonio Biga di Savigliano per intelligenza della Relatione di Monviso et del fiume Po, 1627.

Collection P. Camus-Joyet

Carte generale de la Savoye du Piemont duché de Monferrat marquisat de Salusses et Pais circonvoisins avec la Representation au vray des Vallée de Suze Pragellas & autres,
Simon Maupin.

Librairie Pingel (Paris)

Recueil Tassin : *Cartes particulières par gouvernemens de la Province de daulphiné ensemble les Plans des Villes & Places Fortes de laditte Province & lieux adjacentz*

Société des Amis du Vieux Toulon et de sa région

« Atlas de Beins » ou « Atlas de Provence » : 77 éléments.

SOURCES MANUSCRITES

Archives nationales de France

120AP/1-120AP/48 - Fonds Sully

120 AP/3 : Rôles de comptants et d'assignations pour l'année 1605.

SOURCES

120AP/4 : Rôles de comptant et d'assignation pour l'année 1606.

120 AP/13 : Recettes générales (1598-1610)

120 AP/27 : Budget de 1609. III.

120AP/44 : Enquête sur l'artillerie en Lyonnais, Beaujolais, Forez et Auvergne, 1605.

Archivio di Stato di Torino

Gioie e mobili

Mazzo 5 d'addizione, n° 30.

Materie militari, Materie militari per categorie

Intendenza generale delle fabbriche e fortificazioni : Mazzo 1

Materie politiche per rapporti all'interno, Lettere di particolari

B, Mazzo 131.

C, Mazzo 42.

N, Mazzo 2.

V, Mazzo 41.

Archives d'État du Valais

Confinia Confinia

1/1/5ter : Toisage du Rhône, 1625.

2/1/13 : Instructions données aux commissaires valaisans pour la délimitation de la montagne de Chauxlonge entre le Valais et la Savoie, 1645.

12/1/14 – Visite des bornes et barrières du Rhône faites par les délégués et députés de Berne et du Valais, 28 mars 1633.

14/1/1 – Reconnaissance de la communauté du village de Blignoud, 8 février 1626.

Archives des Communes, Bourgeoisies et Paroisses

AC Collonges, CP21 : Délimitation des pâturages communs entre Arbignon, Morcles et Bex, 6 août 1580.

SOURCES

AC Lens, P113 : Délimitation faite par les députés de la contrée de Sierre et de la commune de Lens dans la montagne de Charbonnas, 10 août 1649.

AC Saint-Léonard, P35 : Visite des chemins de la juridiction de Granges et des propriétés en bordure, à la requête du châtelain de Granges-Bramois, Johannes Kalbermatter, 3 mai 1609.

Archives départementales de l'Isère

Série B – Chambre des comptes

B 2920 : lettres de noblesse accordées par le roi Louis XIII à Jean de Beins.

Sous-série 3E – Minutes notariales

3E 1192-6 : Minutes de M^e Claude Froment.

Série J – Archives privées entrées par voie extraordinaire, collection Eugène Chaper

J 500 : « Recueil et Abrégé de certaines choses concernans le Gouvernement des pays de Dauphiné et savoye ». Rapport présenté à François de Lorraine, comte d'Aumale, Gouverneur du Dauphiné et de la Savoie, en 1547, sur l'état de ces provinces, illustré de dessins à la plume représentant les principales places-fortes de la région : Grenoble, Montmélian, Briançon, Exilles etc..... 1 volume relié maroquin, style Renaissance, 51 fol. In-4°, 248 x 343 mm.

J 525 (Routes, ponts, canaux) : « Devis de l'estat des chemins de Briançon à Pignerol et des reparations qu'il y faut faire pour les rendre praticables a la charrette pendant qu'il n'y a point de neige et aux voituriers et courriers en tout temps evitant tous les dangers qui sy rencontrent a present », 1 cahier in-fol. illustré de 16 planches à la plume représentant les différentes sections du chemin, avec notice explicative pour chaque planche, fin XVII^e siècle.

SOURCES IMPRIMEES

Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières. Volume 1, Grenoble, Allier, 1878, 668 p.

Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières. Volume 3, Grenoble, Allier, 1878, 587 p.

ANONYME, *Histoire des persecutions et guerres faites depuis l'an 1555. jusques en l'an 1561, contre le peuple appelé Vaudois*, Paris, 1562, 180 p.

SOURCES

BARRILLON Jean, *Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat, 1515-1521, par Pierre de Vaissière*, Paris, H. Laurens, 1897, 371 p.

BOUILLET Manoell, « Arbéost, un village paumé ? », *Nunatak. Revue d'histoires, cultures et luttes des montagnes*, automne 2018, n° 3, p. 24-29.

BOURRILLY Victor-Louis, « Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat (1515-1521), publié pour la Société de l'Histoire de France, par Pierre de Vaissière, Paris, 1897 et 1899 », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1899, p. 606-607.

BUSCA Gabriello, *Della architettura militare, della espugnazione e difesa delle fortezze. Istruzione de' bombardieri*, 1601.

CASTIGLIONE Valeriano, *Relatione di Monviso et dell'origine del fiume Po'*, Cuneo, Christoforo Strabella, 1627, 22 p.¹⁰²⁰.

CAVEREL Philippe de, *Ambassade en Espagne et en Portugal (en 1582)*, Arras, A. Courtin, 1860, 478 p.

ERASME, *Adages, I*, 1508.

MAURAN Guillaume, *Sommaire description du païs et comté de Bigorre : chronique inédite publiée pour la société historique de Gascogne pas Gaston Balencie*, Paris, H. Champion, 1887, 248 p.

MICHAUD Joseph-François et POUJOLAT Jean-Joseph-François (dir.), *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e. Tome deuxième, Maximilien de Béthune, duc de Sully, Sages et royales oeconomies d'estat*, Paris, Ed. du commentaire analytique du Code civil, 1837, 566 p.

MÜNSTER Sebastian, *La Cosmographie universelle*, Bâle, 1556, 1429 p.

NICOT Jean, *Dictionnaire*, 1606.

RAMUSIO Giovanni Battista, *Navigazioni e viaggi*, troisième volume, 1556.

RECLUS Elisée, *Histoire d'une montagne*, Paris, J. Hetzel, 1880, 255 p.

RECLUS Elisée, « Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes », *Revue des Deux Mondes*, mai 1866, p. 352-381.

REGNAUT Antoine, *Discours du voyage d'outremer au Saint Sepulcre de Jérusalem et autres lieux de la Terre sainte*, Lyon, 1573, 301 p.

SERRES Olivier de, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris, par Jamet Métayer, 1600.

¹⁰²⁰ Un exemplaire se trouve à la BRT, sous la cote Miscellanea 74.

SOURCES

THEVET André, *La cosmographie universelle. Tome premier*, Paris, Guillaume Chaudiere, 1575, 1017 p.

VILLAMONT Jacques de, *Voyages du seigneur de Villamont, divisez en trois livres*, Paris, chez Claude de Monstr'oeil et Jean Richer, 1595.

VINET Elie, *L'Arpanterie*, Bordeaux, Simon Millanges, 1577, 196 p.

Historiographie et méthodologie

ARTIERES Philippe, « Introduction. Reconstituer le passé, les enjeux pluriels de pratiques multiples », *Sociétés & Représentations*, 2019, vol. 47, n° 1, p. 9-13.

BOUCHERON Patrick, MAKAREMI Chowra, NAEPELS Michel et POUPIN Perrine, « La violence, l'engagement, l'écriture », *Monde commun*, 12 septembre 2018, n° 1, p. 12-33.

—, *Ce que peut l'histoire. Leçon inaugurale prononcée le jeudi 17 décembre 2015*, Paris, Collège de France / Fayard, 2016, 72 p.

—, « On nomme littérature la fragilité de l'histoire », *Le Débat*, 2011, vol. 165, n° 3, p. 41-56.

BURKE Peter, *What is Cultural History?*, Cambridge, Polity, 2005, 152 p.

CANOVA Nicolas, « Penser l'espace avec ses pieds. », *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales.*, 3 mars 2015.

DELUERMOZ Quentin et SINGARAVELOU Pierre, *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, Paris, Seuil, 2016, 447 p.

DUPRAT Annie, *Images et histoire. Outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques*, Paris, Belin, 2007, 224 p.

GINZBURG Carlo et PONI Carlo, « La micro-histoire », *Le Débat*, 1 décembre 1981, n° 17, n° 10, p. 133-136.

GRUZINSKI Serge, *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, Seuil, 2006, 560 p.

JAQUET Daniel, « Entre jeux de mains et jeux de mots : faire l'expérience ou expérimenter les gestes d'après les textes techniques. Reproduire ou répliquer les objets... » dans JAQUET Daniel et BAPTISTE Nicolas (dir.), *Expérimenter le maniement des armes à la fin du Moyen Age / Experimente zur Waffenhandhabung im Spätmittelalter*, Basel ; Berlin, Schwabe Verlag, 2019 [1^{ère} éd. 2016], p. 11-18.

MILLSON Dana C. E. (dir.), *Experimentation and Interpretation. The Use of Experimental Archaeology in the Study of the Past*, Barnsley, Oxbow Books, 2010, 144 p.

REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, 243 p.

RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, 455 p.

RIVOAL Haude, « Virilité ou masculinité ? L'usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins », *Travailler*, 26 octobre 2017, n° 38, n° 2, p. 141-159.

STEINBERG Sylvie, TRAVERSIER Mélanie et NOUS Camille, « Aperçus sur les développements récents de l'histoire des femmes et du genre à l'époque moderne », *Genre & Histoire*, 1 novembre 2020, n° 26.

WACQUANT Loïc, « L'habitus comme objet et méthode d'investigation. Retour sur la fabrique du boxeur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010, vol. 184, n° 4, p. 108.

Ancien Régime

BABELON Jean-Pierre, *Henri IV*, Paris, Fayard, 2009, 1120 p.

BELY Lucien, *La France au XVII^e siècle. Puissance de l'État, contrôle de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 167-208.

BERCE Yves Marie, *La vie quotidienne dans l'Aquitaine du XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1978, 286 p.

BERTHIAUD Emmanuelle, FUCHS Charlotte et LE CLECH-CHARTON Sylvie, *Les femmes en France dans la société d'Ancien régime*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2021, 475 p.

BRIOIST Pascal, *La Renaissance (1470 - 1570)*, Neuilly, Atlande, 2003, 576 p.

BUISSERET David et BARBICHE Bernard (ed.), *Les oeconomies royales de Sully. 2 : 1595 – 1599*, Paris, Klincksieck, 1988, 410 p.

CARRANGEOT Delphine, CHAPRON Emmanuelle et CHAUVINEAU Hélène, *Histoire de l'Italie du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2015, 256 p.

CHALINE Olivier, *Les armées du roi. Le grand chantier, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2016, 339 p.

CUIGNET Jean-Claude, *L'itinéraire d'Henri IV : les 20597 jours de sa vie*, Bizanos, Héraclès, 1997, 221 p.

DUC Séverin, *La guerre de Milan. Conquérir, gouverner, résister dans l'Europe de la Renaissance (1515-1530)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, 354 p.

FAGGION Lucien, « Du lien politique au lien social : les élites. Introduction », *Rives méditerranéennes*, 15 février 2009, n° 32-33, p. 7-21.

GARTNER William Gustav, « Mapmaking in the Central Andes » dans WOODWARD David et LEWIS G. Malcolm (dir.), *The History of Cartography, Volume 2, Book 3. Cartography*

in Prehistoric, Ancient, and Medieval Europe and the Mediterranean, Chicago, The University of Chicago Press, 1998, p. 257-300.

HAMON Philippe, *Les Renaissances (1453-1559)*, Paris, Belin, 2014 (1^{ère} éd. 2009), 618 p.

KRUMENACKER Yves et MARTIN Philippe, « Introduction » dans *Jésuites et protestantisme, XVI^e-XXI^e siècles. Actes du colloque de Lyon, 24-25 mai 2018*, Lyon, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190), 2019, p. 7-19.

LAMBERT Gustave, *Histoire des guerres de religion en Provence (1530-1598). Tome 2*, Toulon, chez J. Laurent, 1870, 534 p.

MEYER Jean, *Les Européens et les autres : de Cortès à Washington*, Paris, Armand Colin, 1975, 367 p.

THOMAS Danièle, *Henri IV. Images d'un roi entre réalité et mythe*, Héraclès, Bizanos, 1996, 576 p.

TODOROV Tzvetan, *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Seuil, 2011 (1^è éd. 1982), 339 p.

VIENNOT Éliane, *La France, les femmes et le pouvoir. Les résistances de la société (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Perrin, 2006, 504 p.

VIGARELLO Georges, CORBIN Alain et COURTINE Jean-Jacques (dir.), *Histoire de la virilité. 1. L'invention de la virilité, de l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2015, 593 p.

WREDE Martin, « La guerre de Trente Ans – expériences, perceptions et représentations », *Dix-septième siècle*, 18 avril 2023, n° 299, n° 2, p. 197-203.

Histoire des Alpes et territoires de montagne

ATTALI Michaël, DALMASSO Anne et GRANET-ABISSET Anne-Marie (dir.), *Innovation en territoire de montagne. Le défi de l'approche interdisciplinaire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2014, 226 p.

BAECQUE Antoine de, *La traversée des Alpes. Essai d'histoire marchée*, Paris, Gallimard, 2014, 423 p.

BELLENGER Yvonne, « Les paysages de montagne. L'évolution des descriptions du début à la fin du XVI^e siècle » dans Yves Giraud (dir.), *Le paysage à la Renaissance. Actes du 5^e colloque de l'Association Renaissance, Humanisme, Réforme en mai - juin 1985 à Cannes*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1988, p. 121-133.

BERGIER Jean-François (dir.), *La découverte des Alpes. Actes du Colloque Latsis 1990, Zurich, 1^{er} - 2 novembre 1990*, Basel, Schwabe, 1992, 302 p.

BIANCHI Stefania et NICOLI Miriam (dir.), *Women's Voices. Echoes of Life Experiences in the Alps and the Plain (17th - 19th Centuries)*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2023, 316 p.

BIBLIOGRAPHIE

BLACHE Jules, *L'homme et la montagne*, Paris, Gallimard, 1933, 192 p.

BLANCHARD Raoul, *Les Alpes et leur destin*, Paris, Fayard, 1958, 282 p.

BOUHAOUALA Malek, FOURNY Marie-Christine et GAL Stéphane (dir.), *La montagne en question(s). Enjeux et controverses à partir des Alpes*, Grenoble, UGA éditions, 2023, 224 p.

BOURDON Étienne, *Le voyage et la découverte des Alpes. Histoire de la construction d'un savoir (1492 - 1713)*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2011, 639 p.

—, *Le voyage et la connaissance des Alpes occidentales en France et en Italie de la fin du XVe siècle au début du XVIIIe siècle, 1492-1713, (volume I)*, Thèse, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2006, 534 p.

BOZONNET Jean-Paul, *Des monts et des mythes. L'imaginaire social de la montagne*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1992, 294 p.

—, « Le lieu de tous les extrêmes : anomie, solidarité, identité territoriale. La montagne secrète-t-elle une société spécifique ? », *Revue de géographie alpine*, 1989, vol. 77, n° 1, p. 147-160.

BRIFFAUD Serge, *Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne à la croisée des regards (XVI^e-XIX^e siècle)*, Toulouse, Archives Départementales des Hautes-Pyrénées, 1994, 622 p.

BROC Numa, *Les Montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIII^e siècle*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1969, 298 p.

BROISIN Nicolas, *Écrire les Alpes au XVI^e siècle. Le Recueil et abrégé de certaines choses concernans le gouvernement des pays de Dauphiné et Savoie*, Annecy, Académie salésienne, 2023, 93 p.

—, « Décrire l'espace, écrire un territoire. Le Dauphiné Savoie dans le Recueil et abrégé (1547) », *Storia Urbana*, (à paraître), n° 171.

BRUNET Serge, BELLEFON Renaud de, RUFASTE Isabel et TAJAN Mathieu, « La montagne vue par les montagnards. Haut-Comminges et Val d'Aran (fin XVII^e - XX^e siècle). Compte rendu de la recherche intitulée "Espace administré, espace vécu, espace représenté dans les Pyrénées centrales" », Toulouse, Université Toulouse 2-Le Mirail, 1997, 282 p.

BRUNET Serge, JULIA Dominique et LEMAITRE Nicole (dir.), *Montagnes sacrées d'Europe. Actes du colloque « Religion et Montagnes »*, Tarbes, 30 mai-2 juin 2002, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, 427 p.

BUSSET Thomas et MATHIEU Jon (dir.), *Des Alpes traversées aux Alpes vécues*, Zürich, Chronos, 1996, 115 p.

BUYSENS Danielle et REICHLER Claude (dir.), *Voyages en détails. Chemins, regards et autres traces dans la montagne*, Grenoble, Revue de géographie alpine, 1999.

BIBLIOGRAPHIE

CAMUS Perrine, *Territoires, savoirs et paysages dans les Alpes. L'œuvre de Jean de Beins (1577-1651)*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Stéphane Gal, Vol. I, Université Grenoble-Alpes, Grenoble, 2017, 156 p.

—, *Lesdiguières et le paysage. Perceptions et représentations du territoire en Dauphiné (vers 1580 - vers 1620)*, Mémoire de Master 1 sous la direction de Stéphane Gal, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2016, 160 p.

CAMUS-JOYET Perrine et ORTLIEB Jean-Baptiste, « Le sommet fait-il la montagne ? Alpes françaises et Vosges au regard des productions cartographiques modernes (XVI^e-XVIII^e siècle) » dans *À l'école de la montagne. La scuola della montagna. Das Gebirge als Schule*, Zürich, Chronos Verlag, 2023, p. 109-127.

CARRIER Nicolas et MOUTHON Fabrice, *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 420 p.

CHEVALIER Henri, *Le Fort Sainte-Catherine de Songy : une forteresse savoyarde qui fit trembler Genève*, Saint-Julien-en-Genevois, La Salévienne, 1999, 128 p.

COLLECTIF, *Spécificité du milieu alpin ? Actes du XI^e colloque franco-italien d'études alpines, Grenoble 23-25 septembre 1985*, Grenoble, Centre de recherche d'histoire de l'Italie et des pays alpins, 1986.

COLLECTIF, *Terres Voconces 1*, Publications du Gardenotes Baronniard, 1999, 135 p.

CONGRES NATIONAL DES SOCIETES SAVANTES, *La montagne et ses images. Du peintre d'Akrésilas à Thomas Cole. Actes du 116^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, 422 p.

COOLIDGE William A., *Josias Simler et les origines de l'alpinisme jusqu'en 1600*, Grenoble, Glénat, 1989, 398 p.

DAUPHANT Léonard, « Matthieu Thomassin et l'espace dauphinois (1436-v. 1456) : naissance d'un humanisme géopolitique », *Journal des savants*, 2008, vol. 1, n° 1, p. 57-105.

DEBARBIEUX Bernard et RUDAZ Gilles, *Les faiseurs de montagne. Imaginaires politiques et territorialités (XVIII^e-XXI^e siècle)*, Paris, CNRS Editions, 2010, 373 p.

DEBARBIEUX Bernard, « Construits identitaires et imaginaires de la territorialité : variations autour de la figure du "montagnard" », *Annales de géographie*, 2008, vol. 660-661, n° 2, p. 90-115.

—, « Figures combinées de la ville et de la montagne. Réflexion sur les catégories de la connaissance géographique », *Revue de géographie alpine*, 1999, vol. 87, n° 1, p. 33-49.

—, « La nomination au service de la territorialisation. Réflexions sur l'usage des termes "alpe" et "montagne" », *Nommer l'espace. Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1997, vol. 25, n° 2, p. 227-241.

—, « Du haut lieu en général et du mont Blanc en particulier », *L'Espace géographique*, 1993, vol. 22, n° 1, p. 5-13.

BIBLIOGRAPHIE

DOLLFUS Olivier, « Réalités et perceptions comparées des Andes au Pérou et en Colombie », *Revue de géographie alpine*, 1989, vol. 77, n° 1, p. 171-185.

EXCOFFIER Adrien, *Les représentations du milieu montagnard (XIV^e-XV^e siècle). Dans les régions du Briançonnais, de l'Oisans, du Queyras et des vallées dauphinoises d'Outremont.*, Mémoire de Master 1 sous la direction d'Anne Lemonde, Université Grenoble-Alpes, Grenoble, 2022, 178 p.

FAVIER René, « Les Sept Merveilles du Dauphiné » : entre mémoire provinciale et instrumentalisation », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 2005, vol. 33, n° 1, p. 109-115.

FROLOVA Marina, « La représentation et la connaissance des montagnes du monde : Pyrénées et Caucase au filtre du modèle alpin », *Revue de Géographie Alpine*, 2001, vol. 89, n° 4, p. 159-172.

GAL Stéphane (dir.), *Des chevaliers dans la montagne. Corps en armes et corps en marche : histoire et expérimentation d'une performance (1515-2019)*, Grenoble, UGA Éditions, 2021, 218 p.

—, *Histoires verticales. Les usages politiques et culturels de la montagne (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018, 446 p.

—, *Charles-Emmanuel de Savoie. La politique du précipice*, Paris, Payot, 2012, 557 p.

—, *Lesdiguières. Prince des Alpes et connétable de France*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2007, 429 p.

GAL Stéphane et FOURNY Marie-Christine (dir.), *Montagne et liminalité. Les manifestations alpines de l'entre-deux (XVI^e-XXI^e siècle)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2018, 248 p.

GAL Stéphane et PERRILLAT Laurent (dir.), *La Maison de Savoie et les Alpes : emprise, innovation, identification (XV^e-XIX^e siècle). Actes du 4^e Colloque international des Sabaudian Studies, 15-17 mai 2014*, Grenoble, Chambéry, Université de Savoie Mont Blanc, 2015, 439 p.

GERBAUX Françoise, « La montagne entre nature, histoire et sociétés », *Revue de géographie alpine*, 2001, vol. 89, n° 2, p. 21-27.

—, « La montagne comme lieu de la complexité », *Revue de géographie alpine*, 1989, vol. 77, n° 1, p. 307-323.

GIBSON Walter S., « La glorification de la montagne : le paysage alpestre dans l'art de Pieter Bruegel l'Ancien » dans CONGRES NATIONAL DES SOCIÉTÉS SAVANTES (dir.), *La montagne et ses images du peintre d'Akrésilas à Thomas Cole. Actes du 116^e Congrès National des Sociétés Savantes, Chambéry, 1991*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, p. 177-200.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, *La route réinventée. Les migrations des Queyrassins aux XIX^e et XX^e siècles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 281 p.

BIBLIOGRAPHIE

GROSPERRIN Bernard et DEVOS Roger, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, Rennes, Ouest-France, 1985, 566 p.

GUICHONNET Paul (dir.), *Histoire et civilisations des Alpes. Destin historique (Vol.1)*, Toulouse, Privat, 1980, 420 p.

JOSPIN Jean-Pascal (dir.), *Les Allobroges : Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, Gollion, Infolio, 2002, 191 p.

JOUTARD Philippe, *L'Invention du Mont Blanc*, Paris, Gallimard, 1986, 224 p.

LEMONDE Anne, « Autour du transport du Dauphiné à la Couronne de France (1349) » dans PEQUIGNOT Stéphane et SAVY Pierre (dir.) *Annexer ? Les déplacements de frontières à la fin du Moyen âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 117-139.

LORENZETTI Luigi, « Économies, ressources et territoires de montagne. Parcours historiographiques et éléments comparatifs (Alpes, Apennins, Pyrénées, XVI^e-XVIII^e s.) », *Mundo Agrario*, 1^{er} avril 2021, vol. 22, n^o 49, p. 19.

LORENZETTI Luigi, DECORZANT Yann et HEAD-KÖNIG Anne-Lise (dir.), *Relire l'altitude. La terre et ses usages. Suisse et espaces avoisinants, XII^e-XXI^e siècles*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2019, 336 p.

MAJASTRE Jean-Olivier et JOUTARD Philippe (dir.), *Imaginaires de la haute montagne*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1987, 187 p.

MATHIEU Jon, *Mount sacred: A Brief Global History of Holy Mountains Since 1500*, Winwick, The White Horse Press, 2023, 170 p.

—, *Storia delle Alpi (1500-1900) : ambiente, sviluppo e società*, traduit par G. P. Falappi, Bellinzona, Casagrande, 2004, 310 p.

MATHIEU Jon et BOSCANI LEONI Simona (dir.), *Les Alpes! Pour une histoire de la perception européenne depuis la Renaissance*, Bern ; New York, P. Lang, 2005, 455 p.

MERLIN Pierpaolo, GELLARD Matthieu, RABA Michele Maria et IEVA Frédéric, « Le déplacement vers l'Italie. De l'invasion française à la mort de Charles-Emmanuel I^{er} » dans FERRETTI Giuliano (dir.), *Les États de Savoie, du duché à l'unité d'Italie (1416-1861)*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 155-241.

MEYER Frédéric, « Occupations ou annexions ? La Savoie soumise. 1536-1749 » dans MILBACH Sylvain (dir.) *La Savoie terre ouverte. Occupations, annexions, révolutions (XVI^e-XIX^e siècle)*, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 2010, p. 13-35.

MICALLEF Fabrice, *Un désordre européen. La compétition internationale autour des affaires de Provence (1580-1598)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, 456 p.

MONNIER M.P., « Exploitation littéraire du thème des Alpes dans l'Antiquité » dans *Actes du Colloque international sur les cols des Alpes : Antiquité et Moyen Âge. Bourg-en-Bresse, 1969*, Orléans, Centre régional de documentation pédagogique, 1971, p. 39-44.

BIBLIOGRAPHIE

MONTENACH Anne, *Femmes, pouvoirs et contrebande dans les Alpes au XVIII^e siècle*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, 2017, 317 p.

MOURET Emma-Sophie, *Entre la carte et le territoire : une civilisation de la route. Histoire de l'aménagement routier du massif du Vercors (1824- 2020)*, thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes, 2023, 678 p.

MOUTHON Fabrice, « Compte-rendu de Stéphane Gal, *Histoires verticales. Les usages politiques et culturels de la montagne (XIV^e-XVIII^e siècle)* Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018, 456 p. », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, mars 2022, vol. 77, n° 1, p. 167-169.

—, *Histoire des anciennes populations de montagne. Des origines à la modernité. Essai d'histoire comparée*, Paris, L'Harmattan, 2011, 373 p.

PARKER Geoffrey, « Le traité de Lyon et le “chemin des Espagnols” », *Cahiers d'histoire*, 46-2, 2001.

PEPY Émilie-Anne, *Le territoire de la Grande Chartreuse (XVI^e-XVIII^e siècle). Montagne sacrée, montagne profane*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2011, 478 p.

—, « “Désert terrible” ou reflet de l'Eden : représentations des montagnes, l'exemple de la Grande Chartreuse », *Histoire des Alpes - Storia delle Alpi - Geschichte der Alpen. Traditions et modernités*, 2007, n° 12, p. 261-272.

POUJOL Olivier, « L'invention du Massif Central », *Revue de géographie alpine*, 1994, vol. 82, n° 3, p. 49-62.

RAFFESTIN Claude, « Les Alpes entre mythes et réalités », *Revue de géographie alpine*, 2001, vol. 89, n° 4, p. 13-26.

REICHLER Claude, *Les Alpes et leurs imagiers. Voyage et histoire du regard*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2013, 142 p.

—, *La découverte des Alpes et la question du paysage*, Chêne-Bourg [Suisse] ; Paris, Georg, 2002, 256 p.

SIGANOS André et VIERNE Simone (dir.), *Montagnes imaginées, montagnes représentées. Nouveaux discours sur la montagne de l'Europe au Japon*, Grenoble, ELLUG, 2000.

SOCIETE DES HISTORIENS MEDIEVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC (DIR.), *Montagnes médiévales. XXXIV^e Congrès de la SHMES, Chambéry, 23-25 mai 2003*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, 450 p.

THOMAS Pierre, *Le Claps (Luc en Diois, Drôme), un colossal éboulement datant de 1442*, <https://planet-terre.ens-lyon.fr/ressource/Img559-2017-02-06.xml>, 6 février 2017, consulté le 16 janvier 2024.

WALTER François, *Une histoire de la Suisse*, Neuchâtel [Charenton-le-Pont], Éditions Alphil-Presses universitaires suisses [FMSH diffusion], 2016, 548 p.

—, *Histoire de la Suisse. L'invention d'une confédération (XV^e-XVI^e siècles)*, Neuchâtel, Éditions Alphil - Presses universitaires suisses, 2010, 135 p.

—, *Histoire de la Suisse. L'âge classique (1600-1750)*, Neuchâtel, Éditions Alphil - Presses universitaires suisses, 2010, 131 p.

Images, histoire de l'art et sens visuel

BADIE Marie-France, HECK Michèle-Caroline et MONBRUN Philippe (dir.), *La fabrique du regard*, Paris, Michel Houdiard, 2011, 396 p.

BASCHET Jérôme et DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Les images dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015, 507 p.

BAVA Anna Maria et PAGELLA Enrica (dir.), *Le meraviglie del mondo. Le collezioni di Carlo Emanuele I di Savoia*, Genova, Sagep Editori, 2016, 407 p.

BELTING Hans, *La vraie image*, traduit par Jean Torrent, Paris, Gallimard, 2007, 281 p.

—, *Pour une anthropologie des images*, traduit par Jean Torrent, Paris, Gallimard, 2004, 346 p.

BLEICHMAR Daniela, *Visual voyages. Images of Latin American nature from Columbus to Darwin*, New Haven, Yale University Press, 2017, 226 p.

BLEICHMAR Daniela et SCHWARTZ Vanessa R., « Visual History: The Past in Pictures », *Representations*, 1^{er} février 2019, vol. 145, n° 1, p. 1-31.

BOUCHERON Patrick, *Conjurer la peur. Essai sur la force politique des images. Sienne, 1338*, Paris, Seuil, 2015, 282 p.

CAILLOUX Marianne, *Peindre, voir et croire dans les Alpes. La peinture murale religieuse en Val de Suse, XIV^e-XVI^e siècles*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2021, 346 p.

DEBRAY Régis, *Vie et mort de l'image. Une histoire du regard en Occident*, Paris, Gallimard, 1992, 528 p.

DESCOLA Philippe, *Les formes du visible. Une anthropologie de la figuration*, Paris, Seuil, 2021, 758 p.

—, *La fabrique des images. Visions du monde et formes de la représentation [exposition, Paris, Musée du quai Branly, 16 février 2010-11 juillet 2011]*, Paris, Musée du quai Branly, 2010, 224 p.

DUMASY-RABINEAU Juliette, « Les vues figurées : un cas d'expertise par le dessin ? (France, XV^e-XVI^e siècle) » dans FELLER Laurent et RODRIGUEZ LÓPEZ Ana (dir.), *Expertise et valeur des choses au Moyen âge*, Madrid, Casa de Velázquez, 2016, p. 203-214.

—, « La vue, la preuve et le droit : les vues figurées de la fin du Moyen Âge », *Revue historique*, 2013, n° 668, p. 805-831.

FELICITE Indravati, « L'imprimé pendant la guerre de Trente Ans, entre information et divertissement. Le fossoyeur de Leipzig, 1632 », *Dix-septième siècle*, 18 avril 2023, n° 299, n° 2, p. 267-279.

FERGUSON Eugene S., *Engineering and the Mind's Eye*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1992, 241 p.

FERMON Paul, *Le peintre et la carte. Origines et essor de la vue figurée entre Rhône et Alpes (XIV^e-XV^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2018, 507 p.

FLECK Ludwik, « To Look, to See, to Know [1947] » dans *Cognition and Fact. Boston Studies in the Philosophy of Science*, Dordrecht, Springer Netherlands, 1986, vol.87, p. 129-151.

FRAENKEL Béatrice, « La signature : du signe à l'acte », *Sociétés et Représentations*, 1^{er} décembre 2008, n° 25, n° 1, p. 13-23.

FRANCASTEL Pierre, *La Figure et le Lieu. L'ordre visuel du Quattrocento*, Paris, Gallimard, 1967, 368 p.

FÜSSEL Stephan (dir.), *Villes du monde. 363 gravures révolutionnent l'image du monde, édition intégrale des planches coloriées, 1572-1617*, Hong Kong / Köln / Paris, Taschen, 2008, 501 p.

GADY Bénédicte, « Des dessins pour la gravure ? Quelques réflexions sur l'adéquation entre apparence et destination » dans BREJON DE LAVERGNEE Barbara (dir.), *Dessins français du XVII^e siècle. Collections du département des Estampes et de la Photographie*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2014, p.17-21

GANTET Claire et WILSON Peter, « Les images des batailles de la guerre de Trente Ans (1618-1648) : témoignages, preuves, mémoires », *Dix-septième siècle*, 18 avril 2023, n° 299, n° 2, p. 225-251.

GHERMANI Naïma, *Le Prince et son portrait. Incarner le pouvoir dans l'Allemagne du XVI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 349 p.

GOMBRICH Ernst, *L'écologie des images*, traduit par Alain Lévêque, Paris, Flammarion, 1983, 434 p.

GOMBRICH Ernst et ERIBON Didier, *Ce que l'image nous dit. Entretiens sur l'art et la science*, Paris, A. Biro, 1991, 186 p.

GUADAGNIN Erika, *La Philosophia nella Grande Galleria. Un modello bibliografico per reimmaginare le collezioni dei duchi di Savoia*, Milan, Ledizioni, 2022, 538 p.

HAMOU Philippe, *Du Sidereus nuncius de Galilée à la dioptrique cartésienne. La mutation du visible. Essai sur la portée épistémologique des instruments d'optique au XVII^e siècle.*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, 317 p.

— (dir.), *La vision perspective (1435 - 1740). L'art et la science du regard, de la Renaissance à l'âge classique*, Paris, Payot et Rivages, 1995, 501 p.

BIBLIOGRAPHIE

KELCHTERMANS Leen, *Peter Snayers (1592-1667). Between Remembrance and Glorification : a contextual study of the topographical battle paintings for the Habsburg elite*, Turnhout, Brepols, 2017, 360 p.

LATOURE Bruno, « Les “vues” de l’esprit. Une introduction à l’anthropologie des sciences et des techniques » dans ALLOA Emmanuel (dir.), *Penser l’image II. Anthropologie du visuel*, Dijon, Les presses du réel, 2015, p. 207-256.

MANDRESSI Rafael, « Le regard scientifique : cultures visuelles des sciences » dans VAN DAMME Stéphane (dir.) *Histoire des sciences et des savoirs. 1. De la Renaissance aux Lumières*, Seuil, Paris, 2015, p. 231-253.

—, « De l’œil et du texte : preuve, expérience et témoignage dans les « sciences du corps » à l’époque moderne », *Communications*, 2009, vol. 84, n° 1, p. 103-118.

—, *Le regard de l’anatomiste. Dissections et inventions du corps en Occident*, Paris, Seuil, 2003, 338 p.

MAZEAU Guillaume, DUPUY Pascal, GUICHARD Charlotte, TAWS Richard et GRIENER Pascal, « Cultures visuelles et révolutions : enjeux et nouvelles problématiques », *Annales historiques de la Révolution française*, 1 juin 2013, n° 372, p. 143-160.

MERLEAU-PONTY Maurice, *L’œil et l’esprit*, Paris, Gallimard, 1989 (1^{ère} éd. 1964), 92 p.

MOXEY Keith P. F., *Le temps visuel. L’image dans l’histoire*, traduit par Françoise Jaouën, Dijon, Les Presses du réel, 2016, 240 p.

NUTI Lucia, *Ritratti di città. Visione e memoria tra Medioevo e Settecento*, Venezia, Marsilio, 1996, 273 p.

PANOFSKY Erwin, *La perspective comme forme symbolique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, 273 p.

RANCIERE Jacques, *Le destin des images*, Paris, La Fabrique, 2005 (1^{ère} éd. 2003), 117 p.

SCHAPIRO Meyer, *Style, artiste et société*, Paris, Gallimard, 1982, 439 p.

SENARD Adriana, MIGNOT Claude, LEPAPE Séverine, BREJON DE LAVERGNEE Barbara et CARIEL Rémi, *En passant par la Bourgogne. Dessins d’Étienne Martellange, un architecte itinérant au temps de Henri IV et de Louis XIII*, Montreuil, Gourcuff Gradenigo, 2013, 95 p.

SICARD Monique, *La fabrique du regard. Images de science et appareils de vision (XV^e-XX^e siècle)*, Paris, Jacob, 1998, 275 p.

SOURIAU Étienne et SOURIAU Anne, *Vocabulaire d’esthétique*, 3^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2010 (1^{ère} éd. 1990), 1498 p.

VARALLO Franca et VIVARELLI Maurizio (dir.), *La Grande Galleria. Spazio del sapere e rappresentazione del mondo nell’età di Carlo Emanuele I di Savoia*, Roma, Carocci editore, 2019, 413 p.

ZERNER Henri, « Giovanni Morelli et la science de l'art » dans *Écrire l'histoire de l'art. Figures d'une discipline*, Paris, Gallimard, 1997, p. 15-39.

Sciences, savoirs et techniques

BERNASCONI Gianenrico, « L'objet comme document. Culture matérielle et cultures techniques », *Artefact*, 1 octobre 2016, vol. 4, n° 4, p. 31-47.

BERT Jean-François et LAMY Jérôme, *Voir les savoirs. Lieux, objets et gestes de la science*, Paris, Anamosa, 2021, 429 p.

BLOND Stéphane, HILAIRE-PEREZ Liliane et VIROL Michèle (dir.), *Mobilités d'ingénieurs en Europe, XV^e-XVIII^e siècle. Mélanges en l'honneur d'Hélène Vérin*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, 244 p.

BOUCHOT Henri, *Notice sur la vie et les travaux d'Étienne Martellange, architecte des jésuites (1569-1641) d'après des documents inédits conservés au cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale*, Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur, 1886, 54 p.

BOUMEDIENE Samir, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin, Les Éditions des mondes à faire, 2016, 477 p.

BRIOIST Pascal, « Les bénéfiques symboliques des praticiens des mathématiques militaires » dans GENET Jean-Philippe et MINEO E. Igor (dir.), *Marquer la prééminence sociale. Actes de la conférence organisée à Palerme en 2011 par SAS en collaboration avec l'École française de Rome et l'université de Palerme*, Paris, Publications de la Sorbonne / École française de Rome, 2014, p. 347-359.

—, *Léonard de Vinci, homme de guerre*, Paris, Alma, 2013, 357 p.

—, « Les sciences et l'expérimentation à la Renaissance », *Atala*, 2007, n° 10, p. 31-46.

BUISSERET David, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban. L'organisation d'un service royal aux XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2002, 141 p.

CAIOZZO Anna et VERNAY-NOURI Annie, « L'Afrique entre cartographes et cosmographes. Imaginaire et représentation d'Ibn Hawqal à Pīrī Re'īs d'après les collections de la BnF », *Cartes et géomatique*, décembre 2011, n° 210, p. 37-51.

CARNINO Guillaume, HILAIRE-PEREZ Liliane et KOBILJSKI Aleksandra (dir.), *Histoire des techniques. Mondes, sociétés, cultures (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 2016, 608 p.

CARVAIS Robert, GARÇON Anne-Françoise et GRELON André (dir.), *Penser la technique autrement (XVI^e-XXI^e siècle). En hommage à l'œuvre d'Hélène Vérin*, Paris, Classiques Garnier, 2017, 497 p.

BIBLIOGRAPHIE

DENTONI-LITTA Antonio et MASSABÒ RICCI Isabella (dir.), *Architettura militare. Luoghi, città, fortezze, territori in età moderna*, Roma, Ministero per i beni e le attività culturali, 2003, 316 p.

DERUELLE Benjamin, RUELLET Aurélien et BLACHERE Camille (dir.), *Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés 1500-1789*, Paris, Armand Colin, 2016, 450 p.

ESPINOLA Artemisa Flores, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du 'point de vue' », *Cahiers du Genre*, 2012, n° 53, n° 2, p. 99-120.

FOUCAULT Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 2009 (1^{ère} éd. 1971), 81 p.

GAUTERO Jean-Luc, « Collectifs de pensée et savoir situés », communication dans le congrès *La production du savoir : formes, légitimations, enjeux et rapport au monde*, Nice, 2019, 15 p.

GRELL Chantal et HALLEUX Robert, *Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés en Europe (France, Angleterre, Italie, Pays-Bas). De la fin du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle*, Malakoff, Armand Colin, 2016.

HARAWAY Donna, « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist studies*, 1988, vol. 14, n° 3, p. 575-599.

HILAIRE-PEREZ Liliane, SIMON Fabien et THEBAUD-SORGER Marie (dir.), *L'Europe des sciences et des techniques. Un dialogue des savoirs, XV^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 554 p.

LAMY Jérôme, « Préface. De la violence et des savoirs » dans GOLDMAN Oury et PHELIPPOT Geoffrey (dir.) *La Guerre des savoirs. Faire la science en situation de conflit en Europe et dans ses colonies (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris, Presses des Mines, 2023, p. 11-17.

—, « Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés à l'époque moderne. Essai bibliographique », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 1^{er} novembre 2017, n° 136, p. 11-32.

ROSSI Paolo, *Aux origines de la science moderne*, traduit par Patrick Vighetti, Paris, Seuil, 2004 (1^{ère} éd. 1999, *La Nascità della Scienza moderna in Europa*), 400 p.

SCHAFFER Simon, *La fabrique des sciences modernes (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Seuil, 2014, 448 p.

VERIN Hélène, « Olivier de Serres et son *Théâtre d'agriculture* », *Artefact*, n°4, 2016, p.161-180

—, *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, 455 p.

VIROL Michèle, « La circulation des savoirs des ingénieurs militaires (XVII^e-XVIII^e siècle) » dans *Les savoirs-mondes. Mobilités et circulation des savoirs depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 251-259.

WAQUET Françoise, *L'ordre matériel du savoir. Comment les savants travaillent, XVI^e-XXI^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2015, 359 p.

—, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2003, 427 p.

Cartographie et géographie

ALIPRANDI Giorgio et ALIPRANDI Laura, *Les grandes Alpes dans la cartographie, 1482-1885. Volume 2*, Grenoble, Libris, 2007, 383 p.

—, *Les grandes Alpes dans la cartographie 1482 - 1885. Volume 1*, Grenoble, Libris, 2005, 360 p.

—, « Les Alpes et les premières cartes - itinéraires au XVI^e siècle », *Revue de géographie alpine*, 2002, vol. 90, n^o 3, p. 37-54.

AUJAC Germaine, *Claude Ptolémée, astronome, astrologue, géographe. Connaissance et représentation du monde habité*, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1993, 427 p.

BAILLY Antoine et GOULD Peter (dir.), *Le pouvoir des cartes. Brian Harley et la cartographie*, Paris, Anthropos, 1995, 120 p.

BALLON Hilary et FRIEDMAN David, « Portraying the City in Early Modern Europe. Measurement, Representation, and Planning » dans David Woodward (dir.), *The History of Cartography. Cartography in the European Renaissance*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007, vol.3, p. 680-704.

BARD Christine (dir.), *Le genre des territoires : féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2004, 348 p.

BESSE Jean-Marc, « Le lieu en histoire des sciences : hypothèses pour une approche spatiale du savoir géographique au XVI^e siècle », *Mélanges de l'école française de Rome*, 2004, vol. 116, n^o 2, p. 401-422.

—, *Les grandeurs de la Terre. Aspects du savoir géographique à la Renaissance*, Lyon, ENS Éditions, 2003, 420 p.

BESSE Jean-Marc, BLAIS Hélène et SURUN Isabelle (dir.), *Naissances de la géographie moderne (1760 - 1860) : lieux, pratiques et formation des savoirs de l'espace*, Lyon, ENS Éditions, 2010, 286 p.

BESSE Jean-Marc et TIBERGHIE Gilles A., *Opérations cartographiques*, Arles [Versailles], Actes Sud ENSP, 2017.

BEWES Diccon et OLSEN Dag Ivar, *Autour de la Suisse en 80 cartes. Prodigieux voyage à travers le temps et l'espace*, Lausanne, Helvetiq, 2015, 223 p.

BIBLIOGRAPHIE

BIEDERMANN Zoltán, « Le jardin aux cartes qui bifurquent : la mer Caspienne vue de Venise et de Goa au XVI^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 75, no. 2 (2020): p.157-188.

BLUNT Alison et ROSE Gillian (dir.), *Writing Women and Space. Colonial and Postcolonial Geographies*, New York, Guilford Press, 1994, 268 p.

BOURDON Étienne, « Editorial : Comment penser les savoirs géographiques à l'époque moderne (XV^e-XIX^e s.) ? », *Revue de la géographie historique*, 3 novembre 2020, n° 17-18 "Penser les savoirs géographiques à l'époque moderne (XV^e-XIX^e siècle)".

BROC Numa, *Regards sur la géographie française de la Renaissance à nos jours*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 1995, 329 p.

—, *La géographie de la renaissance (1420-1620)*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1980, 258 p.

BUISSERET David (dir.), *Monarchs, ministers, and maps. The emergence of cartography as a tool of government in early modern Europe*, Chicago, University of Chicago Press, 1992, 189 p.

—, *The work of Jacques Fougeu 1590-1610. Communication présentée au 10^e Congrès International d'histoire de la cartographie*, Dublin, 1983, 9 p.

CALLICOTT John Baird et MADELIN Pierre, *Pensées de la Terre. Méditerranée, Inde, Chine, Japon, Afrique, Amériques, Australie la nature dans les cultures du monde*, Paris, Wildproject, 2011, 400 p.

CAMUS Perrine, sous la dir. de GAL Stéphane et LAZIER Isabelle, *Les Alpes de Jean de Beins. Des cartes aux paysages (1604-1634)*, Grenoble, Musée de l'ancien évêché, 2017, 220 p.

CATALDI Carrio, « Penser le monde au XVI^e siècle : acteurs, savoirs et projets », *Revue de la géographie historique*, 3 novembre 2020, n° 17-18.

CHABOT Georges, « Peinture et géographie », *L'information géographique*, 1949, vol. 13, n° 2, p. 78.

CHARTIER Roger, *Cartes et fictions (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Collège de France éditions, 2022, 109 p.

CHASSAGNETTE Axelle, *Savoir géographique et cartographie dans l'espace germanique protestant (1520-1620)*, Geneve, Droz, 2018, 620 p.

—, « La géographie au service des princes : cartes, inventaires et descriptions des territoires, XVI^e-XVII^e siècle » dans BOUCHERON Patrick, FOLIN Marco et GENET Jean-Philippe (dir.), *Entre idéal et matériel. Espace, territoire et légitimation du pouvoir (v. 1200-v. 1640). Actes de la conférence organisée en 2013 à Pise*, Paris / Rome, Éditions de la Sorbonne / École française de Rome, 2018, p. 293-310.

BIBLIOGRAPHIE

—, « Mettre en cartes : fonctions pratiques, intellectuelles et sociales de la cartographie allemande au XVI^e siècle » dans PANTIN Isabelle et PEOUX Gérald (dir.), *Mise en forme des savoirs à la Renaissance*, Paris, Armand Colin, 2013, p.79-100.

—, « Le jeu des échelles. Le pouvoir et son inscription spatiale dans les cartographies et les descriptions du Saint-Empire et de ses territoires au XVI^e siècle », *Astérior. Philosophie, histoire des idées, pensée politique*, 28 novembre 2012, n° 10, 15 p.

—, « Histoire et territoire. La professionnalisation au miroir de la carte du comté de Mansfeld de Johannes Mellinger (1571) », *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*, 16 octobre 2009, n° 4, p. 147-156.

—, « Échelles, milieux et paysages : les éléments naturels dans les cartes allemandes au XVI^e siècle », *Le Monde des cartes*, 2009, n° 199, p. 87-96.

DAINVILLE François de, *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2018 (1^{ère} éd. 1964), 301 p.

—, *La langage des géographes: termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris, Picard, 2002 (1^{ère} éd. 1964), 384 p.

—, « Deux cartes inconnues du Lyonnais » dans *La cartographie, reflet de l'histoire*, Genève, Slatkine, 1986, p. 121-127.

—, *Le Dauphiné et ses confins vus par l'ingénieur d'Henri IV Jean de Beins*, Genève, Droz, 1968, 94 p.

—, « De la profondeur à l'altitude : des origines marines de l'expression cartographique du relief terrestre par cotes et courbes de niveau. », *Annuaire international de cartographie*, 1962, p. 151-162.

—, *Cartes anciennes du Languedoc (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Montpellier, Société Languedocienne de Géographie, 1961, 228 p.

DANDO Christina E., *Women and cartography in the progressive era*, London / New York, Routledge, 2019, 224 p.

DAUPHANT Léonard, *Géographies. Ce qu'ils savaient de la France (1100-1600)*, Seyssel, Champ Vallon, 2018, 315 p.

—, *Le royaume des quatre rivières. L'espace politique français (1380 - 1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2012, 430 p.

DEPRAZ Samuel, *La France des marges. Géographie des espaces « autres »*, Malakoff, Armand Colin, 2017, 288 p.

DESBIENS Caroline, GAGNON Justine et HIRT Irène, « Un monde-carte. Pouvoir colonial et empowerment des femmes autochtones cartographes », *Revue d'études autochtones*, 2021, vol. 51, n° 2-3, p. 39-52

BIBLIOGRAPHIE

DUFOUR Annie-Hélène, « Domestiquer l'espace. Quelques jalons et un exemple pour une approche ethnologique de la toponymie », *Nommer l'espace. Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1997, vol. 25, n° 2, p. 187-200.

DUMASY-RABINEAU Juliette, « Cartes et figures de l'espace français, XIV^e-XV^e siècle : représentation de l'espace et exercice du pouvoir » dans BOUCHERON Patrick, FOLIN Marco et GENET Jean-Philippe (dir.) *Entre idéal et matériel. Espace, territoire et légitimation du pouvoir (v. 1200-v. 1640). Actes de la conférence organisée en 2013 à Pise*, Paris / Rome, Éditions de la Sorbonne / École française de Rome, 2018, p. 267-292.

DUMASY-RABINEAU Juliette, GASTALDI Nadine, et SERCHUK Camille (dir.), *Quand les artistes dessinaient les cartes. Vues et figures de l'espace français, Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Archives nationales / Le Passage, 2019, 239 p.

DUMASY-RABINEAU Juliette, SERCHUK Camille et VAGNON Emmanuelle (dir.), *Pour une histoire des cartes locales en Europe au Moyen âge et à la Renaissance*, Paris, Le Passage, 2022, 320 p.

DUPONT Colin, *Cartographie et pouvoir au XVI^e siècle. L'atlas de Jacques de Deventer*, Turnhout, Brepols, 2019, 351 p.

FEBVRE Lucien, *La Terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, France, Albin Michel, 1970 (1^{ère} éd. 1922), 445 p.

FOURNIER-ANTONINI Guenièvre, *Barcelone, Gênes et Marseille : cartographie & images (XV^e-XIX^e siècles). Corpus Gênes*, Marseille, EHESS, 2008, 213 p.

—, *Barcelone, Gênes et Marseille : cartographie & images (XV^e-XIX^e siècles). Corpus Barcelone*, Marseille, EHESS, 2008, 328 p.

FOURNY Marie-Christine, « La frontière comme espace liminal. Proposition pour analyser l'émergence d'une figure de la frontière mobile dans le contexte alpin », *Revue de géographie alpine*, 21 décembre 2013, n° 101-2, p. 13.

GAUTIER DALCHE Patrick, *La géographie de Ptolémée en Occident (IV^e-XVI^e siècle)*, Turnhout, Belgium, Brepols, 2009, 443 p.

— (dir.), *La Terre. Connaissance, représentations, mesure au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2013, 710 p.

GIRARD Sabine, ROLLAND Lisa et RIVIERE-HONEGGER Anne, « Saisir la territorialité par le dessin. Retours méthodologiques », *Sciences de la société*, 30 décembre 2015, n° 96, p. 47-67.

HAUDRERE Philippe, « La connaissance des Indes orientales en Europe à travers les imprimés du XVI^e siècle » dans CASTELNAU-L'ESTOILE Charlotte de et REGOURD François (dir.), *Connaissances et pouvoirs. Les espaces impériaux, XVI^e-XVIII^e siècles, France, Espagne, Portugal [actes du colloque tenu à l'Université Paris X Nanterre, en novembre 2002]*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, p. 305-319.

HOLLARD Claude-France, « Nicolas Dipre cartographe : histoire d'une œuvre », *Revue de l'art*, 2010, n° 167, p. 25-30.

BIBLIOGRAPHIE

JACOB Christian, *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Michel, 1992, 537 p.

LABOULAIS Isabelle (dir.), *Les usages des cartes (XVII^e - XIX^e siècle). Pour une approche pragmatique des productions cartographiques*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008, 285 p.

— (dir.), *Comblent les blancs de la carte. Modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques (XVI^e-XX^e siècle)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2004, 314 p.

LACOSTE Yves, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, La Découverte, 2013 (1^{ère} éd. 1976), 249 p.

LASCOUMES Pierre, « Gouverner par les cartes », *Geneses*, 19 octobre 2007, n° 68, n° 3, p. 2-3.

LEFEBVRE Camille, *Frontières de sable, frontières de papier. Histoire de territoires et de frontières, du Jihad de Sokoto à la colonisation française du Niger (XIX^e - XX^e siècles)*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2015, 543 p.

LESTRINGANT Frank, *Sous la leçon des vents. Le monde d'André Thevet, cosmographe de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2021 (1^{ère} éd. 2003), 648 p.

—, « L'exotisme en France à la Renaissance de Rabelais à Léry » dans COURCELLES Dominique de (dir.), *Littérature et exotisme, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 1997, p. 5-16.

—, *Voyages et voyageurs à l'époque de la Renaissance. À travers les collections de la Bibliothèque Mazarine*, Paris, Fédération française de coopération entre bibliothèques, 1996, 99 p.

—, *L'atelier du cosmographe ou l'image du monde à la Renaissance*, Paris, Albin Michel, 1991, 270 p.

LEVY Bertrand, « Les premières cartes régionales du Léman », *Mappemonde*, 1998, vol. 50, n° 2, p. 2-6.

—, « Histoire de la carte régionale à Genève », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 1984, vol. 124, n° 1, p. 17-35.

MILLE Jacques, *Le Dauphiné. Une représentation des territoires à partir des cartes géographiques anciennes*, Turriers, Naturalia publications, 2013, 366 p.

—, *Les Hautes-Alpes. Cartes géographiques anciennes (XV^e siècle-mi XIX^e siècle)*, Marseille, J. Mille, 2011, 330 p.

MILLE Jacques et RIGAUD Philippe, *Plans et cartes de Provence et du Languedoc. Etude du Recueil de la Société des Amis du Vieux Toulon et sa Région*, Le Rove, Centre Littéraire d'Impression Provençal, 2023, 240 p.

BIBLIOGRAPHIE

NARDY Jean-Pierre, « Réflexions sur l'évolution historique de la perception géographique du relief terrestre », *Espace géographique*, 1982, vol. 11, n° 3, p. 224-232.

NORDMAN Daniel, *Frontières de France. De l'espace au territoire (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris, Gallimard, 1998, 644 p.

OLMEDO Élise, « À la croisée de l'art et de la science : la cartographie sensible comme dispositif de recherche-crédation », *Mappemonde. Revue trimestrielle sur l'image géographique et les formes du territoire*, 1^{er} mars 2021, n° 130.

—, *Cartographie sensible. Tracer une géographie du vécu par la recherche-crédation*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2015, 505 p.

OUNOUGH Samia, « La saillance et le discours sur le relief. Une introduction », *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, 18 septembre 2016, n° 104-2, p. 1-7.

PELLETIER Monique, *De Ptolémée à La Guillotière (XV^e-XVI^e siècle): des cartes pour la France pourquoi, comment ?*, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2009, 192 p.

—, « Representations of Territory by Painters, Engineers, and Land Surveyors in France during the Renaissance » dans WOODWARD David (dir.) *The History of Cartography, Volume 3 Cartography in the European Renaissance*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007, p. 1522-1537.

—, *Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au Siècle des lumières*, Paris, Éditions de la Bibliothèque nationale de France, 2002, 107 p.

PELLETIER Monique et OZANNE Henriette (dir.), *Portraits de la France. Les cartes, témoins de l'histoire*, Paris, Hachette, 1995, 259 p.

PIVETEAU Jean-Luc, « Le territoire est-il un lieu de mémoire ? », *Espace géographique*, 1995, vol. 24, n° 2, p. 113-123.

—, « Peinture et géographie », *Geographica Helvetica*, 1965, vol. 20, n° 2, p. 84-90.

ROSE Gillian, *Feminism and Geography: the Limits of Geographical Knowledge*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1993, 205 p.

SALVADORI Pierre-Ange, *Le Nord de la Renaissance. La carte, l'humanisme suédois et la genèse de l'Arctique*, Paris, Classiques Garnier, 2021, 972 p.

SCHNAKENBOURG Éric (dir.), *Figures du Nord : Scandinavie, Groenland, Sibérie. Perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 252 p.

SERENO Paola, « Cartography in the Duchy of Savoy during the Renaissance » dans WOODWARD David (dir.) *The History of Cartography, Volume 3 Cartography in the European Renaissance*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007, p. 831-853.

SEVENO Caroline, « La carte et l'exotisme », *Hypothèses*, 2008, vol. 11, n° 1, p. 47-56

SINGARAVELOU Pierre et ARGOUNES Fabrice, *Le monde vu d'Asie. Une histoire cartographique*, Paris, MNAAG, Musée national des arts asiatiques-Guimet : Seuil, 2018, 191 p.

THEIS Valérie, « Pratiques de l'écrit, pratiques de la carte : Rendre justice aux cartes médiévales et modernes (note critique) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, juin 2020, vol. 75, n° 2, p. 233-245.

THESEE Françoise, « L'Ingénieur du roi François Blondel (1618-1686) : Sa mission aux Isles d'Amérique (1666-1667) », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 2008, vol. 95, n° 360, p. 223-240.

TURREL Denise, « La couleur de la ville. Les représentations urbaines dans les cartes de l'Ancien Régime » dans *Images et imaginaires de la ville à l'époque moderne*, Tours, Université François-Rabelais, 1998, p. 125-151.

TYNER Judith A., *Women in American cartography: an invisible social history*, Lanham, Lexington Books, 2020, 131 p.

—, *Stitching the World. Embroidered Maps and Women's Geographical Education*, Londres, Routledge, 2016, 196 p.

VAN DEN HOONAARD Will C., *Map worlds. A history of women in cartography*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2013, 377 p.

VERDIER Nicolas, *La carte avant les cartographes. L'avènement du régime cartographique en France au XVIII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, 377 p.

VIALLET Hélène, *Quand le Dauphiné se met en cartes. Trois siècles de représentation cartographique*, Grenoble, Glénat, 2011, 96 p.

WARMOES Isabelle, ORGEIX Emilie d' et HEUVEL Charles van den (dir.), *Atlas militaires manuscrits européens XVI^e-XVIII^e siècles. Forme, contenu, contexte de réalisation et vocations. Actes des 4es journées d'étude du Musée des plans-reliefs, Paris, Hôtel de Croisilles, 18-19 avril 2002*, Paris, Musée des Plans-Reliefs, 2003, 277 p.

WEIGEL Anne, *Le Theatrum Sabaudiae. Regards sur la Savoie du XVII^e siècle*, Chambéry, Société savoissienne d'histoire et d'archéologie, 2001, 168 p.

WOODWARD David, « Paolo Forlani: Compiler, Engraver, Printer, or Publisher? », *Imago Mundi*, 1992, vol. 44, p. 45-64.

—, « Medieval Mappaemundi » dans HARLEY John Brian et WOODWARD David (dir.), *The History of Cartography, Volume 1. Cartography in Prehistoric, Ancient, and Medieval Europe and the Mediterranean*, Chicago, The University of Chicago Press, 1987, p. 286-370.

WYDER Samuel, « Karte des Bodensees von Hans Conrad Gyger (1633) », 1^{er} janvier 2014, n° 49, p. 39-47.

—, « Grenz- und Zentenpläne von Hans Conrad Gyger (1599-1674) », 1^{er} janvier 2007, n° 35, p. 31-39.

WYDER Samuel et FELDMANN Hans-Uli, « Die Karten der Schweiz (1620-1657) von Hans Conrad Gyger », 1^{er} janvier 2011, n° 43, p. 3-18.

ZWER Nephys et REKACEWICZ Philippe, *Cartographie radicale. Explorations*, Paris, Dominique Carré / La Découverte, 2021, 295 p.

Paysage, environnement et sensibilités

ALLEAU Tassanee, CAMUS-JOYET Perrine, ORTLIEB Jean-Baptiste et SYNOWIECKI Jan, « Figurer l'environnement par l'image, dominer la nature ? (XVI^e-XVIII^e siècle) », table ronde dans le cadre du colloque *Dominer la nature, naturaliser les dominations. Quelle est la nature de la nature ?*, Aubervilliers, 2 et 3 novembre 2021, en ligne : <https://dominature.hypotheses.org/141>.

ALPERS Svetlana, *L'art de dépeindre. La peinture hollandaise au XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1990, 401 p.

ANTOINE Annie, *Le paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 340 p.

BACKHAUS Norman, REICHLER Claude et STREMLow Matthias, *Paysages des Alpes*, Zurich, Éd. de la Haute École, 2007, 132 p.

BAECQUE Antoine de, *Une histoire de la marche*, Paris, Perrin, 2016, 373 p.

BALLUT Christèle et FOURNIER Patrick (dir.), *Au fil de l'eau. Ressources, risques et gestion du Néolithique à nos jours*, Clermont-Ferrand, Maison des sciences de l'homme, 2013, 549 p.

BECOT Renaud, DEVIENNE Elsa, FOURNIER Patrick, FRIoux Stéphane, MATHIS Charles-François, RAINHORN Judith (dir.), *Le chemin, la rive et l'usine. Faire de l'histoire environnementale avec Geneviève Massard-Guilbaud*, Paris, Presses des Mines, 2023, 269 p.

BERQUE Augustin, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000, 271 p.

BERQUE Augustin, « La montagne et l'œcoumène au Japon », *L'Espace géographique*, tome 9, n°2, 1980, p. 151-162.

BESSE Jean-Marc, *Habiter. Un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 2013, 250 p.

BOURDON Étienne, « Représenter les Alpes à la Renaissance : le paysage dans la carte, la carte dans le paysage », dans BERTRAND Gilles (dir.) *Voyages et représentations réciproques (XVI^e-XIX^e siècle) : méthodes, bilans et perspectives*, 2009, p. 189-197.

BRAUDEL Fernand, *La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II. 1: La part du milieu*, Paris, Colin, 2010 (1^{ère} éd. 1949), 533 p.

BRUNET Serge et MARTIN Philippe (dir.), *Paysage et religion. Perceptions et créations chrétiennes. Actes du CXXXV^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*,

BIBLIOGRAPHIE

« *Paysages* », *Neuchâtel*, 2010, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2015, 380 p.

CABANTOUS Alain, CHAPPEY Jean-Luc, MORIEUX René, RICHARD Nathalie et WALTER François (dir.), *Mer et montagne dans la culture européenne (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, 281 p.

CAMPORESI Piero, *Les belles contrées. Naissance du paysage italien*, traduit par Brigitte Pérol, Paris, le Promeneur-Gallimard, 1995, 216 p.

CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 2010 (1^{ère} éd. 1990), 349 p.

CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1989, vol. 44, n° 6, p. 1505-1520.

CIRIACONO Salvatore (dir.), *Eau et développement dans l'Europe moderne*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004, 252 p.

CŒUR Denis, *La plaine de Grenoble face aux inondations. Genèse d'une politique publique du XVII^e au XX^e siècle*, Versailles, Editions Quæ, 2008, 309 p.

COLLECTIF, *L'environnement à l'époque moderne*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2018, 183 p.

CORBIN Alain, *Histoire du silence. De la Renaissance à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2016, 203 p.

—, « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et Sociétés*, 10 septembre 2003, vol. 14, n° 2, p. 13-24.

—, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 2001, 190 p.

—, *Les cloches de la terre: paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX^e siècle*, Paris, Michel, 1994, 359 p.

—, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage (1750 - 1840)*, Paris, Aubier, 1988, 411 p.

—, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIII^e - XIX^e siècles*, Paris, Aubier Montaigne, 1983, 334 p.

COUMEL Laurent, MORERA Raphaël et VRIGNON Alexis (dir.) *Pouvoirs et environnement. Entre confiance et défiance, XV^e-XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p.

DELORT Robert et WALTER François, *Histoire de l'environnement européen*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, 352 p.

DESCOLA Philippe, *Les natures en question*, Paris, Odile Jacob, 2018, 336 p.

—, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, 623 p.

BIBLIOGRAPHIE

DESPLAT Christian, « Pour une histoire des risques naturels dans les Pyrénées occidentales françaises sous l'Ancien Régime » dans BENNASSAR Bartolomé (dir.) *Les catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 1996, p. 115-163.

FAVIER René (dir.), *Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire. Actes du second Colloque international sur l'histoire des risques naturels, à la MSH-Alpes, Grenoble, du 22 au 24 mars 2001*, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2002, 444 p.

FOURNIER Patrick et MASSARD-GUILBAUD Geneviève (dir.), *Aménagement et environnement. Perspectives historiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 299 p.

FRESSOZ Jean-Baptiste et LOCHER Fabien, *Les révoltes du ciel. Une histoire du changement climatique (XV^e-XX^e siècle)*, Paris, Seuil, 2020, 406 p.

FRESSOZ Jean-Baptiste, GRABER Frédéric, LOCHER Fabien et QUENET Grégory, *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte, 2014, 128 p.

FURST Benjamin, « La cartographie au service de l'histoire environnementale des cours d'eau (Alsace-Canada, XVII^e-XVIII^e siècles) » dans FRIOUX Stéphane et BECOT Renaud (dir.) *Écrire l'histoire environnementale au XXI^e siècle. Sources, méthodes, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 155-176.

GRANET-ABISSET Anne Marie, « La connaissance des risques naturels : quand les sciences redécouvrent l'histoire » dans FAVIER René et GRANET-ABISSET Anne-Marie (dir.) *Histoire et mémoire des risques naturels. Actes du séminaire international « Histoire et mémoire des risques naturels en région de montagne », Musée dauphinois de Grenoble, 25 et 26 novembre 1999*, Grenoble, Maison des sciences de l'homme-Alpes, 2000, p. 39-70.

GRANET-ABISSET Anne-Marie et GAL Stéphane (dir.), *Les territoires du risque*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, 368 p.

GRATALOUP Christian, *Vision(s) du monde. Histoire critique des représentations de l'Humanité*, Malakoff, Armand Colin, 2018, 236 p.

GRENOUILLEAU Olivier, *Nos petites patries. Identités régionales et État central, en France, des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, 2019, 281 p.

HOWES David (dir.), *The Varieties of Sensory Experience. A Sourcebook in the Anthropology of the Senses*, Toronto, University of Toronto Press, 1991, 336 p.

INGOLD Alice, « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2011, vol. 66, n° 1, p. 11-29.

JULLIEN François, *Vivre de paysage ou L'impensé de la raison*, Paris, Gallimard, 2014, 272 p.

LA SOUDIERE Martin de, *Par monts et par vaux. Petit abécédaire des paysages*, Paris, Anamosa, 2023, 224 p.

BIBLIOGRAPHIE

LE ROY LADURIE Emmanuel, *Histoire humaine et comparée du climat. 1. Canicules et glaciers (XIII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Fayard, 2004, vol. 1/3, 739 p.

—, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion, 1967, 376 p.

LUSSAULT Michel, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil, 2007, 363 p.

MASSARD-GUILBAUD Geneviève, « De la « part du milieu » à l'histoire de l'environnement », *Le Mouvement Social*, 2002, n° 200, n° 3, p. 64-72.

MATHIEU Jon, *The Alps: An Environmental History*, traduit par Rose Hadshar, Cambridge, Polity Press, 2019, 216 p.

MELANÇON Jérôme, « La liberté et la corporéité. Nouvelles perspectives à partir de la Phénoménologie de la perception », *Revue internationale de philosophie*, 6 janvier 2023, n° 302, n° 4, p. 5-19.

MERCHANT Carolyn, *La mort de la nature : les femmes, l'écologie et la révolution scientifique*, traduit par Margot Lauwers, Marseille, Wildproject, 2021, 454 p.

—, *The death of nature : women, ecology, and the scientific revolution*, New York, Harper & Row, 1989, 348 p.

METZGER Alexis, *L'hiver au Siècle d'or hollandais. Art et climat*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2018, 284 p.

METZGER Alexis et TABEAUD Martine, « Les scènes hivernales dans la peinture du Siècle d'or hollandais », *Physio-Géo*, 1 janvier 2010, Volume 4, p. 169-185.

MORENZONI Franco et MORNET Élisabeth (dir.), *Milieus naturels, espaces sociaux. Études offertes à Robert Delort*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1997, 761 p.

MORERA Raphaël, *L'assèchement des marais : en France au XVII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, 266 p.

—, « Zones humides, conquêtes et colonisations », *Études rurales*, juin 2019, n° 203, p. 8-19.

—, « Maîtrise de l'eau, maîtrise de l'espace. Cartographie et inondations défensives à l'époque de Vauban », *Le Monde des cartes*, 2008, n° 195, p. 39-54.

MOUTHON Fabrice, MEILLEUR Brien A. et BIMET Anne-Marie, « Aménagements de la montagne et gestion de l'eau dans les hautes vallées savoyardes (Maurienne et Tarentaise, XIII^e -XVI^e siècles) », *Histoire & Sociétés Rurales*, 28 janvier 2020, Vol. 52, n° 2, p. 7-37.

NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. La République, la Nation, les France. Volume 3*, Paris, Gallimard, 2004, 3031 p.

OIRY-VARACCA Mari et TRICOIRE Emmanuelle, « La ressource n'est pas épuisée. Pour un concept renouvelé », *Revue de géographie alpine*, 12 décembre 2016, n° 104-3, 23 p.

PERLIK Manfred, « Les territoires de montagne comme fournisseurs mondiaux de ressources : nouvelles formes de disparités entre montagnes et pôles métropolitains. Une introduction », *Revue de géographie alpine*, 31 décembre 2015, n° 103-3, 12 p.

QUENET Grégory, « L'économie de l'information sur les catastrophes à l'époque moderne » dans FAVIER René et GRANET-ABISSET Anne-Marie (dir.), *Récits et représentations des catastrophes depuis l'Antiquité. Actes du Colloque « Le traitement médiatique des catastrophes, entre oubli et mémoire »*, MSH-Alpes, Grenoble, 10-11-12 avril 2003, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2005, p. 291-305.

RAFFESTIN Claude, « Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale ? », *Geographica Helvetica*, 1986, n° 2, p. 91-96.

—, « Paysage et territorialité », *Cahiers de géographie du Québec*, 1977, vol. 21, n° 53-54, p. 123-134.

ROBIC Marie-Claire (dir.), *Du milieu à l'environnement : pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, 1992, 343 p.

ROGER Alain, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997, 199 p.

ROODENBURG Herman (dir.), *A Cultural History of the Senses in the Renaissance*, London, New York, Bloomsbury, 2019, 273 p.

SCOTT James C., *L'œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*, traduit par Olivier Ruchet, Paris, La Découverte, 2021 (1^{ère} éd. 1998, *Seeing Like a State. How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*). 540 p.

—, *Zomia ou L'art de ne pas être gouverné*, traduit par Nicolas Guilhot, traduit par Frédéric Joly et Olivier Ruchet, Paris, Seuil, 2013, 529 p.

—, *The Art of Not Being Governed. An Anarchist History of Upland Southeast Asia*, New Haven / London, Yale University Press, 2009, 442 p.

SGARD Anne, *Paysages du Vercors. Entre mémoire et identité*, Grenoble, Institut de Géographie Alpine, 1997, 166 p.

SMITH Mark Michael, *Sensing the Past. Seeing, Hearing, Smelling, Tasting, and Touching in History*, Los Angeles, University of California Press, 2008, 180 p.

SPITZBART-GLASL Christina et WINIWARTER Verena, « The Difficult Task of Going with the Flow: The Importance of Riverine Energy for Early Modern Cities » dans MATHIS Charles-François et MASSARD-GUILBAUD Geneviève (dir.) *Sous le soleil. Systèmes et transitions énergétiques du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, p. 45-61.

STASZAK Jean-François, « Qu'est-ce que l'exotisme ? », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 2008, vol. 148, n° 1, p. 7-30.

TALLET Gaëlle, SAUZEAU Thierry et PURCELL Nicholas (dir.), *Mer et désert de l'Antiquité à nos jours. Approches croisées*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 380 p.

BIBLIOGRAPHIE

VALSANGIACOMO Nelly et MATHIEU Jon, *Paysages sensibles des Alpes. Toucher, goûter, sentir, entendre, voir*, Lausanne, Antipodes, 2024, 128 p.

VERDIER René, « Les Claps, une catastrophe médiévale », *Terres Voconces*, 2005, n° 6, p. 55-68.

WALTER François, *Hiver. Histoire d'une saison*, Paris, Payot, 2013, 451 p.

—, « Comment construire le récit d'un territoire national », *La costruzione del paesaggio agrario nell'Età moderna*, 2012, p. 89-96.

—, *La Suisse au-delà du paysage*, Paris, Gallimard, 2011, 128 p.

—, *Catastrophes. Une histoire culturelle (XVI^e-XXI^e siècle)*, Paris, Seuil, 2008, 384 p.

—, « Le paysage incertain. Réflexions sur les temporalités paysagères dans le contexte helvétique », *Revue de géographie alpine*, 2006, vol. 94, n° 3, p. 5-13.

—, « La montagne alpine : un dispositif esthétique et idéologique à l'échelle de l'Europe », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 2005, n° 52-2, p. 64-87.

—, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*, Paris, EHESS, 2004, 521 p.

—, *Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du XVIII^e siècle à nos jours*, Carouge-Genève, Editions Zoé, 1990, 295 p.

WALTER François, FANTINI Bernardino et DELVAUX Pascal (dir.), *Les cultures du risque (XVI^e-XXI^e siècle)*, Genève, Presses d'Histoire Suisse, 2006, 208 p.

INDEX DES PERSONNES

Avertissement : pour ne pas surcharger l'index, l'entrée « Jean de Beins » n'a pas été retenue. Dans la mesure du possible, j'ai privilégié les identités dans leur forme d'origine, non francisée.

A	Brun, Dimanche, 148, 217, 218	Colomb, Christophe, 55, 339
Actuhier, Antoine, 47	Busca, Gabriello ou	Coppo, Pietro, 64
Affagart, Greffin, 50	Gabrio, 129, 191, 194, 195, 204, 205, 219, 231, 327	D
Audeber, Nicolas, 50	Bussemecher, Johann, 64	Deventer, Jacques de, 77
B	C	Dipre, Nicolas, 134
Barrillon, Jean, 51	Caracca, Giovanni, 245	Donnat, Jean, 102
Belleforest, François de, 68	Castellamonte, Carlo, 219	Dürer, Albrecht, 67
Berey, Nicolas, 94	Castiglione, Valeriano, 148, 170, 214, 215, 309	E
Berlinghieri, 65	Caverel, Philippe de, 50, 51, 53, 54	Érasme, 124, 136
Biga, Giacomo, 148, 207, 214, 308, 311, 323	Charles VIII, 285, 312	Errard, Jean, 99, 100, 102, 104, 105, 109, 116, 203, 217, 218
Blaeu, 94	Charles-Emmanuel I ^{er} , 28, 75, 101, 148, 167, 170, 178, 204, 213, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 251, 254, 255, 257, 305, 329, 330, 343, 360	F
Boileau de Bouillon, Gilles, 65	Charles-Emmanuel II, 245, 305, 360	Fine, Oronce, 65, 71, 75, 92
Boisseau, Jean, 94	Chastillon, Claude, 100, 102, 144, 231, 364	Fioravanti, Leonardo, 232
Bonnefons, Jean, 101, 178, 260		Forlani, Paolo, 65, 71, 198
Bonnefons, Raymond, 101, 216, 218, 219		Fougeu, Jacques, 77, 78, 79, 92, 288, 297
Bonstetten, Albert de, 269		François I ^{er} , 51, 56, 77, 154
Braun, Georg, 131		
Brosse-Payon (La), 259		
Bruegel, Pieter, 17, 67		

G

Galien, Thomas, 134
 Galilée, 125, 128
 Gastaldi, Giacomo, 60, 64,
 338
 Gesner, Conrad, 52, 126
 Godeffroy, Jean, 50
 Grataroli, Guglielmo, 50
 Guise, François de, 77
 Gyger, Hans Conrad, 271,
 275, 366

H

Habsbourg (dynastie), 243,
 266
 Henri IV, 16, 29, 52, 54,
 77, 78, 100, 101, 102,
 103, 129, 179, 204, 206,
 210, 211, 212, 215, 252,
 258, 260, 262, 265, 347
 Hoefnagel, Georg, 269
 Hogenberg, Frans, 68, 131
 Homem, Lopo, 60
 Hondius, 94

J

Jolivet, Jean, 71

K

Kepler, Johannes, 128
 Kock, Hieronymus, 67

L

Lallemant, Georges, 137,
 232, 233
 Langlois, Nicolas, 94
 Lemnius, Simon, 50
 Lesdiguières, François de
 Bonne de, 7, 16, 52, 54,
 74, 83, 103, 113, 185,
 215, 216, 221, 233, 246,
 247, 252, 310, 319, 345
 Ligorio, Pirro, 65, 71
 Lorenzetti, Ambrogio, 233
 Louis XIII, 29, 163, 170,
 193, 204, 206, 260, 261,
 265, 266, 370
 Lucinge, René de, 244

M

Machiavel, 92, 361
 Martellange, Étienne, 202,
 203, 204, 206, 213, 219,
 231, 283, 295, 336
 Martelleur/Martilleur,
 François, 105, 109, 116,
 234
 Martellier, Jean, 217
 Minucci, André, 50
 Münster, Sebastian, 57, 59,
 60, 68, 123, 143, 146

N

Negro, Ercole, 100, 179,
 186, 194, 204, 205, 206,

207, 219, 223, 231, 251,
 309, 318

Nicot, Jean, 106, 126, 142,
 327

Nobilibus, P. de, 73

O

Ortelius, Abraham, 65, 71,
 131
 Ovide, 53

P

Pagano, Matteo, 64
 Palissy, Bernard, 130, 133
 Pasero, Giovanni Tomaso,
 171
 Pise, Gui de, 86
 Pline, 53
 Ptolémée, 65, 66, 123,
 129, 139, 180, 184, 198

R

Rabelais, 55, 66
 Ricardo, Bartolomeo, 102
 Rotario, Bonifacio, 285

S

Sadeler, Raphael, 245
 Salamanca, Antonio, 64
 Sanson, Nicolas, 95
 Savoie (Maison de), 242,
 243, 244, 245
 Savoie, Louise de, 51

Schanaert, Antoine, 185,
186, 233
Schöpf, Thomas, 58, 210,
231, 272
Settala, Giovanni Giorgio,
71
Signot, Jacques, 65, 71, 73
Simler, Josias, 59
Snayers, Peeter, 136
Soldati, Giacomo, 219
Stella, François, 202
Strabella, Christoforo, 148,
170
Strabon, 53
Sully (Maximilien de
Béthune), 29, 103, 104,
105, 175, 178, 210, 211,
212, 258, 259, 260

T

Tassin, Christophe, 8, 38,
94, 96, 168, 169, 173,
175, 176, 177, 181, 182,
183, 187, 191, 193, 199,
203, 204, 205, 223, 231,
260, 264, 265, 279, 287,
289, 290, 295, 297, 300,
304, 305, 319, 321, 328,
329, 334, 335, 340, 344,
361, 368
Thevet, André, 68, 130,
133, 134, 143, 146, 232
Tite-Live, 53, 54
Torrini, Giulio, 246
Tschudi, 64
Türst, Konrad, 64, 269

V

Vassalieu, Benedit de, 102
Vésale, 127
Villamont, Jacques de,
285, 305
Villard, Jean du, 207, 231,
269, 272
Vinci, Léonard de, 67, 99,
125
Vitozzi, Ascanio, 204, 205,
219, 231, 256

W

Wit, Federico de, 63
Witz, Konrad, 66

INDEX GEOGRAPHIQUE

Avertissement : pour ne pas surcharger l'index, le terme « Alpes » en général n'a pas été inclus. Seules certains massifs des Alpes ont été retenus (ex : « Alpes grées »). J'ai privilégié des entrées dans la langue actuelle du toponyme (ex : « Pinerolo » plutôt que « Pignerol »).

A

Abondance, 58
 Abriès, 321
 Adamello-Presanella (massif de), 281
 Adda (vallée de l'), 266
 Agnel (col), 212, 320, 321, 322, 350
 Aiguebelette, 78
 Aiguille (mont), 56, 86, 93, 223, 279, 280, 285, 287, 312, 332, 345
 Aix-en-Provence, 255
 Allemagne-en-Provence, 185, 246
 Allobroges, 72, 76
 Alpes bergamasques, 190, 281
 Alpes cottiennes, 280
 Alpes grées, 74, 403
 Alpes provençales, 97, 165, 205, 254, 289
 Alsace, 27
 Ambel, 300
 Amérique, 55, 56, 61, 80, 124, 130, 242, 303, 339, 349, 358
 Andes, 35, 242, 274, 354
 Angèle (montagne d'), 279
 Angleterre, 24, 28, 35
 Angrogne (montagne d'), 48
 Annecy, 38, 75, 78, 294, 340
 Antibes, 105, 205, 256
 Apennins, 64, 333

Arbéost, 13
 Arc (col de l'), 156
 Arclusaz (dent d'), 308
 Arly, 252
 Arras, 50, 51
 Arve (vallée de l'), 223, 284
 Arvieux, 299, 300, 321
 Asie, 130, 230
 Asti, 101
 Autriche, 31, 270
 Auvergne, 71, 259
 Avigliana, 163, 164, 165, 253, 329
 Avignon, 91, 262

B

Barbentane, 134
 Barcelone (Espagne), 200
 Barcelonnette, 52
 Baronnie, 84, 254, 262, 279, 288, 289
 Barraux (fort), 191, 264
 Bar-sur-Loup, 255, 342
 Bastille (fort de la), 113, 193, 355
 Bauges, 103, 252, 300, 308
 Bayard (col), 302, 321
 Beaujolais, 259
 Belledonne, 85, 113, 166, 280, 332, 340, 341
 Bergamo, 177
 Berne, 38, 69, 210, 273

Bernina (chaîne de la), 281
 Bièvre, 335
 Bochaine (massif du), 279
 Bohême (États de), 266
 Boscodon, 336
 Boulignons (marais des), 341
 Bourg-en-Bresse, 53, 84, 264
 Bourget (lac du), 78, 96, 280, 289, 340
 Bourgogne, 102, 206, 213, 232
 Bréda, 136
 Brescia, 177
 Brésil, 56, 60
 Bresse, 84, 90, 91, 96, 233, 244, 262, 263, 264
 Briançon, 73, 76, 78, 95, 292, 294, 295, 297, 321, 325, 370
 Bricherasio (Briqueiras), 186, 191, 205, 231, 251, 261, 264, 289, 321, 334
 Brig, 59
 Buëch (vallée du), 321
 Bugey, 77, 96, 244, 262, 263, 264, 289
 Bussolin, 253

C

Camargue, 205
 Canada, 27, 60
 Canigó, 305
 Cannes, 28, 256
 Caraïbes, 55
 Casale, 261, 264
 Cavour, 185
 Ceillac, 299, 300
 Cerces (massif des), 280
 Cévennes, 89, 266
 Cevins, 78
 Chaberton (mont), 279, 280, 321

Chabre (montagne de), 279
 Chaillol (montagne du Vieux), 93, 290
 Chambéry, 17, 18, 77, 79, 91, 206, 213, 242, 244, 245, 294, 360
 Chamechaude, 279, 280
 Champagne, 79, 102, 103
 Charance (Pic de), 279
 Chartres, 100
 Chartreuse, 27, 85, 93, 139, 280, 282, 283, 332, 348
 Chat (mont du), 279
 Château-Dauphin, 84, 299, 367
 Château-Ville-Vieille, 300
 Chiappera, 154
 Chicago, 23, 35, 68, 98, 130, 153, 176, 187
 Chiuro, 149
 Claps (Le), 341
 Cologne, 68
 Colombie, 242
 Conflans (Savoie), 77, 78, 252, 253
 Constance (lac de), 271
 Côte-Saint-André (La), 112, 335
 Couspeau (montagne de), 279, 337, 338
 Crémieu, 84
 Crest, 95, 297
 Crissolo, 148, 149, 214, 309, 310, 350
 Crottes ou Grottes (passage des), 139, 282

D

Dauphiné, 16, 23, 47, 51, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 83, 84, 85, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 107, 108, 109, 111, 113, 116, 138, 139, 147, 148, 152, 166, 167, 168, 169, 176, 178, 179, 185, 204, 205, 208, 209, 211, 212, 216, 217, 218, 219, 223, 231,

233, 244, 246, 249, 254, 257, 258, 259,
262, 263, 264, 265, 268, 275, 298, 304,
345, 347, 370

Demonte, 51

Dévoluy, 97, 286

Die, 95, 220, 271, 297, 333

Diois, 84, 88, 279, 321, 341

Dôle (La), 279

Dora Riparia (Doire Ripaire), 249, 295

Drac, 15, 116, 261, 302, 319, 324, 355

Dreux, 100

Drôme, 37, 220, 300, 321, 341

Durance, 84, 88, 219, 280, 294, 295, 299

E

Écrins (massif des), 97, 296

Edolo, 149, 150, 190, 302, 328

Embrun, 68, 73, 95, 206, 213, 214, 264, 265,
290, 294, 295

Engadine (vallée de la Haute), 149

Entre-deux-Guiez, 84

Entrevaux, 165, 166, 254

Esserts-Blay, 78

États-Unis, 25

Europe, 18, 19, 21, 24, 25, 26, 28, 35, 39,
50, 55, 56, 57, 59, 63, 67, 68, 69, 89, 95,
99, 100, 127, 129, 130, 151, 159, 176,
177, 201, 209, 220, 227, 228, 241, 243,
245, 247, 251, 257, 268, 272, 278, 285,
317, 326, 336, 347, 349

Évian, 58, 273

Exilles, 164, 165, 184, 191, 211, 216, 249,
250, 264, 265, 279, 294, 327, 328, 330,
333, 370

F

Faucigny, 84

Faucille (col de la), 320

Feissons-sur-Isère, 78

Finestre (colle delle) / Finestre (col du), 321,
322

Forez, 259

France, 4, 7, 16, 18, 24, 25, 26, 28, 29, 30,
31, 32, 35, 37, 40, 49, 51, 54, 55, 56, 62,
63, 65, 66, 75, 77, 81, 82, 83, 84, 85, 90,
92, 94, 97, 100, 101, 102, 106, 107, 117,
121, 122, 124, 126, 134, 135, 137, 145,
146, 147, 149, 157, 169, 170, 175, 176,
179, 180, 184, 187, 199, 200, 204, 206,
208, 210, 217, 218, 227, 228, 232, 241,
242, 243, 244, 247, 249, 251, 252, 253,
254, 257, 258, 263, 264, 265, 266, 267,
268, 270, 272, 275, 323, 327, 329, 330,
341, 344, 346, 347, 348, 349, 353, 359,
360, 364, 368

Franche-Comté, 257

Fuentes (fort de), 302

G

Gap, 84, 95, 264, 294, 295, 333, 334, 342,
344

Gascogne, 89, 346

Gellasse (fort de), 264

Genève, 7, 16, 25, 38, 58, 67, 77, 144, 188,
223, 259, 264, 269, 270, 273, 294, 324,
344

Genova (Gênes), 200

Gex, 83, 244, 262, 264, 320, 344

Glandasse, 220, 222, 279, 280, 337, 338

Grand Crêt d'Eau, 279, 294

Grande Chartreuse (monastère de la), 27,
139, 282, 283, 348
Granier (mont), 68, 75, 93, 96, 121, 279, 327
Grasse, 255
Gravere, 69, 205
Grenoble, 4, 7, 15, 16, 17, 19, 27, 28, 29, 31,
32, 37, 45, 48, 49, 51, 52, 54, 56, 59, 68,
70, 75, 76, 83, 84, 85, 103, 113, 139, 148,
153, 173, 176, 189, 190, 192, 193, 194,
223, 229, 239, 242, 244, 245, 262, 264,
265, 279, 280, 282, 286, 287, 289, 292,
294, 295, 297, 298, 304, 307, 316, 319,
324, 325, 328, 333, 334, 335, 340, 346,
349, 355, 370, 380
Grésivaudan, 84, 85, 95, 103, 139, 166, 249,
280, 295, 298, 318, 332
Guiers, 139, 262, 282, 318
Guillaume (mont), 294
Guillestre, 295, 299, 318
Guyenne, 102, 259

H

Hautes-Alpes, 37, 91, 93, 107
Haute-Savoie, 37, 72
Helvétique (Confédération), 32, 242, 268,
269, 271, 275
Hollande, 94, 234

I

Île-de-France, 33, 62, 100
Isère, 3, 7, 15, 37, 72, 78, 83, 112, 174, 189,
203, 204, 252, 264, 292, 318, 324, 355,
367, 370

Italie, 24, 35, 49, 50, 51, 56, 63, 64, 65, 67,
75, 154, 217, 239, 243, 245, 257, 266,
267, 268, 272, 309, 311, 312

J

Jametz, 100
Jubéo (Pas de) / montagne de Saint-Genis,
279
Jura (monts), 279

L

Lacroix (col), 295, 299, 321
Laffrey (lac de), 340
Lagnasco, 148
Languedoc, 23, 25, 89, 91, 96, 102, 174,
176, 178, 206, 207, 260, 266, 365
Lans-en-Vercors, 156
Lanslebourg, 50
Larche, 51
Léman (lac), 8, 58, 74, 76, 78, 207, 223,
244, 269, 272, 273, 280, 340, 367
Lesches-en-Diois, 321
Leuk/Loèche, 57, 59
Liechtenstein, 31
Livigno (chaîne de), 281
Livron-sur-Drôme, 187, 188, 208, 264
Loire, 56, 62, 68, 257
Lombardie, 64
Louze (col de la), 79
Luc-en-Diois, 88, 321, 341
Lure (montagne de), 279
Lyon, 23, 50, 77, 79, 83, 91, 219, 244, 259,
264, 266, 330

M

Maljasset, 154
Marseille, 27, 200, 231
Mary (col de), 154
Massif Central, 20, 71
Matheysine, 84, 115
Maurienne, 50, 76, 77, 100, 183, 294, 295,
296, 317, 340
Méditerranée, 17, 244, 252
Méolans-Revel, 205, 366
Mercantour, 191
Mévouillon, 167, 254
Mezzola (lac de), 267
Michaille (vallée de la), 83, 208, 296, 335
Midi de Bigorre (Pic du), 305
Milan, 129, 148, 170, 241, 246, 261, 264,
339
Môle (Le), 67
Monmorone (fort de), 69, 191, 205, 327
Mons (Provence), 71, 167, 255
Mont Blanc, 17, 38, 45, 50, 52, 67, 77, 126,
242, 244, 245, 279, 284
Mont Cenis, 50, 54, 103, 320
Montélimar, 84, 95, 264
Montgenèvre, 103, 216, 280, 295, 320, 321,
322
Montlaur-en-Diois, 88
Montluel, 91
Montmélian, 188, 264, 265, 284, 370
Montpellier, 23, 89, 101, 207
Morêtél-de-Mailles, 166, 249
Morgon (Pic de), 279, 280
Moucherolle (La Grande), 279, 280
Moucherotte, 15, 113
Mure (La), 115, 116, 208, 286, 297, 302

N

Navarre (royaume de), 175, 176
Néron, 279, 280
Nice, 224, 244, 252
Nouvelle-France, 349
Nyons, 333

O

Obiou (Grande Tête de l'), 279
Oisans, 45, 96, 97, 298, 332
Orange, 76, 191, 264
Ostana, 148

P

Paesana, 148, 350
Pagno, 148
Paris, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25,
26, 28, 29, 32, 33, 37, 38, 45, 49, 50, 51,
53, 55, 56, 67, 68, 73, 74, 75, 81, 83, 85,
89, 96, 97, 99, 100, 112, 121, 122, 124,
125, 126, 127, 128, 133, 139, 144, 145,
147, 149, 157, 169, 170, 180, 199, 202,
208, 210, 217, 220, 223, 226, 228, 230,
233, 241, 242, 243, 245, 247, 255, 257,
258, 263, 266, 269, 273, 277, 285, 291,
305, 307, 315, 317, 324, 330, 337, 342,
346, 347, 349, 368
Pays-Bas, 24, 77
Pellice (val), 295
Pérou, 242
Perpignan, 63, 100
Petichet (lac de), 340
Picardie, 89, 100, 102, 103, 104, 105, 217,
218, 259, 260, 335

Piémont, 63, 64, 65, 71, 76, 89, 96, 100,
 101, 163, 165, 185, 205, 208, 217, 249,
 250, 251, 254, 261, 270
 Pierre-Châtel, 318, 340
 Pinerolo (Pignerol), 69, 191, 216, 263, 264,
 289, 294, 295, 321, 325, 370, 403
 Pô, 64, 65, 148, 170, 309, 341
 Poliénas, 221
 Pont-Saint-Esprit, 101, 264
 Pouzin (Le), 101
 Poyols, 88
 Pragelato, 84, 216, 295, 321, 330
 Provence, 25, 38, 91, 101, 102, 103, 104,
 105, 154, 167, 185, 207, 212, 244, 249,
 252, 254, 255, 257, 259, 347
 Puget-Théniers, 190, 191, 254, 256
 Pussy, 78
 Pyrénées, 13, 19, 20, 36, 71, 89, 305, 326,
 333, 342, 346

Q

Queyras, 45, 175, 212, 280, 295, 299, 304,
 309, 319, 321, 322, 350, 367
 Quint (val de), 300, 301, 343
 Quirieu, 191, 264, 265, 318

R

Rachais (mont), 192, 193, 294, 304, 307,
 333
 Rhône, 31, 32, 45, 70, 71, 72, 73, 84, 87, 88,
 89, 96, 219, 262, 273, 288, 289, 292, 318,
 335, 341
 Rocciamelone (Rochemelon), 279, 280, 285,
 294, 304, 305, 306, 309, 310, 321
 Roche Courbe (Trois Beccs), 279, 294

Rognaix, 78
 Romanche (vallée de la), 295
 Romans-sur-Isère, 84, 109, 112, 173, 221,
 222, 264, 294, 298, 333, 335
 Rome, 128, 142, 213, 233
 Roselend, 79
 Rouen, 100

S

Sainte-Catherine (fort), 343
 Saint-Empire, 24, 59, 72, 76, 176, 266
 Saint-Eynard (mont), 279
 Saint-Firmin, 300
 Saint-Genix-sur-Guiers, 262
 Saint-Jean-de-Maurienne, 294
 Saint-Laurent-du-Pont, 282
 Saint-Marcellin, 77, 95
 Saint-Paul-sur-Isère, 78
 Saint-Paul-sur-Ubaye, 154
 Salève (Le), 67, 279
 Saluces (marquisat de), 47, 76, 84, 148, 204,
 244, 251, 367
 Sanfront, 148, 205
 Sassenage, 223, 345, 355
 Savigliano, 148, 208, 309, 368
 Savoie, 3, 28, 32, 37, 40, 51, 65, 72, 75, 76,
 77, 79, 83, 84, 89, 90, 91, 94, 96, 101,
 103, 117, 139, 145, 148, 170, 178, 179,
 184, 204, 205, 207, 212, 213, 218, 221,
 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248,
 251, 253, 254, 255, 256, 257, 262, 263,
 264, 265, 266, 267, 270, 273, 275, 295,
 305, 323, 329, 330, 343, 347, 353, 359,
 360, 361, 367, 369, 370
 Sept Laux (Les), 340, 341
 Serre del Bosco (Bêche-Dauphin), 262

Serres, 84, 88, 208, 262, 288, 289, 294, 321,
333, 335, 337, 341
 Seyssel, 14, 68, 83, 208, 242, 279, 292, 294,
296, 333, 335
 Sienne, 233
 Sion, 68, 270, 279
 Sisteron, 84, 88, 110, 169, 175, 191, 206,
213, 219, 264, 283, 284, 294
 Slovénie, 31
 Sobretta-Gavia (massif de), 281
 Soissons, 101
 Sondrio, 149, 281, 302, 323
 Suisse, 31, 35, 37, 38, 40, 45, 61, 63, 64,
207, 210, 241, 242, 268, 269, 270, 271,
272, 273, 274, 324, 337, 338, 347, 353
 Suse, 90, 101, 114, 141, 144, 163, 164, 165,
170, 215, 216, 226, 253, 261, 289, 294,
295, 296, 297, 304, 321, 329, 330

T

Tarentaise (vallée de la), 73, 76, 78, 252,
295, 296, 317, 340
 Tirano, 109
 Toulon, 7, 25, 38, 90, 207, 255, 368
 Tournon-sur-Rhône, 318
 Tours-en-Savoie, 78
 Trieste, 132
 Trièves, 84, 85, 280, 286, 289, 298, 332
 Trois Pucelles (les), 113
 Turin, 3, 37, 38, 148, 248, 261, 264, 364

U

Ubaye (valle de l'), 295

V

Valais, 7, 37, 57, 270, 273, 369
 Valcroissant, 300
 Valence, 95, 211, 264, 279, 294, 318, 333
 Valgaudemar, 301, 302
 Valromey, 83
 Valteline, 109, 132, 149, 150, 172, 175, 190,
266, 267, 268, 281, 302, 303, 322, 323
 Vanige (La), 279
 Var (vallée du), 191, 249, 254
 Varaita (val), 47, 295, 330
 Vendres, 89, 175, 176
 Venise, 64, 266, 267
 Ventoux (mont), 93, 96, 279, 285, 307
 Vercelli, 101
 Vercors, 15, 30, 85, 109, 112, 113, 139, 158,
220, 287, 298, 332, 343, 346, 355, 380
 Vervins, 100
 Veynes, 84, 88, 208, 321, 335, 341
 Vienne (France), 84, 87, 88, 95, 269
 Viennois, 84
 Villar Perosa, 262
 Villargaudin, 300
 Viso (mont), 93, 148, 214, 279, 280, 285,
289, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 311,
312, 321, 323, 339, 341, 349, 350, 353
 Vivarais, 89, 91, 96
 Voirons, 67
 Voirons (Les), 67
 Vosges, 4, 18, 20, 278, 280, 308, 335

Z

Zurich, 17, 270, 271, 366

TABLE DES FIGURES

Figure 1 – <i>Le Paysage de Grenoble</i> (v.1604-1609)	15
Figure 2 – Les chamois ou bouquetins sur les cartes de Thomas Schöpf (2a) et Jean Du Villard (2b).....	58
Figure 3 – Grenoble au centre de la figuration, au pied de la seule montagne qui se distingue des autres (3a) ; la délimitation du Dauphiné-Savoie avec le Piémont et le marquisat de Saluces à l’est (3b).....	76
Figure 4 – Les localités de basse Tarentaise, entre « Conflans » (correspondant à l’actuelle commune d’Albertville) et le fort de Briançon.	78
Figure 5 – Angle supérieur droit de la <i>Carte du gouvernement de Vienne et Rosne</i> (5a) et angle inférieur droit de la <i>Continuation de la Carte du long du Rosne</i> (5b).	87
Figure 6 – Partie supérieure de <i>Carte des Valées de l’Embrunois, Barsillone et de la Durance jusques a Cisteron</i>	88
Figure 7 – Partie supérieure de <i>La Valcluzon dicte Pragelat aboutissant le Piemont</i>	88
Figure 8 – Armes de Sully sur la <i>Carte de la province de Picardie, Boulonois, Artois et pais reconquis</i>	105
Figure 9 – Initiales de Jean Errard sur le <i>Plan de Corbie</i>	105
Figure 10 – Les montagnes standardisées sur la [<i>Carte de la vallée de Tirano</i>], anonyme, 2 nd e moitié du xvii ^e siècle, BL, Add MS 8549, f°28r (10a) ; le massif du Ceneri, sur la <i>Descrizione del paese della Valtelina</i> , anonyme, v.1625, BL, Maps K.Top.78.31.b, vue 14 (10b) ; la pointe nord du plateau du Vercors sur la <i>Carte de Romans et du baillage de St Marcellin</i> , Jean de Beins, v. 1604-1609, BL, Add MS 21117, f°41v-42r (10c).	109
Figure 11 – Les falaises du littoral de Boulogne sur le <i>Plan de Boulonigne</i> , Jean Errard, [1602], BL, Add MS 21117, f°5r (fig. 11a) et le relief de l’île « Rotonneau » sur les <i>Plans des isles de cha[tea]u Dif Rotonneau et Pomegues</i> , [François Martelleur], v. 1602, BL, Add MS 21117, f°98v-99r (fig. 11b).....	109
Figure 12 – Le rocher de Sisteron et les reliefs alentour sur le <i>Plan des Ville et Citadelle de Cisteron</i> , Jean de Beins, BL, Add MS 21117, f°80v-81r.....	110
Figure 13 – L’extrémité nord du Vercors, les collines et les champs entre Voreppe, Moirans et Saint-Quentin-sur-Isère (13a) ; les collines et les champs près de la Côte-Saint-André (13b).....	112

Figure 14 – La crête du Vercors et ses falaises, comprenant le Moucherotte (au centre) et les Trois Pucelles (à droite)	113
Figure 15 – Le relief représenté au moyen de hachures verticales, de quadrillage, et esquissé avec des lignes simples respectivement sur la <i>Carte du Dyois continuant la precedente, la Carte d'Entre deux Guiez</i> et la [<i>Carte du val de Suse</i>]	114
Figure 16 – La vallée de la Matheysine bornée de blancs sur la <i>Carte du pays Mathezin ou vallée de La Mure</i> , BL, Add MS 21117, f°60r ou insérée dans les vallées voisines sur la <i>Carte de la Viscomté et Baillage de Triefves</i> , BL, Add MS 21117, f°56v-57r	115
Figure 17 – L’insertion du texte dans l’image. Cartouches de la <i>Descrizione del paese della Valtelina</i> , British Library, Maps K. Top.78.31.b, vue 14, 66 x 46,5 cm (17a) et de la [<i>Carte particulière entre Trieste et Muggia</i>], British Library, Maps K.Top.78.31.a, f°9, 31,5 x 27 cm (17b et 17c).	132
Figure 18 – Cartouche de <i>Autre portraict au naturel de la tour de Bouc</i> , British Library, Add MS 21117, f°100v-101r	142
Figure 19 – Les traces de la marche armée en Valteline sur la [<i>Carte des environs de la Valteline</i>], v. 1620, 64,5 x 42 cm	150
Figure 20 – Soldats en marche et barricades en amont de Suse sur la [<i>Vue de la vallée entre Avigliana et Suse</i>]	164
Figure 21 – Cartouche délimité mais vide sur la [<i>Vue de la vallée entre Avigliana et Suse</i>] (21a) vs légende sans cadre sur la [<i>Veduta prospettica del forte d'Exilles e del territorio circostante</i>] (21b).	165
Figure 22 – La superposition de la légende au dessin sur le croquis d' <i>Antrevaus</i>	166
Figure 23 – Les esquisses de l'arrière-plan montagneux sur le dessin d' <i>Antrevaus</i> (23a) et de <i>Monretel</i> (23b)	166
Figure 24 – Page liminaire explicative de l'objectif du recueil	169
Figure 25 – Pas de Suse (25a) et barricades (25b)	170
Figure 26 – Cartouches de titre (26a) et de légende (26b) de la <i>Tavola di Topografia</i> de G. A. Biga	171
Figure 27 – La coloration des montagnes	173
Figure 28 – La coloration à l'aquarelle sur la <i>Carte de Romans et du baillage de St Marcelin</i> (28a) et sur le <i>Gouvern de Grenoble</i> (28b).	173
Figure 29 – L'ornementation des cartouches sur <i>Le gouvernem' de Cisteron</i> (29a), la <i>Descrizione del paese della Valtelina</i> (29b), et la <i>Carte des vallées de Queyras et Chasteau Dauphin</i> (29c).	175
Figure 30 – Armoiries du roi de France et de Navarre sur la <i>Carte du Haut Dauphiné</i> (y compris présentes sur le <i>Plan de l'Estan de Vendres et des lieux circonvoisins</i> et la <i>Carte du bas Languedoc</i>) (30a) ; du Dauphiné sur le <i>Plan de la Ville de Grenoble</i> (y compris présentes sur la <i>Carte de l'isle de Cremieu en Dauphiné</i>) (30b) ; et du royaume de France	

à nouveau, surmontant le titre du recueil de <i>Cartes particulières par gouvernemens</i> attribué à Tassin (30c).....	176
Figure 31 – La mention de "carte generale" sur les <i>Carte generale de dauphine</i> (31a) et <i>Carte generale du pais de Dauphine</i> (31b).....	182
Figure 32 – Les légendes sur les portraits de lieux peints d'Antoine Schanaert : légende lacunaire sur la <i>Desfaite d'Allemagne</i> (32a) et lettres identifiant des éléments sur le <i>Siege et prise de Cavours</i> (32b).....	186
Figure 33 – Les plans qui mettent l'accent sur les enceintes fortifiées de Livron (33a), Genève (33b) et Montmélian (33c).....	188
Figure 34 – Le mélange de plan (zone rouge) et profil (zone orange) sur le <i>Plan de la ville de Grenoble</i>	189
Figure 35 – Représentations en plans, sur le <i>Disegno di Edolo</i> , des forts de Tiepolo (35a) et de San Marco (35b).....	190
Figure 36 – Les "precipices" identifiés sur le dessin (36a) et intégrés dans la légende (36b) du <i>Plan d'ambrun</i>	191
Figure 37 – La reproduction de la combinaison plan-profil sur les plans de Jean de Beins (37a) et de Christophe Tassin (37b).....	194
Figure 38 – Les signatures de Jean de Beins sur la <i>Carte des vallées de Seissel et la Michaille</i> (38a), la <i>Carte de l'Isle de Cremieu en Dauphiné</i> (38b) et la <i>Carte de la vallée de Dye a Veynnes et Serres</i> (38c).....	208
Figure 39 – Traces de projections de travaux sur le <i>Plan de la Citadelle de Valence</i> (39a) et sur le recto des <i>Plans du fort d'Exilles</i> (39b).....	211
Figure 40 – Fin de l'ascension de Valeriano Castiglione figurée sur le haut de la carte (40a) et légende associée (40b).....	215
Figure 41 – Alpage de Glandasse (41a) sur la <i>Carte du Dyois continuant la precedente</i> , château de M. de Poullina (41b) et château de M. de la Buisse (41c) sur la <i>Carte de Romans et du baillage de St Marcellin</i>	222
Figure 42 – Le fort d'Exilles vu depuis le Piémont, sur la [<i>Veduta prospettica del forte d'Exilles e del territorio circostante</i>] et sur la <i>Presa d'Essiglies</i>	250
Figure 43 – Campement militaire au pied de la ville de Conflans sur le <i>Profil de Conflans</i>	253
Figure 44 – Château (44a), chemin, et portes du bourg (44b) de "Poggietto".....	256
Figure 45 – Cartouche de titre du recueil Tassin, où l'évocation des lieux extra-dauphinois se résume à la mention de « lieux adjacentz ».....	261
Figure 46 – La frontière colorée de rose/rouge en direction de Pignerol sur la <i>La Valcluzon dicte Pragelat aboutissant le Piemont</i>	263

Figure 47 – « Marches du Bugey, ou Bresse » en vert-jaune distinctes de celles de Savoie en rose/rouge sur la <i>Carte du Paysage d'Hoste en Dauphiné</i>	263
Figure 48 – La ceinture militaire autour du lac de « Chiavena » (actuel lac de Mezzola, terminaison nord du lac de Côme) sur la <i>Descrizione del paese della Valtelina</i>	267
Figure 49 – Les montagnes abaissées devant la Grande Chartreuse.....	283
Figure 50 – L'Obiou vue du nord (50a) et de l'ouest (50b)	286
Figure 51 – Les montagnes points de repère sur la <i>Carte du Faussigni</i> (51a), sur la <i>Carte de la Viscomté et Baillage de Triefves</i> (51b) sur la <i>Carte du gouvernement de Serres et reste des Baronnie</i> (51c) et sur la <i>Carte de continuation du Rosne</i> (51d).....	288
Figure 52 – Les points de repère sur le <i>Gouvernement d'Embrun</i>	290
Figure 53 – La figuration des localités-centres Serres, Chambéry Gap et Seyssel. 293	
Figure 54 – Les vallées secondaires Le Val de Quint (54a), le « Valcressant » (54b) et la « Vallée de Bauge » (54c)	301
Figure 55 – Le Valgaudemar vide (55a) et plein (55b)	302
Figure 56 – La hauteur des montagnes à travers le Viso (56a), la montagne de Chaillol (56b) et la Rochemelon (56c).	306
Figure 57 – La mesure du Viso sur la <i>Tavola</i> de Biga	312
Figure 58 – Les ponts dans la vallée du Guil sur le <i>Gouvernement d'embrun</i> (58a), sur la <i>Carte des Vallées de Queyras et Chateau Daufin</i> (58b) et sur la <i>Carte des Vallées de Queyras et Chateau Dauphin</i> (58c).....	319
Figure 59 – Le passage des Faucilles sur la carte particulière (59a) et dans la vignette en perspective (59b)	320
Figure 60 – Les cols secondarisés Le col d'Izoard (60a), le col de Gras (60b) et le <i>colle delle Finestre</i> (60c).....	322
Figure 61 – Pas et cols en Valteline.....	323
Figure 62 – Les barricades de Suse	329
Figure 63 – Les vignes aux abords de Puymore (63a) et de Grenoble (63b).....	333
Figure 64 – Les jardins <i>intra-muros</i> de Gap et les champs au-delà de l'enceinte de la ville.....	334
Figure 65 – La forêt sous forme de "grappe" (65a) et comme élément à traverser (65b)	336
Figure 66 – Les pâturages de Glandasse (66a) et Couspeau (66b)	338
Figure 67 – Les lacs d'altitude Le « lac de la Drôme » (67a) et trois des sept lacs (Sept Laux) en Belledonne (67b).....	341
Figure 68 – Les propriétés privées d'officiers royaux	345

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	3
ABREVIATIONS ET CHOIX D'ECRITURE	7
SOMMAIRE	9
INTRODUCTION GENERALE	13
Aux origines d'une enquête.....	15
À la croisée du territoire et des représentations, des savoirs et de l'environnement .	16
<i>À partir des Alpes, l'histoire des territoires de montagne</i>	16
<i>Des représentations au paysage : l'importance de la visualité</i>	20
<i>Au-delà des sciences et des techniques : les savoirs (géographiques)</i>	22
<i>Entre construction du territoire et construction de la « nature » : l'environnement</i>	25
Enquêter sur une « période “grise” » des représentations des Alpes.....	27
<i>Une période grise : nuances des regards et délaissé historiographique</i>	27
<i>Territoire alpin, territoire de montagne</i>	30
Pour un usage des images visuelles manuscrites.....	32
À la recherche des figurations des Alpes : sources	37
Voir et faire voir, les figurations des Alpes et leur élaboration en questions : thèse et plan.....	39
 PREMIERE PARTIE	 43
ENTRER DANS LES ALPES PAR LES IMAGES AU TOURNANT DES XVI^E ET XVII^E SIECLES	43
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	45
CHAPITRE 1 – VOIR LES ALPES A LA RENAISSANCE	47
I – L'imaginaire avant les images ?	48
A) Des descriptions textuelles : récits de voyage, récits politico-militaires et correspondances savantes.....	48
<i>D'un genre descriptif à l'autre</i>	49

<i>Mêler les stéréotypes et les vécus</i>	53
B) Une terre de fantasmes : un exotisme local ?.....	55
<i>Qu'est-ce qu'un exotisme local ?</i>	55
<i>Des Alpes exotisées</i>	57
II – Un espace sans forme spécifique	62
A) Un grand écart des échelles : figurations synthétiques <i>versus</i> précisions localisées	62
<i>Les Alpes synthétiques : des cartes imprimées</i>	63
<i>Les Alpes en pointillés : des figurations de localités</i>	66
B) Un espace creux aux contours dilués	70
<i>L'absence de contours établis</i>	70
<i>Un désert ?</i>	73
III – Esquisser une entité : figurations schématiques <i>versus</i> images techniques	75
A) Les Alpes à gros traits : l'exemple de la carte de Dauphiné-Savoie vers 1547.....	75
B) Un territoire sans environnement : les cartes de Jacques Fougeu (v. 1595-1600)	77
CHAPITRE 2 – L'ŒIL DE JEAN DE BEINS : UNE ENTREE VERS LES FIGURATIONS DES ALPES AU DEBUT DU XVII^E SIECLE	81
I – Quand le paysage des Alpes apparaît	82
A) Du puzzle manuscrit à la carte générale imprimée	82
<i>Morceler l'espace : un puzzle de cartes « particulières »</i>	82
<i>En parallèle : un travail hors des Alpes</i>	89
<i>Voir en une seule image : la carte du Dauphiné</i>	90
B) Une matrice visuelle des Alpes ?.....	93
<i>Des répliques aux Alpes de Jean de Beins</i>	93
<i>Permanences et adaptations</i>	96
II – Un ingénieur singulier ?	98
A) L'ordinaire d'un regard au service du roi.....	99
<i>L'armée, l'ingénierie et la géographie</i>	99
<i>Exercer sa charge en Dauphiné : un ancrage local organisé</i>	102
B) L'originalité d'une entreprise inédite dans les Alpes.....	106
<i>L'innovation : grâce au milieu montagneux ?</i>	106
<i>Détails, esthétique et précision : le style de Jean de Beins</i>	111

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	117
DEUXIEME PARTIE	119
FABRIQUER DES IMAGES DU TERRITOIRE : LE TERRAIN SUR LA TOILE ET LE PAPIER	119
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE	121
CHAPITRE 3 – L’ŒIL ET LE TERRAIN.....	123
I – Voir : autopsie d’un sens entre XVI^e et XVII^e siècles.....	124
A) Concept et fonctions du sens visuel à la fin du XVI ^e siècle	124
<i>L’œil, le regard, la vue... : vers un paradigme du « voir » ?</i>	<i>124</i>
<i>Images et savoirs : des cultures savantes visuelles</i>	<i>127</i>
<i>La vue et l’image en géographie</i>	<i>128</i>
B) Les valeurs de la vue : entre outil d’intelligibilité et argument de vérité	131
<i>La complémentarité de la figure et du texte</i>	<i>131</i>
<i>Prouver par la vue.....</i>	<i>133</i>
C) Voir le monde en version réduite : le commun de la carte et du paysage.....	136
<i>Carte versus paysage, une dichotomie contemporaine</i>	<i>136</i>
<i>Visualiser la territorialité</i>	<i>139</i>
II – Légitimer l’image par la pratique du terrain	140
A) L’affirmation d’une expérience directe de l’espace	141
<i>La présence sur le(s) lieu(x), le vrai et le naturel</i>	<i>141</i>
<i>Des images irréfutables ?.....</i>	<i>144</i>
B) Voir avec son corps : marcher	146
<i>Les traces de la marche.....</i>	<i>147</i>
<i>Une exigence propre aux territoires de montagne ?</i>	<i>150</i>
<i>Marcher et dessiner : retours d’expériences</i>	<i>153</i>
CHAPITRE 4 – CARTES, DESSINS, PEINTURES : FORMES ET MATERIALITES DES FIGURATIONS DES ALPES.....	161
I – Les manuscrits, des produits uniques aux factures diverses : entre brouillons et objets de prestige	162
A) Des figurations intermédiaires ?	162
<i>Des brouillons ?</i>	<i>162</i>

<i>La première étape du processus d'impression ?</i>	167
B) Images prestigieuses et recueils princiers	172
<i>Ornementation, esthétique et valorisation des territoires</i>	172
<i>Le prix de l'image</i>	178
II – L'hybridité comme standard	180
A) Essai de typologie	180
<i>Les cartes : générales, particulières, paysagères</i>	181
<i>Les vues et portraits de villes ou de lieux : mimer ce que l'œil peut voir</i>	184
<i>Les plans : traduire l'espace en deux dimensions</i>	186
B) La mixité des formes au service du discours.....	188
<i>Combiner les types de représentation</i>	189
<i>L'hybridité des représentations, un résultat par défaut ou par volonté ?</i>	192
CHAPITRE 5 – DES HOMMES SANS VISAGE DERRIERE LE MASQUE DU POUVOIR : AUTEURS ET FAISEURS D'IMAGES	197
I – Le poids de l'anonymat	198
A) Une majorité d'auteurs inconnus	199
B) Des auteurs supposés.....	201
<i>Attribuer : conditions et limites</i>	202
<i>Sociologie des identités supposées</i>	204
C) Des signatures éparses de personnages connus.....	207
II – Figurer : une opération collective ?	209
A) Des regards guidés	210
<i>Par les commanditaires</i>	210
<i>Par des personnages tutélaires sur le terrain</i>	214
B) Des partenariats ?.....	217
<i>Maître et apprenti</i>	217
<i>Entre pairs</i>	218
C) La part des récits	220
<i>Des signes d'enquêtes orales ? L'intégration de la connaissance des locaux</i>	220
<i>Mythes et fantasmes : persistance et force des imaginaires ?</i>	222
III – Des regards, une vision : la prégnance de cercles de pouvoirs masculins	224
A) Les Alpes, des montagnes au masculin.....	225

TABLE DES MATIERES

<i>L'absence de regards de femmes</i>	226
<i>Des Alpes à dominer et maîtriser</i>	228
B) Le cartographe n'existe pas.....	230
<i>Ingénieurs, géographes et autres architectes</i>	230
<i>Des armes ... et des pinceaux</i>	232
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	235
TROISIEME PARTIE	237
LES ALPES EN VOLUMES : HORIZONTALITES POLITIQUES, VERTICALITES TOPOGRAPHIQUES ET TRANSVERSALITES ENVIRONNEMENTALES	237
INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE.....	239
CHAPITRE 6 – LES ALPES DES ÉTATS : DES TERRITORIALITES DIVERSES DANS UN ESPACE TRIPARTITE	241
I – Les Alpes comme centralité : le cas du duché de Savoie	243
A) Faire voir, un État européen singulier	243
<i>Un duché sur les Alpes</i>	243
<i>Montrer les Alpes : les montagnes comme faire-valoir ?</i>	245
<i>L'absence d'entreprise cartographique centralisée ?</i>	247
B) Des images pour aménager et défendre.....	248
<i>Voir des lieux : le duché en pointillés</i>	248
<i>Un duché de frontières et de forteresses</i>	251
<i>L'intérêt pour les Alpes françaises</i>	254
II – Les Alpes comme périphérie ? Le cas du royaume de France	257
A) Voir, une province française.....	258
<i>Une dynamique générale de reconnaissance du territoire</i>	258
<i>Le Dauphiné, une province-frontière</i>	262
B) La guerre de Trente Ans : un décentrement vers les Alpes extérieures au royaume	265
III – Les Alpes comme réseau : le cas des cantons suisses	268
A) Voir la Confédération ?	269
<i>Constats et pistes des réflexions à partir des archives romandes</i>	269
<i>L'œuvre d'Hans Conrad Gyger</i>	271

B) De petits États connus et parcourus	272
<i>Exalter et valoriser les bords du Léman : le cas de Jean du Villard</i>	272
<i>La familiarité de la montagne</i>	273
CHAPITRE 7 – LES PLEINS ET LES DELIES DES ALPES	277
I – Quelles montagnes pour dire les Alpes ?	278
A) Montagnes visibles et montagnes invisibles	278
<i>Les montagnes en mots : ce que les oronymes nous apprennent</i>	278
<i>Abaisser ou augmenter, étirer ou ramasser : un environnement modulable</i>	282
B) Les montagnes comme repères.....	284
<i>Des repères symboliques : les montagnes incontournables</i>	285
<i>Des points de repères : les montagnes pratiques</i>	287
II – Des vallées accentuées	291
A) Vallées de plaine, vallées pleines	291
<i>Un réseau de centres montagneux clairsemés</i>	291
<i>Les grandes vallées comme axes de connexion</i>	295
<i>Le foisonnement de petites localités</i>	297
B) Des vallées secondaires : les bas en hauteur.....	299
<i>Suggérer des impasses</i>	299
<i>Faire exception à la règle ?</i>	301
III – Des hauts en creux	303
A) Des hauteurs sans intérêt ?.....	304
<i>L'intérêt pour la hauteur</i>	304
<i>Le sommet existe-t-il ?</i>	307
B) Le goût de la mesure : l'abbé Castiglione, Giacomo Biga et le mont Viso.....	308
<i>L'attrait d'une montagne fameuse</i>	309
<i>Mesurer les hauteurs et se mesurer à la montagne</i>	310
CHAPITRE 8 – HABITER LES MONTAGNES : ENTRE AMENAGEMENTS, RESSOURCES ET TEMPORALITES	315
I – Chemins et forteresses : aménager les forces et les faiblesses de territoires de mobilités	316
A) Traverser et franchir la verticalité	317
<i>Traverser l'eau : gués, bacs et ponts</i>	317

TABLE DES MATIERES

<i>Hiérarchiser le franchissement des hauteurs : cols, pas et passages</i>	320
<i>Des territoires sans risques ?</i>	324
B) Conquérir les rocs : les forteresses et barricades comme extensions de la montagne	326
<i>Les forteresses : augmenter durablement la montagne</i>	326
<i>Barricades et retranchements : des extensions temporaires</i>	328
II – Cultiver et exploiter des richesses en puissance	331
A) Champs, vignes et prés : les ressources domestiquées.....	331
<i>Souligner la fertilité</i>	331
<i>Identifier et ordonner : une typologie graphique de l'éventail des cultures</i>	333
B) Les potentiels des hauteurs incultes.....	337
<i>Les alpes des Alpes : des oasis en terres hostiles ?</i>	337
<i>Lacs et sources : l'eau et ses origines</i>	340
III – Inscrire ou effacer des temporalités	343
A) Les traces du passé, du présent et de l'intemporel.....	343
<i>Encre le passé et le présent : ancrer des mémoires et la modernité</i>	343
<i>Instaurer des emblèmes ? L'intemporel</i>	345
B) Les silences dans l'image : quelques réflexions.....	346
<i>Des territoires aconfessionnels ?</i>	347
<i>Des Alpes sans neige</i>	349
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE.....	353
CONCLUSION GENERALE	355
<i>Les figurations, outils d'historicisation des territorialités</i>	357
<i>Les Alpes, les montagnes, les territoires marginalisés</i>	358
<i>Figurer, une opération exogène de domination</i>	360
SOURCES	363
SOURCES FIGUREES.....	363
SOURCES MANUSCRITES.....	368
SOURCES IMPRIMEES.....	370
BIBLIOGRAPHIE	373
Historiographie et méthodologie.....	373
Ancien Régime.....	374

TABLE DES MATIERES	
Histoire des Alpes et territoires de montagne.....	375
Images, histoire de l'art et sens visuel.....	381
Sciences, savoirs et techniques.....	384
Paysage, environnement et sensibilités	393
INDEX DES PERSONNES.....	399
INDEX GEOGRAPHIQUE.....	403
TABLE DES FIGURES.....	411
TABLE DES MATIERES	415

RESUME

Mots clés : montagnes, environnement, Alpes, cartographie, cultures visuelles, territoire

Cette thèse étudie les processus de visualisation des Alpes au tournant des XVI^e et XVII^e siècles. Espaces habités autant que fantasmés, les territoires de montagne alpins sont, au seuil de cette époque, un espace difficile à figurer compte tenu du milieu qui complexifie les procédés de figurations, notamment cartographiques. Toutefois, la thèse propose d'analyser cette difficulté non pas sous le seul angle savant et technique, mais part plutôt de la prémisse selon laquelle il existe des territorialités – autrement dit des rapports humains au territoire – diverses et complexes. En montagne, celles-ci se trouvent parfois en décalage avec celles des plaines et des villes, ce qui conduit à appréhender les Alpes comme un territoire de marginalités. L'analyse, portant sur les Alpes occidentales, permet de faire dialoguer des territorialités politiques et savantes qui diffèrent en fonction des différentes souverainetés qui s'exercent. De cette façon elle permet de voir comment cette marginalité est parfois exacerbée, parfois utilisée et banalisée par les différents États souverains dans les Alpes. Cette étude s'intéresse dans un premier temps aux images qui permettent d'entrer dans les Alpes à la fin du XVI^e siècle, en mettant en regard les figurations des Alpes existantes dans les années 1590 et la production cartographique de Jean de Beins (1577-1651), ingénieur géographe du roi en Dauphiné, réalisée pendant les premières décennies du XVII^e siècle. Dans un second temps, l'analyse est consacrée à la fabrique des figurations, en s'intéressant à l'outillage intellectuel qui établit un lien fort entre l'observation visuelle directe et la figuration des lieux ; aux formes matérielles à travers lesquelles ces représentations visuelles s'incarnent et à leur hybridité qui constitue un standard ; aux différents acteurs qui participent de l'élaboration, du prince commanditaire à l'ingénieur qui dirige les opérations, en passant par les divers anonymes locaux. Dans un dernier temps, l'étude porte sur les différentes dimensions politique, géographique, et environnementale des Alpes que les figurations font apparaître. La thèse montre ainsi les multiples territorialités des élites, souvent exogènes, qui soit cherchent à clarifier les configurations de ces territoires qui leur échappent, soit les intéressent pour les curiosités qu'ils recèlent. Cette recherche met en évidence comment les figurations cartographiques et paysagères de ces territoires de montagne, en les médiatisant, leur donnent du sens, et les rendent ainsi intelligibles.

SUMMARY

Keywords : mountains, environment, Alps, cartography, visual culture, territory

This thesis examines the processes involved in visualising the Alps at the turn of the 16th and 17th centuries. Inhabited as much as fantasised about, the Alpine mountain territories were, at the dawn of this period, a difficult space to depict, given the environment that made the processes of depiction, particularly cartographic, so complex. However, this thesis proposes to analyse this difficulty not solely from a scholarly and technical angle, but rather from the premise that there are diverse and complex territorialities – in other words, human relationships to territory. In the mountains, these are sometimes at odds with those of the plains and towns, which leads us to see the Alps as a territory of marginality. The analysis of the western Alps allows to bring into dialogue political and scholarly territorialities that differ according to the different sovereignties that are exercised. In this way, it shows how this marginality is sometimes exacerbated, sometimes used and trivialised by the various sovereign states in the Alps. This study begins by looking at the images that provided access to the Alps at the end of the 16th century, by comparing the images of the Alps that existed in the 1590s with the cartographic work of Jean de Beins (1577-1651), the King's geographer in Dauphiné, produced during the first decades of the 17th century. In the second stage, the analysis is devoted to the production of figurations, focusing on the intellectual tools that established a strong link between direct visual observation and the figuration of places; the material forms through which these visual representations were embodied and their hybridity, which constituted a standard; and the various actors involved in the production, from the prince who commissioned the work to the engineer who directed the operations, not forgetting the various anonymous local people. Finally, the study focuses on the various political, geographical and environmental dimensions of the Alps that the figurations reveal. The thesis thus shows the multiple territorialities of the elites, often exogenous, who either seek to clarify the configurations of these territories that escape them, or interest them for the curiosities that they conceal. This research highlights how the cartographic and landscape representations of these mountain territories, by mediating them, give them meaning, and thus make them intelligible.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

École doctorale : SHPT - Sciences de l'homme, du Politique et du Territoire

Spécialité : Histoire

Unité de recherche : LARHRA - Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes

Rendre les Alpes intelligibles.
Figurations cartographiques et paysagères des territoires de montagne au temps de Jean de Beins (v. 1580 - v. 1630)

Volume 2 – Annexes

Présentée par :

Perrine CAMUS-JOYET

Direction de thèse :

Stéphane GAL
MAITRE DE CONFÉRENCES HDR
Université Grenoble Alpes

Rapporteurs :

Anne MONTENACH
PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, Aix-Marseille Université
Raphaël MORERA
CHARGÉ DE RECHERCHE HDR, EHESS

Thèse soutenue publiquement le **19 avril 2024**, devant le jury composé de :

Axelle CHASSAGNETTE MAITRESSE DE CONFÉRENCES, Université Lumière Lyon 2	Examinatrice
Bernard DEBARBIEUX PROFESSEUR, Université de Genève	Examineur
Stéphane GAL MAITRE DE CONFÉRENCES HDR, Université Grenoble Alpes	Directeur de thèse
Nàima GHERMANI PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, Université Grenoble Alpes	Examinatrice
Luigi LORENZETTI PROFESSEUR, Università della Svizzera italiana	Examineur
Anne MONTENACH PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, Aix-Marseille Université	Rapporteure
Raphaël MORERA CHARGÉ DE RECHERCHE HDR, EHESS	Rapporteur

RENDRE LES ALPES INTELLIGIBLES

Figurations cartographiques et paysagères
des territoires de montagne au temps de Jean de Beins
(v. 1580 – v. 1630)

Annexes

SOMMAIRE

I – Inventaire général des figurations	2
II – Jean de Beins	9
II. 1 – Inventaire des figurations manuscrites de Jean de Beins	10
II. 2 – Assemblage des cartes particulières	16
II. 3 – Orientation des cartes particulières.....	17
II. 4 – Sélection de figurations du recueil Add MS 21117	18
II. 5 – Cartes manuscrites attribuées à Jean de Beins.....	31
III – Recueil Tassin.....	36
III. 1 – Table du recueil	37
III. 2 – Photographies du recueil	39
IV – Sélection de figurations	78
V – Expérimentation randonnée-dessin.....	90
V. 1 – Protocole élaboré au préalable	91
V. 2 – Déroulement de l’expérimentation	98
V. 3 – Dessins réalisés	100
VI – Transcription et traduction de la <i>Relatione di Monviso et dell’origine del Po.</i> ..	112
VII – Figuration des places fortes en Dauphiné-Savoie-Piémont (1547-1630).....	127
VIII – Les montagnes visualisées.....	128

INVENTAIRE GENERAL

I – INVENTAIRE GENERAL DES FIGURATIONS

Cet inventaire recense les figurations manuscrites identifiées concernant les Alpes pour la période 1580-1630.

Pour les figurations attribuées à Jean de Beins et Christophe Tassin, se reporter aux inventaires qui leur sont propres (annexes II et III).

L'inventaire est organisé du national au local, jusqu'au particulier (privé). Les documents sont ensuite listés dans l'ordre croissant de cote ou de folio.

INSTITUTION	FONDS/COLL.	N°	TITRE	DATE	AUTEUR	DIMENSIONS (EN CM)	FOLIO/COTE
Ashmolean Museum	Western Art	1	Aspet de la ville d'Embrun en Daulphine	v.1605-1606	[Étienne Martellange]	28 x 42	WA.Suth.B.2.100.1
		2	Partie d'Embrun	v.1605-1606	[Étienne Martellange]	28 x 42	WA.Suth.B.2.100.1
ASTO	Architettura militare, Volume I	3	Ginevra. Veduta della città e del territorio circostante	[1567-1585]	anonyme	32 x 43,5	f°8
		4	[Bricherasio. Veduta del forte durante un assedio]	[1594]	[Ercole Negro]	56,6 x 84	f°10r
		5	Monmorone	[1592]	anonyme	43,5 x 29	f°11
		6	[Progetto del forte di Gravera sul Monmorone]	[1592]	[Gabrio Busca]	33,1 x 53,5	f°54r
		7	[Carta del Delfinato e di parte della Savoia]	[1580-1582]	[Ercole Negro]	31 x 42	f°68r

INVENTAIRE GENERAL

	Architettura militare, Volume II	8	[Fuentes. Carta topografica del forte con parte del Lago di Como]	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	43,6 x 59	f°65	
ASTO	Architettura militare, Volume II	9	[Fuentes. Carta topografica di parte della Lombardia col forte e vedute di Milano, Como, Bergamo]	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	43,5 x 58,5	f°66	
		10	[Valtellina. Carta corografica]	[fin1603-début1604]	anonyme	45 x 58,5	f°84	
	Architettura militare, Volume III	11	Assedio di Berra et Battaglia presentata dal ser[enissi]mo Sig[no]r Duca di Savoia	v.1591	[Ascanio Vitozzi]		76 x 95,5	f°7
		12	[Camargue. Carta corografica con dettagli in prospettiva]	[1591]	[Ascanio Vitozzi]		48,5 x 84,5	f°9v
		13	Moviglion	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme		36 x 49,3	f°14
		14	[Mons en Provence]	v.1590	anonyme		30,2 x 58,5	f°18v-19
		15	[Grasse. Pianta con progetti di modifiche delle mura]	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme		47,5 x 72	f°29v-30r
		16	La napola	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme		30 x 41	f°31
		17	Antibo	v.1589-1593	[Ascanio Vitozzi]		46,5 x 94,2	f°33v-34r
		18	[Antibes. Veduta prospettica raffigurante l'assedio del 1592]	v.1592	[Ascanio Vitozzi]		58 x 84	f°35
19	Mons Provence	v.1590	anonyme		46,5 x 67	f°39v-40r		
20	[Le Bar-sur-Loup. Veduta e pianta del castello con l'abitato di Gourdon]	v.1589-1596	anonyme		30,5 x 42,5	f°41v		

INVENTAIRE GENERAL

ASTO		21	Antrevaus	v.1589-1596	anonyme	31,5 x 43,5	f°42
	Architettura militare, Volume III	22	Valle di Susa. Carta corografica	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	42,3 x 29,5	f°43
		23	La Presa d'Essiglies	v.1593	anonyme	45 x 64,5	f°44v-45r
		24	[Exilles. Veduta prospettica del forte e del territorio circostante]	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	41 x 30,3	f°46r
		25	[Exilles. Due vedute prospettiche e una pianta del forte I.]	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	49 x 38,5	f°46v
		26	[Exilles. Veduta prospettica del forte]	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	22 x 34,2	f°47r
		27	Monretel	v.1591-1593	anonyme	48 x 38,5	f°47v
		28	Grenoble novelemant fortifie	v.1590-1620	[Ercole Negro]	40 x 27,5	f°48
		29	[Barraux. Veduta prospettica della città e del forte durante un assedio I.]	v.1597-1601	anonyme	56,5 X 85	f°49v-50r
		30	[Barraux. Veduta prospettica della città e del forte durante un assedio II.]	v.1597-1601	anonyme	43,5 x 57	f°51v-52r
		31	Il verro disegno della Mura con il suo paisagio et i luochi	1580	Ercole Negro	48,2 x 76,4	f°54v-55r
		32	Il vero disegno di Liverone	1581	Ercole Negro	48,7 x 77	f°56v-57r
		33	Il vero disegno di Bennes in Dalfinatto	v.1580	Ercole Negro	48,5 x 75,6	f°57v-58r
	Architettura militare, Volume V	34	Poggietto	v.1589-1596	anonyme	41,5 x 55,5	f°146
		35	Montmellian	v.1600-1630	anonyme	42 x 59,5	f°152

INVENTAIRE GENERAL

BL	Maps K.Top. 61	36	Embrun	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	66 x 43	n°17	
		37	[Plan de Puymore avec Gap]	v.1610-1630	anonyme	57,5 x 42,5	n°18	
	Maps K.Top.78.31.a.	38	Disegno di Edolo	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	?	f°34	
		39	[Plan de la région de Murano, Trino, fiume Sturra]	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	?	n°1b	
		40	Disegno dello stato di Milano con le città et terre principali di quello et confini	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	110 x 88	n°10	
		41	Descrizione del paese della Valtelina dove al presente si guereggia tra lesercito dela lega et spagnoli lano 1625	v.1625	anonyme	66 x 46,5	n°14	
		42	[Vue de la vallée entre Avigliana et Suse]	v.1629	anonyme	22,5 x 37,5	n°40	
		43	[Carte des environs de la Valteline]	v.1620	anonyme	64,5 x 42	n°56	
		BnF	CP, Volume X de la collection Gaston d'Orléans, partie II	44	Chambéri	[1618]	[Étienne Martellange]	40 x 55
	45			Profil de Conflans	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	35 x 50	GE BB-246 (X 91-92)
46	Exilles			1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	43,5 x 58,5	GE BB 246 (X 103-104)	
47	Cisteron			1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	40 x 50,5	GE BB-246 (X 133-134)	
48	Cisteron			[1608]	[Étienne Martellange]	37 x 54,5	GE BB-246 (X 135-136)	

INVENTAIRE GENERAL

BnF	CP, Volume X de la collection Gaston d'Orléans, partie II	49	Exilles	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	43,5 x 58,5	GE BB 246 (X 103-104)
		50	Gap [et] Puimore	1 ^e moitié XVII ^e	anonyme	43 x 58	GE BB-246 (X 105-106)
	Cartes et plans	51	[Description du Dauphiné]	1597	Jacques Fougeu	57,5 x 98	GE CC-4088 (28)
		52	Parties de la Savoie, du Bugey et du Dauphiné, depuis Lyon jusqu'à Nantua, Lausanne, Saint-Maurice, Saint-Michel de Maurienne et Saint-Marcellin	v.1600	Jacques Fougeu	43,5 x 55	GE DD 4121 (123)
		53	[Partie de la Savoie depuis Genève et Thonon jusqu'à Rumilly, Conflans, Bourg-St Maurice et le Mont Blanc]	v. 1600	Jacques Fougeu	42,5 x 57,5	GE DD-4121 (125)
	EP, RESERVE UB-9-BOITE FT 4	54	La ville de Chambéry Capitale de Savoie	1618	[Étienne Martellange]	38 x 53,2	n°144
		55	La ville de Chambéry en Savoie	14 janvier 1618	[Étienne Martellange]	38,3 x 53,5	n°145
		56	Prioratus S. Philipi Coll. Camber.	3 février 1618	[Étienne Martellange]	37,7 x 53	n°146
		57	Prieuré de S. Philippe du Collège de Chambéry	3 février 1618	[Étienne Martellange]	38,7 x 52,7	n°147
		58	Le Bourget proche a Chambéry	20 janvier 1618	[Étienne Martellange]	37,7 x 53	n°148
		59	Prioré de S. Philippe du Coll. de Chambéry	1618	[Étienne Martellange]	38,7 x 53,5	n°150

INVENTAIRE GENERAL

BnF	EP, RESERVE UB-9-BOITE FT 4	60	L'Abaie de Boscodon pres d'embrun	octobre 1606	[Étienne Martellange]	25,4 x 39	n°151
		61	Ignografie ou plan du Priore de nt. dame des Baulmes pres d'Embrun	juin 1605	[Étienne Martellange]	29 x 42,5	n°152
		62	Aspet de Sisteron en Provence	[1608]	[Étienne Martellange]	39 x 54,5	n°153
		63	Aspet de la ville Sisteron	31 août 1608	[Étienne Martellange]	38,2 x 53,4	n°154
		64	Sisteron en Provence	1606	[Étienne Martellange]	39 x 53,8	n°155
		65	Sisteron en Provence	[1606]	[Étienne Martellange]	38,8 x 53,6	n°156
		66	Sisteron et commencementz du College	[1607]	[Étienne Martellange]	38,8 x 54,5	n°157
		67	Sisteron en Provence	[1605]	[Étienne Martellange]	27 x 41,5	n°159
StaZH	PLAN, Karten und Pläne	68	Militärkarte der Nordostscweizh	1634	Hans Conrad Gyger	187 x 168	PLAN G 19
		69	Der gantzen Loblichen Eydtgnoschafft mit allen angrenzenden Orten gründtliche neuwe verzeychnus vnd uftheylung nach Geographischer ahnleitung gestelt und in diss werkh gebracht	1634	Hans Conrad Gyger	187,5 x 168	PLAN G 149

INVENTAIRE GENERAL

BGE	Centre d'iconographie	70	Carte du Léman accompagnée de la description de poissons	1581	Jean du Villard	37,1 x 103,5	Ms fr 140
BM Chambéry	/	71	[Carte de Savoie]	v. 1600	Jacques Fougeu	79 x 55	CAR SAV B 000.020.
Collection Aliprandi	/	72	Tavola di Topografia delineata da Giacomo Antonio Biga di Savigliano per intelligenza della Relatione di Monviso et del fiume Po	1627	Giacomo Antonio Biga	?	/

CP : Département des Cartes et plans

EP : Département des Estampes et photographies

 Documents reproduits dans la sélection de figurations (IV)

II – JEAN DE BEINS

II. 1 – INVENTAIRE DES FIGURATIONS MANUSCRITES DE JEAN DE BEINS

	Titre	Type	Année	Dimensions (en cm)	Folio/Cote
BL (ADD MS 21117)	1 <i>Plan de l'Estan de Vendres & des lieux circonvoisins</i>	particulière	1606	66 x 39	104v-105r
	2 <i>Plan thopographique des Ville et Citadelle de Bourg en Bresse</i>	plan + vue de ville	1607	58 x 35	30v-31r
	3 <i>Plan de la Citadelle de Bourg en Bresse</i>	plan	?	30 x 36	31v
	4 <i>Plan de Puymaure</i>	plan	?	36 x 23	32v
	5 <i>Carte du baillage de Gez</i>	particulière	1606	31 x 41	33r
	6 <i>Carte du Faussigni</i>	particulière	1607	31 x 41	33v
	7 <i>Carte du Valromé ou Veromey</i>	particulière	1606	31 x 41	34r
	8 <i>Carte des vallées de Seissel et la Michaille</i>	particulière	1606	31 x 41	34v
	9 <i>Paysage de Seissel</i>	vue de ville	?	31 x 42	35r
	10 <i>Carte du Paysage d'Hoste en Dauphiné</i>	particulière	?	34 x 23	35v
	11 <i>Carte de l'Isle de Cremieu en Dauphiné</i>	particulière	1607	28 x 38	36r

INVENTAIRE DES FIGURATIONS MANUSCRITES DE JEAN DE BEINS

BL (ADD MS 21117)	12	<i>Carte de continuation du Rosne</i>	particulière	?	29 x 36	36v
	13	<i>Continuation de la Carte du long du Rosne</i>	particulière	?	30 x 40	37r
	14	<i>Carte du gouvernement de Vienne et Rosne</i>	particulière	1608	31 x 41	37v
	15	<i>[Carte du pays de Valence]</i>	particulière	?	31 x 41	38r
	16	<i>Profilz de Valance</i>	vue de ville	?	67 x 41	39v-40r
	17	<i>Plan de la citadelle de Valence</i>	plan	?	39 x 27	40v
	18	<i>Carte de Romans et du baillage de St Marcelin</i>	particulière	?	69 x 43	41v-42r
	19	<i>Plan de la ville de Romans</i>	plan	?		43v-44r
	20	<i>Profil de ladicte Ville de Romans</i>	vue de ville	1609	64 x 39	45v-46r
	21	<i>[Carte du pays de Montélimar]</i>	particulière	1608	30 x 41	47r
	22	<i>Carte d'E[n]tre deux Guiez et des Eschelles</i>	particulière	1607	27 x 38	48r
	23	<i>Paysage de Grenoble</i>	vue de ville	?	61 x 36	49v-50r
	24	<i>Plan de la ville de Grenoble</i>	plan + vue de ville	1604	64 x 37	51v-52r

INVENTAIRE DES FIGURATIONS MANUSCRITES DE JEAN DE BEINS

BL (ADD MS 21117)	25	<i>Baraulx</i>	plan	?	27 x 38	53r
	26	<i>Plan du fort d'Exilles (1)</i>	plan + vue de ville	?	28 x 39	53v
	27	<i>Carte du hault Daulphiné</i>	particulière	1604	66 x 39	54v-55r
	28	<i>Carte de la Viscomté et Baillage de Triefves</i>	particulière	1609	63 x 42	56v-57r
	29	<i>Plan et profil de Livron en Dauphiné</i>	vue de ville	?	20 x 40	58v-59r
	30	<i>Carte du Pays Mathezin ou Vallée de la Mure</i>	particulière	1607	25 x 37	60r
	31	<i>Vallée du Chenssaut</i>	particulière	?	26 x 36	60v
	32	<i>Carte des Baronies et Baillage du Buys</i>	particulière	?	65 x 40	61v-62r
	33	<i>Carte du Gapensois</i>	particulière	?	28 x 36	63r
	34	<i>Paysage de Gap et Puymore</i>	vue de ville	?	59 x 32	63v-64r
	35	<i>Carte du Dyois Continuant la Precedente</i>	particulière	1608	26 x 38	64v
	36	<i>Plan du fort de Puymore avec le paysage de Gap</i>	plan + vue de ville	1607	63 x 37	65v-66r
	37	<i>Carte des Vallées de Chau Daufin</i>	particulière	1608	36 x 41	67r

INVENTAIRE DES FIGURATIONS MANUSCRITES DE JEAN DE BEINS

BL (ADD MS 21117)	38	<i>Carte des valées de l'Embrunois Barsillone et de la Durance jusques a Cisteron</i>	particulière	1608	67 x 40	67v-68r
	39	<i>Profil de la Ville d'Embrun en Dauphiné</i>	vue de ville	?	66 x 39	69v-70r
	40	<i>Carte du gouvernement de Serres et reste des Baronnie</i>	particulière	1609	65 x 40	71v-72r
	41	<i>Carte de la vallée de Dye a Veynnes et Serres</i>	particulière	1608	26 x 38	73r
	42	<i>Profil de la Ville et Citadelle de Nyons et Serres en Dauphiné</i>	plan + vue de ville	?	66 x 39	73v-74r
	43	<i>La Val Cluzon dicte Pragelat Aboutissant le Piemont</i>	particulière	1608	30 x 40	75r
	44	<i>[Carte du val de Suse]</i>	particulière	?	30 x 40	75v
	45	<i>Plan du fort d'Exilles (2)</i>	plan	?	25 x 38	76r
	46	<i>Plan du fort d'Exilles (3)</i>	plan	?	28 x 37	76v
	47	<i>Paysage dudict Exilles</i>	vue de ville	?	33 x 36	77r

INVENTAIRE DES FIGURATIONS MANUSCRITES DE JEAN DE BEINS

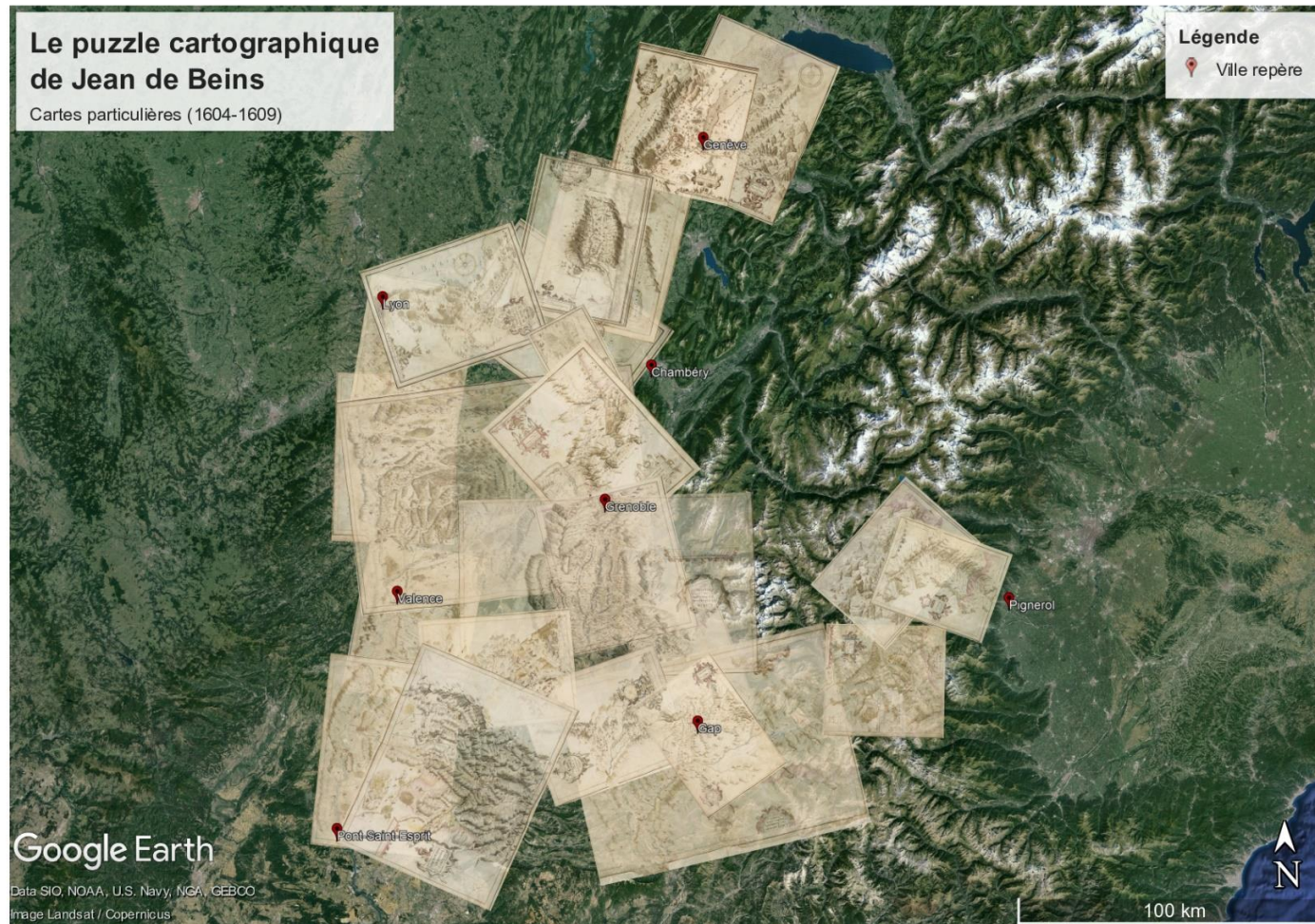
BL (ADD MS 21117)	48	<i>Profil de la ville et Citadelle de Cisteron en Provence du costé de Dauphiné</i>	vue de ville	?	39 x 28	80r
BNF	49	<i>Carte de la vallée du Grezigevaudan ou Grenoble</i>	carte particulière	[1607]	33,5 x 33	GE DD-2987 (1358 RES)
	50	<i>Cartes de Dauphiné I</i>	carte particulière	[1613]	33,5 x 62	GE DD-2987 (1361)
	51	<i>Cartes de Dauphiné III</i>	carte particulière	[1613]	37,5 x 62	GE DD-2987 (1362)
	52	<i>Carte générale du Dauphiné</i>	carte générale	[1617]	90 x 91	GE AA-1325 (RES)
	53	<i>Le baillage de Greyzivaudan & Trieves</i>	carte particulière	1619	45,3 x 74,4	GE C-23577 (RES)
	54	<i>Carte du Bas Languedoc</i>	carte particulière	1626	92,5 x 64	GE DD-2987 (656 B RES)
	55	<i>Griffonnement du plan du siège de la ville et chasteau de Mirabel en Vivarest</i>	dessin	1628	?	GE D-10165
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE	56	<i>Carte des Vallées de Queyras et Chasteau Dauphin</i>	carte particulière	v.1610	?	1 Fi 2510
	57	<i>Carte de la duché de Chensault</i>	carte particulière	v.1610	?	1 Fi 2510

INVENTAIRE DES FIGURATIONS MANUSCRITES DE JEAN DE BEINS

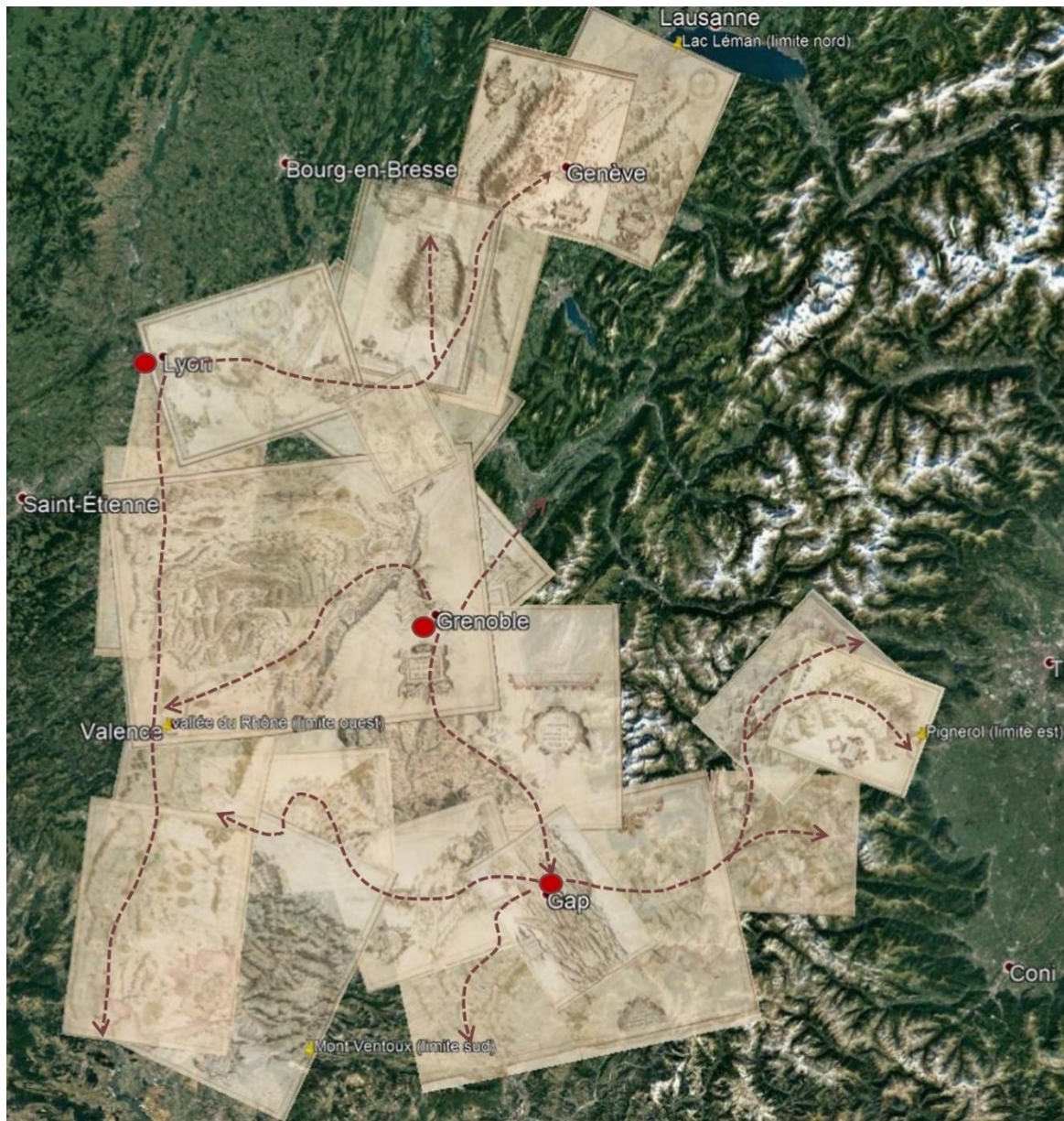
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE	58	<i>Carte du Gapençois et Embrunois</i>	carte particulière	1610	?	1 Fi 2510
	59	<i>Carte du Briançonnais vallées & Autres suivantes</i>	carte particulière	v.1610	?	1 Fi 2510
SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX TOULON	60	<i>Plan de la Ville et Citadelle de Montpellier</i>	plan	s.d.	?	/
	61	<i>[Carte du pays du Velay]</i>	carte particulière	s.d.	?	/

Documents reproduits en annexes II.4 et II.5.

II. 2 – ASSEMBLAGE DES CARTES PARTICULIERES



II. 3 – ORIENTATION DES CARTES PARTICULIERES



Réalisé sur Google Earth..

II. 4 – SELECTION ISSUE DU RECUEIL ADD MS 21117

Les pages suivantes présentent une partie des plans, cartes et vues de villes contenues dans le recueil Add MS 21117

- *parmi celles les plus utilisées dans l'analyse*
- *et de façon à donner un aperçu de l'ensemble du recueil en tenant compte des différents formats et territoires concernés.*

Pour une consultation exhaustive, se reporter au site internet de la British Library¹ ou à l'ouvrage Les Alpes de Jean de Beins. Des cartes aux paysages².

Le numéro indiqué en dessous de l'image correspond à l'identifiant attribué dans l'inventaire dressé dans l'annexe II.1.

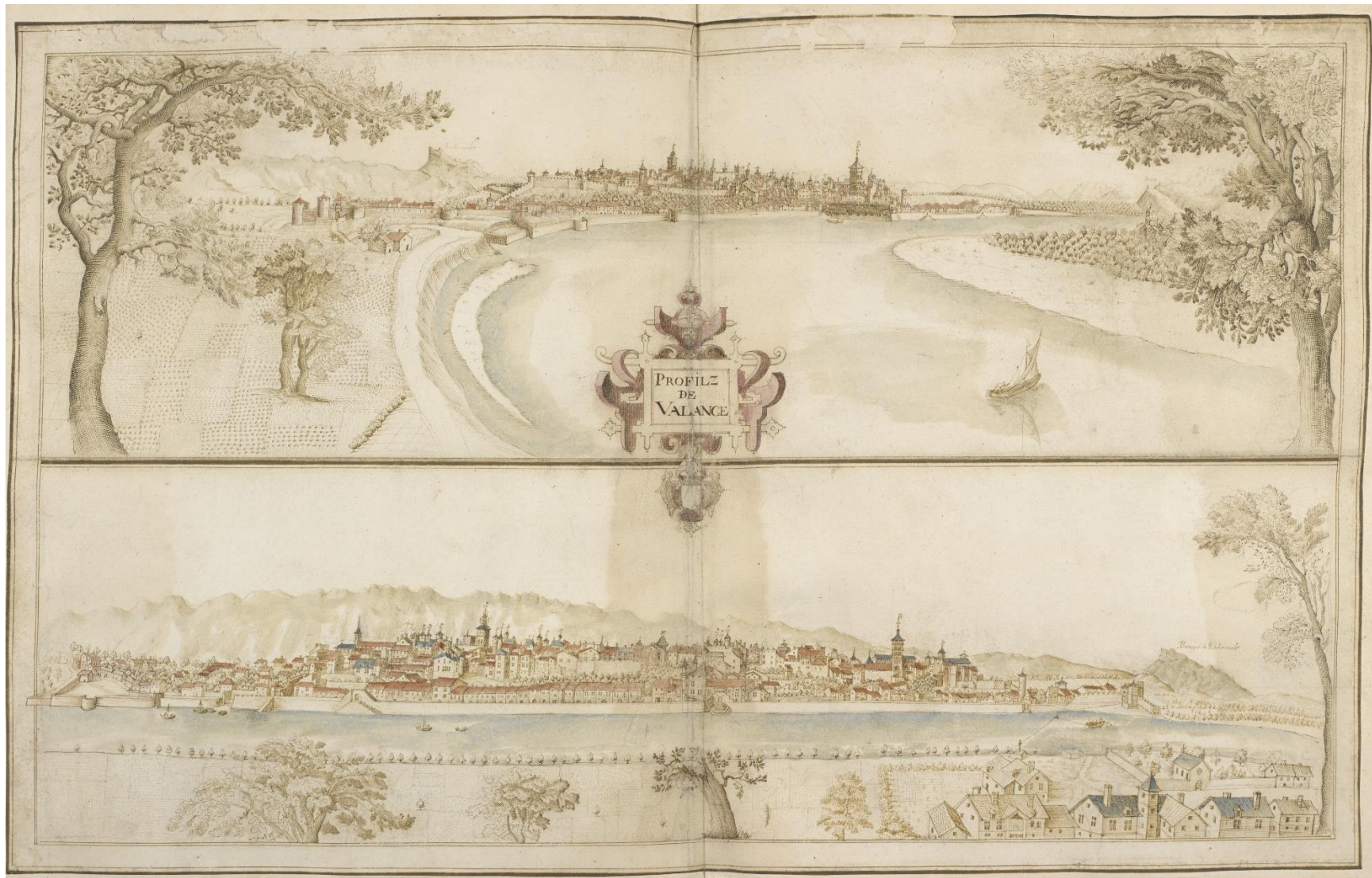
© numérisations : British Library.

¹ Le 17 février 2024, le site de la British Library était toujours en maintenance (depuis fin 2023) et ne permettait plus la consultation en ligne du document jusqu'alors consultable à l'adresse suivante : http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=add_ms_21117_fs001r.

² Perrine Camus (sous la dir. de Stéphane Gal et Isabelle Lazier), *Les Alpes de Jean de Beins. Des cartes aux paysages (1604-1634)*, Grenoble, Musée de l'ancien évêché, 2017, 220 p.



6 – Carte du Faussigni



16 – Profilz de Valance



18 – Carte de Romans et du baillage de St Marcellin



22 – Carte d'E[n]tre deux Guiez et des Eschelles



24 – Plan de la ville de Grenoble



28 – Carte de la Viscomté et Baillage de Triefves



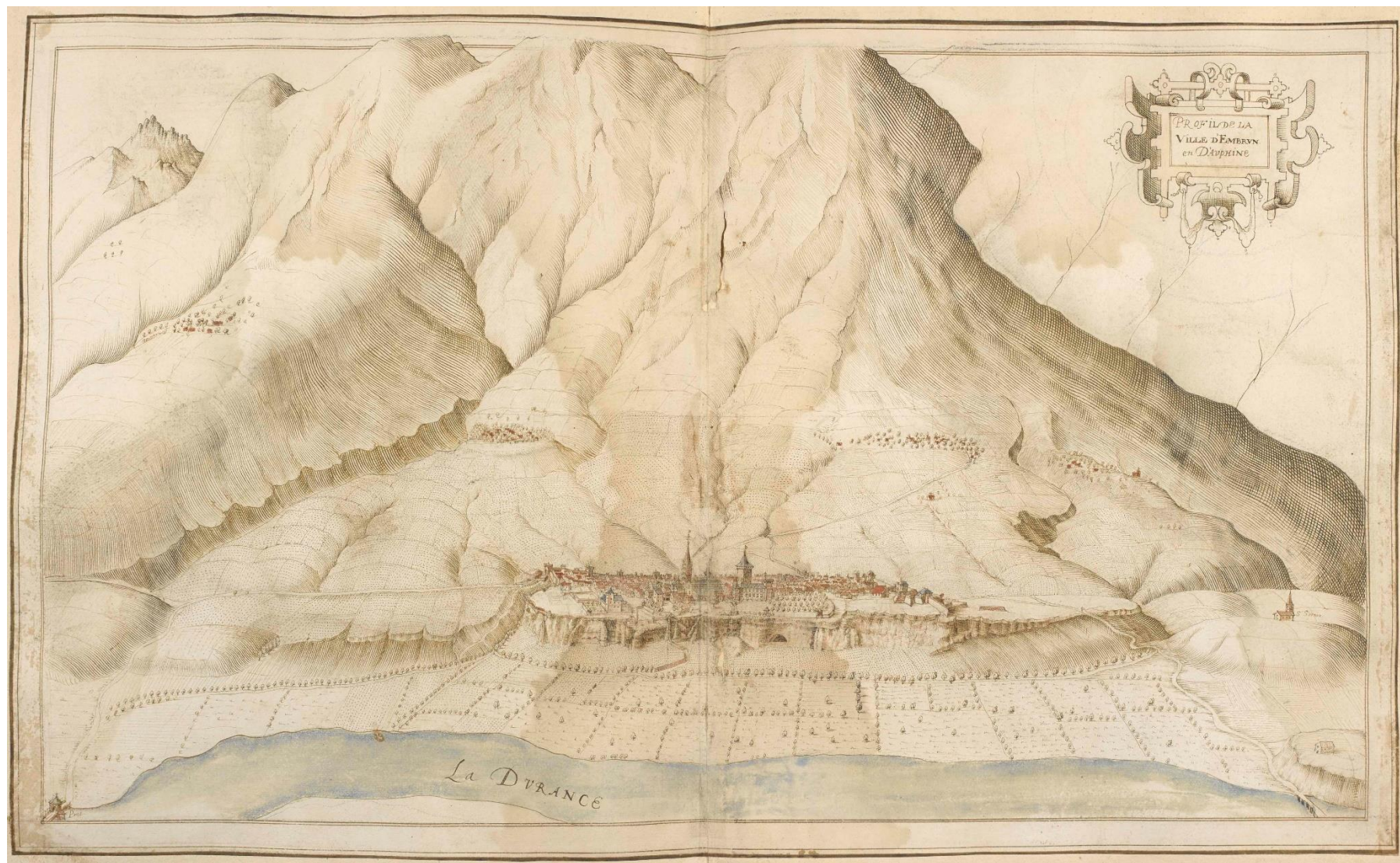
35 – Carte du Dyois continuant la Precedente



36 – Plan du fort de Puymore avec le paysage de Gap



37 – Carte des Vallées de Châtea[u] Daufin



39 – Profil de la Ville d'Embrun en Dauphiné



40 – Carte du gouvernement de Serres et reste des Baronniez

II. 5 – CARTES MANUSCRITES ATTRIBUEES A JEAN DE BEINS

Les quatre cartes qui suivent sont conservées aux Archives départementales de l'Isère sous la cote 1 Fi 2510, réunies sur deux feuilles. La date de 1610 inscrite sur la Carte du Gapensois et Embrunois conduit à faire l'hypothèse que les trois autres ont été réalisées autour de cette date. Elles sont toutes réalisées à l'encre et à l'aquarelle.

Le numéro indiqué en dessous de l'image correspond à l'identifiant attribué dans l'inventaire dressé dans l'annexe II.1.

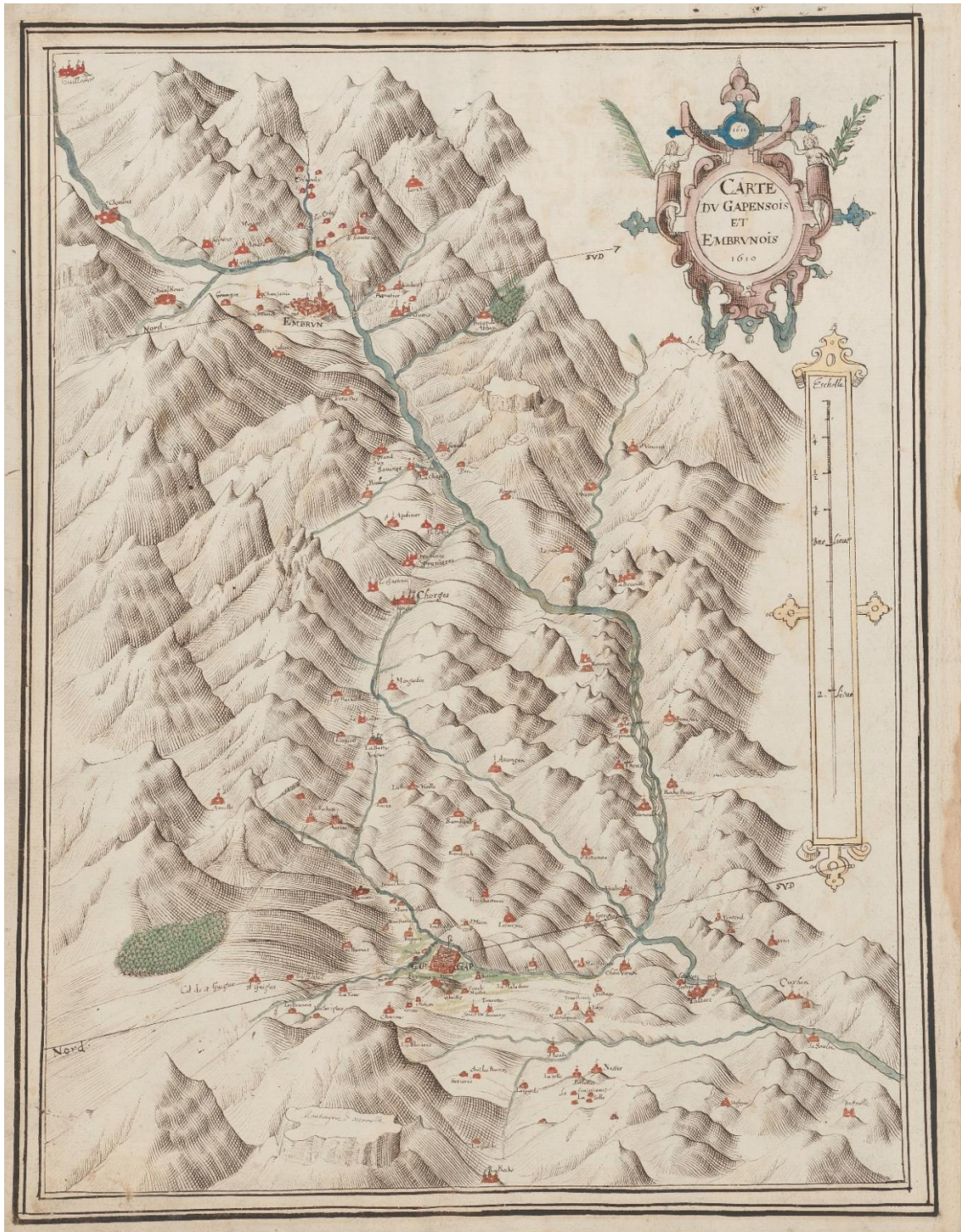
© numérisations : AD38



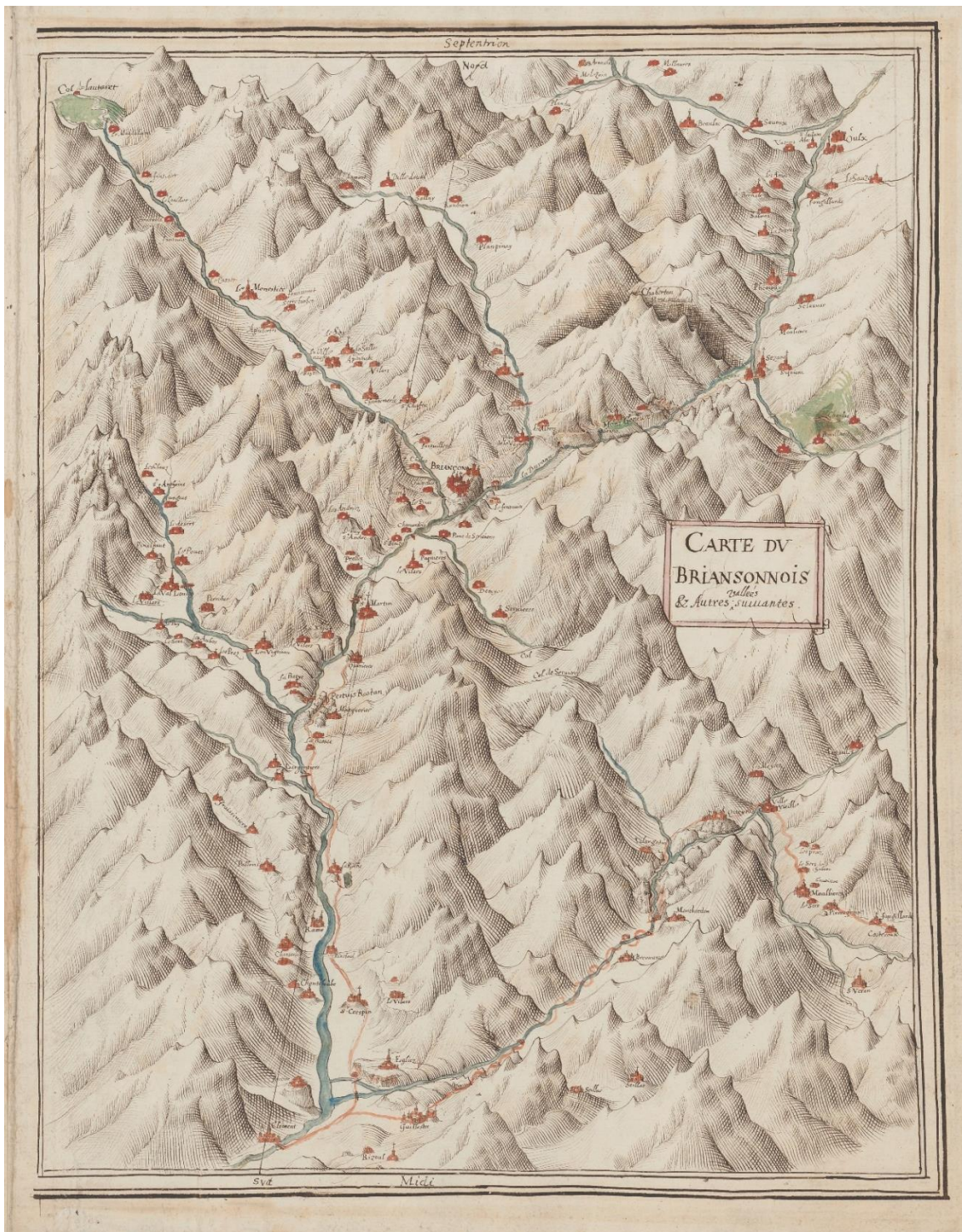
56 – Carte des vallées de Queyras et Chateau Dauphin



57 – Carte de la duché de Chensaul Chensault



58 – Carte du Gapensois et Embrunois



59 – Carte du Briançonnais et autres vallées suivantes

III – RECUEIL TASSIN

III. 1 – TABLE DU RECUEIL

Caractéristiques matérielles : couverture en vélin, encre et aquarelle, 26,5 x 36,5 cm (toutes les cartes et plans sont de même dimension).

	<i>Explication pour l'intelligence des Cartes cy Apres suivantes</i>	f°2r
1	<i>Carte Generale de dauphine</i>	f°3r
2	<i>Gouvernem[ent] de Cisteron</i>	f°4r
3	<i>Plan de Cisteron</i>	f°5r
4	<i>Gouvernemen[t] de la Principauté dorange</i>	f°6r
5	<i>Plan de la ville & citadelle dorange</i>	f°7r
6	<i>Gouvern[ement] d'Avignon</i>	f°8r
7	<i>Gouverneme[nt] de St Esprit</i>	f°9r
8	<i>Plan de la ville & Citadelle du Pont St Esprit</i>	f°10r
9	<i>Gouvern[ement] de Turin</i>	f°11r
10	<i>Plan de la Ville & Citadelle de Turin</i>	f°12r
11	<i>Gouvernem[ent] de Casal & de Trin</i>	f°13r
12	<i>Plan de Cazal</i>	f°14r
13	<i>Plan de la Ville & Citadelle de Trin</i>	f°15r
14	<i>Gouverne[ment] de Milan</i>	f°16r
15	<i>Plan de la Citadelle de Milan</i>	f°17r
16	<i>Gouvernement d'embrun</i>	f°18r
17	<i>Plan d'ambrun</i>	f°19r
18	<i>Gouvernement de Puimore</i>	f°20r
19	<i>Plan de Puimore</i>	f°21r
20	<i>Gouvernem[ent] du Pas de Lescluze</i>	f°22r
21	<i>Plan du Pas de Lescluze</i>	f°23r
22	<i>Gouvern[ement] de Montlimar</i>	f°24r
23	<i>Plan de Montlimar</i>	f°25r
24	<i>Gouverneme[nt] de Pignerol & de Briqueiras, la Perouze & fort ste bregide</i>	f°26r
25	<i>Plan de Pignerol</i>	f°27r
26	<i>Plan du fort sainte Bregide</i>	f°28r
27	<i>Plan du Fort de La Perouze</i>	f°29r
28	<i>Plan de la ville & du cha[tea]u de Briqueiras</i>	f°30r
29	<i>Gouvern[ement] de Valance</i>	f°31r

30	<i>Plan de Valance</i>	f°32r
31	<i>Gouverne[ment] du chasteau d'exille & Gelasse</i>	f°33r
32	<i>Carte Particulliere des Environs de Suze</i>	f°34r
33	<i>Plan du chasteau dexille</i>	f°35r
34	<i>Plan du fort de Gelasse</i>	f°36r
35	<i>Gouvern[ement] de Grenoble</i>	f°37r
36	<i>Plan de la Ville & citadelle de Grenoble</i>	f°38r
37	<i>Gouvernement du Fort de Baraus & Montmelian</i>	f°39r
38	<i>Plan du Fort de Barrault</i>	f°40r
39	<i>Plan de la ville & citadelle de Montmelian</i>	f°41r
40	<i>Gouverne[ment] de Quirieu</i>	f°42r
41	<i>Plan de Quirieu</i>	f°43r
42	<i>Gouverneme[nt] de Bourg en Bresse</i>	f°44r
43	<i>Plan de la Ville & Citadelle de Bourg en Bresse</i>	f°45r
44	<i>Gouvern[ement] de Genesue [Genève]</i>	f°46r
45	<i>Plan de la ville de Genesue</i>	f°47r

 Folios non reproduits dans les annexes

Photographies : P. Camus-Joyet

III. 2 – PHOTOGRAPHIES DU RECUEIL



Couverture en vélin



Cartouche de titre, f°1r

EXPLICATION Pour l'intelligence des Cartes cy Apres. Suiuantes

Ce qui est marqué de la/qui représente ce qui est du daulphine,

Ce qui est Colloré de Saulne, représente ce qui est de la Sauoye, Piedmont, et marquisat de Salusse,

Ce qui est Colloré de terre, d'ombres, représente ce qui est de la Bressé,

Ce qui est Colloré de vert, représente les chemins, et passages, pour ou l'armée, & le Canon, peuuent passer, pour aller en Itallye,

DECLARATION DES Chemins
Par Ou l'armée, et le Canon, peuuent passer, Pour aller en Itallye,

Bremier passage par le val de suze.

De Grenoble fault aller a Embroun, et remonter par pertuis Rostran, Briançon, Mont geneure, & Sezane, Jusques au fort d'ixelles, pres Chaumont, dernier village de France, et proche le fort de Gelasse, premier place de piedmont, de ce costé

le chemin est le plus long, mais le plus aize, Ou le Canon peut plus comodement passer, mayant plus d'obstacle de puis Suze, Jusques au Mont ferrat;

Deuxiesme Passage par la
Vallee de Pragellas

Il fault suivre le premier chemin, Jusques a Sezane, et monter le col de Cesrieres, qui est malaizé en huiuer, pour passer l'artillerie, a cause des Neiges qui y sont, Neant moins Il n'ya point de precipices, pour descendre dans la vallee de pragellas, de laquelle on entre facilement, en celle de la Perouze, pour aller a Rignerol, lequel est maintenant en lobeissance du Roy, est vng chemin tres seur, pour passer en Itallye, daultant que lon va tousiours dans les terres de Sa Ma^{te}. Jusques dans la plaine,

Troisiesme passage par la
Vallee de Queyras

Il fault suivre Jusques a Embroun le premier chemin, et grant a guillestre, passer dans laditte vallee de Queyras, il fault passer neuf pontes, que l'infanterie et Cauallerye, peuuent bien passer, mais non pas le Canon, ce chemin conduit a Chasteau dauphin, qui est vng fort appartenant au Roy, et a Tourette dernier village de France, de ce costé le duc de Sauoye, a fait faire vng retranchement, qui va Jusques au hault de la montaigne de nostre dame de bez, Cest le passage du marquis d'ixel, il conduit au marquisat de Salusse

Quatriesme passage
Lon peut aussi du val de Queyras monter par le col de la Croix, pour entrer dans la vallee de Luzerns, ce passage est tres difficile, & impossible, de faire passer l'artillerie, et de plus garde par le fort de mirebous, qui appartient au Duc de Sauoye.

Cinquiesme passage par
la Sauoye

Est a noter que les passages de la morienne, et de la Tarantaise, ne passent seulement en Juillet, Aouy, et Septembre, avecq le bestial et mulez chargés



NORD

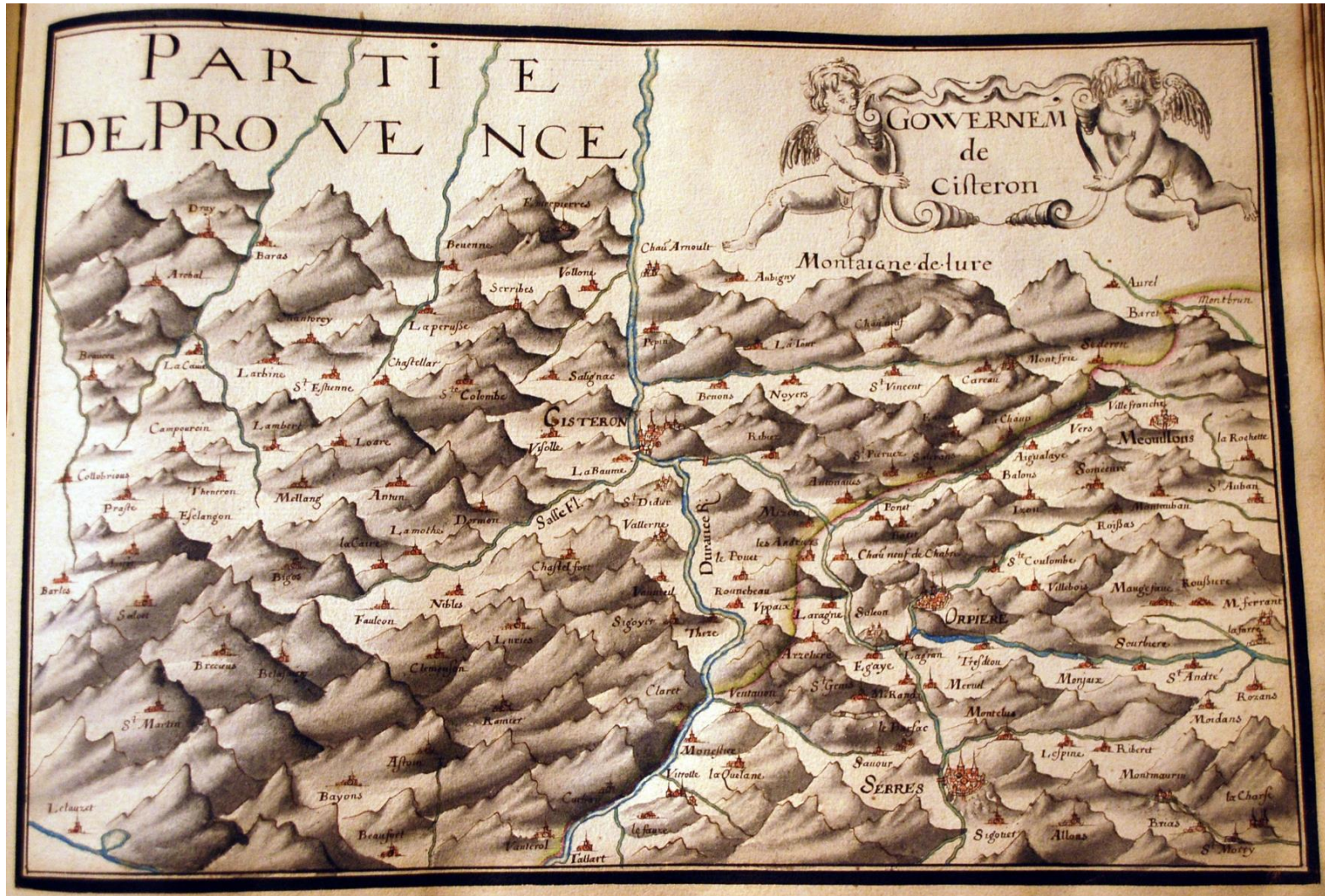


Echelle des lieues reduites a 2000 pas chacune qui seruiront pour les Cartes Suiuantes

Explication pour l'intelligence des cartes cy Apres suivantes, f°2r



1 – Carte generale de dauphine, f°3r



2 – Gouvernem[ent] de Cisteron, f°4r



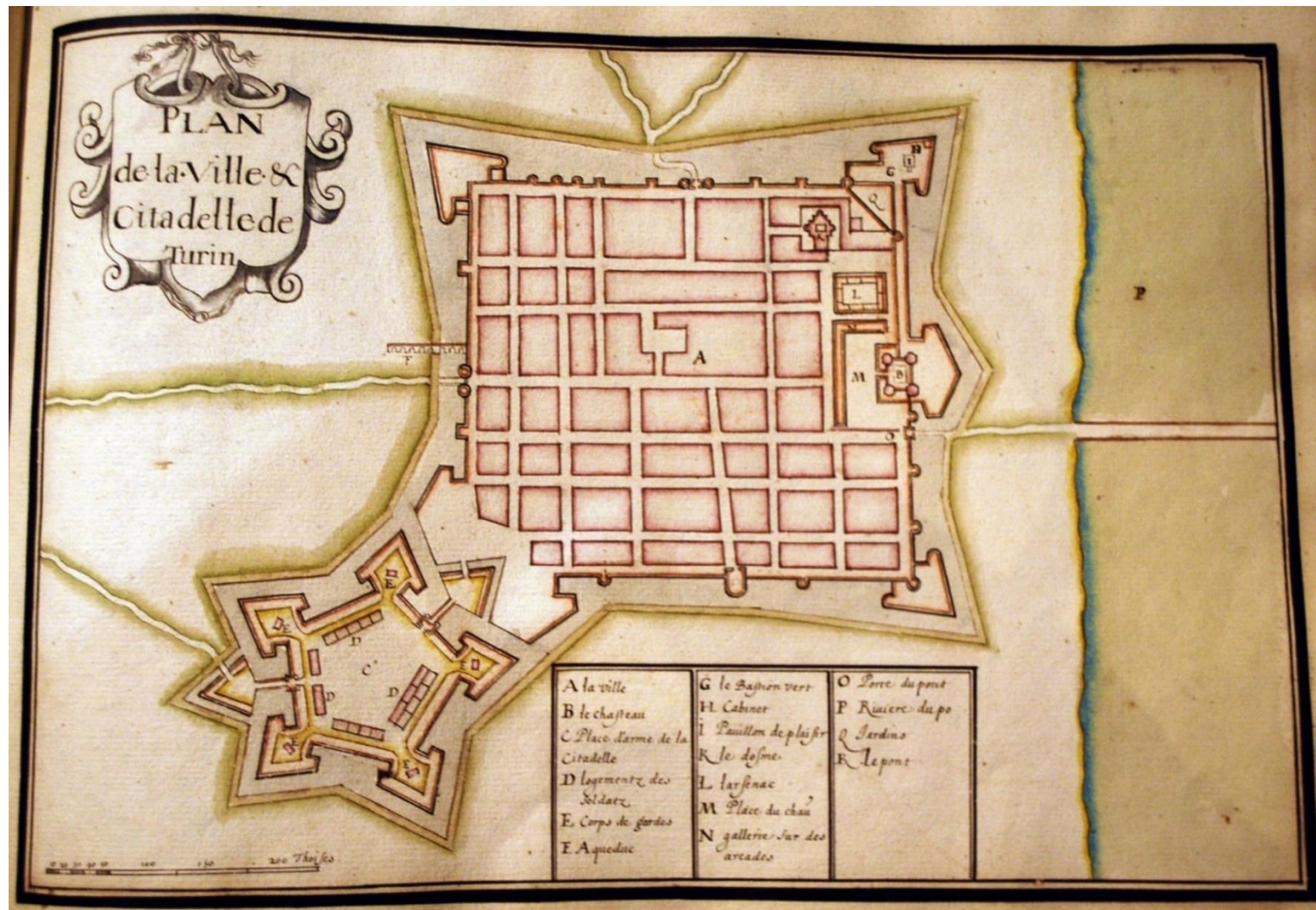
3 – Plan de Cisteron, f°5r



4 – Gouvernemen de la Principauté d'orange, f°6r



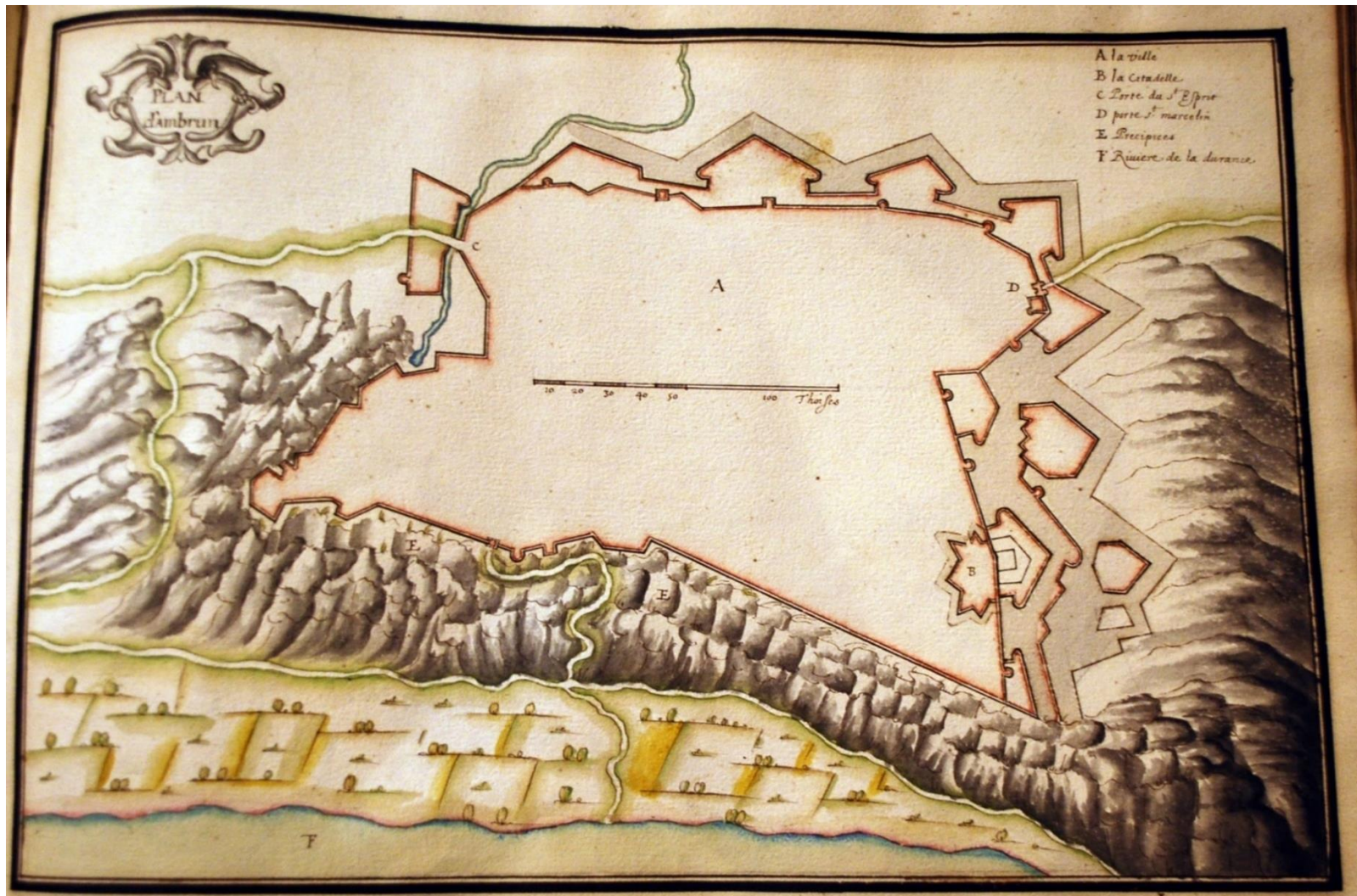
9 – Gouvern[ement] de Turin, f°11r



10 – Plan de la ville & citadelle de Turin, f°12r



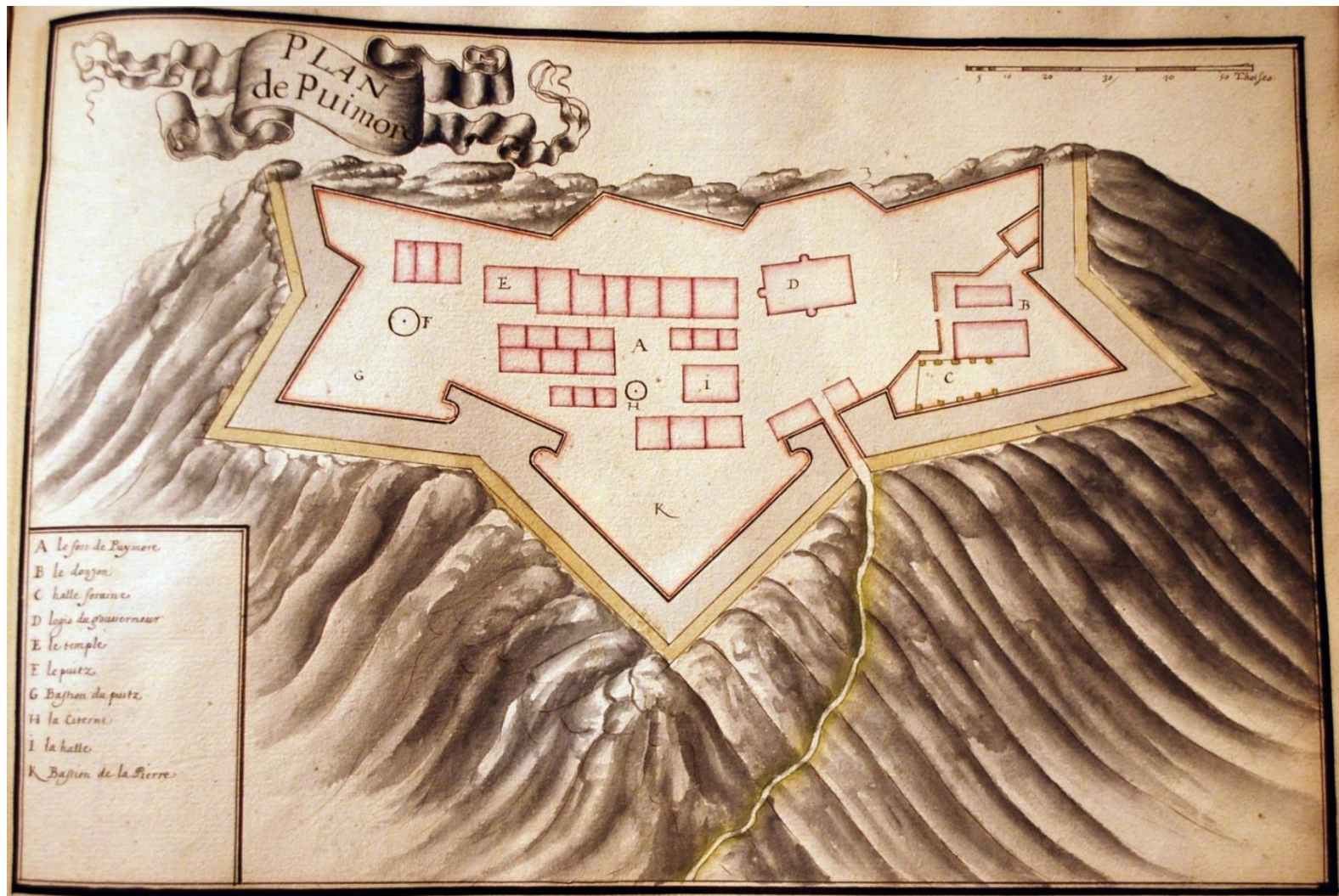
16 – Gouvernement d'embrun, f°18r



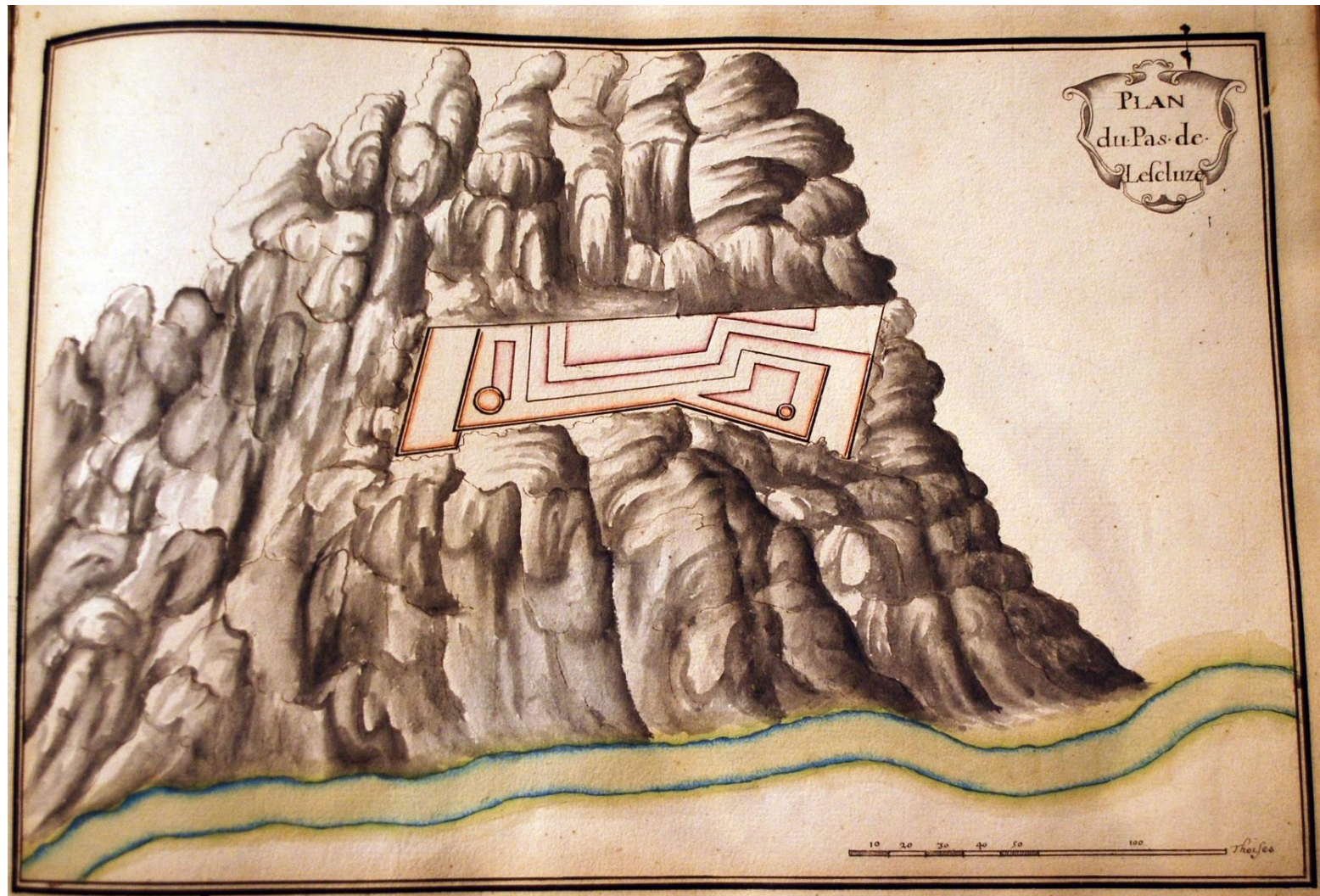
17 – Plan d'ambrun, f°19r



18 – Gouvernement de Puimore, f°20r



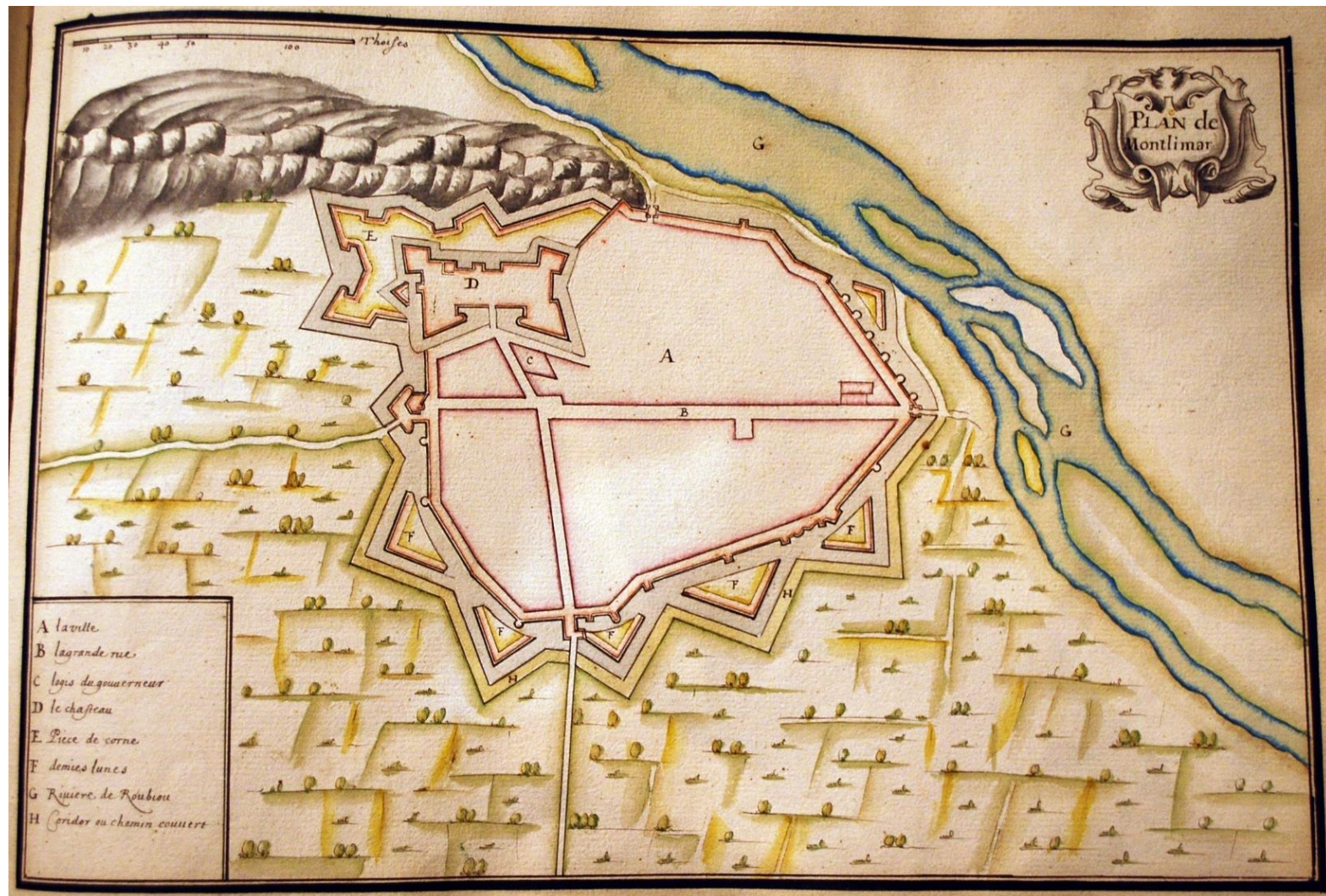
19 – Plan de Puimoré, f°21r



21 – Plan du Pas de Lescluze, f°23r



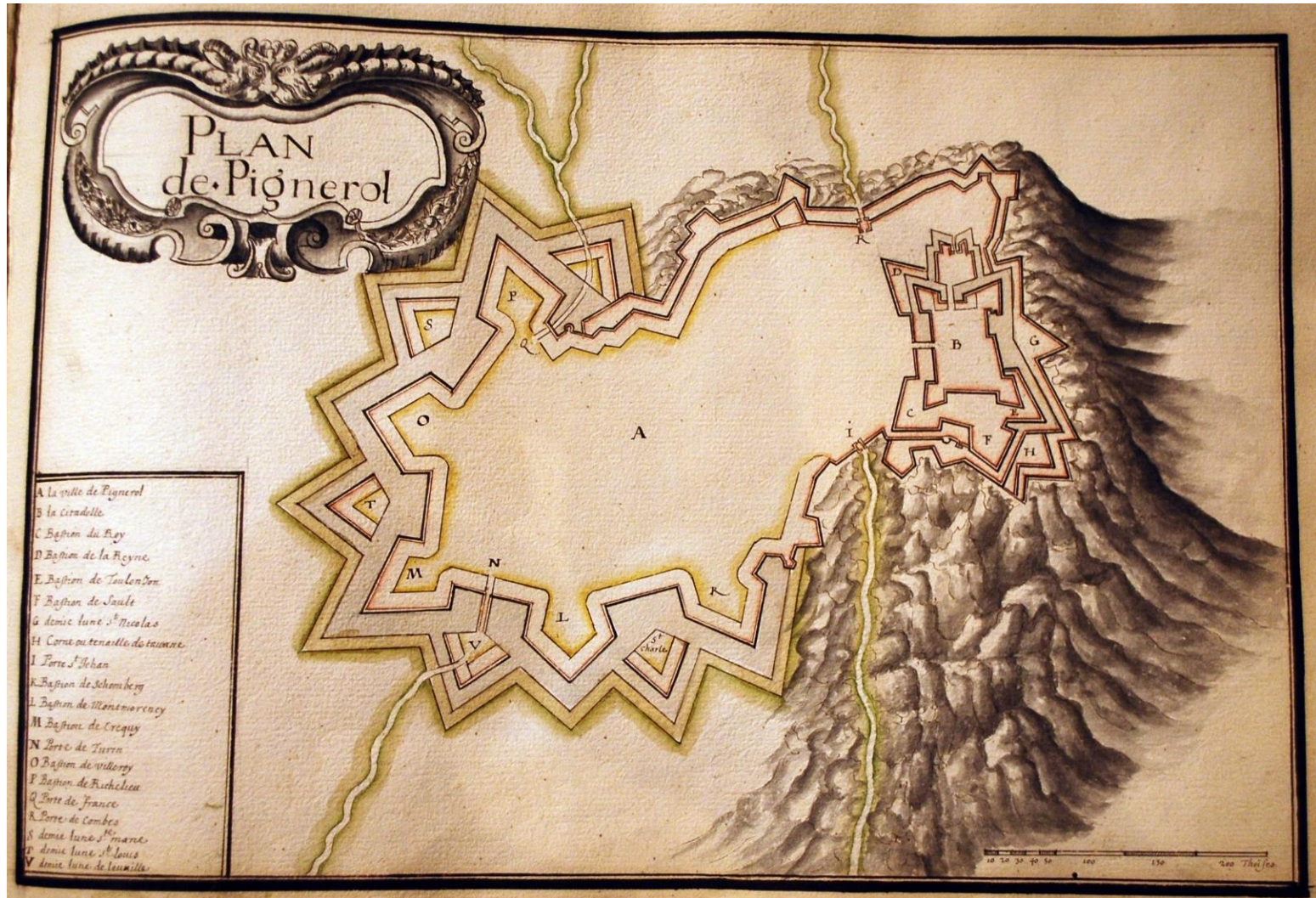
22 – Gouvern[ement] de Montlimar, f°24r



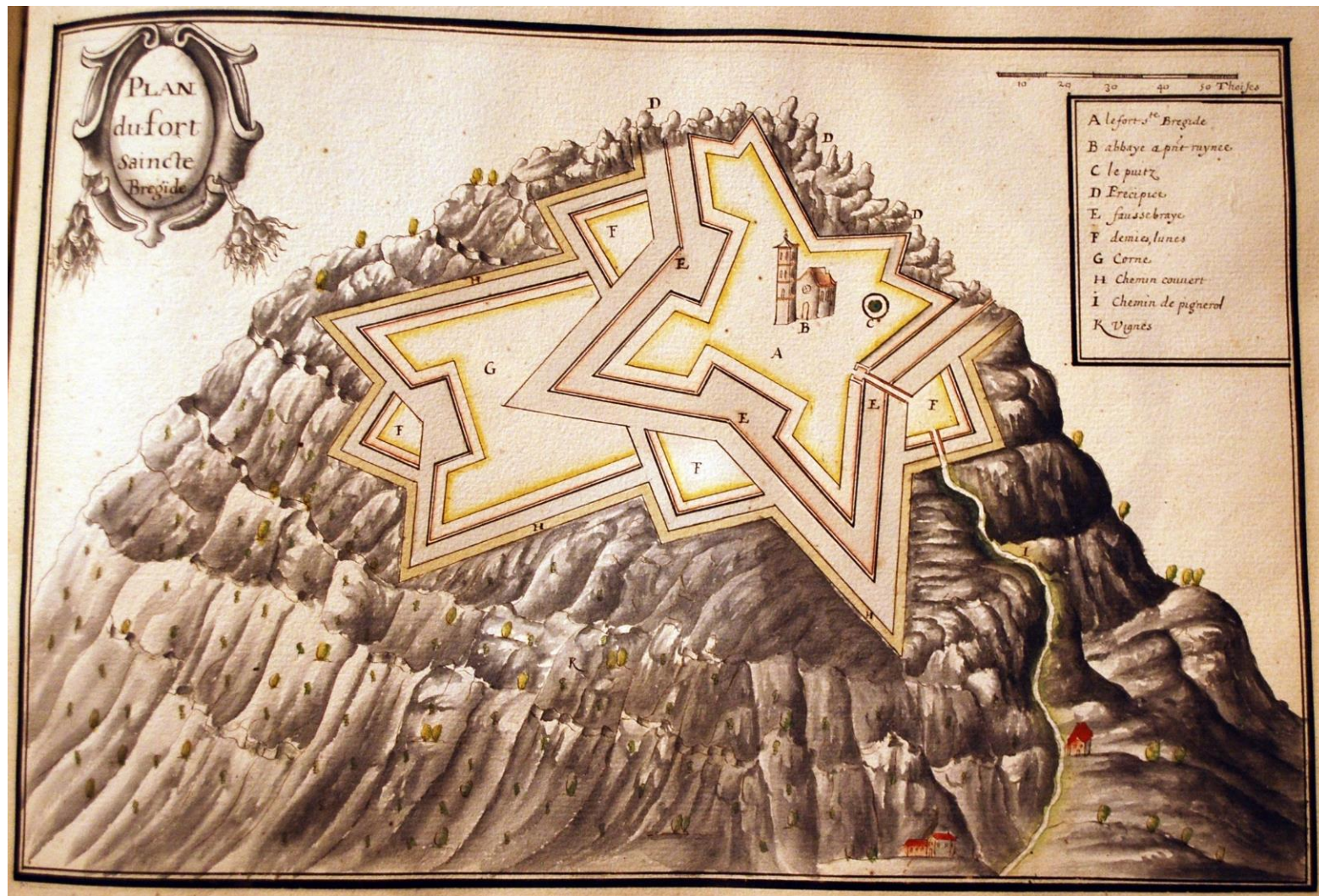
23 – Plan de Montlimar, f°25r



24 – Gouverneme[n]t de Pignerol & de Briqueiras la Perouze & fort ste bregide, f°26r



25 – Plan de Pignerol, f°27r



26 – Plan du fort saint Bregide, f°28r



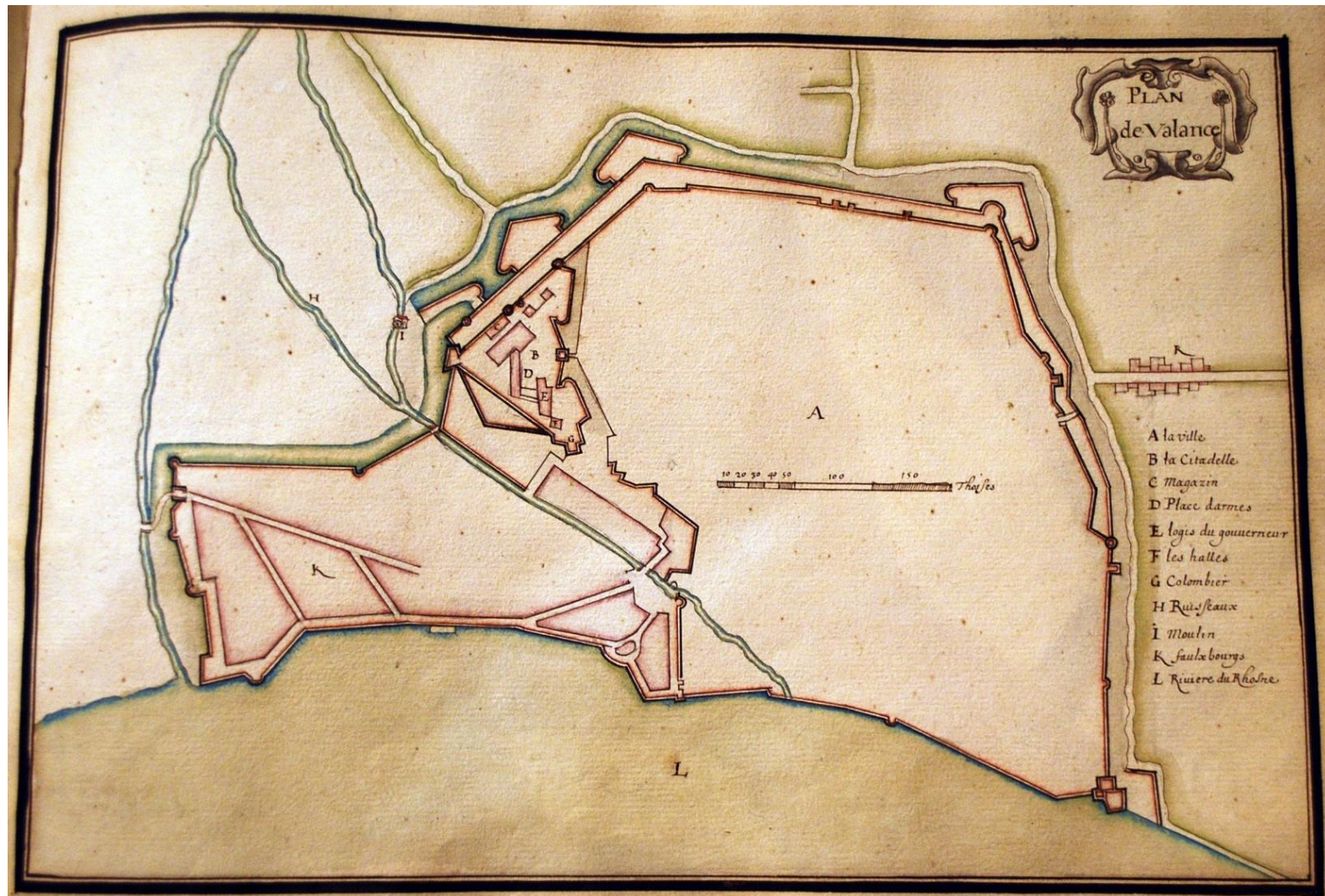
27 – Plan du fort de la Perouze, f°29r



28 – Plan de la ville & cha[tea]u de Briqueiras, f°30r



29 – Gouvern[ement] de Valance, f°31r



30 – Plan de Valance, f°32r



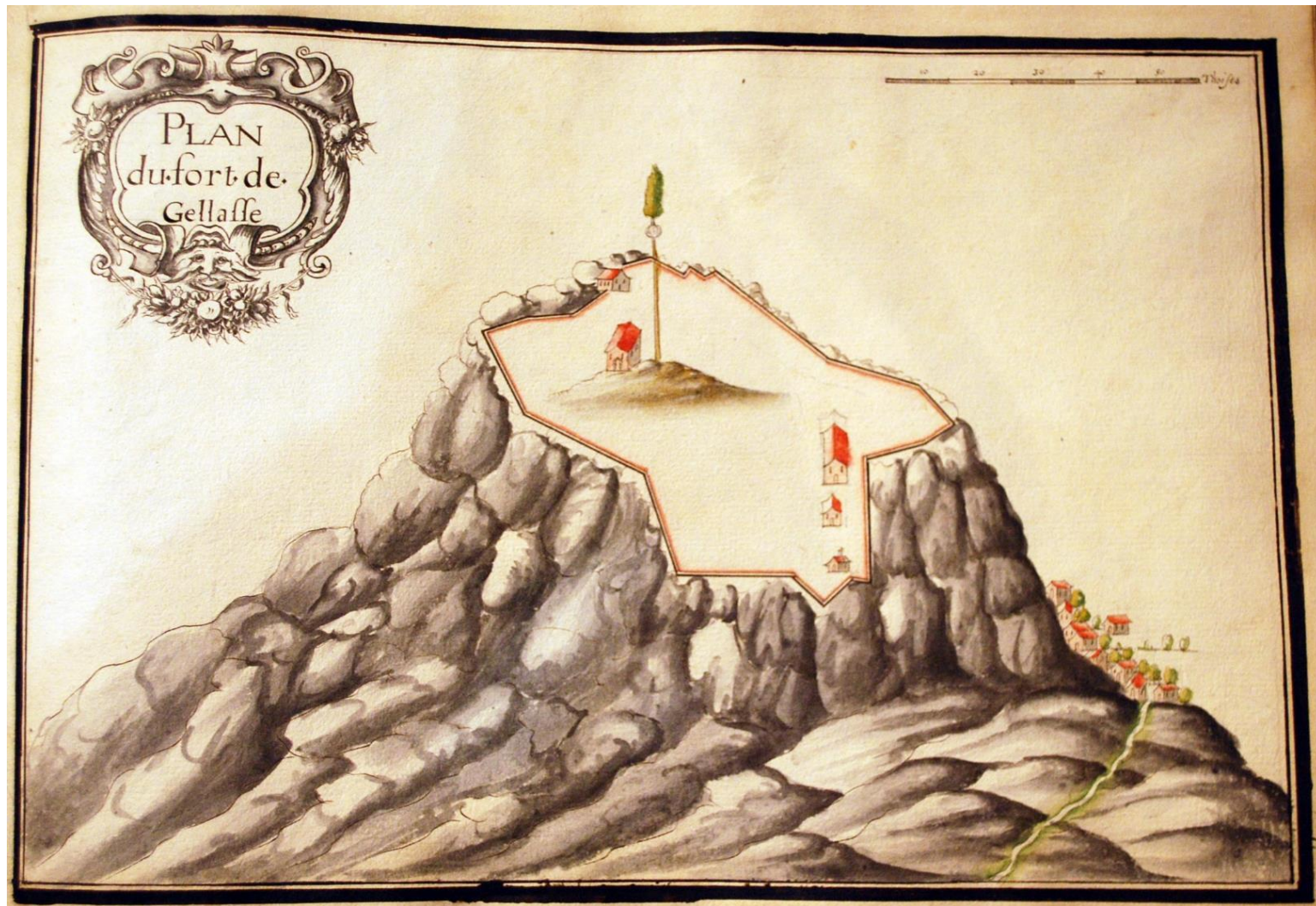
31 – Gouverne[ment] du chasteau d'exille & gelasse, f°33r



32 – Carte Particulliere des Environs de Suze, f°34r



33 – Plan du chasteau dexille, f°35r



34 – Plan du fort de Gellasse, f°36r



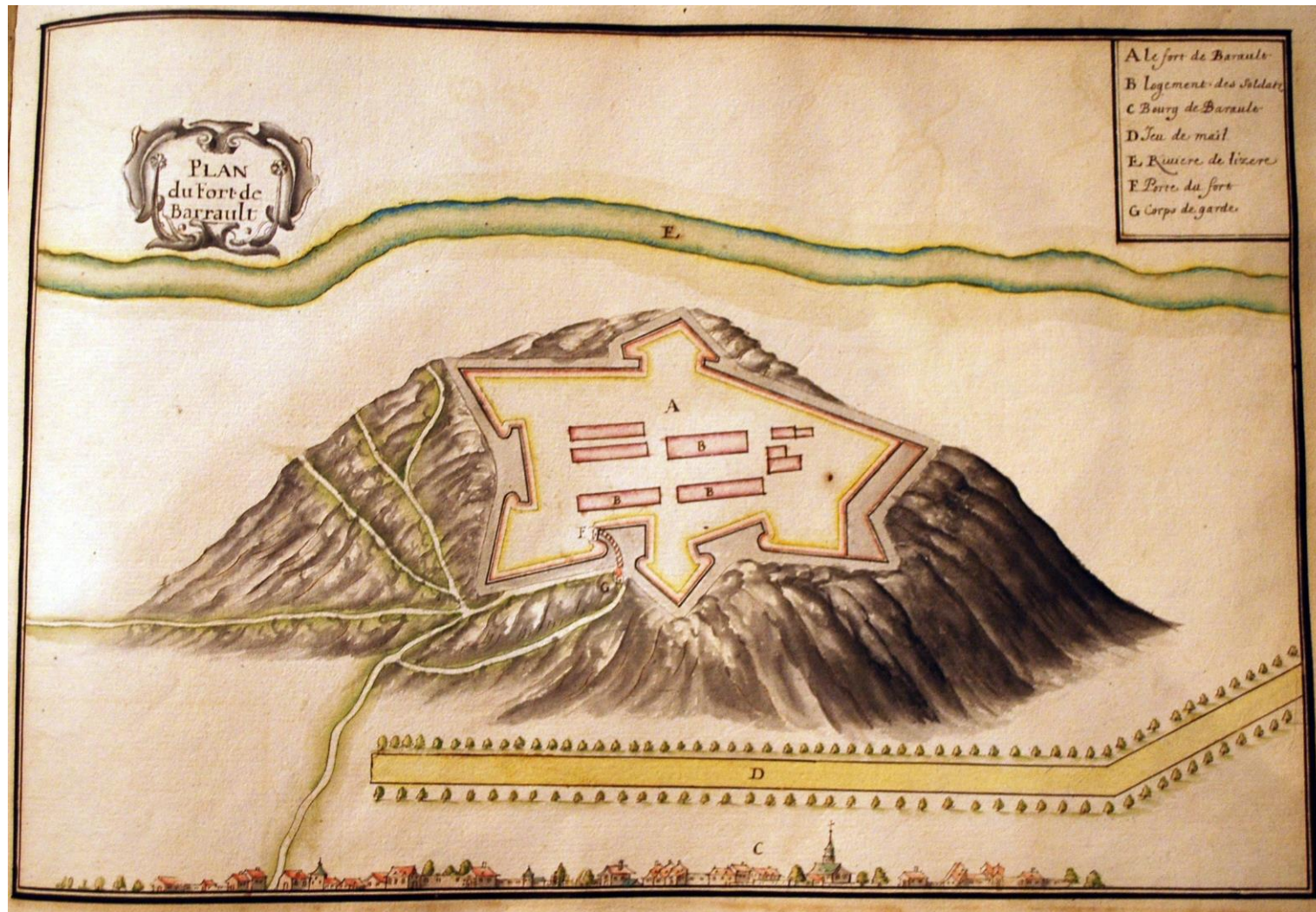
35 – Gouvern[ement] de Grenoble, f°37r



36 – Plan de la Ville & citadelle de Grenoble, f°38r



37 – Gouvernement du Fort de Baraux & Montmélian, f°39r

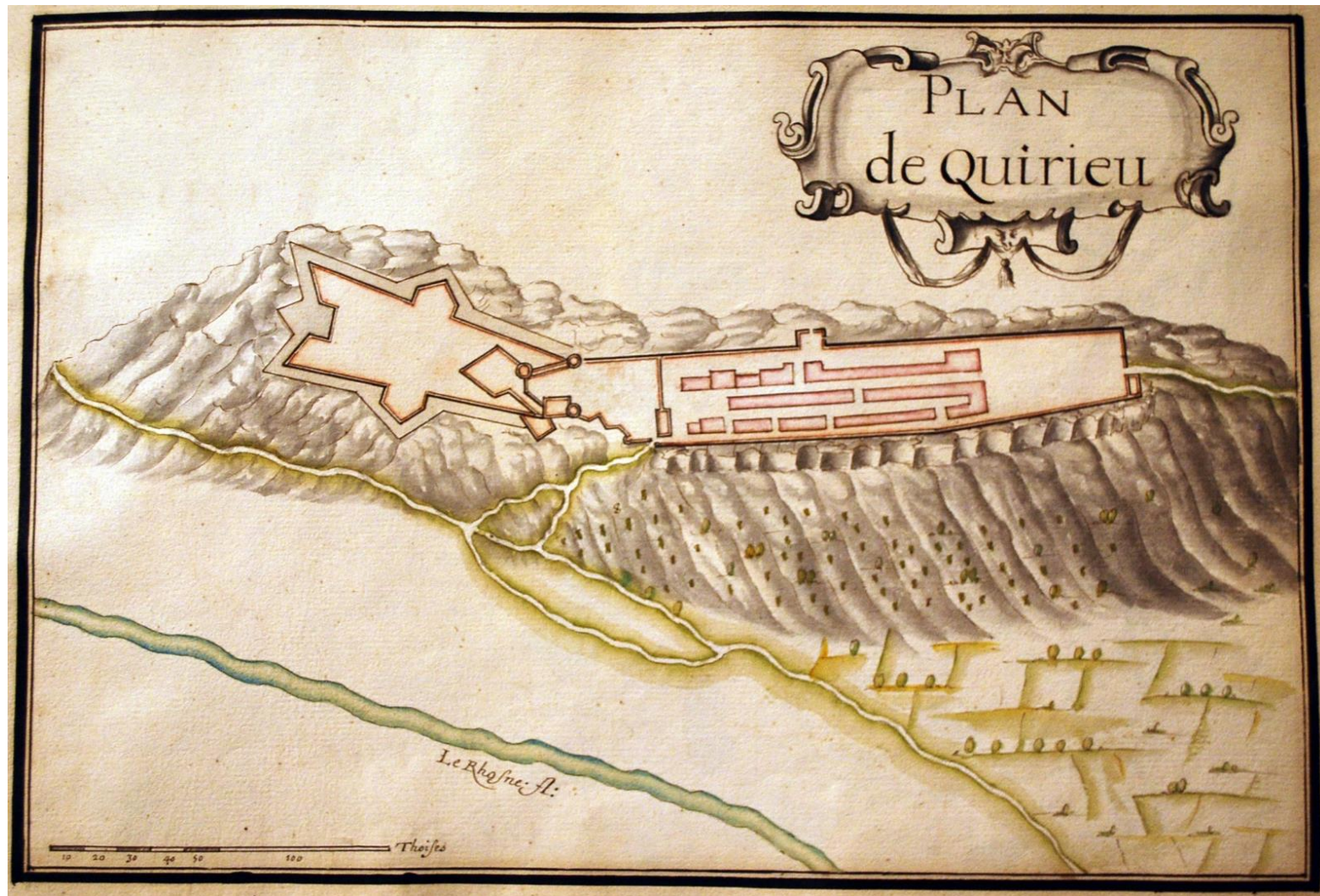


38 – Plan du Fort de Barrault, f°40r



39 – Plan de la ville & citadelle de Montmelian, f°41r

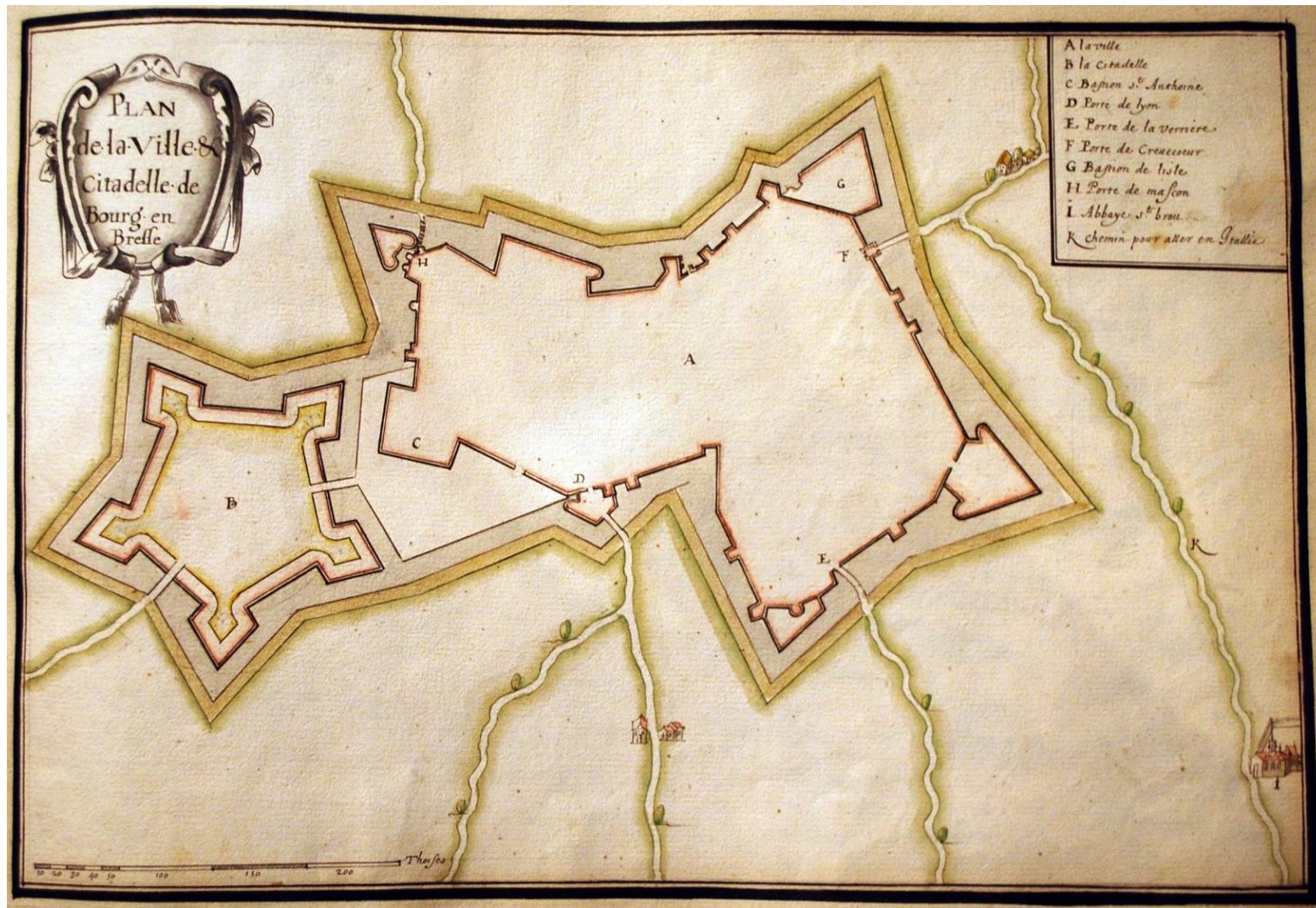




41 – Plan de Quirieu, f°43r



42 – Gouverneme[ment] de Bourg en Bresse, f°44r



43 – Plan de la Ville & citadelle de Bourg en Bresse, f°45r



44 – Gouvern[ement] de Genesve, f°46r



45 – Plan de la ville de Genesve, f°47r

IV – SELECTION DE FIGURATIONS

Les pages suivantes présentent une partie des figurations utilisées pour cette thèse. Ont été retenues prioritairement celles

- *qui ne sont pas visualisables en ligne,*
- *et/ou qui sont particulièrement utilisées dans l'analyse*
- *et/ou qui permettent d'avoir un aperçu de la diversité des formes et formats existants*

Pour une liste exhaustive des documents mobilisés, se reporter aux sources dans le volume 1 et à l'inventaire général (annexe I).

Le numéro indiqué en dessous de l'image correspond à celui de l'inventaire général (annexe I).



20 – [Le Bar-sur-Loup. Veduta e pianta del castello con l'abitato di Gourdon]

Photo : P. CJ



33 – Il vero disegno di Bennes in Dalfinatto

Photo : P. CJ



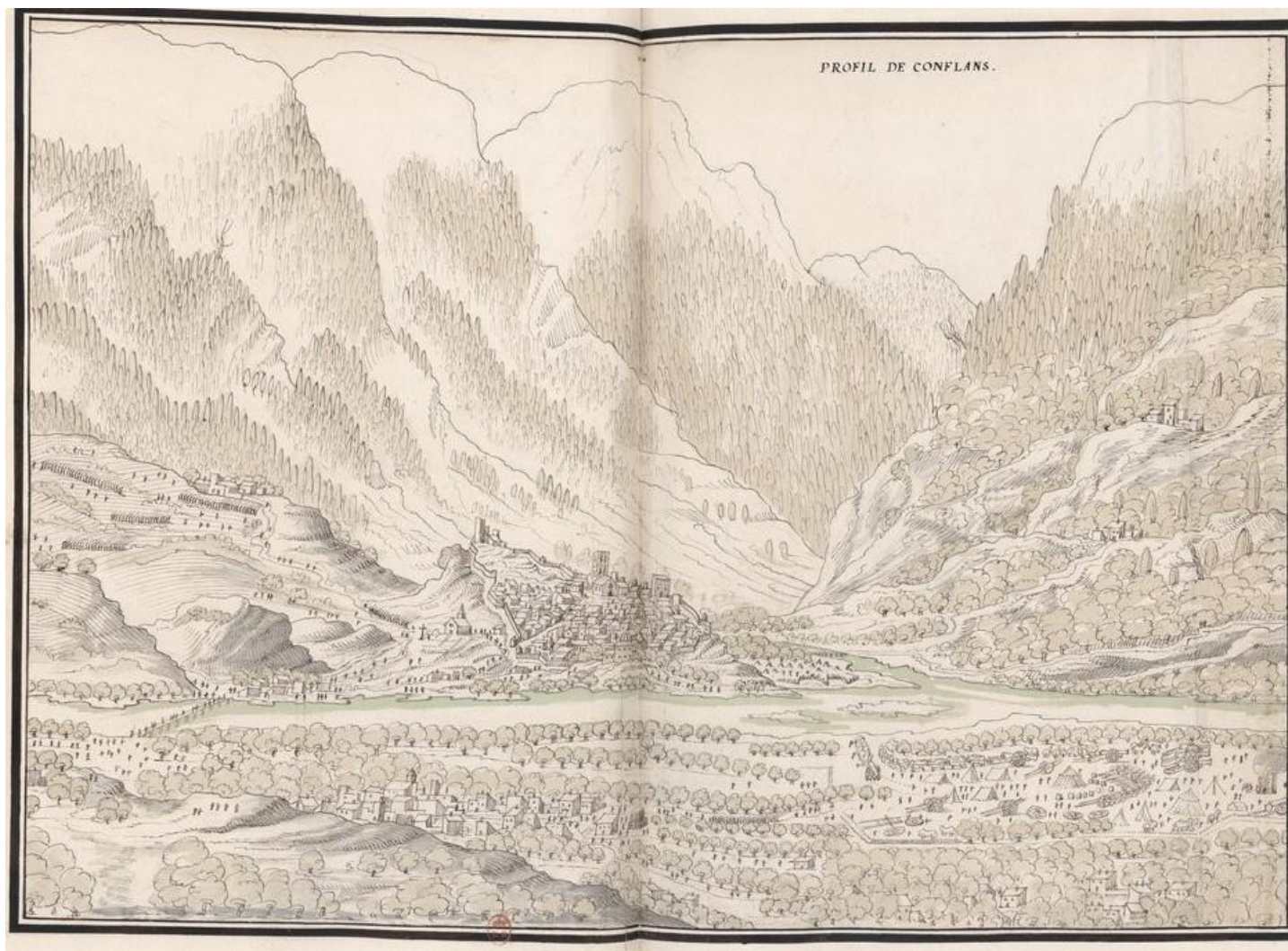
41 – Descrizione del paese della Valtelina dove al presente si guereggia tra lesercito dela lega et spagnoli lano 1625

Photo : P. CJ



42 – [Vue de la vallée entre Avigliana et Suse]

Photo : P. CJ



45 – *Profil de Conflans*

© BnF



55 – La ville de Chambéry en Savoie

© BnF



63 – *Aspet de la ville Sisteron*



72 – Tavola di Topografia delineata da Giacomo Antonio Biga di Savigliano

V – EXPERIMENTATION
RANDONNEE-DESSIN

V. 1 – PROTOCOLE ELABORE AU PREALABLE

CHOIX DU LIEU ET DU PARCOURS

Le lieu

Le(s) point(s) de vue de la représentation que j'essaie de retrouver sont ceux de la carte du *Baillage de Greysivaudan & Trieves* de Jean de Beins en 1619³. En recoupant les différentes possibilités pour arriver à cette vue qui s'approche de ce que l'on appelle aujourd'hui panorama, une prise de vue depuis les balcons Est du Vercors me semble la plus probable.

Pour faire cette expérience, j'ai choisi de retenir **les balcons Est du Vercors**, entre le Pic St Michel et le Grand Veymont.

Le parcours

Au sein de cette zone, deux itinéraires me semblaient réalisables et plausibles du fait de :

- leur **praticabilité** (pas de passage très technique, c'est-à-dire qui présente un danger ou une exposition forte ou qui nécessite un équipement adapté)

- leur **dénivelé modéré** (+/- 600 m)

- l'angle de vue et **la perspective** qu'ils offrent

- **Le col Vert (1 766m)** – repérage le 24 juin 2020
depuis les Cochettes, sur la commune de Villard de Lans.

D+ : 680 m

Kms : 7,4

Pourquoi ?

Axe de circulation très emprunté depuis des siècles (passage muletier). Forte probabilité d'être utilisé car facile d'y être guidé et emmené.

Chemin : départ d'un hameau, franchissement d'une forêt, puis arrivée en alpage qui offre une vue dégagée sur le plateau du Vercors. Puis montée franche dans des bois épars, avant d'entamer l'ascension finale, assez verticale, par de petits lacets qui terminent dans un col rocheux, qui semble presque taillé sur mesure.

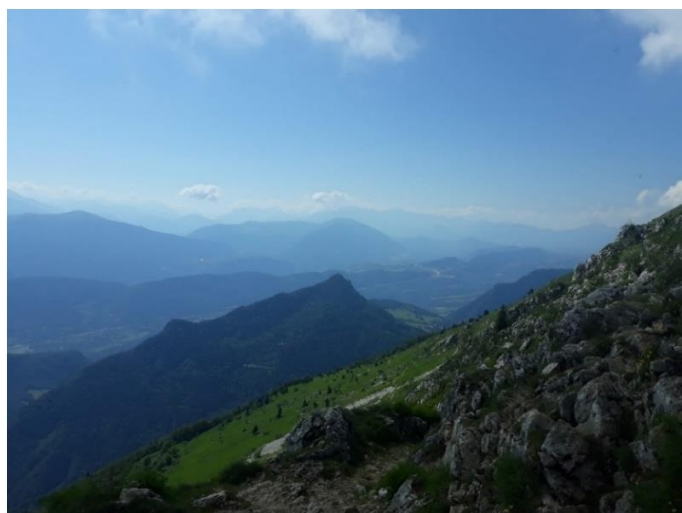
Les points de vue : au col, vue de part et d'autre de la crête. En redescendant légèrement, vue qui s'ouvre vers le nord. Depuis le col même, assez compliqué car vue bouchée par le

³ BnF, GE C-23577 (RES) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55000169k>.

roc Cornafion au nord. Possibilité de réduire un peu cette obstruction visuelle en montant légèrement sur la crête de part et d'autre du col.



Photo 1 - Arrivée au col depuis le plateau du Vercors. Vue en direction du Trièves.



2.



3.

Photo 2 - Vue en direction du Trièves quelques mètres après avoir franchi le col.

Photo 3 - Le col, vu depuis le versant Est, taillé dans la roche.



Photo 4 - En prenant un peu de hauteur sur la crête, juste au-dessus du col.

- **Le col de l'Arc (1 736m) et le Pic Saint-Michel (1 966 m)** – repérage le 29 juin 2020 depuis la Sierre, sur la commune de Lans-en-Vercors

D+ : **630 m**

Kms : **10,1**

Pourquoi ?

Le pic offre une vue assez large, qui couvre la Chartreuse, une bonne partie du Grésivaudan, jusqu'au Trièves et le mont Aiguille. Le col est un axe de passage.

Chemin : depuis la Sierre, piste dans la forêt jusqu'à la combe Oursière, dans une pente modérée. Puis montée franche dans la combe pierreuse, jusqu'à rejoindre quelques lacets, un petit ressaut juste sous le Pic. On longe ensuite la crête sur un petit sentier confortable, avec quelques petits passages de rochers, jusqu'à redescendre sur le col de l'Arc. Le col est très large, herbeux, assez confortable pour s'installer. De là, descente en direction du collet du Furon. Prairie, puis descente franche à proximité du pierrier, au bas duquel on rejoint la forêt. Dans les sous-bois jusqu'aux alpages. On finit sur une piste forestière.

Points de vue : du col, assez large. Bloqué un peu au nord par la crête qui mène au Pic. Idem que le col Vert, possibilité de gagner un peu en angle de vue en redescendant sur la face Est de la crête.

⇒ **Retenu**

dans le sens Pic St Michel → col de l'Arc

Préférable dans ce sens-là pour la commodité du chemin (assez raide et pierreux entre la combe Oursière et le Pic). Puis redescente plus douce en direction du col de l'Arc, puis par les Allières.

→ **Itinéraire**



Photo 5 - Le col de l'Arc, en arrivant du collet du Furon



Photo 6 - Depuis le col, vers le sud



Photo 7 - Sur la crête, entre le col de l'Arc et le Pic St Michel



Photo 8 - Depuis le Pic, vers Grenoble, la Chartreuse et le Grésivaudan

Photo 9 - Vers la Matheysine, le Trièves et les Ecrins

SELECTION DES PARTICIPANT·ES

Pour mener à bien cette expérience, il me fallait constituer un petit groupe avec des profils à la fois différents les uns des autres, et cohérents par rapport aux caractéristiques des acteurs des images au début du XVII^e siècle.

Ainsi, j'ai veillé à ce que les personnes à qui j'ai proposé de participer, *a minima* :

- aient une connaissance « moyenne » des territoires de montagne : qu'ils aient toutes et tous déjà pratiqué un peu ce type de terrain (le dénivelé, le rocher, les variations de température, plusieurs heures de marche...)
- ne soient pas rebutés par le fait de dessiner en extérieur : les niveaux de technique de chacun·e peuvent être variables, mais toutes et tous sont volontaires pour dessiner

PARTICIPANT·ES : 9

4 femmes, 5 hommes

Profils professionnels : 3 chercheur·es en sciences humaines et sociales (2 historien·nes et 1 géographe), 2 ingénieur·es (botaniste et sol), 1 vidéo-graphiste, 1 ancien militaire, étudiant en architecture, 1 travailleuse social, 1 professeur d'histoire-géographie

Régions d'origine : 6 de la région (Alpes), 1 Bretagne, 1 Tarn, 1 pays lyonnais

Âges : 25-34 ans

- Cyrille, 25 ans** : en études d'architecture, expérience d'une pratique militaire de l'espace (5 ans dans la Brigade d'Infanterie de Montagne), familier du dessin (pratique et a une connaissance technique).

- Emma, 30 ans** : sensible aux questions de circulation et de mobilité, bonne connaissance d'une partie de la topographie, connaît très bien le Vercors, sait et aime dessiner.
- Louise, 32 ans** : ingénieure en biologie, se balade beaucoup en montagne (à pied, à vélo, en escalade)
- Lucie, 28 ans** : pas originaire de la région, sensible aux aspects esthétiques du territoire, randonnées régulières dans les Alpes depuis 4-5 ans.
- Marjolaine, 26 ans** : experte de l'image (graphisme et photo), habituée des modes de représentation 3D, habitude de randonner.
- Mathieu, 31 ans** : spécialiste en ingénierie des sols, géotechnique, fait beaucoup de randos.
- Mehdi, 34 ans** : dessine beaucoup mais pas particulièrement de paysage, professeur d'histoire-géographie en collège.
- Raphaël, 29 ans** : sensible aux questions d'environnement, de forêts, et d'alpinisme ; peu à l'aise avec le dessin.
- Yannick, 34 ans** : doctorant en géographie, intéressé par les questions de rapport au territoire, intéressé par l'outil carte sensible, aime dessiner mais pas à l'aise avec ça.

Quelques questions qui guident l'expérimentation :

- Dans quelle mesure le parcours et le profil de chacun va-t-il se retrouver dans le dessin produit ?
- Comment les conditions (météo, physiques...) vont entrer en compte dans les choix de réalisation du dessin (ex : la chaleur conduit-elle à dessiner rapidement pour certain-es ? l'envie de dessiner sera-t-elle plus/moins forte après 1h30 ou non de marche avec du dénivelé ?)
- Qu'est-ce qui va être relevé en premier ? (ex : ce que l'on sait - nom des massifs/montagnes, découpages territoriaux ? ce que l'on voit – villages, cours d'eau, routes... ?)
- Comment les points de vue vont-ils être choisis ? Plutôt mobiles ou fixes (= un seul ou plusieurs ?)
- Certaines techniques vont-elles être plus ou moins propices au dessin sur le terrain ? (ex : l'aquarelle est-elle appropriée en extérieur ? le fusain ne se délite-t-il pas avec la chaleur et les mains moites ?)
- Va-t-il y avoir de la copie ? (ex : ceux qui se sentent moins à l'aise avec le dessin vont-ils copier sur ceux qui semblent plus à l'aise ?)

V. 2 – DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION

4 juillet 2020

Lieu : balcons Est du Vercors : **Pic Saint Michel** et **col de l'Arc** (commune de Lans-en-Vercors).

OBJECTIFS

- Mesurer le temps d'accès à un point de vue plausible
- Evaluer les points communs sur les représentations d'auteurs différents
- Comprendre les choix de représentation et sélection d'éléments réalisés sur place
- Evaluer les limites du travail de cartographie sur le terrain
- Mesurer le temps passé à la réalisation de la représentation

→ approcher le processus de construction des représentations du territoire à partir d'une expérience sur le terrain.

CONSIGNE : Dessinez (représentez graphiquement) le territoire, tel que vous le pouvez, afin d'en offrir l'image à quelqu'un·e qui ne le connaît pas. L'image que vous produirez doit l'aider à s'en faire une idée et à le comprendre.

Conservez votre regard, sans chercher à projeter ce qu'un ou une autre aurait fait il y a quatre siècles.

Excepté le matériel inexistant au XVII^e (stylos, surligneurs, marqueurs, feutres...) vous êtes libre de dessiner / peindre comme vous le souhaitez, avec ce que vous voulez, et quand vous le voulez.

Vous avez donc le choix :

- du format et du type de support
- de la technique (crayon, peinture, encre, aquarelle, fusain...)
- de l'orientation de votre dessin
- du type de projection...

La représentation ne doit pas obligatoirement être achevée sur place. Si vous souhaitez procéder en plusieurs temps, vous avez la possibilité de continuer ce dessin chez vous. Dans ce cas, je vous demanderai de noter une estimation du temps passé à le terminer.

CONDITIONS DE L'EXPERIENCE

- Temps clément (pas d'orage et pluie modérée ou ponctuelle), vue dégagée
- Matériel personnel de dessin autorisé + mes propres fournitures
- Pas de temps limité (dans la mesure de la journée)

DEROULEMENT

Départ prévu : **9h**

Départ effectif : **9h40**

Le groupe commence à s'étirer rapidement dès la retenue d'eau.

Vers 10h15 : pause pour attendre celles et ceux qui dessinent en chemin.

12h15 : début du dessin au Pic

13h35 : fin de la séance de dessin

13h45 : départ du Pic

14h15 : arrivée au col

14h30 : début dessin col

15h30 : fin du dessin

16h20 : arrivée aux Allières

Portage

Pique-nique et matériel répartis entre tout le monde.

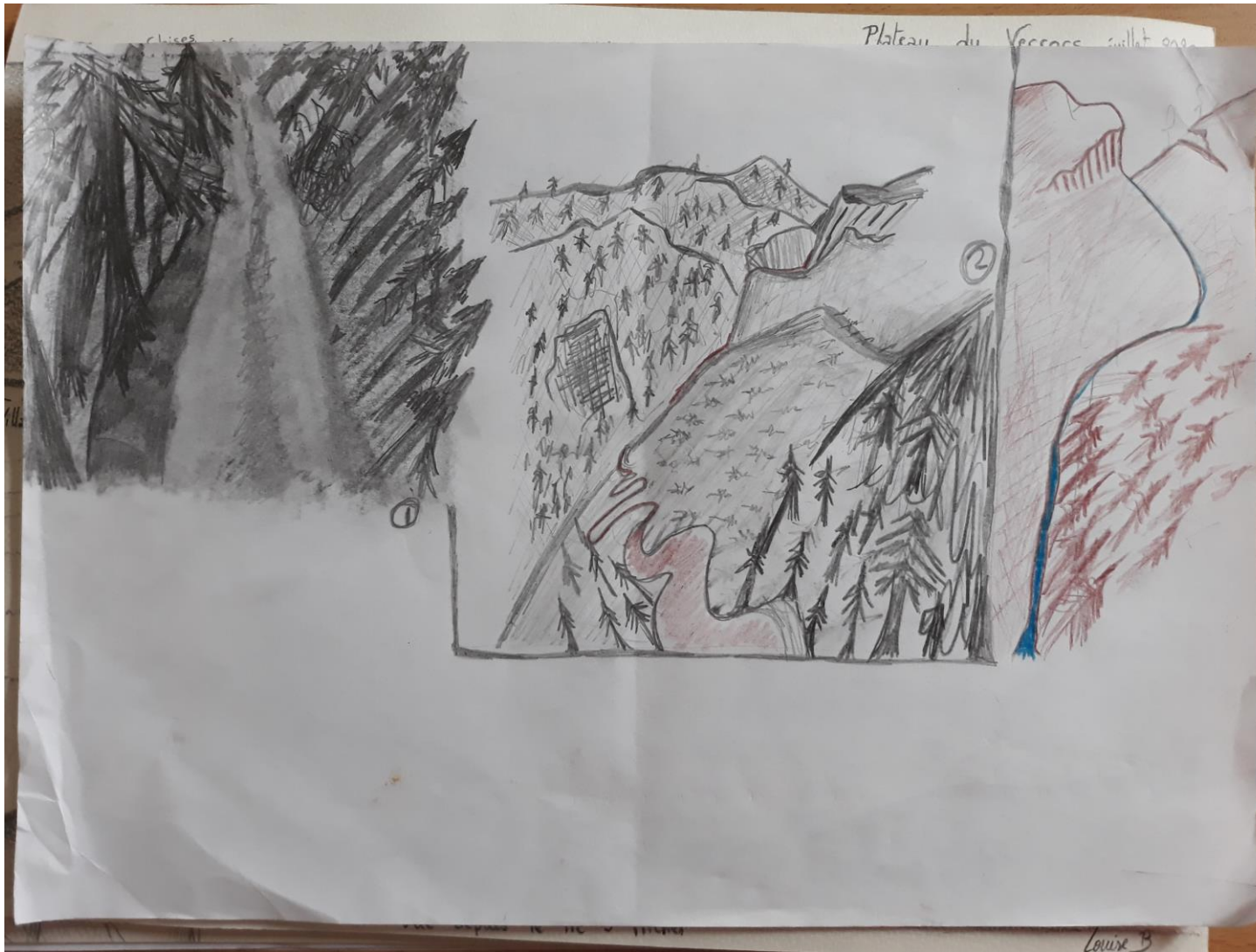
DESSINS REALISES

V. 3 – DESSINS REALISES



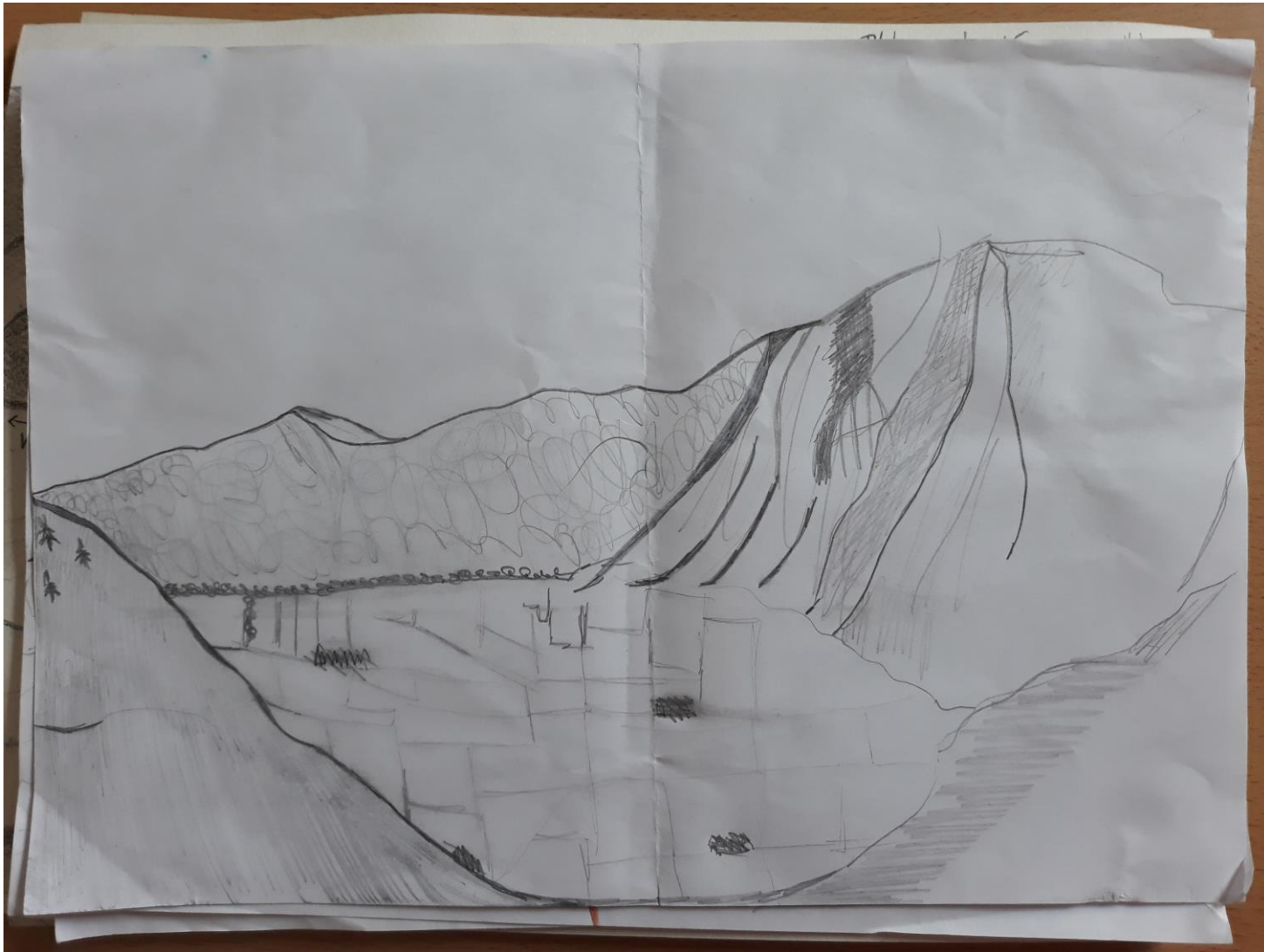
Participant A – depuis le Pic saint Michel, mine graphite et aquarelle

DESSINS REALISES



Participante B – en cours de chemin, mine graphite

DESSINS REALISES



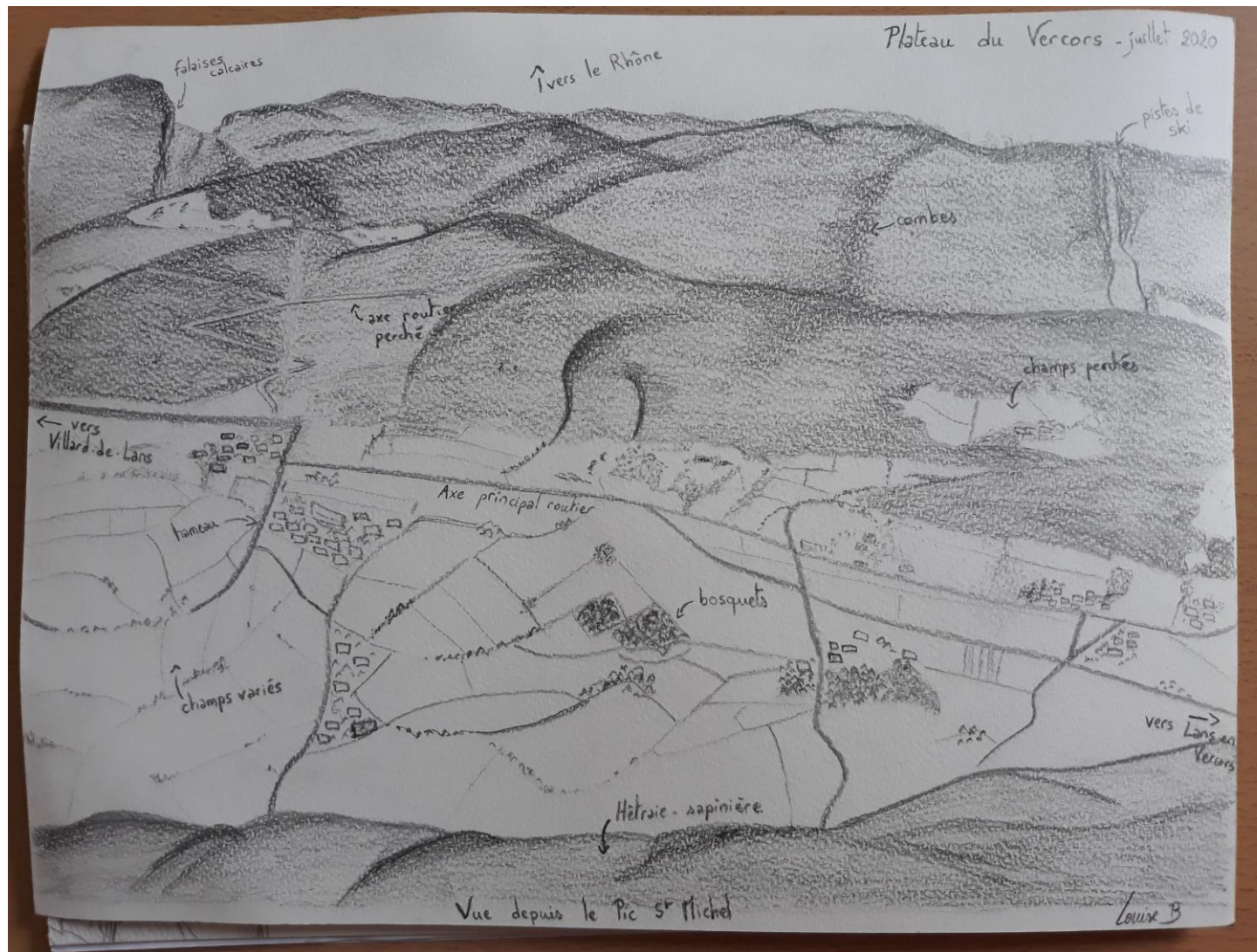
Participant B – depuis le col de l'Arc, mine graphite

DESSINS REALISES



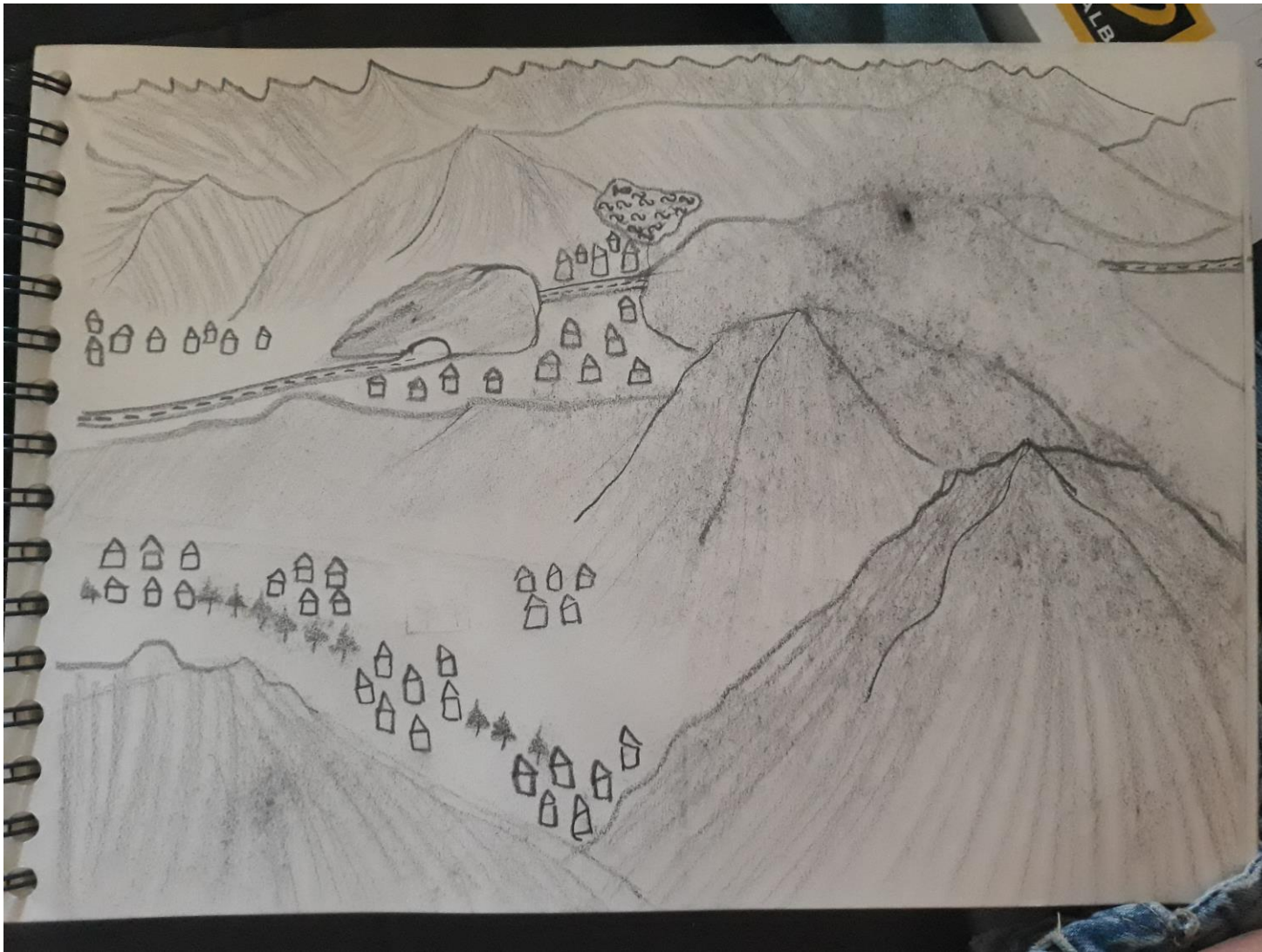
Participante C – depuis le col de l’Arc, brou de noix

DESSINS REALISES



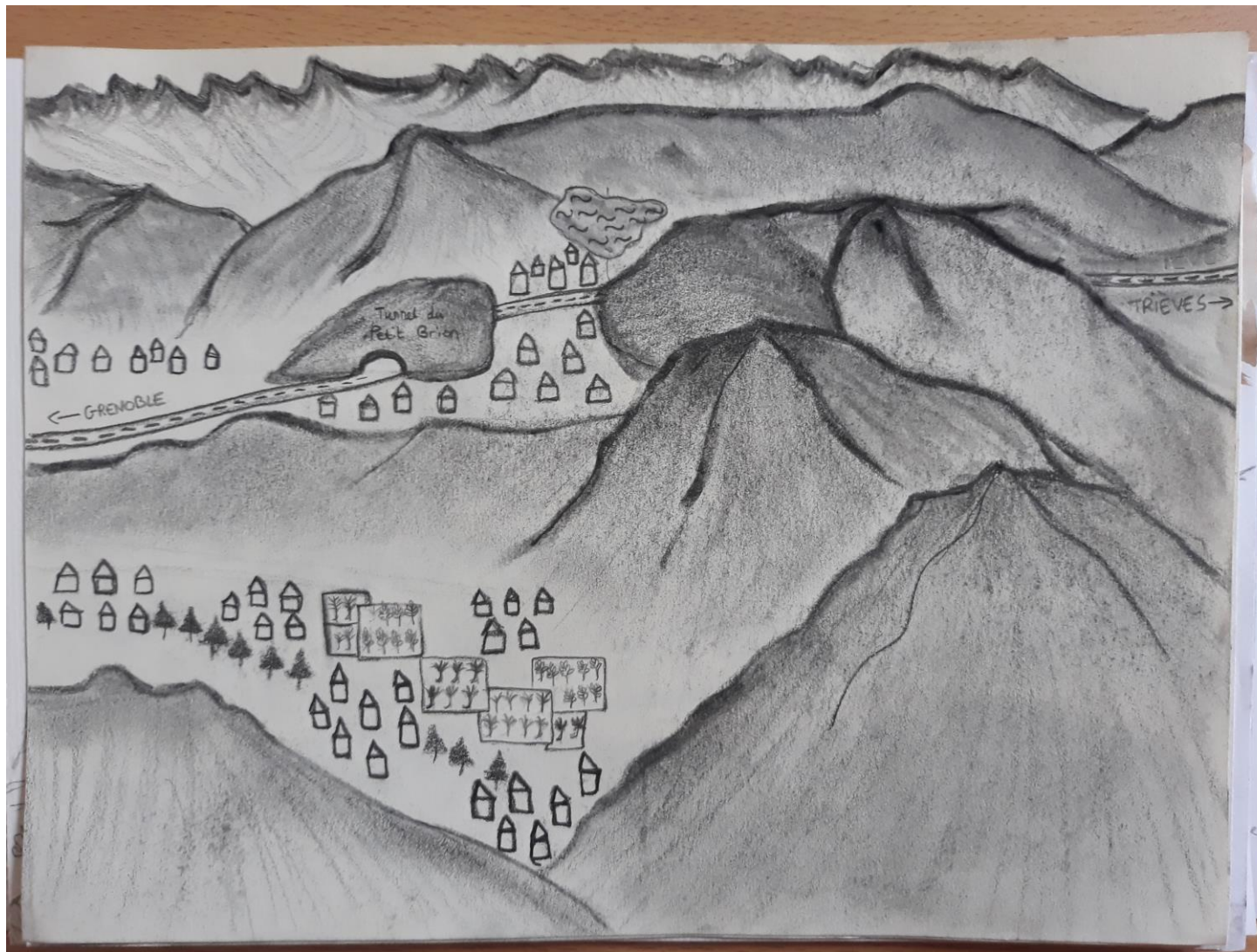
Participante C – depuis le Pic saint Michel, mine graphite

DESSINS REALISES



Participante D – depuis le col de l’Arc, mine graphite et fusain

DESSINS REALISES



Participante D – depuis le col de l'Arc, mine graphite et fusain (complété en intérieur)

DESSINS REALISES



Participante E – depuis le Pic saint Michel, mine graphite

DESSINS REALISES



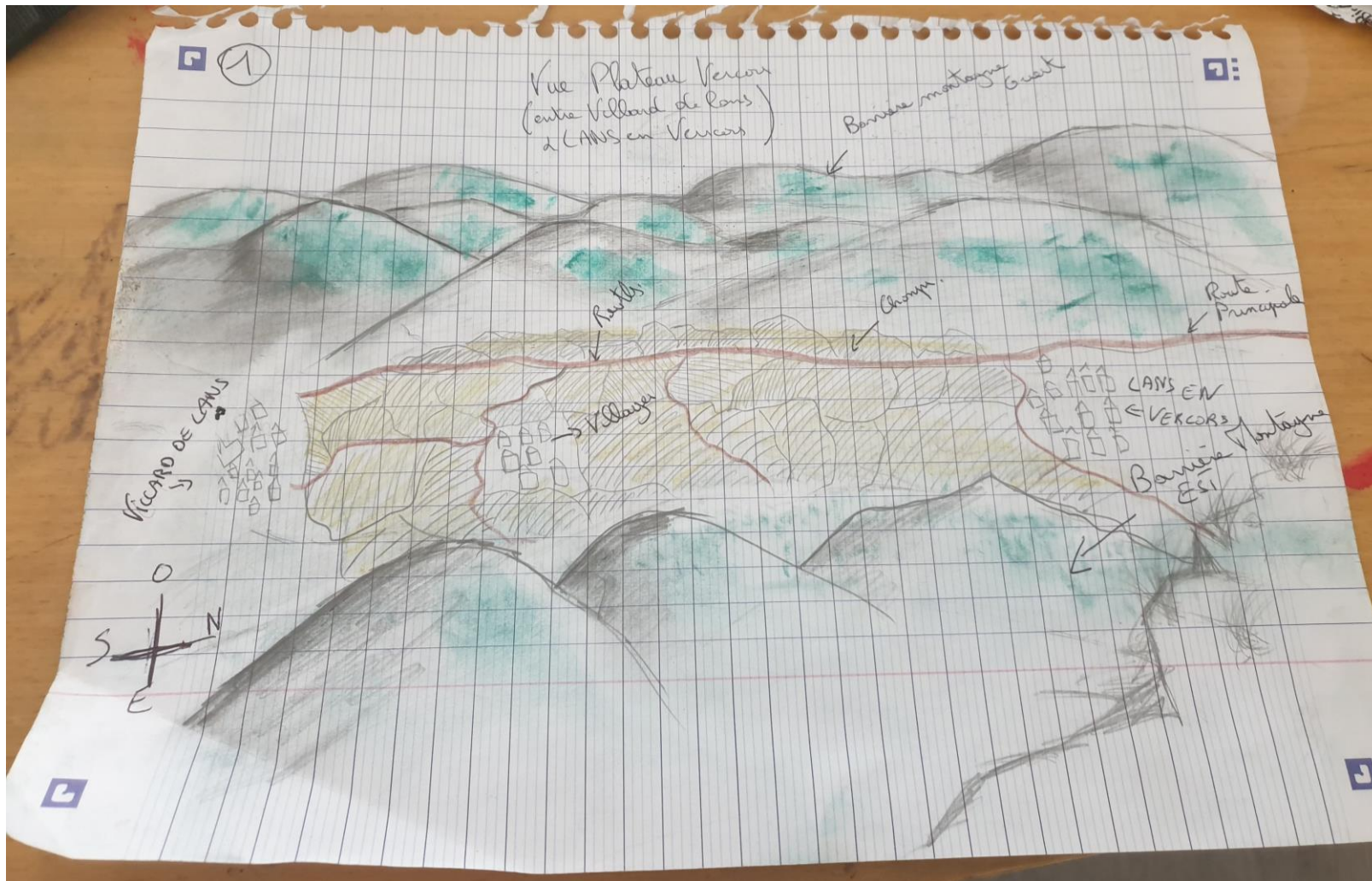
Participant F – depuis le col de l’Arc, mine graphite et brou de noix

DESSINS REALISES



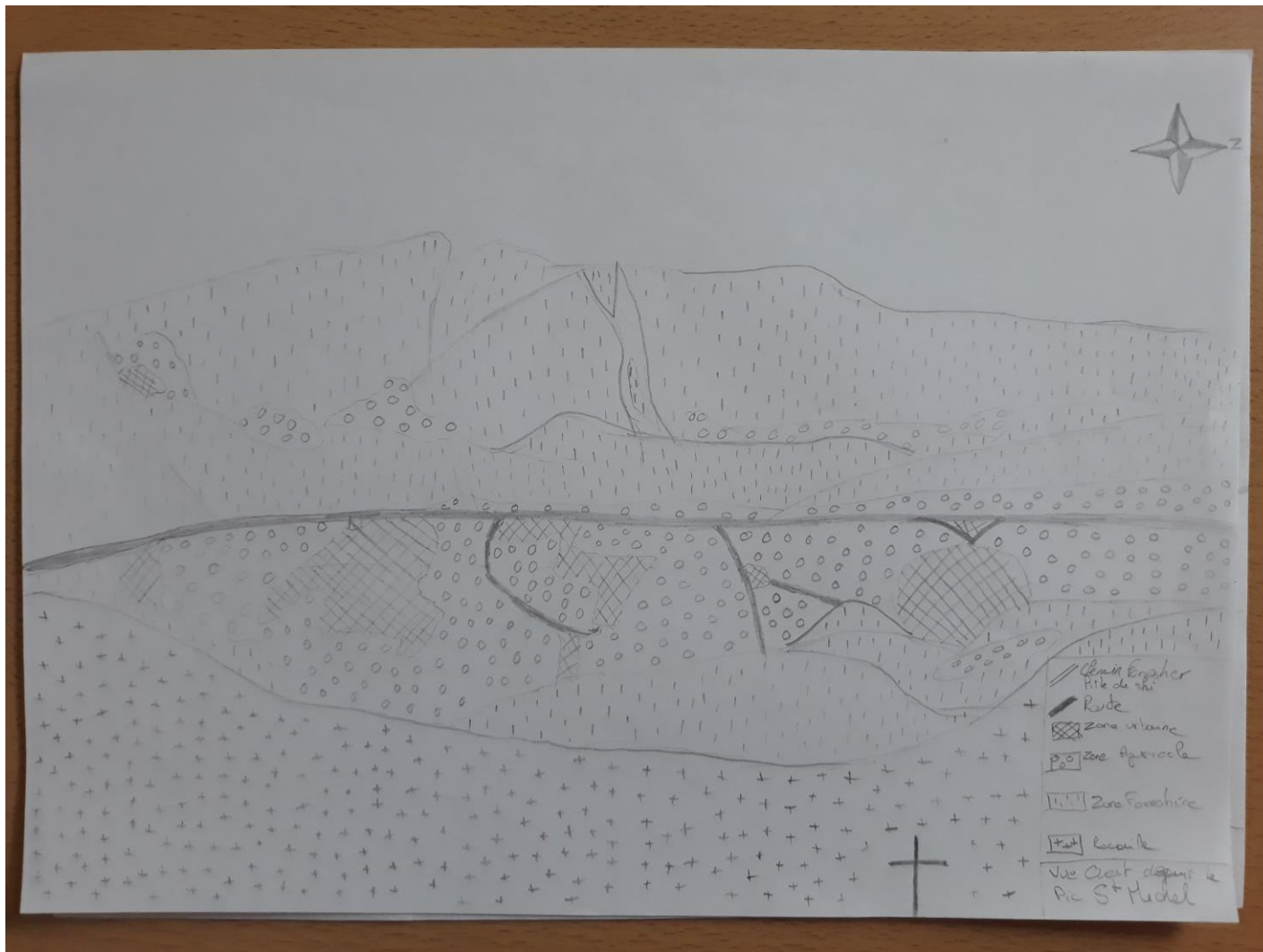
Participant F – depuis le Pic saint Michel, mine graphite, brou de noix et végétaux écrasés

DESSINS REALISES



Participant G - depuis le Pic saint Michel, mine graphite et craie grasse et encre (complété en intérieur)

DESSINS REALISES



Participant I – depuis le Pic saint Michel, mine graphite

VI – TRANSCRIPTION ET TRADUCTION DE LA *RELATIONE DI MONVISO ET DELL'ORIGINE DEL PO*

Avertissement : compte tenu du caractère rare de cet imprimé, j'ai transcrit puis traduit des passages de ce récit. Seuls des extraits ont été sélectionnés : les plus pertinents pour comprendre la substance de l'ouvrage et les plus utilisés pour cette analyse.

p.4

l'anima di qualche disperato Corriere mi sia entrata in corpo. Ha dodeci Anni, ch'io sono errante. Quella curiosità, che ò Ulisse a peregrinare, hà persuaso me ancora a passeggiare il Mondo. Hora trovandomi in piemonte sotto la protezione di un gran Nume, col cui favore fui tolto dalle mani d'alcuni Corsari iniqui, che malignamente si studiarono interromper il corso delle mie honorate fortune ; mi venne voglia di trasferirmi a gli ultimi confini dell'Italia. Il Vesulo Gigante delle Alpi, che facendo meravigliare i Popoli più lontani, ben merita esser visitato da i vicini. L'origine del Pò, che tanto può, & che accompagnato da trenta fiumi, v`a riposare nel Mar Adriatico, furono le cagioni efficaci del mio viaggio ; che come fù necessario per ricrearmi l'animo da certo che di grave, che mi bullica nel cervello ; cosi mi riuscì con diletto dell'occhio, & con sodisfattione della mente.

Et perche è debito de' servitori il partecipar a' Padroni più partiali, & più cari quelli accidenti, che sono loro felici, ò rei ; Ho voluto perciò dar conto a V.S. Illustrissima della mia peregrinatione. La

p.4

l'âme d'un coursier désespéré est entrée dans mon corps. Il y a douze ans que suis errant. Cette curiosité, qu'avait Ulysse de pérégriner, m'a persuadé d'encore parcourir le monde. Maintenant, me trouvant dans le Piémont sous la protection d'un grand nom, par la faveur duquel j'ai été délivré des mains de quelques corsaires iniques qui cherchaient malicieusement à interrompre le cours de mon honorable fortune, j'eus envie de me déplacer aux ultimes confins de l'Italie. Le Viso, géant des Alpes, qui émerveille les peuples les plus éloignés, mérite bien d'être visité par ses voisins. L'origine du Pò, qui peut tant, et qui accompagné de trente fleuves, vient se jeter dans la mer Adriatique, furent les motifs efficaces de mon voyage ; lequel, de même qu'il était nécessaire de recréer mon âme d'une certaine gravité, qui est dans mon cerveau, j'y réussis avec ravissement de l'œil, & avec satisfaction de l'esprit.

Et parce qu'il est du devoir du serviteur de partager avec ses maîtres les incidents qui leur sont les plus heureux ou les plus chers, j'ai voulu rendre compte à Votre Altesse de ma pérégrination. Le tableau qui y

tavola aggiuntavi, delineata con arte di Topografia da Giacomo Antonio Biga, Ingegnero, & Architetto Ducale, degno figlio di quell'Hercole Biga, in cui la cortesia non è disgiunta da vn'ottima intelligenza delle antiche, & moderne Historie, & la cui gloria è piu fondata nel suo merito, che nelle altrui lodi ; potrà servire a V.S. Illustrissima per una carta da navigar per terra, registrata pero col bussolo del suo regolato giudicio. Senza dipartirsi da cotesta gran Corte, dove l'assistenza della sua persona è più che necessaria, vedrà siti curiosi, & luoghi inaccessibili. Resta ch'ella si degni aggradirne benignamente la presente Relatione. E s'avverrà, che per la debolezza del mio talento, non riesca a gusto del suo gran spirito ; sarò pronto ad inviarne copia costà agli Speciali per involgervi l'incenso ; ad imitatione di Anasandride, che per racconto di Atheneo, il medesimo faceva delle sue Comedie non piaciute a gli spettatori.

p.5

Ma sia come si voglia. Il giorno destinato per principio del mio viaggio fù il nono di Settembre dopo la celebrata nascita della Vergine Beatissima. Partii dalla Città di Savigliano, Patria nativa di V. S. Illustrissima, & mia per Privilegio, della quale per hora io taccio ; hauendo puoco fà intorno le sue lodi fatto gemer i torchi de gli Stampatori. Passai la Macra, fiume, che originato da' varii fonti

est joint, esquisé avec l'art de la topographie par Giacomo Antonio Biga, ingénieur et architecte ducal, digne fils d'Hercole Biga, dont la courtoisie n'est pas détachée d'une excellente connaissance de l'histoire ancienne et moderne, et dont la gloire est plus fondée sur son propre mérite que sur l'éloge d'autrui ; elle pourra servir à Votre Très Illustreté, de carte pour parcourir la terre, enregistrée avec la boussole de votre propre jugement. Sans quitter cette grande Cour, où l'assistance de votre personne est plus que nécessaire, vous verrez des sites curieux, & des lieux inaccessibles. Il reste qu'elle daigne gratifier la présente Relation. Et si, par la faiblesse de mon talent, je ne parvenais pas à plaire à votre grand esprit, je serais prêt à en envoyer ici une copie aux Spécialistes pour qu'ils y répandent de l'encens, à l'imitation d'Anasandrides, qui, d'après le récit d'Athénée, en faisait autant avec ses Comédies, que les spectateurs n'aimaient pas.

p.5

Mais qu'il en soit ainsi. Le jour fixé pour le début de mon voyage fut le 9 de septembre, après la célèbre naissance de la Très Sainte Vierge. Je partis de la ville de Savigliano, ville natale de Votre Illustreté, & la mienne par privilège, dont je ne dirai rien pour l'instant, ayant tout récemment fait gémir de louanges les presses des imprimeurs. Je passai la Macra, rivière qui prend sa source dans les diverses sources

sparsi a piè del Colle di Sottrone, fù già lodevolmente biasimato ne gli effetti del suo horrore dalla Musa leggiadradi V. S. Illustrissima.

Giunsi al Maresco, Castello edificato da Leone Taparello nell' Anno 1250 con nobile Metamorfosi trasformato al presente un Theatro di delitie ; il quale per eccellenza di disegno, per amenità di giardini, per abbondanza d'acque, per vaghezza di piscine, & per le dipinte imagini de' Serenissimi Prencipi di Savoia, quasi di tante tutelari Deità, si come nasconde le antiche ruine, altrettanto palesa la magnificenza del Conte Gio. Anselmo Taparello, Consigliere di Stato, eletto dall'Altezza di Savoia l'Anno 1615 Ambasciatore alla Republica Venetiana, carica però impedita da corporale indispositione, soggetto finalmente, che non consentendo a me la sua modestia que' titoli, che sono de' cuori grandi, & illustri, opera, ch'altri ritrovi maggiori argomento di lode per sublimarlo.

Non molto discosto dal Maresco mi convenne attraversare la fiumara di Vraità, che nasce al Colle dell Agnello ne' confini di Delfinato, per trasferirmi poscia a Lagnasco, Terra infeudata da' Marchesi di Saluzzo alli Marchesi di Busca l'Anno M. C. XV. e trasportata da Tomaso Marchese alla famiglia Taparella nell' Anno 1341. Il sui feudatario vivente è il Conte Benedetto, Cavaliere, & Senatore, Consigliere di Stato, ingegno habile ad importanti affari, & ornamento della sudetta Prosapia, la quale fù trasferita circa gli Anni 400. dal Castello, & Villa della Chiapella dello stato di

disséminées au pied du Col de Sottrone, et qui était déjà louée dans les effets de son horreur par la gracieuse muse de V. S. Illustrissime.

Je suis arrivé à Maresco, un château construit par Leone Taparello en 1250 avec une noble métamorphose et transformé en un théâtre de délices, qui, par l'excellence de sa conception, la beauté de ses jardins, l'abondance de ses eaux, la richesse de ses bassins et les images peintes des Princes Sérénissimes de Savoie, presque comme autant de divinités tutélaires, tout comme il cache les ruines antiques, révèle également la magnificence du Comte Gio. Anselmo Taparello, Conseiller d'Etat, élu par l'Altesse de Savoie en 1615 Ambassadeur auprès de la République Vénitienne, une position, cependant, entravée par une indisposition corporelle, un sujet qui, enfin, ne me permet pas la modestie de ces titres, qui sont de grands et illustres cœurs, et que d'autres trouvent un plus grand argument d'éloge à sublimer.

Non loin de Maresco, je devais traverser la rivière Varaita, qui prend sa source au col Agnel, aux confins du Dauphiné, et me rendre ensuite à Lagnasco, terre cédée en fief par les marquis de Saluzzo aux marquis de Busca en l'an M. C. XV et transmise par Tomaso Marchese à la famille Taparella en 1341. Le seigneur féodal vivant est le comte Benedetto, chevalier et sénateur, conseiller d'État, un homme de talent pour les affaires importantes et pour l'ornementation de la Prosapia susmentionnée, qui a été transférée vers l'an 400 du

Bertagna di Francia in Savigliano, anzi divenuta fioritissima ne gli Anni 1330 (vivendo Georgio,

p.6

Signore di Lagnasco, Maresco, & Ginola, Contea ottenuta dalla Regina Giovanna di Napoli Contessa di Provenza) operò, che la detta Città già Republica, si donasse l'Anno 1349. alla divotione, & patrocinio di Amedeo V. & di Giacomo Duchi di Savoia, già Prencipi di Piemonte, Achaia, & Morea.

Da Lagnasco dove l'estrema bellezza di un superbo Palaggio, fabricato in figura di Castello, è habitato dal nominato Conte, drizzai il camino verso Saluzzo, capo del Marchesato. Questa è Città, che per l'antichità sua diede materia di disputare intorno la sua Etimologia ; non sapendosi certamente, se sia così detta dalla festa del Salice continuata ne' mesi di Maggio, o dalla legge Salica osservata da' Marchesi, o da popoli Salii di Provenza, o finalmente dal nome di Salute in rispetto dell'aere salubre. Certo è, che il suo Territorio, nominato Augusta de Bagieni, fù Colonia de Romani, principiata sotto il Consolato di Domitio Enobarto, & di Caio Cassio 658 . anni dopo la fondatione di Roma. Vi habito Bertranda Regina di Francia, quando l'Anno 769. venne a stabilire le differenze nate trà i due figli Carlo Magno maggiore, & minore intorno alla divisione del Regno paterno. I Marchesi n'ebbero il dominio con altre terre al numero di 60. per lo spatio di 400Anni. I Francesi continuarono il loro possesso violento, & ingiusto

château et de la villa della Chiapella de l'État de Bretagne en France à Savigliano, et qui a prospéré en 1330 (Georgio vivant,

p.6

Seigneur de Lagnasco, Maresco et Ginola, comté obtenu de la reine Giovanna de Naples, comtesse de Provence), j'ai ordonné que ladite cité anciennement république, soit donnée en 1349 à la dévotion et au patronage d'Amedeo V. et de Jacques, duc de Savoie, anciennement prince du Piémont, de l'Achaïe et de la Morée.

De Lagnasco, où l'extrême beauté d'un superbe palais, construit en forme de château, est habitée par le comte susmentionné, je me suis dirigé vers Saluzzo, le chef du marquisat. C'est une ville qui, en raison de son antiquité, a donné lieu à une dispute sur son étymologie ; on ne sait certainement pas si elle s'appelle ainsi à cause de la fête du Saule, qui se célèbre au mois de mai, ou à cause de la loi salique observée par les marquis, ou par les peuples saliens de Provence, ou enfin à cause du nom de Salute (santé) en raison de l'air salubre. Il est certain que son territoire, nommé Augusta de Bagieni, était une colonie romaine, commencée sous le Consulat de Domitio Enobarto, & Caio Cassio 658 . ans après la fondation de Rome. Bertranda, reine de France, y vivait, lorsqu'en l'an 769, elle vint régler les différends qui s'étaient élevés entre ses deux fils, Charlemagne l'aîné et le cadet, au sujet du partage du royaume de son père. Les marquis dominèrent le royaume et 60 autres terres pendant 400 ans. Les Français ont poursuivi leur possession violente et injuste de 1490 à 1588. Mais

dall'Anno 1490. fino al 1588. Ma dopo la morte di Emmanuel Filiberto seguita del 1580. essendo succeduto nelli stati il Gran CARLO EMANVELE Duca di Savoia, l'ottenne con l'armi, vivendo Henrico III. Rè di Francia, così persuaso da giustissime pretensioni, & ragioni antiche.

Da Saluzzo adunque venerabile per antichità, nobile per le fabbriche, stimata per gli huomini di valore nella Toga, & nelle Armi, delitiosa per l'aere, & sito, io mi incamminai alla Manta, il cui primo feudatario dicesi esser stato Valerano Cavaliere della Ginetta di Francia. Visourasta condomestica eminenza un Castello trasportato dalle an-

p.7

tiche ruine ad vno stato di magnificenza da Michele Antonio, che fù Caualiere delli due ordini di Francia, & della Nonciata

[...]

Risolutomo finalmente alla partenza con la gratitudine nella lingua, & con la confusione dentro il cuore presi commiato dal suddetto Signor Conte, poscia discesi in Pagni feudo di Mons. Vittorio Saluzzo, in cui si restringono le lodi della cortesia, & i meriti di perfettissimo Cavaliere.

après la mort d'Emmanuel Philibert en 1580, le Grand Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, lui succéda dans les Etats et l'obtint par la force des armes, en vainquant Henri III. Roi de France, si persuadé par de justes prétentions, & d'anciennes raisons.

De Saluces, donc, vénérable pour son antiquité, noble pour ses édifices, estimée pour ses vaillants hommes de robe et d'armes, et délicieuse pour son air et son site, je me suis mis en route pour Manta, dont le premier seigneur féodal aurait été Valerano Cavaliere della Ginetta di Francia. L'éminence condomestique de Visourasta, un château transporté des an-

p.7

tiques ruines à un nouvel état de magnificence par Michel-Antoine, qui était chancelier des deux ordres de France, & de la Nonciata.

[...]

Nous résolûmes enfin de partir avec la gratitude dans la langue, & avec la confusion dans le cœur, nous prîmes congé du susdit Signor Conte, puis nous descendîmes au fief de Pagni de Mgr Vittorio Saluzzo, auquel nous décernons les éloges de la courtoisie, & les mérites d'un très parfait chevalier.

p.8

[...]

Partito da Pagni, e varcata la Bronda Torrente originato nella Valle di Brondello, costeggiai sotto la Mora, Castello per altri tempi riserbato alle delitie, & alle caccie, spettante

[...]

figlio del già Conte Negro Sanfronte, che come fù l'Archimede de nostre tempi, così merito singolarmente appresso il Gran Carlo Duca di Sauoia Marte del secol nostro. Ministro in somma di tanta isperienza nelle arti di fortificatione, che pote vantarsi di esser intervenuto alle offese, & difese di ben 136 Piazze.

Lasciata la Mora alla sinistra, situata sopra un Colle, io m'incaminai per molte miglia dentro la Valle del Po verso Revello. E perche non mi fosse rincrescevole la strada, elessi per trattenimento il recitar frà me stesso le bellissime stanze composte a lode del real fiume dal mio già Cavalier Marino nel Panegirico, ò sia Ritratto dell'Altezza Serenissima di Savoia, dalla cui regia magnanimità quel famoso Poeta ottenne donativi d'oro, la dove per lo contrario i Prencipi di Toscana terminarono la loro liberalità verso il miracoloso Poeta del Contado Sanese nelle semplici frondi d'Alloro.

p.8

[...]

Après avoir quitté Pagni et traversé le torrent Bronda qui prend sa source dans la vallée de Brondello, j'ai longé le Mora, un château réservé à d'autres moments pour les plaisirs, & la chasse, à savoir

[...]

fil de l'ancien comte Negro Sanfronte, qui, en tant qu'Archimède de notre temps, méritait si singulièrement d'être associé au Grand Charles Duc de Savoie Marte de notre siècle. Ministre en somme de tant d'expérience dans les arts de la fortification, qu'il pouvait se vanter d'être intervenu aux délits, & aux défenses de pas moins de 136 places.

Laissant la Mora sur la gauche, située sur une colline, j'ai marché plusieurs kilomètres dans la vallée du Pô en direction de Revello. Et pour que la route ne me soit pas désagréable, j'ai choisi comme distraction de me réciter les belles pièces composées à la louange du fleuve royal par mon ancien cavalier Marino dans son Panégyrique ou Portrait de l'Altesse Sérénissime de Savoie, de la magnanimité royale de laquelle ce célèbre poète obtenait des dons d'or, là où au contraire les Princes de Toscane terminaient leur libéralité envers le Poète miraculeux du Pays Sanese par de simples feuilles de laurier.

p.9

Arriuai con la notte a Sanfronte, Terra cosi detta da Sanfronte Vescouo di Perigos nella Guienna.

[...]

Qui alloggiato, & visitato dal Podestà del luogo con amoreuoli offerte, la mattina continuai il mio viaggio verso Paesana.

Questi è vn Villagio posto sù la riuu del Po, nel cui territorio si fabricano acciaio, e marmi. E antico feudo de' Si-gnori del Castellaro Vi nacque un Vescouo della famiglia, & cognome delli Rè. Già 40. Anni vantausi di hauer vn Castello, rouinato poscia da Bellagarda Marescialle di Francia.

Passai in Aostana, terra pomposa di nome, ma pouera di sito, & di facultà.

[...]

Ricreato, c'hebbi l'occhio, & la mente nella varietà delle opere, con le quali la Natura adorno quella Valle ; io mi trovai nel distretto di due altissime falde di Monti, dove paruemi, che avesse albergo l'horridezza. Fatto Cavalier pedestre mi convenne animosamente per trè miglia esser guida del mio Corsiere, è caminar vna via angusta detta la Rocca del Rore, posta alla sinistra del Po a mezzo vn vn Monte, piena di sassi ; strada più proportionata i Caproni

p.9

J'arrivai à la nuit à Sanfronte, terre ainsi appelée par Sanfronte évêque de Perigos en Guyenne.

[...]

Après avoir logé ici et reçu des offres affectueuses de la part du podestat local, j'ai poursuivi mon voyage jusqu'à Paesana dans la matinée.

C'est un village situé sur les rives du Pô, où l'on fabrique de l'acier et du marbre. C'est un ancien fief des seigneurs de Castellaro, où est né un évêque de la famille et du nom des rois. Il y a 40 ans déjà, le village se vantait d'avoir un château, qui fut ensuite ruiné par Bellagarda, maréchal de France.

Je me suis déplacé à Aostana, un pays pompeux par son nom, mais pauvre par son site et sa faculté.

[...]

Après avoir recréé mon œil et mon esprit dans la variété des œuvres dont la nature a orné cette vallée, je me suis retrouvé dans la région de deux pentes de montagnes très élevées, où il m'a semblé que l'horreur avait son auberge. Devenu chevalier pedestre, il me fallut servir de guide à mon coursier pendant trois milles, et marcher sur une route étroite appelée Rocca del Rore, située à gauche du Pô, au

p.10

siluestri, che a' Caualli.

[...]

Finalmente, dopo mille strade giunsi a Crisolo, Villaggio ultimo del Marchesato ne gli estremi confini dell'Italia, discosto 3. miglia dalle radici del Vesulo.

[...]

p.11

[...]

La Casa poverissima di Henrico Gontero, Pastore di quel Popolo meschino, intorno alla cui toga, & barba terminai il mio giudicio, mi servi di habitatione. Gustai di veder nella fronte di quell'honesto huomo la sincerità, & nelle mani l'ossequio. Corsero i Paesani a vedermi pieni di curiosità, non meno di quel che si facessero i Popoli del nuovo Mondo all'arrivo del Colombo in quelle parti l'Anno 1492. Mi honorarono con varii titoli da far crepar dalle risa Heraclito piangente. Ma battezzarono per professore di più d'una dozzina di Regole. Si come il mio nativo Idioma da essi non veniva inteso, così il loro era a mio giudicio così iscommunicato, che Apollonio Tiano, per racConto di Rodigino, intendente del

milieu d'une montagne pleine de pierres, une route plus adaptée aux boucs sylvestres

p.10

qu'aux chevaux.

[...]

Enfin, après un millier de routes, j'ai atteint Crisolo, le dernier village du marquisat aux confins de l'Italie, à 3 miles des racines du Viso.

[...]

p.11

[...]

La très pauvre maison de Henrico Gontero, *pasteur/berger* de ce méchant peuple, autour de la robe et de la barbe duquel j'ai terminé mon jugement, m'a servi d'habitation. Je me plaisais à voir dans le front de cet homme honorable la sincérité, & dans ses mains l'obséquiosité. Les villageois coururent me voir, pleins de curiosité, non moins que le firent les habitants du Nouveau Monde lorsque Christophe Colomb arriva dans ces contrées en l'an 1492. Ils m'honorèrent de divers titres qui ont fait pleurer de rire Heraclito. Mais ils me baptisèrent professeur de plus d'une douzaine de règles. Oui, de même qu'ils ne comprenaient pas ma langue maternelle, la leur était, à mon avis, si bien communiquée qu'Apollonio Tiano,

cinguettar degli uccelli, difficilmente l'haverebbe interpretato. Scrisse il Goropio, che nella Paraca Città delle Indie occidentali gli huomini mangiando il cuore di un Dragone, apprendono subito gli accenti degli animali. Io giuro a V. S. Illustrissima, che quando bene io havessi deuorata la lingua du Mitridate, per testimonio di Gellio, ammaestrata in ventidue specie di parlare, ad ogni modo mi sarei reso difficile nella cognitione de' loro discorsi.

La fame intanto era un auge, cresciuta col Sole, che si trovava nel suo Zenith. Onde il buon Prete postosi a tavola meco, presentommi un'ovo, stimato da lui cosi fresco, & commendato per cosi prezioso, che mi fece sospettare fosse quello di Oromace, in cui, scrisse il Pierio, stavavo rinchiusi ventiquattro Dei. Ma in fatti la Fante, ch'erro nella elettione, me ne fe gustar uno forse gravido di un Basilisco.

p.12

[...]

Dopo il desinare terminai di salir al Vesulo termine della mia curiosità, & fine del mio viaggio. Uno de' Satrapi del paese, che pativa un cattarro cosi rustico, che quasi l'affogava, volle a mio dispetto servirmi per guida. Era costui di cosi strana corporatura, c'haverebbe fatto impazzire il Porta Napoletano.

d'après Rodigino, qui était un connaisseur du gazouillis des oiseaux, aurait difficilement pu l'interpréter. Goropio a écrit que dans la ville de Paraca aux Antilles, les hommes mangent le cœur d'un Dragon et apprennent immédiatement les accents des animaux. Je jure devant Votre Altesse, que même si j'avais dévoré la langue de Mithridate, comme en témoigne Gellius, et m'étais entraîné à vingt-deux types de discours, je me serais de toute façon rendu difficile dans la connaissance de leurs discours.

Pendant ce temps, la faim s'enflammait, grandissant avec le Soleil, qui était à son Zénith. Le bon prêtre se mit donc à table avec moi et me présenta un œuf qu'il estima si frais et qu'il loua comme étant si précieux qu'il me fit soupçonner que c'était celui d'Oromace, dans lequel, selon Pierio, vingt-quatre dieux étaient enfermés. Mais en fait Fante, qui s'était trompée dans son élection, m'en fit goûter un peut-être enceint d'un Basilic.

p.12

[...]

Après le repas, j'achevai de monter au Viso, terme de ma curiosité et fin de mon voyage. Un des satrapes de la ville, qui avait un catarrhe si rustique qu'il faillit se noyer, voulut à mon grand dépit me servir de guide. Il était d'une carrure si étrange, qu'il aurait rendu fou le port napolitain.

[...]

p.13

[...]

Il Prete anch'egli salito sopra una Mula secca, pari a quella di Florimonte descritta dal Bernia, & che con due corna, & un puoco di barba poteva contrafar del naturale una Capra, volle con violente cortesia accompagnarli. Giungessimo ad un piano copioso di Pietre, doce forse Deucalione, e Pirra riformarono il Monde già distrutto dal diluvio. Il Cavallo del mio Servidore spesso cadendo a terra adorava il Sole suo proprio Nume, ove l'Elefante inginocchiatosi suole riverir la Luna.

Trà quelle solitudini, & deserti, dove per argomento di estrema povertà i Monti istessi appaiono nudi, si trovassimo in una spiaggia verde habitata da Pastori, lividi, macilenti, gravi di ventre, pigri di passo, mesti di viso, & più tosto squallidi avanzi di peste, pallide ombre, e cadaveri spiranti, che huomini. Tali, che facevano desiderabile la cecità in chi li rimarava ; così miseri, che haverebbono connessi a pietà, & persuaso alla elemosina i più crudi, & più avari Liguri. La mendicità ristretta in picciolo tuguri, & capanne

[...]

p.13

[...]

Le prêtre monta aussi sur une mule sèche, comme celle de Florimonte décrite par Bernia, et qui avec deux cornes et un peu de barbe pouvait contraster naturellement avec une chèvre, voulut avec une violente courtoisie m'accompagner. Nous arrivâmes à un plan plein de Pierres, où peut-être Deucalion, et Pyrrha reformèrent le Monde déjà détruit par le Déluge. Le cheval de mon serviteur tombant souvent à terre adorait le soleil, son propre Nume, où l'Eléphant s'agenouille, et vénère la Lune.

Parmi ces solitudes et ces déserts, où, à cause de l'extrême pauvreté, les montagnes mêmes paraissent nues, nous nous trouvons sur une plage verdoyante habitée par des bergers meurtris, galeux, lourds de ventre, au pas traînant, au visage triste, et ressemblant plus à des restes sordides de la peste, à des ombres pâles, et à des cadavres spirituels, qu'à des hommes. Tels qu'ils rendaient la cécité désirable chez ceux qui les abritaient ; si misérables qu'ils auraient ému la pitié et persuadé d'aumône les Liguriens les plus cruels et les plus avars. La mendicité confinée dans de minuscules masures, et des cabanes

p.14

di paglia, anzi in angusti covili di animali, fà loro in certo modo adorar le Pecore, & il Po, col latte, e col liquore de quasi si nutriscono ; Imitatori degl'Egitii, Deificatori del Nilo, & de' Cani.

Trapassassimo alla ripa destra del fiume per veder la Grotta di Rimartino, il cui ingresso per alquanti passi riuscendo angusto, si dilata poscia, & si inalza, che altri commodamentevi puo caminar per entro a Cavallo. Ella è oscura, & si pratica solo col beneficio delle torchie da vento. Le molte caverne, fanno necessario il filo di Teseo per uscirne sicuramente. Alcune ossa di humani cadaveri danno indicio, che alcuni senza scorta vi si siano perduti. I precipitii delle acque, che vi scorrono per entro con horrore cagionano l'ingresso longo per lo solo spatio di un mezzo miglio, e dicono i paesani, che per termine si è veduto scolpito in una pietra a grossi caratteri il nome di Amedeo di Savoia, altri la voce Paralo, da essi interpretata non più oltre. Qui si vede, mirum naturae ludentis opus ; perché oltre. alla varietà de' frutti formati dall'acqua congelata, evvi una Statova di un Frate Giacobino fabricata da gocciole impetrite, che fà meravigliar l'arte. A me non diede il cuore di entrarvi, potendo forse la mia curiosità esser castigata, & l'esempio di Plinio, soffocato dal fumo del sulfureo Vesuvio, mi ritenne al di fuori ; Rimettendomi a quel di più, che già inteso haveva dalla viva voce del Signor Antonino Barruolo, che vi fu l'Anno 1624.

p.14

de paille, ou plutôt dans des cabanes exiguës d'animaux, leur fait adorer le Mouton, et le Pô, avec le lait et la liqueur dont ils se nourrissent presque ; Imitateurs des Égyptiens, Déificateurs du Nil, & des Chiens.

Nous passâmes sur la rive droite du fleuve pour voir la grotte de Rimartino, dont l'entrée est étroite pendant quelques pas, puis s'élargit et s'élève de manière à ce que l'on puisse la parcourir confortablement à cheval. Elle est sombre et ne peut être explorée qu'à l'aide de torches à vent. Les nombreuses cavernes rendent le fil de Thésée nécessaire pour en sortir en toute sécurité. Quelques ossements de cadavres humains indiquent que certains sans escorte se sont perdus. Les précipices des eaux, qui y coulent horriblement, font que l'entrée n'a qu'un demi-mille de long, et les villageois disent avoir vu le nom d'Amedée de Savoie gravé sur une pierre en grandes lettres, d'autres la voix Paralo, qu'ils n'ont pas interprétée plus avant. Ici, on voit un merveilleux travail de la nature à l'œuvre ; car outre la variété des fruits formés par l'eau gelée, il y a une Statue d'un frère Giacobino fabriquée avec des gouttelettes imprégnées, qui fait s'émerveiller de l'art. Je n'eus pas le cœur d'y entrer, ma curiosité étant peut-être calmée, et l'exemple de Pline, imprégné de la fumée du Vésuve sulfureux, me retint à l'extérieur ; en me référant à ce que j'avais déjà entendu de la voix vivante du seigneur Antonino Barruolo, qui était là en 1624.

[...]

S'incaminassimo poscia per vie difficili al Prato, che chiamano del Rè, dove lasciassimo a sciolta briglia i Cavalli, dati in cura alla solitudine. Per balze spaventevoli facessimo una salita di trabucchi 650. fove hà la prima sua caduta il po con horrendo strepito ;

[...]

p.15

[...]

Giunti alla sommità ci si offeri a gli occhi il piano, detto del Poggio, dove una catena di monti formano una spatioso teatro. Nel mezzo di un prato, veggonsi le reliquie del rovinato Palaggio di Carlo ottavo, fabricato per commodità del suo passaggio dalla Francia nell'Italia. Puoco discosto vi è il fonte Visenda, da cui principalmente hà la sua origine il fiume Po, che sgorga piacevolmente frà quattro gran sassi.

Hor qui riposatomi alquanti per la stanchezza, fui assalito da un'improvviso Entusiasmo, o sia furore di verseggiare, sovvenendomi della favola di Fetonte caduto nel Po. Io non ne seppi per all'hora specular la cagione.

[...]

[...]

Nous avons ensuite parcouru des sentiers difficiles jusqu'à la prairie, qu'ils appellent la prairie du roi, où nous avons laissé les chevaux en liberté, livrés à la solitude. Nous avons grimpé 650 trabucchi sur des rochers effrayants, où l'eau est tombée pour la première fois avec une grande clameur ;

[...]

p.15

[...]

En atteignant le sommet, nos yeux sont attirés par la plaine connue sous le nom de Poggio, où une chaîne de montagnes forme un vaste théâtre. Au milieu d'une prairie, nous voyons les vestiges du palais en ruine de Charles VIII, construit pour faciliter son passage de France en Italie. Puoco discosto vi è il fonte Visenda, da cui principalmente hà la sua origine il fiume Po, che sgorga piacevolmente frà quattro gran sassi.

Après m'être reposé quelques instants de ma fatigue, je fus assailli par un enthousiasme soudain, ou une frénésie de vers, en me rappelant la fable de Phaéton tombant dans le Pô. Je n'en connaissais pas la raison jusqu'à présent.

[...]

p.17

[...]

Risoluti di salire un'altra rupe alta trabuchi 540. con molto diletto contemplassimo un Lago, chiamato il losetto inferiore, longo trabucchi 50. & largo 33. e 3. piedi, profondo 63. coronato di dodeci punte di Rocca, che vi formano intorno un Theatro, & alla ripa sinistra un picciol piano herboso. Hà chiarissime acque prive di pesci per la loro fredezza. Da questi esce un ruscello, che per balze precipitosamente va a cadere nel Po. Ascendessimo al secondo Lago verso oriente per un'altezza di un quarto di miglia, nominato il Losetto soprano,

p.18

longo trabucchi 66. e piedi 6. largo trabucchi 50. è attorniato anch'esso da varie cime di Monti, da cui sbocca un Rivo, che diramando senz'ordine, per luoghi sotterane penetra nell'inferior Lago.

Più discosto dalla Piramide del Vesulo verso l'Italia, vi è il terzo nominato Chiaretto, di longhezza trabucchi 50. Di larghezza 33. e 3. piedi. Da questi hanno origine le acque, che sotto la mole de' Monti per lo spatio di 3. miglia scorrendo vanno ad uscire dalla Grotta di Rimartino, & a cadere nel Po. Tutti i tre Laghi sono

p.17

[...]

Résolus à escalader une autre falaise de 540 trabucchi de haut, nous avons contemplé avec beaucoup de plaisir un lac, appelé lac inférieur, de 50 trabuchi de long et 33,3 pieds de large, 63 de profondeur, couronné de douze pointes rocheuses, qui forment un théâtre autour de lui, et sur la rive gauche une petite plaine herbacée. Ses eaux sont très claires et privées de poissons à cause de leur froideur. Il en sort un ruisseau qui tombe précipitamment dans le Pô. Nous montâmes au deuxième lac à l'est sur une hauteur d'un quart de mille, nommé le Losetto soprano,

p.18

long de 66 trabucchi et 6 pieds de long et 50 trabucchi de large. Il est également entouré de plusieurs sommets montagneux, d'où coule une rivière, qui se ramifie sans ordre, à travers des endroits souterrains, dans le lac inférieur.

Plus loin de la pyramide du Viso vers l'Italie, il y a le troisième nommé Chiaretto, de 50 trabucchi de longueur, 33 et 3 pieds de largeur. C'est de là que partent les eaux qui, sous la masse des montagnes sur une distance de 3 miles, sortent de la Grotte de Rimartino et se jettent dans le Pô. Les trois lacs sont formés par les

formati dalle piogge, dalle nevi, & da' giacci liquefatti : E per la freddezza del Cielo congelandosi di verno, tali rimangono fino su la fine di Maggio.

Si rivolgessimo finalmente a contemplare il monte Vesulo, il più alto delle Alpi Cottie, termine dell'Italia, & confine ultimo de' Liguri Bagieni. E di figura Piramidale alto trabucchi 544. accompagnato da altre cime di selce aspra, & acuta ; resta sempre coperto di neve. Sotto a questa grand mole, ch'è il miracolo della Natura, verso Ponente vi è la strada, o sia pertuso, che conduce nel Delfinato, fabricata per parere del Senator Chiesa, da Pompeo Magno, & per opinione del Biondo, fatta da Annibale con l'aceto, & col ferro. Questa quasi nel mezzo si torce formando un'angolo ; perche gli Scoltori lavorando non caminarono ad incontrarsi da ambe le parti per linea, & via retta. Per la caduta di molte pietre resto un tempo chiusa ; ma fu poscia differrata da Carlo Ottavo l'Anno 1494. quando per essa condusse l'Esercito in Italia per l'acquisto di Napoli. Per la medesima strada passo Francesco Primo l'Anno 1515 all'hora che resto imprigionato a Villafranca Prospero Colonna, non essendo impossibile penetrar in Italia da altre parti, per esser custodite da gli Svizzeri.

Hor mentre io mi stavo contemplando quello smisurato Colosso, mi sovvenne del magnanimo pensiero di Stasicrate, che disegno formar nel Monte Ato una Statova a

pluies, les neiges et les glaces liquéfiées. Et par la froideur du ciel, gelés en hiver, ils le restent jusqu'à la fin du mois de mai.

Nous nous retournons enfin pour contempler le mont Viso, le plus haut des Alpes Cottiennes, la fin de l'Italie, et la dernière frontière des Bagieni ligures. Il est d'une forme pyramidale, haut de 544 trabucchi, accompagné d'autres pics de silex rugueux et aigus ; il est toujours couvert de neige. Sous cette grande masse, qui est le miracle de la Nature, à l'ouest se trouve la route, ou pertuis, qui mène au Dauphiné, construit selon le sénateur Chiesa, par Pompée le Grand, & selon Blond, fait par Hannibal avec du vinaigre, & du fer. Celui-ci se tord presque au milieu, formant un angle ; parce que les sculpteurs qui y travaillaient ne se rencontraient pas d'un côté ni de l'autre par une ligne droite. En raison de la chute de nombreuses pierres, elle a été fermée, mais a été rouverte par Charles VIII en 1494, lorsqu'il a conduit l'armée en Italie pour prendre Naples. La même route fut utilisée par François Ier en 1515, lorsque Prospero Colonna fut emprisonné à Villafranca, étant impossible de pénétrer en Italie par d'autres parties, gardées par les Suisses.

Alors que je contemplais cet immense colosse, je me suis souvenu de la pensée magnanime de Stasicrate, qui voulait former sur le mont Ato une statue à

p.19

perpetua gloria di Alessandro Macedone. Onde riflettendo io trà me stesso, come in concorrenza di quel generoso Artefice, altri potrebbe valersi del Vesulo per formarne una all'eterno nome dell'Invitissimo CARLO EMANUELE : pareggiando egli nel valor militare, nella magnanimità, & nella virtù del donare quello antico Monarca ; sentii occultamente secondarmi l'intelletto di Poesia.

[...]

Per tanto licentiatisi da quelle mute Pietre, prendissimo camino per ritornarsene a Crissolo, dove giungessimo accompagnati dal canto delle Cicale, che mi fecero osservar nello spatium di puoche miglia le quattro Stagioni. Il Verno nel Vesulo, la Primavera nel Prato del Re, l'Estate a Crissolo, & l'Autunno a Paesana.

[...]

p.19

la gloire perpétuelle d'Alexandre de Macédoine. Après quoi, réfléchissant à la manière dont, en concurrence avec ce généreux artificier, d'autres pourraient se servir du Viso pour en former une au nom éternel du Très Invincible Charles-Emmanuel : l'égalant en valeur militaire, en magnanimité, et en vertu de don de cet ancien monarque. Je sentis mon intelligence de la Poésie me seconder secrètement.

[...]

Ainsi, après avoir quitté ces pierres silencieuses, nous prîmes le sentier pour retourner à Crissolo, où nous arrivâmes accompagnés par le chant des cigales, qui me firent observer les quatre saisons en l'espace de quelques kilomètres. L'hiver à Vesulo, le printemps dans la prairie du roi, l'été à Crissolo et l'automne à Paesana.

[...]

VII – FIGURATION DES PLACES FORTES EN DAUPHINE-SAVOIE-PIEMONTE (1547-1630)

Lieux	<i>Recueil et abrégé</i> ⁴ (1547)	Recueil Jean de Beins ⁵ (1604-1609)	Recueil Tassin ⁶ (v. 1630)	Occurrences
Barraux		✓	✓	2
Bourg en Bresse		✓	✓	2
Briançon	✓			1
Château Dauphin	✓			1
Embrun	✓	(✓)	✓	3
Exilles	✓	✓	✓	3
Gap		✓		1
Grenoble	✓	✓	✓	3
La Pérouse			✓	1
Livron		✓		1
Montélimar			✓	1
Montmélian	✓		✓	2
Orange			✓	1
Pas de Briançon	✓			1
Pas de l'Ecluse			✓	1
Pignerol			✓	1
Pont Saint Esprit			✓	1
Puymaure		✓	✓	2
Quirieu	✓		✓	2
Romans		✓		1
Saint Jacquemoz	✓			1
Sainte Bregide			✓	1
Sisteron		✓	✓	2
Valence		✓	✓	2
Vars	✓			1
TOTAL	10	11	17	

⁴ AD38, J500.

⁵ BL Add MS 21117.

⁶ Coll. Pingel, recueil Tassin.

VIII – LES MONTAGNES VISUALISEES

	Oronymes relevés	Oronyme actuel	Altitude⁷
1	<i>Mont Inaccessible, Mons Inaccessible</i>	Aiguille (mont)	2 087
2	<i>Angialle</i>	Angèle (montagne d')	1 606
3	<i>Chaberton Mont</i>	Chaberton (mont)	3 131
4	<i>Chamchaude</i>	Chamechaude	2 082
5	<i>Montagne du Chastel</i>	Châtel	1 937
6	<i>Couspault</i>	Couspeau	1 544
7	<i>La Dolle Mons. altissi</i>	Dôle	1 677
8	<i>Montagne de Glandace</i>	Glandasse (plateau de)	2 041
9	<i>Grand Credo</i>	Grand Crêt d'Eau	1 621
10	<i>Montagne d'Aubioux</i>	Grande Tête de l'Obiou	2 789
11	<i>Mont Garnier</i>	Granier (mont)	1 933
12	<i>m.e de Malgera</i>	Malghera	1 964
13	<i>La Molle</i>	Môle	1 863
14	<i>Moulart de Vion</i>	Mollard de Vions	397

⁷ Altitude maximale dans le cas des éléments qui ne désignent pas un sommet à part entière (montagnes, plateaux, chaînes...)

LES MONTAGNES VISUALISEES

15	<i>Montagne de Minis</i>	Mont de Ménil	1 594
16	<i>Mont du Chat</i>	Mont du Chat	1 496
17	<i>Monte Gavia</i>	Mont Gavia	3 223
18	<i>Mont Vizo Le plus hault de tous les Mons des halpes, Mont Vizoul</i>	Mont Viso / Monviso	3 841
19	<i>m.a de Bernina</i>	Piz Bernina	4 049
20	<i>Montagne de Chabre</i>	Montagne de Chabre	1 393
21	<i>Montagne de Lure La Plus haulte de Provence</i>	Montagne de Lure	1 825
21	<i>La Montagne Mauditte</i>	Mont-Blanc (massif du)	4 805
22	<i>Mont Jurat, Mons Jurat</i>	Monts Jura	1 720
23	<i>M.te Mortarolo</i>	Col du Mortirolo	1 852
24	<i>La Mouchirolle</i>	Moucherolle (Grande)	2 284
25	<i>Neron</i>	Néron	1 299
26	<i>Mont Jubé</i>	Pas de Jubéo / Montagne de Saint-Genis	952 / 1 432
27	<i>Monte Verva</i>	Passo di Verva	2 301
28	<i>Montagne de Charensse</i>	Pic de Charance	1 825
29	<i>Rochecourbe</i>	Rochecourbe (Trois Becs)	1 938
30	<i>La Rochemelon, Rochemulon</i>	Rochemelon / Rocciamelone	3 537
31	<i>S.t Enard</i>	Saint-Eynard	1 379
32	<i>Mont de Sion</i>	Salève	1 379

LES MONTAGNES VISUALISEES

33	<i>Mont Vaniges</i>	Vanige	1 391
34	<i>Mont Ventoux altissi</i>	Ventoux (mont)	1 910
Montagnes non identifiées			
35	<i>Monti de la Madona</i>		
36	<i>Monti di Malenco</i>		
37	<i>Mola</i>		
38	<i>m.t Mela</i>		
39	<i>quinzana m.a</i>		
40	<i>Malaye</i>		
41	<i>M.te Pedruna de Grosotto</i>		
42	<i>M.te Ombrai</i>		
43	<i>M.te Pedeval</i>		